



**HAL**  
open science

## **Saint-Hilaire-de-Loulay, "Allée du Bois" (Vendée), rapport final d'opération, Archeodunum : SRA Pays de la Loire, 2020**

Adélaïde Hersant, Marc-Antoine Dalmont, Lola Trin-Lacombe, Chloé Poirier-Coutansais, Marie-José Ancel, Geoffrey Leblé, Aurélie Ducreux, Aline Colombier-Gougouzian, Laurie Flottes

### ► To cite this version:

Adélaïde Hersant, Marc-Antoine Dalmont, Lola Trin-Lacombe, Chloé Poirier-Coutansais, Marie-José Ancel, et al.. Saint-Hilaire-de-Loulay, "Allée du Bois" (Vendée), rapport final d'opération, Archeodunum : SRA Pays de la Loire, 2020. Archeodunum SAS. 2020, 604 p. halshs-04635834

**HAL Id: halshs-04635834**

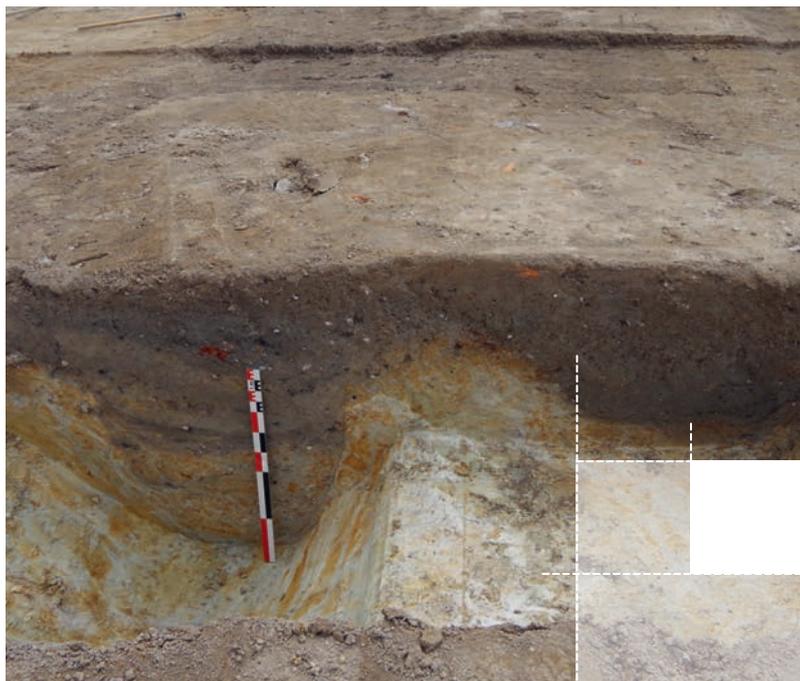
**<https://shs.hal.science/halshs-04635834v1>**

Submitted on 4 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



VOL I/III

## Rapport final d'opération d'archéologie préventive

Textes

Sainte-Luce-sur-Loire - octobre 2020



› Région Pays de la Loire / Département de la Vendée (85)

# SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

## Allée du bois

**Code INSEE :** 85224

**N° de site :** 85 015 068

**N° arrêté de prescription :** n° 2017-152 du 07 avril 2017

**N° autorisation de fouille :** n° 2018-008 du 10 janvier 2018

**Arrêté de désignation :** n° 2018-008 du 10 janvier 2018

**Code opération :** 186113

**Sous la direction d'**Adélaïde HERSANT

**Avec la collaboration de** Marc-Antoine DALMONT, Lola TRIN-LACOMBE,

Chloé POIRIER-COUTANSAIS, Marie-José ANCEL, Geoffrey LEBLE, Aurélie DUCREUX,

Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN et Laurie FLOTTES.



### *Avertissement*

*Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.*

**DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE (85)**  
SAINT HILAIRE DE LOULAY, « Allée du Bois »  
Rapport final d'Opération d'Archéologie Préventive

**Illustration principale de couverture :** Vue en coupe des fossés d'enclos F3055 et F3042  
(Cliché : Archeodunum).

**Sous la direction de** Adélaïde HERSANT

**Avec la collaboration de** Marc-Antoine DALMONT, Charlotte ALLEMAND,  
Lola TRIN-LACOMBE, Chloé POIRIER-COUTANSAIS, Marie-José ANCEL,  
Geoffrey LEBLE, Aurélie DUCREUX, Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN  
et Laurie FLOTTES.

**Plans et mises au net :** Adélaïde HERSANT, Marc-Antoine DALMONT,  
Charlotte ALLEMAND

**Mise en page :** Sandrine SWAL



## SOMMAIRE

### Volume 1

#### ■ **Section 1 : Données administratives techniques et scientifiques ..... 7**

Fiche signalétique du site .....	8
Mots-clés des thésaurus.....	9
Générique de l'opération .....	10
Notice scientifique.....	12
Fiche d'état du site.....	15
Extrait de la carte topographique au 1/250 000 <sup>e</sup> (tiré de Géoportail©) .....	16
Extrait de la carte topographique au 1/25 000 <sup>e</sup> (tiré de Géoportail©) .....	17
Extrait du cadastre .....	18
Copie de l'arrêté de prescription de fouille.....	19
Copie de l'arrêté d'autorisation de fouille et de désignation .....	26
Copie de l'extrait du Projet Scientifique et Technique.....	27

#### ■ **Section 2 : Textes et figures .....41**

##### *Textes* ..... 41

#### **1 - Présentation..... 43**

1.1. État des connaissances avant l'opération .....	43
1.1.1. Contexte géographique et géomorphologique.....	43
1.1.2. Contexte historique et archéologique .....	43
1.1.3. Résultats du diagnostic .....	46
1.1.4. Objectifs de la fouille.....	46
1.2. Méthodologie de l'intervention.....	47
1.2.1. Méthodologie de terrain .....	47
1.2.1.1. <i>Le décapage</i> .....	47
1.2.1.2. <i>La fouille</i> .....	47

1.2.1.3. Enregistrement et relevés.....	49
1.2.1.4. Prélèvement et gestion du mobilier.....	49
1.2.2. Exploitation des données en post-fouille.....	50
1.2.2.1. Plan et DAO.....	50
1.2.2.2. Le mobilier.....	50
<b>2 - Résultats .....</b>	<b>51</b>
2.1. Stratigraphie et problématiques environnementales .....	52
2.2. L'occupation protohistorique.....	52
2.2.1. La zone 1.....	53
2.2.1.1. Les fossés.....	53
2.2.1.2. Les structures éparses.....	55
2.2.2. La zone 3.....	56
2.2.2.1. Les fossés.....	56
2.2.2.2. Les ensembles géographiques.....	58
2.2.2.3. Les structures éparses.....	60
2.3. Les structures protohistoriques ou antiques.....	61
2.3.1. La zone 1.....	61
2.3.1.1. Les fossés.....	61
2.3.1.2. Les structures éparses.....	62
2.3.2. Les zones 2 et 3 .....	63
2.3.2.1. Les fossés.....	63
2.3.2.2. Les ensembles géographiques.....	64
2.3.2.3. Les puits.....	66
2.4. L'occupation antique .....	68
2.4.1. La zone 1.....	69
2.4.1.1. Les fossés.....	69
2.4.1.2. Les structures funéraires - Marie-José Ancel.....	70
2.4.1.3. Le niveau d'épandage F1013.....	99
2.4.1.4. Les structures éparses.....	100
2.4.2. Les zones 2 et 3 .....	101
2.4.2.1. Les fossés.....	101
2.4.2.2. Les ensembles géographiques.....	119
2.4.2.3. Les puits.....	120
2.4.2.4. Les structures éparses.....	121
2.5. L'occupation moderne-contemporaine.....	122
2.5.1. Les fossés.....	122
2.5.1.1. Le fossé F3105.....	122

2.6. Les structures non datées .....	123
2.6.1. La zone 1.....	125
2.6.1.1. <i>Les structures éparses</i> .....	125
2.6.2. La zone 2.....	126
2.6.2.1. <i>Les fossés</i> .....	126
2.6.2.2. <i>Les ensembles géographiques</i> .....	129
2.6.2.3. <i>Les structures éparses</i> .....	131
2.6.3. La zone 3.....	132
2.6.3.1. <i>Les fossés</i> .....	132
2.6.3.2. <i>Les ensembles géographiques</i> .....	133
2.6.3.3. <i>Les structures éparses</i> .....	136

### 3 - Études et analyses ..... 139

3.1. Études de mobilier.....	139
3.1.1. Étude des os humains brûlés – <i>Marie-José Ancel</i> .....	139
3.1.1.1. <i>Méthodologie</i> .....	139
3.1.1.2. <i>Les résultats</i> .....	142
3.1.2. Etude du mobilier céramique protohistorique – Chloé Poirier-Coutansais.....	145
3.1.3. Étude du mobilier céramique antique – Lola Trin-Lacombe .....	147
3.1.3.1. <i>Introduction</i> .....	147
3.1.3.2. <i>Méthodologie</i> .....	147
3.1.3.3. <i>Période 2 : LTD2b-Auguste/Tibère</i> .....	147
3.1.3.4. <i>Période 3 : fin F<sup>r</sup> s.-début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.</i> .....	152
3.1.3.5. <i>Catalogue des céramiques par sépulture</i> .....	156
3.1.3.6. <i>Mobilier céramique et pratiques funéraires</i> .....	158
3.1.3.7. <i>Conclusion</i> .....	161
3.1.4. Étude Instrumentum – Aurélie Ducreux.....	162
3.1.4.1. <i>Méthode d'étude</i> .....	162
3.1.4.2. <i>Le corpus d'instrumentum</i> .....	164
3.1.4.3. <i>Conclusion</i> .....	168
3.1.5. Étude du mobilier en verre Aline Colombier-Gougouzian, sauf les perles – Aurélie Ducreux ....	169
3.1.6. Etude de la Terre Cuite Architecturale .....	169
3.2. Analyses et datations.....	170
3.2.1. La carpologie – <i>Laurie Flottes</i> .....	170
3.2.1.1. <i>Évaluation du site</i> .....	170
3.2.1.2. <i>Évaluation sur la crémation F1045</i> .....	172
3.2.2. Les analyses radiocarbones – International Chemical Analysis .....	174

## 4 - Synthèse..... 183

4.1. L'occupation protohistorique.....	183
4.1.1. L'âge du Bronze final (phase 1).....	184
4.1.2. Le Second âge du Fer : La Tène finale (phase 2).....	186
4.2. L'occupation antique.....	187
4.2.1. La seconde moitié du I <sup>er</sup> avant et la première moitié du I <sup>er</sup> siècle de notre ère (phase 3) ..	187
4.2.2. La première moitié et la seconde moitié du I <sup>er</sup> siècle de notre ère (phase 4).....	189
4.2.3. La seconde moitié/fin du I <sup>er</sup> et le II <sup>e</sup> siècle de notre ère (phase 5).....	190
4.2.4. Les structures funéraires antiques – Marie-José Ancel.....	191
4.2.4.1. <i>Organisation et chronologie de l'espace funéraire</i> .....	191
4.2.4.2. <i>Les sépultures secondaires à crémation</i> .....	191
4.2.4.3. <i>Les fosses charbonneuses</i> .....	195
4.2.4.4. <i>Conclusion</i> .....	197
4.3. L'occupation moderne/contemporaine (phase 6).....	198
4.4. L'établissement rural gaulois et gallo-romain de « l'Allée du Bois ».....	198
4.4.1. L'implantation.....	198
4.4.2. Les activités artisanales du site.....	198
4.4.3. La nature du site et son statut.....	199
4.4.4. Remplacement du site dans le contexte régional.....	201

## 5 - Conclusion ..... 203

## 6 - Références bibliographiques ..... 205

Générale.....	205
Anthropologie.....	213
Céramique protohistorique.....	214
Céramique antique.....	215
Instrumentum.....	219
Carpologie.....	221

### Volume 2

## ■ Section 2 : Textes et figures .....225

### *Figures* ..... 225

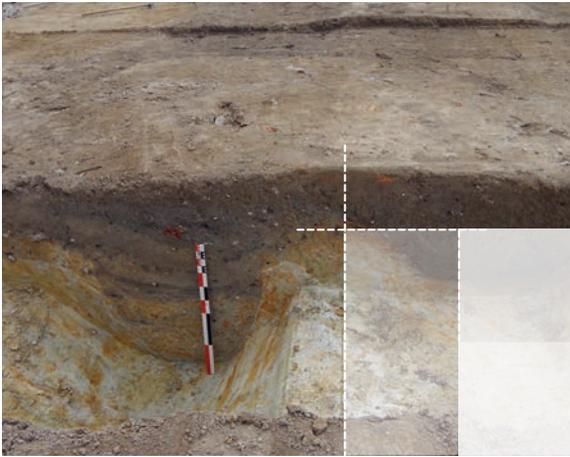
### Liste des figures..... 226

### Figures ..... 235

Volume 3

<b>■ Section 3 : Annexes et inventaires .....</b>	<b>441</b>
<b>Annexes 1 : Les vestiges.....</b>	<b>442</b>
1.1 - Inventaire des Ensembles.....	442
1.2 - Inventaire des Faits.....	444
1.3 - Inventaire des Unités Stratigraphiques.....	454
1.4 - Inventaire des sondages .....	512
<b>Annexes 2 : La documentation de terrain.....</b>	<b>517</b>
2.1 - Inventaire des minutes.....	517
2.2 - Inventaire des photographies numériques.....	521
<b>Annexes 3 : Les collections archéologiques .....</b>	<b>546</b>
3.1 - Inventaire général des collections archéologiques.....	546
3.2 - Inventaire du mobilier céramique protohistorique.....	566
3.3 - Inventaire du mobilier céramique antique .....	568
3.4 - Inventaire du mobilier métallique.....	580
3.5 - Inventaire du mobilier en verre.....	586
3.6 - Inventaire des ossements humains .....	588
3.7 - Inventaire du mobilier en Terre Cuite Architecturale .....	590
3.8 - Inventaire des restes carpologiques.....	591
3.9 - Inventaire des prélèvements.....	592
<b>Annexes 4 : Les inventaires des archives remises au SRA .....</b>	<b>595</b>
4.1 - Inventaire de la documentation numérique .....	595
4.2 - Inventaire de la documentation écrite et graphique .....	595
<b>Annexe 5 : Diagramme stratigraphique simplifié des enclos et des fossés parcellaires (zones 2 et 3).....</b>	<b>596</b>

1



# Données administratives techniques et scientifiques

---

## Fiche signalétique du site

### Localisation du site

**Région :** Pays de la Loire

**Département :** Vendée (85)

**Commune :** Saint-Hilaire-de-Loulay (85224)

**Adresse :** Allée du Bois

**Coordonnées Lambert 93 :** X : 1370200 / Y : 6208800

**Altitude NGF :** 44 m

**Cadastre :** Saint Hilaire de Loulay, 2018, section I, parcelles 88p, 355p et 85p

**Statut du terrain :** Libre

**Propriétaire :** Consort de Durat

### Opération archéologique

**N° arrêté de prescription :** n° 2017-152 du 07 avril 2017

**N° autorisation de fouille :** n° 2018-008 du 10 janvier 2018

**Arrêté de désignation :** n° 2018-008 du 10 janvier 2018

**Code opération Patriarche :** 85 224 0020

**Code opération Opération :** 186113

**Maître d'ouvrage :** Consorts de Durat, Château de la Lande, 85600 SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

**Nature de l'intervention :** Opération d'archéologie préventive pour l'aménagement d'un lotissement

**Opérateur chargé des travaux :** Archeodunum

**Responsable d'opération :** Adélaïde Hersant

**Date de l'intervention :** 23 janvier, 05 février et 04 juin au 13 juillet 2018

## Mots-clés des thésaurus

### Thésaurus « Chronologie »

- Paléolithique
  - inférieur
  - moyen
  - supérieur
  - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
  - ancien
  - moyen
  - récent
  - Chalcolithique
- Protohistoire
  - Âge du Bronze
    - ancien
    - moyen
    - final
- Âge du Fer
  - Hallstatt (premier âge du Fer)
    - La Tène (second âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
  - République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
  - Haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - Bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
  - Ère industrielle

### Thésaurus « Interprétation »

#### SUJETS ET THÈMES

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Parcellaire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Fossé
- Fosse
- Puits
- Sépulture
- Souterrain
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Four
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre :

#### MOBILIER

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux

#### ETUDES ANNEXES

- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre :
- Géologie/pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique (carpologie)
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de céramiques
- Analyse de métaux
- Acquisition de données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre : radiocarbone

## Générique de l'opération

### » *Intervenants administratifs et scientifiques*

#### **Service Régional de l'Archéologie, DRAC Pays de la Loire, Nantes**

- » Jean-Philippe Bouvet : conservateur régional de l'archéologie
- » Catherine Moreau : ingénieur de recherche

#### **Consorts de Durat / CDC Conseils \_ Agence TECHN'AM**

- » Henri de Durat : Maître d'ouvrage
- » Fabien Douillard : Maître d'œuvre
- » Michel Metayer : Maître d'œuvre

#### **Archeodunum SAS**

- » Pierre Hauser : directeur
- » Charles Vasnier : chef de l'agence de Nantes
- » Mélanie Lefils : ingénieure
- » Rudy Jemin : ingénieur

### » *Intervenants techniques et scientifiques*

#### Phase terrain

- » Adélaïde Hersant (responsable d'opération)
- » Marc-Antoine Dalmont (responsable adjoint)
- » Laetitia Cure (responsable adjointe – 23 janvier au 05 février 2018)
- » Mélanie Lefils (ingénieure, technicienne)
- » Geoffrey Leblé (géomorphologie, technicien)
- » Chloé Poirier-Coutansais (technicienne)
- » Anne Tivaux (technicienne)
- » Alice Lemesle (Anthropologue, technicienne)
- » Caroline Laforest (Anthropologue, technicienne)
- » Adrien Maguy (technicien)
- » Maude Beurtheret (technicienne)
- » Fabien Briand (technicien)

### Phase post-fouille

- » Adélaïde Hersant (coordination, rédaction, plan masse, mise en forme des planches et des figures de synthèse, saisie des inventaires, conditionnement)
- » Mélanie Lefils (coordination)
- » Marc-Antoine Dalmont (plan masse, DAO, rédaction)
- » Charlotte Allemand (DAO, rédaction)
- » Anne Tivaux (lavage du mobilier)
- » Alice Lemesle (lavage du mobilier)
- » Adrien Maguy (lavage du mobilier)
- » Chloé Poirier-Coutansais (étude de la céramique protohistorique)
- » Lola Trin-Lacombe (étude de la céramique antique)
- » Geoffrey Leblé (étude géomorphologique)
- » Aurélie Ducreux (étude de l'instrumentum)
- » Aline Colombier-Gougouzian (étude du verre)
- » Marie-José Ancel (étude anthropologique)
- » Laurie Flottes (étude carpologique)
- » International Chemical Analysis, USA (étude radiocarbone)

### Mise en forme du rapport

- » Sandrine Swal

### Terrassement

- » Christophe Beaussire, Catz (50)

## Notice scientifique

**Auteur :** Adélaïde Hersant (Archeodunum)

**Numéro d'OA :** 186113

**Responsable de l'opération :** Adélaïde Hersant (Archeodunum)

**Nature de l'opération :** Fouille préventive (SP), du 04 juin au 13 juillet 2018

**Couverture géographique :** Pays de la Loire > Vendée (85) > Saint-Hilaire-de-Loulay

**Code INSEE de la commune :** 85 224

**Mots-clés du thésaurus :** Protohistoire, âge du Bronze, Bronze final, âge du Fer, Second âge du Fer, Antiquité, époque gallo-romaine, époque contemporaine, enclos, fosse, fossé parcellaire, puits, pratique funéraire, incinération, céramique, verre, objet métallique, anthropologie, carpologie

**Chronologie :** Protohistoire, âge du Bronze, Bronze final, âge du Fer, Second âge du Fer, Antiquité, époque gallo-romaine, époque contemporaine

**Peuples et cités :** Ambiliatres ?, Pictons

**Keywords :** Protohistory, Bronze Age, Late Bronze Age, Iron Age, Iron Age Second period, Antiquity, gallo-roman period, contemporary period, enclosure, pit, field system, well, funerary practice, cremation, pottery, glass, metal object, anthropology, carpology

**Titre :** Saint-Hilaire de -Loulay

**Sous-titre :** L'Allée du Bois

Le site de « l'Allée du Bois » a fait l'objet d'une opération de fouille préventive préalablement à la construction d'un lotissement sur la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay. Cette prescription fait suite à un diagnostic positif mené en 2016 par l'Inrap (Le Saint Allain 2017). La fouille a été réalisée sur une surface de 10 200 m<sup>2</sup>, du 04 juin au 18 juillet 2018. Elle a révélé la présence de vestiges sur l'ensemble de l'emprise mais principalement concentrés sur sa frange occidentale. Le site se poursuit de part et d'autre de l'emprise étudiée.

Le site de « l'Allée du Bois » a livré des vestiges de trois périodes d'occupations distinctes, dont la lecture est quelque peu tronquée par l'emprise de la prescription. Cependant la fouille aura permis de mettre en évidence la longue histoire du site, et notamment la continuité de l'occupation entre La Tène finale et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Le premier témoignage d'occupation humaine est attribué à l'âge du Bronze, grâce à un enclos semi-circulaire et une concentration de trous de poteau et de fosses. Ces derniers sont peu conservés. L'enclos présente un plan régionalement bien connu et souvent interprété à vocation funéraire et/ou cultuel. Les éléments céramiques recueillis dans ce dernier laissent envisager une datation de l'âge du Bronze final de la phase 1 ou 2. La concentration forme un plan de bâtiment rectangulaire, composé de deux rangées de trois poteaux, d'une superficie de 8 m<sup>2</sup>.

La phase suivante ne débute qu'à La Tène finale, elle est représentée par l'installation d'un enclos quadrangulaire de 750 m<sup>2</sup>, orienté nord-ouest / sud-est, en bordure de l'emprise occidentale. Ce dernier présente un espacement d'environ 3,50 m entre chaque fossés perpendiculaires et celui du grand côté. Ces aménagements peuvent être interprétés comme des accès à l'enclos ou pourrait signifier la présence d'un talus interne. Le mobilier recueilli dans ces fossés suggère la fonction d'habitat, tout comme la présence d'un bâtiment quadrangulaire, qui semble se poursuivre sous la berme, à l'intérieur de l'enclos. Ces éléments renvoient à une occupation liée à une activité agro-pastorale.

L'occupation antique est caractérisée par une succession de plusieurs enclos imbriqués, de remaniements parcel-laires et d'une petite nécropole, à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Trois phases peuvent être distinguées pour la période antique.

La première est matérialisée par la reprise de l'enclos laténien. Quelques structures peuvent lui être associées, en plus du bâtiment à l'intérieur de l'enclos, un bâtiment rectangulaire de 9 m<sup>2</sup> et deux puits, extérieurs à l'enclos. Une clôture palissadée, orientée nord-est / sud-ouest, est installée au sud de ce dernier, dans un premier temps puis un enclos carré de 270 m<sup>2</sup> est implanté avec des fossés parcellaires lui étant reliés. L'enclos est orienté comme l'enclos résidentiel et semble à vocation agricole. Enfin le petit enclos ainsi qu'une partie de l'enclos ENS3007 semblent abandonnés pour faire place à un plus vaste, de forme mixte, associé à de nouveaux fossés parcellaires. Le territoire est alors divisé en plusieurs parcelles à vocation différente. Ces aménagements sont abandonnés au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

La seconde phase antique intervient vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle et est marquée par une nouvelle division de l'espace, notamment par l'installation d'un autre enclos, à la forme originale, toujours orienté nord-ouest / sud-est. Une zone funéraire se développe aussi à cette phase, dans la zone orientale de l'emprise.

Cette petite nécropole est toujours en activité lors de la dernière phase antique. Celle-ci est également caracté-risée par l'implantation d'un dernier enclos quadrangulaire, de 750m<sup>2</sup>, de même orientation et au même endroit que les précédents ainsi que par un fossé parcellaire, orienté nord-est / sud-ouest, associé à deux trous de poteau.

La stratigraphie remarquée dans les fossés des enclos antiques ne permet pas de présumer de la présence de talus, cependant il semble qu'ils aient tous fonctionner à fossés ouverts.

Le mobilier et les structures découvertes permettent d'attribuer cette occupation à un établissement rural modeste, en activité de la fin du second âge du Fer au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Aucune occupation n'a pu être mise en évidence entre le II<sup>e</sup> siècle et la période contemporaine. Cette dernière est d'ailleurs uniquement représentée par quelques drains et un fossé parcellaire, présent sur le plan cadastral dès 1818.



Figure : Plan général des vestiges du site de « L'Allée du Bois » à Saint-Hilaire-de-Loulay - Crédits : A. HERSANT (ARCHEODUNUM), 2018

## Fiche d'état du site

Le site de l'Allée du bois a été mis au jour au sud de la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay. Impacté par la construction d'un lotissement, le site a été étudié sur une surface de 10 200 m<sup>2</sup>.

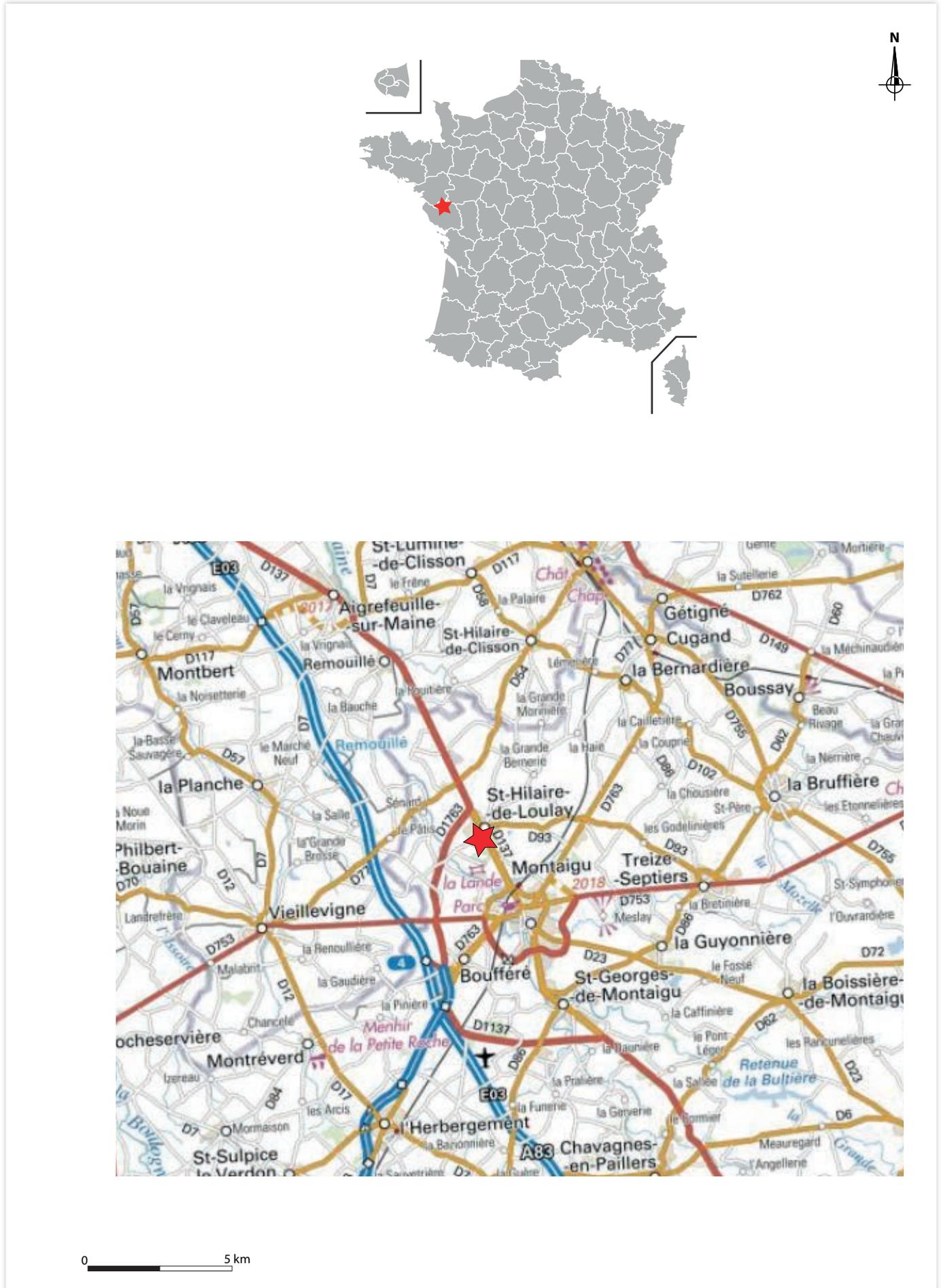
L'intégralité de la zone prescrite a été décapée.

Les vestiges découverts lors de l'intervention étaient fortement arasés, à l'exception des fossés d'enclos. Le niveau d'apparition des vestiges avoisine en moyenne à 0,35 m.

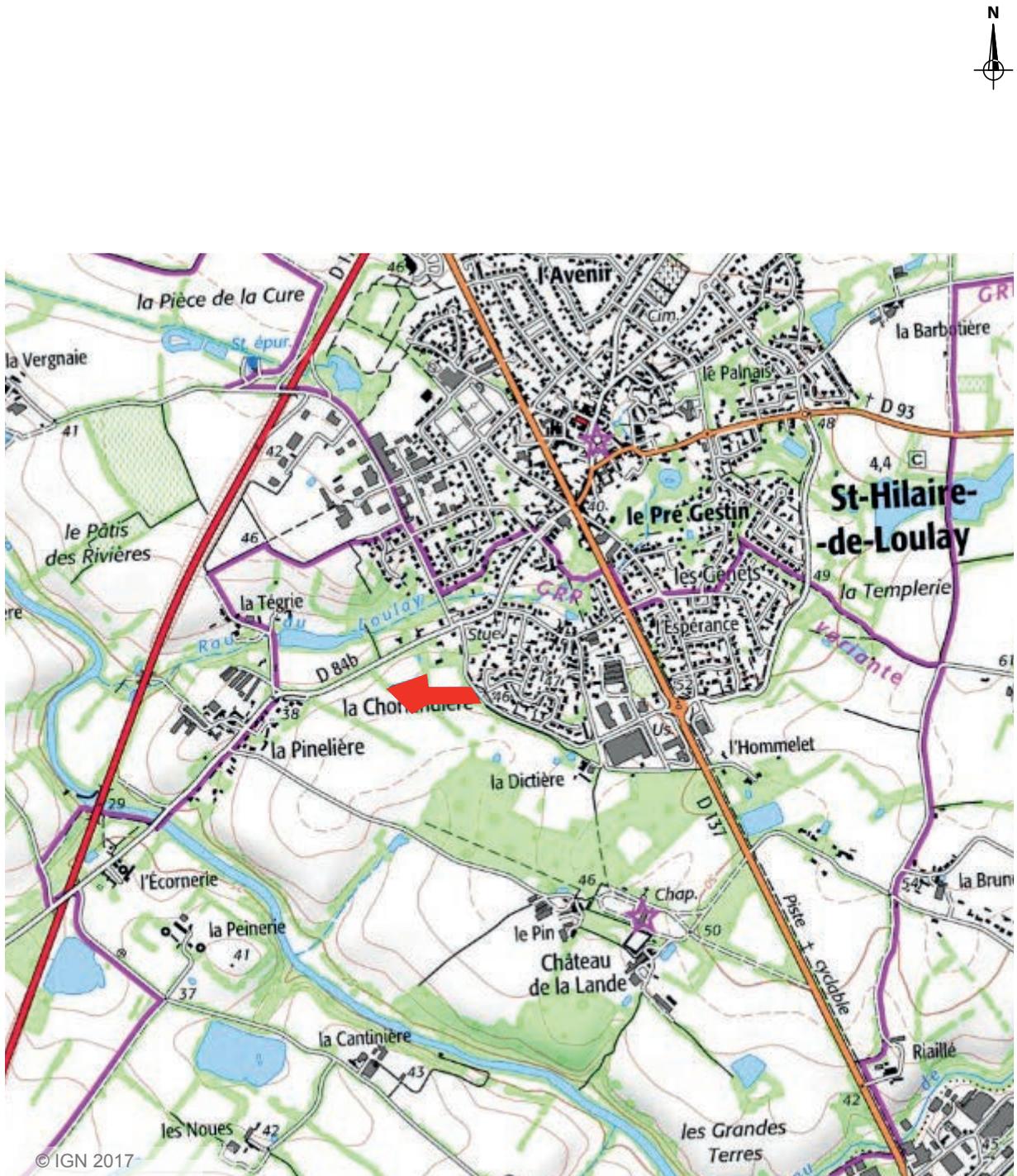
Les vestiges protohistoriques, peu nombreux, sont présents sur l'ensemble des zones tout comme les vestiges antiques. Les structures associés à un espace d'habitation sont localisés dans la zone ouest tandis que la zone est, regroupe principalement l'espace funéraire.

Les vestiges se poursuivent au-delà de l'emprise de la fouille et sont visibles dans les bermes du chantier. Ils sont donc conservés au minimum aux abords immédiats de la fouille.

## Extrait de la carte topographique au 1/250 000<sup>e</sup> (tiré de Géoportail©)



## Extrait de la carte topographique au 1/25 000° (tiré de Géoportail©)



0 500 m



# Copie de l'arrêté de prescription de fouille



PREFÊTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Arrêté n° 2017-152 du **07 AVR. 2017**  
portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive

La Préfète :

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n°2017/SGAR/DRAC/35 du 7 mars 2017 de Madame Nicole KLEIN, préfète de la région Pays de la Loire, portant délégation de signature à Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté n° 2017/DRAC/2 du 9 mars 2017, signé de Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

Vu le dossier enregistré sous le n° LT520005821, lotissement, déposé par Mme Marie de l'Orgeril pour le projet « 2016 - (85) Saint-Hilaire-de-Loulay, allée du Bois » localisé à SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 2 mai 2016 ;

Vu le rapport de diagnostic réalisé par INRAP remis au préfet de région le 20 février 2017 ;

Vu l'avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique des 21-22 mars 2017 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique :  
- intéressant un établissement rural attribué à la période laténienne et antique  
- intéressant une voie et une occupation funéraire attribuées à la période antique

Considérant que les travaux précités doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique.

## ARRÊTE

**Article 1** - Une opération de fouille archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 2016 - (85) Saint-Hilaire-de-Loulay, allée du Bois », sis en :

RÉGION : PAYS-DE-LA-LOIRE  
 • DÉPARTEMENT : VENDEE  
 COMMUNE : SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY  
 Lieudit ou adresse : Allée du Bois  
 Cadastre : Section : I, Parcelle(s) : 88p, 355p, 85p

Réalisé par : Mme Marie de L'Orgeril

L'emprise soumise à la fouille, d'une superficie de 10 200 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

**Article 2** - La fouille prescrite à l'article 1 sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté, sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur désigné au même article.

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou à un opérateur titulaire de l'agrément prévu par l'article R.522-6 du code du patrimoine. Cet agrément devra couvrir les périodes et/ou domaines suivants : Protohistoire, Antiquité.

L'aménageur conclura avec l'opérateur un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifiques précité.

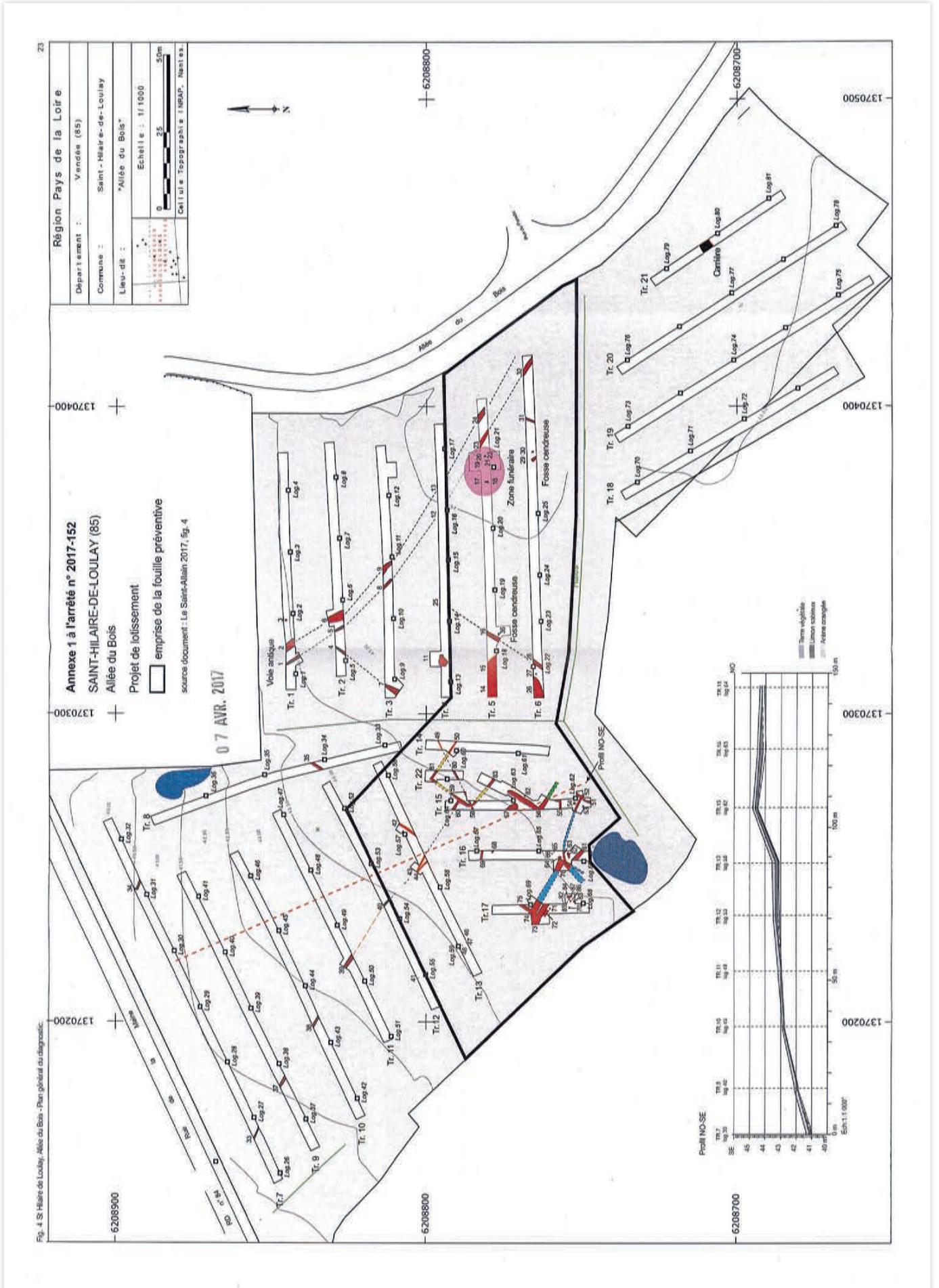
**Article 3** - La fouille peut être entreprise après que l'aménageur a sollicité et obtenu l'autorisation prévue par l'article R.523-46 du code du patrimoine.

À cet effet, l'aménageur produit un dossier comprenant le contrat mentionné à l'article 2 du présent arrêté, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.523-45 du code du patrimoine.

**Article 4** - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Marie de l'Orgeril Château de la Lande 85600 Saint-Hilaire-de-Loulay.

Fait à NANTES, le **07 AVR. 2017**

Pour la directrice régionale des affaires culturelles  
 et par délégation  
 Le Conservateur régional de l'archéologie  
 Général du patrimoine  
 Guy SAN JUAN



Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire  
Service régional de l'archéologie  
1 rue Stanislas Baudry – 44035 NANTES  
Tél : 02.40.14.23.30 / Fax : 02.40.14.23.48

## Annexe 2 à l'arrêté n° 2017-152 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE

REGION : PAYS DE LA LOIRE  
DEPARTEMENT : VENDEE  
COMMUNE : SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY (85)  
Lieu-dit ou adresse : Allée du Bois »

En application de l'article 2 de l'arrêté n° 2017-152, la fouille préventive sera réalisée conformément au cahier des charges ci-après.

### 1. Références documentaires et bibliographiques

L'opérateur prendra connaissance des documents référencés ci-après et de l'ensemble de la documentation nécessaire à la préparation, au bon déroulement de l'opération et à la mise en perspective des résultats.

Le Saint-Allain 2017 : Le Saint-Allain (M.), avec la coll. de Colliard (C.), Mortreau (M.) et Nauleau (J.-F.), Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée) Allée du Bois. Pays de la Loire, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP Grand Ouest, janvier 2017, 66 p.

### 2. Présentation générale

La commune de Saint-Hilaire-de-Loulay est localisée au nord du département de la Vendée, au sein du bas bocage vendéen. Les terrains diagnostiqués sont situés au sud-ouest du bourg actuel. Le substrat se rapporte à des formations sablo-argileuses à graviers et galets. Le diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap sous la direction de Maud le Saint-Allain, du 10 au 21 octobre 2016. 21 tranchées ont été réalisées. Une emprise de 5307 m<sup>2</sup> a été diagnostiquée, soit un peu plus de 12 % de la surface prescrite, de 41 569 m<sup>2</sup>. 87 faits intéressants l'archéologie ont été recensés.

La fouille de l'allée du Bois à Saint-Hilaire-de-Loulay (85) contribue à l'étude des établissements ruraux d'époques protohistorique et antique. Le présent cahier des charges concerne la fouille préventive de vestiges protohistoriques et antiques découverts en contexte rural, suite au diagnostic réalisé par Maud le Saint-Allain (Inrap). Deux occupations y ont été détectées au centre de l'emprise, l'une laténienne et l'autre antique. Les deux entités chronologiques se superposent partiellement. Les vestiges apparaissent à une profondeur moyenne de 0,25 m à 0,30 m, pouvant atteindre ponctuellement 1 m au centre de l'emprise (tr 7 par exemple).

### 3. Données scientifiques

#### 3.1. L'occupation laténienne

Le gisement laténien, daté de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, se caractérise par la présence d'un enclos quadrangulaire fossoyé, aux dimensions conséquentes (profondeur de l'ordre de 1,20 m). Sa création est attribuée, grâce au mobilier céramique, à La Tène C2-D1 (tranchées 17 fossé 74). Cet enclos semble délimiter un secteur pourvu de bâtiment(s) sur poteaux. Deux fosses d'extraction ont été identifiées au centre et à l'ouest de l'emprise (F7 Tr3 Fo 11 Tr 4). Le mobilier découvert dans cette dernière (céramique, fragments probables de meule) suggère la proximité de l'habitat.

#### 3.2. L'occupation antique

L'occupation principale est datée entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. L'enclos laténien localisé au sud-ouest de l'emprise est doublé à la fin I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. - I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Un enclos curviligne se développe au nord de ce dernier. Le fossé, peu profond, de l'ordre de 0,6 m, a livré de rares éléments mobiliers suggérant son appartenance à la période antique. Immédiatement à l'est se développent deux enclos au tracé interrompu. Le premier (Tr 15 F56) montre une largeur moyenne de 1,5 m pour une profondeur conservée d'un moins de 0,9 m. Le second, large de seulement de 0,55 m, paraît moins ancré dans le substrat (0,4 m de profondeur sous le TN). La fonction de ce type d'enclos ouvre pose encore question. Les exemples récemment abordés dans le cadre de diagnostic ou de fouille (Aizenay L'Orgerière ; Les Clouzeaux La Landette) laissent la question ouverte. L'hypothèse proposée d'un système parcellaire orthogonale sera à vérifier (Tr 15, 22 et 14 ; le Saint-Allain 2017, p. 29). Nous pourrions être en présence d'une occupation matérialisée par un système d'enclos fossoyés délimitant des espaces dévolus à différentes fonctions : cultures, pacage – élevage, habitat... Si l'absence de mobilier ne permet pas proposer une datation fine, l'orientation générale similaire à l'enclos sud-ouest suggère son insertion dans la trame générale antique.

Un système linéaire fossoyé d'orientation globale nord-est sud-ouest paraît se développer vers le nord et l'est, rejoignant ainsi la voie antique. Non daté, son orientation est néanmoins concordante avec celle observée pour l'occupation principale. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'une trame parcellaire au module de 30 m environ.

La voie antique, large de 5 à 6 m, est identifiée à l'est de l'emprise sur une longueur de 225 m. Créée au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., la chaussée est bordée à l'ouest par un fossé peu puissant d'environ 0,35 m d'épaisseur.

En bordure de cette dernière, au centre de l'emprise, se développe une aire funéraire. Celle-ci est composée d'un groupe minimal de six fosses à inchrérations (F17 à 22 Tr5). La fouille de la fosse 20 a révélé une dizaine de clous de chaussure, sans restes osseux. Deux fosses similaires, au remplissage creux, ont également été identifiées plus à l'ouest (F36 Tr5) et au sud (F30 Tr 6).

L'occupation gallo-romaine est également marquée par une fosse quadrangulaire localisée en Tr 17. L'interprétation d'une fosse bôcher (?) est proposée par l'auteur (le Saint-Allain 2017, p. 26). Sur la partie testée, l'absence d'osseilles osseuses et de reliquat d'objets spécifiques à ce genre de structure associée à l'absence de traces de rubéfaction, conduit à une certaine prudence quant à une interprétation funéraire. La morphologie et l'aspect charbonneux peuvent dans le cas présent évoquer une fosse dépotoir avec rejets de niveaux incendiés.

#### 3.3. Problématique scientifique

La fouille du site de l'allée du Bois intègre les recherches sur l'occupation rurale protohistorique et

### 5.3. Enregistrement, photographies et relevés

Le protocole de fouille doit faire l'objet d'une présentation détaillée dans le projet scientifique d'intervention de l'opérateur.

Le mode d'enregistrement (fait, us, en continu ou non, sur papier ou tablette...), de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques et du mobilier doit faire l'objet d'une présentation détaillée dans le projet scientifique d'intervention de l'opérateur.  
Les modèles de fiches d'enregistrement utilisés et modèles de tableaux d'inventaire les doivent être joints au projet scientifique d'intervention.

L'enregistrement du mobilier archéologique et de la documentation scientifique doivent être conformes à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques, complété par le protocole d'enregistrement et de conditionnement des archives de fouille pour l'archéologie préventive établi par le service régional de l'archéologie des Pays de la Loire (document téléchargeable sur le site de la DRAC : DRAC Pays de la Loire / Politique et actions des services / Archéologie / Votre espace / Archéologue professionnel).

Les limites de la fouille doivent être reportées sur un plan géolocalisé et sur fond cadastral à une échelle lisible. Toutes les structures rencontrées doivent faire l'objet de photographies et de relevés graphiques à une échelle adaptée au fur et à mesure du décapage puis de la fouille. Ces relevés doivent être localisés sur un plan. L'épaisseur des terres décapées et la cote d'apparition des vestiges (NGF69) doivent figurer sur les plans et les coupes.

### 5.4. Tranche ferme

#### 5.4.1. Fouille

a) La totalité de l'emprise prescrite doit être décapée à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles munie d'un godet lisse monté en rétro. Le décapage de la terre végétale jusqu'au niveau d'apparition des vestiges archéologiques doit être réalisé sous le contrôle des archéologues.

b) Après décapage, les zones ayant livré des vestiges ou les zones difficilement lisibles où la présence de structures anthropiques est probable doivent faire l'objet d'un nettoyage manuel.

c) Toutes les structures doivent être au moins fouillées par moitié. Les anomalies doivent être testées par moitié pour déterminer leur nature. Les structures particulières ou les plus riches en mobilier doivent être fouillées intégralement. La fouille manuelle doit être adaptée au type de vestige. Elle sera systématique pour les structures funéraires, les structures de faibles dimensions, les structures stratifiées et celles susceptibles d'apporter des informations sur la chronologie relative et absolue de l'occupation. Les structures en creux présentant un volume important et une stratigraphie simple pourront être sondés régulièrement à la pelle mécanique. Le choix de la fouille manuelle ou mécanique, doit être pris en concertation avec la DRAC.

d) Une attention particulière sera portée à la caractérisation de l'aire funéraire conservée au sein de l'occupation antique à travers la mise en évidence de groupes funéraires, de mobilier et/ou de sols

e) L'étude de la portion de voie gallo-romaine doit combiner la fouille planimétrique et la mise en place de coupes stratigraphiques afin d'en appréhender au mieux la phase de construction et les recharges éventuelles.

4

gallo-romaine. A priori, compte-tenu des résultats du diagnostic, nous sommes en présence d'un établissement rural fondé à La Tène C2-D1 qui perdure au I<sup>er</sup> et II<sup>es</sup> siècles ap. J.-C. La nature précise de l'occupation reste cependant à préciser. Le degré de conservation des vestiges et leur distribution spatiale, tels que présentés dans les documents transmis par le responsable du diagnostic, sont suffisamment étoffés et renseignés pour permettre cette recherche. L'absence de matérialisation de limite fossyée sur certains enclos interroge (ouverture, telus ?). Il conviendra de vérifier et proposer des hypothèses quant à cette configuration a priori atypique.

Ce type d'établissement est une composante de l'économie agraire antique qu'il ne faut pas négliger. Leur implantation permet d'entrevoir dans certains secteurs une hiérarchisation avec d'autres sites mieux connus que sont les *villae*, se traduisant par une forte interdépendance économique et sociale entre des sites proches. La caractérisation spatiale, la datation et l'analyse du statut socio-économique des installations du début de la période gallo-romaine contribuent en ce sens à enrichir la connaissance de la répartition et de la hiérarchisation du monde rural au I<sup>er</sup> siècle et II<sup>es</sup> siècles. La possibilité d'appréhender la totalité de l'occupation sur l'emprise de ce projet renforce son intérêt scientifique.

Le développement de l'établissement antique fait écho à l'implantation d'une voie antique bordée d'une zone funéraire. Le lien éventuel entre zone d'habitat et aire funéraire sera à préciser.

Les investigations menées dans ce secteur, peu nombreuses jusqu'alors, sont seules à même d'apporter des éléments de caractérisation de ce territoire. La découverte de vestiges de cette période dans cette zone constitue un précieux jalon de réflexion dans le cadre d'une étude globale des occupations antiques. Mise en perspective avec la fonction de ce type d'occupation, cette étude participe *in fine* à la restitution d'une cartographie la plus riche possible du territoire.

Dans son projet scientifique d'intervention, l'opérateur présentera une bibliographie commentée destinée à apprécier sa maîtrise de la problématique de fouille.

### 4. Objectifs de la fouille

La fouille doit s'attacher à :

- étudier les conditions initiales d'implantation des deux sites superposés (géographie, géologie, topographie)
- étudier la taphonomie des deux sites et de leurs vestiges respectifs
- dégager et étudier des ensembles structurellement cohérents
- établir la chronologie relative et absolue des deux occupations superposées et leur phasage
- percevoir les unités fonctionnelles en précisant au mieux le contexte chrono-culturel auxquelles elles appartiennent
- préciser le statut économique de l'occupation à partir des ensembles mobiliers

### 5. Principes méthodologiques et techniques de l'intervention et des études à réaliser

#### 5.1. Emprise de fouille

L'emprise de la fouille est délimitée sur le plan joint au présent cahier des charges, soit un total d'environ 10 200 m<sup>2</sup>.

#### 5.2. Mise en sécurité du chantier et contraintes techniques

Une attention particulière sera portée, le cas échéant, aux arbres à conserver, zones humides.

3

f) Le mobilier doit faire l'objet d'un prélèvement systématique pour étude. Un détecteur de métaux doit être utilisé pendant toute la durée de l'opération.

g) Le responsable scientifique de l'opération devra informer immédiatement la DRAC de toute découverte archéologique immobilière et mobilière d'intérêt majeur.

h) Des prélèvements de sédiments doivent être effectués dans les structures archéologiques qui présentent un intérêt scientifique (nature, chronologie) et dont le potentiel de conservation est jugé favorable. L'opérateur doit proposer un protocole de prélèvement, de tamisage et de tri de la micro-faune, des micro-restes et des macro-restes végétaux (spores, pollens, phytolithes, charbons de bois, graines, fruits). Des tests doivent être effectués sur un échantillonnage représentatif. Le potentiel d'étude et les enjeux de l'étude archéobotanique doivent être présentés par écrit à la DRAC dans un délai maximum de 5 mois à l'issue de la phase terrain de l'opération. La poursuite des analyses (tranche conditionnelle 1) sera décidée par la DRAC en fonction du résultat des tests et de la présentation du potentiel d'étude.

Les échantillons analysés et non analysés doivent être conservés dans des conditions de conservation adaptées en tant qu'élément de la documentation scientifique.

i) Un plan général de travail de l'ensemble des structures doit être établi à l'issue du décapage et du nettoyage des structures et complété régulièrement au fur et à mesure de l'avancement de la fouille. Ce plan doit être disponible sur le terrain afin d'être présenté aux agents de la DRAC lors de leurs visites.

#### 5.4.2. Post-fouille

L'opérateur doit proposer un protocole d'étude des mobiliers archéologiques (analyses mises en œuvre, échantillonnage). La méthode d'étude doit être explicite et s'appuyer sur des référentiels publiés.

#### Mobilier céramique

Le traitement du mobilier céramique (lavage, référencement) doit être entrepris pendant la durée de l'opération de terrain sous le contrôle du céramologue afin d'orienter, le cas échéant, les décisions du responsable d'opération.

Une étude, après le remontage partiel (et consolidations, si nécessaires) des vases les plus significatifs destinés à en établir le dessin, doit se fonder sur les formes archéologiquement complètes ou restituables, ainsi que sur les éléments caractéristiques (bords, décors). Elle doit comprendre une détermination des pâtes, des techniques de fabrication et de finition, des traitements de surface et décors, des modes de cuisson en vu d'un classement techno-typologique. Elle doit aboutir à la rédaction d'un inventaire raisonné, illustré du dessin des éléments les plus significatifs.

Cet inventaire raisonné du mobilier céramique doit permettre de dater et de caractériser le vaisselier (usages, échanges, importations) et d'établir des comparaisons avec les vaisseliers étudiés sur d'autres sites protohistoriques et antiques de Vendée.

#### Mobilier métallique

Les objets en fer doivent être préalablement radiographiés. Les objets doivent être dessinés après identification, puis stabilisés afin d'en assurer la conservation. L'analyse du mobilier métallique doit aboutir à la rédaction d'un catalogue raisonné au sein duquel le mobilier doit être classé par domaine d'utilisation, puis par fonction. Pour chaque objet, une description physique, sémiologique et technique doit être rédigée en indiquant le poids, les dimensions et la nature du métal. L'analyse doit également s'attacher à établir des parallèles bibliographiques pour les objets identifiés fonctionnellement afin de fournir des informations typologiques, chronologiques et comparatives.

#### Etude anthropologique

Les ossements humains feront l'objet d'une détermination anthropologique : poids, inventaire,

5

traitement des différentes parties du squelette, éventuellement, sexe, âge, pathologies.

L'étude de tous les autres mobiliers et matériaux éventuellement présents devra être assurée : terre cuite, ossements humains, restes fauniques, verre, outils lithiques et objets macrolithiques, etc.

#### Datations radiocarbone

Un minimum de 10 datations <sup>14</sup>C doit être prévu.

#### 5.5. Tranche(s) conditionnelle(s)

Les tranches conditionnelles sont mises en œuvre sur décision de la DRAC.

##### Tranche conditionnelle 1 : étude archéobotanique

La tranche conditionnelle concerne l'étude des micro-restes et des macro-restes végétaux. Elle sera mise en œuvre en fonction du résultat des tests réalisés sur les échantillons de prélèvements.

L'étude archéobotanique a pour objectif de caractériser le milieu naturel au sein duquel est implantée l'occupation humaine étudiée et l'impact ou l'exploitation de ce milieu naturel par les humains.

D'un point de vue environnemental, elle doit s'attacher à :

- caractériser les paléoenvironnements végétaux et leur transformation au cours du temps
  - reconstituer des phases chrono-climatiques
- D'un point de vue archéologique, elle doit s'attacher à :
- documenter les stratégies d'acquisition des ressources végétales (cueillette, agriculture, domestication et diffusion des plantes)
  - documenter les pratiques agricoles (cortèges de plantes adventices et rudérales, traitement post-récolte, conditions de stockage) et les modes d'exploitation et de gestion des ressources végétales (exploitation de bois forestier par exemple)
  - documenter les modes et les domaines d'utilisation du végétal (alimentation humaine et animale, outillage)

##### Tranche conditionnelle 2 : fouille et étude de sépultures à incinération

Compte tenu de la relative incertitude qui pèse sur le nombre de structures funéraires fouillées à étudier dans l'emprise de fouille, une tranche conditionnelle pourra être déclenchée sur décision de la DRAC. La tranche conditionnelle 2 sera déclenchée en cas de découverte d'un nombre de fosses à incinération 25 % supérieur à celui estimé par l'opérateur pour la tranche ferme.

##### Tranche conditionnelle 3 : étude micromorphologique des sols et des sédiments archéologiques

L'étude micromorphologique vise la caractérisation de potentiels niveaux de sol associés à l'occupation protohistorique ou antique. Un minimum de 3 lames minces doit être prévu. Les lames minces seront réalisées sur les prélèvements éventuellement réalisés lors du diagnostic et ceux issus de la fouille.

#### 6. Qualification et composition indicative de l'équipe de fouille

L'opérateur archéologique devra être agréé pour la Protohistoire et la période antique. Les curriculum vitae détaillés de l'encadrement (responsable scientifique de l'opération, responsables de secteurs et spécialistes) ainsi que les avis CIRA portant sur toutes les opérations précédemment menées doivent être joints au projet scientifique d'intervention.

6

### 6.1. Qualification du responsable scientifique de l'opération

Le responsable d'opération doit être un spécialiste de la période antique ayant déjà une expérience de fouille de site d'habitat et de contextes turaux. Il s'ajoutera un(e) anthropologue pour la fouille et l'étude des structures funéraires.

### 6.2. Qualification et composition indicative de l'équipe d'intervention

Tous les spécialistes nécessaires à la bonne conduite des études demandées : céramique, faune, terre cuite architecturale etc., maîtrisant les productions protohistoriques et antiques.  
Pour les tranches conditionnelles, l'opérateur doit proposer un(e) archéobotaniste, un(e) anthropologue et un(e) micromorphologue.

### 7. Sous-traitance

Conformément à l'article L 523-9 – II du code du patrimoine (créé par la loi création, architecture et patrimoine du 7 juillet 2016), lorsque l'opérateur souhaite sous-traiter une prestation scientifique afférente à la fouille, il doit en faire la déclaration à l'État. Il importe que l'opérateur tienne compte de ce nouveau dispositif.

### 8. Conservation préventive du mobilier archéologique

Le responsable scientifique de l'opération doit faire appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes ou de laboratoires compétents pour le prélèvement et le traitement du mobilier issu de la fouille. Une fiche de suivi indiquant la provenance stratigraphique et le mode de traitement nécessaire doit être attachée à chaque objet concerné et doit figurer dans le rapport d'opération. La DRAC sera informée de tout mouvement du mobilier.

La conservation du mobilier archéologique et de la documentation scientifique doit être conforme à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques, complété par le protocole d'enregistrement et de conditionnement des archives de fouille pour l'archéologie préventive établi par le service régional de l'archéologie des Pays de la Loire (document téléchargeable sur le site de la DRAC : DRAC Pays de la Loire / Politique et actions des services / Archéologie / Votre espace / Archéologue professionnel).

### 9. Contrôle scientifique

Le contrôle scientifique de l'opération est assurée par la DRAC Pays de la Loire.  
Le responsable scientifique d'opération doit informer de manière régulière par courrier ou messagerie électronique le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille (travaux de terrain et phase d'exploitation des données).

### 10. Documentation archéologique

La documentation archéologique comprend la documentation scientifique (documents écrits, graphiques, numériques, photographiques, matériaux naturels et de nature biologique recueillis lors de l'opération), le mobilier archéologique (objets transformés par l'activité humaine) et le rapport d'opération. L'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération doit être rédigé en français.

7

### 10.1. Normes de présentation et contenu du rapport final d'opération

Le rapport final d'opération doit être conforme à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Il doit être remis à la DRAC en huit exemplaires dont un non broché.  
Après avoir vérifié la conformité du rapport final d'opération, la DRAC adressera un exemplaire du rapport final d'opération au maître d'ouvrage de la fouille préventive.

Le rapport final d'opération doit comporter une présentation synthétique, avec mise en perspective des résultats de l'opération par rapport aux problématiques scientifiques identifiées dans la prescription en s'appuyant sur les opérations précédentes et sur la documentation existante. Il doit s'attacher à proposer un état des connaissances sur l'habitat du Néolithique récent sur le territoire des Pays de la Loire, avec une mise en contexte à l'échelle du Centre-Ouest.

### 10.2. Délai de remise du rapport final d'opération

Le délai limite de remise du rapport est de **24 mois** après la fin des travaux de terrain.

### 10.3. Délai de remise du mobilier archéologique et de la documentation scientifique

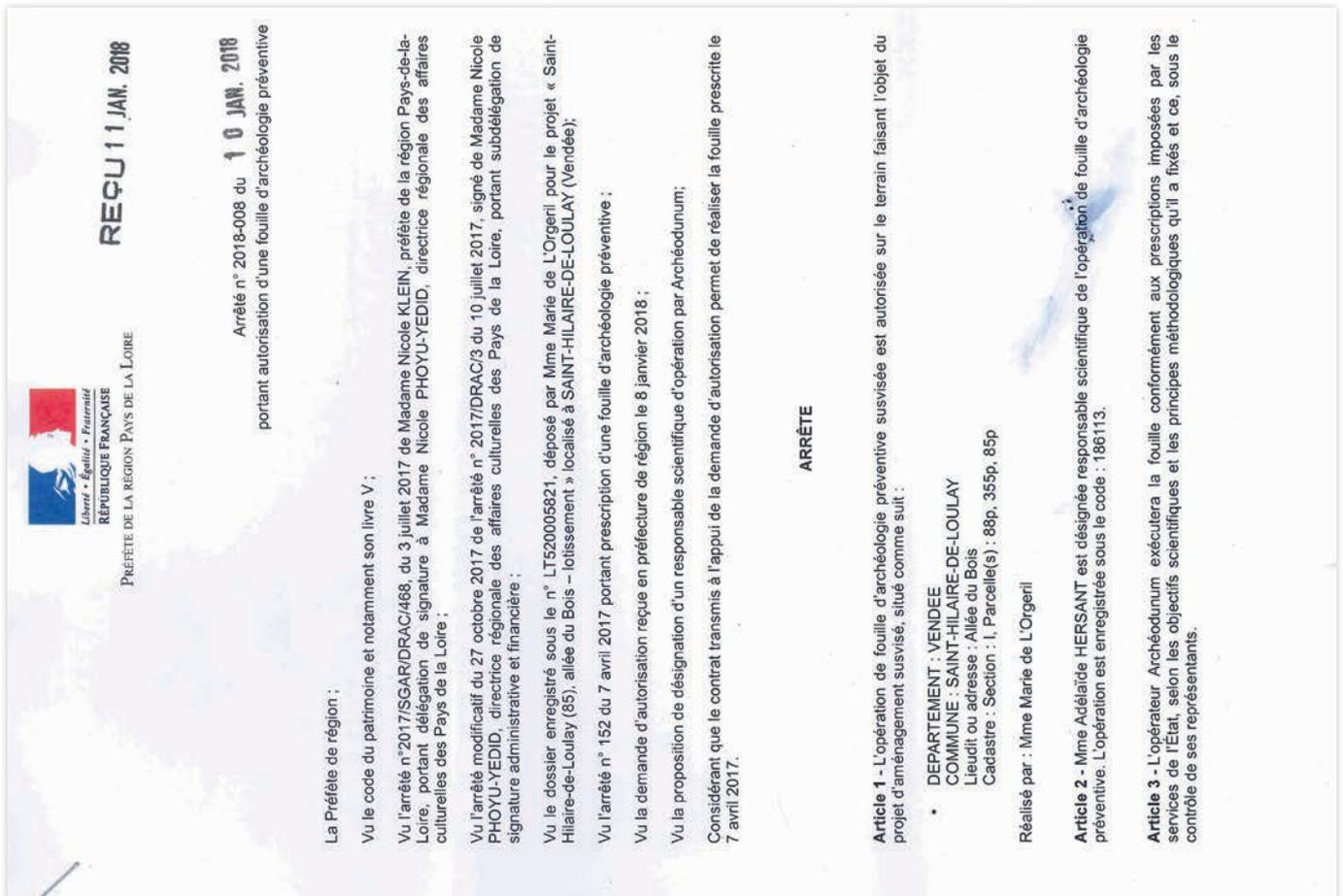
Le mobilier archéologique et la documentation scientifique issus de l'opération archéologique doivent être remis à la DRAC **24 mois** après la fin de l'opération sur le terrain, conformément aux dispositions de l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques.

8

## Table des matières

1. Références documentaires et bibliographiques.....	1
2. Présentation générale.....	1
3. Données scientifiques.....	2
3.1. L'occupation laténienne.....	2
3.2. L'occupation antique.....	2
3.3. Problématique scientifique.....	2
4. Objectifs de la fouille.....	3
5. Principes méthodologiques et techniques de l'intervention et des études à réaliser.....	3
5.1. Emprise de fouille.....	3
5.2. Mise en sécurité du chantier et contraintes techniques.....	3
5.3. Enregistrement, photographies et relevés.....	4
5.4. Tranche ferme.....	4
5.4.1. Fouille.....	4
5.4.2. Post-fouille.....	5
Datations radiocarbone.....	6
5.5. Tranche(s) conditionnelle(s).....	6
Tranche conditionnelle 1 : étude archéobotanique.....	6
Tranche conditionnelle 2 : fouille et étude de sépultures à incinération.....	6
Tranche conditionnelle 3 : étude micromorphologique des sols et des sédiments archéologiques.....	6
6. Qualification et composition indicative de l'équipe de fouille.....	6
6.1. Qualification du responsable scientifique de l'opération.....	7
6.2. Qualification et composition indicative de l'équipe d'intervention.....	7
7. Sous-traitance.....	7
8. Conservation préventive du mobilier archéologique.....	7
9. Contrôle scientifique.....	7
10. Documentation archéologique.....	7
10.1. Normes de présentation et contenu du rapport final d'opération.....	8
10.2. Délai de remise du rapport final d'opération.....	8
10.3. Délai de remise du mobilier archéologique et de la documentation scientifique.....	8

# Copie de l'arrêté d'autorisation de fouille et de désignation



# Copie de l'extrait du Projet Scientifique et Technique

Dossier n° : 2017\_10\_04\_CV  
Affaire suivie par :  
Charles Vasnier  
[c.vasnier@archeodunum.fr](mailto:c.vasnier@archeodunum.fr)  
02 28 22 30 89

**ARCHEODUNUM**  
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

## Mémoire Technique et Scientifique

Fouilles archéologiques préventives

SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY, « Allée du Bois »



**ARCHEODUNUM**  
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

### Maître d'Ouvrage :

CONSORTS DE DURAT  
Château de la Lande  
85600 SAINT-HILAIRE-DE-  
LOULAY

### Opérateur archéologique :

Archeodunum SAS  
500 Rue Juliette Récamier  
69970 Chaponnay

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

Ce mémoire et ses annexes sont soumis au secret industriel et commercial, suivant les dispositions de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 (article 6, II)

Ils ne peuvent en aucun cas être communiqués à un tiers sans autorisation de l'entreprise qui en est l'auteur

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

Partie A : DONNÉES GÉNÉRALES ..... 4

Partie B : ORGANISATION DE L'OPÉRATION ..... 6

1. Planification et ordonnancement du projet..... 6

2. Organigramme du projet..... 7

3. Calendrier prévisionnel ..... 8

4. Préparation de l'opération ..... 8

5. Le décapage mécanique pour atteindre le toit des vestiges..... 10

6. La fouille archéologique..... 12

7. Remise en état..... 23

8. La post-Fouille (La phase de traitement des données) ..... 23

9. Livrables..... 27

Partie C – Sécurité, hygiène et protection de l'environnement..... 29

10. Signalisation et sécurité sur le chantier ..... 29

11. Prévention des risques professionnels..... 30

12. Hygiène, gestion des nuisances et protection de l'environnement..... 30

Partie E – Communication et valorisation..... 33

Pendant la phase d'acquisition..... 33

Pendant la phase de traitement..... 33

ANNEXE 1 – CV de l'équipe scientifique ..... 35

ANNEXE 2 – AVIS CIRA du Responsable d'Opération ..... 95

ANNEXE 3 – Agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive ..... 99

ANNEXE 4 – Proposition de planning général – PHASE TERRAIN..... 101

ANNEXE 5 – Exemple de fiche d'enregistrement ..... 103

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes  
6 impasse de Belgique  
44300 Nantes  
Tel. +33(0)2 28 22 30 89

**PARTIE A : DONNÉES GÉNÉRALES**

<p><b>Réalisation de fouilles archéologiques préventives à SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY (85) – « De Lorgeril »</b></p>
<p><b>Objet de la consultation</b> Réalisation de fouilles archéologiques préventives dans le cadre de l'aménagement du lotissement « De Lorgeril » sur la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay (85).</p>
<p><b>Maitrise d'ouvrage</b> CONSORTS DE DURAT Château de la Lande 85600 SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY</p>
<p><b>Projet d'aménagement</b> Aménagement du lotissement « De Lorgeril »</p>
<p><b>Localisation du site</b> Le site fouillé se trouve sur la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay (85) « Allée du Bois »</p>
<p><b>Durée du marché : 26 mois comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase de décapage ; <b>6 jours ouvrés</b> ;</li> <li>• Phase de fouille <b>30 jours ouvrés</b> ;</li> <li>• Phase de remise en place des terres et repli des installations : <b>10 jours ouvrés</b> ;</li> <li>• Phase de post-fouille (traitement des données) : <b>24 mois maximum</b>.</li> </ul>
<p><b>Arrêté préfectoral portant prescription de fouille archéologique</b> n°2017-152 du 7 avril 2017</p>

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes  
6 impasse de Belgique  
44300 Nantes  
Tel. +33(0)2 28 22 30 89

## PARTIE B : ORGANISATION DE L'OPÉRATION

1. Planification et ordonnancement du projet
  - Avant la fouille :
    - Avant le démarrage : **réunion de cadrage** (Archeodunum, Maître d'Ouvrage, Service régional de l'Archéologie), mise au point opérationnelle et calendaire
    - Mois précédents la fouille : préparation

- Durant la fouille :

Semaines	Phase	Chantier	Validations et informations	Qui*
1 et 2	Décapage / Fouille		Démarrage fouille. Signature du procès-verbal de démarrage	MO Chef de projet Arch
3 à 5	Fouille		Début deuxième semaine : Réunion après décapage - Ajustement stratégie avec SRA  Fin semaine CR hebdomadaire pour MO et SRA	MO Chef de projet Arch SRA Chef de projet Arch
6	Fouille		Réunion hebdomadaire suivi  Fin semaine CR hebdomadaire pour MO et SRA	MO Chef de projet Arch Chef de projet Arch
11 à 12	Remise en état		Réunion de fin de chantier Signature du PV de fin de chantier  Repli logistique et remise en état	MO Chef de projet Arch SRA Sous-traitant

\* Le Service régional de l'Archéologie peut exercer son contrôle à tout moment.

- Après la fouille
  - Un mois après la fin de la fouille :
    - Réunion de cadrage post-fouille (SRA, Archeodunum)
  - Chaque mois : compte-rendu au MO et au SRA
  - 24 mois maximum après le démarrage de la phase terrain : remise au SRA du rapport, de la documentation et du mobilier (fin officielle du marché)

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

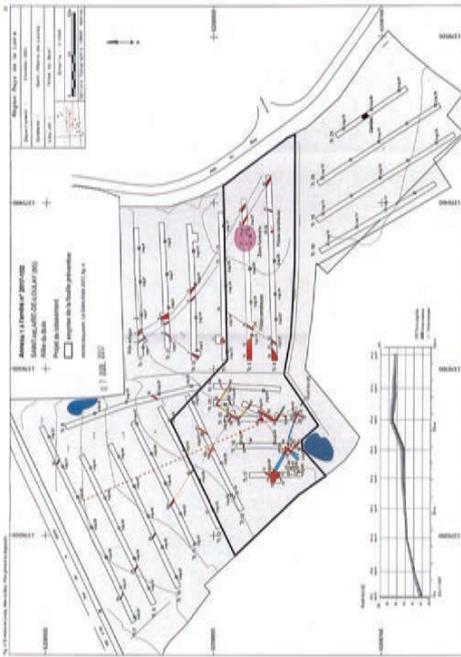


Fig. 1 : Plan figurant les zones de fouilles archéologiques annexé à l'arrêté préfectoral n°2017-152 du 7 avril 2017



Fig. 2 : Localisation de l'intervention sur un fond de carte IGN à l'échelle 1/25 000<sup>e</sup> - fond de carte : géoportail.fr

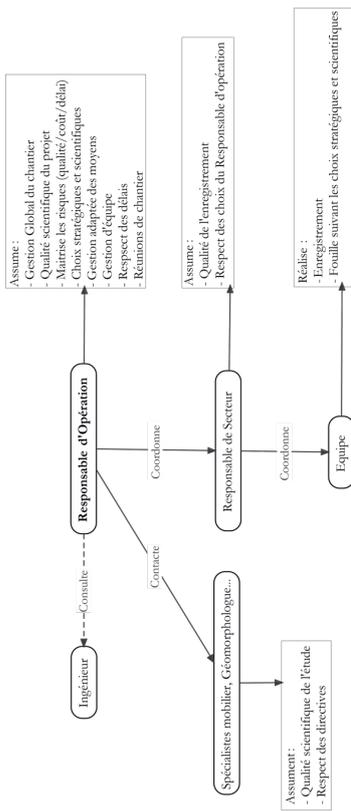
Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

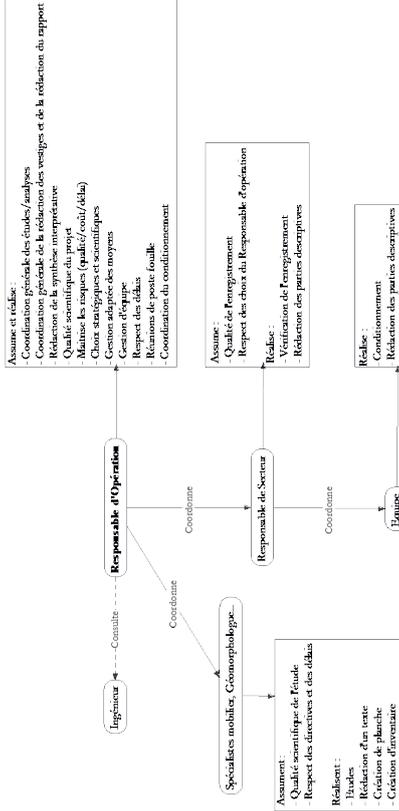
Tel. +33(0)2 28 22 30 89

2. Organigramme du projet

- Durant la fouille :



- Pendant la phase d'étude :



Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

3. Calendrier prévisionnel

La durée du marché est fixée à **26 mois** afin de répondre aux demandes du cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral 2017-152 du 7 avril 2017.

Cette durée comprend 5 phases :

- ❖ Préparation de l'opération (Hors délais d'exécution) : 10 jours ouvrés (PSI art. 4)
- ❖ Décapage mécanique pour atteindre le toit des vestiges : 6 jours ouvrés (PSI art. 5.)
- ❖ Fouille archéologie tranche ferme : 30 jours ouvrés (PSI art. 6)
- ❖ Remise en état et repli : 10 jours ouvrés (PSI art. 7)
- ❖ Réalisation du rapport final d'opération : 24 mois (PSI art 8)

Compte-tenu des disponibilités de notre équipe scientifique et des délais administratifs d'instruction du dossier (1 mois pour produire un avis motivé et un mois maximum pour produire l'autorisation de fouille), la société ARCHEODUNUM SAS est en mesure de débiter le décapage mécanique le **22 janvier 2018**, sous couvert de l'obtention de l'autorisation de fouille à cette date, et après signature du PV de démarrage de chantier. Dans ce cadre, la période de préparation débiterait le **8 janvier 2018**.

Nous proposons que le décapage mécanique se déroule sur une période de **6 jours ouvrés**. La fouille archéologique débitera en parallèle du décapage pour une durée de **30 jours ouvrés**. L'équipe scientifique sera composée de **5 à 6 personnes**, dont le responsable d'opération et son adjoint.

Selon ce calendrier, la fin de la fouille peut être envisagée pour le **2 mars 2018** et une libération définitive des terrains (après repli et remblaiement) le **16 mars 2018** au plus tard (**voir Annexe 4**).

**Nous rappelons toutefois que ce calendrier prévisionnel est contingenté par les délais d'instruction du dossier par les services de l'État.**

4. Préparation de l'opération

4.1. Prestations et moyens

La phase de préparation, hors délais d'exécution, couvrira **une période d'environ 10 jours ouvrés**. Elle comprendra la réalisation des travaux suivants (**6 jours/homme**) :

- ❖ Démarches administratives (DICT, rédaction du PPSPS...);
- ❖ Reconnaissance du terrain et de ses contraintes;
- ❖ Installation de la base de vie;
- ❖ Piquetage des emprises;

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes  
Tel. +33(0)2 28 22 30 89

- ❖ Préparation scientifique de l'intervention ;
- ❖ Mobilisation des effectifs.

#### 4.2. Installations de chantier

Notre proposition repose sur l'installation de la base de vie durant la période de préparation pour une durée de **30 jours ouvrés**, au nord de la zone est, à proximité de « l'Allée du Bois » :

- ❖ **Installation** : préalablement à la mise en place de la base de vie, une plate-forme en concassé de 150 m<sup>2</sup> sera aménagée sur la parcelle. Cette plate-forme accueillera la base de vie, les parkings engins et véhicules légers ainsi qu'une zone d'entretien des engins (voir plan ci-dessous).
- ❖ **Composition** : la base de vie sera composée d'un bureau, d'un réfectoire, de deux vestiaires ou d'un vestiaire séparé, d'un container et de toilettes autonomes. L'ensemble sera raccordé électriquement au réseau si possible ou raccordé à un générateur ;
- ❖ **Mise en sécurité** : l'entrée du site pourra être clôturée par un système de grille de type héras, avec panneau indicateur de chantier en cours interdit au public.



Fig. 3 : Accès et implantation de base de vie proposés

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89



Fig. 4 : Plan des zones de stockage proposées et des cheminements des engins

#### 5. Le décapage mécanique pour atteindre le toit des vestiges

##### 5.1. Données techniques

Le décapage initial a pour objectif de retirer, sur l'ensemble de l'emprise prescrite (soit 10 200 m<sup>2</sup>) toutes les terres de recouvrement jusqu'à atteindre le toit des vestiges. Une analyse plus précise des pièces laisse à penser que la zone prescrite couvre en réalité une surface de 11 200 m<sup>2</sup>. Le plan du projet montre des zones de **haies à conserver**. Ces zones représentent une surface non accessible d'environ 1 000 m<sup>2</sup> si l'on se base sur le diagnostic. Aucun enlèvement de haie n'est prévu.

Le recouvrement est estimé

- Par le SRA de 0,25 m à 0,30 m en allant jusqu'à 1 m par endroit
- Par l'INRAP de 0,25 m de terre végétale et apparaissant dans un niveau limono-sableux beige de 0,30 m

La lecture approfondie du rapport de diagnostic avec analyse des éléments iconographiques montre un recouvrement d'une épaisseur moyenne comprise entre 0,35 m et 0,40 m

D'après ces éléments le volume total de terres à décapier initialement a été estimé à **4 080 m<sup>3</sup>** (voir notes de calcul dans tableau ci-contre). Le rendement moyen envisagé pour la réalisation de ce décapage est estimé à **350 m<sup>3</sup>** par jour et par pelle mécanique.

ZONE	Superficie moyennes de recouvrement (m <sup>2</sup> )	Epaisseur moyennes de recouvrement	Estimation m <sup>3</sup> (non foisonné)
A	10 200	0,40	4 080

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

5.2. Aspects méthodologiques

Le décapage sera effectué en évacuant les terres par tracto-benne. Il débutera en deux ateliers. Un atelier sera dédié à la zone située à l'ouest de la haie, pendant que le second débutera la zone située à l'est de la haie.

Le décapage sera réalisé ici à l'aide de deux pelles mécaniques chenillées de 20 tonnes équipées de **godets de curage de 3 m de large**, chacune placée sous la surveillance d'archéologues. Il sera réalisé par passes successives jusqu'à atteindre le toit des vestiges. Les vestiges identifiés à l'issue du décapage seront marqués dès leur mise au jour à l'aide de traceurs fluo, et rapidement numérotés et étiquetés.

5.3. Gestion des stocks

L'évacuation des déblais et la gestion des stocks seront réalisées en périphérie immédiate des deux secteurs (**fig. 4**). Les terres seront triées et disposées en merlon le long de l'emprise afin de clôturer la zone de fouille. Un panneau de signalisation d'interdiction au public ainsi qu'une clôture souple de chantier orange viendront compléter ce dispositif.

5.4. Moyens mécaniques

Les moyens mécaniques se composeront de 2 pelles mécaniques de 20 tonnes durant 6 jours accompagnés de 4 tracto-bennes pour le décapage et le stockage des terres (cadence moyenne : 350 m<sup>3</sup> par jour et par pelle décapante) ; les engins d'évacuation utiliseront un couloir défini lors du décapage afin de réduire l'impact des ornières sur les potentiels vestiges.

Janvier-18						
Semaine 3			Semaine 4			
15	16	17	18	19	22	23
24	25	26				
2 pelles mécaniques pour le décapage + 4 tracteurs pour gestion stock						

Type d'engin	Nombre de jours engins
Pelles mécaniques	12
Tracto-bennes	24

Proposition de planning de décapage et total des moyens mécaniques engagés

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

6. La fouille archéologique

6.1. Contexte géographique et archéologique

La Carte Archéologique du Service régional de l'Archéologie recense une trentaine de découvertes sur et autour de la commune de Saint-Hilaire-De-Loulay ; s'étalant de la préhistoire à l'époque moderne. Aucune opération récente.

- Plusieurs indices d'occupation **préhistoriques** ont été recensés sur la commune avec notamment au plus proche du site, au nord-ouest, au lieu-dit « La Richardière » un dépôt de haches polies dont une hache à boutons (Gouraud 2007).
- La **Protohistoire** est quant à elle représentée par un enclos du deuxième âge du Fer au lieu-dit Les Landes de Roussais, à environ 2 km au nord.
- Pour l'époque **gallo-romaine**, peu d'éléments ont été mis au jour. Il s'agit essentiellement de la voie dite de Nantes à Saintes, présente au sud-ouest du site à environ 2 km à vol d'oiseau ainsi qu'un « cimetière gallo-romain » dans lequel aurait été trouvée une urne cinéraire en verre et divers autres récipients (Provost, Hiernard et al., 1996) à environ 3 km au nord-est.
- Autour du site concerné, ce sont essentiellement des **occupations médiévales** qui sont recensées avec des maisons nobles. La plus importante, celle de l'Escomerie, serait représentative d'une petite seigneurie (Pétorin, 1997). En effet, différents éléments associés, tels un pigeonnier, un moulin et gué sur la Maine, chemin creux, vivier empierré évoquent un domaine d'une relative importance. Nous avons également la maison noble de la Peinerie attestée dès 1407 et celle de La Lande dès 1270 (Aillery 1895, Raignac 1993) pour ne pas toutes les citer. L'église Saint Hilaire est mentionnée pour la première fois en 1126.

6.2. Les apports du diagnostic

L'opération de diagnostic, conduite par Maud Le Saint Allain, à l'« Allée du Bois » sur la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay (85), a concerné 5 307 m<sup>2</sup> sur une surface prescrite de 41 569 m<sup>2</sup>. Deux occupations superposées ont été repérées, une protohistorique et une autre antique.

La période protohistorique est représentée par un enclos conservé sur plus de 1,20 m de profondeur qui semble délimiter des aménagements bâtis sur trous de poteaux. D'après le mobilier céramique, sa création daterait de La Tène C2-D1. Deux fosses d'extraction seraient également à rattacher à cet état.

La période antique représente l'occupation principale. L'enclos précédent est doublé dès la fin du I<sup>er</sup> s.-II<sup>e</sup> s. Deux autres enclos ont également été repérés dont le tracé semble interrompu : un premier d'environ 1,50 m de large pour 0,90 m de profondeur et un second moins important de 0,50 m de largeur pour 0,40 m de profondeur. Vers l'ouest un système parcellaire complexe, associant système orthornormé et curviligne a été repéré.

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

Un axe de circulation orienté nord-ouest / sud-est, suivi sur une longueur de 126 mètres est également présent à l'est de l'emprise. Cette voie, creusée sur 0,40 m de profondeur, mesure 3,50 m de large et est bordée d'un fossé latéral. Sa création daterait du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Le long de ce chemin, huit fosses cendreuse semblent composer une aire funéraire. Aucun ossements n'a été retrouvé mais un tamisage des sédiments a permis de mettre au jour des clous de chaussures. Une fosse cendreuse quadrangulaire, située plus à l'ouest, au niveau de l'enclos domestique, a également été interprétée comme fosse-bûcher. Aucune esquisse osseuse ou mobilier spécifiques n'a été retrouvé, cette hypothèse reste donc à vérifier.

L'emprise du chantier de fouille, retenue dans l'arrêté de prescription est centrée sur ces vestiges et recouvre une superficie de 10 200 m<sup>2</sup>.

### 6.3. Rappel des objectifs de la fouille

L'analyse du gisement devra amener une réflexion générale sur l'occupation du territoire, à une plus large échelle, et permettra de recueillir des données sur la nature des implantations dans le secteur proche

Les objectifs de cette intervention archéologique ont été fixés par le Service régional de l'Archéologie de la région Pays de Loire dans le cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral n°2017-152 portant prescription de fouilles archéologiques préventives. Nous rappellerons ici les objectifs de cette intervention.

- Etudier les conditions initiales d'implantation des deux sites superposés (géographie, géologie, topographie)
- Etudier la taphonomie des deux sites et de leurs vestiges respectifs
- Dégager et étudier des ensembles structurellement cohérents
- Etablir la chronologie relative et absolue des deux occupations superposées et leur phasage
- Percevoir les unités fonctionnelles en précisant au mieux le contexte chronoculturel auxquelles elles appartiennent
- Préciser le statut économique de l'occupation à partir des ensembles mobiliers

La fouille devra permettre de **dégager l'organisation générale des vestiges par période**. Il s'agira de bien identifier la façon dont est structuré le site. De fait, l'ensemble des structures en creux devra être fouillé manuellement par moitié, afin de comprendre au mieux les dynamiques de creusement et de comblement des structures. Lors de cette fouille, tous les artefacts archéologiques seront récoltés et étudiés pour comprendre au mieux l'insertion chrono-culturelle des ensembles dégagés et leur vocation fonctionnelle. Cette démarche doit permettre de comprendre l'ensemble du site, son organisation interne et les possibles spécialisations des espaces (habitation, zone de stockage, production, élevage, artisanats...). Il s'agira également d'établir un **phasage des différents ensembles** mis au jour et d'identifier les **différentes phases du site jusqu'à son abandon**.

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

Afin de remplir ces objectifs, un récolement et une consultation des découvertes récentes et des ouvrages en rapport avec les occupations de l'âge du Fer et de la période gallo-romaine en Pays de Loire et plus précisément en Vendée seront réalisés en amont de l'opération.

### Bibliographie sommaire :

**Bernard** 1996 : BERNARD (E.) et al. - « Carte Archéologique de la Gaule. La Vendée (85) », Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996.

**Guillier** 2004 : GUILLIER (G.) - « Un petit habitat ouvert de l'Âge du Fer à La Dugene, commune de La Gaubretière (Vendée) », in Revue archéologique de l'ouest, 21, 2004, pp. 55-61.

**Hervé-Monteil** 2011 : HERVE-MONTEIL (M.-H) - « La Guyonnière (Vendée)- le Gardou ». Rapport final d'opération d'archéologie préventive, SRA Pays de la Loire. Inrap Grand Ouest, 2015.

**Lefils**, 2015 : LEFIS (M.) - « Les Clouzeaux (Vendée) « ZAC de la Landette » ». Rapport final d'opération d'archéologie préventive, SRA Pays de la Loire, Archeodunum, 2015.

**Péan** 2015 : PEAN (E.) - « Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée) « Les Landes de Roussais » ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, SRA Pays de la Loire. Inrap Grand Ouest, 2015

**Simon** 2000 : SIMON (L.) - Le mobilier gallo-romain de l'établissement agricole des Teuilles à Benet (Vendée). Dans : Actes de Congrès de Libourne, 2000. Marseille, SFEAG, 2000, p. 307-334.

**Vialet** 2010 : VIALET (P.) - « Rapport final d'opération de fouille archéologique, Communes de la Mothe-Achard et de la Chapelle-Achard (Vendée), Les Landes, L'ensemble funéraire du Haut-Empire des Landes », Rapport final d'opération, SRA Nantes, INRAP, 2010.

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

#### 6.4. Méthodologie

##### Tranche Ferme

À l'issue du décapage, après nettoyage de l'ensemble des structures apparaissant sur l'emprise de fouille, une levée topographique générale sera réalisée afin de disposer d'un plan d'ensemble des vestiges géo-référencé qui sera tenu à jour durant la totalité de l'opération.

Conformément au cahier des charges, chaque structure sera fouillée manuellement (sauf exception : cf. *infra*) par moitié, le mobilier intégralement prélevé et la documentation enregistrée.

Le mobilier essentiel à la compréhension du site (céramique, faune, *instrumentum...*) sera intégralement prélevé et enregistré par Fait, US et Sondage. Pour les catégories de mobilier plus volumineuses (notamment la TCA et les scories), un échantillonnage pourra être envisagé selon les cas.

Plus précisément, des protocoles spécifiques seront appliqués dans les cas suivants :

##### ❖ Les dépôts de crémation

Les dépôts de crémation et leurs abords feront l'objet d'un nettoyage afin de préciser leur étendue et la présence éventuelle de structures associées. En fonction des types de structures identifiés, les protocoles suivants seront mis en œuvre :

- Dépôts de crémation en pleine terre : l'anthropologue mettra en place un carroyage (maillage à définir suivant l'étendue de la structure) et procédera à une fouille par passes afin de collecter les restes osseux et les autres éléments du dépôt (aménagements, mobilier, graines, etc.) et de les localiser précisément (information spatiale et stratigraphique). Les différentes étapes de la fouille feront l'objet d'un enregistrement (description, relevés, photographies). Les sédiments issus de la fouille seront conservés afin de faire l'objet d'un tamisage pour récupérer l'intégralité des restes osseux, du mobilier et des macro-restes ;
- Dépôt de crémation en urne : le contenant sera prélevé en motte à l'aide de bandes plâtrées ou de cyclododécane, et sera fouillé en laboratoire. Durant cette étape, le même protocole que pour la fouille de dépôts en pleine terre sera appliqué : fouille par passes, localisation des objets, descriptions, relevés photographiques, tamisage des sédiments ...

##### ❖ Les structures en creux

La fouille des structures en creux ponctuelles aura pour principaux objectifs de documenter les plans de bâtiments sur poteaux, de déterminer la fonction des fosses et de préciser la chronologie relative et absolue de ces aménagements. Avant tout, on cherchera dès l'issue du décapage à identifier les éventuels plans de bâtiments afin qu'ils bénéficient d'un traitement rapide, coordonné et homogène. Pour atteindre ces objectifs, le protocole suivant sera adopté pour chaque structure :

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

- *Traitement en plan* : nettoyage, photographie, relevé graphique ;
- *Traitement en coupe* : fouille de la première moitié, photographie(s), relevé(s) graphique(s) ;
- *Documentation* : descriptions morphologique et métrologique, position stratigraphique ;
- *Levée topographique définitive* : levée des points d'axe utilisés pour la réalisation des relevés graphiques (x, y, z) ;
- *Traitement intégral (si nécessaire)* : vidange intégrale de la structure, réalisation de prélèvements sédimentaires, mise à jour de la documentation écrite et graphique.

Dans les cas les plus complexes (aménagements particuliers d'une fosse, bâtiments excavés, dépôt de mobilier, ...), il pourra être envisagé de réaliser une fouille en quarts opposés, voire une fouille en plan avec réalisation d'une coupe cumulative.

##### ❖ Structures en creux linéaires (fig. 5)

La fouille des fossés aura pour principaux objectifs de documenter le plan de possibles enclos et des réseaux de parcellaire, la chronologie relative et absolue de ces aménagements, les dispositifs particuliers, ainsi que les dynamiques de comblement. Pour atteindre ces objectifs, le protocole suivant sera adopté :

- *Relevé en plan* : levée topographique générale de l'emprise des fossés ;
- *Implantation des sondages* : implantation de sondages numérotés (2 m de long environ) sur toute la longueur des fossés ;
- *Traitement des sondages clé* : relevé en plan des intersections, extrémités, excroissances et concentrations de mobilier, puis fouille manuelle ;
- *Traitement linéaire* : fouille (manuelle ou mécanique) d'un sondage sur huit, accompagnée d'une documentation intégrale (photographies, relevés de coupes, éventuellement prélèvements micro-morphologiques et palynologiques) ;
- *Traitement complémentaire* : fouille (manuelle ou mécanique) des sondages situés à proximité d'aménagements contemporains (bâtiment, fosse, puits...) ou jouxtant des sondages ayant livré du mobilier ;
- *Traitement intégral (si nécessaire)* : fouille (mécanique) des derniers segments n'ayant pas été documentés.

La réalisation de coupes longitudinales pourra également permettre de compléter la documentation de ces aménagements, notamment sur les enclos au niveau des entrées supposées. Par ailleurs, les altitudes levées régulièrement au fond des fossés d'enclos permettront d'engager une réflexion sur les flux de circulation des eaux au sein de ces aménagements.

Le mobilier et les prélèvements seront systématiquement prélevés et enregistrés par n° de Fait, d'US et de Sondage. En l'absence de mobilier, on s'attachera à prélever charbons ou graines carbonisées afin de réaliser des analyses 14C.

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

détacher précisément les Unités Stratigraphiques et situer au mieux le mobilier archéologique.

#### ❖ Utilisation du détecteur à métaux

Un détecteur de métaux sera employé durant la durée du décapage et de la fouille. Son utilisation sera faite en concertation et avec l'accord du Service Régional de l'Archéologie. La mise en place de la détection aura deux objectifs :

La recherche de mobilier dans les déblais issus du décapage et de la fouille des structures en creux, notamment celles qui pourraient faire l'objet d'un traitement partiellement mécanisé (silos par exemple). L'enjeu est de récolter au maximum le mobilier métallique, qui s'avère très utile pour une meilleure caractérisation du site en termes de statut (*Instrumentum*) et de fonction (outillage, déchets métallurgiques)  
Définir les priorités d'intervention afin d'éviter le pillage en repérant avant fouille la présence de mobilier métallique.

#### ❖ A l'échelle du site

Ce traitement individuel de chaque structure archéologique s'accompagnera d'observations à l'échelle du site :

1. Traitement en plan : identification des éventuels « bâtiments » ou autres séries cohérentes d'aménagements, afin de leur faire bénéficier d'un traitement cohérent et coordonné ;
2. Traitement en coupe : réalisation de logs stratigraphiques afin de documenter l'histoire géomorphologique du site.

#### ❖ Utilisation de pelle mécanique

Une mini-pelle mécanique de 8 tonnes sera sollicitée dans les cas suivants :

- Décapages complémentaires ;
- Fouille de structures volumineuses ;
- Fouille de certains segments de fossé
- Vidange intégrale de certaines structures

L'utilisation de la mini-pelle sera **systématiquement soumise à l'accord du Service régionale de l'archéologie** et sera toujours employée en **assistance de la fouille manuelle**.

#### ❖ Tri et tamisage

Des tests de tamisage à l'eau seront effectués dès le début du traitement des structures afin de reconnaître le potentiel des sédiments pour la conservation et la préservation d'éléments pertinents pour l'analyse paléo-environnementale (graines, pollen, microfaune). Outre cet aspect, le tamisage peut permettre d'identifier des artefacts

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes  
6 impasse de Belgique  
44300 Nantes  
Tel. +33(0)2 28 22 30 89

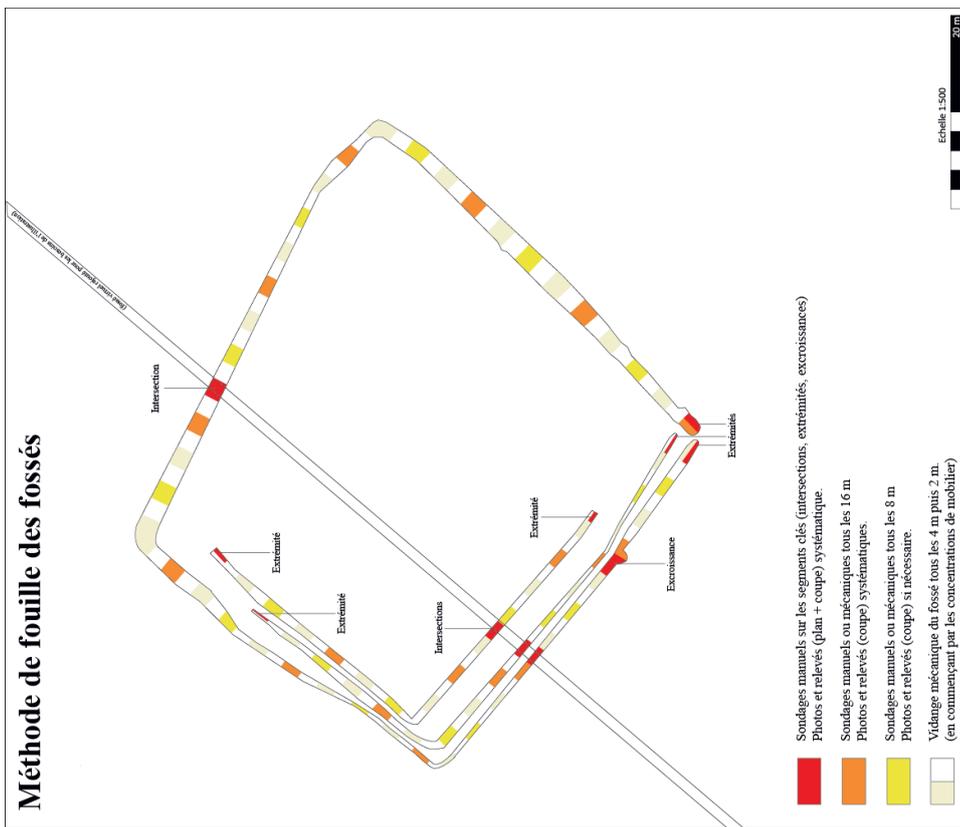


Fig. 5 : Proposition de méthode de traitement de fossés d'enclos ou de fossés linéaires

#### ❖ Réseau Viaire

Plusieurs coupes stratigraphiques seront réalisées dans ces installations. Les intersections avec d'autres structures archéologiques feront l'objet d'une attention particulière (fouille manuelle) en vue de percevoir les liens stratigraphiques et de comprendre la stratégie d'implantation sur le site. Les éventuels niveaux archéologiques conservés en lien avec la voie (fossés bordiers, trou de poteau ...) pourront faire l'objet d'une fouille plus fine, pour

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes  
6 impasse de Belgique  
44300 Nantes  
Tel. +33(0)2 28 22 30 89

difficilement repérables lors de la fouille (perle, vertèbres de poissons...) mais pertinents pour la connaissance des faciès culturels.

Selon les résultats des premiers tests de tri et de tamisage durant la fouille, un choix sera réalisé par le responsable d'opération, en concertation avec le service régional de l'archéologie, pour le choix des sédiments à conserver pour analyse en post-fouille lors de la vidange des structures.

Le **tamisage** pourra être effectué au cours de la phase de fouille dans les locaux d'Archeodunum. Un prélèvement de dix litres sera effectué dans les fosses et structures archéologiques particulières (structure métallurgiques ou foyères) dans les sondages des fossés, ayant livré un comblement carbonneux. Chaque prélèvement sera stocké dans un seau de dix litres hermétique pour éviter toute contamination. Le protocole de tamisage a été mis en place par une carpologue, protocole également validé par une archéozoologue : il s'effectue en deux étapes, la première consiste à réaliser un test sur un litre de prélèvement pour déterminer s'il est positif (graine et/ou faune), à l'aide d'une colonne de deux tamis : un de 2 mm et un de 500 microns. Dans le cas où le test est positif, l'ensemble du seau sera tamisé. Les refus de tamis seront ensuite mis en sac et inventoriés.

#### ❖ *Géomorphologie*

Durant la fouille, l'intervention d'un géomorphologue est prévue. En concertation avec le Responsable d'Opération, et suivant une méthodologie adaptée (tranchées, sondages ponctuels), il donnera les éléments de compréhension des phénomènes de recouvrement et d'érosion qui ont affecté les terrains concernés par la fouille.

La fouille manuelle et mécanique des fossés, ainsi que le relevé précis des coupes suivant une démarche géomorphologique permettront d'expliquer l'évolution du remplissage de ces derniers. La topographie de l'ensemble du site pourra être modélisée et compilée avec la répartition des différentes Unités Stratigraphiques. Cette approche sera en mesure d'expliquer les variations d'épaisseur des couches suivant sa localisation au sein du site, ainsi que développer les problématiques de comblement, de phases de curage et de présence possible d'un talus. Ce principe a déjà été expérimenté avec l'aide du géomorphologue, le résultat étant concluant en termes de compréhension du pendage topographique de la zone par rapport à la situation des différents complements.

#### **Tranche conditionnelle 1**

##### ❖ *Paléo-environnement*

Dans le cas de dépôts favorables à la conservation du pollen, des prélèvements pour analyses palynologiques sont envisagés. Ces analyses permettent de restituer l'environnement végétal du site lors de son occupation, mais également l'impact et l'importance des activités anthropiques pratiquées (céréaliculture, prairies de fauche, élevage). Ces données peuvent être confrontées à celles obtenues pour l'étude d'autres restes végétaux conservés dans les structures archéologiques (graines carbonisées, charbons de bois).

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

#### **Tranche conditionnelle 3**

##### ❖ *Micromorphologie*

L'étude micromorphologique est prévue sous forme de tranche conditionnelle. Les prélèvements utiles à la création de lames minces seront définis par notre micromorphologue et soumis à l'avis du Service régional de l'Archéologie.

##### ❖ *Gestion des intempéries*

En fonction du type d'intempéries (durée et/ou intensité) les méthodes et solutions mise en œuvre seront adaptées afin de garantir les délais de réalisation du projet.

Les solutions techniques mises en place peuvent être de plusieurs ordres :

- Abris mobiles de chantiers permettant de limiter une perte de productivité
  - Enregistrement direct des structures découvertes (photographie, numérotation) afin de ne pas perdre de données
  - Protection des vestiges à l'aide de bâches
  - Evacuation de l'eau à l'aide de motopompe
- Les solutions organisationnelles sont aussi possibles :
- Mécanisation ponctuelle (en cas de gel notamment), où il restera possible de traiter les sondages mécaniques dans les structures de type fossés ou fosses
  - Avancement de la phase d'étude, le mobilier pourra ainsi être traité, les documents mis au net... Permettant aussi d'affiner la stratégie de fouille
  - Renfort de l'équipe pour compenser les interruptions

##### 6.5. *Documentation et enregistrement (annexe 5)*

Les données acquises durant la fouille seront enregistrées sur **tablette numérique** dans des fiches adaptées. Le recours aux tablettes permet d'optimiser l'enregistrement, sur le plan qualitatif (paramètres de saisie normalisés, sécurisation) et quantitatif (gain de temps en phase de post-fouille). Les fiches permettent de renseigner chaque structure suivant des critères définis (dimensions, altitude, type de sédiment du comblement, localisation, description précise, relations stratigraphiques, présence de mobilier, etc.). Lors du travail de post-fouille, les fiches sont révisées et intégrées dans une base de données relationnelle. Les données sont également spatialisées à l'aide d'un Système d'Information Géographique réalisé à l'échelle du site. Elles servent à la rédaction du rapport, pour la description et l'interprétation des vestiges.

Les structures feront l'objet de **relevés topographiques** (Station Totale), et de **relevés graphiques** (plan et coupe au 1/20e, ou au 1/10e et 1/50e suivant les dimensions de la structure). Les coupes géomorphologiques ou stratigraphiques feront également l'objet d'un relevé.

L'ensemble des plans de détail sera intégré au plan général des vestiges. Les coupes serviront à la compréhension de chacune des structures : nature (fossé, fosse, mur, négatif de poteau, foyer, dépotoir, etc.), type de comblement (dépotoir, stockage, comblement naturel), mode de construction. Les coupes serviront également à

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

l'identification des phases d'occupation, depuis l'implantation jusqu'à l'abandon (couches liées à l'occupation, sols, remblais, couches de démolition, de destruction, d'abandon, etc.).

Chaque structure ou ensemble sera également documenté par des **photographies** générales et de détail (plan et coupe). Leur inventaire détaillé sera fourni dans le rapport d'opération. Des méthodes de photogrammétrie seront mises en œuvre sur des structures complexes, afin d'en faciliter la prise de documentation graphique, et dans la perspective de modélisations tridimensionnelles.

#### 6.6. Gestion du mobilier

En ce qui concerne le **mobilier**, il sera collecté, conditionné et étiqueté par unité stratigraphique et/ou par fait archéologique. Il sera trié par catégorie. Il sera régulièrement rapatrié vers la base de déploiement de l'équipe (Archeodunum SAS, 6 impasse de Belgique, 44300 Nantes) où il sera nettoyé, étudié et conditionné définitivement par un gestionnaire de mobilier durant la fouille.

La mise en place d'un carroyage pourra être envisagée pour le prélèvement du mobilier mis au jour sur les éventuels niveaux de sol. Les objets isolés (monnaies, objets métalliques, faune en connexion anatomique, céramiques écrasées en place...) seront géo-référencés par un point topographique.

#### 6.7. Moyens humains

En projection sur l'emprise prescrite et à titre estimatif, les résultats du diagnostic permettent d'envisager la typologie et les quantités de vestiges suivants :

Type de vestige	Quantité (ordre de grandeur)
Trous de poteau	90-150
Fosses	20 à 25
Fossés	500 à 550 m linéaires
Crémation	15
Voie	Env. 70 m linéaire

Les moyens proposés sont réputés traiter ce type de structures dans les proportions présentées.

L'équipe sera composée d'un responsable d'opération, d'un responsable adjoint et de 3 à 4 techniciens dont un technicien anthropologue (CV en annexe). D'autres membres viendront renforcer l'équipe ponctuellement : géomorphologue et autres spécialistes si nécessaire. Ils pourront également être associés aux réunions de chantier, si leur présence s'avère nécessaire à la définition de la stratégie de fouille.

Au sein de la société Archeodunum SAS, il existe des référents scientifiques pour chaque période chronologique. Ils sont susceptibles d'intervenir, en **soutien** au responsable d'opération et aux responsables de secteur, à tout moment de la préparation, de la fouille et de la post-fouille, afin d'assurer la **qualité scientifique** du rapport final

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

d'opération. Ils peuvent soit être sollicités par le responsable d'opération, soit intervenir de leur propre chef.

Cette phase sera réalisée pendant **30 jours ouvrés** (décapage compris), avec une équipe de **5 à 6 personnes** en moyenne (CV et avis CIRA en annexe), pour un total de **158 jours/homme**, répartis de la manière suivante :

#### Tranche ferme

- ❖ Décapage : 12 jours/homme répartis sur 6 jours ouvrés ;
- ❖ Fouille des vestiges : 146 jours/homme répartis sur 30 jours ouvrés.

L'équipe se compose de :

- ❖ Une Responsable d'opération antiquisante : **Adélaïde HERSANT** ;
- ❖ Une Responsable adjoint protohistorienne : **Laëtitia CURE** ;
- ❖ L'équivalent de 4 postes de techniciens dont un anthropologue de terrain.

Intervenants ponctuels :

- Géomorphologue : **Geoffrey LEBLÉ** ;
- Ingénieur scientifique spécialiste de la Protohistoire : **Bertrand BONAVENTURE**

Spécialistes (intervention si nécessaire) :

- Céramologue
- Protohistorien : **Chloé POIRIER-COUTANSAIS** ;
- Antiquité : **Lola TRIN-LACOMBE** ;

#### Tranche conditionnelle 2 :

- ❖ Fouille des fosses à incinération dans le cas d'un nombre supérieur de 25% au nombre attendu, soit à partir de 16 : 0,5 jour/homme par structure pleine terre, une limite maximale de **20 incinérations complémentaires** est proposée.

#### 6.8. Mécanisation des fouilles

Afin d'optimiser l'intervention de l'équipe scientifique, 1 mini-pelle de 8/10 tonnes interviendra en assistance au travail manuel durant **20 jours**.

#### 6.9. Réunions de chantier et journal de chantier

Des réunions de chantier seront régulièrement fixées, faisant intervenir le maître d'ouvrage, le SRA et l'opérateur. Au moins trois réunions seront réalisées : à la fin du

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

décapage, au cours de la fouille, à la signature du PV de fin de chantier.

De même, le responsable d'opération informera chaque semaine, par un compte-rendu écrit, le Conservateur régional de l'archéologie et le maître d'ouvrage du déroulement de l'opération et de l'avancée du chantier, en signalant systématiquement les travaux réalisés dans la semaine, les découvertes remarquables, les délais d'exécution des travaux et les éventuels problèmes pouvant impacter le calendrier de l'opération. Ce compte-rendu hebdomadaire sera accompagné du plan masse actualisé et, si nécessaires, de photographies illustrant le propos. Il sera transmis conjointement au maître d'ouvrage, à l'assistant à maîtrise d'ouvrage et au Service régional de l'Archéologie.

#### 7. Remise en état

A l'issue de l'opération, les terres seront remises en place de la manière suivante :

- Remblaiement par couches successives de 20 cm maxi compactées (sans obtention d'objectif de compacité) puis remise en place de la terre végétale
- Les installations de chantier seront évacuées et les déchets déposés dans les installations de traitement appropriées. Le concassé utilisé pour la plate-forme sera déposé et évacué. La remise en état du terrain sera réalisée dès la fin de la fouille archéologique entre le 26 février et le 9 mars 2018.

#### 8. La post-Fouille (La phase de traitement des données)

##### 8.1. Consolidation des données

Les données enregistrées dans la base de données seront vérifiées, que ce soit en termes de fond (cohérence, interprétation ...) ou de forme (orthographe, syntaxe...). Les relevés seront également vérifiés (points topographiques, altitudes, numérotations ...) et intégralement mis au net sous le logiciel Adobe Illustrator pour ensuite intégrer le plan masse. Si nécessaire, un SIG sera mis en place pour faciliter le traitement des données.

##### 8.2. Traitement du mobilier et des prélèvements

Le mobilier archéologique (céramique, faune, lithique...) sera lavé, séché, **conditionné selon les normes éditées par le SRA et inventorié** avant d'être réparti entre les différents spécialistes. Après sélection, les prélèvements sédimentaires seront tamisés selon un protocole permettant un premier tri des éléments organiques (flottation + tamisage classique). En fonction des résultats de ce tamisage, plusieurs types d'études pourront être envisagés (campologie, anthracologie, malacologie...). Les éventuels prélèvements destinés à une étude palynologique seront conservés au réfrigérateur jusqu'à l'étude.

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

#### 8.3. Études spécialisées

Les études de mobilier seront réalisées par des spécialistes de chaque catégorie. Le mobilier céramique sera étudié par des céramologues spécialistes des périodes concernées. L'étude comprendra une étude des différents types de céramique en s'appuyant sur la détermination des pâtes, des techniques de fabrication et des traitements de surface et décors. La céramique issue de chaque unité



stratigraphique et chaque structure fera l'objet d'un comptage détaillé qui recense le nombre de fragments, le nombre de formes (bords, fonds, anses) par type de céramique. Les vases les plus significatifs seront, après remontage si nécessaire, dessinés. La faune sera également systématiquement inventoriée (identification des espèces, poids des restes et nombre de restes). En fonction des quantités mises au jour, une étude plus poussée pourra être mise en œuvre (âges d'abatage, état sanitaire des animaux, consommation carnée...). Les monnaies et le petit mobilier feront l'objet d'un inventaire, qui pourra aller jusqu'à l'étude exhaustive si le corpus le permet. Les éléments les plus pertinents seront dessinés ou photographiés. Enfin, l'étude des autres catégories (verre, scories, terres cuites architecturales...) sera envisagée en fonction de la pertinence scientifique des corpus.

#### 8.4. Moyens pour analyses

Le choix des études à réaliser sera déterminé en accord avec le SRA, en fonction de la qualité des échantillons et de la pertinence des problématiques scientifiques. Les moyens engagés pourront être affectés, selon les besoins, aux analyses suivantes :

##### Tranche ferme

- ❖ Datations <sup>14</sup>C (10 datations) ;
- ❖ Provisions pour la stabilisation d'objets métallique et radiographie.

##### Tranche conditionnelle 1 :

- ❖ Autres études paléo-environnementales, en fonction des besoins.

##### Tranche conditionnelle 3 :

- ❖ Etude micro-morphologique avec réalisation de 3 lames minces

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

#### ❖ Études paléo-environnementales

En fonction des potentialités du terrain, des études paléo-environnementales seront engagées, soit sur la base des prélèvements réalisés sur le terrain, soit par le biais d'une intervention de spécialistes pendant la fouille. Ces analyses auront pour objectif la restitution du cadre naturel, des contraintes topographiques ou encore de l'alimentation végétale.

#### ❖ Analyses archéométriques

Des analyses radiocarbone pourront être réalisées pour les structures pas ou mal datées par le mobilier. Ces analyses seront réalisées en priorité sur les ossements, les graines, et éventuellement les charbons de bois après sélection par un anthracologue pour éviter la datation de vieux bois.

#### ❖ Sous-traitance des analyses :

- Les prélèvements pour datation radiocarbone seront confiés au Poznan Radiocarbon Laboratory, ul. Rubież 46, 61-612 Poznan, Pologne.
- Si la présence d'artefacts en bois est attestée, les moyens utiles à leur bonne conservation (stabilisation) et à leur étude seront mis en œuvre. (dendrochronologique, xylogique, palynologique et études des macrorestes végétaux). La stabilisation et la restauration des artefacts en bois sera réalisée par Arc'Antique (Nantes), les datations dendrochronologiques par le laboratoire Dendrotech (Rennes) et les études xylogiques par XyloTree (Saintes). Les études palynologiques et celles des macro-restes végétaux seront réalisées par des spécialistes d'Archeodunum.
- En cas de découverte de mobilier métallique et de tout mobilier demandant un traitement immédiat (bois, métal, matériaux organiques), on recourra à l'intervention du laboratoire Arc'Antique (Nantes) pour réaliser leur prélèvement *in situ* et d'éventuels traitements préliminaires (stabilisation).

#### 8.5. Synthèse scientifique

Sur la base des données enregistrées sur le terrain et consolidées en post-fouille, la synthèse scientifique poursuivra les objectifs suivants :

- ❖ Phasage du site, en fonction des données stratigraphiques et des études de mobilier. Ce phasage permettra de séquencer l'évolution du site et de son organisation, de son origine à son abandon ;
- ❖ Description et analyse des structures, en tâchant de cerner les traits marquants pour chaque phase et les grandes tendances dans l'organisation du site, notamment en termes de fonction des espaces et de leur évolution ;
- ❖ Réalisation d'une synthèse générale, avec mise en contexte géographique et chronologique.

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

#### 8.6. Mise en forme et édition du rapport

Mise en forme et édition du rapport, selon les normes fixées par l'arrêté du 27 septembre 2004 et publiées au Journal Officiel le 14 octobre 2004, et en fonction de recommandations du service régional d'archéologie.

#### 8.7. Moyens humains

La post-fouille sera réalisée pendant une durée de **24 mois**, avec une équipe calibrée en fonction des besoins. Le volume dédié à cette phase sera équivalent à **110 jours/homme**.

#### Affectation des tâches

Type de tâches	Personne(s) affectée(s)
Lavage du mobilier, conditionnement	Technicien à définir
Mise au net des plans et topographie	<b>Laëtitia Cure</b>
Etudes de mobilier et études spécialisées	<b>Chloé Poirier-Coutansais</b> (céramique âge du Fer) <b>Lola Trin-Lacombe</b> (céramique antique) <b>Aurélié Ducreux</b> (petit mobilier) <b>Sylvain Foucras</b> (faune) <b>A définir</b> (technicien anthropologue de terrain) <b>Marie-José Ancel</b> (anthropologue/Crémation) Autres spécialistes selon les besoins
Analyses paléo-environnementales	<b>Geoffrey Leblé</b> : géomorphologie/Micromorphologie <b>Catherine Latour</b> : palynologie <b>Laurie Flottes</b> : archéobotaniste Autres spécialistes selon les besoins
Analyse des données, travail bibliographique et rédaction du rapport	<b>Adélaïde Hersant et Laëtitia Cure</b>
PAO, mise en page du rapport	<b>Sandrine Swal</b>

Dans le détail, la répartition des jours entre les responsables et les spécialistes pourrait être faite de la manière suivante (quantités indicatives sujettes à modification) :

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

**Répartition prévisionnelle – Tranche Ferme**

Etape	Poste	Nb de jours
<b>Coordination/rédaction</b>	Responsable d'opération	25
	Responsable adjoint	10
	Technicien	10
<b>Post-fouille technique et étude</b>	Géomorphologie	5
	Spécialiste Céramologie	50
	Autres études	10
<b>Total</b>		<b>110</b>

**Répartition prévisionnelle – Tranche Conditionnelle 1**

Etape	Poste	Nb de jours
<b>Post-fouille technique et étude</b>	Etude palynologique	10

**Répartition prévisionnelle – Tranche Conditionnelle 2**

Etape	Poste	Nb de jours
<b>Post-fouille technique et étude</b>	Etude anthropologique + conditionnement (1 incinération)	3

**Répartition prévisionnelle – Tranche Conditionnelle 3**

Etape	Poste	Nb de jours
<b>Post-fouille technique et étude</b>	Etude micromorphologique	9

9. Livrables

- ❖ Compte-rendu hebdomadaire durant la fouille et mensuel durant la post-fouille
- ❖ Rapport final d'opération remis au Service régional de l'Archéologie en 8 exemplaires dont un non broché dans un délai de 24 mois
- Le rapport comporte les trois sections spécifiées dans les arrêtés nommés ci-dessus, et est organisé comme suit :
  - **Volume 1 : Texte**
    - Documents administratifs (prescription, cahier des charges, arrêtés, mémoire technique)
    - Présentation de l'aménagement
    - Présentation du contexte géographique et archéologique
    - Rappel des données du diagnostic

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Archeodunum SAS  
Agence de Nantes

6 impasse de Belgique  
44300 Nantes

Tel. +33(0)2 28 22 30 89

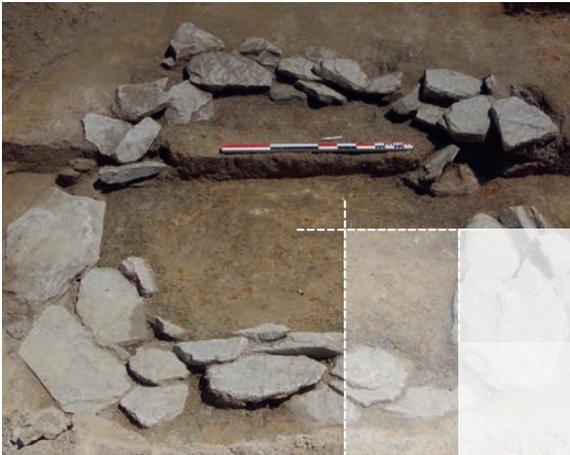
- Présentation des vestiges par période d'occupation (du plus ancien au plus récent)
- Etudes du mobilier et études spécialisées (anthropologie, faune, restes végétaux, etc.)
- Synthèse générale qui reprend l'ensemble des données et les confronte aux connaissances antérieures sur le site et sur l'environnement immédiat et régional
- Bibliographie
- **Volume 2 : Illustrations**
  - Plans généraux des vestiges, plans de détail, coupes, restitutions
  - Dessins du mobilier
- **Volume 3 : Annexes**
  - Inventaire des structures et couches archéologiques
  - Inventaire de la documentation graphique et écrite (fiches, dessins)
  - Inventaire des photographies
  - Inventaire des différents types de mobilier
  - Résultats des analyses
  - Articles de presse ou de publications scientifiques relatifs aux fouilles

L'opérateur transmettra la preuve de dépôt de ce document au Service régional de l'Archéologie.

Il sera remis en huit exemplaires dont un non broché. Une version reproductible informatique au format Adobe Acrobat (format pdf) ainsi que les sources sont également déposées au Service régional de l'Archéologie. Par ailleurs, l'opérateur fournira au maître d'ouvrage l'ensemble des plans et levés topographiques au format DWG.

Le rendu numérique des données principales (emprise de décapage, plan d'ensemble des structures) sera effectué sous la forme de fichiers compatibles avec le format Shape, avec une géométrie polygonale et le Lambert 93 comme système de projection.

2



## Textes et figures

---

› *Textes*





## 1 - PRÉSENTATION

Ce rapport présente les résultats de la fouille réalisée au lieu-dit « Allée du bois », au sud de la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée) (**fig. 1-2**). Cette intervention a eu lieu en amont de l'aménagement d'un lotissement par l'entreprise Consort de Durat. La fouille s'est effectuée suite au diagnostic réalisé par l'Inrap sous la responsabilité de M. Le Saint Allain du 10 au 21 octobre 2016 (Le Saint Allain 2017). Cette fouille prescrite par le Service Régional de l'Archéologie de la région Pays de la Loire, sous l'arrêté préfectoral n° 2017-152 du 07 avril 2017, s'est axée sur la période antique. Le diagnostic avait permis de mettre en évidence deux occupations se superposant partiellement, l'une protohistorique, matérialisée par un enclos quadrangulaire daté de La Tène C2-D1, et l'autre antique, sous la forme d'un enclos doublant l'enclos laténien initial à la fin du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle, de deux autres enclos fossoyés au tracé interrompu situés plus à l'est, ainsi que d'un chemin bordant une aire funéraire. La fouille s'est tenue du 04 juin au 18 juillet 2018 sur une emprise de 10 200 m<sup>2</sup>.

### 1.1. État des connaissances avant l'opération

#### 1.1.1. Contexte géographique et géomorphologique

Cette opération est située dans le nord de la Vendée sur la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay, au nord de Montaigu. Au sud-ouest du bourg, le paysage dans lequel elle s'est déroulée correspond à un paysage bocager traversé par la rivière Maine, du nord vers le sud. La fouille est située au lieu-dit de « l'Allée du Bois », près du hameau de « la Pinelière ». Les parcelles (Section I, 85p, 88p et 355p) sont d'anciennes terres agricoles réservées à l'élevage qui comprennent de nombreuses zones humides. L'altitude moyenne des terrains ne dépasse pas les 45 m NGF.

L'emprise concernée par la présente étude est localisée au sud du Massif armoricain, sur des terrains plissés du Précambrien qui sont recoupés par des granites hercyniens. Les formations métamorphiques les plus anciennes (gneiss à biotite, granite porphyroïdes à deux micas) sont recouvertes par des formations plus récentes d'âge indéterminé (formation sablo-argileuse à graviers et galets), ou par des couvertures plus ou moins épaisses de limons lœssiques (Bambier et al. 1983). Situé sur un interfluve qui borde le versant méridional d'une vallée d'orientation est-ouest, les vestiges archéologiques sont creusés directement dans la formation sablo-argileuse à graviers et galets (**fig. 3**).

#### 1.1.2. Contexte historique et archéologique

Le contexte archéologique de la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay est assez peu connu, seuls une vingtaine de sites sont recensés sur la carte archéologique, allant du Mésolithique aux périodes récentes (**tab. 1** et **fig. 4**). On note cependant l'absence de vestiges de l'âge du Bronze mais aussi que peu

d'interventions préventives ont eu lieu sur cette commune (six opérations). Une analyse complète du contexte archéologique a déjà été menée dans le rapport de diagnostic de M. Le Saint Allain (Le Saint Allain *et al.* 2017), ce paragraphe en reprend les grandes lignes, en y intégrant les nouvelles découvertes faites depuis.

Numéro EA	Commune	Lieu-dit	Nature	Epoque
85 224 0001	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Senard	Amas de débitage	Mésolithique
85 224 0002	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	La Grande Bernerie	Menhir	Néolithique
85 224 0003	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Le Chêne Rond	Enclos	Epoque indéterminée
85 224 0004	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Les Deux Pâtis	Enclos	Epoque indéterminée
85 224 0005	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Le Pont de Senard	Pont	Moyen-Âge
85 224 0006	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	La Petite Buhonnière	Menhir	Néolithique
85 224 0007	LA GUYONNIERE	Le Mesnil	Fosse ; voie	Epoque gallo-romaine
85 224 0008	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	L'Ecornerie, Le Moulin de l'Ecornerie	Moulin à eau ; pigeonnier ; vivier	Moyen-Âge - Epoque contemporaine - Période récente
85 224 0009	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Le Grand Bignon	Enclos et fosse	Epoque indéterminée
85 224 0010	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Le Pâtis Gaucher, Les Marchandes	Voie	Epoque indéterminée
85 224 0011	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	La Pennerie	Maison forte	Moyen-Âge - Epoque moderne - Période récente
85 224 0012	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	La Preuille	Maison forte	Moyen-Âge - Période récente
85 224 0013	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Senard	Amas de débitage	Néolithique
85 224 0014	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Voie Nantes-Saintes	Voie	Epoque gallo-romaine
85 224 0015	VIEILLEVIGNE	Voie Nantes-Saintes ; Pont de la Guerinière	Pont	Epoque indéterminée
85 224 0016	BOUFFERE	Pont de Senard sur la Maine	Pont	Epoque indéterminée
85 224 0017	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	L'Egronnière	Fosse	Epoque indéterminée
85 224 0018	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Les Landes de Roussais	Enclos ; habitat ; trous de poteau	Âge du Fer
85 224 0019	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Eglise de Saint-Hilaire-de-Loulay	Cimetière ; église	Moyen-Âge - Epoque moderne - Période récente
86 224 0020	SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY	Allée du Bois	Système d'enclos ; fosse ; occupation	Âge du Fer - Epoque gallo-romaine
85 107 0005	LA GUYONNIERE	Tournelièvre	Fosse ; voie	Epoque indéterminée
85 142 0002	REMOUILLE	Le Châtelier	Enclos	Epoque indéterminée
85 216 0001	VIEILLEVIGNE	Le Garne	Occupation	Mésolithique
85 216 0002	VIEILLEVIGNE	Le Pâtis	Enclos	Epoque indéterminée
85 216 0003	VIEILLEVIGNE	La Petite Salle	Bâtiment ; habitat ; voie	Epoque gallo-romaine
85 216 0004	VIEILLEVIGNE	La Guerinière	Pont	Epoque indéterminée
85 216 0008	VIEILLEVIGNE	Le Pâtis	Occupation	Epoque gallo-romaine
85 216 0011	VIEILLEVIGNE	Voie Nantes-Saintes	Voie	Epoque gallo-romaine

tab. 1 : Environnement archéologique du site de « l'Allée du Bois » à Saint-Hilaire-de-Loulay.

### » *Le Mésolithique*

L'indice le plus ancien d'une fréquentation humaine du territoire communal correspond à la découverte d'une concentration de mobilier lithique au « Senard » (EA 85 224 0001 – Poissonnier 1997).

### » *Le Néolithique*

Le Néolithique est un peu mieux documenté, mais surtout par des découvertes anciennes, et la plupart du temps par des pièces lithiques. On notera le ramassage de surface du site de « Sénard » (EA 85 224 0013), la herminette de « Maigresouris » (Gouraud, 2007), la hache polie en silex, de « la Margatière », celle en dolérite de « la Babonnière » (collection Mignen du muséum d'histoire naturelle de Nantes) et enfin le dépôt des cinq haches polies de « la Richardière », qui peuvent être rattachées au Néolithique moyen ou final.

Deux menhirs peuvent également être mentionnés pour cette période, celui de la « Grande Bernerie » (EA 85 224 0002) et celui de la « Petite Buhonnière », aujourd'hui détruit (EA 85 224 0006 – Poissonnier, 1997).

### » *L'âge du Fer*

Cette période n'est représentée que par deux indices de site. Une occupation agricole correspondant au site faisant l'objet de notre opération archéologique (« Allée du Bois » – EA 85 224 0020) et une autre aux « Landes de Roussais » (EA 85 224 0018). Cette dernière est identifiée par un enclos enserrant quelques structures en creux, datant de La Tène finale (EA 85 224 0018 – Péan 2015).

### » *L'Antiquité*

Peu d'indices antiques sont à recenser sur la commune. La plupart sont associés à des vestiges liés à la voie Nantes-Saintes : un tronçon de voie entre « la Guérienière et la Maronnière » (EA 85 224 0014), une voie secondaire ou une variante de la voie entre « les Pâtis des Gauchers et l'Espinassière » (EA 85 224 0010) et un pont à « la Guérinière » (EA 85 224 0015). Un indice funéraire est signalé dans la carte archéologique des Gaules (Provost *et al.* 1996). Il s'agit d'une sépulture à incinération localisée au lieu-dit de « la Barillière ». Enfin, les opérations archéologiques préventives permettent d'étoffer un peu ce corpus avec les fouilles de « l'Allée du Bois » et des « Landes de Roussais ». Cette dernière a mis au jour cinq structures de combustions contenant du mobilier antique (EA 85 224 0018) tandis que le site de « l'Allée du Bois », dont ce rapport présente les résultats de l'opération de fouille se rapporte à une occupation agricole datée de La Tène finale au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, en lien avec une petite zone funéraire (crémations du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> siècle de notre ère – EA 85 224 0020).

### » *Le Moyen Âge et la période moderne*

La commune de Saint-Hilaire-de-Loulay possède un certain nombre d'indices de sites médiévaux et modernes. On notera l'église et le cimetière paroissial (EA 85 224 0019), les ponts de « Sénard » et « Sénard sur la Maine » (EA 85 224 0005 et EA 85 224 0016), mentionnés dès le XII<sup>e</sup> siècle, mais aussi quelques maisons nobles construites au XV<sup>e</sup> siècle (Aillery 1895). La carte archéologique mentionne ainsi la maison noble de « l'Ecornerie » (EA 85 224 0008), celle de « la Pennerie » (EA 85 224 0011) et celle de « la Preuille » (EA 85 224 0012), attestée en 1350. À « l'Ecornerie », on notera aussi la présence d'un moulin, d'un pigeonnier et d'un vivier (EA 85 224 0008). On notera aussi quelques maisons nobles, uniquement mentionnées : « la Lande », « la Petite Barillière », « la Grande Barillière », « la Margatière », « le Petit Corbeau », la Mussetière », « la Bougonnière », « la Tégrie » et « la Petite Roulière ».

### » *Les indices de sites indéterminés*

Cinq sites repérés en prospection aérienne sont recensés comme indéterminés. Parmi ces derniers, on notera la présence de trois enclos : « le Chêne Rond », EA 85 224 0003 (un enclos carré), « les Deux Pâtis », EA 85 224 0004 (un enclos rectangulaire) et « le Grand Bignon », EA 85 224 0009 (un enclos circulaire avec une structure en creux). Les deux derniers indices de sites indéterminés sont représentés par des fossés, parallèles au « Mesnil » (EA 85 224 0007) et curvilignes à « l'Egronnière » (EA 85 224 0017).

### 1.1.3. Résultats du diagnostic

L'opération de diagnostic, conduite par Maud Le Saint Allain, à l'« Allée du Bois » sur la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay (85), a concerné 5 307 m<sup>2</sup> sur une surface prescrite de 41 569 m<sup>2</sup>. Deux occupations superposées ont été repérées, une protohistorique et une autre antique (**fig. 5**).

La période protohistorique est représentée par un enclos conservé sur plus de 1,20 m de profondeur qui semble délimiter des aménagements bâtis sur trous de poteau. D'après le mobilier céramique, sa création daterait de La Tène C2-D1. Deux fosses d'extraction seraient également à rattacher à cet état.

La période antique constitue l'occupation principale. L'enclos précédent est doublé dès la fin du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Deux autres enclos ont également été repérés dont le tracé semble interrompu : un premier d'environ 1,50 m de large pour 0,90 m de profondeur et un second moins importants de 0,50 m de largeur pour 0,40 m de profondeur.

Vers l'ouest, un système parcellaire complexe, associant système orthonormé et curviligne a été repéré. Un axe de circulation orienté nord-ouest/sud-est, suivi sur une longueur de 126 mètres est également présent à l'est de l'emprise. Cette voie, creusée sur 0,40 m de profondeur, mesure 3,50 m de large et est bordée d'un fossé latéral. Sa création daterait du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Enfin, le long de ce chemin, huit fosses cendreuses ont été découvertes et semblent composer une aire funéraire. Aucun ossement n'a été retrouvé, mais un tamisage des sédiments a permis de mettre au jour des clous de chaussures. Une fosse cendreuse quadrangulaire, située plus à l'ouest, au niveau de l'enclos domestique, a également été interprétée comme fosse-bûcher. Aucune esquille osseuse ou mobilier spécifique n'a été retrouvé, cette hypothèse reste donc à vérifier.

### 1.1.4. Objectifs de la fouille

Les objectifs de cette intervention archéologique ont été fixés par le Service Régional de l'Archéologie de la région Pays de Loire dans le cahier des charges annexé à l'arrêté préfectoral n° 2017-152 portant prescription de fouilles archéologiques préventives. Cette dernière s'applique sur une superficie de 10 200 m<sup>2</sup>. Nous rappellerons ici les objectifs de cette intervention.

Dans un premier temps, les conditions initiales d'implantation des deux sites superposés sera étudiée (géographie, géologie, topographie), tout comme l'étude de la taphonomie des deux sites et de leurs vestiges respectifs. Après avoir dégagé et étudié des ensembles structurellement cohérents, une chronologie relative et absolue des deux occupations superposées et de leur phasage sera effectuée.

Les unités fonctionnelles seront identifiées en précisant au mieux le contexte chronoculturel auxquelles elles appartiennent. Enfin, le statut économique de l'occupation sera précisé à partir des ensembles mobiliers.

Les vestiges mis au jour pourront permettre de dégager leur organisation générale par période. Il s'agira de bien identifier la façon dont est structuré le site. De fait, l'ensemble des structures en creux

sera fouillé manuellement par moitié, afin de comprendre au mieux les dynamiques de creusement et de comblement des structures. Lors de la fouille, tous les artefacts archéologiques récoltés et étudiés aideront à la compréhension de l'insertion chronoculturelle des ensembles dégagés et leur vocation fonctionnelle. Cette démarche doit permettre de comprendre l'ensemble du site, son organisation interne et les possibles spécialisations des espaces (habitation, zone de stockage, production, élevage, artisanats...). Il s'agira finalement d'établir un phasage des différents ensembles mis au jour et d'identifier les différentes phases du site jusqu'à son abandon.

## 1.2. Méthodologie de l'intervention

### 1.2.1. Méthodologie de terrain

La fouille a été menée sur une surface de 10 200 m<sup>2</sup> prescrite par le Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire. L'équipe est intervenue sur le terrain une journée en janvier et en février puis pendant 33 jours ouvrés (6 jours pour le décapage et 30 jours de fouille), du 04 juin au 18 juillet 2018, et se constituait en moyenne de cinq personnes.

Les méthodes appliquées lors de l'intervention (décapage, fouille, enregistrement, prélèvement, etc.) ont été établies en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie et ont cherché à assurer dans les meilleures conditions la sauvegarde de l'information archéologique dans les délais impartis. Afin de respecter les objectifs fixés par la prescription, les méthodes ont été adaptées et optimisées au cours de l'opération afin de rassembler une documentation complète nous renseignant sur l'ensemble des vestiges découverts à l'issue du décapage.

#### » 1.2.1.1. Le décapage

L'ensemble de la surface prescrite par le Service Régional de l'Archéologie (10 200 m<sup>2</sup>) a fait l'objet d'un décapage mécanique à l'aide de quatre pelles hydrauliques chenillées de 20 tonnes, munies d'un godet lisse de curage d'une largeur de trois mètres. Il a été effectué jusqu'au niveau d'apparition des structures situées sous une hauteur de terre végétale variable, comprise entre 0,35 et 0,40 m. En raison des conditions climatiques peu favorables ayant rendu le terrain très humide, la méthode du jet de pelle a été privilégiée afin de limiter les déplacements destructeurs des engins (deux pelles dédiées au décapage et deux autres aux déblais).

À partir du 16 juillet, et en accord avec le SRA, une minipelle mise à disposition pour la fin du chantier a permis de mécaniser au maximum la fouille des ensembles les moins sensibles et de procéder aux re-décapages successifs.

#### » 1.2.1.2. La fouille

La fouille a été conduite suivant les recommandations du cahier des charges établi par le Service Régional de l'Archéologie. La méthodologie de fouille et de documentation a suivi un protocole identique pour toutes les structures.

Au terme du décapage mécanique, l'ensemble des vestiges ainsi que l'ensemble des anomalies observées ont été marquées au sol et topographiées. Les structures archéologiques sont apparues au contact des US de recouvrement 1001.2, 2001.2 et 3001.2. Elles ont été nettoyées puis photographiées en plan. Elles ont ensuite été relevées au 1/20° ou plus rarement au 1/50° ou au 1/10° et photographiées à

l'aide d'un appareil numérique. Elles ont finalement été fouillées par moitié, et leur coupe a été relevée et photographiée. La majeure partie des structures en creux ayant livré du mobilier a été fouillée de manière exhaustive. De façon générale, la fouille a été réalisée manuellement. L'utilisation d'une pelle mécanique de 8 tonnes a néanmoins été requise notamment pour des re-décapages ponctuels, mais aussi pour le traitement des tronçons de fossés ainsi que pour les fosses de grandes dimensions. Cette méthodologie a parfois été adaptée au cas par cas, en fonction des spécificités de chaque type de structure.

Toutes les structures repérées au décapage ont été testées et fouillées lorsque cela s'avérait être une réelle structure archéologique.

De nombreuses fosses de tailles et de formes variables ont été observées lors du décapage. Une partie s'est avérée être des anomalies naturelles, identifiable la plupart du temps à des chablis dont le remplissage est beaucoup plus hétérogène que celui des structures archéologiques.

#### > *Les fossés*

Leur lisibilité, relativement bonne à l'issue du décapage, a permis de relever leur contour à l'aide d'un tachéomètre. Certains tronçons présentant un intérêt particulier – notamment au niveau des intersections avec d'autres fossés ou d'autres structures – ont été relevés manuellement en plan. Ces emplacements significatifs ont été fouillés par moitié, et le mobilier récolté a été prélevé. Les coupes de ces sondages ont été photographiées et relevées à l'échelle 1/20°. Des coupes longitudinales ont parfois été effectuées afin de mieux cerner les relations stratigraphiques.

Sur le linéaire, les fossés ont été fouillés mécaniquement, les coupes de sondages ont été photographiées et relevées à l'échelle 1/20° afin d'appréhender leur dynamique de remplissage et leurs éventuels liens stratigraphiques. Des prélèvements de sédiment ont été réalisés dans l'unité stratigraphique la plus profonde afin de pratiquer des tests de présence de macrorestes par flottaison et tamisage, dans la plupart des sondages.

Les fossés ont été vidés, à minima à 50 %, à l'aide de la minipelle de manière à les documenter au maximum et de récolter le plus de mobilier possible.

#### > *Les dépôts de crémation*

Les dépôts de crémation et leurs abords ont fait l'objet d'un nettoyage afin de préciser leur étendue et la présence éventuelle de structures associées. En fonction des types de structures identifiés, différents protocoles ont été mis en œuvre. Pour les dépôts de crémation en pleine terre, une fouille par moitié et par passes afin de collecter les restes osseux et les autres éléments du dépôt (aménagements, mobilier, graines, etc.) et de les localiser précisément (information spatiale et stratigraphique) a été effectuée. Les différentes étapes de la fouille ont fait l'objet d'un enregistrement (description, relevés, photographies). Les sédiments issus de la fouille ont été conservés afin de faire l'objet d'un tamisage pour récupérer l'intégralité des restes osseux, du mobilier et des macrorestes. Pour les dépôts de crémation en urne, le contenant a été prélevé en motte et a été fouillé en laboratoire. Durant cette étape, le même protocole que pour la fouille de dépôts en pleine terre a été appliqué : fouille par passes, localisation des objets, descriptions, relevés photographiques, tamisage des sédiments...

#### > *Les puits*

Les puits ont été dégagés en plan et photographiés avant fouille. Ils ont été fouillés, par moitié, jusqu'à environ 1 m de hauteur (remontée des eaux). Lorsque ce palier a été atteint, l'enregistrement a été effectué de même que les prélèvements.

### > *Un détecteur de métaux*

Un détecteur de métaux a été utilisé durant la fouille, en concertation avec le Service Régional de l'Archéologie. Les déblais issus du décapage et de la fouille, notamment dans le cas de structures traitées en partie à l'aide de moyens mécaniques, ont ainsi pu être vérifiés.

#### » *1.2.1.3. Enregistrement et relevés*

Le système d'enregistrement de terrain utilisé est une base de données FileMaker Pro. Les structures ont été numérotées au fur et à mesure de l'avancée de la fouille, en leur attribuant un numéro de fait (F). Ces derniers correspondent aux structures mises au jour : fosses, fossés, foyers à pierres chauffées, etc. Les Unités Stratigraphiques (US) renvoient d'une part aux faits (creusement, comblement, etc.) et d'autre part aux couches dites « sédimentaires » (terrain naturel et recouvrement).

Au cours de la fouille, trois zones ont été attribuées, les zones 1, 2 et 3 (**fig. 6**). Ces dernières ont été créées de manière à simplifier l'enregistrement par tablette. À l'intérieur de ces zones, les faits sont numérotés de 1 à n ; ainsi, chaque fait porte un numéro spécifique, composé de 4 chiffres, et formé du numéro de la zone dans laquelle le fait est observé, suivi immédiatement de trois chiffres (par exemple 1001, pour le premier fait créé de la zone 1). La numérotation des US est, quant à elle, liée à l'inventaire des faits ; chaque US possède un code composé du numéro du fait, auquel s'adjoint un numéro de 1 à n. L'unité stratigraphique 1 du fait F1001 est, par exemple, indiquée 1001.1.

La lecture du terrain et de l'organisation spatiale des structures a été facilitée, durant la durée du chantier, par la réalisation d'un relevé topographique géoréférencé hebdomadaire. Ce plan masse est exposé au 1/750<sup>e</sup>.

Les relevés des structures (plans et coupes) ont été réalisés sur calque millimétré à l'échelle 1/20<sup>e</sup> ou 1/10<sup>e</sup> et 1/50<sup>e</sup> pour certains. Certains relevés, notamment pour les fossés, ont été effectués par l'utilisation du tachéomètre. Des relevés à partir d'orthophotographies ont été réalisés pour les foyers à pierres chauffées, lors de chaque passe, en plus des relevés traditionnels. L'ensemble des vestiges (plans et coupes, vues d'ensemble, détails) a fait l'objet d'une couverture photographique numérique systématique au fur et à mesure de l'avancement de la fouille. Une campagne de photographies par drone a été réalisée au cours de la fouille.

La majeure partie de l'enregistrement de terrain a été effectuée directement sur support numérique à l'aide d'une tablette tactile équipée du logiciel FileMaker pro. Cet enregistrement a concerné les fiches US, Fait, Ensemble, Sondage, Minute et Prélèvement. Chaque dessin a été inventorié instantanément dans le logiciel FileMaker et numéroté de 1 à n. L'inventaire des photographies a été réalisé en post-fouille, en modifiant les métadonnées pour indiquer les données pertinentes (nom du fait, du sondage, etc.) lors de la post-fouille.

Le traitement des données en post-fouille a été réalisé à l'aide de ce même logiciel. Les relevés ont été mis au propre grâce au logiciel Adobe Illustrator CS6. Au total, 298 Faits, 671 US, 15 ensembles, 800 photographies et 81 relevés ont été enregistrés sur la fouille du site de « l'Allée du bois » à Saint-Hilaire-de-Loulay.

#### » *1.2.1.4. Prélèvement et gestion du mobilier*

L'ensemble du mobilier a été prélevé systématiquement depuis la phase de décapage. Il a été conditionné par catégories (céramique, faune, métal, etc.) dans des sacs portant la référence du site et, le cas échéant, les numéros d'ensemble et/ou de fait et/ou d'unité stratigraphique, conformément aux normes établies par le Service Régional de l'Archéologie dans son cahier des charges.

Un prélèvement de dix litres a été effectué dans certaines structures archéologiques, notamment les fossés et les foyers à pierres chauffées. Chaque prélèvement a été stocké dans un seau hermétique pour éviter toute contamination. Le protocole de tamisage a été mis en place par une carpologue, protocole également validé par une archéozoologue : il s'effectue en deux étapes, la première consiste à réaliser un test sur un litre de prélèvement pour déterminer s'il est positif (graine et/ou faune), à l'aide d'une colonne de deux tamis : un de 2 mm et un de 500 microns. Dans le cas où le test est positif, l'ensemble du seau est tamisé. Les refus de tamis ont ensuite été mis en sac et inventoriés.

### 1.2.2. Exploitation des données en post-fouille

L'exploitation des données a été amorcée dès la fin de la fouille, dans la perspective du rapport final d'opération. Elle prend en compte à la fois le traitement des informations concernant les structures archéologiques fouillées, mais également celles qui se rapportent aux études spécialisées. Les descriptions ont été écrites par Adélaïde Hersant et Marc-Antoine Dalmont, sauf mention contraire.

#### » 1.2.2.1. *Plan et DAO*

Les relevés topographiques ont été réalisés sur le terrain par Adélaïde Hersant. Ils ont permis de dresser au fur et à mesure un plan général des vestiges, de localiser les tracés linéaires (fossés), les différentes structures relevées et les coupes réalisées lors de la fouille.

Les relevés de terrain ont été traités sous Adobe Illustrator par Marc-Antoine Dalmont et Charlotte Allemand. Le dessin de mobilier (céramique, métal, verre, etc.) a été réalisé par les auteurs des études, sauf mention contraire.

#### » 1.2.2.2. *Le mobilier*

Le mobilier issu de la fouille a été étudié de façon parallèle au travail de post-fouille. Les résultats ont été mis en relation avec les données sur chaque ensemble et chaque structure, afin d'apporter une information à la fois chronologique (établissement d'un phasage en chronologie absolue) et fonctionnelle. Une fois traité, le mobilier a été conditionné par type, et comporte la numérotation indiquée dans les recommandations du Service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire. Le mobilier est conditionné dans des caisses par types de mobilier (céramique, faune, verre, métal, etc.).

- » le mobilier céramique antique a été étudié par Lola Trin-Lacombe.
- » le mobilier céramique protohistorique a été étudié par Chloé Poirier-Coutansais.
- » le petit mobilier a été étudié par Aurélie Ducreux (métal, petits objets).
- » les incinérations ont été étudiées par Marie-José Ancel.
- » la terre cuite architecturale a été inventoriée par Charlotte Allemand.
- » le verre a été inventorié par Aline Colombier-Gougouzian.
- » les prélèvements carpologiques ont été étudiés par Laurie Flottes.
- » les prélèvements radiocarbones ont été étudiés par International Chemical Analysis (USA).



## 2 - RÉSULTATS

Les vestiges identifiés sont apparus entre 0,35 et 0,40 m sous le niveau actuel (**fig. 7 à 10**). Au total, 298 faits ont été recensés à la suite du décapage, dont 112 annulés après un nettoyage plus fin et ayant été identifiés comme des anomalies de terrain et trois faits techniques pour les US naturelles (**tab. 2-3**). Parmi ces structures, quatre se sont avérées être des chablis et six des drains. Les autres faits correspondent à plusieurs types de structures (fossé, fosse, trous de poteau, incinérations...). Plusieurs sondages ont été réalisés et relevés dans les fossés afin d'appréhender leur dynamique de remplissage et leurs liens stratigraphiques, et d'autres uniquement dans le but de récolter le plus de mobilier possible (**fig. 11-12**).

Type de structure	Nb	%
Structures funéraires	14	4,70%
Drain	6	2,01%
Fossé	43	14,43%
Fosse	25	8,39%
Fosse charbonneuse	6	2,01%
Puits	4	1,34%
Epan dage	1	0,34%
Technique (US naturelles)	3	1,01%
Trou de poteau	80	26,85%
Chablis	4	1,34%
Annulées	112	37,58%
Total	298	100

**Tab. 2 :** Inventaire des structures mises au jour

Fait	Chablis	Drain	Epan dage	Fossé	Fosse	Fosse charbonneuse	Structures funéraires	Puits	Trou de poteau	Annulé
Zone 1	-	-	1	5	11	3	14	-	6	32
Zone 2	2	-	-	15	3	-	-	1	31	50
Zone 3	2	6	-	23	11	3	-	3	43	30

**Tab. 3 :** Nombre et type de structures mises au jour par zone.

Trois grandes phases d'occupation ont pu être déterminées sur le site : une occupation protohistorique, une antique et une moderne/contemporaine (**tab. 4**). En ce qui concerne les occupations protohistorique et antique, les vestiges se répartissent en deux zones : une zone axée sur l'habitat (zones 2-3) et une zone funéraire (zone 1). Elles se retrouvent sur l'ensemble de ces zones, cependant il faut noter que l'occupation protohistorique est assez sporadique, tout comme les éléments concernant les périodes modernes et contemporaines (uniquement en zone 3).

Datation	Nb	%
Protohistoire	8	4,37
Age du Bronze	1	0,55
Age du Fer	4	2,19
Protohistoire indéterminé	3	1,64
Protohistoire / Antiquité	13	7,10
Antique	32	17,49
I <sup>er</sup> s.	8	4,37
I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s.	5	2,73
I <sup>er</sup> - II/III <sup>e</sup> s.	3	1,64
Haut-Empire	4	2,19
Antique indéterminé	12	6,56
Moderne / contemporain	1	0,55
Indéterminée	129	70,49
Total	183	100

Tab. 4 : Répartition chronologique des structures

Les structures seront présentées par grande période chronologique, par zone et par type. Celles n'ayant livré aucun mobilier seront décrites dans la partie « période indéterminée ».

## 2.1. Stratigraphie et problématiques environnementales

Les observations menées sur le terrain concernant les horizons naturels ont été regroupées dans des faits techniques. Étant donné que les vestiges se répartissent sur trois zones, la numérotation rend compte de cette sectorisation. En zone 1, les couches naturelles sont intégrées dans le fait F1001, en zone 2, elles font partie du fait F2001, et en zone 3, elles figurent dans le fait F3001.

D'après les observations menées lors du décapage, la terre végétale (US1001.1/US2001.1/US3001.1) est épaisse de 0,30 à 0,40 m. Ponctuellement, surtout en zone 1, elle repose directement sur une couche de 0,20 à 0,30 m de limon argileux jaune brun très oxydée, compacte et homogène, contenant de rares charbons et de nombreuses pierres (US1001.3). Cette couche possède un caractère colluvial marqué, et vient recouvrir les vestiges archéologiques. Ces derniers s'ouvrent dans tous les secteurs dans un limon sableux gris jaune, meuble et homogène, sans charbons, avec quelques cailloux de quartz présents sous la forme de filons.

Il est à noter que la présence de nombreux blocs décimétriques de gneiss dans certaines structures antiques pourrait être le reflet d'une extraction locale de matériaux. La présence de nombreux autres blocs aux abords de la mare située immédiatement en bordure de fouille, au sud-est de la zone 3, laisse à penser que le gneiss est en effet tout proche (**fig. 13**). Il n'a pas été rencontré lors des sondages profonds, il se situe donc à plus d'1,50 m de la surface.

## 2.2. L'occupation protohistorique

Les vestiges attribuables à la Protohistoire sont peu nombreux. Ils concernent les fossés F1023 et F1072 et la fosse charbonneuse dans la zone 1 et la première phase de l'enclos ENS3007, le bâtiment ENS3011, la concentration ENS3013 et la fosse F3087 en zone 3 (**tab. 5** et **fig. 14**). Ces structures sont, pour la plupart, datables de la période protohistorique au sens large ; néanmoins, le fossé F1072, la fosse F1011, la concentration ENS3013 et la première phase de l'enclos ENS3007 ont pu être datés

avec plus de précision, permettant d'entrevoir une occupation à l'âge du Bronze final, entre la fin du Premier et le début du Second âge du Fer et au Second âge du Fer (La Tène finale).

Fait	Ensemble	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1011	-	Fosse charbonneuse	160	114	16	44,58	210 - 50 av. J.-C.
F1023	-	Fossé	1195	36	8	44,85	protohistorique
F1072	-	Fossé	760	34	8	45,33	Bronze final, phase I ou II
F3012	ENS3007	Fossé	1460	90	82	42,40	140-130 av. J.-C. - 90 av. J.-C. (La Tène finale)
F3027	ENS3013	Trou de poteau	60	66	39	43,83	-
F3028	ENS3013	Trou de poteau	68	66	51	43,72	-
F3045	ENS3007	Fossé	1080	130	48	43,46	La Tène finale - I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F3046	ENS3013	Fosse	158	136	39	43,60	-
F3047	ENS3013	Trou de poteau	66	48	22	43,78	-
F3048	ENS3013	Trou de poteau	78	45	47	43,08	-
F3049	ENS3013	Trou de poteau	72	65	38	43,63	-
F3050	ENS3013	Trou de poteau	56	54	40	43,66	-
F3051	ENS3013	Trou de poteau	58	56	34	43,22	1110 - 910 av. J.-C.
F3055	ENS3007	Fossé	4030	188	112	41,59	seconde moitié I <sup>er</sup> s. av. J.-C. - fin I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F3087	-	Fosse	160	88	74	43,26	protohistorique
F3120	ENS3013	Trou de poteau	52	34	34	43,66	-

tab. 5 : Caractéristiques des structures protohistoriques.

## 2.2.1. La zone 1

### » 2.2.1.1. Les fossés

#### > 2.2.1.1.1. Le fossé F1023

Le fossé F1023 est localisé dans l'angle nord-ouest de la zone 1. De forme curviligne, en arc de cercle, il s'interrompt au sud-ouest et se poursuit sous la berme nord. Il n'a pu être déterminé si cette interruption est volontaire ou simplement due au fort arasement du fossé. Ce fossé a été vu sur une longueur de 11,95 m pour une largeur maximale de 0,68 m (tab. 6 et fig. 15). Il possède une profondeur maximale de 0,08 m (44,85 m NGF) et son pendage n'a pu être déterminé (arasement trop important). L'intégralité du fossé a été curée afin de récolter le plus de mobilier.

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1023	/	1195	SD1001	en cuvette	68	6	44,84	protohistorique
			SD1006	en cuvette	34	8	44,85	

tab. 6 : Caractéristiques du fossé F1023.

Deux sondages ont été réalisés dans ce fossé, du nord au sud : SD1001 et SD1006. Ils ont permis de caractériser le profil de ce fossé : il se présente sous la forme de cuvette. Le remplissage du fossé est composé d'une seule couche, un limon sableux brun hétérogène et compact (1023.2 et 1023.3).

#### Eléments de datation

Des tessons de céramique ont été mis au jour dans le comblement de ce fossé, ils permettent de le dater largement de la période protohistorique (7 NR, 1 NMI – 1 bord).

### > 2.2.1.1.2. Le fossé F1072

Le tracé du fossé F1072 est également curviligne, en forme d'arc de cercle. Il est localisé, dans le quart sud-est de la zone 1, à 2,70 m de la berme sud. Il semble que du côté sud-est, l'interruption de son tracé soit due à l'arasement tandis qu'au sud-ouest, son interruption semble davantage correspondre à son extrémité. Toutefois, au regard de la faible épaisseur conservée, il est difficile de le déterminer avec certitude. Suivi sur une longueur de 7,60 m, il présente en surface une largeur moyenne de 0,27 m pour une profondeur maximale de 0,08 m (45,33 m NGF – **tab. 7** et **fig. 16 à 18**). L'important arasement de la structure ne permet pas de déterminer le pendage de cette dernière.

Deux sondages ont été réalisés dans ce fossé, d'ouest en est : SD1003 et SD1004. Ceux-ci nous présentent un creusement en cuvette évasée conservée au maximum sur 0,08 m de profondeur. Le remplissage du fossé est composé d'une seule couche constituée d'un limon gris à tendance orangé, compact et homogène (1072.2 et 1072.3).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1072	/	760	SD1003	en cuvette	20	4	45,31	Bronze final, phase I ou II
			SD1004	en cuvette	34	8	45,33	

**tab. 7** : Caractéristiques du fossé F1072.

### *Eléments de datation*

L'intégralité du fossé a été curée afin de récolter le plus de mobilier. Les éléments céramiques recueillis (83 NR ; 7 NMI : 7 bords et 2 fonds – **fig. 19**) permettent de déterminer la période d'appartenance de cette structure aux phases 1 ou 2 de l'âge du Bronze final.

### > 2.2.1.1.3. Synthèse et interprétation

Les enclos de « l'Allée du Bois » se présentent, tels qu'ils ont été vu en fouille, sous la forme d'un fossé unique dessinant un plan ovale ou en arc de cercle. La volonté d'avoir des enclos de forme semi-circulaire sur notre site ne peut être affirmée. En effet, le fort arasement des fossés ne permet pas de dire si l'interruption est volontaire ou non.

Les éléments de mobilier sont rares et n'apportent aucune information sur la fonction de ces ensembles. L'hypothèse d'un bâtiment a été envisagée concernant F1023. En effet, quelques exemples de ce type d'architecture sur tranchées de fondation sont connus dans la région (Maguer et Robert 2013). Néanmoins, le profil des fossés et l'absence de structures au sein de ces enclos pour participer à l'armature du bâtiment semblent contredire cette hypothèse, bien qu'elle ne puisse être entièrement écartée.

On retrouve aussi beaucoup d'enclos circulaires dans la région et interprétés, le plus souvent, comme des enclos à vocations cultuelles et/ou funéraires. On citera notamment les enclos de la nécropole des « Varennes » à Briollay (Maine-et-Loire, Hamon *et al.* 2002 – **fig. 20**) et ceux de « Champ Vallée » à Cholet (Maine-et-Loire), datant du Bronze ancien et du Premier âge du Fer (Sicard *et al.* 2008 – **fig. 21**).

Quelques exemples sont à citer dans le département de la Vendée comme les enclos d'Angles (Vendée) (Le Clézio 2012) mais aussi ceux de « La Cossonnière » aux Herbiers (Levillayer 2015). Le premier site comprend quatre autres enclos (un circulaire, un en « fer à cheval » et deux carrés). Il s'agit d'une occupation funéraire ou cultuelle, datée de l'âge du Bronze final au début du Second âge du Fer. Le site de la « Cossonnière » est composé d'un complexe de huit enclos fossoyés curvilinéaires, datés du Premier âge du Fer et à La Tène ancienne. Un de ces enclos laisse même présager un fonctionnement à la transition Bronze final/Premier âge du Fer (**fig. 20**). Les enclos du site de la « ZAC de la Landette » aux Clouzeaux (Vendée – Lefils *et al.* 2015) sont également à citer.

Malgré tout, cette fonction funéraire et/ou cultuelle ne peut être affirmée pour les fragments d'enclos nous concernant. En effet, les fossés ne présentent aucune trace d'ossements dans le comblement, ni d'incinération, que ce soit à l'intérieur ou à proximité. La proximité immédiate de la fosse charbonneuse F1011, de l'enclos F1023 (*cf. infra*), pose la question de la fonction funéraire ; néanmoins, aucun reste osseux n'a été mis en évidence dans cette fosse. En l'absence d'éléments plus caractérisant, la fonction de ces enclos ne peut donc être déterminée.

### » 2.2.1.2. Les structures éparses

#### > La fosse charbonneuse F1011

Cette structure se situe du côté occidental de la zone 1, près des bordures ouest et nord. Elle est de forme ovalaire et présente un profil en cuvette. Orientée nord-ouest/sud-est, elle mesure 1,60 m de long pour une largeur de 1,14 m et une profondeur de 0,16 m (**tab. 8** et **fig. 22-23**).

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1011	160	114	16	44,58	210 - 50 av. J.-C.

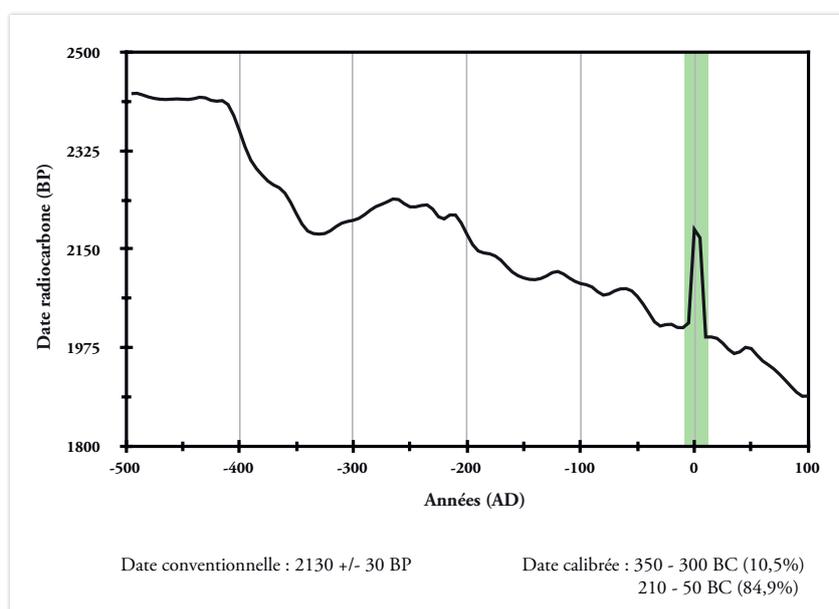
**tab. 8 :** Caractéristiques de la fosse charbonneuse F1011.

Le fond de la fosse est tapissé par une couche limoneuse grise homogène comprenant de rares inclusions de charbon (1011.2). Elle est surmontée par une couche limoneuse noire contenant de nombreuses inclusions de charbons (1011.3). Enfin, un fin limon gris homogène avec de rares inclusions de charbon scelle la structure (1011.4).

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue. Interprétée initialement comme un bûcher, au vu de sa proximité avec les incinérations, cette fonction ne semble plus être plausible. En effet, l'ensemble du comblement de cette structure a été prélevé et tamisé, et aucun reste osseux n'a été mis en évidence ni aucun autre mobilier, mis à part des charbons.

#### Eléments de datation

En l'absence de mobilier, une analyse radiocarbone a été effectuée, permettant de situer l'abandon de cette structure entre 210 et 50 avant notre ère (**illust. 1**).



**illust. 1 :** Courbe radiocarbone de l'échantillon provenant de la fosse F1011.

## 2.2.2. La zone 3

### » 2.2.2.1. Les fossés

#### > 2.2.2.1.1. L'ensemble ENS3007

Cet ensemble forme un enclos mis en évidence de façon partielle dans la partie sud-ouest de l'emprise de fouille. Il est constitué des fossés F3055, F3012 et F3045. Ces trois fossés dessinent un possible enclos quadrangulaire d'au moins 800 m<sup>2</sup> (**tab. 9** et **fig. 24**).

Fait	Equi-valent	Orien-tation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3012	F3055	sud-ouest / nord-est	1460	SD3001	en U	165	86	42,61	140-130 av. J.-C. - 90 av. J.-C. (La Tène finale)
				SD3013	en auge	130	90	42,40	
				SD3014	en U	170	100	42,63	
				SD3020	en cuvette	30	120	42,98	
F3045	-	sud-ouest / nord-est	1080	SD3042	indéterminé	-	38	43,72	La Tène finale - I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
				SD3043	indéterminé	-	56	43,73	
				SD3045	en V	130	68	43,46	
F3055	F3012	nord-ouest / sud-est	4030	SD3004	en V	210	112	42,68	seconde moitié I <sup>er</sup> s. av. J.-C. - fin I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
				SD3005	en V	182	92	43,02	
				SD3010	en V	210	130	42,31	
				SD3011	indéterminé	-	-	-	
				SD3015	en U	146	127	42,37	
				SD3023	en auge	-	73	42,55	
				SD3037	indéterminé	-	-	-	
				SD3041	en U	194	136	41,59	

**tab. 9 :** Caractéristiques des fossés ENS3007.

#### • Le fossé F3012

Le fossé F3012 est orienté sud-est/nord-ouest et est situé près de la berme ouest de la zone 3. Son pendage très peu marqué est orienté vers le nord-ouest selon une pente de 2%. Il s'interrompt à environ 3,50 m au sud-ouest de F3055 (SD3013), formant ainsi la partie nord-ouest du potentiel enclos (**fig. 25-26a**). Le tracé de ce fossé ayant été repris par l'enclos antique ENS3008, sa lecture est amputée d'une bonne partie de son comblement. Cette reprise explique également l'absence de coupe longitudinale à son extrémité, cette dernière n'ayant été révélée qu'une fois le fond du fossé F2011 atteint. Quoiqu'il en soit, le fossé F3012 mesure 14,60 m avant de disparaître au-delà de l'emprise. Son niveau d'apparition varie entre 43,51 et 43,34 m NGF, alors que sa largeur à l'ouverture oscille entre 1,30 et 1,70 m.

Les comblements n'ayant pas été recreusés par le fossé antique sont perceptibles dans les sondages SD3013, SD3001 et SD3014 (**fig. 26b**). Le fossé y est conservé sur une profondeur allant de 0,86 à 1 m. Hormis un possible effondrement de paroi dans le sondage SD3001 (3012.20), seule la couche inférieure du comblement de ce linéaire est perceptible (**fig. 25**). Il s'agit d'un comblement assez épais (environ 0,30 m), de limon plus ou moins argileux gris clair, homogène et compact (3012.9, 3012.13 et 3012.21), sans inclusions de substrat remanié.

#### Eléments de datation

Le mobilier retrouvé dans cette potentielle strate de fonctionnement indique une probable utilisation du fossé entre la fin du II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (1 NR, 1 NMI : un bord d'amphore italique Dr. 1A classique ou gréco-italique de transition). Cette couche inférieure est recoupée par le fossé F3011 dans chaque sondage.

### • *Le fossé F3045*

Parallèle à F3012 et donc orienté sud-ouest/nord-est, le fossé F3045 est également séparé de F3055 par un espace vide de 3,50 m. Il semble bien que l'extrémité nord-est de F3045 ait été coupée par le fossé antique F3042 au niveau du sondage SD3042. Le niveau d'apparition du tracé est compris entre 44,10 et 44,16 m NGF. Ses dimensions sont de 10,80 m de long pour environ 1,20 m de large (**fig. 27**). Aucun pendage n'est réellement observé, le point le plus bas de la structure se trouvant au milieu du tracé (43,46 m NGF).

Les sondages SD3042, SD3045 et SD3043, du nord-est vers le sud-ouest, renseignent sur les caractéristiques du fossé. Son remplissage est assez uniforme avec un limon assez grossier brun ou gris homogène et compact (3045.2, 3045.3 et 3045.5). Un possible effondrement de paroi matérialisé par du substrat remanié est notable dans le sondage SD3043 (3045.4) (**fig. 28b**). En coupe, les variations de son profil résultent probablement des contraintes du substrat. On observe ainsi dans le sondage SD3045 un profil plutôt irrégulier, aux bords bien obliques, mais au fond incliné en raison du rocher qui affleure. Cette contrainte a aussi été mise en évidence au niveau de l'extrémité sud-ouest du linéaire, avec la présence d'une marche effectuée dans le rocher, à moins qu'il ne s'agisse d'un aménagement lié à la gestion des eaux (**fig. 28a**).

Le gabarit plus modeste de la structure, en comparaison des fossés F3055 et F3012 (il n'excède pas 0,68 m de profondeur), est peut-être la conséquence de cet affleurement rocheux.

### *Éléments de datation*

La céramique prélevée dans le remplissage évoque un abandon entre la Tène D2 et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère (7 NR, 1 NMI : un bord d'un vase et des fragments de panse d'amphore italique).

### • *Le fossé F3055*

Le fossé F3055 est orienté nord-ouest/sud-est et mesure 40 m de long (F74 au diagnostic). Il semble s'interrompre à chacune de ses extrémités (**fig. 29a et b**). Ce dernier mesure jusqu'à 2,10 m d'ouverture et apparaît entre 43,31 et 43,98 m NGF au décapage. Aucun pendage n'est perceptible, l'altitude du fond variant irrégulièrement d'un sondage à l'autre. Du sud-est vers le nord-ouest, il atteint 41,59 m NGF dans le sondage SD3041, puis remonte à 43,02 m NGF dans le sondage SD3005, redescend de nouveau à 42,68 m NGF dans SD3004 et 42,31 m NGF dans SD3010, pour enfin remonter à 42,37 m NGF dans SD3015 et 42,55 m NGF dans le sondage SDS3023 (**fig. 30-31**).

Il a été sondé à sept reprises, du nord-ouest au sud-est : SD3023, SD3015, SD3010, SD3004, SD3005, SD3041 et SD3037. Il adopte un profil en V avec un fond très légèrement en cuvette et des bords assez peu évasés, qui lui donnent presque une allure de profil en U dans certains sondages (SD3015). Des phénomènes d'effondrements de paroi sont clairement perceptibles si l'on se fie aux bords du fossé, notamment dans les sondages SD3041 et surtout SD3010, où la paroi supérieure nord du fossé paraît s'être complètement délitée (**fig. 32a**). Ces effondrements intervenus dans un laps de temps assez court après l'ouverture du fossé sont lisibles à travers certaines strates (3055.14, 3055.15, 3055.11 ?). En ce qui concerne les dynamiques de comblement, une homogénéité est apparue au regard des coupes relevées dans les sondages. On peut observer le plus souvent une première couche homogène composée d'une matrice assez fine, d'environ 0,10 m d'épaisseur, argileuse et grise, qui pourrait être apparentée à une couche hydromorphe (3055.2, 3055.10, 3055.25, 3055.33 et 3055.41), traduisant un horizon de stagnation. Cette première couche est ensuite recouverte par une série de comblements assez hétérogènes et généralement orangés et/ou gris, où les limons argileux sont souvent associés à du substrat remanié (3055.3, 3055.4, 3055.5, 3055.6, 3055.26, 3055.27, 3055.28, 3055.42, 3055.44, 3055.45). Ces derniers, d'une matrice un peu plus grossière, sont probablement la conséquence d'un envasement progressif du fossé.

### Éléments de datation

Aucun mobilier céramique n'a été prélevé dans les couches inférieures du fossé. Les seuls indices à disposition pour cette première phase d'occupation du tracé F3055 reposent sur la datation des fossés associés F3012 et F3045, pour lesquels le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. est avancé. Le mobilier recueilli lors du diagnostic renvoie aussi à une mise en place à la fin de l'âge du fer (La Tène C2/D1 – Le Saint Allain 2017).

#### • Brève synthèse concernant l'enclos ENS3007

Ces fossés forme un système d'enclos quadrangulaire d'une superficie d'au moins 800 m<sup>2</sup>. La première phase de cet ensemble semble être abandonnée, au plus tard, à La Tène finale.

Un probable talus est à envisager le long du tracé F3055. Il pourrait se trouver sur le pourtour intérieur de l'enclos. En effet, un possible négatif de celui-ci est visible entre F3012 et F3055 d'une part et F3045 et F3055 de l'autre, avec à chaque fois 3,50 m d'espace libre. Le pendage des couches provenant de la phase « d'envasement » n'est pas particulièrement parlant, excepté peut-être dans le sondage SD3015, où les dépôts 3055.26, 3055.27 et 3055.28 semblent provenir de l'intérieur de l'enclos (**fig. 32b**). Cela paraît majoritairement être le cas également dans le sondage SD3004. À l'inverse, les effondrements de la paroi du fossé évoqués plus haut ont essentiellement été remarqués sur le côté nord-est de F3055, côté non protégé contrairement au côté sud-ouest, où se trouverait possiblement le talus. Ces interruptions pourraient tout aussi bien être des passages aménagés à chaque extrémité de l'enclos.

Les fossés de l'enclos semblent avoir fonctionnés de manière ouverte. Une hypothèse peut être également émise quant à une possible fonction de réservoir d'eau du fossé F3055. En plus de l'absence de pendage notable, le fait que le fossé F3055 possède deux interruptions nettes est un argument en faveur de cette interprétation. La possible hydromorphie visible au niveau de la couche inférieure du fossé laisse entendre également que l'on avait une nappe d'eau permanente et plutôt haute au regard de « l'argilosité » de cette strate. Il est tout à fait possible qu'à certaines périodes de l'année et/ou en fonction des besoins, l'eau du fossé pouvait être utilisée dans la vie quotidienne des occupants, en complément de celle des puits.

### » 2.2.2.2. Les ensembles géographiques

#### > 2.2.2.2.1. Le bâtiment ENS3013

L'ensemble ENS3013 est composé de neuf structures, une fosse (F3046) et neuf poteaux (F3027, F3028, F3029, F3047, F3048, F3049, F3050, F3051 et F3120 – **tab. 10** et **fig. 33-34**). Six de ces structures avaient été identifiées lors du diagnostic (70, 82, 83, 85, 86, 87, tranchée 17). Il est localisé près des bordures ouest et sud de la zone 3, à l'intérieur des enclos.

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3027	Trou de poteau	60	66	39	43,83	-
F3028	Trou de poteau	68	66	51	43,72	-
F3029	Trou de poteau	50	50	40	43,61	-
F3046	Fosse	158	136	39	43,60	-
F3047	Trou de poteau	66	48	22	43,78	-
F3048	Trou de poteau	78	45	47	43,08	-
F3049	Trou de poteau	72	65	38	43,63	-
F3050	Trou de poteau	56	54	40	43,66	-
F3051	Trou de poteau	58	56	34	43,22	1110 - 910 av. J.-C.
F3120	Trou de poteau	52	34	34	43,66	-

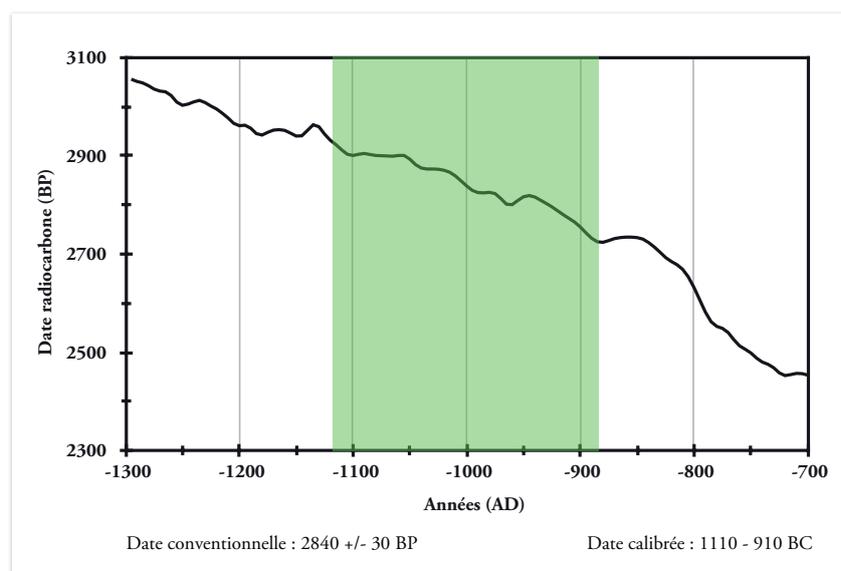
**tab. 10 :** Caractéristiques de l'ensemble ENS3013.

Ces structures sont arasées (0,22 à 0,51 m de profondeur) et de dimensions assez similaires (0,52 à 0,78 m de longueur et 0,34 à 0,66 m de largeur), seule la fosse F3046 se distingue (1,36 x 1,58 m). Leurs altitudes de fond sont variables, entre 43,08 à 43,83 m NGF. De plan circulaire, voire ovale (F3046, F3047, F3048 et F3120), elles ont dans la majorité des cas un profil en cuvette, mises à part F3046 et F3050 (en auge) et F3120 (en U). La fosse est comblée par un limon sableux brun comprenant de fréquentes inclusions de charbon (3046.2), recouvert par un limon brun homogène (3046.3). La plupart de ces trous de poteau ont conservé leur négatif de poteau, à l'exception de F3048 et F3120. Les négatifs renvoient à des fantômes de poteau de section quadrangulaire d'environ 0,34 à 0,39 m. Ils sont composés d'un limon brun-gris homogène avec de rares inclusions de charbon (3027.2, 3028.3, 3029.2, 3047.2, 3049.2 et 3050.2). Le négatif de F3051 est quelque peu différent : il se présente comme un limon blanchâtre induré avec de rares inclusions de charbon (3051.3). Le comblement entourant le négatif est le même chez les poteaux ne présentant pas de négatif, c'est-à-dire un limon brun-gris ou brun compact et homogène (3027.3, 3028.4, 3029.3, 3047.3, 3048.2, 3049.3, 3051.4 et 3120.2). Dans le trou de poteau F3050, le comblement encadrant le négatif est différent : il s'agit d'un limon argileux orangé (3050.3). Des éléments de calage ont pu être mis en évidence dans les poteaux F3028 et F3051. Ils se présentent sous la forme de cailloux et blocs de gneiss, de 0,15 à 0,20 m, dans le trou de poteau F3028, et par des blocs de gneiss, de 0,15 à 0,20 m mais aussi allant jusqu'à 0,50 m, dans F3051.

On pourrait envisager que cette concentration dessine au sol un bâtiment de deux rangées de trois trous de poteau plantés, axés nord-ouest/sud-est. De plan rectangulaire irrégulier, il occuperait une surface d'un peu plus de 8 m<sup>2</sup>. Les trous de poteau F3047 et F3048 pourraient être des renforts localisés ou témoigner d'une séquence de consolidation de la construction.

### Éléments de datation

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour au sein de ces structures ; néanmoins, une analyse radiocarbone a été réalisée pour le trou de poteau F3051 (**illust. 2**). Cette dernière permet d'attribuer la chronologie de cet ensemble à l'âge du Bronze final (-1110/-910).



**illust. 2 :** Courbe radiocarbone de l'échantillon provenant du trou de poteau F3051.

» *2.2.2.3. Les structures éparses*• *La fosse F3087*

Cette structure se situe près de la berme sud de la zone 3, à l'extérieur des enclos. Elle est de forme ovale avec un profil en auge. Orientée nord-est/sud-ouest, elle mesure 1,60 m de long pour une largeur de 0,88 m et une profondeur de 0,74 m (**tab. 11** et **fig. 35**).

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3087	160	88	74	43,26	protohistorique

**tab. 11** : Caractéristiques de la fosse F3087.

Cinq couches ont été identifiées lors de la fouille, dont un effondrement le long de la paroi nord-est (3087.6). Le fond de la structure est tapissé par un limon sableux gris homogène (3087.2). Il est recouvert par une couche de même couleur mais argileuse (3087.3) surmontée par un limon sableux gris homogène (3087.4). Enfin un limon brun-gris compact et homogène scelle la structure (3087.5).

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue. La morphologie de la structure, malgré sa faible profondeur, laisse à penser que cette dernière pourrait être un silo. Néanmoins, l'échantillonnage carpologique pour cette structure s'est révélé négatif.

*Éléments de datation*

Le mobilier recueilli dans cette fosse permet de la dater de la période protohistorique (1 NR : un fragment de panse).

## 2.3. Les structures protohistoriques ou antiques

Quelques fossés, puits et autres structures en creux livrent du mobilier céramique ou des datations radiocarbone susceptibles d'être attribuées tant à la Protohistoire qu'à l'Antiquité (**tab. 12** et **fig. 36**). Ces structures ne peuvent être mise en lien avec les autres structures datées, leur chronologie reste trop incertaine tout comme le plus souvent leur fonction.

Fait	Ensemble	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1007	-	Fossé	3452	143	48	44,27	protohistorique ou antique
F1020	-	Fosse	96	98	44	44,47	protohistorique ou antique
F1058	-	Fosse	38	36	8	45,20	protohistorique ou antique
F1070	-	Fossé	1825	48	10	45,37	La Tène finale - I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F2022	-	Puits	280	253	140	42,15	protohistorique ou antique
F3003	-	Fossé	550	64	30	43,87	La Tène finale - I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F3009	ENS3011	Trou de poteau	102	102	60	43,02	TAQ années 40
F3013	ENS3011	Trou de poteau	100	100	60	43,06	-
F3014	ENS3011	Trou de poteau	96	90	58	42,96	120 - 60 av. J.-C.
F3053	-	Puits	260	220	126	42,14	La Tène D2 - Auguste (-27 / 14)
F3114	ENS3011	Trou de poteau	154	134	66	43,00	-

**tab. 12 :** Caractéristiques des structures protohistoriques ou antiques.

### 2.3.1. La zone 1

#### » 2.3.1.1. Les fossés

##### > 2.3.1.1.1. Le fossé F1007

Le fossé F1007 est localisé dans l'angle nord-est de la zone 1, à proximité immédiate de la fosse F1013. Il a été repéré lors du diagnostic sous les numéros de fait n° 16 et 28 (Le Saint Allain 2017, p. 23). Il s'agit d'un fossé linéaire traversant de part en part la zone 1, d'orientation nord-est/sud-ouest. Il a pu être observé sur une longueur de 34,52 m et une largeur de 1,43 m pour une profondeur maximale de 0,48 m (44,27 m NGF – **tab. 13** et **fig. 37-38**). Il suit le pendage naturel nord/sud du terrain et a été entièrement curé.

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1007	sud-ouest / nord-est	3452	SD1005	en auge	100	48	44,27	protohistorique ou antique
			SD1007	en auge	143	48	44,24	

**tab. 13 :** Caractéristiques du fossé F1007.

Deux sondages ont été réalisés pour l'observation de ce fossé : SD1005 et SD1007. Ils ont permis de distinguer un profil en auge et une dynamique de comblement homogène, composée de deux strates. Le comblement supérieur du fossé est composé d'un limon argileux gris-orangé compact et homogène (US1007.2). Son comblement inférieur, relativement similaire, est un limon argileux gris compact et homogène comprenant quelques inclusions du substrat (US1007.3).

### *Éléments de datation*

Seul du mobilier céramique a été découvert lors de la fouille (6 NR, que des fragments de panse de céramique non tournée) ; quelques terres cuites avaient été observées lors du diagnostic (Le Saint Allain 2017, p. 56). Ces éléments ne permettent pas de préciser davantage la chronologie au-delà d'une large attribution aux périodes protohistoriques ou antiques.

#### > 2.3.1.1.2. *Le fossé F1070*

Le fossé F1070 est localisé dans l'angle sud-est de la zone 1, à proximité du fossé F1068. Il a été repéré lors du diagnostic sous le fait n° 31 (Le Saint Allain 2017, p. 23). Il s'agit d'un fossé linéaire d'orientation nord-est/sud-ouest. Observé sur une longueur de 18,25 m, il est large de 0,48 m et profond de 0,10 maximum (44,34 NGF – **tab. 14** et **fig. 39-40**). Il suit le pendage naturel nord/sud du terrain et a été entièrement curé.

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1070	sud-ouest / nord-est	1825	SD1008	en cuvette	48	4	45,37	La Tène finale - I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
			SD1012	en cuvette	36	10	45,37	

**tab. 14 :** *Caractéristiques du fossé F1070.*

Deux sondages ont été réalisés dans ce fossé F1070 : SD1012 et SD1008. Ils ont permis d'observer un profil en cuvette. Un comblement unique a été observé : il s'agit d'un limon argileux gris-orangé compact et homogène comprenant quelques nodules de terre cuite (US1070.3, US1070.2).

### *Éléments de datation*

Le sondage SD1008 a livré un tesson d'amphore italique (US1070. 2) permettant de dater le fossé soit de la période protohistorique, soit de la période antique. Même si le F1070 ne présente aucune liaison stratigraphique avec le fossé F1068, spatialement, un lien peut être établi entre ces deux linéaments. Ils semblent délimiter l'espace funéraire antique.

#### » 2.3.1.2. *Les structures éparses*

Sur la zone 1, deux fosses isolées qui ne présentent aucune organisation particulière ou n'appartenant manifestement à aucun ensemble cohérent ont été identifiées lors de la fouille. Ces dernières ont livré du mobilier permettant d'être rattachées soit à l'occupation protohistorique soit à l'occupation antique (**tab. 15**).

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1020	Fosse	96	98	44	44,47	protohistorique ou antique
F1058	Fosse	38	36	8	45,20	protohistorique ou antique

**tab. 15 :** *Caractéristiques des structures éparses protohistoriques ou antiques de la zone 1.*

#### > 2.3.1.2.1. *La fosse F1020*

La fosse F1020 se situe près de la berme nord de la zone 1, à l'est du fossé F1007. Elle est de forme ovale, presque circulaire, avec un profil en cuvette. Orientée nord-ouest/sud-est, elle mesure 0,98 m de long pour une largeur de 0,96 m et une profondeur de 0,44 m (**tab. 15** et **fig. 41**).

Deux couches ont été identifiées lors de la fouille. Le fond de la structure est tapissé par un limon argileux gris hétérogène, contenant quelques blocs de gneiss (0,15 à 0,25 m) et quelques inclusions de charbon (1020.2). Un limon gris compact et homogène comprenant quelques inclusions de charbon le recouvre et scelle la structure (1020.3).

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue.

#### *Éléments de datation*

Le mobilier recueilli dans cette fosse permet de la dater entre la période protohistorique et la période antique (17 NR, 1 NMI : un récipient de céramique non tournée à parois tronconiques et des fragments de céramiques communes – **illust. 3**).



**illust. 3** : Dessin du récipient de céramique non tournée à parois tronconiques n° 483.

#### > 2.3.1.2.2. *La fosse F1058*

Située près de la berme nord de la zone 1, la fosse F1058 est de forme ovale (0,36 x 0,38 m). Orientée est/ouest, elle possède un profil en cuvette et est profonde de 0,08 m (**tab. 15** et **fig. 42**).

Elle est comblée par une unique strate, un limon brun clair contenant des inclusions de substrat de limon orangé (1058.2).

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue.

#### *Éléments de datation*

Le mobilier recueilli dans cette fosse permet de la dater entre la période protohistorique et la période antique (1 NR, 1 NMI : un récipient de céramique non tournée).

### 2.3.2 Les zones 2 et 3

Pour des raisons logistiques, l'emprise ouest de la prescription a été divisée en deux zones (zone 2 et 3). Cependant, cette distinction n'a pas lieu d'être pour la description des structures de cette partie, c'est pourquoi les vestiges appartenant à ces deux zones seront présentés ensemble (**fig. 43**).

#### » 2.3.2.1. *Les fossés*

##### > 2.3.2.1.1. *Le fossé F3003*

Le fossé F3003 est localisé dans l'angle sud de l'extrémité sud-ouest de la zone 3. Il se poursuit sous la berme ouest et la berme sud. Il est parallèle au fossé F3004 et présente une orientation nord-ouest/sud-est. Sa longueur est de 5,50 m, sa largeur est de 0,64 m et sa profondeur maximale est de 0,30 m (43,87 m NGF – **tab. 16** et **fig. 44-45**).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3003	nord-ouest / sud-est	550	SD3030	en cuvette	64	30	43,87	La Tène finale - I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.

tab. 16 : Caractéristiques du fossé F3003.

Un sondage a été réalisé afin d'observer ce fossé (SD3030), révélant un creusement linéaire rectiligne et un profil en cuvette (tab. 22). Une seule strate compose le fossé : il s'agit d'un limon brun compact et homogène (US3003.2).

### Éléments de datation

On note également la découverte de quelques fragments de céramique dans le comblement du fossé US3003.2, permettant de dater le fossé soit de la période protohistorique, soit de la période antique (4 NR : fragments d'amphore italique).

### » 2.3.2.2. Les ensembles géographiques

#### > 2.3.2.2.1. Le bâtiment ENS3011

Ce bâtiment se situe contre la berme ouest de la zone 3, à l'intérieur des enclos. Apparu à une altitude comprise entre 43,65 et 43,55 m NGF, il se compose de quatre trous de poteau (F3009, F3013, F3014 et F3114 – tab. 17 et fig. 46).

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3009	Trou de poteau	102	102	60	43,02	TAQ années 40
F3013	Trou de poteau	100	100	60	43,06	-
F3014	Trou de poteau	96	90	58	42,96	120 - 60 av. J.-C.
F3114	Trou de poteau	154	134	66	43,00	-

tab. 17 : Caractéristiques de l'ensemble ENS3011.

Les trous de poteau forment deux alignements parallèles, orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest qui délimitent un espace rectangulaire d'une superficie de 6,9 m<sup>2</sup>. L'écartement entre les poteaux est compris entre 1,40 et 1,90 m. Ils sont de plan ovalaire (F3009 et F3014) et circulaires (F3013 et F3114), d'une longueur comprise entre 0,96 et 1,54 m et une largeur comprise entre 0,90 et 1,34 m. Ils sont conservés sur une profondeur moyenne de 0,60 m. Leurs altitudes de fond sont quasiment identiques, à quelques centimètres près (10 cm – entre 42,96 et 43,06 m NGF).

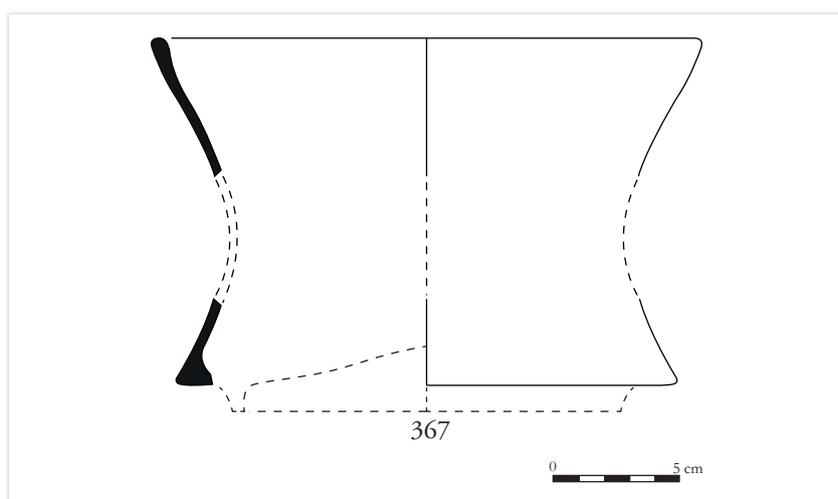
Ils possèdent des profils en cuvette (F3013), en U (F3014) ou encore en auge (F3009 et F3114). Tous les trous de poteau présentaient un négatif, à l'exception de F3014. Ces derniers sont composés d'un limon argileux gris à brun-gris et de section ronde (entre 0,40 et 0,80 m de diamètre (3009.3, 3013.2 et 3114.2)). Ils sont tous recouverts par un limon à tendance argileuse gris (3009.2, 3013.3, 3014.2 et 3114.3). Des éléments de calage (blocs de gneiss de 20 à 45 cm) ont pu être mis en évidence dans les comblements du poteau F3009.

Cet ensemble permet de restituer au sol un plan de bâtiment quadrangulaire sur poteaux portés. Sa fonction n'est pas déterminée avec certitude. Si l'on accepte l'idée que le plan du bâtiment est complet, la plupart du temps, ce type de construction réduite sur quatre poteaux est rattaché à une fonction agricole et identifié comme grenier, annexe ou poulailler.

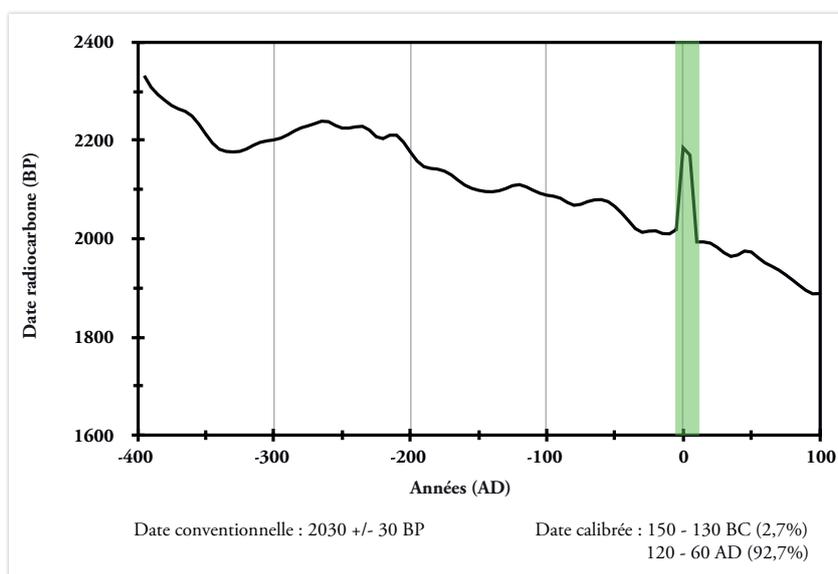
Toutefois, la situation des poteaux en limite d'emprise de la fouille ainsi que leur gabarit relativement important n'excluent pas l'hypothèse qu'ils ne constituent qu'une partie d'une construction plus imposante se développant vers l'ouest, au-delà de nos limites.

### Éléments de datation

Les trous de poteau F3014 et F3114 sont recoupés par les fossés de l'enclos ENS3009 (F3015 et F3007), ils sont donc antérieurs à ce dernier, daté du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, et plus probablement de la première moitié de ce siècle. Ces structures n'ont livré que peu de mobilier : un élément céramique recueilli dans le trou de poteau F3009 permet de dater cet ensemble avant les années 40 de notre ère (4 NR, 1 NMI : un bord de coupe M. 125 – **illust. 4**). Une datation radiocarbone a été effectuée sur un fragment de charbons piégé dans le comblement du trou de poteau F3014, donnant une chronologie de 120 à 60 avant notre ère (**illust. 5**). Cet ensemble semble donc pouvoir être rattaché à l'occupation de La Tène finale tout comme de la période antique précoc.



**illust. 4** : Dessin du bord de la coupe M. 125, retrouvée dans le trou de poteau F3009.



**illust. 5** : Courbe radiocarbone de l'échantillon provenant du trou de poteau F3014.

### » 2.3.2.3. Les puits

#### > 2.3.2.3.1. Le puits F2022

Localisé au centre des zones 2 et 3, ce puits est entouré par l'ensemble ENS2006. Il est de forme ovale avec un diamètre total de 2,80 m. Il possède des bords sub-verticaux, et un reste de margelle est visible en surface (43,50 m NGF – **tab. 18** et **fig. 47 à 49**). Néanmoins, ce dernier disparaît à 43 m NGF. Les remontées d'eaux étant importantes, la structure n'a été sondée que jusqu'à 1,40 m (42,15 m NGF), le fond n'a pas été atteint.

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2022	280	253	140	42,15	protohistorique ou antique
F3053	260	220	126	42,14	La Tène D2 - Auguste (-27 / 14)

**tab. 18** : Caractéristiques des puits protohistoriques ou antiques.

Sept couches constituant le comblement de ce puits ont été repérées lors de la fouille, dont une partie de la margelle (en partie supérieure). Ce dernier est composé de gros blocs pluri-décimétriques de gneiss irréguliers (**fig. 48b, 49a-49b**), non taillés, liés dans une matrice limoneuse brune (2022.2). Un effondrement de parois est à noter du côté sud-est du puits, au niveau de l'excroissance du creusement. Il s'agit d'un limon gris-orangé hétérogène (2022.7). Cet effondrement est recouvert par un limon gris meuble et homogène (2022.6) puis par un limon gris-orangé hétérogène (2022.5). Ces couches sont recoupées par un re-creusement qui semble circulaire avec des bords verticaux (2022.8). Ce dernier semble avoir été effectué afin de pouvoir installer le parement 2022.2. La partie supérieure du conduit est comblée par une accumulation limoneuse grise homogène contenant quelques blocs de gneiss (2022.4), sous-jacente à une couche limono sableuse gris-orangé comportant également quelques blocs de gneiss qui scelle la structure (2022.3).

#### *Éléments de datation*

Des éléments céramiques ont été retrouvés dans le comblement final permettant de dater l'abandon de cette structure, très largement, entre la période protohistorique et la période antique (3 NR : des fragments de panse de céramiques non tournées).

#### > 2.3.2.3.2. Le puits F3053

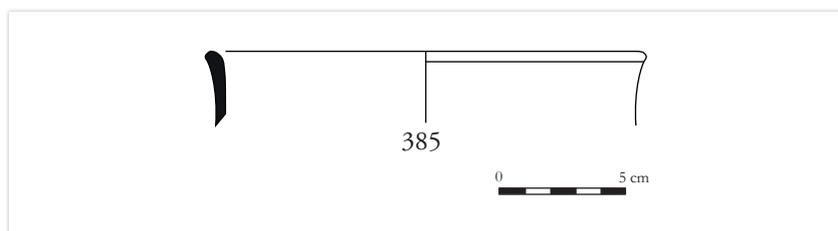
Le puits F3053 se situe dans le quart nord-ouest de l'emprise, dans l'angle extérieur formé par les fossés d'enclos. En surface, il se présente la forme d'une tache sub-quadrangulaire de près de 2,60 m de côté, délimitée par des blocs de gneiss pluridécimétriques sur ses cotés nord et ouest (*Cf supra* **tab. 18** et **fig. 50-51**). La structure n'a pu être sondée que jusqu'à 1,26 m (42,14 m NGF), à cause des remontées d'eau.

Dix couches ont été repérées lors de la fouille. Du côté nord-est, trois couches recouvrent la paroi. La première, une argile grise-orangée compacte et homogène (3053.11), semble être un effondrement de paroi. Elle est surmontée par un sable gris meuble (3053.10) puis une argile grise compacte (3053.9). Du côté sud-ouest, un limon gris-orangé, compact et hétérogène, (3053.7) couvre la paroi, succédé par un limon argileux gris homogène (3053.4 = 3053.8). Dans la partie centrale du conduit, ces couches sont recouvertes par une couche limoneuse grise hétérogène contenant de nombreuses inclusions de charbon (3053.2), puis par une strate de même texture et couleur sans inclusions (3053.3) et un limon sableux brun-gris hétérogène (3053.5). Enfin, la structure est scellée par un limon brun compact et hétérogène (3053.6).

La dynamique de comblement du puits indique qu'il a été rebouché par un versement rapide de sédiments.

### *Éléments de datation*

Des éléments céramiques ont été retrouvés dans les couches 3053.2, 3053.5 et 3053.6, permettant de dater l'abandon de cette structure entre La Tène D2 et la période augustéenne (-27/14 – 11 NR, 1 NMI : une anse d'amphore, un bord de coupe carénée de type M. 96 et des fragments de céramique non tournées – **illust. 6**).



**illust. 6 :** Dessin du bord de la coupe carénée de type M. 96, retrouvée dans le puits F3053.

## 2.4. L'occupation antique

Les vestiges antiques se répartissent sur l'ensemble de l'emprise, en deux zones : l'emprise ouest regroupe les structures liées à l'occupation domestique, tandis que la zone est accueille l'espace funéraire (tab. 19 et fig. 52). Il s'agit essentiellement de fossés, notamment d'enclos, et de crémations, mais quelques autres structures ont pu être attribuées à cette occupation (un alignement, deux puits et quelques structures fossoyées). La stratigraphie entre les enclos de la zone 3 et leur datation permet un phasage de ces derniers, entre La Tène finale et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Fait	Ensemble	Identification	Equivalence	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1012	-	Fosse		202	154	72	44,11	antique
F1013	-	Epan dage	-	1400	700	12	44,49	antique
F1029	-	Crémation		60	44	17	44,96	-
F1030	-	Crémation		62	46	38	44,88	seconde moitié I <sup>er</sup> - première moitié II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F1031	-	Crémation		43	42	16	45,09	seconde moitié I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F1032	-	Crémation		48	37	10	45,15	Haut-Empire
F1033	-	Crémation		66	49	25	45,11	TPQ milieu I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F1034	-	Fosse		64	39	18	45,06	antique
F1035	-	Crémation		73	33	16	45,03	I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F1037	-	Crémation		40	40	23	45,09	seconde moitié I <sup>er</sup> - première moitié II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F1041	-	Crémation		36	36	13	45,11	antique
F1044	-	Crémation		66	42	28	44,74	seconde moitié I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F1045	-	Crémation		98	44	24	44,47	milieu I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F1061	-	Fosse		58	44	8	45,34	antique
F1065	-	Crémation		46	41	19	45,29	antique
F1066	-	Crémation		67	52	11	45,22	Haut-Empire
F1067	-	Crémation		136	86	30	45,02	Haut-Empire
F1068	-	Fossé		4750	118	40	44,90	TPQ fin I <sup>er</sup> s. ap.
F1073	-	Crémation		50	34	10	45,19	-
F2002	ENS2001	Fossé		600	70	25	44,02	Haut-Empire
F2014	-	Fossé	F2052, F2060, F3061	510	54	24	44,14	-
F2015	ENS2005	Fossé	F3085	3000	130	33	43,68	protohistorique ou antique
F2029	ENS2004	Trou de poteau		54	32	16	43,99	-
F2030	ENS2004	Trou de poteau		45	40	10	43,97	-
F2032	ENS2004	Trou de poteau		70	50	20	43,98	-
F2033	ENS2004	Trou de poteau		46	22	14	44,10	-
F2043	ENS2004	Trou de poteau		64	42	22	44,02	-
F2044	ENS2004	Trou de poteau		64	62	20	44,02	-
F2045	ENS2004	Trou de poteau		70	68	34	43,89	antique
F2052	-	Fossé	F2014, F2060, F3061	3000	50	30	43,55	antique
F2053	-	Fossé		3700	82	36	42,83	-
F2060	-	Fossé	F2014, F2052, F3061	2800	46	8	43,88	-
F2071	ENS2001	Fossé		1600	62	20	43,83	-
F2072	ENS2001	Fossé		1600	96	28	43,81	-
F2073	ENS2001	Fossé		9500	50	6	44,12	-

Fait	Ensemble	Identification	Equivalence	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2075	-	Fossé	F3054	4300	64	26	43,28	-
F2081	ENS2001	Fossé		1600	80	22	43,98	protohistorique ou antique
F3007	ENS3009	Fossé		510	78	36	43,23	-
F3011	ENS3008	Fossé		1580	125	52	42,92	seconde moitié I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F3012	ENS3007	Fossé		1460	92	82	42,40	140-130 av. J.-C. - 90 av. J.-C. (La Tène finale)
F3015	ENS3009	Fossé		358	100	38	43,21	140-130 av. J.-C. - 90 av. J.-C., ou fin II <sup>e</sup> s. av. J.-C. - seconde moitié I <sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène finale)
F3024	ENS3008	Fossé		1500	130	60	43,64	antique
F3035	-	Puits		214	219	46	43,18	antique
F3042	ENS3008	Fossé		4750	124	48	42,82	seconde moitié I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F3044	-	Puits		310	302	100	42,54	seconde moitié I <sup>er</sup> av. J.-C. - fin I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F3045	ENS3007	Fossé		1080	130	48	43,46	La Tène finale - I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F3052	ENS3009	Fossé		2120	71	40	43,06	I <sup>er</sup> s.
F3054	-	Fossé	F2075	2208	90	40	43,12	antique
F3055	ENS3007	Fossé		4030	188	112	41,59	seconde moitié I <sup>er</sup> s. av. J.-C. - fin I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F3061	-	Fossé	F2014, F2052, F2060	1100	70	22	43,73	-
F3065	ENS3010	Fossé		2880	121	51	43,07	I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F3066	ENS3010	Fossé		600	107	60	42,98	antique
F3085	ENS2005	Fossé	F2015	2990	100	40	42,80	14 - 54
F3103	ENS3010	Fossé		1060	80	26	43,81	I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F3115	ENS3009	Fossé		870	49	26	43,15	-
F3116	-	Fosse charbonneuse		76	50	20	43,40	protohistorique ou antique postérieure F3007, ENS3009
F3122	-	Fossé		1500	90	55	43,12	-

tab. 19 : Caractéristiques des structures antiques.

## 2.4.1. La zone 1

### » 2.4.1.1. Les fossés

#### > 2.4.1.1.1. Le fossé F1068

Le fossé F1068 est localisé près de la berme ouest. Son tracé est linéaire et orienté nord-ouest/sud-est. Il s'interrompt au nord et au sud, sans que l'on sache si c'est de manière volontaire ou s'il s'agit d'une mauvaise lecture du terrain. Il avait été observé lors du diagnostic (n°1, 5, 8, 23 et 32 – Le Saint Allain 2017, pp. 30-32). Il a été suivi sur une longueur de 47,50 m où il présente une largeur moyenne de 1,08 m (tab. 20 et fig. 53-54). Avec une profondeur maximale de 0,42 m (44,90 m NGF), il suit le pendage du terrain.

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1068	nord-ouest / sud-est	4750	SD1009	en cuvette	118	40	45,14	-
			SD1010	en cuvette	116	40	45,19	
			SD1013	en cuvette	90	42	44,90	

tab. 20 : Caractéristiques du fossé F1068.

Trois sondages ont été réalisés dans ce fossé, du nord au sud : SD1013, SD1010 et SD1009. Les différents sondages nous montrent un profil de creusement en cuvette. Le remplissage du fossé est composé d'une unique couche faite d'un limon argileux brun voire gris-orangé, compact, très proche en termes de texture et de couleur du substrat (1068.2, 1068.3 et 1068.4).

### *Éléments de datation*

Aucun élément de datation n'a pu être mis au jour dans ce fossé lors de la fouille. Identifié comme un fossé bordier d'un potentiel axe de circulation à l'issue du diagnostic, cette fonction ne peut être véritablement confirmée. En effet, lors du diagnostic, une paire de fossés distant de 2,80 m et sillonnant en parallèle avait été perçue et interprétée alors comme les bordures d'un axe de circulation au centre duquel deux linéaments de 0,30 m de profondeur et espacés de 0,80 m permettaient potentiellement d'en identifier la bande de roulement (Le Saint Allain 2017, pp. 30-32). De cet ensemble, seul le fossé ouest (F1068) a été vu lors de la fouille, le second fossé, parallèle à celui-ci, s'étant avéré être une veine naturelle du terrain. Le comblement du fossé F1068 étant très proche du substrat, la question de son origine anthropique s'est néanmoins posée. Toutefois, du matériel céramique a été retrouvé dans ce dernier au diagnostic, corroborant finalement ce postulat.

Le mobilier découvert alors se rapporte à *77 fragments de céramiques correspondant à 3 individus très morcelés. On trouve ainsi le fond annulaire d'une amphore Gauloise indéterminée (4 ou 5) à pâte régionale type Vallée de la Loire (CE 7) associé à deux cruches (une panse et un fond), le tout ne pouvant être antérieur à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (après + 70) (Le Saint Allain 2017, p. 41).*

L'hypothèse d'une fonction de fossé bordier, dont le cheminement était trop arasé pour être vu en fouille, semble peu probable. Ce fossé semble plutôt avoir eu comme principale fonction la délimitation de la zone funéraire.

### *» 2.4.1.2. Les structures funéraires - Marie-José Ancel*

Les structures funéraires sont décrites dans l'ordre de leur numérotation sur le terrain (**fig. 52**).

Plusieurs états de conservation sont distingués :

- » état de conservation 1 : tombe intacte.
- » état de conservation 2 : tombe dont la partie supérieure est endommagée, le dépôt osseux est intact.
- » état de conservation 3 : tombe dont uniquement la partie inférieure est conservée, le dépôt osseux est endommagé et incomplet.
- » état de conservation 4 : tombe détruite en grande partie, le dépôt osseux est lacunaire.

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1029	60	44	17	44,96	-
F1030	62	46	38	44,88	seconde moitié I <sup>er</sup> - première moitié II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F1031	43	42	16	45,09	seconde moitié I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F1032	48	37	10	45,15	Haut-Empire
F1033	66	49	25	4511,00	TPQ milieu I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F1035	73	33	16	45,03	I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F1037	40	40	23	45,09	seconde moitié I <sup>er</sup> - première moitié II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F1041	36	36	13	45,11	antique
F1044	66	42	28	44,74	seconde moitié I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
F1045	98	44	24	44,47	milieu I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
F1065	46	41	19	45,29	antique
F1066	67	52	11	45,22	Haut-Empire
F1067	136	86	30	45,02	Haut-Empire
F1073	50	34	10	45,19	-

tab. 21 : Caractéristiques générales des structures funéraires.

#### > 2.4.1.2.1. La fosse charbonneuse F1029

##### *Description générale de la structure (fig. 55)*

*État de conservation* : indéterminé.

*Localisation* : cette structure se situe en limite d'emprise de la fouille, un peu à l'écart de la nécropole, à une quinzaine de mètres vers le nord-ouest. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,13 m NGF.

*Type de tombe* : indéterminé.

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan ovoïde de 0,60 m par 0,40 m et un profil en cuvette conservé sur 0,17 m de profondeur (US1029.1). Son comblement charbonneux a livré de nombreux clous en fer et deux fragments de verre fondu (US1029.2). Un second comblement a été observé mais il s'agit vraisemblablement plus d'une interface entre le comblement principal et le terrain naturel (US1029.3).

##### *Données ostéologiques*

Aucun ossement n'a été mis au jour.

##### *Inventaire du mobilier*

*Métal* : clous décoratifs (NR : 24 ; NMI : 24), clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 33 ; NMI : 29), clous indéterminés (NR : 20).

*Verre* : non identifié.

##### *Datation*

Antiquité.

##### *Synthèse*

Cette fosse charbonneuse a livré de nombreux clous en fer et ressemble en ça aux sépultures à crémation mises au jour à quelques mètres plus à l'est. Toutefois, l'absence d'os ne permet pas de la classer dans les sépultures. Sa présence est peut-être en lien avec la sphère funéraire mais il n'est pas possible de définir dans quelle mesure.

### > 2.4.1.2.2. La tombe F1030

#### *Description générale de la tombe (fig. 56)*

*État de conservation* : 2.

*Localisation* : cette tombe se situe dans la partie occidentale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,26 m NGF.

*Type de tombe* : sépulture secondaire en vase ossuaire en céramique.

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan ovoïde de 0,62 m par 0,46 m et un profil en U marqué par un surcreusement dans sa partie est. Celui-ci est de plan ovoïde, il mesure 0,20 m par 0,27 m, et possède un profil en U de 0,38 m de profondeur (US1030.1). Deux comblements ont été distingués : le premier concerne principalement le surcreusement (US1030.3) et se caractérise par un limon charbonneux. Il a livré des clous, des fragments de verre et de céramique ; le second (US1030.2) concerne la partie supérieure de la fosse et se caractérise par un limon moins charbonneux mais qui a néanmoins livré du verre et des clous.

*Disposition des différents éléments* : le vase ossuaire (US1030.5) a été déposé dans le surcreusement réalisé à cet effet, il en occupe tout l'espace. Les os sont uniquement présents à l'intérieur de celui-ci (US1030.6). La fouille de son contenu a mis en évidence la présence de zones ferrugineuses compactes, parfois associées à des résidus organiques, dans sa partie supérieure, mais également au niveau d'apparition de l'amas osseux.

#### *Données ostéologiques*

*Poids total du dépôt osseux* : 139,5 g.

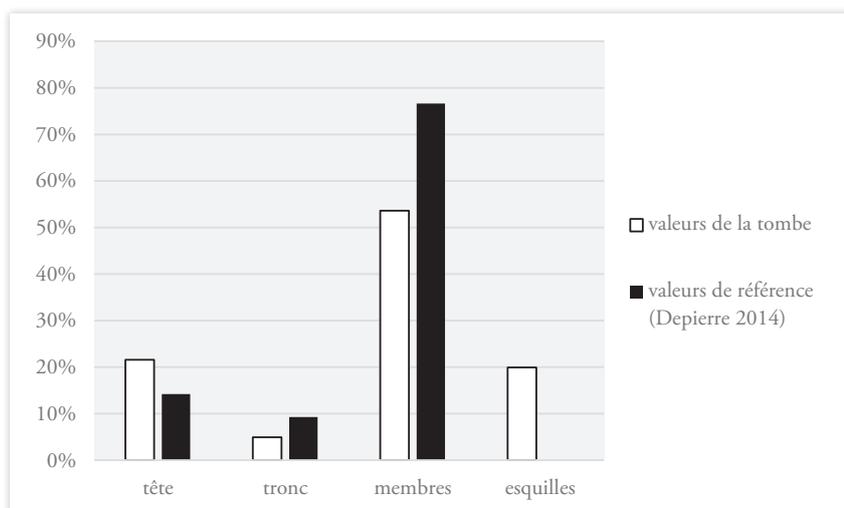
*Âge au décès* : individu de taille adulte (maturité osseuse, crête iliaque soudée).

*Sexe* : indéterminé.

*N.M.I.* : au moins un individu (absence de doublons ou d'incompatibilité).

*Représentation des secteurs anatomiques* :

**illust. 7** : représentation des grands secteurs anatomiques présents dans le dépôt osseux (en % par rapport au poids total).



*Modalités de dépôt* : le vase ossuaire a été prélevé en bloc pour être fouillé en laboratoire. Dans la partie supérieure du vase ont été mis au jour des tessons de céramique (**fig. 57**), des petits fragments de verre et des éléments en fer associés à des résidus de bois (fibres). Le dépôt osseux apparaît dans la partie inférieure du vase (à environ 12 cm du col). Une petite zone circulaire sans os est visible sur toute la hauteur de l'amas osseux, elle pourrait marquer l'emplacement d'un objet en matière périssable (**fig. 57**). L'amas osseux a été fouillé en trois passes successives d'environ 2 cm d'épaisseur chacune. Aucune organisation spécifique n'a été observée.

*Intensité de la crémation* : les os présentent tous une coloration blanche indiquant une crémation poussée et homogène.

*Fragmentation des os* : la fragmentation est importante avec un poids moyen des ossements de 0,5 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (41,6 % du total) et de 0,3 g pour les indéterminés.

Tombe/os	R1	R2	R3	TOTAL	Tot.Rég	%ident.	%Tot.
	POIDS						
Crâne	5,4	20,5	3,6	29,5			
Mandibule		0,6		0,6			
Dents				0,0			
<b>Tête</b>	<b>5,4</b>	<b>21,1</b>	<b>3,6</b>		<b>30,1</b>	<b>51,9</b>	<b>21,6</b>
Atlas				0,0			
Axis				0,0			
Vert. C3-C7				0,0			
Vert. thoraciques				0,0			
Vert. lombaires				0,0			
Vert. indet.	0,7	2,4	1,9	5,0			
Sacrum				0,0			
Coccyx		0,6		0,6			
Côtes		0,9	0,3	1,2			
Sternum				0,0			
<b>Tronc</b>	<b>0,7</b>	<b>3,9</b>	<b>2,2</b>		<b>6,8</b>	<b>11,7</b>	<b>4,9</b>
Clavicule				0,0			
Scapula	0,6			0,6			
Humérus			3,3	3,3			
Radius		2,0	1,3	3,3			
Ulna				0,0			
Carpe				0,0			
Métacarpe				0,0			
Phalanges main		0,6	0,5	1,1			
Diaph. membre sup.				0,0			
<b>Mb.sup.</b>	<b>0,6</b>	<b>2,6</b>	<b>5,1</b>		<b>8,3</b>	<b>14,3</b>	<b>5,9</b>
Coxal		1,3		1,3			
Fémur	2,7	4,6		7,3			
Patella				0,0			
Tibia				0,0			
Fibula				0,0			
Tarse		1,1		1,1			
Métatarse	1,0	0,6		1,6			
Phalanges pieds				0,0			
Sésamoïde				0,0			
Diaph. membre inf.				0,0			
<b>Mb.inf.</b>	<b>3,7</b>	<b>7,6</b>	<b>0,0</b>		<b>11,3</b>	<b>19,5</b>	<b>8,1</b>
MTC,MTT,Pm,Pp	0,7	0,7	0,1	1,5	1,5	2,6	1,1
<b>Mb dét et indét</b>							53,6
<b>Total déterminé</b>	<b>11,1</b>	<b>35,9</b>	<b>11,0</b>	<b>58,0</b>	<b>58,0</b>	<b>100,0</b>	<b>41,6</b>
Os plat	0,3	0,5	1,8	2,6			
Os court ou épiphyse	3,4	4,4	2,7	10,5			
Diaphyses indet.	14,2	18,0	8,4	40,6			38,5
Esquilles	8,0	12,9	6,9	27,8			19,9
<b>Total indéterminé</b>	<b>25,9</b>	<b>35,8</b>	<b>19,8</b>	<b>81,5</b>	<b>81,5</b>		<b>58,4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37,0</b>	<b>71,7</b>	<b>30,8</b>	<b>139,5</b>	<b>139,5</b>		<b>100,0</b>

tab. 22 : quantification des vestiges osseux dans la tombe (poids).

Tombe/os	R1	R2	R3	TOTAL	Tot.Rég	Pm os	Pm région
Crâne	11	40	10	61		0,48	
Mandibule		2		2		0,30	
Dents				0			
<b>Tête</b>	<b>11</b>	<b>42</b>	<b>10</b>		<b>63</b>		<b>0,48</b>
Atlas				0			
Axis				0			
Vert. C3-C7				0			
Vert. thoraciques				0			
Vert. lombaires				0			
Vert. indet.	3	11	3	17		0,29	
Sacrum				0			
Coccyx		1		1		0,60	
Côtes		5	1	6		0,20	
Sternum				0			
<b>Tronc</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>4</b>		<b>24</b>		<b>0,28</b>
Clavicule				0			
Scapula	1			1		0,60	
Humérus			2	2		1,65	
Radius		3	1	4		0,83	
Ulna				0			
Carpe				0			
Métacarpe				0			
Phalanges main		1	2	3		0,37	
Diaph. membre sup.				0			
<b>Mb.sup.</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>		<b>10</b>		<b>0,83</b>
Coxal		2		2		0,65	
Fémur	2	3		5		1,46	
Patella				0			
Tibia				0			
Fibula				0			
Tarse		1		1		1,10	
Métatarse	1	1		2		0,80	
Phalanges pieds				0			
Sésamoïde				0			
Diaph. membre inf.				0			
<b>Mb.inf.</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>0</b>		<b>10</b>		<b>1,13</b>
MTC,MTT,Pm,Pp	4	6	1	11	11	0,14	
<b>Total déterminé</b>	<b>22</b>	<b>76</b>	<b>20</b>	<b>118</b>	<b>118</b>		<b>0,49</b>
Os plat	1	1	7	9			
Os court ou épiphyse	12	25	15	52			
Diaphyses indet.	42	75	31	148			
<b>Total indéterminé</b>	<b>55</b>	<b>101</b>	<b>53</b>	<b>209</b>	<b>209</b>		<b>0,34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>177</b>	<b>73</b>	<b>327</b>	<b>327</b>		<b>0,43</b>

tab. 23 : quantification des vestiges osseux dans la tombe (nombre).

### *Inventaire du mobilier*

#### *Céramique :*

- » vase ossuaire (US1030.5) : pot en céramique commune sombre (réutilisation domestique).
- » tessons dans le vase ossuaire (US1030.6) : au moins une coupe en sigillée proche Drag. 18, et un fond découpé (mutilation) et brûlé.
- » tessons dans le comblement de la fosse (US1030.2 et 3) : au moins une coupelle en sigillée Drag. 27c, et deux récipients en céramique commune claire. Quelques tessons légèrement brûlés et un fond découpé non brûlé (mutilation).

*Métal :* clous décoratifs (NR : 20 ; NMI : 20) ; clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 30 ; NMI : 27), clous indéterminés (NR : 14).

*Verre :* deux perles en fritte à côtes de melon (US1030.2) ; 40 fragments de verre, dont certains déformés par le feu : au moins une coupe Isings 42, un flacon (ou cruche) et un pot AR103.

#### *Datation*

Fin I<sup>er</sup>-début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### *Synthèse*

Cette tombe se caractérise par un dépôt osseux effectué dans un vase en céramique, lui-même déposé dans un surcreusement de la fosse, adapté à ses dimensions. Les os appartiennent à au moins un sujet adulte. Des résidus organiques (bois perminéralisé) ont été observés dans la fosse et dans le vase ossuaire, associés à de nombreux clous en fer. Cela indiquerait la présence d'un objet en bois sans que l'on puisse déterminer sa nature. La configuration de la fosse ne permet pas d'envisager l'utilisation d'un coffre pour y déposer l'urne, d'autant que les clous se retrouvent majoritairement dans le comblement supérieur.

#### **> 2.4.1.2.3. La tombe F1031**

#### *Description générale de la tombe (fig. 58)*

*État de conservation :* 2.

*Localisation :* cette tombe se situe dans la partie occidentale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,25 m NGF.

*Type de tombe :* sépulture secondaire en vase ossuaire en céramique.

*Description de la fosse :* la fosse présente un creusement circulaire de 0,43 m de diamètre et un profil en auge conservé sur 0,16 m (US1031.1). Le comblement charbonneux de la fosse (US1031.2) a livré des clous, quelques fragments de verre et de rares esquilles d'os brûlés (1,2 g). Un second comblement (US1031.3) a été distingué entre les parois de la fosse et le comblement principal. Il a également livré des clous et des fragments de verre. La présence de ce second comblement, qui correspond à du TN remanié, pourrait indiquer la présence d'un élément périssable (coffre en bois ?) qui aurait contenu l'urne et les résidus charbonneux.

*Disposition des différents éléments :* le vase ossuaire (US1031.4) repose sur le fond de la fosse, il n'est pas tout à fait au centre de la structure. Les os (US1031.5) sont uniquement présents à l'intérieur de celui-ci. Des petits clous et deux tessons étaient compris dans le comblement du vase.

**Données ostéologiques**

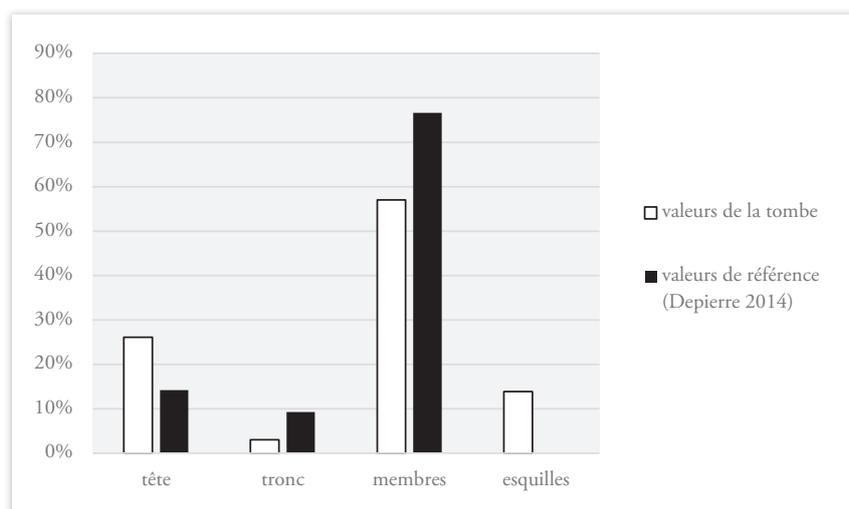
*Poids total du dépôt osseux* : 40,3 g.

*Âge au décès* : individu de taille adulte.

*Sexe* : indéterminé.

*N.M.I.* : au moins un individu (absence de doublons ou d'incompatibilité).

*Représentation des secteurs anatomiques* :



**illust. 8** : représentation des grands secteurs anatomiques présents dans le dépôt osseux (en % par rapport au poids total).

*Modalités de dépôt* : l'amas osseux est concentré dans le fond du vase et ne couvre pas l'intégralité de sa surface interne. Une seule passe a été réalisée. La faible quantité d'os n'a pas permis d'observer d'agencement particulier.

*Intensité de la crémation* : les os sont tous de couleur blanche, la crémation est homogène et poussée.

*Fragmentation des os* : la fragmentation est importante avec un poids moyen des ossements de 0,3 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (44.4 % du total) et les indéterminés.

Os	Nb Frgts	Poids	Pds moy.	% / Os dét.	% / Total
Crâne	50	10	0,2		
Mandibule	1	0,4	0,4		
Dents	1	0,1	0,1		
<b>Tête</b>	<b>52</b>	<b>10,5</b>	<b>0,2</b>	<b>58,7</b>	<b>26,1</b>
Atlas					
Axis					
Cervicales					
Thoraciques					
Lombaires					
Vert. Indét.	4	0,5	0,1		
Côtes	1	0,7	0,7		
Sternum					
Sacrum					
Os hyoïde					
<b>Tronc</b>	<b>5</b>	<b>1,2</b>	<b>0,2</b>	<b>6,7</b>	<b>3,0</b>
Scapulas					
Clavicules					
Humérus					
Ulnas					
Radius					
Carpes					
Metacarp.					
Phalanges					
Mb. sup. indét.	4	1,8	0,5		
<b>Tot. Mb sup.</b>	<b>4</b>	<b>1,8</b>	<b>0,5</b>	<b>10,1</b>	<b>4,5</b>
Os coxaux					
Femurs					
Patellas					
Tibias					
Fibulas					
Tarses					
Metatars.					
Phalanges					
Mb. inf. indét.	5	4,4	0,9		
<b>Tot. Mb. Inf.</b>	<b>5</b>	<b>4,4</b>	<b>0,9</b>	<b>24,6</b>	<b>10,9</b>
Ext. Indét.					
<b>Mb Dét et Indét</b>					<b>57</b>
<b>Total Det.</b>	<b>66</b>	<b>17,9</b>	<b>0,3</b>	<b>100</b>	<b>44,4</b>
Dia. Indét.	63	10,6	0,2		
Os courts/épiphyses	4	6,2	1,6		
Os plats					
<b>Total Mb. Indét.</b>	<b>67</b>	<b>16,8</b>	<b>0,3</b>		<b>41,7</b>
Esquilles		5,6			13,9
<b>Total Indet.</b>	<b>67</b>	<b>22,4</b>	<b>0,3</b>		<b>55,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>40,3</b>	<b>0,3</b>		<b>100</b>

tab. 24 : quantification des vestiges osseux dans la tombe.

### *Inventaire du mobilier*

#### *Céramique :*

- » vase ossuaire (US1031.4) : pot biconique en céramique commune sombre. Très altéré : brûlé ?
- » tessons dans le comblement de la fosse (US1031.2) : céramique commune sombre, brûlée.

*Métal* : clous décoratifs (NR : 68 ; NMI : 50), clous de menuiserie (NR : 19 ; NMI : 14), clou de chaussure (NMI : 1), clous indéterminés (NR : 15), et huit fragments de plaque en fer portant des traces de bois perminéralisé. Principalement dans le comblement de la fosse (US1031.2) mais aussi dans le vase ossuaire (US1031.5).

*Verre* : 22 fragments de verre (non identifiés).

#### *Datation*

Seconde moitié I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### *Synthèse*

Cette tombe se caractérise par un dépôt dans un vase ossuaire en céramique, peut-être placé dans un coffre en bois avec une partie des résidus charbonneux de la crémation, lui-même déposé dans une petite fosse ovoïde. Les nombreux clous et les restes de bois perminéralisé permettent en effet d'envisager la présence d'un élément en bois. Le défunt est un individu de taille adulte.

### **> 2.4.1.2.4. La fosse charbonneuse F1032**

#### *Description générale de la tombe (fig. 59)*

*État de conservation* : indéterminé.

*Localisation* : cette structure se situe dans la partie occidentale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,29 m NGF.

*Type de tombe* : terre-libre ?

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan de forme ovoïde de 0,48 m sur 0,37 m et un profil en cuvette conservé sur 0,12 m de profondeur (US1032.1). Son comblement se caractérise par un sédiment limoneux contenant des charbons de bois, de nombreux clous, des tessons de céramique et quelques esquilles osseuses brûlées (US1032.2).

*Disposition des différents éléments* : une partie des tessons de céramique pourrait correspondre à un même vase détruit. La position des clous ne permet pas de restituer un éventuel contenant en bois.

#### *Données ostéologiques*

*Poids total du dépôt osseux* : 10,2 g.

*Âge au décès* : indéterminé.

*Sexe* : indéterminé.

*N.M.I.* : au moins un individu.

*Représentation des secteurs anatomiques* : la quantité d'os et la difficulté à déterminer les os ne permettent pas d'approcher cette donnée.

*Intensité de la crémation* : la crémation est poussée et homogène, tous les os présentent une coloration blanche.

*Fragmentation des os* : la quantité d'os et la difficulté à déterminer les os ne permettent pas d'approcher cette donnée.

### ***Inventaire du mobilier***

*Céramique* : fond de cruche, découpé de manière circulaire (mutilation), et brûlé (US1032.2).

*Métal* : clous décoratifs (NR : 29 ; NMI : 29), clous de menuiserie (NR : 20 ; NMI : 19), clous de chaussures (NR : 47 ; NMI : 46), clous indéterminés (NR : 63).

### ***Datation***

Haut Empire.

### ***Synthèse***

Cette structure a livré des charbons de bois, des clous, des tessons de céramique et quelques ossements. La faible quantité d'os ne permet pas d'obtenir de résultats satisfaisants au niveau ostéologique. La faible profondeur de la structure dénote vraisemblablement d'un arasement important qui a pu nous priver d'une partie du dépôt osseux. Sa nature sépulcrale reste incertaine.

### **> 2.4.1.2.5. La tombe F1033**

#### ***Description générale de la tombe (fig. 60)***

*État de conservation* : 2.

*Localisation* : cette tombe est la plus méridionale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,37 m NGF.

*Type de tombe* : sépulture secondaire en vase ossuaire en céramique.

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan de forme ovoïde de 0,66 m par 0,49 m et un profil en cuvette conservé sur 0,25 m de profondeur (US1033.1). Deux comblements ont été distingués. Le premier est localisé autour du vase ossuaire et correspond aux résidus charbonneux de la crémation (US1033.3). Il a livré de nombreux clous. Le second se situe autour du premier et correspond à un limon brun contenant de rares charbons et os brûlés (0,7 g), ainsi que des clous (US1033.2). Cette distinction pourrait provenir de l'utilisation d'un contenant en matière périssable placé dans la fosse et contenant le vase ossuaire et une partie des résidus charbonneux de la crémation.

*Disposition des différents éléments* : le vase ossuaire (US1033.4) repose sur le fond de la fosse, à peu près en son centre. Les os sont présents uniquement à l'intérieur du vase. La fouille de celui-ci a permis d'observer, sur presque toute sa surface interne, un niveau induré et ferrugineux associé à des résidus organiques (bois), sur une épaisseur d'environ 4-5 cm. Ces résidus pourraient provenir d'un couvercle en bois ou de l'éventuel coffre en bois qui aurait contenu le vase ossuaire. Dessous, le sédiment est très organique et contient quelques charbons et os épars ainsi que de rares tessons de céramique non prélevables (US1033.5). L'amas osseux repose sur le fond du vase, sur environ 4 cm d'épaisseur.

**Données ostéologiques**

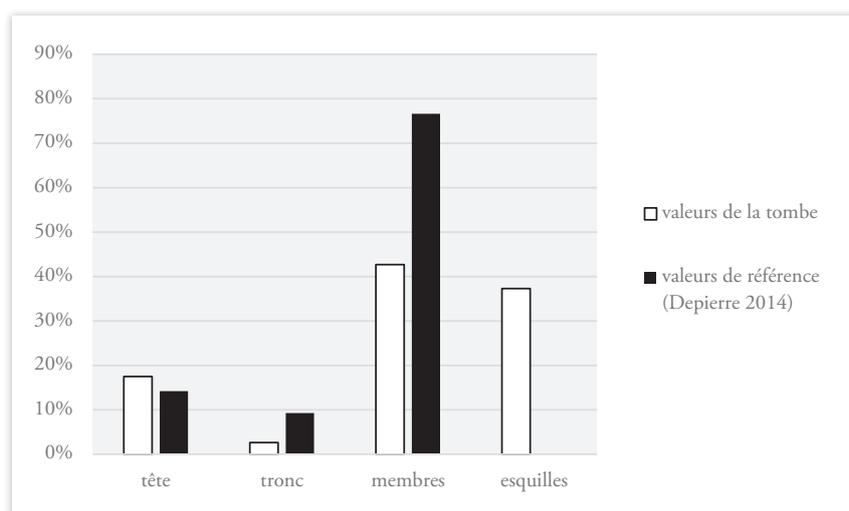
*Poids total du dépôt osseux* : 46,4 g.

*Âge au décès* : individu de taille adulte.

*Sexe* : indéterminé.

*N.M.I.* : au moins un individu (absence de doublons ou d'incompatibilité).

*Représentation des secteurs anatomiques* :



**illust. 9** : représentation des grands secteurs anatomiques présents dans le dépôt osseux (en % par rapport au poids total).

*Modalités de dépôt* : le vase ossuaire a été fouillé en laboratoire. L'amas osseux est concentré sur le fond du vase sur une faible épaisseur, ce qui n'a pas permis de le fouiller par passes.

*Intensité de la crémation* : la crémation est poussée et homogène, tous les os présentent une coloration blanche.

*Fragmentation des os* : la fragmentation est importante avec un poids moyen des ossements de 0,3 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (29,3 % du total) et de 0,2 g pour les indéterminés.

Os	Nb Frgts	Poids	Pds moy.	% / Os dét.	% / Total
Crâne	28	8,1	0,3		
Mandibule					
Dents					
<b>Tête</b>	<b>28</b>	<b>8,1</b>	<b>0,3</b>	<b>59,6</b>	<b>17,5</b>
Atlas					
Axis					
Cervicales					
Thoraciques					
Lombaires					
Vert. Indét.	2	0,2	0,1		
Côtes	6	1	0,2		
Sternum					
Sacrum					
Os hyoïde					
<b>Tronc</b>	<b>8</b>	<b>1,2</b>	<b>0,2</b>	<b>8,8</b>	<b>2,6</b>
Scapulas					
Clavicules					
Humérus					
Ulnas					
Radius					
Carpes					
Metacarp.					
Phalanges					
Mb. sup. indét.	4	4,3	1,1		
<b>Tot. Mb sup.</b>	<b>4</b>	<b>4,3</b>	<b>1,1</b>	<b>31,6</b>	<b>9,3</b>
Os coxaux					
Femurs					
Patellas					
Tibias					
Fibulas					
Tarses					
Metatars.					
Phalanges					
Mb. inf. indét.					
<b>Tot. Mb. Inf.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Ext. Indét.					
<b>Mb Dét et Indét</b>		19,8			42,7
<b>Total Det.</b>	<b>40</b>	<b>13,6</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>29,3</b>
Dia. Indét.	61	14,8	0,2		
Os courts/épiphyses	5	0,7	0,1		
Os plats					
<b>Total Mb. Indét.</b>	<b>66</b>	<b>15,5</b>	<b>0,2</b>		<b>33,4</b>
Esquilles		17,3			37,3
<b>Total Indet.</b>	<b>66</b>	<b>32,8</b>	<b>0,5</b>		<b>70,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>46,4</b>	<b>0,4</b>		<b>100,0</b>

tab. 25 : quantification des vestiges osseux dans la tombe.

### *Inventaire du mobilier*

#### *Céramique :*

- » vase ossuaire : pot à lèvres en amande en commune claire (US1033.4).
- » tessons dans le comblement de la fosse (US1033.3) : tessons de céramique commune claire non brûlés.

*Métal* : clous décoratifs (NR : 31 ; NMI : 31), clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 42 ; NMI : 34), et clous indéterminés (NR : 46). Trouvés dans le comblement de la fosse et du vase.

#### *Datation*

TPQ milieu I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

#### *Synthèse*

Cette tombe se caractérise par un dépôt dans un vase ossuaire en céramique, inclus dans une matrice charbonneuse correspondant aux résidus de crémation. Ces derniers, ainsi que le vase, ont pu faire l'objet d'un dépôt dans un contenant périssable comme semble l'indiquer la présence d'un second comblement dans la fosse autour d'eux. Des résidus organiques (bois) sont également présents dans la partie supérieure du vase (couvercle ?). Les os appartiennent à au moins un individu de taille adulte.

### > 2.4.1.2.6. *La tombe F1035*

#### *Description générale de la tombe (fig. 61 et fig. 62)*

*État de conservation* : 2.

*Localisation* : cette tombe est localisée dans la partie centrale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,38 m NGF.

*Type de tombe* : sépulture secondaire en vase ossuaire en céramique.

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan de forme ovale de 0,73 m par 0,33 m et un profil en cuvette conservé sur 0,16 m (US1035.1). Le comblement principal (US1035.4) se caractérise par un sédiment limoneux charbonneux. Il a livré de nombreux clous et tessons de céramique, ainsi que quelques os brûlés (13,8 g). Au-dessus du vase ossuaire, on constate la présence d'une poche de sédiment peu charbonneux et ne contenant pas de mobilier (US1035.3).

*Disposition des différents éléments* : le vase ossuaire en céramique (US1035.2) se situe approximativement au centre de la fosse et repose sur le fond de celle-ci. Sa partie haute n'est pas conservée, seule la partie inférieure a pu être prélevée en bloc. Les os étaient vraisemblablement concentrés au fond du vase (US1035.5). La présence de l'US1035.3 au-dessus du vase pourrait indiquer la présence d'un coffre ayant contenu l'urne.

### *Données ostéologiques*

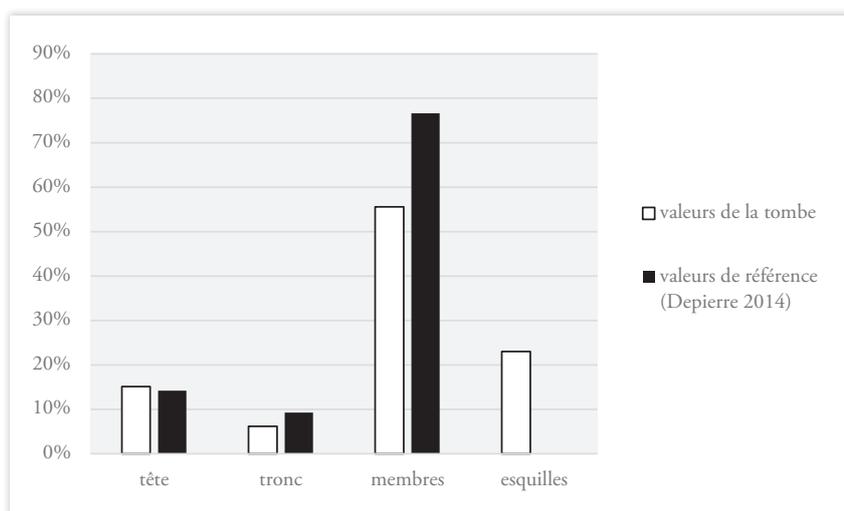
*Poids total du dépôt osseux* : 200,1 g.

*Âge au décès* : individu de taille adulte (crête iliaque soudée).

*Sexe* : indéterminé.

*N.M.I.* : au moins un individu (absence de doublons ou d'incompatibilité).

*Représentation des secteurs anatomiques* :



**illust. 10** : représentation des grands secteurs anatomiques présents dans le dépôt osseux (en % par rapport au poids total).

*Modalités de dépôt* : l'amas osseux est concentré dans le fond du vase (US1035.5). Aucune organisation spécifique n'a été observée.

*Intensité de la crémation* : les os présentent une couleur blanche indiquant une crémation poussée et homogène.

*Fragmentation des os* : la fragmentation est importante avec un poids moyen des ossements de 0,6 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (43,1 % du total) et de 0,3 g pour les indéterminés.

Os	Nb Frgts	Poids	Pds moy.	% / Os dét.	% / Total
Crâne	58	27,7	0,5		
Mandibule	7	2,6	0,4		
Dents					
<b>Tête</b>	<b>65</b>	<b>30,3</b>	<b>0,5</b>	<b>35,1</b>	<b>15,1</b>
Atlas	1	1,4	1,4		
Axis					
Cervicales	1	0,5	0,5		
Thoraciques	4	3,7	0,9		
Lombaires					
Vert. Indét.	23	6,3	0,3		
Côtes	4	0,6	0,2		
Sternum					
Sacrum					
Os hyoïde					
<b>Tronc</b>	<b>33</b>	<b>12,5</b>	<b>0,4</b>	<b>14,5</b>	<b>6,2</b>
Scapulas					
Clavicules	2	1,9	1,0		
Humérus	1	1	1,0		
Ulnas	3	2,1	0,7		
Radius	3	3,8	1,3		
Carpes	1	0,5	0,5		
Metacarp.	1	1,1	1,1		
Phalanges	1	0,2	0,2		
Mb. sup. indét.	8	8,4	1,1		
<b>Tot. Mb sup.</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>1,0</b>	<b>22,0</b>	<b>9,5</b>
Os coxaux	1	1,6	1,6		
Femurs	8	6,1	0,8		
Patellas					
Tibias	5	10,8	2,2		
Fibulas					
Tarses	2	2,8	1,4		
Metatars.	3	1,4	0,5		
Phalanges					
Mb. inf. indét.					
<b>Tot. Mb. Inf.</b>	<b>19</b>	<b>22,7</b>	<b>1,2</b>	<b>26,3</b>	<b>11,3</b>
Ext. Indét.	8	1,8	0,2		
<b>Mb Dét et Indét</b>	<b>290</b>	<b>111,2</b>	<b>0,4</b>		<b>55,6</b>
<b>Total Det.</b>	<b>145</b>	<b>86,3</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>	<b>43,1</b>
Dia. Indét.	183	51,7	0,3		
Os courts/épiphysses	60	16	0,3		
Os plats					
<b>Total Mb. Indét.</b>	<b>243</b>	<b>67,7</b>	<b>0,3</b>		<b>33,8</b>
Esquilles		46,1			23,0
<b>Total Indet.</b>	<b>243</b>	<b>113,8</b>	<b>0,5</b>		<b>56,9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>388</b>	<b>200,1</b>	<b>0,5</b>		<b>100,0</b>

tab. 26 : quantification des vestiges osseux dans la tombe.

### *Inventaire du mobilier*

#### *Céramique :*

- » vase ossuaire (US1035.2) : forme haute en commune sombre. Seul le fond du vase a été déposé dans la tombe, celui-ci a en effet été cassé préalablement à son enfouissement (*cf.* étude céramologique).
- » tessons dans le comblement de la fosse (US1035.4) : au moins un gobelet, un pot et deux cruches ont été identifiés, tous les tessons sont brûlés.

*Métal* : clous décoratifs (NR : 61 ; NMI : 60), clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 121 ; NMI : 113), clous de chaussure (NR : 17 ; NMI : 17), clous indéterminés (NR : 116) : dans le comblement de la fosse (US1035.3 et US1035.4).

#### *Datation*

I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

#### *Synthèse*

Cette tombe se caractérise par un dépôt dans un vase ossuaire en céramique et la présence de résidus charbonneux dans le comblement de la fosse. La présence de nombreux clous et de restes de bois perminéralisés laissent envisager la présence d'un coffre, hypothèse étayée par la présence d'un sédiment différent au-dessus du vase ossuaire. Les os appartiennent à au moins un individu de taille adulte.

### > 2.4.1.2.7. *La tombe F1037*

#### *Description générale de la tombe (fig. 63)*

*État de conservation* : 1.

*Localisation* : cette tombe se situe dans la partie occidentale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,32 m NGF.

*Type de tombe* : sépulture secondaire en vase ossuaire en céramique.

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan circulaire de 0,40 m de diamètre en surface et un profil en auge conservé sur 0,23 m de profondeur (US1037.1). Le diamètre du fond de la fosse correspond à celui du vase ossuaire (0,16 m). Le comblement se caractérise par un sédiment limono-argileux contenant quelques charbons, de nombreux clous et des tessons de céramique (US1037.2). De rares esquilles osseuses ont également été mises au jour (1,7 g). Les clous sont concentrés dans la moitié est et des traces ligneuses ont été observées dans la partie inférieure de la fosse (coffre ?).

*Disposition des différents éléments* : le vase ossuaire (US1037.3) occupe le fond de la fosse dont les dimensions sont adaptées au contenant. Les os sont uniquement présents à l'intérieur de celui-ci (US1037.4). La partie supérieure du vase est comblée par le même sédiment que celui de la fosse, il a livré quelques esquilles éparses, des tessons de céramique, des éléments en fer (notamment des clous) associés pour certains à des résidus organiques (bois).

### Données ostéologiques

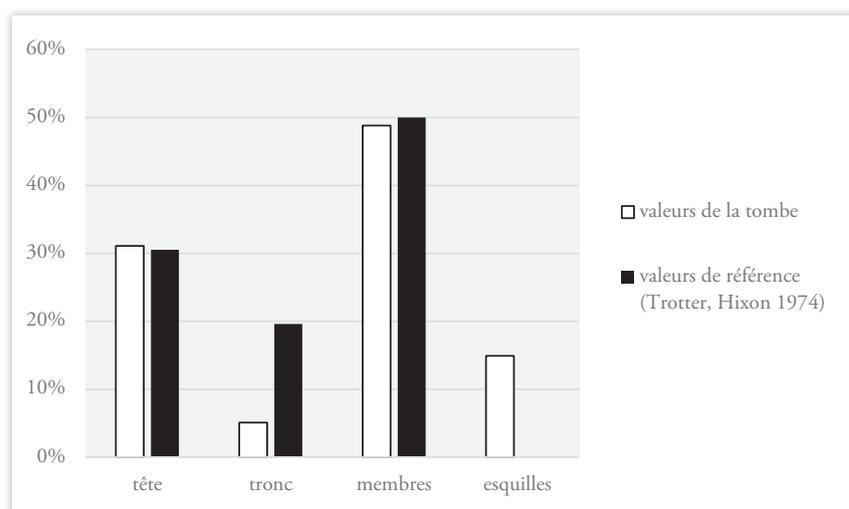
Poids total du dépôt osseux : 143,2 g.

Âge au décès : individu immature dont l'âge au décès se situe entre 4 et 9 ans (d'après les stades d'éruption dentaire et de synostose des os et notamment de l'arc postérieur de l'atlas).

Sexe : indéterminé.

N.M.I. : au moins un individu (absence de doublons ou d'incompatibilité).

Représentation des secteurs anatomiques :



**illust. 11** : représentation des grands secteurs anatomiques présents dans le dépôt osseux (en % par rapport au poids total).

Modalités de dépôt : l'amas osseux (US1037.4) est concentré dans le fond du vase, sa faible épaisseur n'a pas nécessité de fouilles par passes.

Intensité de la crémation : la crémation est poussée et homogène, tous les os présentent une coloration blanche.

Fragmentation des os : la fragmentation est importante avec un poids moyen des ossements de 0,3 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (54,8 % du total) et de 0,2 g pour les indéterminés.

Os	Nb Frgts	Poids	Pds moy.	% / Os dét.	% / Total
Crâne	179	42,3	0,2		
Mandibule	2	1,2	0,6		
Dents	12	1,1	0,1		
<b>Tête</b>	<b>193</b>	<b>44,6</b>	<b>0,2</b>	<b>56,8</b>	<b>31,1</b>
Atlas	1	0,3	0,3		
Axis	2	0,4	0,2		
Cervicales	6	1,5	0,3		
Thoraciques	2	0,7	0,4		
Lombaires					
Vert. Indét.	19	2,1	0,1		
Côtes	23	2,3	0,1		
Sternum					
Sacrum					
Os hyoïde					
<b>Tronc</b>	<b>53</b>	<b>7,3</b>	<b>0,1</b>	<b>9,3</b>	<b>5,1</b>
Scapulas	1	0,4	0,4		
Clavicules					
Humérus	2	1,6	0,8		
Ulnas	1	0,5	0,5		
Radius					
Carpes	2	0,8	0,4		
Metacarp.					
Phalanges	2	0,4	0,2		
Mb. sup. indét.	5	3,4	0,7		
<b>Tot. Mb sup.</b>	<b>13</b>	<b>7,1</b>	<b>0,5</b>	<b>9,0</b>	<b>5,0</b>
Os coxaux	4	3,8	1,0		
Femurs	5	9,4	1,9		
Patellas					
Tibias	5	5,9	1,2		
Fibulas					
Tarses					
Metatars.					
Phalanges					
Mb. inf. indét.					
<b>Tot. Mb. Inf.</b>	<b>14</b>	<b>19,1</b>	<b>1,4</b>	<b>24,3</b>	<b>13,3</b>
Ext. Indét.	2	0,4	0,2		
<b>Mb Dét et Indét</b>	<b>230</b>	<b>69,9</b>	<b>0,3</b>		<b>48,8</b>
<b>Total Det.</b>	<b>275</b>	<b>78,5</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>54,8</b>
Dia. Indét.	149	36,8	0,2		
Os courts/épiphyses	42	4,6	0,1		
Os plats	10	1,9	0,2		
<b>Total Mb. Indét.</b>	<b>201</b>	<b>43,3</b>	<b>0,2</b>		<b>30,2</b>
Esquilles		21,4			14,9
<b>Total Indet.</b>	<b>201</b>	<b>64,7</b>	<b>0,3</b>		<b>45,2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>476</b>	<b>143,2</b>	<b>0,3</b>		<b>100,0</b>

tab. 27 : quantification des vestiges osseux dans la tombe.

### *Inventaire du mobilier*

#### *Céramique :*

- » vase ossuaire (US1037.3) : forme haute en commune claire. Réutilisation domestique.
- » tessons dans le comblement de la fosse (US1037.2) : au moins une cruche, un pot et une voire deux coupes en sigillée ont été identifiés, la plupart des tessons sont brûlés.

*Métal* : clous décoratifs (NR : 81 ; NMI : 52), clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 40 ; NMI : 34) : dans le vase ossuaire et le comblement de la fosse.

#### *Datation*

Deuxième moitié I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### *Synthèse*

Cette sépulture se caractérise par un dépôt en vase ossuaire en céramique. On notera l'absence de résidus de crémation et la présence de nombreux clous dans le comblement de la fosse, ainsi que des restes de bois perminéralisés qui pourraient indiquer l'utilisation d'un coffre en bois dans lequel l'urne aurait été placée. Les os appartiennent à un individu immature dont l'âge au décès est estimé entre 4 et 9 ans.

### > 2.4.1.2.8. La fosse charbonneuse F1041

#### *Description générale de la structure (fig. 64)*

*État de conservation* : indéterminé.

*Localisation* : cette fosse charbonneuse se situe dans la partie orientale de la nécropole. Elle est accolée à la structure F1073 fouillée lors de l'opération de diagnostic. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,37 m NGF.

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan de forme circulaire de 0,36 m de diamètre et un profil en cuvette conservé sur 0,13 m de profondeur (US1041.1). Deux complements ont été distingués. Le comblement supérieur est charbonneux et a livré des clous et des tessons de céramique (US1041.2) ; le comblement inférieur est moins charbonneux mais a livré de rares esquilles d'os, des petits fragments de verre, une perle et des clous (US1041.3).

*Disposition des différents éléments* : aucun contenant n'a été observé, les résidus charbonneux sont déposés tels quels dans la fosse.

#### *Données ostéologiques*

Seul 0,2 g d'os brûlés a été retrouvé. Il n'est pas possible de déterminer un âge au décès.

### *Inventaire du mobilier*

*Céramique* : une quinzaine de tessons dont un brûlé (US1041.2).

*Métal* : clous décoratifs (NR : 3 ; NMI : 3), clous de menuiserie (NR : 4 ; NMI : 3), clous indéterminés (NR : 2).

*Verre* : une perle en fritte à côtes de melon (US1041.3), fragments d'un flacon ou balsamaire (NR : 20).

### ***Datation***

Haut Empire.

### ***Synthèse***

Cette fosse charbonneuse a livré quelques éléments matériels pouvant provenir d'un bûcher ; toutefois, la quasi-absence d'os humains ne permet pas de reconnaître le caractère sépulcral de cette structure.

#### **> 2.4.1.2.9. La tombe F1044**

### ***Description générale de la tombe (fig. 65)***

*État de conservation* : 1

*Localisation* : cette tombe se situe dans la partie centrale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,32 m NGF.

*Type de tombe* : sépulture secondaire en vase ossuaire en céramique.

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan circulaire de 0,32 m de diamètre et un profil en auge conservé sur 0,28 m de profondeur (US1044.1). Le comblement de la fosse se caractérise par un sédiment charbonneux qui a livré des clous et de rares micro-esquilles d'os non prélevables (US1044.2). Un autre comblement a été identifié, mais il reste incertain (US1044.3) : TN remanié mais *a priori* a livré du mobilier en fer (NR : 5).

*Disposition des différents éléments* : le vase ossuaire (US1044.4) occupe tout l'espace inférieur de la fosse, le diamètre de celle-ci se réduit en effet à 0,17 m. La partie supérieure du vase est comblée avec un sédiment identique au comblement de la fosse (US1044.2). Les clous et les traces de bois perminéralisé présents dans le comblement, autour du vase, pourraient indiquer l'utilisation d'un coffre en bois. Des résidus de bois associés à des éléments ferreux ont aussi été observés au niveau de l'ouverture du vase.

### ***Données ostéologiques***

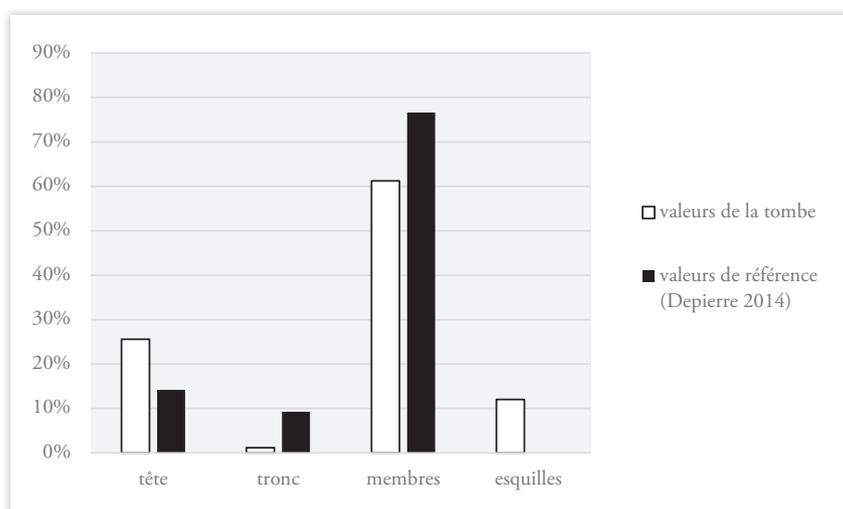
*Poids total du dépôt osseux* : 48,5 g.

*Âge au décès* : individu de taille adulte.

*Sexe* : indéterminé.

*N.M.I.* : au moins un individu (absence de doublons ou d'incompatibilité).

*Représentation des secteurs anatomiques* :



**illust. 12** : représentation des grands secteurs anatomiques présents dans le dépôt osseux (en % par rapport au poids total).

*Modalités de dépôt : l'amas osseux est concentré au fond du vase (US1044.5). Une seule passe a été réalisée.*  
La faible quantité d'os n'a pas permis d'observer d'organisation particulière.

*Intensité de la crémation :* la crémation est poussée et homogène, les os présentent tous une coloration blanche.

*Fragmentation des os :* la fragmentation est importante avec un poids moyen des ossements de 0,4 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (44,7 % du total) et de 0,3 g pour les indéterminés.

Os	Nb Frgts	Poids	Pds moy.	% / Os dét.	% / Total
Crâne	43	12,1	0,3		
Mandibule	1	0,3	0,3		
Dents					
<b>Tête</b>	<b>44</b>	<b>12,4</b>	<b>0,3</b>	<b>57,1</b>	<b>25,6</b>
Atlas					
Axis					
Cervicales					
Thoraciques					
Lombaires					
Vert. Indét.	3	0,6	0,2		
Côtes					
Sternum					
Sacrum					
Os hyoïde					
<b>Tronc</b>	<b>3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>2,8</b>	<b>1,2</b>
Scapulas					
Clavicules					
Humérus	3	2,6	0,9		
Ulnas					
Radius					
Carpes					
Metacarp.					
Phalanges					
Mb. sup. indét.	3	1,8	0,6		
<b>Tot. Mb sup.</b>	<b>6</b>	<b>4,4</b>	<b>0,7</b>	<b>20,3</b>	<b>9,1</b>
Os coxaux					
Femurs	2	4,3	2,2		
Patellas					
Tibias					
Fibulas					
Tarses					
Metatars.					
Phalanges					
Mb. inf. indét.					
<b>Tot. Mb. Inf.</b>	<b>2</b>	<b>4,3</b>	<b>2,2</b>	<b>19,8</b>	<b>8,9</b>
Ext. Indét.					
<b>Mb Dét et Indét</b>	<b>84</b>	<b>29,7</b>	<b>0,4</b>		<b>61,2</b>
<b>Total Det.</b>	<b>55</b>	<b>21,7</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>	<b>44,7</b>
Dia. Indét.	65	18,3	0,3		
Os courts/épiphyes	10	2,4	0,2		
Os plats	1	0,3	0,3		
<b>Total Mb. Indét.</b>	<b>76</b>	<b>21</b>	<b>0,3</b>		<b>43,3</b>
Esquilles		5,8			12,0
<b>Total Indet.</b>	<b>76</b>	<b>26,8</b>	<b>0,4</b>		<b>55,3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>131</b>	<b>48,5</b>	<b>0,4</b>		<b>100,0</b>

tab. 28 : quantification des vestiges osseux dans la tombe.

### *Inventaire du mobilier*

*Céramique* : vase ossuaire (US1044.3) : pot biconique en commune sombre.

*Métal* : clous décoratifs (NR : 13 ; NMI : 13), clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 21 ; NMI : 14), clous indéterminés (NR : 20), deux fragments de plaque en fer.

### *Datation*

II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

### *Synthèse*

Cette tombe se caractérise par un dépôt en vase ossuaire en céramique et un comblement charbonneux provenant du bûcher mais ne contenant pas d'ossements. La présence de nombreux clous et de restes de bois perminéralisés indiquent la présence d'un élément en bois dans la tombe, peut-être un coffre dans lequel aurait été déposé le vase ossuaire. Les os mis au jour dans le vase se rapportent à un individu de taille adulte.

### > 2.4.1.2.10. *La tombe F1045*

#### *Description générale de la tombe (fig. 66)*

*État de conservation* : 1.

*Localisation* : cette tombe se situe dans la partie centrale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,32 m NGF.

*Type de tombe* : sépulture secondaire en vase ossuaire en céramique.

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan ovoïde de 0,98 m sur 0,44 m et un profil en cuvette d'environ 0,10 m de profondeur (US1045.1), avec un surcreusement au centre de la structure servant à accueillir le vase ossuaire (0,10 m de profondeur supplémentaire). En plan, cet « aménagement » est de forme ovoïde, de 0,37 m par 0,20 m. Le comblement principal (US1045.3) correspond aux résidus de crémation et se concentrent autour du vase ossuaire. Il a livré de la céramique, des clous, des fragments de verre et de rares os brûlés (1,2 g). Un second comblement a été observé mais il s'agit vraisemblablement plus d'une interface entre le comblement principal et le terrain naturel (US1045.2). Il a livré des clous, des tessons de céramique et deux esquilles osseuses (0,3 g).

*Disposition des différents éléments* : le vase ossuaire (US1045.4) est placé au centre de la structure dans un surcreusement réalisé sur le fond de la fosse. Son contenu a été fouillé en laboratoire. Les os sont présents dans la moitié inférieure, tandis que la moitié supérieure a livré un sédiment hétérogène, peu charbonneux, contenant quelques clous, fragments de verre et de céramique (US1045.5). Les nombreux clous retrouvés dans le comblement de la fosse, et la reconnaissance de bois perminéralisé associé à ceux-ci, pourraient indiquer la présence d'un contenant en bois ayant accueilli le vase ossuaire ; toutefois, la morphologie de la fosse ne semble pas compatible avec cette hypothèse.

**Données ostéologiques**

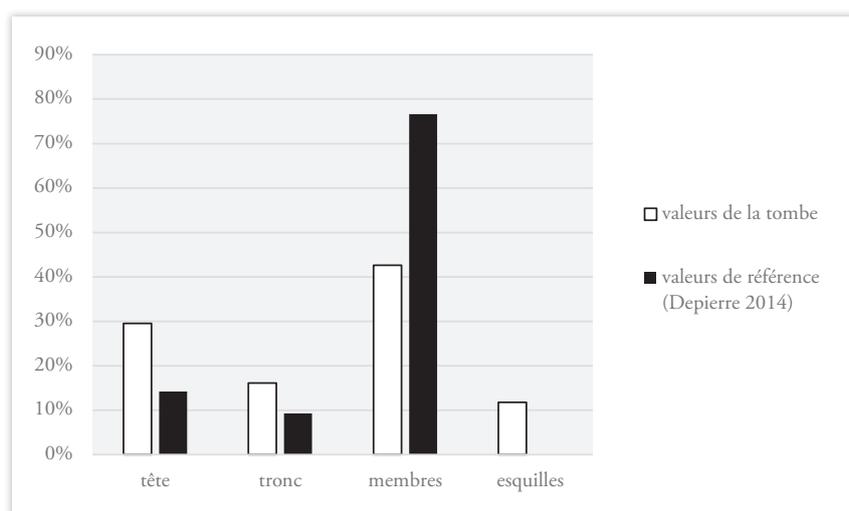
*Poids total du dépôt osseux* : 165,3 g

*Âge au décès* : individu de taille adulte (synostose des os).

*Sexe* : indéterminé.

*N.M.I.* : au moins un individu (absence de doublons ou d'incompatibilité).

*Représentation des secteurs anatomiques* :



**illust. 13** : représentation des grands secteurs anatomiques présents dans le dépôt osseux (en % par rapport au poids total).

*Modalités de dépôt* : l'amas osseux occupe la moitié inférieure du vase. Il a été fouillé en quatre passes d'environ 2 cm chacune. Aucune organisation particulière n'a été observée.

*Intensité de la crémation* : la crémation est poussée et homogène, tous les os présentent une coloration blanche.

*Fragmentation des os* : la fragmentation est moins importante dans cette tombe que dans les précédentes avec un poids moyen des ossements de 0,8 g en ce qui concerne les os qui ont pu être déterminés (70,1 % du total) et de 0,4 g pour les indéterminés.

Tombe/os	R1	R2	R3	R4	TOTAL	Tot.Rég	%ident.	%Tot.
	POIDS							
Crâne	8,0	8,8	5,5	24,8	47,1			
Mandibule	0,4	1,0			1,4			
Dents			0,2		0,2			
<b>Tête</b>	<b>8,4</b>	<b>9,8</b>	<b>5,7</b>	<b>24,8</b>		<b>48,7</b>	<b>42,0</b>	<b>29,5</b>
Atlas					0,0			
Axis					0,0			
Vert. C3-C7	0,4	0,9		0,5	1,8			
Vert. thoraciques	1,1	1,2		3,5	5,8			
Vert. lombaires					0,0			
Vert. indet.	0,5	1,2	0,9	0,4	3,0			
Sacrum		1,7	2,0		3,7			
Coccyx					0,0			
Côtes	2,8	0,4		6,4	9,6			
Sternum				2,7	2,7			
<b>Tronc</b>	<b>4,8</b>	<b>5,4</b>	<b>2,9</b>	<b>13,5</b>		<b>26,6</b>	<b>23,0</b>	<b>16,1</b>
Clavicule		0,7			0,7			
Scapula		0,7			0,7			
Humérus		3,8	1,7		5,5			
Radius					0,0			
Ulna	1,0		1,2		2,2			
Carpe	0,2		0,4	0,7	1,3			
Métacarpe					0,0			
Phalanges main	0,7				0,7			
Diaph. membre sup.	1,0			6,7	7,7			
<b>Mb.sup.</b>	<b>2,9</b>	<b>5,2</b>	<b>3,3</b>	<b>7,4</b>		<b>18,8</b>	<b>16,2</b>	<b>11,4</b>
Coxal		1,3		0,8	2,1			
Fémur		5,9	1,2	4,6	11,7			
Patella					0,0			
Tibia					0,0			
Fibula	0,7		1,6		2,3			
Tarse				0,7	0,7			
Métatarse	1,3			1,5	2,8			
Phalanges pieds		0,5			0,5			
Sésamoïde					0,0			
Diaph. membre inf.					0,0			
<b>Mb.inf.</b>	<b>2,0</b>	<b>7,7</b>	<b>2,8</b>	<b>7,6</b>		<b>20,1</b>	<b>17,3</b>	<b>12,2</b>
MTC,MTT,Pm,Pp	0,4	0,7	0,4	0,2	1,7	1,7	1,5	1,0
<b>Mb dét et indét</b>								42,6
<b>Total déterminé</b>	<b>18,5</b>	<b>28,8</b>	<b>15,1</b>	<b>53,5</b>	<b>115,9</b>	<b>115,9</b>	<b>100,0</b>	<b>70,1</b>
Os plat	1,0				1,0			
Os court ou épiphyse	0,9		5,3	4,5	10,7			
Diaphyses indet.		3,5	5,6	9,1	18,2			18,1
Esquilles	5,6	4,8	3,0	6,1	19,5			11,8
<b>Total indéterminé</b>	<b>7,5</b>	<b>8,3</b>	<b>13,9</b>	<b>19,7</b>	<b>49,4</b>	<b>49,4</b>		29,9
<b>TOTAL</b>	<b>26,0</b>	<b>37,1</b>	<b>29,0</b>	<b>73,2</b>	<b>165,3</b>	<b>165,3</b>		<b>100,0</b>

tab. 29 : quantification des vestiges osseux dans la tombe (poids).

Tombe/os	R1	R2	R3	R4	TOTAL	Tot.Rég	Pm os	Pm région
Crâne	13	9	8	23	53		0,89	
Mandibule	1	2			3		0,47	
Dents			1		1		0,20	
<b>Tête</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>23</b>		<b>57</b>		<b>0,85</b>
Atlas					0			
Axis					0			
Vert. C3-C7	1	2		1	4		0,45	
Vert. thoraciques	1	2		3	6		0,97	
Vert. lombaires					0			
Vert. indet.	5	5	3	2	15		0,20	
Sacrum		1	2		3		1,23	
Coccyx					0			
Côtes	6	3		9	18		0,53	
Sternum				3	3		0,90	
<b>Tronc</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>18</b>		<b>49</b>		<b>0,54</b>
Clavicule		1			1		0,70	
Scapula		2			2		0,35	
Humérus		3	1		4		1,38	
Radius					0			
Ulna	1		1		2		1,10	
Carpe	1		1	1	3		0,43	
Métacarpe					0			
Phalanges main	2				2		0,35	
Diaph. membre sup.	1			5	6		1,28	
<b>Mb.sup.</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>6</b>		<b>20</b>		<b>0,94</b>
Coxal		2		1	3		0,70	
Fémur		4	1	3	8		1,46	
Patella					0			
Tibia					0			
Fibula	1		1		2		1,15	
Tarse				1	1		0,70	
Métatarse	1			1	2		1,40	
Phalanges pieds		2			2		0,25	
Sésamoïde					0			
Diaph. membre inf.					0			
<b>Mb.inf.</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		<b>18</b>		<b>1,12</b>
MTC,MTT,Pm,Pp	3	2	3	1	9	9	0,19	
<b>Total déterminé</b>	<b>37</b>	<b>40</b>	<b>22</b>	<b>54</b>	<b>153</b>	<b>153</b>		<b>0,76</b>
Os plat	1				1			
Os court ou épiphyse	2		10		12			
Diaphyses indet.		8	17	31	56			
<b>Total indéterminé</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>31</b>	<b>69</b>	<b>69</b>		<b>0,43</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	<b>85</b>	<b>222</b>	<b>222</b>		<b>0,66</b>

tab. 30 : quantification des vestiges osseux dans la tombe (nombre).

### ***Inventaire du mobilier***

#### ***Céramique :***

- » vase ossuaire (US1045.4) : pot en céramique non tournée.
- » tessons dans le comblement de la fosse (US1045.2 et US1045.3) : au moins un calice en sigillée, une cruche et une coupe. Tous les tessons sont brûlés. D'autres éléments non brûlés mais pas identifiés.
- » tessons dans le vase ossuaire (US1045.5) : deux tessons, brûlés, qui recollent avec la cruche vue dans le comblement de la fosse.

***Métal :*** clous décoratifs (NR : 59 ; NMI : 57), clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 37 ; NMI : 36), clous de chaussures (NR : 10 ; NMI : 10), et clous indéterminés (NR : 78), dans le comblement de la fosse et du vase.

***Verre :*** 136 fragments non brûlés, dont au moins une coupe Isings 3 (20-120 apr. J.-C.), et une cruche ou bouteille.

***Carporeste :*** 28 graines de plantes sauvages, une noix et trois pépins de raisin.

#### ***Datation***

Haut Empire, peut-être milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

#### ***Synthèse***

Cette tombe a fait l'objet d'un dépôt en vase ossuaire en céramique. Les os sont ceux d'un individu de taille adulte. Une évaluation carpologique a été réalisée sur cette tombe. Elle a permis de reconnaître principalement la présence de plantes sauvages, ainsi qu'une noix et trois pépins de raisin. Ces éléments sont trop peu significatifs pour que l'on puisse savoir s'ils ont fait l'objet d'un véritable dépôt funéraire.

### **> 2.4.1.2.11. La fosse charbonneuse F1065**

#### ***Description générale de la structure (fig. 67)***

***État de conservation :*** indéterminé.

***Localisation :*** cette structure est localisée à l'est de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,45 m NGF.

***Description de la fosse :*** la fosse présente un plan de forme ovoïde de 0,46 m par 0,41 m et un profil en cuvette conservé sur 0,19 m de profondeur (US1065.1). Son comblement est très charbonneux et a livré de nombreux clous et de rares tessons de céramique (US1065.2). En revanche, aucun os n'a été mis au jour. Un second comblement a été observé mais il s'agit vraisemblablement plus d'une interface entre le comblement principal et le terrain naturel (US1065.3).

#### ***Données ostéologiques***

Aucun ossement.

### ***Inventaire du mobilier***

***Céramique :*** une dizaine de tessons brûlés et non brûlés (US1065.2).

***Métal :*** clous décoratifs (NR : 10 ; NMI : 10), clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 9 ; NMI : 5), clous de chaussures (NR : 5 ; NMI : 5), et clous indéterminés (NR : 9).

***Datation***

Haut Empire

***Synthèse***

Cette structure s'apparente aux autres tombes du fait de son comblement charbonneux et de la présence de clous ; toutefois, l'absence d'os ne permet pas de la qualifier de sépulture. Son lien avec la sphère funéraire reste néanmoins envisageable.

**> 2.4.1.2.12. La fosse charbonneuse F1066*****Description générale de la structure (fig. 68)***

*État de conservation* : indéterminé.

*Localisation* : cette structure est localisée dans la partie orientale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,46 m NGF.

*Type de structure* : fosse de rejets de crémation ?

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan de forme ovoïde de 0,67 m par 0,52 m et un profil en cuvette conservé sur 0,11 m de profondeur (US1066.1). Deux comblements ont été distingués. Le comblement inférieur (US1066.2) est très charbonneux et a livré quelques esquilles d'os (7 g) ainsi que des éléments en fer, en verre et des tessons de céramique. Le comblement supérieur (US1066.3) est peu épais, beaucoup moins charbonneux, mais il a livré lui aussi des clous, des tessons de céramique et du verre. Quelques esquilles ont été retrouvées au tamisage (1,8 g).

*Disposition des différents éléments* : les os sont mêlés aux résidus de crémation, le tout a, semble-t-il, été déversé tel quel dans la fosse. La présence de mobilier non brûlé pose alors question.

***Données ostéologiques***

*Poids total du dépôt osseux* : 8,8 g.

*Âge au décès* : indéterminé.

*Sexe* : indéterminé.

*N.M.I.* : au moins un individu (absence de doublons ou d'incompatibilité).

*Représentation des secteurs anatomiques* :

La faible quantité d'os ne permet pas de discuter de la représentation des secteurs anatomiques. Seulement quelques fragments de crâne et de diaphyses ont été reconnus.

*Intensité de la crémation* : tous les os sont de couleur blanche attestant d'une crémation homogène.

*Fragmentation des os* : la faible quantité d'os ne permet pas d'obtenir cette donnée.

***Inventaire du mobilier***

*Céramique* : quelques tessons dans le comblement de la fosse, au moins un gobelet brûlé (US1066.2 et US1066.3).

*Métal* : clous décoratifs (NR : 93 ; NMI : 93), clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 60 ; NMI : 53), clous de chaussures (NR : 41 ; NMI : 40), clous indéterminés (NR : 189), fragments de plaques (NR : 4 ; NMI : 1), ferrures (NR : 17 ; NMI : 6), gouttières (NR : 5 ; NMI : 2).

*Verre* : divers fragments (NR : 127) dont au moins deux balsamiques dont un AR135 non brûlé, trois coupes Isings 42 dont certains éléments déformés par le feu, deux flacons et un gobelet, non brûlés.

### *Datation*

Haut Empire

### *Synthèse*

Cette structure se caractérise par un dépôt de résidus de crémation au sein duquel quelques os épars ont été mis au jour. Elle a livré également du mobilier fragmentaire en partie brûlé : verre, céramique, clous, éléments en fer. Cette configuration pourrait indiquer qu'il s'agit d'une fosse de rejet, plus que d'une sépulture, mais la présence de mobilier secondaire et notamment d'au moins 375 clous, *a priori* non brûlés, pose question.

#### > 2.4.1.2.13. *La fosse charbonneuse F1067*

### *Description générale de la structure (fig. 69)*

*État de conservation* : indéterminé

*Localisation* : cette structure est localisée dans la partie orientale de la nécropole. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,31 m NGF.

*Type de structure* : fosse de rejet de crémation ?

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan de forme ovoïde de 0,68 m par 0,45 m et un profil en U conservé sur 0,14 m de profondeur (US1067.1). Deux comblements ont été distingués. Le comblement principal (US1067.2) correspond aux résidus de crémation, il comporte de nombreux charbons, quelques esquilles osseuses éparses, des tessons de céramique, de verre, des clous et des éléments en fer. Au sein de ce comblement, en surface, a été distinguée l'US1067.3, qui correspond à une poche de sédiment moins charbonneuse, mais sa présence est anecdotique. Le comblement inférieur (US1067.4) correspond quant à lui davantage à une interface qu'un véritable apport sédimentaire (mélange entre le TN et le comblement charbonneux). Quelques clous et éléments en fer ont été isolés.

*Disposition des différents éléments* : les os sont mêlés aux résidus de crémation, le tout a, semble-t-il, été déversé tel quel dans la fosse. Comme pour la fosse précédente, la présence de mobilier non brûlé pose alors question.

### *Données ostéologiques*

*Poids total du dépôt osseux* : 20 g.

*Âge au décès* : indéterminé.

*Sexe* : indéterminé.

*N.M.I.* : au moins un individu (absence de doublons ou d'incompatibilité).

*Représentation des secteurs anatomiques* :

La faible quantité d'os ne permet pas de discuter de la représentation des secteurs anatomiques. Seulement quelques fragments de crâne et de diaphyses ont été reconnus.

*Intensité de la crémation* : tous les os sont de couleur blanche attestant d'une crémation homogène.

*Fragmentation des os* : la faible quantité d'os ne permet pas d'obtenir cette donnée.

### *Inventaire du mobilier*

*Céramique* : divers tessons, tous brûlés, dans le comblement de la fosse. Au moins un gobelet, une cruche et un pied tripode.

*Métal* : clous décoratifs (NR : 20 ; NMI : 20), clous de menuiserie portant des traces de bois perminéralisé (NR : 19 ; NMI : 15), clous indéterminés (NR : 36).

### *Datation*

Haut Empire

### *Synthèse*

Cette structure se caractérise par un dépôt de résidus de crémation au sein duquel quelques os épars ont été mis au jour. Elle a livré également du mobilier céramique fragmentaire brûlé et des clous en fer *a priori* non brûlés. Cette configuration pourrait indiquer qu'il s'agit d'une fosse de rejet plus que d'une sépulture, mais la présence des clous pose question.

#### **> 2.4.1.2.14. La fosse charbonneuse F1073**

Cette structure a été fouillée lors de l'opération de diagnostic (F20). Les données présentées ici sont issues du rapport de diagnostic (Le Saint Allain 2017, p. 33).

### *Description générale de la structure*

*État de conservation* : indéterminé.

*Localisation* : cette structure est localisée dans la partie orientale de la nécropole, à côté de la tombe F1041. Elle s'installe dans l'US1001.3 et apparaît à une altitude de 45,39 m NGF.

*Type de structure* : fosse de rejets de crémation ?

*Description de la fosse* : la fosse présente un plan de forme ovoïde de 0,45 m par 0,40 m et un profil en cuvette conservé sur 0,20 m de profondeur. Le comblement charbonneux a livré des clous et deux petits fragments de verre mais aucun os brûlé.

### *Données ostéologiques*

Aucun ossement.

### *Inventaire du mobilier*

*Métal* : une dizaine de clous de chaussure et un clou de menuiserie.

*Verre* : deux microfragments.

### *Datation*

Antiquité.

#### **» 2.4.1.3. Le niveau d'épandage F1013**

Le décapage a permis de mettre au jour un niveau d'une superficie de 245 m<sup>2</sup>, près de la berme ouest de la zone 1. Identifié lors du diagnostic sous les numéros 26 et 14, il a d'abord été interprété comme une fosse d'extraction de sédiment ou comme un ancien point d'eau colmaté.

Ce niveau est apparu sous le niveau de colluvion (1001.2) à 44,67 m NGF. Il est installé dans le substrat (1001.3). Il suit le pendage naturel du terrain, soit un pendage vers le nord/sud, passant de 44,53 à 44,21 m NGF.

Ce niveau est composé d'un limon argileux gris-orangé, compact et homogène (1013.2). Il se présente sous la forme d'un ensemble irrégulier de 14 m sur 7 m, avec une profondeur moyenne de 0,12 m (**tab. 31** et **fig. 70**).

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1013	1400	700	12	44,49	-

**tab. 31** : Caractéristiques du niveau d'épandage F1013.

La fonction de ce niveau n'est pas très claire. Néanmoins, au vu de sa surface et de sa faible profondeur, on peut imaginer qu'il corresponde à un niveau de stabulation. En effet, il est situé à proximité du petit enclos ENS2001, pouvant avoir servi de parcage pour les animaux.

#### *Éléments de datation*

Ce niveau n'a livré aucun mobilier archéologique lors de la fouille. Cependant, le matériel recueilli lors du diagnostic a permis de le dater de la période gallo-romaine.

#### » 2.4.1.4. Les structures éparses

Sur la zone 1, trois fosses isolées ont livré du mobilier céramique pouvant les rattacher à l'occupation antique. Elles ne présentent aucune organisation spatiale particulière ou n'appartiennent manifestement à aucun ensemble cohérent (tab. 32).

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1012	Fosse	202	154	72	44,11	antique
F1034	Fosse	64	39	18	45,06	antique
F1061	Fosse	58	44	8	45,34	antique

tab. 32 : Caractéristiques des structures éparses antiques de la zone 1.

##### > 2.4.1.4.1. La fosse F1012

Cette structure se situe dans le coin nord-ouest de la zone 1. De forme ovale, avec un profil en auge, elle est orientée est/ouest. Elle mesure 2,02 m de long sur 1,54 m de large et 0,72 m de profondeur (fig. 71-72).

Cinq couches ont été identifiées lors de la fouille, dont des effondrements au fond (1012.2). Le fond de la structure est tapissé par un limon argileux gris, compact et hétérogène, avec de nombreuses inclusions de charbon et de ferromanganèse (1012.3). Elle est recouverte par un limon de même couleur et de même texture moins hétérogène (1012.4). Une couche limoneuse grise-orangée homogène comprenant beaucoup d'inclusions de charbon surmonte ce comblement basal (1012.5). Enfin, une épaisse couche limono-sableuse gris-orangé comprenant de rares inclusions de charbons et de ferromanganèse scelle la structure (1012.6).

Aucun aménagement particulier n'a été identifié pour cette structure, et sa fonction reste inconnue.

#### *Éléments de datation*

Les éléments datant retrouvés dans son comblement permettent de la rattacher à la période antique sans plus de précision (2 NR : des fragments de céramiques communes).

##### > 2.4.1.4.2. La fosse F1034

La fosse F1034 est située au nord-est de la zone 1, à proximité immédiate des incinérations. Orientée nord-ouest/sud-est, elle est de plan ovale (0,34 x 0,64 m). Elle est conservée sur 0,18 m et présente un profil en cuvette (fig. 73).

Le comblement de cette structure est constitué d'un limon brun clair homogène et compact (1034.2). Aucun aménagement particulier n'a été identifié pour cette structure, et sa fonction reste inconnue.

*Éléments de datation*

Le seul tesson retrouvé dans son comblement permet de la rattacher à la période antique sans plus de précision (un fragment de céramique commune).

**> 2.4.1.4.3. La fosse F1061**

Cette structure se situe dans le coin sud-est de la zone 1. Elle est orientée nord/sud et est de plan ovulaire avec un profil en cuvette. Elle mesure 0,58 m de long sur 0,44 m de large et 0,08 m de profondeur (**fig. 73**).

Une seule couche compose son comblement, un limon brun, compact et hétérogène, contenant de fréquentes inclusions de charbon (1061.2). Aucun aménagement particulier n'a été identifié pour cette structure, et sa fonction reste inconnue.

*Éléments de datation*

Les éléments datant retrouvés dans son comblement permettent de le rattacher à la période antique sans plus de précision (2 NR : fragments de céramiques communes).

**2.4.2. Les zones 2 et 3**

Pour des raisons logistiques, l'emprise ouest de la prescription a été divisée en deux zones sur le terrain (zone 2 et 3). Cependant, cette distinction n'a pas lieu d'être pour la description des vestiges antiques, c'est pourquoi les vestiges appartenant à ces deux zones seront présentés ensemble et décrits par ordre de numérotation.

**» 2.4.2.1. Les fossés**

La plupart des fossés ont pu être rattachés à l'occupation antique ; la majorité appartient à des systèmes d'enclos. Un phasage a pu être déterminé quasiment pour chaque fossé et entre les enclos eux-mêmes.

**> 2.4.2.1.1. L'ensemble ENS2001**

Trois fossés avaient été perçus dans les tranchées 15, 22 et 16 lors de la phase de diagnostic (n°42, 43 et 44), formant un potentiel enclos quadrangulaire orienté nord-est/sud-ouest. Le décapage de la fouille a permis de dégager ce dernier dans sa quasi-totalité. Il s'agit d'un enclos carré de 16,5 m de long sur trois de ses côtés (F2081, F2071 et F2072), la partie sud-est étant en partie ouverte (F2002) (**tab. 33** et **fig. 74**). L'ensemble couvre une superficie d'environ 270 m<sup>2</sup>. Il est coupé stratigraphiquement par le fossé F2060 (antique) en deux endroits (à l'angle de F2071 et F2072 et le long de F2081).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2002	nord-est / sud-ouest	600	SD2002	en cuvette	54	18	44,16	Haut-Empire
			SD2003	en cuvette	60	20	44,13	
			SD2017	indéterminé	-	26	44,02	
F2071	sud-ouest / nord-est	1600	SD2005	en cuvette	62	20	43,97	-
			SD2009	en auge	80	14	43,83	
			SD2022	en cuvette	51	22	43,86	
			SD2025	indéterminé	52	16	43,98	
F2072	nord-ouest / sud-est	1600	SD2004	en auge	80	25	43,93	-
			SD2008	en cuvette	96	28	43,82	
			SD2009	en auge	60	14	43,81	
			SD2017	indéterminé	-	26	44,02	
			SD2030	en cuvette	86	28	43,85	
F2073	sud-ouest / nord-est	950	SD2004	en cuvette	50	6	44,12	-
F2081	nord-ouest / sud-est	1600	SD2006	indéterminé	50	18	44,08	Protohistorique ou antique
			SD2007	en auge	-	22	44,14	
			SD2016	en U	46	34	44,15	
			SD2025	en auge	-	12	43,98	

tab. 33 : Caractéristiques des fossés ENS2001.

#### • Le fossé F2081

Le premier fossé rectiligne (F2081) présente une orientation nord-ouest/sud-est. Il constitue la façade nord-est de l'enclos. Suivi sur 16 m de long, son tracé se poursuit en dehors de l'emprise. Il apparaît à une altitude comprise entre 44,53 et 44,28 m NGF et possède une largeur à l'ouverture d'environ 0,50 m (fig. 75). Les altitudes inférieures de la structure révèlent un pendage très léger de 1% vers le nord-ouest (de 44,15 à 43,98 m NGF sur 16 m).

Il a été sondé à quatre reprises, du nord-ouest au sud-est : SD2025, SD2006, SD2007 et SD2016. Les coupes relevées ont permis d'observer son profil en auge, conservé sur une profondeur variant de 0,12 à 0,34 m (fig. 76a et b). Le remplissage du fossé est composé dans chaque sondage d'un unique sédiment limoneux homogène, brun à brun-gris, dans lequel sont visibles des traces d'oxydation (2081.2, 2081.3, 2081.4 et 2081.6). Seul le sondage SD2016 a révélé de rares inclusions de charbon dans la strate 2081.5.

#### Éléments de datation

Deux tessons de céramique ont été recueillis dans ce fossé et sont datables soit de la période protohistorique soit de la période antique (US2081.2 – 2 NR : des fragments de céramiques non tournées).

#### • Le fossé F2071

Au nord-ouest, le fossé F2081 forme un angle droit avec le tracé F2071, orienté sud-ouest/nord-est qui constitue la façade nord-ouest de l'enclos. Le niveau d'apparition de ce dernier varie entre 43,98 et 44,17 m NGF. Long de 16 m, sa largeur oscille entre 0,50 et 0,92 m (fig. 77). La pente du fossé est très faible (à peine 1%) et orientée vers le sud-ouest (43,98 à 43,83 m NGF). Le fossé semble plus restreint au niveau des angles de l'enclos.

Cinq sondages renseignent le profil et le comblement de F2071, du nord-est au sud-ouest : SD2025, SD2005, SD2027, SD2022 et SD2009 (fig. 78a et b). Le linéaire a été creusé en cuvette, avant

d'être comblé par un limon homogène brun à brun-gris, assez similaire au comblement de F2081 (2071.2 à 2071.6). Il est conservé entre 0,14 et 0,26 m de profondeur. Le sondage SD2022 indique que le tracé a été recoupé par le fossé F2062.

#### *Éléments de datation*

Aucun mobilier n'a été retrouvé dans ce fossé.

#### • *Le fossé F2072*

Parallèle à F2081 et perpendiculaire à F2071 avec lequel il forme un angle droit, le fossé F2072 constitue la façade sud-ouest de l'enclos antique. Il est apparu entre 43,81 et 44,02 m NGF. Son ouverture maximale est de 0,96 m, contre 0,60 m pour la plus petite. La pente est répartie de chaque côté du sondage SD2004, qui constitue un point haut dans le creusement du fossé (44,12 m NGF) (**fig. 75**). Les sondages SD2009, SD2008, SD2030, SD2004 et SD2017 (du nord-ouest au sud-est) révèlent deux types de profils : le premier en auge et le second aux bords obliques avec fond incurvé (**fig. 80a et b**). Les profondeurs du fossé varient de 0,14 à 0,28 m. Le pendage est de 2,2% au nord-ouest de ce dernier (de 44,12 à 43,81 m NGF sur 14 m). Un limon homogène et compact brun ou gris avec des traces d'oxydation ainsi que de rares inclusions de charbon comble ce fossé (2072.2, 2072.4, 2072.5, 2072.6 et 2072.7).

#### *Éléments de datation*

Aucun mobilier n'a été retrouvé dans ce fossé.

#### • *Le fossé F2002*

La façade sud-est de l'enclos est constituée du fossé F2002. Ce fossé, large de 0,60 m, se développe perpendiculairement à la façade sud-ouest (F2072) pour s'interrompre 6 m plus au nord-est. (**fig. 79**). Son niveau d'apparition est situé entre 44,02 et 44,16 m NGF. La pente de 2,3% est dirigée vers le sud-ouest (44,16 à 44,02 m NGF sur 6 m).

Les trois sondages manuels ont été effectués dans ce fossé, du sud-ouest au nord-est : SD2017, SD2002 et SD2003 (**fig. 81a**). Ils montrent un profil en cuvette conservé sur 0,18 à 0,26 m de profondeur. Le remplissage de ce petit fossé est un limon légèrement sableux, gris, compact et homogène, dans lequel on perçoit des traces d'oxydation (2002.2, 2002.3 et 2002.4).

#### *Éléments de datation*

Deux tessons de céramique ont été recueillis dans ce fossé et sont attribuables au Haut-Empire (US2002.3 et US2002.4 – 2 NR : un fragment de céramique commune et un fond de céramique de forme basse et ouverte en *terra nigra*).

#### • *Le fossé F2073*

Enfin, un petit fossé (F2073) a été partiellement observé à l'intérieur de l'enclos. Il forme un angle droit avec le fossé F2072 et est parallèle à F2002 dont il est séparé d'environ 2 m. De 0,50 m de large et seulement 0,08 m de profondeur, il est réellement observé au niveau du sondage SD2004, avant de disparaître vers le nord-est à cause de son arasement (**fig. 79-81b**).

Il possède un profil en cuvette et est comblé par une argile légèrement sableuse, gris-jaunâtre, compact et homogène, dans laquelle on perçoit des traces d'oxydation (2073.2).

#### *Éléments de datation*

Aucun mobilier n'a été retrouvé dans ce fossé.

• *Brève synthèse concernant l'enclos ENS2001*

Très peu de mobilier céramique a été retrouvé dans les fossés de cet enclos. Les quelques tessons provenant de ce dernier laissent envisager une datation de son comblement durant la période du Haut-Empire. Les fossés F2071, F2072 et F2081 sont recoupés par le fossé F2014-F2052-F2060-F3061. Ce dernier peut être rattaché à l'occupation antique par le mobilier céramique. Il est recoupé par l'enclos ENS3008 (fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècle de notre ère) et est donc antérieur à cette date. Cet enclos peut donc appartenir à la phase 3 ou 4 du site.

Les comblements de l'enclos dévoilent une matrice composée d'éléments plutôt grossiers, sans indice de stagnation d'eau. Les altitudes inférieures des fossés révèlent une possible volonté d'orientation des pentes vers l'angle nord-ouest, entre les structures F2071 et F2072. L'établissement du fossé F2062 contre la façade nord-ouest F2071 prend alors tout son sens, ce dernier jouant son rôle de drain d'évacuation du trop-plein d'eau de l'enclos (les observations faites sur le terrain lors de la fouille révèlent que le substrat argileux retenait très largement les eaux de pluie).

> *2.4.2.1.2. L'ensemble ENS3007*

Déjà évoqué pour l'occupation protohistorique (Cf 2.2.2.1.1. L'ensemble ENS3007), cet ensemble forme un enclos mis en évidence de façon partielle dans la partie sud-ouest de l'emprise de fouille. Il est constitué des fossés F3055, F3012 et F3045 (tab. 34 et fig. 24). Seuls les fossés F3045 et F3055 ont livré du mobilier antique. Aucun changement de morphologie et de comblement n'a été remarqué pour les fossés F3012 et F3045, la description de ces derniers ne sera donc pas reprise (Cf. 2.2.2.1.1. L'ensemble ENS3007). En revanche, un remaniement a été observé dans F3055, lors de la phase antique, seul cet état sera présenté dans le paragraphe suivant.

Fait	Equi-valent	Orienta-tion	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3012	F3055	sud-ouest / nord-est	1460	SD3001	en U	165	86	42,61	140-130 av. J.-C. - 90 av. J.-C. (La Tène finale)
				SD3013	en auge	130	90	42,40	
				SD3014	en U	170	100	42,63	
				SD3020	en cuvette	30	120	42,98	
F3045	-	sud-ouest / nord-est	1080	SD3042	indéterminé	-	38	43,72	La Tène finale - I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
				SD3043	indéterminé	-	56	43,73	
				SD3045	en V	130	68	43,46	
F3055	F3012	nord-ouest / sud-est	4030	SD3004	en V	210	112	42,68	seconde moitié I <sup>er</sup> s. av. J.-C. - fin I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
				SD3005	en V	182	92	43,02	
				SD3010	en V	210	130	42,31	
				SD3011	indéterminé	-	-	-	
				SD3015	en U	146	127	42,37	
				SD3023	en auge	-	73	42,55	
				SD3037	indéterminé	-	-	-	
SD3041	en U	194	136	41,59					

tab. 34 : Caractéristiques des fossés ENS3007.

• *Le second état du fossé F3055*

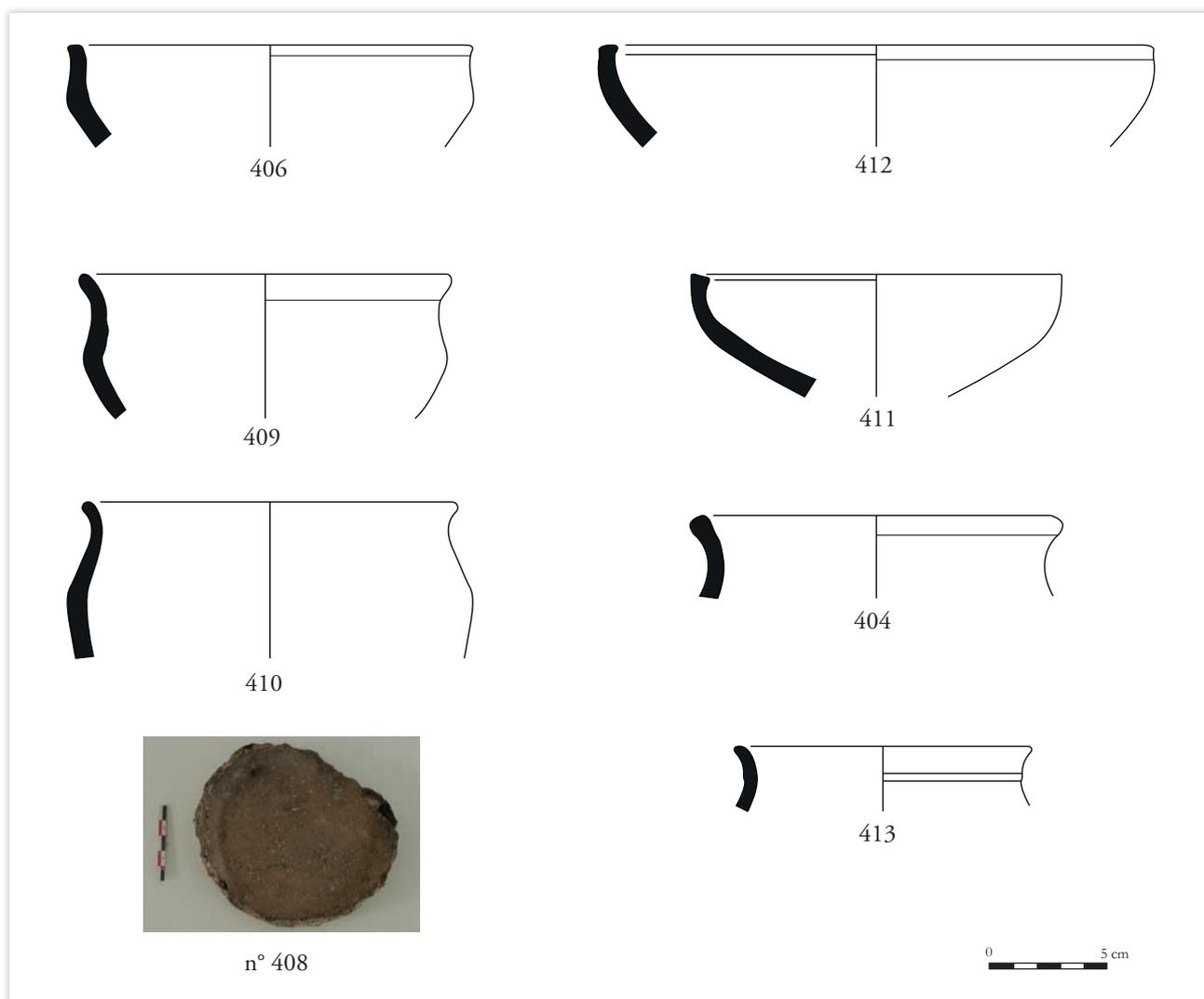
À la suite d'un possible envasement évoqué plus haut (Cf. 2.2.2.1.1. L'ensemble ENS3007 – fig. 82), il semble que le linéaire F3055 ait continué à être entretenu durant le début de la période gallo-romaine. Les indices de curage sont plus ou moins discernables en fonction des sondages (3055.52). Ce probable curage laisse ensuite place à des remplissages bien plus grossiers, limoneux et bruns, liés à l'abandon définitif de la structure (3055.8, 3055.9, 3055.13, 3055.47, 3055.49, 3055.24, 3055.23, 3055.29, 3055.30).

C'est, semble-t-il, lors de cette seconde phase que le fossé vient recouper le fossé F2014-F2052-F2060-F3061, dans le sondage SD3037.

### Éléments de datation

Le mobilier retrouvé dans ces comblements est composé de deux vases à profil en esse correspondant au type 45 de la typologie établie dans la région pour la Protohistoire (Cornec *et alii* 2018, fig. 33), de deux récipients à bord rentrant et parois tronconiques proches du type 37a1 (Cornec *et alii* 2018, fig. 29), de trois pots se rapprochant de la forme 53, de fragments de panse carénée de jatte, de fragments de céramiques communes et de fragments de panse d'amphores tarraconaises (76 NR, 7 NMI – **illust. 14**). Parmi ces éléments, on note la présence de mutilation volontaire sur un fond de forme haute et fermée de céramique non tournée (**illust. 14**).

Les éléments céramiques indiquent une fourchette assez large, avec un abandon définitif situé entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.



**illust. 14 :** Dessins et photographie du mobilier céramique retrouvé dans la seconde phase du fossé F3055

> 2.4.2.1.3. *L'ensemble ENS3008*

L'ensemble ENS3008 vient se superposer aux ensembles ENS3007 et ENS3009, reprenant en partie le tracé du premier sur son côté nord-ouest, et semble être la dernière phase de remaniement de l'enclos. Il est constitué des fossés F3011, F3024 et F3042, ce dernier ayant été repéré au diagnostic (F61 et F73). Ces trois fossés encadrent un espace quadrangulaire d'au moins 750 m<sup>2</sup> (tab. 35 et fig. 83).

Fait	Equi-valent	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3011	F3042	sud-ouest / nord-est	1580	SD3001	en auge	140	80	42,71	seconde moitié I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
				SD3013	en cuvette	140	76	42,66	
				SD3014	en cuvette	140	80	42,80	
F3024	-	sud-ouest / nord-est	1500	SD3002	en V	130	70	43,65	antique
				SD3040	indéterminé	-	48	43,64	
F3042	F3011	nord-ouest / sud-est	4750	SD3005	en cuvette	160	56	43,42	seconde moitié I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> -III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
				SD3008	-	-	-	43,75	
				SD3010	en auge	190	70	43,02	
				SD3015	en cuvette	120	58	42,98	
				SD3020	en auge	56	36	42,98	
				SD3025	en auge	-	54	42,94	
				SD3038	indéterminé	-	56	42,82	
				SD3040	indéterminé	-	48	43,64	
				SD3041	en auge	156	54	43,62	
SD3042	en auge	-	54	43,52					

tab. 35 : Caractéristiques des fossés ENS3008.

• *Le fossé F3011*

Orienté sud-ouest/nord-est, le fossé F3011 vient recouper les structures F3012 (ENS3007) et F3115 (ENS3009) dans le sondage SD3001. Il mesure 15,80 m de long et apparaît entre 43,68 et 43,48 m NGF. On observe un faible pendage du fond du linéaire de 1% vers le nord-est (fig. 84).

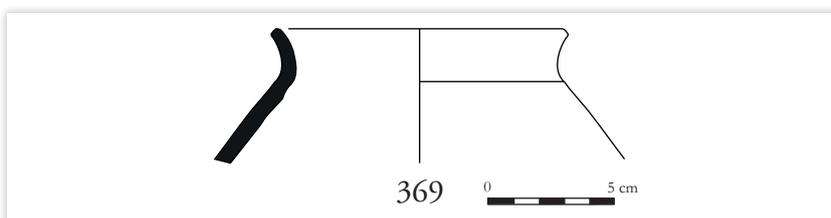
Il a été sondé à trois reprises, du sud-ouest au nord-est : SD3014, SD3001 et SD3013. Il adopte un profil en V avec des bords obliques et un fond étroit de 0,30 m de large à peu près plat. Il mesure 1,40 m d'ouverture pour 0,80 m de profondeur, excepté à l'approche de son angle avec F3042, où il rétrécit subitement, avec une largeur de seulement 0,80 m pour 0,30 m de profondeur.

Son comblement est le plus souvent composé de deux strates. La couche inférieure est composée d'un limon plus ou moins argileux brun ou grisâtre, homogène et compact, contenant quelques fragments de TCA (US3011.7) (fig. 85a et b). Ce premier remplissage est recouvert d'un limon gris homogène comprenant des inclusions orangées pouvant correspondre à de l'oxydation (US3011.4, 3011.5, 3011.6 et 3011.10).

*Éléments de datation*

C'est au sein d'une de ces strates supérieures (US3011.4) qu'a été récolté du mobilier datant le fossé entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère (12 NR, 1 NMI : des fragments de céramique commune clair et sombre, dont un bord de récipient de type pot biconique ou gobelet – illust. 15).

illust. 15 : Dessin du récipient retrouvé dans le fossé F3011



### • *Le fossé F3042*

Au niveau du sondage SD3020, le fossé F3011 forme un angle avec le fossé F3042 qui se développe ensuite vers le sud-est. Il s'étend sur 47,50 m de long avant de disparaître au sud-est de l'emprise de fouille. Il a été mis en évidence au décapage entre 44,12 et 43,28 m NGF (**fig. 86-87**).

Dix sondages informent sur la morphologie du tracé F3042, du nord-ouest au sud-est : SD3020, SD3015, SD3010, SD3025, SD3008, SD3005, SD3041, SD3042, SD3040 et SD3038. De 0,54 à 0,70 m de profondeur, son creusement prend une forme d'auge, son fond plat mesurant entre 0,40 et 0,60 m de large, pour une ouverture maximale allant jusqu'à 1,90 m dans le sondage SD3010 (**fig. 88a et b**).

Le remplissage du fossé est le plus souvent composé de deux couches. La couche inférieure est différenciable, en partie sud-est du fossé, car constituée d'un limon sableux gris, homogène et meuble, ponctué de traces d'oxydation (3042.2 et 3042.16), qui tranche avec le limon argileux brun, compact et homogène, que l'on trouve vers le nord-ouest (3042.20 et 3042.5). Le comblement final est, quant à lui, limoneux, homogène et compact, de couleur grise à brun clair (3042.4, 3042.7, 3042.17 et 3042.21).

Le pendage du fossé suit globalement la pente naturelle orientée vers le nord-ouest, mais peut être décliné en trois parties. Il suit d'abord une pente douce depuis le sondage SD3040 jusqu'au sondage SD3005 (de 43,64 à 43,42 m NGF), avant une rupture de 0,50 m sur 7 m entre les sondages SD3005 et SD3025 (soit une pente de 7%). Enfin, il se stabilise entre 43,02 et 42,98 m NGF jusqu'à l'angle formé avec le fossé F3011. Ces différences de pendage pourraient expliquer la dynamique de comblement du fossé, notamment en ce qui concerne la couche inférieure.

### *Éléments de datation*

Du point de vue des relations stratigraphiques, F3042 vient recouper les fossés F3055 et F3045 (Cf. 2.2.2.1.1. L'ensemble ENS3007 et 2.4.2.1.2. L'ensemble ENS3007 – **fig. 86-87**, SD3010, SD3015 et SD3042). Il semble également être postérieur aux complements les plus anciens du fossé F3066 de l'ensemble ENS3010, ce qui n'exclut pas un fonctionnement commun à un certain moment (Cf. *infra* 2.4.2.1.5. L'ensemble ENS3010). Le mobilier retrouvé dans les complements du fossé F3042 est composé de 382 restes dont 28 NMI (28 bords et 15 fonds). On retrouve dans ce corpus quelques coupes, des assiettes, des gobelets, un mortier, des couvercles et quelques récipients (cruches, bouilloire, pot...). Des récipients de stockage ont également été mis au jour, notamment par la présence de fragments d'amphores tarraconaises et d'amphores régionales (**fig. 89-90**). Ce mobilier indique la même fourchette chronologique que pour le tracé F3011 (deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle au II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècle de notre ère). On note la présence d'éléments présentant des mutilations volontaires, comme sur le fond de forme haute et fermée en céramique claire (323) et le fond de forme basse et ouverte en sigillée (331 – **fig. 90**). Ces dernières sont à mettre en lien avec la zone funéraire.

### • *Le fossé F3024*

Le fossé F3024 est contemporain de la structure F3042 d'après les informations obtenues dans le sondage SD3040 (**fig. 91**). Ce dernier est orienté sud-ouest/nord-est (parallèle à F3011). Il a été repéré sur 15 m de long, avant de disparaître vers le sud-ouest hors de l'emprise de fouille.

En plus du sondage SD3040 déjà évoqué, il a été sondé une seconde fois avec le sondage SD3002. Ce dernier révèle un profil en auge de 0,70 m de profondeur pour 1,30 m d'ouverture.

Il est comblé par un limon argileux gris, compact et homogène (3024.2), et par un limon argileux brun (3024.3).

### *Éléments de datation*

Aucun mobilier n'a été retrouvé dans ce fossé. Il est postérieur à la fosse F3025, mais cette relation ne permet pas de réduire la chronologie.

• *Breve synthèse concernant l'enclos ENS3008*

Cet enclos, de plan simple, est composé de trois fossés visibles sur l'emprise (F3011, F3024 et F3042). Il se poursuit en dehors de cette dernière vers l'ouest. Il vient se superposer aux enclos ENS3007 et ENS3009, reprenant en partie le tracé du premier sur son côté nord-ouest. Ces trois fossés encadrent un espace quadrangulaire d'environ 750 m<sup>2</sup> (visible sur l'emprise), orienté nord-ouest/sud-est. Aucun système d'entrée n'est perceptible sur la zone de fouille.

Le mobilier céramique retrouvé dans les fossés de ENS3008 permet de dater l'abandon de ces derniers entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le mobilier recueilli lors du diagnostic dans le fossé F3042 le situait entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Au terme de l'analyse céramique, il semble que les éléments soient plus cohérents avec une datation comprise entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère, et non jusqu'au III<sup>e</sup> siècle.

D'un point de vue stratigraphique, cet enclos recoupe tous les autres (ENS3007, ENS3009, ENS3010). Il est donc le dernier mis en place et représente la phase finale de l'occupation antique.

Si cet enclos semble avoir servi de délimitation spatiale avec un fonctionnement à fossé ouvert pour une occupation, aucun bâtiment n'a été mis au jour à l'intérieur de la partie dégagée. C'est le mobilier recueilli dans les fossés qui suggère une fonction d'habitat à proximité. Par ailleurs, le pendage des fossés montre qu'ils suivent le sens de la pente, ce qui révèle une fonction de gestion et d'assainissement des lieux : le but semble bien être de faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement pour protéger l'espace central. Aucun indice permettant de proposer une hypothèse de présence de talus ou de palissade n'a pu être mis en évidence.

> **2.4.2.1.4. L'ensemble ENS3009**

L'ensemble ENS3009 forme un enclos mis en évidence de façon partielle dans la partie occidentale de la zone 3. Il est constitué des fossés F3007, F3015, F3052 et F3115 (**tab. 36** et **fig. 92**). Ces fossés dessinent un « zigzag » à angles droits. Ils encadrent un espace quadrangulaire non fermé ; en effet, aucun fossé faisant suite à F3052 n'a pu être identifié.

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3007	sud-ouest / nord-est	510	SD3016	en auge	78	36	43,23	-
			SD3022	en auge	80	42	43,22	
F3015	nord-ouest / sud-est	358	SD3016	en auge	100	38	43,21	140-130 av. J.-C. - 90 av. J.-C., ou fin II <sup>e</sup> s. av. J.-C. - seconde moitié I <sup>er</sup> s. av. J.-C. (La Tène finale)
			SD3021	en cuvette	80	34	43,22	
F3052	nord-ouest / sud-est	2120	SD3017	en cuvette	46	32	43,06	I <sup>er</sup> s. av. J.-C. - I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
			SD3015	en cuvette	60	46	43,11	
			SD3010	en auge	74	54	43,10	
			SD3008	en V	-	18	43,63	
F3115	sud-ouest / nord-est	870	SD3048	en V	106	48	43,35	-
			SD3001	en auge	64	32	43,19	
			SD3013	en cuvette	46	20	43,28	
			SD3017	en cuvette	36	26	43,15	

**tab. 36 :** Caractéristiques des fossés ENS3009.

• *Le fossé F3007*

Le fossé F3007 est orienté sud-ouest/nord-est et mesure 5,10 m de long. Au sud, il se poursuit sous la berme ouest de l'emprise tandis qu'au nord-ouest, il rejoint le fossé F3015, avec qui il forme un angle. F3007 apparaît entre 43,61 et 43,64 m NGF et mesure jusqu'à 0,80 m d'ouverture et 0,42 m de profondeur (**fig. 93-94**).

Il a été sondé à deux reprises (du sud-ouest au nord-est : SD3022 et SD3016). Il adopte un profil en auge avec un fond très légèrement en cuvette, proche d'un profil en V, notamment visible dans le sondage SD3022. En ce qui concerne les dynamiques de comblement, l'ensemble des coupes relevées dans les sondages montre la même séquence de remplissage. On peut observer à la base du comblement une première couche limono-argileuse grise, meuble et homogène (3007.2 = 3007.4), qui pourrait être apparentée à une couche hydromorphe, retranscrivant un horizon de stagnation. Cette première couche est ensuite recouverte par un limon à tendance argileuse gris-orangé, hétérogène, avec des inclusions de ferromanganèse (3007.3 = 3007.5), qui marque l'abandon définitif du fossé. Aucun réel pendage n'est perceptible, l'altitude du fond ne variant que d'un centimètre entre les deux sondages (43,22 à 43,23 m NGF).

#### *Éléments de datation*

Aucun mobilier n'a été recueilli dans ce fossé. Cependant, il recoupe le trou de poteau F3114 appartenant à l'ensemble 3011 (protohistorique ou antique) et est recoupé par la fosse charbonneuse F3116 (protohistorique ou antique).

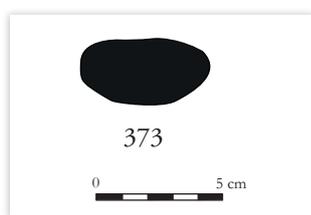
#### • *Le fossé F3015*

Le fossé F3007 forme un angle avec le fossé F3015, orienté sud-est/nord-ouest. Ce dernier rejoint le fossé F3115 au nord-ouest. Le niveau d'apparition de ce fossé est compris entre 43,21 et 43,22 m NGF. Il est long de 3,58 m de long pour environ 0,78 m de large et en moyenne 0,36 m de profondeur (**fig. 93-95**).

Sondé à deux reprises (SD3016 et SD3021), il présente un profil en auge. Son remplissage est assez uniforme et se compose d'un limon à tendance argileuse brun ou gris, homogène (3015.2 = 3015.6). Une couche supplémentaire a pu être observée ponctuellement, au-dessus de ces dernières, dans le sondage SD3016. Il s'agit d'un limon argileux brun-orangé, compact et hétérogène (3015.3). De même que pour le fossé F3007, aucun pendage réel n'est perceptible, l'altitude du fond ne variant que d'un centimètre entre les deux sondages (43,21 à 43,22 m NGF).

#### *Éléments de datation*

Le mobilier céramique provenant de ce fossé indique une chronologie comprise entre la fin du II<sup>e</sup> et la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (La Tène finale – 1 NR : une anse d'amphore italique, éventuellement de type Dr. 1A ou DR. 1B – **illust. 16**). Ce mobilier est probablement de nature résiduel car le fossé F3015, à l'instar du fossé F3007 auquel il se greffe, recoupe également un des trous de poteau de l'ensemble 3011 (F3014) appartenant à la phase laténienne de l'occupation et lui est donc postérieur.



**illust. 16** : Dessin de l'anse de l'amphore italique retrouvée dans le fossé F3015.

#### • *Le fossé F3115*

Relié à F3015, le fossé F3115 est orienté sud-ouest/nord-est et mesure 8,70 m de long. Il rejoint le fossé F3052, au nord-est, avec qui il forme un angle droit. F3115 apparaît entre 43,36 et 43,55 m NGF et mesure jusqu'à 0,64 m d'ouverture et 0,32 m de profondeur (**fig. 96-97**).

Il a été sondé à trois reprises (du sud-ouest au nord-est : SD3001, SD3013 et SD3017). Il adopte un profil en cuvette, voire en auge dans le sondage SD3001. La dynamique de remplissage est homogène dans l'ensemble des coupes relevées. Le comblement supérieur est composé d'un limon à tendance

argileuse brun ou gris, homogène (3115.2, 3115.3, 3115.5 et 3115.6). On peut observer une première couche limoneuse brune à brune-grise, compacte et homogène, de nature hydromorphe, tapissant le fond du creusement dans le sondage SD3001 (3115.4 et 3115.7) (stagnation d'eau). Aucun pendage n'est perceptible, l'altitude du fond variant irrégulièrement d'un sondage à l'autre (43,19 m NGF dans le sondage SD3001, 43,28 m NGF dans SD3013 et 43,15 m NGF dans SD3017). On remarque néanmoins que le fond du creusement du fossé remonte vers les angles.

#### *Éléments de datation*

Aucun mobilier n'a été recueilli dans ce fossé.

#### • *Le fossé F3052*

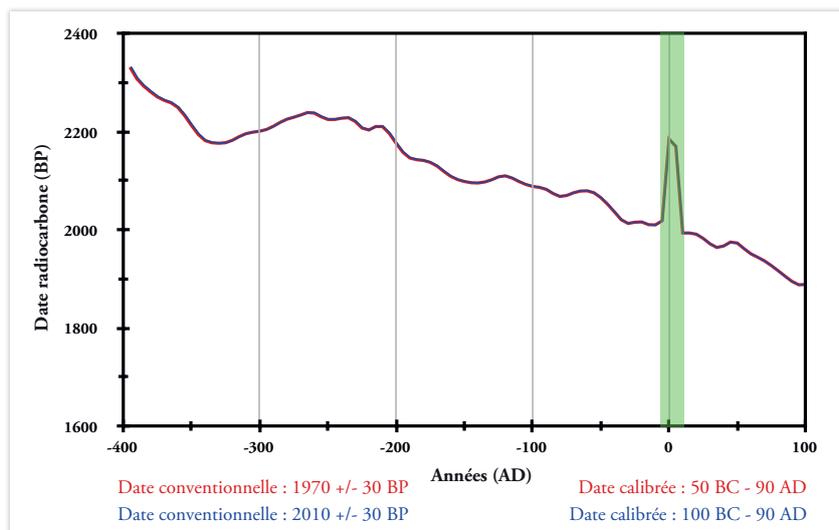
Le fossé F3052 (F61 et F73 au diagnostic) forme un angle avec le fossé F3115 et est orienté nord-ouest/sud-est. Le tracé de ce fossé est parallèle à ceux des fossés F3042 et F3055 (ENS3008 et ENS3007). Il mesure 21,20 m de long et s'interrompt au sud-est de manière volontaire (**fig. 100a**). Il apparaît entre 43,49 et 43,83 m NGF. Il est large de 0,71 m en moyenne pour 0,54 m de profondeur maximale (**fig. 98 à 101**). Sondé à cinq reprises (du nord-ouest au sud-est : SD3017, SD3015, SD3010, SD3008 et SD3048), son profil varie légèrement suivant les sections : en V dans les sondages à son extrémité sud-est (SD3008 et SD3048), en auge (SD3010) et en cuvette vers l'angle nord-ouest (SD3015 et SD3017). En ce qui concerne les dynamiques de comblement, une certaine homogénéité est apparue. Le comblement inférieur est composé d'un limon gris, compact et homogène, avec parfois de rares inclusions de charbon (3052.3, 3052.5, 3052.7 et 3052.10). Il est recouvert par une couche limoneuse brune ou grise, compacte et homogène (3052.2, 3052.6, 3052.8 et 3052.11). En ce qui concerne le pendage du fossé, il est orienté vers le nord-ouest (2,70 %).

#### *Éléments de datation*

Les datations radiocarbone définissent une chronologie comprise entre le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et le I<sup>er</sup> siècle de notre ère (**illust. 17**). Le mobilier retrouvé dans les comblements du fossé F3052 est composé de 359 restes dont 47 NMI (47 bords et 20 fonds). On retrouve dans ce corpus quelques coupes, des assiettes, des gobelets, une coupelle, des pots, des gobelets, des cruches, une jatte et un jeton. Des récipients de stockage ont également été mis au jour, notamment par la présence de fragments de vase et de fragments d'amphores tarraconaises et d'amphores régionales (**fig. 102 à 104**).

On note également la présence de tessons présentant des mutilations volontaires, comme sur le fond de forme basse et annulaire en *terra nigra* (298) et le fond de forme haute et fermée en céramique commune claire (n° 283 – **fig. 104**). Ces dernières sont à mettre en lien avec la zone funéraire.

Ce mobilier indique un abandon au I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Le mobilier découvert au diagnostic permet de préciser cette chronologie en le situant durant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.



**illust. 17 :** Courbes radiocarbone des échantillons provenant du fossé F3052.

#### • Brève synthèse concernant l'enclos ENS3009

Ces quatre fossés (F3007, F3015, F3052 et F3115) pourraient donc former un enclos, orienté nord-ouest/sud-est, dont la morphologie générale n'est pas visible puisque le fossé F3007 se poursuit en dehors de l'emprise vers l'ouest. Ces fossés encadrent un espace quadrangulaire non fermé, d'environ 350 m<sup>2</sup>.

Les fossés F3007 et F3115 n'ont livré aucun élément de datation. Toutefois, le comblement de F3007 est recoupé par la fosse charbonneuse F3116, datée de la période protohistorique ou antique. Un seul tesson a pu être recueilli dans le fossé F3015, et 359 dans les comblements de F3052, permettant de dater l'abandon de cet ensemble entre la fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Les datations radiocarbone effectuées dans ce fossé renvoient quasiment à la même chronologie (-100/90). Le recoupement entre les enclos ENS3007 (La Tène finale - I<sup>er</sup> siècle de notre ère) et ENS3008 (seconde moitié du I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècle de notre ère), permet de réduire cette chronologie. L'enclos a donc probablement été installé au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et abandonné dans le courant de la seconde moitié de ce même siècle. Par ailleurs, les quelques éléments de céramiques de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère mis au jour lors du diagnostic dans F3055 confirment cette attribution.

#### > 2.4.2.1.5. L'ensemble ENS3010

Les fossés F3066 et F3065-F3103 forment un angle droit au nord-est des linéaires F3055, F3042 et F3052, et en reprennent l'orientation générale des tracés (**tab. 37** et **fig. 105**).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3065	nord-ouest / sud-est	2880	SD3018	en cuvette	106	64	42,98	I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s. ap. J.-C. (20 - 170)
			SD3019	en V	134	68	43,07	
			SD3024	en U	-	54	43,44	
			SD3027	indéterminé	-	40	43,76	
			SD3034	-	98	28	43,83	
			SD3036	en cuvette	148	52	43,5	
			SD3046	indéterminé	-	22	43,86	
			SD3033	en cuvette	-	16	44,16	
F3066	sud-ouest / nord-est	600	SD3034	en cuvette	80	36	43,81	antique
			SD3011	en V	114	68	43,03	
			SD3018	en V	100	60	43	
			SD3025	indéterminé	-	50	42,98	

**tab. 37 :** Caractéristiques des fossés ENS3010.

• *Le fossé F3065-F3103*

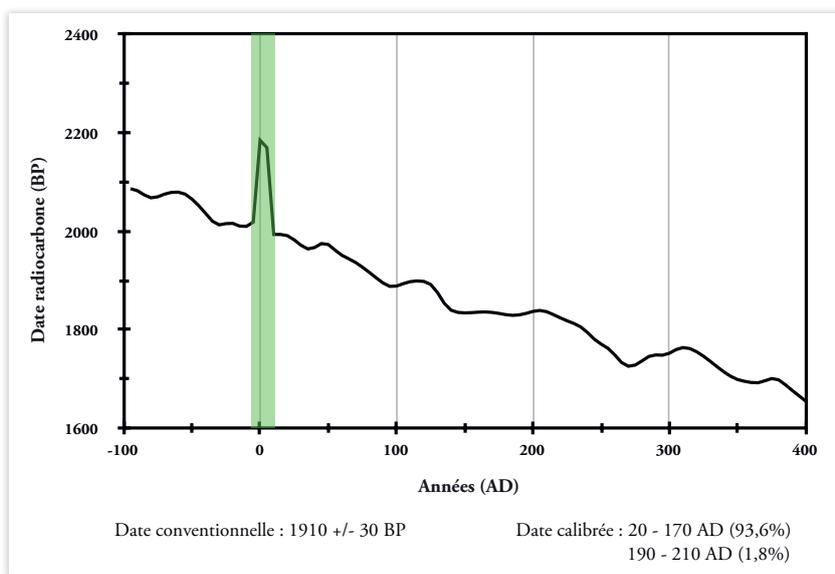
Le fossé F3065-F3103 a été perçu sur 44 m et est orienté nord-ouest/sud-est. Son niveau de décapage est compris entre 44,16 et 43,64 m NGF (**fig. 106**).

Il a été sondé à huit reprises, du nord-ouest au sud-est : SD3018, SD3019, SD3024, SD3036, SD3046, SD3027, SD3034 et SD3033. Deux états sont clairement visibles sur ce tronçon, particulièrement dans les sondages SD3019 et SD3034. Le second état est marqué par un curage, visible par le recoupement du comblement 3065.2, dans le but d’approfondir le fossé (**fig. 107b**). Dans le sondage SD3034, on peut voir un petit décalage du tracé, et surtout une interruption du creusement correspondant au premier état du fossé (**fig. 107a**). Le fossé se prolonge ensuite vers le sud-est sous le numéro de fait F3103, lors de la seconde phase.

Le profil du premier état apparaît sous la forme d’une cuvette évasée. Celle-ci est plus importante dans le sondage SD3019, où elle mesure 0,50 m de profondeur pour 1,30 m d’ouverture, contre 0,32 m de profondeur et 0,80 m de large dans le sondage SD3034. Son comblement semble uniforme sur toute la longueur, avec un limon sableux gris et orangé, compact et homogène (3065.2 et 3065.13). Ce premier état ayant été presque entièrement curé, il n’a pas été possible de l’observer dans les autres sondages, notamment SD3036.

*Éléments de datation*

Une datation radiocarbone, effectuée dans le comblement 3065.13, donne pour ce premier creusement un intervalle de temps situé entre 20 et 170 de notre ère (**illust. 18**).

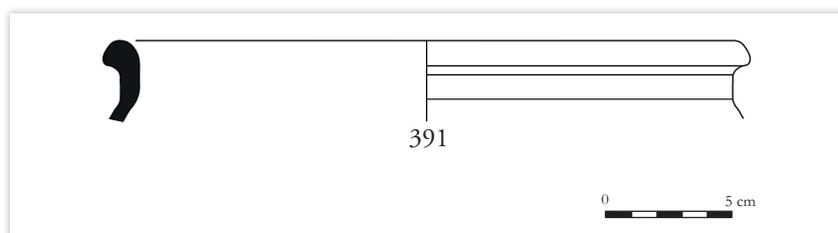


**illust. 18 :** Courbe radiocarbone des échantillons provenant du fossé F3065.

Dans son second état, le fossé est creusé de façon plutôt hétérogène, avec des bords obliques irréguliers et un fond légèrement en cuvette. Son gabarit diffère d’un sondage à un autre, allant de 1,50 m (SD3036) à seulement 0,60 m (SD3034) d’ouverture, pour une profondeur variant de 0,36 à 0,64 m. Le pendage du fossé suit en revanche la pente naturelle et se dirige vers le nord-ouest (1,18 m de dénivelé sur 40 m soit 3%). Le fossé est comblé par un remplissage unique vers le sud-est, composé d’un limon brun-gris, homogène et compact, comportant des traces d’oxydation (3103.2, 3103.3, 3103.4 et 3065.14). On observe en revanche deux comblements dans le sondage SD3019 (comblements correspondant au remplissage du fossé F3066), avec une argile gris foncé, homogène et compacte (3065.4), recouverte par un limon gris-brun foncé où sont visibles des traces d’oxydation (3065.5).

### Éléments de datation

Le mobilier céramique récolté dans les comblements les plus récents du fossé F3065-F3103 ne permet pas de différencier chronologiquement le deuxième état du premier, une datation lâche couvrant les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère étant également avancée (3 NR, 1 NMI : un bord de vase de stockage de type Mougou F/Thésée-Pouillé V.1, un fragment de céramique non tournée et un d'amphore tarraconaise – **illust. 19**). Cela montre en revanche une légère antériorité par rapport au mobilier ramassé dans le fossé F3042, confirmant de ce fait les observations faites dans le sondage SD3025 évoqué ci-après.



**illust. 19** : Dessin du bord du vase de stockage retrouvé dans le fossé F3065.

### • Le fossé F3066

Le fossé F3066 apparaît entre 43,40 et 43,64 m NGF. Il se connecte à angle droit avec le fossé F3065 et se développe ensuite vers le sud-ouest sur près de 6 m de long. (**fig. 108**). Repéré lors du diagnostic sous le numéro F75, il oscille entre 0,50 et 0,68 m de profondeur pour 1 à 1,14 m d'ouverture, en formant un profil en V. Les altitudes inférieures dévoilent l'absence de pendage du fossé, dont le fond avoisine les 43 m NGF dans les trois sondages. Le creusement du tracé vient recouper l'intégralité des comblements du fossé F3055 dans le sondage SD3011 (**fig. 109a**).

Il a été sondé à trois reprises, du sud-ouest au nord-est : SD3025, SD3011 et SD3018. Pour ce qui est de son remplissage, il est dans un premier temps comblé par un limon argileux compact et homogène (3066.2, 3066.5 et 3066.8). Le comblement final du linéaire est matérialisé par un limon brun orangé, compact et hétérogène (3066.3, 3066.6 et 3066.9).

La relation entre le fossé F3066 et F3042 n'a pu être observée qu'au niveau du sondage SD3025. Celle-ci a été difficile à percevoir. Il a été fait le choix d'interpréter la coupe en faveur d'un recoupement par le tracé F3042, mais il est possible qu'ils aient tous les deux fonctionné ensemble à un moment. Leur relation n'était pas davantage lisible en plan, mais le fait que le tracé F3066 dépasse clairement au-delà du fossé F3042 semble démontrer que les deux linéaires n'ont pas été creusés concomitamment (**fig. 109b**).

### Éléments de datation

Concernant la datation du fossé F3066, la quantité de céramique est assez faible et permet juste de désigner la période antique (12 NR : fragments de céramiques communes claires). Le mobilier recueilli lors du diagnostic ne permet pas davantage d'affiner cette datation.

### • Brève synthèse concernant l'ensemble ENS3010

Cet ensemble est composé de deux fossés formant un axe rectilinéaire à angle droit perpendiculaire aux enclos ENS3007, ENS3008 et ENS3009. Il semble venir s'accoler contre ce dernier (ENS3009). Deux états ont pu être mis en évidence dans cet ensemble, avec une interruption du fossé F3065 (premier état) puis une séquence de reprise du tracé du fossé (F3065-F3103). Cependant, aucune distinction chronologique n'a pu être faite entre ces deux états, ces éléments semblant retranscrire essentiellement une séquence de reprise du tracé du fossé. La datation radiocarbone permet de situer l'abandon du premier état entre 20 et 170 de notre ère, et le mobilier céramique recueilli dans le second le date de la même période (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère). Le mobilier retrouvé dans le fossé F3066 ne

permet pas non plus de différencier chronologiquement ces états puisqu'il ne donne qu'une datation antique. La chronologie relative nous apporte toutefois quelques éléments complémentaires. En effet, le fossé F3006 étant recoupé par le creusement du fossé F3042 nous permet d'établir l'antériorité de l'ensemble ENS3010 par rapport à l'enclos ENS3008 (seconde moitié du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle de notre ère).

Spatialement, la situation en plan des ensembles ENS3010 et l'enclos ENS3009 permet d'envisager un fonctionnement commun. En effet, l'agencement de l'ensemble F3010 permet de fermer le côté nord de l'enclos 3009. Cette hypothèse implique leur fonctionnement simultané ou du moins de les inscrire, au regard des traces de curage et de reprise du tracé du fossé F3065, dans une séquence chronologique resserrée.

#### > 2.4.2.1.6. Le fossé F2014-F2052-F2060-F3061

Le fossé F2014 est équivalent aux fossés F2052, F2060, F3061 et traverse l'intégralité de l'emprise de fouille des zones 2 et 3. Il a été repéré au diagnostic sous les faits 58, 76 et 80 (Le Saint Allain 2017, p. 23). Ce fossé s'est vu être attribué plusieurs numéros de faits pour une question de praticité sur le terrain, notamment un nouveau numéro après chaque intersection. Il s'agit d'un fossé linéaire orienté nord-est/sud-ouest, qui présente un arasement très important. Il s'arrête au sud au niveau des fossés F3042 et F3024 (ENS3008 – SD3040), ce dernier reprenant probablement intégralement le tracé du fossé F2014-F2052-F2060-F3061. Son pendage suit une orientation nord-est/sud-ouest jusqu'à l'intersection avec le fossé F2053, puis il suit ensuite une pente orientée nord/sud, similaire au pendage naturel du terrain (pente de 0,88 %). Le fossé affiche une longueur de 90,10 m pour une largeur variant entre 0,50 m et 0,96 m et sa profondeur maximale est de 0,30 m (tab. 38 et fig. 110 à 115).

Fait	Equivalent	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2014	F2052 ; F2060 ; F3061	nord-est / sud-ouest	510	SD2015	en cuvette	44	6	44,34	-
				SD2007	en U	54	24	44,14	
F2052	F2014 ; F2060 ; F3061	sud-ouest / nord-est	3000	SD2023	indéterminé	62	22	43,59	antique
				SD2024	en cuvette	40	30	43,59	
				SD2010	en cuvette	50	30	43,59	
				SD2033	en cuvette	42	30	43,55	
F2060	F2014 ; F2052 ; F3061	sud-ouest / nord-est	2800	SD2028	en cuvette	82	18	44,10	-
				SD2011	en cuvette	40	8	44	
				SD2009	en auge	46	5	43,88	
F3061	F2014 ; F2052 ; F3062	sud-ouest / nord-est	1100	SD3024	indéterminé	62	22	43,73	-
				SD3037	en cuvette	80	22	43,74	

tab. 38 : Caractéristiques du fossé F2014-F2052-F2060-F3061.

Ce fossé a pu être observé à 12 reprises grâce aux différents sondages effectués : SD2015, SD2007, SD2028, SD2011, SD2009, SD2023, SD2024, SD2010, SD2033, SD2041, SD3024 et SD3037. Ils ont permis de distinguer un creusement linéaire et rectiligne avec un profil en cuvette. Le comblement du fossé est constitué de deux strates. La couche supérieure se compose d'un limon brun gris, homogène et compact (US2060.3, US2060.2, US2014.2, US2014.3, US3061.2, US3061.3, US2052.4, US2052.2, US2052.3, US2052.5, US2052.7, US2072.2, US2072.3, US2072.4), alors que le comblement inférieur est constitué d'un limon argileux gris-orangé, homogène et compact, comprenant des inclusions de manganèse orange (US2060.4, US2052.4, US2072.2).

### Éléments de datation

Quelques fragments de terre cuite architecturale ont été découverts dans le fossé, notamment dans la couche US2072.2, ainsi que quelques tessons de céramique dans le comblement US2052.2 (2 NR : fragments de céramiques communes claires). L'étude du mobilier permet de dater ce fossé de la période antique. Néanmoins, ce fossé recoupe l'enclos ENS2001 (Haut-Empire) et est recoupé par le second état de l'ensemble ENS3010 dans le sondage SD2009 (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle de notre ère) : il est donc probable que l'abandon de ce fossé soit effectif lors du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

La fonction de ce fossé reste indéterminée. Néanmoins, l'hypothèse d'un fossé parcellaire délimitant des espaces agraires reste la plus probable.

#### > 2.4.2.1.7. Le fossé F2053

Le fossé F2053, d'orientation nord-ouest/sud-est, est localisé dans l'angle nord-ouest de la zone 2. Il a été repéré lors du diagnostic sous le fait n° 44 (Le Saint Allain, 2017, p.57) et fonctionne vraisemblablement avec le fossé F2060. Il s'agit d'un fossé linéaire mesurant 37 m de longueur pour 0,82 m de largeur et profond de 0,36 m au maximum (42,83 m NGF – **tab. 39** et **fig. 116-117**). Le fossé présente un pendage sud/nord (2,30 %).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2053	nord-ouest / sud-est	3700	SD2023	indéterminé	62	22	43,70	-
			SD2013	en auge	80	36	43,49	
			SD2031	en cuvette	102	40	43,31	
			SD2018	en cuvette	114	36	42,98	
			SD2039	en cuvette	70	38	42,83	

**tab. 39** : Caractéristiques du fossé F2053.

Cinq sondages ont été réalisés pour l'observation de ce fossé : SD2023, SD2013, SD2031, SD2018 et SD2039. Ils ont permis de distinguer un creusement linéaire et un profil en cuvette. Le fossé est composé de deux strates : la couche inférieure se compose d'un limon brun-gris, compact et homogène, avec quelques inclusions de ferromanganèses (US2053.3, US2053.4 et US2053.6) ; le comblement supérieur est, quant à lui, constitué d'un limon brun-gris, compact et homogène (US2053.2, US2053.5 et US2053.7).

### Éléments de datation

Aucun mobilier n'a été signalé pour ce fossé. On note néanmoins qu'il recoupe le fossé F2062 au nord-ouest de la zone 2 (non daté) et qu'il semble être contemporain du fossé F2014-F2052-F2062-F3061 (antique, probablement I<sup>er</sup> siècle de notre ère – Cf. 2.4.2.1.6. Le fossé F2014-F2052-F2060-F3061).

La fonction de ce fossé reste indéterminée. Néanmoins, l'hypothèse d'un fossé parcellaire reste la plus probable. De plus, ce fossé devait également avoir des fonctions drainantes.

#### > 2.4.2.1.8. Le fossé F2015-F3085 et l'ensemble ENS2005

Le fossé F2015 ou F3085 (dans la zone 3, l'emprise de fouille ayant été partitionnée en zones pour faciliter l'enregistrement) vient recouper les ensembles ENS3008 et ENS3010, notamment les fossés F3042 et F3065 (**tab. 40** et **fig. 118**). Repéré au diagnostic sous le numéro F56, il est orienté sud-ouest/nord-est et mesure 30 m de long pour 1 m de large en moyenne.

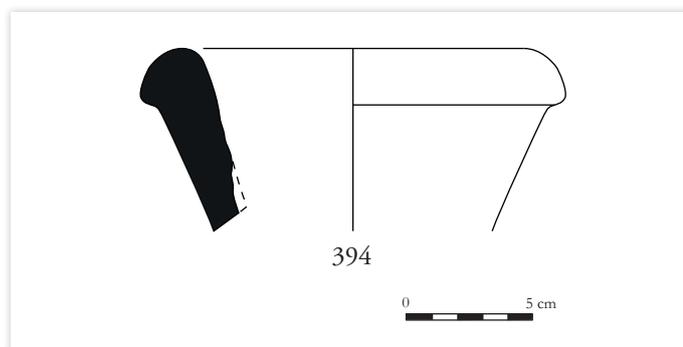
Fait	Equivalent	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2015	F3085	sud-ouest / nord-est	1500	SD2020	irrégulier	126	35	43,7	-
				SD2037	-	-	26	43,75	
				SD2038	en auge	86	38	43,68	
F3085	F2015	sud-ouest / nord-est	1500	SD3026	-	-	26	43,78	Antique
				SD3027	-	-	32	43,84	
				SD3038	-	-	58	43,80	
				SD3028	en cuvette	100	46	43,83	

tab. 40 : Caractéristiques du fossé F2015-F3085.

Il a été sondé à sept reprises, du nord-est au sud-ouest : SD2020, SD2038, SD2037, SD3026, SD3027, SD3028 et SD3038). Les sondages SD2020 et SD3038 montrent qu'il possède un profil à bords obliques et un fond plat ou légèrement incurvé, conservé sur 0,46 m de profondeur maximum (fig. 119b). La pente est très légèrement dirigée vers le nord-est (moins de 1%). Le plus souvent, il est comblé par un limon brun-gris moyen, homogène et compact, en partie supérieure (US2015.2, 2015.5, 3085.6, 3085.8) et un limon plus sableux en partie inférieure (US2015.3, 3085.7, 3085.5, 3085.4).

### Éléments de datation

Le peu de mobilier datant récupéré indique la période antique, entre 14 et 54 de notre ère (3 NR, 1 NMI : un bord d'amphore régionale de type P.1 et des fragments de céramiques commune claire et non tournée – illust. 20). Cependant, ce fossé recoupe les ensembles ENS3008 (fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle de notre ère) et ENS3010 (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère) : il est donc postérieur à la fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère.



illust. 20 : Dessin du bord de l'amphore régionale P.1 retrouvé dans le fossé F3085.

Le fossé F2015-F3085 s'interrompt volontairement à 5,50 m au sud-ouest de l'ensemble fossoyé ENS2001 (fig. 119a). C'est à ce niveau que sont situés les trous de calage de poteau F2046 et F2047. Apparaissant à 44,05 m NGF, ils mesurent respectivement 0,56 et 0,70 m de long pour 0,52 et 0,62 m de large (tab. 41). De plans à peu près circulaires, ils adoptent un profil en U et sont conservés sur 0,26 et 0,35 m de profondeur.

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2046	56	52	26	43,67	-
F2047	70	62	35	43,72	-

tab. 41 : Caractéristiques des trous de poteau F2046-F2047.

La structure F2046 est comblée par une argile sableuse grise, compacte et homogène, comportant de rares charbons et présentant des traces d'oxydations (US2046.2). Un bloc de gneiss taillé de 0,25 m environ a pu servir de calage à un poteau (fig. 120a). Le remplissage du trou de poteau F2047 est, quant à lui, argilo-limoneux, compact et homogène, avec de rares charbons, des traces d'oxydations,

ainsi que des pierres anguleuses de gneiss taillées en inclusions (US2047.2). Celles-ci ont également pu servir de calage à un poteau, notamment un bloc d'une trentaine de centimètre (**fig. 120b**).

### Éléments de datation

Aucun élément datant n'a été retrouvé dans ces structures.

Il peut s'agir là d'un espace de passage persistant d'une phase à l'autre, ce possible système d'entrée (ENS2005) pouvant peut-être succéder au système palissadé ENS2004 (*Cf. infra* 2.4.2.2.1. L'alignement ENS2004). Le bloc retrouvé dans la structure F2047 peut faire penser à une borne parcellaire, renforçant de ce fait cette hypothèse.

#### > 2.4.2.1.9. Le fossé F2075-F3054

Le fossé F2075-F3054 est curvilinéaire et traverse d'est en ouest les zones 2 et 3. Pour des questions de praticité d'enregistrement, il possède donc deux numéros d'enregistrement. Il a été repéré lors du diagnostic sous le numéro de fait n° 69 (Le Saint Allain 2017, p. 59) et a été vu sur 65 m de longueur. Sa largeur est comprise entre 0,90 m et 0,64 m et sa profondeur maximale est de 0,40 m (43,54 m NGF – **tab. 42** et **fig. 121-122**). Il présente un pendage d'orientation est/ouest peu marqué (1 %).

Fait	Equivalent	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2075	F3054	ouest / est	4300	SD2019	en cuvette	60	9	43,71	-
				SD2012	en cuvette	62	26	43,45	
				SD2032	en cuvette	54	22	43,28	
F3054	F2075	ouest / est	2208	SD3007	en cuvette	90	40	43,12	antique
				SD3044	en cuvette	63	24	43,19	

**tab. 42** : Caractéristiques des fossés F2075-F3054.

Le fossé F2075-F3054 a été sondé à cinq reprises, d'est en ouest : SD2019, SD2012, SD2032, SD3007 et SD3044. Ces sondages ont permis de révéler un tracé irrégulier avec un profil en cuvette. Une seule strate compose le remplissage du fossé. Il s'agit d'un limon sableux gris, compact et hétérogène, avec quelques inclusions de ferromanganèses (US2075.2, US2075.3, US2075.4, US3054.2 et US3054.3).

### Éléments de datation

Un seul tesson de céramique commune claire a été exhumé du fossé (US3054.2), désignant la période antique.

On note que le tracé du fossé contourne volontairement le puits F2022 ainsi que le puits F3053 à son extrémité ouest. Une interrogation se pose quant à la contemporanéité ou non des fossés F2075-F3054 et F2014-F2052-F2060-F3061. Le fait que le premier vienne s'interrompre à 1,60 m du deuxième est assez troublant. S'agit-il de l'écart formé par le talus à l'ouest du fossé F2060 ou d'un passage aménagé entre les deux fossés ? Quelle que soit la réponse, il est assez tentant d'interpréter cette interruption comme l'indice de leur contemporanéité.

Enfin, le lien entre le fossé F2075-F3054 et le tracé F3055 n'a malheureusement pas pu être mis en évidence lors de la fouille pour des questions de lisibilité. Le fossé pourrait potentiellement se poursuivre au-delà du puits F3053 et du fossé F3055 pour rejoindre le fossé F3122, mais cela reste de l'ordre de la supposition.

### > 2.4.2.1.10. Le fossé F3122

Le fossé F3122 est localisé à l'extrémité nord-ouest de la zone 3 ; il est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest. Le fossé a été observé sur une longueur de 15 m pour une largeur maximale de 0,90 m (on ne prendra pas en compte le sondage SD3014 où le fossé est coupé de biais). Il atteint 0,55 m de profondeur dans le sondage SD3014, à l'endroit où la pente est la plus basse (43,12 m NGF – **tab. 43** et **fig. 123**). On observe un pendage très faible vers le sud-ouest, selon une pente d'à peine 1 %.

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3122	nord-nord-est / sud-sud-ouest	1500	SD3023	en cuvette	90	26	43,02	-
			SD3013	en cuvette	76	34	43,08	
			SD3014	en cuvette	-	55	43,12	

**tab. 43** : Caractéristiques du fossé F3122.

Il a été sondé à trois reprises, d'est en ouest : SD3023, SD3013 et SD3014. Il s'agit d'un fossé de forme linéaire avec un profil en cuvette. Il est comblé par une unique couche limoneuse brun-gris, compacte et homogène, avec quelques poches de substrat orangé en inclusions (US3122.5, US3122.6 et US3122.7).

Tout comme pour son possible équivalent F2075-F3054, la relation entre les fossés F3122 et F3055 n'a pu être observée correctement. Le fossé F3055 semblait en effet former un angle avec le tracé F3122 (**fig. 124a**). Il s'est avéré en réalité que le fossé F3055 se ponctuait à son extrémité nord-ouest, en tout cas pour ce qui est de son premier creusement. Plusieurs questionnements apparaissent alors. Les fossés F3122 et F2075-F3054 se rejoignent-ils au niveau de F3055 ? Le fossé F3122 n'est-il qu'un prolongement de F3055 au moment où ce dernier est curé ? Ou bien est-ce un réaménagement total avec l'établissement d'un enclos de type curviligne, conservant le fossé F3055, qui deviendrait un fossé de partition du nouvel espace ?

L'hypothèse d'une prolongation du fossé F3122 à travers le fossé F2075-F3054 nous semble probante compte tenu de l'orientation de leurs tracés. D'abord, les profils en cuvette de ces deux tronçons sont analogues. Ensuite, leur stratigraphie présente de fortes similitudes, puisqu'elle est caractérisée par un comblement limoneux unique et grisâtre, qui peut être mélangé à des éléments de substrat remanié. Pour ce qui est du lien entre ces fossés et le linéaire F3055, les observations faites au niveau du sondage SD3023 s'avèrent importantes malgré tout (**fig.124b**). Le fait que l'on n'ait pas distingué de différences en plan, ni dans les tracés des fossés, ni dans les comblements, est une indication en soit d'une possible contemporanéité. De plus, les fossés F3122 et F2075 semblent converger vers cette extrémité du fossé F3055, ce qui pourrait expliquer en partie la forme particulière de leur tracé. Enfin, leur pendage respectif est aussi orienté vers le fossé F3055. Voici donc autant d'élément en faveur d'un système enclos se développant de part et d'autre de l'extrémité ouest du fossé F3055. Si l'on associe ces deux fossés F3122 et F2075 au fossé F2014-F2052-F2060-F3061, cette configuration formerait un enclos d'au moins 1400 m<sup>2</sup>.

### *Éléments de datation*

Aucun mobilier archéologique n'a été découvert dans cette structure. Malgré le manque de relation stratigraphique observée, l'absence du fossé F3122 sur les coupes du sondage SD3001 (**fig. 84**) donne potentiellement un indice chronologique. Son tracé le fait effectivement passer au niveau de l'intersection des fossés F3012, F3011 et F3115. Son absence autorise à penser qu'il est antérieur au moins au plus récent de ces trois fossés, c'est-à-dire F3011, ENS3008 daté de la fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle de notre ère). Néanmoins, si l'on considère qu'il peut être contemporain du second état du fossé F3055, la chrono-

logie peut être réduite. Ce dernier serait abandonné entre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Cf 2.4.2.1.2. L'ensemble ENS3007).

## » 2.4.2.2. Les ensembles géographiques

### > 2.4.2.2.1. L'alignement ENS2004

L'ensemble ENS2004 est un alignement comprenant sept trous de poteau (F2029, F2030, F2032, F2033, F2043, F2044 et F2045 – **tab. 44** et **fig. 125-126**). Il est situé dans la partie sud-est de la zone 2, le long du fossé F2015-F3085 et s'arrête avant le fossé F2006. Les trous de poteau sont régulièrement implantés, espacés de 0,50 m, mise à part entre les trous de poteau F2029 et F2032 et F2032 et F2033 et F2043. Il trace un axe nord-est/sud-ouest que l'on peut suivre sur 6 m de long.

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2029	Trou de poteau	54	32	16	43,99	-
F2030	Trou de poteau	45	40	10	43,97	-
F2032	Trou de poteau	70	50	20	43,98	-
F2033	Trou de poteau	46	22	14	44,10	-
F2043	Trou de poteau	64	42	22	44,02	-
F2044	Trou de poteau	64	62	20	44,02	-
F2045	Trou de poteau	70	68	34	43,89	antique

**tab. 44 :** Caractéristiques de l'ensemble ENS2004.

Ces structures sont très arasées (0,10 à 0,34 m de profondeur) et de dimensions assez similaires (0,45 à 0,70 m de longueur et 0,22 à 0,68 m de largeur). Leurs altitudes de fond sont assez proches, à quelques centimètres près (43,89 à 44,10 m NGF). Leur plan diffère quelque peu, circulaire pour F2030, F2044 et F2045, rectangulaire pour F2033 et ovalaire pour F2029, F2032 et F2043. Elles possèdent également des profils différents : quatre sont en cuvette (F2029, F2030, F2043 et F2044), un en U (F2045) et deux en auge (F2032 et F2033). Leurs comblements sont, par contre, homogènes et constitués d'un même sédiment limoneux à tendance sableuse voire argileuse, gris, compact et homogène, comprenant des inclusions de ferromanganèse et parfois de rares charbons (2029.2, 2030.2, 2032.2, 2033.2, 2043.3, 2044.4, 2045.3). Des couches particulières sont à noter dans les trous de poteau F2032, F2043, F2044 et F2045. Ces derniers sont composés de limon argileux gris-orangé avec des inclusions de ferromanganèse et des graviers (2032.3, 2043.2, 2044.2, 2044.3 et 2045.2). Aucun élément de calage n'a pu être mis en évidence.

### *Éléments de datation*

Le mobilier mis au jour dans le poteau F2045 permet de dater cet ensemble de la période antique (3 NR : fragments de céramique commune claire).

Cet alignement de trous de poteau pourrait correspondre à une palissade orientée sud-ouest/nord-est. Parallèle au fossé F2015-F3085, cet alignement pourrait constituer une palissade appartenant à un état antérieur au fossé et à son entrée, mais à une phase indéterminée. De plus, il pourrait être la suite de l'alignement ENS2003 (Cf. *infra* 2.6.2.2.2. Les alignements : l'alignement ENS2003). Malgré tout, la fonction de cet aménagement reste hypothétique. Si on accepte l'idée que cette clôture palissadée est contemporaine du fossé F2015-3085, elle pourrait constituer un aménagement potentiellement à mettre en lien avec un dispositif dédié à la gestion du bétail (tri des bêtes par exemple).

### » 2.4.2.3. Les puits

#### > 2.4.2.3.1. Le puits F3035

Il s'agit d'un creusement circulaire avec des bords verticaux, localisé près de la berme ouest de la zone 3, presque au centre des enclos. Le diamètre total de ce dernier est de 2,14 m et possède un cuvelage (**tab. 45** et **fig. 127**). La structure n'a pu être sondée que jusqu'à 0,46 m (43,18 m NGF), à cause des remontées d'eau incessantes.

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3035	214	219	46	43,18	antique
F3044	310	302	100	42,54	seconde moitié I <sup>er</sup> av. J.-C. - fin I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.

**tab. 45** : Caractéristiques des puits antiques.

Deux comblements ont été repérés lors de la fouille, dont le cuvelage. Ce dernier est composé de gros blocs de gneiss irréguliers (**fig. 128a et b**), non taillés, liés dans une matrice limoneuse brune comportant quelques fragments de tuiles (*tegulae* – 3035.3). Une couche limono-argileuse grise, compacte et homogène, avec des blocs de gneiss issus du cuvelage scelle le puits (3035.2).

#### *Éléments de datation*

Un élément céramique a été retrouvé dans le comblement final permettant de dater l'abandon de cette structure de la période antique (1 NR : fragment de céramique commune claire).

#### > 2.4.2.3.2. Le puits F3044

Il s'agit d'un creusement circulaire avec des bords verticaux, localisé près de la berme ouest de la zone 3, dans l'angle nord-est des enclos. Le diamètre total de ce dernier est de 3,10 m et ne présente aucun cuvelage (*cf. supra tab. 45 et fig. 129*). La structure n'a pu être sondée que jusqu'à 1 m (42,54 m NGF), à cause des remontées d'eau.

Cinq comblements ont été repérés lors de la fouille. Un limon sableux gris, meuble et homogène, légèrement bioturbé, occupe la partie principale de la portion de comblement pouvant être observée (3044.2). Ce dernier surmonte une couche limoneuse grise homogène au nord-est (3044.5) et un limon argileux gris moucheté d'inclusions manganoferriques au sud-ouest (3044.6). Une strate argilo-limoneuse jaunâtre, compacte et hétérogène, les recouvre (3044.4). Enfin la structure est scellée par une couche limono-sableuse grise, meuble et homogène, avec quelques bioturbations (3044.3).

#### *Éléments de datation*

Des éléments céramiques ont été retrouvés dans les couches 3044.2 et 3044.3, permettant de dater l'abandon de cette structure entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (12 NR : des fragments d'amphore tarraconaise, de céramique commune sombre et de *terra nigra*). On note la présence, parmi ces éléments, d'un pied annulaire de forme basse et ouverte en *terra nigra*, probablement une coupe, présentant des traces d'arrachement (**illust. 21**). Ce dernier est à mettre en lien avec la zone funéraire.



**illust. 21** : Photographie du pied annulaire arraché retrouvé dans le puits F3044.

#### » 2.4.2.4. Les structures éparses

##### > 2.4.2.4.1. La fosse charbonneuse F3116

Cette structure se situe près de la berme ouest de la zone 3, installée dans le comblement supérieur du fossé F3007. Elle est de forme ovale avec un profil en auge. Orientée nord/sud, elle mesure 0,76 m de long pour une largeur de 0,50 m et une profondeur de 0,20 m (**tab. 46** et **fig. 130**).

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3116	76	50	20	43,40	protohistorique ou antique

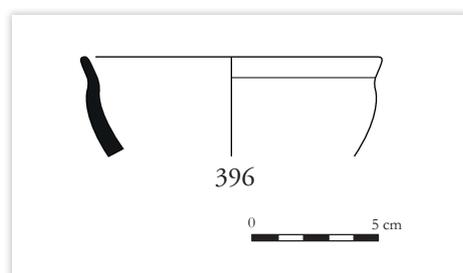
**tab. 46** : Caractéristiques de la fosse charbonneuse F3116.

Un seul et unique comblement compose cette structure : il s'agit d'un limon noir, meuble et homogène, comprenant de nombreuses inclusions de charbons (3116.2). Aucune trace de rubéfaction n'a été mise en évidence.

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue.

#### Éléments de datation

Sa chronologie ne peut pas être davantage renseignée non plus : le mobilier recueilli pouvant autant se rapporter à la période protohistorique qu'antique (1 NR, 1 NMI : un bord de récipient de forme basse et ouverte en céramique non tournée – **illust. 22**). Néanmoins, cette datation peut être affinée par les données de chronologie relative car la fosse F3116 recoupe le comblement supérieur du fossé F3007 de l'enclis ENS3009, dont l'abandon est situé vers la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.



**illust. 22** : Dessin du bord du récipient retrouvé dans la fosse charbonneuse F3116

## 2.5. L'occupation moderne-contemporaine

Quelques vestiges ont pu être attribués à cette période, en zone 3 (**fig. 131**). La fouille a révélé la présence de cinq drains localisés au nord-ouest de l'emprise (F3016, F3018, F3019, F3021 et F3023). Les drains sont parallèles entre eux et sont orientés nord-ouest/sud-est, à l'exception du drain F3021. Ce dernier est orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est. De longueurs différentes, ils présentent tous une largeur similaire comprise entre 0,40 m et 0,50 m et une profondeur maximale de 0,06 m (**tab. 47**). Par commodité, ces structures sont présentées sous forme de tableaux.

Fait	Orientations	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3016	nord-ouest / sud-est	690	40	6	43,34	-
F3018	nord-ouest / sud-est	1210	40	-	-	-
F3019	nord-ouest / sud-est	230	40	-	-	-
F3021	ouest-nord-ouest / est-sud-est	530	50	-	-	-
F3023	nord-ouest / sud-est	3960	78	17	43,90	-

**tab. 47 :** Caractéristiques des drains.

On notera aussi la présence du fossé F3105 qui a pu être mis en évidence sur le cadastre napoléonien de 1818 ainsi que sur celui de 1963, et une photographie aérienne de 1950.

### 2.5.1. Les fossés

#### » 2.5.1.1. Le fossé F3105

Le fossé F3105 se trouve dans l'angle nord-ouest de la zone 3 et suit un pendage nord-ouest/sud-est. Orienté nord-ouest/sud-est, il est long de 53,90 m pour une largeur de 0,62 m et une profondeur maximale de 0,25 m (43 m NGF – **tab. 48** et **fig. 132**). Ce fossé est parallèle aux drains F3016, F3018, F3019 et F3021 et également au fossé F3023.

Fait	Orientations	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3105	nord-ouest / sud-est	5390	62	25	43,00	protohistorique ou antique

**tab. 48 :** Caractéristiques du fossé F3105.

Le fossé F3105 a été sondé à trois reprises (SD3006, SD3009, SD3032). Linéaire et rectiligne, il présente un profil en cuvette. Une seule couche constitue le fossé : il s'agit d'un limon argileux gris-jaune, compact et homogène, avec quelques oxydations (US3105.2, US3105.3 et US3105.4).

#### *Éléments de datation*

Un fragment de céramique non tournée a été découvert dans le comblement du fossé, datant de la période protohistorique ou antique (US3105.2). Néanmoins, le fossé F3105 apparaît sur différents cadastres, la première fois sur celui de 1818, et sur une photographie aérienne de 1950, séparant les parcelles 262 et 266 (**fig. 133-134**). Ce dernier est le vestige d'une limite parcellaire récente.

## 2.6. Les structures non datées

Plusieurs structures demeurent de datation indéterminée, l'absence de mobilier dans ces dernières ou de relations stratigraphique avec d'autres vestiges explique ce fait. Elles sont donc décrites dans ce chapitre par types de structures et ordre croissant de numéro (tab. 49 et fig. 135).

Fait	Ensemble	Identification	Equivalence	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1004	-	Trou de poteau	-	65	28	27	44,28	-
F1010	-	Fosse charbonneuse	-	46	42	7	44,64	-
F1015	-	Fosse	-	136	78	14	44,58	-
F1016	-	Fosse	-	72	44	10	44,64	-
F1018	-	Fosse	-	59	56	20	44,62	-
F1019	-	Trou de poteau	-	74	63	31	44,55	-
F1021	-	Trou de poteau	-	54	43	26	44,59	-
F1025	-	Trou de poteau	-	28	26	17	44,66	antérieur fin I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s., coupé par F3024
F1026	-	Fosse	-	74	47	12	44,75	-
F1027	-	Fosse	-	65	53	10	44,80	-
F1040	-	Trou de poteau	-	9	12	5	45,24	-
F1043	-	Fosse charbonneuse	-	78	46	10	45,23	-
F1047	-	Trou de poteau	-	42	37	18	45,11	-
F1048	-	Fosse	-	126	64	20	44,70	-
F2004	ENS2003	Trou de poteau	-	44	40	14	44,20	-
F2005	ENS2003	Trou de poteau	-	50	22	16	44,17	-
F2006	-	Fossé	-	2300	100	40	43,80	antérieur fin I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> / III <sup>e</sup> s., coupé par F3085
F2018	-	Trou de poteau	-	37	34	14	43,53	-
F2019	-	Trou de poteau	-	44	44	15	43,45	-
F2020	ENS2006	Trou de poteau	-	59	63	24	43,36	-
F2021	ENS2006	Trou de poteau	-	58	39	7	43,52	-
F2023	ENS2006	Trou de poteau	-	42	46	26	43,22	-
F2024	-	Fosse	-	266	200	20	43,87	-
F2025	-	Trou de poteau	-	40	36	11	44,02	-
F2046	ENS2005	Fosse	-	56	52	26	43,67	-
F2047	ENS2005	Fosse	-	70	62	35	43,72	-
F2049	-	Chablis	-	150	150	5	44,74	-
F2051	-	Chablis	-	170	45	5	44,03	-
F2055	ENS2003	Trou de poteau	-	36	26	16	44,05	-
F2057	ENS2002	Trou de poteau	-	40	36	34	43,78	-
F2058	ENS2002	Trou de poteau	-	33	24	6	44,04	-
F2062	-	Fossé	-	4040	60	20	43,00	-
F2065	ENS2002	Trou de poteau	-	46	36	14	44,16	-
F2067	ENS2002	Trou de poteau	-	28	28	22	44,07	-
F2068	ENS2002	Trou de poteau	-	42	30	6	44,14	-
F2070	ENS2002	Trou de poteau	-	40	36	14	44,10	-
F2074	ENS2002	Trou de poteau	-	36	26	24	44,00	-
F2076	ENS2002	Trou de poteau	-	50	42	12	44,11	-
F2077	ENS2002	Trou de poteau	-	46	36	14	44,18	-
F2078	ENS2002	Trou de poteau	-	50	48	18	44,16	-
F2079	ENS2002	Trou de poteau	-	35	32	12	44,18	-

Fait	Ensemble	Identification	Equivalence	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2097	-	Fossé	-	2200	70	25	43,50	-
F2098	ENS2002	Trou de poteau	-	28	24	16	43,96	-
F2099	ENS2002	Trou de poteau	-	24	24	8	44,07	-
F2100	ENS2006	Trou de poteau	-	42	48	20	43,35	-
F2101	ENS2006	Trou de poteau	-	37	36	19	43,36	-
F2102	-	Fossé	F2073 ?	50	56	20	44,04	-
F3004	-	Fossé	-	2280	110	48	43,73	-
F3006	-	Trou de poteau	-	48	38	14	43,66	-
F3010	-	Trou de poteau	-	52	42	34	43,08	-
F3022	-	Trou de poteau	-	36	30	6	43,70	-
F3025	-	Fosse	-	160	56	40	43,97	-
F3026	-	Trou de poteau	-	25	25	25	43,88	-
F3029	-	Trou de poteau	-	50	50	40	43,61	-
F3030	ENS3015	Trou de poteau	-	52	56	14	45,52	-
F3031	ENS3015	Trou de poteau	-	43	41	25	43,30	-
F3033	ENS3015	Trou de poteau	-	57	44	30	43,21	-
F3034	ENS3015	Trou de poteau	-	47	44	37	43,11	-
F3038	-	Fosse charbonneuse	-	74	48	7	43,55	-
F3039	-	Fosse charbonneuse	-	70	47	11	43,64	-
F3057	-	Trou de poteau	-	90	54	32	43,89	-
F3058	-	Fossé	-	900	44	13	44,00	antérieur I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s., coupé par F3065
F3060	-	Fosse	-	62	56	14	43,81	-
F3062	-	Trou de poteau	-	38	39	9	43,68	-
F3063	-	Trou de poteau	-	60	38	20	43,56	-
F3064	-	Trou de poteau	-	64	64	20	43,42	-
F3067	ENS3012	Trou de poteau	-	42	42	30	43,28	-
F3068	ENS3012	Trou de poteau	-	38	40	17	43,40	-
F3069	ENS3012	Trou de poteau	-	42	33	27	43,30	-
F3070	ENS3012	Trou de poteau	-	58	42	14	43,36	-
F3071	-	Trou de poteau	-	54	49	24	43,33	-
F3074	ENS3014	Fosse	-	81	78	20	44,24	-
F3075	ENS3014	Trou de poteau	-	88	86	21	44,17	-
F3076	ENS3014	Trou de poteau	-	76	76	24	44,14	-
F3077	ENS3014	Trou de poteau	-	65	71	16	44,20	-
F3078	ENS3014	Trou de poteau	-	37	33	6	44,31	-
F3079	ENS3014	Fosse	-	73	65	18	44,15	-
F3080	ENS3014	Trou de poteau	-	50	46	12	44,22	-
F3081	ENS3014	Fosse	-	76	22	7	44,26	-
F3082	ENS3014	Fosse	-	60	54	8	44,27	-
F3089	-	Trou de poteau	-	39	39	19	43,68	-
F3090	-	Fosse	-	68	62	20	43,72	-
F3094	-	Trou de poteau	-	74	74	24	43,44	-
F3099	ENS3014	Trou de poteau	-	38	30	6	44,35	-
F3100	-	Fossé	-	830	66	10	44,28	postérieur I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s., coupe F3103
F3101	ENS3014	Trou de poteau	-	36	22	15	44,12	-
F3102	-	Trou de poteau	-	48	24	28	43,87	-
F3108	-	Chablis	-	350	160	5	43,04	-

Fait	Ensemble	Identification	Equivalence	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3109	-	Chablis	-	190	110	45	42,58	-
F3111	-	Trou de poteau	-	46	38	12	43,20	antérieur fin I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> / III <sup>e</sup> s., coupé par F3042
F3112	ENS3014	Trou de poteau	-	26	18	8	44,25	-
F3113	-	Fossé	-	400	92	8	44,04	postérieur fin I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> / III <sup>e</sup> s., coupe F3085
F3117	-	Trou de poteau	-	36	22	8	43,72	-
F3119	-	Fosse	-	50	40	10	43,23	antérieur I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s., coupé par F3066
F3121	-	Fosse	-	132	110	50	42,84	-

tab. 49 : Caractéristiques des structures non datées.

## 2.6.1. La zone 1

### » 2.6.1.1. Les structures éparses

#### > 2.6.1.1.1. La fosse charbonneuse F1010

Cette structure se situe du côté occidental de la zone 1, près du fossé F1007. Identifiée au diagnostic sous le numéro 36, elle est de forme circulaire avec un profil en auge. Orientée nord/sud, elle mesure 0,46 m de long pour une largeur de 0,42 m et une profondeur de 0,07 m (tab. 50 et fig. 136).

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1010	46	42	7	44,64	-

tab. 50 : Caractéristiques de la fosse charbonneuse F1010.

Un seul et unique comblement compose cette structure : il s'agit d'une argile noire, compacte et homogène, avec de nombreuses inclusions de charbons et de nodules de terre brûlée (1010.2). Aucune trace de rubéfaction n'a été mise en évidence.

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue.

#### Éléments de datation

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour.

#### > 2.6.1.1.2. La fosse charbonneuse F1043

Cette structure se situe du côté oriental de la zone 1, au milieu des incinérations. Elle est de forme ovale avec un profil en cuvette. Orientée nord-ouest/sud-est, elle mesure 0,78 m de long pour une largeur de 0,46 m et une profondeur de 0,10 m (tab. 51 et fig. 137a et b).

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1043	78	46	10	45,23	-

tab. 51 : Caractéristiques de la fosse charbonneuse F1043.

Deux couches composent le comblement de cette structure : un limon brun, compact et homogène, comprenant quelques rares inclusions de charbons (1043.2) sous-jacent à une couche limoneuse brune, compacte et homogène, avec de nombreuses inclusions de charbons (1043.3). Aucune trace de rubéfaction n'a été mise en évidence.

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue. Sa proximité géographique avec les incinérations pourrait laisser penser que cette dernière est en lien avec les pratiques funéraires du site, mais rien ne permet de l'affirmer.

### *Éléments de datation*

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour.

#### > 2.6.1.1.3. *Les autres structures*

Sur la zone 1, plusieurs structures isolées qui ne présentent aucune organisation particulière ou n'appartenant manifestement à aucun ensemble cohérent, ont été identifiées lors de la fouille. Ces dernières n'ont livré aucun mobilier et ne peuvent donc être rattachées à aucune occupation. Il s'agit de six fosses et de six trous de poteau. Par commodité, ces structures sont présentées sous forme de tableaux (**tab. 52** et **fig. 138**).

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F1015	Fosse	136	78	14	44,58	-
F1016	Fosse	72	44	10	44,64	-
F1018	Fosse	59	56	20	44,62	-
F1026	Fosse	74	47	12	44,75	-
F1027	Fosse	65	53	10	44,80	-
F1048	Fosse	126	64	20	44,70	-
F1004	Trou de poteau	65	28	27	44,28	-
F1019	Trou de poteau	74	63	31	44,55	-
F1021	Trou de poteau	54	43	26	44,59	-
F1025	Trou de poteau	28	26	17	44,66	-
F1040	Trou de poteau	9	12	5	45,24	-
F1047	Trou de poteau	42	37	18	45,11	-

**tab. 52** : Caractéristiques des structures éparses non datées de la zone 1.

## 2.6.2. La zone 2

### » 2.6.2.1. *Les fossés*

#### > 2.6.2.1.1. *Le fossé F2006*

Le fossé F2006 se situe dans l'angle sud-ouest des zones 2 et 3 et a été repéré lors du diagnostic sous le fait n° 56 (Le Saint Allain 2017, p. 23). Le fossé a pu être observé sur une longueur de 23 m, une largeur de 1 m et une profondeur maximale de 0,40 m (43,80 m NGF – **tab. 53** et **fig. 139-140**). Il présente une orientation nord-ouest/sud-est et suit un pendage sud/nord (0,50 %).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2006	nord-ouest / sud-est	2300	SD2034	en cuvette	100	40	43,92	-
			SD2037	en cuvette	-	18	43,80	

**tab. 53** : Caractéristiques du fossé F2006.

Deux sondages ont été réalisés pour l'observation de ce fossé : SD2034 et SD2037. Il est de forme linéaire et rectiligne avec un profil en cuvette. Un comblement unique le compose : il s'agit d'un limon argileux, brun, compact et homogène (US2006.2 et US2006.3).

#### *Éléments de datation*

Aucun mobilier n'a été constaté dans le fossé F2006, à part quelques éléments de terre cuite architecturale observés lors du diagnostic (M. Le Saint Allain, 2017, p. 63). Ce fossé se fait recouper par le fossé F3085 (postérieur à la fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère), F2006 est donc antérieur à cette chronologie. Néanmoins, il est impossible de déterminer s'il est antique ou antérieur à cette période.

La fonction de ce fossé reste indéterminée. Cependant, l'hypothèse d'un fossé parcellaire reste la plus probable. De plus, ce fossé peut également avoir eu des fonctions drainantes.

#### **> 2.6.2.1.2. Le fossé F2062**

Le fossé F2062 est orienté sud-est/nord-ouest et mesure 44 m de long pour une largeur moyenne de 0,75 m (**tab. 54**). Son extrémité sud-est vient recouper le fossé F2071 dans le sondage SD2022 (**fig. 141-142a**). Repéré au diagnostic sous le numéro F60, il apparaît entre 44,03 et 43,16 m NGF. La pente du fossé est orientée vers le nord-ouest avec une inclinaison de 2,5 % (0,87 m de dénivelé sur 35 m).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2062	nord-ouest / sud-est	4040	SD2014	en cuvette	66	20	43,8	-
			SD2018	en cuvette	114	36	43,02	
			SD2021	en cuvette	/	24	43,41	
			SD2022	en cuvette	51	22	43,87	
			SD2026	en cuvette	86	30	43,54	
			SD2039	en cuvette	56	15	43	

**tab. 54 :** Caractéristiques du fossé F2062.

Son profil en cuvette est perceptible sur les coupes des six sondages le jalonnant, du nord-ouest vers le sud-est : SD2039, SD2018, SD2021, SD2026, SD2014 et SD2022. Une seule couche comble le fossé : il s'agit d'un limon brun à tendance grise, compact et homogène, parfois ponctué de traces d'oxydation et de graviers (2062.2, 2062.3, 2062.4, 2062.5, 2062.6 et 2062.7).

#### *Éléments de datation*

Aucun mobilier archéologique n'a été ramassé dans cette structure.

Ce fossé peut être interprété comme un exutoire réalisé après l'installation de l'enclos ENS2001. Le linéaire F2062 est en effet installé au plus bas de la pente de l'enclos, là où l'écoulement des eaux devait être le plus intense. Si cette hypothèse est correcte, ce fossé est rendu obsolète par l'implantation des linéaires F2053 et F2060.

### > 2.6.2.1.3. Le fossé F2097

Le fossé F2097 est localisé à l'extrémité nord-ouest de la zone 2 ; il est orienté sud-ouest/nord-est et fonctionne vraisemblablement avec le fossé F2062. Il a été repéré lors du diagnostic sous le n° de fait 42 (Le Saint Allain, 2017, p. 57) et présente un pendage nord-est/sud-ouest. Le fossé a été observé sur une longueur de 22 m, une largeur de 0,70 m, et sa profondeur maximale est de 0,25 m (43,5 m NGF – **tab. 55** et **fig. 143-144**).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2097	sud-ouest / nord-est	2200	SD2001	en cuvette	100	33	43,5	-
			SD2021	en auge	66	14	43,51	
			SD2040	en auge	66	28	43,84	

**tab. 55** : Caractéristiques du fossé F2097.

Le fossé F2097 a été observé à trois reprises grâce aux sondages SD2001, SD2040 et SD2021. Il s'agit d'un fossé de forme linéaire avec un profil en auge. Deux différentes strates ont pu être observées : la couche supérieure se compose d'un limon sableux gris-orangé, peu compact, comprenant quelques inclusions de graviers (US2097.4 et US2097.5). La couche inférieure observée uniquement dans le sondage SD2001 se compose d'un limon sableux gris (US2097.2 et US2097.3). Il s'agit vraisemblablement d'un effondrement de parois. On note également une intersection avec le fossé F2062 qui le recoupe.

#### *Éléments de datation*

Aucun mobilier n'a été exhumé de ce fossé lors de la fouille.

La fonction de draineur d'eau semble la plus probable pour ce fossé (pendage d'un peu plus de 1,50 %).

### > 2.6.2.1.4. Le fossé F2102

Pour ce qui est du fossé F2102, il n'a été observé qu'au niveau du sondage SD2016, sur une longueur de 0,50 m, puisque qu'il est en bordure d'emprise (**fig. 75**). Ce dernier est perpendiculaire au fossé F2081 et semble orienté sud-ouest/nord-est. Il est conservé sur 0,20 m de profondeur pour une ouverture de 0,56 m, et apparaît à 44,64 m NGF (**tab. 56** et **fig. 145**).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2102	sud-ouest / nord-est	50	SD2016	en auge	56	20	44,04	-

**tab. 56** : Caractéristiques du fossé F2102.

Tout comme le fossé F2081 auquel il se greffe, il adopte un profil en auge. Il est comblé par deux couches : un limon gris, compact et homogène, tapissant le fond de la structure (2102.3), sur lequel repose un limon brun-gris, compact et homogène, ponctué de traces d'oxydation (2102.2).

#### *Éléments de datation*

Ces comblements se sont avérés vierges de tout mobilier archéologique, mais la connexion de ce fossé avec F2081 tend à l'associer à la même séquence d'occupation.

## » 2.6.2.2. Les ensembles géographiques

### > 2.6.2.2.1. Les bâtiments sur poteaux

#### *Le bâtiment ENS2006*

Ce bâtiment se situe à la limite des zones 2 et 3, en partie centrale et donc à l'extérieur des enclos. Apparu à une altitude comprise entre 43,48 et 43,59 m NGF, il se compose de cinq trous de poteau de plan circulaire (F2020, F2021, F2023, F2100 et F2101 – **tab. 57** et **fig. 146**).

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2020	Trou de poteau	59	63	24	43,36	-
F2021	Trou de poteau	58	39	7	43,52	-
F2023	Trou de poteau	42	46	26	43,22	-
F2100	Trou de poteau	42	48	20	43,35	-
F2101	Trou de poteau	37	36	19	43,36	-

**tab. 57** : Caractéristiques des structures de l'ensemble ENS2006.

Les trous de poteau encadrent le puits F2022, formant ainsi un encadrement en U autour de ce dernier. Le premier alignement est constitué des trous de poteau F2020, F2021 et F2101, il est orienté nord-est/sud-ouest. Le trou de poteau F2101 forme l'angle pour l'alignement nord-ouest/sud-est, aussi composé de F2100. Enfin le trou de poteau F2023 semble former le pan nord ; il manque un trou de poteau afin de confirmer cette supposition. Cependant, ce dernier a très bien pu disparaître lors de l'installation du fossé ou encore être trop arasé pour avoir été mis au jour lors de la fouille.

Cet ensemble délimite un espace d'une superficie d'environ 17,50 m<sup>2</sup>. Les trous de poteau sont tous de plan circulaire, à l'exception de F2021. Ils possèdent une longueur comprise entre 0,37 et 0,59 m et une largeur comprise entre 0,36 et 0,63 m. Ils sont conservés sur une profondeur comprise entre 0,07 et 0,26 m. Leurs altitudes de fond sont quasiment identiques, à quelques centimètres près (14 cm – entre 43,22 et 43,36 m NGF), excepté F2021 (43,52 m NGF).

Ils possèdent tous un profil en cuvette et sont tous comblés par un limon brun-gris avec parfois de rares inclusions de charbon et de ferromanganèse (2020.2, 2021.2, 2023.2, 2100.2 et 2101.2). Aucun élément de calage n'a pu être mis en évidence.

Les trous de poteau semblent former un petit bâtiment quadrangulaire. L'ensemble semble être incomplet, on peut supposer qu'il manque un trou de poteau entre F2100 et F2023 afin de former l'angle nord-ouest et au moins un trou de poteau entre F2023 et F2020. Ces derniers ayant probablement été détruits par l'installation du fossé F3054 et du puits F2022. Le plan du bâtiment ne serait donc pas complet mais peut être comparé au bâtiment 8 du site de la « ZAC de Loiron » à La Gravelle (Bonaventure 2014). La fonction de ce bâtiment n'est pas déterminée avec certitude. Cependant, les bâtiments de dimensions réduites sur poteaux sont généralement attribués à une vocation agricole comme des greniers sur poteaux ou des annexes. Dans le cadre de cette hypothèse, l'ensemble ENS2006 serait antérieur au puits F2022 (protohistorique ou antique).

Cependant, une seconde hypothèse peut être formulée concernant cet ensemble : il pourrait également être lié au puits F2022, auquel cas, il ne serait pas fermé et correspondrait davantage à une palissade encadrant le puits.

#### *Éléments de datation*

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour dans ces structures.

### > 2.6.2.2.2. Les alignements

#### • L'alignement ENS2003

L'ensemble ENS2003 est un alignement comprenant trois poteaux (F2004, F2005 et F2055 – **tab. 58** et **fig. 147**). Il est situé près de la berme est de la zone 2, le long du fossé d'enclos F2002 (ENS2001).

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2004	Trou de poteau	44	40	14	44,20	-
F2005	Trou de poteau	50	22	16	44,17	-
F2055	Trou de poteau	36	26	16	44,05	-

**tab. 58** : Caractéristiques des structures de l'ensemble ENS2003.

Ces structures sont très arasées (0,14 à 0,16 m de profondeur) et de dimensions assez similaires (0,36 à 0,50 m de longueur et 0,22 à 0,40 m de largeur). Leurs altitudes de fond sont proches, à quelques centimètres près (44,05 à 44,20 m NGF), la différence étant due au pendage naturel du terrain (44,24 à 44,34 m NGF). De plan ovalaire pour F2005 et F2055 et circulaire pour F2004, elles ont un profil en auge. Leur comblement est composé par une argile sableuse grise avec de rares inclusions de charbon et de ferromanganèse (2004.2, 2005.2 et 2055.2). Aucun élément de calage n'a pu être mis en évidence.

#### Éléments de datation

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour dans ces structures.

Cet alignement de trous de poteau pourrait correspondre à une petite palissade orientée sud-ouest/nord-est. Parallèle au fossé d'enclos F2002 (ENS2001), cet alignement pourrait constituer une palissade appartenant à un état antérieur ou postérieur à l'enclos. Il pourrait également être le prolongement de l'alignement ENS2004. Malgré tout, la fonction de cet aménagement reste hypothétique.

### > 2.6.2.2.3. Les concentrations

#### • La concentration ENS2002

L'ensemble ENS2002 est une concentration de treize poteaux (F2057, F2058, F2065, F2067, F2068, F2070, F2074, F2076, F2077, F2078, F2079, F2098 et F2099 – **tab. 59** et **fig. 148-149**). Elle est située près de la bordure est de la zone 2, à l'intérieur de l'enclos ENS2001. Les vestiges appartenant à cet ensemble ont été regroupés à cause de leur proximité géographique, mais aucun plan logique ne se distingue.

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2057	Trou de poteau	40	36	34	43,78	-
F2058	Trou de poteau	33	24	6	44,04	-
F2065	Trou de poteau	46	36	14	44,16	-
F2067	Trou de poteau	28	28	22	44,07	-
F2068	Trou de poteau	42	30	6	44,14	-
F2070	Trou de poteau	40	36	14	44,10	-
F2074	Trou de poteau	36	26	24	44,00	-
F2076	Trou de poteau	50	42	12	44,11	-
F2077	Trou de poteau	46	36	14	44,18	-
F2078	Trou de poteau	50	48	18	44,16	-
F2079	Trou de poteau	35	32	12	44,18	-
F2098	Trou de poteau	28	24	16	43,96	-
F2099	Trou de poteau	24	24	8	44,07	-

tab. 59 : Caractéristiques des structures de l'ensemble ENS2002.

Ces structures sont très arasées (0,06 à 0,34 m de profondeur) et de dimensions assez similaires (0,24 à 0,50 m de longueur et 0,24 à 0,48 m de largeur). Leurs altitudes de fond sont proches, à quelques centimètres près (43,78 à 44,18 m NGF), la différence peut s'expliquer par le pendage du terrain. De plan ovale, voire circulaire (F2057, F2079, F2098 et F2099) ou rectangulaire (F2067), elles ont, dans la majorité des cas, un profil en cuvette, mises à part F2057, F2074 et F2098 (en U). Ces différences peuvent s'expliquer par le niveau de conservation des dernières. Le comblement de ces trous de poteau est assez similaire : il s'agit d'un limon argileux voire sableux, gris à tendance orangé, compact et homogène, avec parfois quelques inclusions de ferromanganèse (2057.2, 2058.2, 2065.2, 2067.2, 2068.2, 2070.2, 2074.2, 2076.2, 2077.2, 2078.2, 2079.2, 2098.2 et 2099.2). Aucun élément de calage n'a été mis en évidence.

La fonction de cet ensemble de trous de poteau ne peut être établie.

### Éléments de datation

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour.

### » 2.6.2.3. Les structures éparses

Sur la zone 2, plusieurs structures isolées qui ne présentent aucune organisation particulière ou n'appartenant manifestement à aucun ensemble cohérent ont été identifiées lors de la fouille. Ces dernières n'ont livré aucun mobilier et ne peuvent donc être rattachées à aucune occupation. Il s'agit de deux chablis, une fosse et de trois trous de poteau. Par commodité, ces structures sont présentées sous forme de tableaux (tab. 60 et fig. 150).

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F2049	Chablis	150	150	5	44,74	-
F2051	Chablis	170	45	5	44,03	-
F2024	Fosse	266	200	20	43,87	-
F2018	Trou de poteau	37	34	14	43,53	-
F2019	Trou de poteau	44	44	15	43,45	-
F2025	Trou de poteau	40	36	11	44,02	-

tab. 60 : Caractéristiques des structures éparses non datées de la zone 2.

## 2.6.3. La zone 3

### » 2.6.3.1. Les fossés

#### > 2.6.3.1.1. Le fossé F3004

Le fossé F3004, parallèle au fossé F3003, se situe dans l'angle sud de l'extrémité sud-ouest de la zone 3. Il présente une orientation nord-ouest/sud-est, s'interrompt vers l'est et se poursuit sous la berme ouest. Le fossé a été observé sur une longueur de 22,80 m pour une largeur de 1,10 m et une profondeur maximale de 0,48 m (43,73 m NGF – **tab. 61** et **fig. 151-152a**).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3004	nord-ouest / sud-est	2280	SD3031	en cuvette	110	48	43,73	-

**tab. 61** : Caractéristiques du fossé F3004.

Un seul sondage a été réalisé pour ce fossé (SD3031) ; il a permis d'observer un creusement linéaire rectiligne et un profil en cuvette. Ce fossé n'est composé que d'une seule couche, un limon brun, compact et homogène (US3004.2).

#### *Éléments de datation*

Seuls quelques fragments de terre cuite architecturale ont pu être mis au jour dans le fossé (US3004.2), ne permettant pas d'attribuer ce fossé à une période spécifique. Néanmoins, on remarque qu'il est parallèle au fossé F3003 (La Tène finale-I<sup>er</sup> siècle de notre ère) et qu'il recoupe le fossé F3024 de l'ensemble ENS3008 (deuxième moitié du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle de notre ère).

Sa fonction n'a pu être établie.

#### > 2.6.3.1.2. Le fossé F3058/F3113

Le fossé F3058/F3113 a été repéré lors du diagnostic sous les numéros 55 et 63 (Le Saint Alain 2017, p. 28). Il se trouve au sud-est de la zone 3 et est orienté ouest/est. Il suit un pendage est/ouest (près de 3 %). Ce fossé se greffe au sud-ouest au fossé F3061 à partir duquel son tracé se développe sur 13 m de long avant de s'interrompre. Large à l'ouverture de 0,72 m en moyenne, il est profond de 0,48 m au maximum (43,73 m NGF, SD3039 – **tab. 62** et **fig. 153**).

Fait	Equivalent	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3058	F3113	ouest /est	900	SD3039	en cuvette	110	48	43,73	-
				SD3046	indéterminé	44	15	44,02	
F3113	F3058	ouest /est	400	SD3026	en cuvette	62	8	44,04	-

**tab. 62** : Caractéristiques du fossé F3058.

Le fossé F3058/F3113 a été sondé à trois reprises (SD3039, SD3046, SD3026), ce qui a permis de révéler un creusement linéaire rectiligne et un profil en cuvette. Une seule strate le compose : il s'agit d'un limon sableux, gris à tendance brune, compact et hétérogène (US3058.2, US3058.3, US3113.2).

### Éléments de datation

Aucun mobilier n'a été exhumé du fossé, ne permettant aucune datation précise. Néanmoins, on note que le fossé F3065 (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle de notre ère) le recoupe. Ce fossé F3058 est donc antérieur à cette datation. Surtout, son tracé jaillit du fossé F3061 ce qui induit une certaine synchronicité de leur fonctionnement.

Implanté en travers de la pente, ce fossé semble par ailleurs avoir eu une fonction drainante prédominante.

#### > 2.6.3.1.3. Le fossé F3100

Le fossé F3100, équivalant au fossé F2016, est localisé dans l'angle sud-est de la zone 3. Il est orienté nord-est/sud-ouest et suit une pente sud/nord (0,50 %). Il a pu être suivi sur 8,30 m de long, son tracé se poursuivant au sud en dehors de l'emprise. Sa largeur est de 0,66 m et sa profondeur maximale est de 0,10 m (**tab. 63** et **fig. 154-155**).

Fait	Orientation	Longueur (cm)	Sondage	Profil	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3100	nord-est / sud-ouest	830	SD3033	en cuvette	-	6	44,32	-
			SD3035	en cuvette	66	14	44,28	

**tab. 63** : Caractéristiques du fossé F3100.

Les deux sondages engagés dans son comblement (SD3033, SD3035) mettent en évidence un profil de creusement en cuvette largement évasée. Son comblement est constitué d'une seule couche correspondant à un limon brun, compact et homogène (US3100.2 et US3100.3).

### Éléments de datation

Aucun mobilier n'a été détecté durant la fouille. Cependant, le creusement de cette structure coupe le comblement du fossé F3103 daté des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère, et est donc postérieur à cette datation. La fonction de ce fossé est difficile à établir, la plus évidente semble la limite parcellaire.

#### » 2.6.3.2. Les ensembles géographiques

##### > 2.6.3.2.1. Les bâtiments sur poteaux

###### • Le bâtiment ENS3012

Ce bâtiment se situe dans la partie occidentale de la zone 3, à l'extérieur des enclos. Apparu à une altitude comprise entre 43,50 et 43,61 m NGF, il se compose de cinq trous de poteau de plan circulaire (F3067, F3068, F3069, F3070 et F3071 – **tab. 64** et **fig. 156**). Bien que les trous de poteau F3067, F3068, F3069 et F3070 peuvent à eux seuls former un petit bâtiment, il a été choisi de rajouter à cet ensemble le trou de poteau F3071 car ils présentaient tous les mêmes caractéristiques.

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3067	Trou de poteau	42	42	30	43,28	-
F3068	Trou de poteau	38	40	17	43,40	-
F3069	Trou de poteau	42	33	27	43,30	-
F3070	Trou de poteau	58	42	14	43,36	-
F3071	Trou de poteau	54	49	24	43,33	-

**tab. 64** : Caractéristiques de l'ensemble ENS3012.

Les trous de poteau forment deux alignements parallèles, orientés nord-ouest/sud-est, qui délimitent un espace rectangulaire d'une superficie d'environ 10 m<sup>2</sup>. L'écartement entre les poteaux est compris entre 1,50 et 2,20 m. Ils sont tous de plan circulaire, d'une longueur comprise entre 0,38 et 0,58 m et une largeur comprise entre 0,33 et 0,49 m. Ils sont conservés sur une profondeur comprise entre 0,17 et 0,30 m. Leurs altitudes de fond sont quasiment identiques, à quelques centimètres près (12 cm – entre 43,28 et 43,40 m NGF).

Ils possèdent tous un profil en cuvette, à l'exception de F3069 (en U). Ils sont tous comblés par un limon brun-gris (3067.2, 3068.2, 3069.2, 3070.2 et 3071.2). Aucun élément de calage n'a pu être mis en évidence.

Les trous de poteau F3067, F3068, F3069 et F3070 pourraient former un petit bâtiment rectangulaire d'environ 5m<sup>2</sup>. L'ajout du trou de poteau F3071 à l'ensemble permet de supposer qu'un sixième trou de poteau manque. Ce dernier ayant probablement été détruit par l'installation des fossés F3065 et F3066. Le plan du bâtiment ne serait donc pas complet mais formerait un ensemble rectangulaire d'un peu plus de 9 m<sup>2</sup>.

La fonction de ce bâtiment n'est pas déterminée avec certitude. Cependant, les bâtiments de dimensions réduites sur quatre ou six poteaux sont généralement attribués à une vocation agricole comme des greniers sur poteaux, des annexes ou encore un poulailler.

#### *Éléments de datation*

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour dans ces structures.

#### > 2.6.3.2.2. *Les concentrations*

##### • *La concentration ENS3014*

L'ensemble ENS3014 est une concentration de douze structures comprenant quatre fosses (F3074, F3079, F3081 et F3082) et huit poteaux (F3075, F3076, F3077, F3078, F3080, F3099, F3101 et F3112 – **tab. 65** et **fig. 157-158**). Il est localisé près de la bordure sud de la zone 3, à l'extérieur des enclos. Les vestiges appartenant à cet ensemble ont été regroupés en raison de leur proximité géographique, mais aucun plan cohérent ne se distingue.

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3074	Fosse	81	78	20	44,24	-
F3075	Trou de poteau	88	86	21	44,17	-
F3076	Trou de poteau	76	76	24	44,14	-
F3077	Trou de poteau	65	71	16	44,20	-
F3078	Trou de poteau	37	33	6	44,31	-
F3079	Fosse	73	65	18	44,15	-
F3080	Trou de poteau	50	46	12	44,22	-
F3081	Fosse	76	22	7	44,26	-
F3082	Fosse	60	54	8	44,27	-
F3099	Trou de poteau	38	30	6	44,35	-
F3101	Trou de poteau	36	22	15	44,12	-
F3112	Trou de poteau	26	18	8	44,25	-

**tab. 65 :** *Caractéristiques de l'ensemble ENS3014.*

Ces structures sont très arasées (0,06 à 0,24 m de profondeur) et de dimensions à peu près similaires (0,26 à 0,88 m de longueur et 0,18 à 0,86 m de largeur) Leurs altitudes de fond sont proches, à quelques centimètres près (44,12 à 44,35 m NGF). De plan ovalaire, voire circulaire (F3074, F3075 et F3082),

elles présentent, dans la majorité des cas, un profil en cuvette, mises à part F3074, F3076, F3082 et F3101 (en auge). Seul le trou de poteau F3077 a conservé son négatif de poteau : il s'agit d'un limon brun, compact et homogène (3077.2). Le comblement entourant ce négatif est le même que celui retrouvé dans les autres poteaux. Ils présentent le même comblement correspondant à un limon à tendance argileuse, brun-gris, homogène (3074.3, 3075.2, 3078.2, 3079.2, 3081.2, 3099.2, 3101.2 et 3112.2) ou un limon plus sableux, brun, homogène (3076.2, 3077.2 et 3080.2). Dans le trou de poteau F3082, le comblement est quelque peu différent : il s'agit d'un limon sableux, gris-orangé, comprenant de rares inclusions de charbon et des traces d'oxydation (3082.2). Aucun élément de calage n'a été mis en évidence.

### *Éléments de datation*

La chronologie de cette concentration de trous de poteau ne peut être établie puisque qu'aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour.

En ce qui concerne sa fonction, elle ne peut être établie avec certitude. Cependant, on pourrait envisager que les structures F3074, F3076, F3077 et F3079 forme un petit bâtiment quadrangulaire de 4 m<sup>2</sup> ou encore que F3077, F3078, F3079, F3080 et F3082 constituait un alignement correspondant à une palissade orientée sud-ouest/nord-est. Ce dernier pourrait par ailleurs correspondre à la suite des alignements ENS2003 et ENS2004 (*Cf. infra* 2.4.2.2.1. L'alignement ENS2004 et 2.6.2.2.2. Les alignements : l'alignement ENS2003).

### • *La concentration ENS3015*

L'ensemble ENS3015 est une concentration de quatre trous de poteau (F3030, F3031, F3033 et F3034 – **tab. 66** et **fig. 159**). Il est localisé près de la bordure ouest de la zone 3, à l'intérieur des enclos. Les vestiges appartenant à cet ensemble ont été regroupés à cause de leur proximité géographique.

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3030	Trou de poteau	52	56	14	45,52	-
F3031	Trou de poteau	43	41	25	43,30	-
F3033	Trou de poteau	57	44	30	43,21	-
F3034	Trou de poteau	47	44	37	43,11	-

**tab. 66** : Caractéristiques de l'ensemble ENS3015.

Ces structures sont arasées (0,14 à 0,37 m de profondeur) et de dimensions assez similaires (0,43 à 0,57 m de longueur et 0,41 à 0,56 m de largeur). Leurs altitudes de fond sont variables, entre 43,11 à 43,52 m NGF. De plan circulaire, voire ovale (F3033), elles ont toutes des profils en cuvette. Seul le trou de poteau F3034 a conservé son négatif de poteau : il s'agit d'un limon brun, compact et homogène, comprenant de rares inclusions de charbon (3034.2). Le comblement entourant ce négatif est le même que celui retrouvé dans les autres poteaux, un limon brun à tendance grise, hétérogène, avec parfois des inclusions de charbon (3030.2, 3031.2, 3033.2 et 3034.3). Aucun élément de calage n'a été mis en évidence.

### *Éléments de datation*

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour dans ces structures.

La fonction de cette concentration de trous de poteau ne peut être établie. Néanmoins, l'hypothèse d'une palissade semble pouvoir être émise.

### » 2.6.3.3. Les structures éparses

#### > 2.6.3.3.1. Les fosses charbonneuses

##### • 2.6.3.3.1.1. La fosse charbonneuse F3038

Cette structure se situe du côté occidental de la zone 3, entre les puits F3044 et F3035. Elle est de forme ovale avec un profil en cuvette. Orientée nord-ouest/sud-est, elle mesure 0,74 m de long pour une largeur de 0,48 m et une profondeur de 0,07 m (**tab. 67** et **fig. 160**).

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3038	74	48	7	43,55	-

**tab. 67** : Caractéristiques de la fosse charbonneuse F3038.

Un seul et unique comblement compose cette structure : il s'agit d'un limon noir, compact et homogène, avec de nombreuses inclusions de charbons (3038.2). Aucune trace de rubéfaction n'a été mise en évidence.

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue.

##### *Éléments de datation*

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour.

##### 2.6.3.3.1.2. La fosse charbonneuse F3039

Cette structure se situe du côté occidental de la zone 3, entre les puits F3044 et F3035. Elle est de forme ovale avec un profil en cuvette. Orientée nord-ouest/sud-est, elle mesure 0,70 m de long pour une largeur de 0,47 m et une profondeur de 0,11 m (**tab. 68** et **fig. 161**).

Fait	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3039	70	47	11	43,64	-

**tab. 68** : Caractéristiques de la fosse charbonneuse F3039.

Un seul et unique comblement compose cette structure : il s'agit d'un limon gris, compact et hétérogène, contenant de nombreuses inclusions de charbons (3039.2). Aucune trace de rubéfaction n'a été mise en évidence.

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue.

##### *Éléments de datation*

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour.

#### > 2.6.3.3.2. Les autres structures

Sur la zone 3, plusieurs structures isolées qui ne présentent aucune organisation particulière ou n'appartenant manifestement à aucun ensemble cohérent ont été identifiées lors de la fouille. Ces dernières n'ont livré aucun mobilier et ne peuvent donc être rattachées à aucune occupation. Il s'agit de deux chablis, cinq fosses et de treize trous de poteau. Ces structures sont présentées uniquement sous forme de tableaux, à l'exception de celles recoupées par des structures datées (**tab. 69** et **fig. 162**).

Fait	Identification	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Profondeur (cm)	Alti inf. (m NGF)	Chronologie
F3108	Chablis	350	160	5	43,04	-
F3109	Chablis	190	110	45	42,58	-
F3025	Fosse	160	56	40	43,97	antérieur fin I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s., coupé par F3024
F3060	Fosse	62	56	14	43,81	-
F3090	Fosse	68	62	20	43,72	-
F3119	Fosse	50	40	10	43,23	antérieur I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s., coupé par F3066
F3121	Fosse	132	110	50	42,84	-
F3006	Trou de poteau	48	38	14	43,66	-
F3010	Trou de poteau	52	42	34	43,08	-
F3022	Trou de poteau	36	30	6	43,70	-
F3026	Trou de poteau	25	25	25	43,88	-
F3029	Trou de poteau	50	50	40	43,61	-
F3057	Trou de poteau	90	54	32	43,89	-
F3062	Trou de poteau	38	39	9	43,68	-
F3063	Trou de poteau	60	38	20	43,56	-
F3064	Trou de poteau	64	64	20	43,42	-
F3071	Trou de poteau	54	49	24	43,33	-
F3089	Trou de poteau	39	39	19	43,68	-
F3094	Trou de poteau	74	74	24	43,44	-
F3102	Trou de poteau	48	24	28	43,87	-
F3111	Trou de poteau	46	38	12	43,20	antérieur fin I <sup>er</sup> - II <sup>e</sup> s., coupé par F3042
F3117	Trou de poteau	36	22	8	43,72	-

tab. 69 : Caractéristiques des structures éparses non datées de la zone 3.

#### • 2.6.3.3.2.1. La fosse F3025

Cette structure se situe dans le quart sud-ouest de la zone 3. Elle est recoupée par le fossé F3024 de l'ensemble ENS3008. Elle est de forme ovale avec un profil en cuvette. Orientée nord-ouest/sud-est, elle mesure 1,60 m de long pour une largeur de 0,56 m et une profondeur de 0,40 m (tab. 69 et fig. 163).

Un seul et unique comblement compose cette structure : il s'agit d'un limon argileux, gris, compact et hétérogène (3025.2).

Aucun aménagement particulier n'a été identifié sur cette structure, sa fonction reste inconnue.

#### Éléments de datation

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour. Néanmoins, elle est recoupée par le fossé F3024, ENS3008. Elle est donc antérieure à la période comprise entre la fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère (Cf. 2.4.2.1.3. L'ensemble ENS3008).

#### • 2.6.3.3.2.2. La fosse F3119

Orientée nord-est/sud-ouest, cette fosse est située dans la partie occidentale de la zone 3. Elle est de plan ovale avec un profil en auge. Elle mesure 0,52 m de long pour 0,40 m de large et 0,10 m de profondeur (tab. 69 et fig. 164). Elle est recoupée par le fossé F3066, ENS3010.

Deux couches composent son comblement : un limon brun-gris, compact et hétérogène, contenant de fréquentes inclusions de charbon (3119.2), puis un limon gris, compact et hétérogène (3119.3).

*Éléments de datation*

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour. Néanmoins, elle est recoupée par le fossé F3066, ENS3010. Elle est donc antérieure à la période comprise entre la fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère (Cf. 2.4.2.1.5. L'ensemble ENS3010).

• *2.6.3.3.2.3. Le trou de poteau F3111*

Le trou de poteau F3111 est localisé dans la partie occidentale de la zone 3, sous le fossé F3042, ENS3008. Il est orienté ouest/est. De plan ovalaire (0,46 x 0,38 m), il présente un profil en cuvette (0,12 m de profondeur – **tab. 69** et **fig. 165**).

Il est comblé par un limon sableux gris homogène contenant des traces d'oxydation (3111.2).

*Éléments de datation*

Aucun élément de mobilier n'a pu être mis au jour. Néanmoins, il est recoupé par le fossé F3042, ENS3008. Il est donc antérieur à la période comprise entre la fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère (Cf. 2.4.2.1.3. L'ensemble ENS3008).



## 3 - ÉTUDES ET ANALYSES

### 3.1. Études de mobilier

#### 3.1.1. Étude des os humains brûlés – *Marie-José Ancel*

Les restes osseux humains brûlés proviennent de sept tombes en vase ossuaire et de sept fosses charbonneuses. Pour ces dernières, leur caractère sépulcral est fortement remis en cause. Les résultats de l'étude ostéologique sont néanmoins présentés de manière globale. Les fosses charbonneuses n'ont livré que très peu d'os et la plupart des analyses ne les prennent pas en compte du fait de leur trop forte indigence. Une analyse des gestes funéraires sera présentée à part et mettra en lumière les différences observées entre ces deux types de structures, et notamment en reprenant les résultats de l'étude ostéologique.

##### » 3.1.1.1. Méthodologie

Cette étude est réalisée en plusieurs temps selon le protocole mis en place par Henri Duday, Germaine Depierre et Thierry Janin (Duday *et al.* 2000). La détermination des fragments osseux permet une répartition en six grandes catégories : tête, tronc, membres supérieurs, membres inférieurs, membres indéterminés et esquilles. De cette détermination dépendra la précision de l'étude biologique, qui permettra notamment d'estimer le nombre minimum d'individus. Cette donnée ne peut être approchée qu'à la suite d'un examen minutieux et d'une détermination précise de chaque fragment d'os. Les fragments osseux sont ensuite comptés et pesés selon leur région anatomique d'appartenance, à l'aide d'une balance de précision à 0,1 g. L'ensemble de ces données est synthétisé dans un tableur (Duday *et al.* 2000), les poids étant exprimés en grammes.

La proportion de chacune de ces grandes régions anatomiques permet par la suite de voir si le squelette est bien représenté et si l'une d'elles prévaut sur les autres. Jusqu'à maintenant, les valeurs de référence utilisées pour les sujets de taille adulte étaient celles de E. W. Lowrance et H. B. Latimer (Lowrance, Latimer 1957, reprises dans Krogman 1978), obtenues d'après les pesées de 105 squelettes asiatiques non brûlés, mais secs : la tête représente alors 20,4 % du poids total, le tronc 17 % et les membres 62,6 % (**tab. 70**).

Région anatomique	Poids moyen en g	Ecart-type en g	% par rapport au poids total
Crâne	514	88	17,98
Mandibule	69,2	11,6	2,42
Total bloc cranio-facial	583,2	99,6	20,4
Os hyoïde	1,1	0,5	
Vertèbres	290	48,2	10,06
Côtes	185	37,2	6,42
Sternum	13,5	4,0	0,47
Total tronc	489,6	89,9	17
Clavicule	30,2	7,6	1,04
Scapula	82,4	18,2	2,84
Humérus	185	34,5	6,38
Radius	63,1	12,7	2,18
Ulna	76,8	14,8	2,66
Main	72,9	13,1	2,53
Total membre supérieur	510,4	100,88	17,6
Os coxal	226	36,3	7,83
Fémur	510	77,5	17,67
Patella	16,4	4,0	0,57
Tibia	308	59,3	10,63
Fibula	71,3	13,3	2,47
Pied	167	29,4	5,79
Total membre inférieur	1298,7	219,8	45
<b>Total</b>	<b>2882</b>	<b>365</b>	<b>100</b>

tab. 70 : représentations pondérales par secteurs anatomiques, d'après les données de E. W. Lowrance et H. B. Latimer reprises dans Depierre 2014, p. 94

De nouvelles données de référence sont aujourd'hui publiées et représentent selon nous un niveau de fiabilité plus important, car elles proviennent de l'étude de 103 crémations modernes de sujets adultes féminins et masculins (48 femmes et 55 hommes, décédés entre 32 ans et 103 ans) et permettent donc de réfléchir sur de l'os brûlé, ce qui change considérablement les résultats (Depierre 2014, p. 303-320 ; **tab. 71**). L'auteur a distingué les données pondérales globales (D) de celles corrigées (G). Ces dernières ne prennent pas en compte les esquilles en dessous de 2 mm, ce qui correspond au maillage que nous utilisons lors du tamisage. En prenant en compte ces données-là, la tête représente alors 14,2 % du poids total, le tronc 9,3 % et les membres 76,6 %. Toutefois, il faut considérer ces valeurs comme des moyennes supportant un écart-type non négligeable : pour la valeur théorique de l'extrémité céphalique, on admet une représentation normale entre 10,6 % et 17,8 %, pour le tronc entre 6,4 % et 12,2 %, et pour les membres entre 70,8 % et 82,4 % (Depierre 2014, p. 311).

Poids moyen d'un squelette (D) : 2770 g	écart-type : 605,8 g	mini : 1456,3 g	maxi : 4009,6 g
Poids moyen des esquilles (moins de 2 mm) : 360,4 g	écart-type : 99,9 g	mini : 14,7 g	maxi : 578,2 g
Poids moyen d'un squelette sans les esquilles (G) : 2409,6 g	écart-type : 585,2 g	mini : 1166,7 g	maxi : 3640,5 g
Représentation anatomique d'après (D)	tête : 12,1 % écart-type : 2,9 %	tronc : 8,1 % écart-type : 2,5 %	membres : 79,8 % écart-type : 5 %
Représentation anatomique d'après (G)	<b>tête : 14,2 %</b> écart-type : 3,6 %	<b>tronc : 9,3 %</b> écart-type : 2,9 %	<b>membres : 76,6 %</b> écart-type : 5,8 %

tab. 71 : représentations pondérales par secteurs anatomiques, d'après les données de G. Depierre (Depierre 2014, p. 303-312)

Pour les individus immatures, les références utilisées sont celles de M. Trotter et B. B. Hixon (Trotter, Hixon 1974). Comme pour les sujets de taille adulte, des fourchettes de valeur sont préconisées (Lenorzer 2006, p. 185) : on considère comme normale une représentation pondérale de la tête comprise entre 30 % et 50 % pour les périnataux et les Infans I, avec une part du tronc légèrement supérieure à celle des adultes, et entre 20 % et 40 % pour les Infans II. Les sujets Juvenis présentent les mêmes proportions que les adultes (**tab. 72**).

Classes d'âge de référence (Trotter, Hixon 1974)	Correspondances avec nos classes d'âge	Valeurs de référence de la tête	Valeurs de référence du tronc	Valeurs de référence des membres
fœtus	fœtus, périnatal	41,8%	23,1%	35,1%
0-6 mois	nourrisson	46,4%	22,2%	31,4%
6 mois - 3 ans	Infans I	47,0%	21,4%	31,6%
3 ans - 13 ans	Infans II	30,5%	19,6%	50,0%
adulte (Depierre 2014)	Juvenis	14,2%	9,3%	76,6%

**tab. 72** : références pondérales concernant les sujets immatures, d'après les données de M. Trotter et B. B. Hixon (Trotter, Hixon 1974).

Le nombre d'individus reconnus dans la sépulture peut être révélé par la présence de doublet (pièce osseuse en double exemplaire), ou d'une incompatibilité (notamment d'âge au décès). Cependant, ces observations peuvent être empêchées lorsque la structure contient les vestiges osseux de deux sujets adultes de même robustesse et qu'aucun doublet n'est conservé ou qu'il n'a pas été reconnu comme tel. C'est pourquoi cette donnée est exprimée en termes de nombre minimum d'individus (N.M.I.), comme cela se fait lors des études d'ossuaires ou de sépultures collectives à inhumation. Dans une moindre mesure, la masse totale du dépôt osseux peut également être révélatrice de la présence de plusieurs sujets. De nombreuses études réalisées dans des crématoriums modernes ont permis d'obtenir des données pondérales de référence correspondant à la masse totale d'un squelette brûlé. En contexte archéologique, on admet généralement la probabilité d'une sépulture multiple lorsque le dépôt osseux atteint 1700 g (Roger *et al.* 2003, p. 182), bien que certaines études aient révélé des poids supérieurs dans le cas de sépulture individuelle (McKinley 1993 : 3105,1 g ; Le Goff 1998 : 1970,3 g).

Il est souvent délicat de réaliser une diagnose sexuelle du fait de la fragmentation et de la déformation des os brûlés. Si cela est possible, on utilisera en premier lieu la méthode établie par J. Bruzek fondée sur des critères morphoscopiques touchant principalement la zone sacro-pelvienne (Bruzek *et al.* 2005).

La détermination de l'âge au décès d'un individu diffère selon qu'il s'agit d'un immature biologique ou d'un adulte. Pour les premiers, les couronnes ou les germes dentaires (Ubelaker 1991), ainsi que les stades d'apparition des noyaux osseux et de leur synostose (Birkner 1980 ; Scheuer, Black 2000), sont de bons indicateurs permettant une estimation assez précise de l'âge au décès. Pour les adultes en revanche, les méthodes applicables aux os brûlés sont peu fiables et nécessitent encore une fois une bonne représentation de certaines régions anatomiques. Il ne s'agit pas de donner un âge précis à chaque individu, mais de pouvoir les inclure avec une forte probabilité dans une des trois classes d'âge suivantes : adulte jeune (jusqu'à 30 ans), adulte mature (de 30 à 55 ans) et adulte âgé (au-delà de 55 ans). Ces observations pourront parfois être validées – dans une moindre mesure – par d'autres indices tels que les aspects pathologiques liés à la sénescence. Lorsqu'aucun autre indice ne permet de préférer telle ou telle classe d'âge, les sujets sont inclus dans la catégorie « individu de taille adulte ».

### » 3.1.1.2. Les résultats

#### > 3.1.1.2.1. La population

Trois structures n'ont pas livré de vestiges osseux. Pour chacune des autres, la présence d'au moins un sujet a été mise en évidence. Aucun doublet ni incompatibilité n'a permis de reconnaître la présence de plusieurs individus au sein d'une même tombe. Les poids sont également très faibles et ne permettent pas d'envisager la présence d'un second défunt.

Nous obtenons donc un total de 11 individus (**tab. 73**), dont un seul immature avéré (F1037). L'âge au décès de ce dernier a pu être déterminé grâce aux stades d'éruption dentaire et au degré de synostose des os (notamment de l'arc postérieur de l'atlas). Pour quatre d'entre eux, aucune indication ne permet de déterminer l'âge au décès (adulte ou immature ?).

Tombe	Etat de cons.	Mode de dépôt	Individu	Poids en g
F1030	2	vase ossuaire	adulte	139,5
F1031	2	vase ossuaire	adulte	40,3
F1032	?	terre-libre ?	indéterminé	10,2
F1033	2	vase ossuaire	adulte	46,4
F1035	2	vase ossuaire	adulte	200,1
F1037	1	vase ossuaire	immature entre 4 et 9 ans	143,2
F1041	?	?	indéterminé	0,2
F1044	1	vase ossuaire	adulte	48,5
F1045	1	vase ossuaire	adulte	165,3
F1066	?	terre-libre ?	indéterminé	8,8
F1067	?	terre-libre ?	indéterminé	20

**tab. 73 :** mode de dépôt, population et poids total des dépôts osseux.

Aucune diagnose sexuelle n'a pu être réalisée du fait de la forte fragmentation des os et de l'absence des parties pertinentes des os coxaux. Aucune pathologie n'a non plus été observée.

#### > 3.1.1.2.2. Le poids total des dépôts osseux

Les poids des dépôts osseux sont très faibles, le plus important atteint seulement 200 g (**tab. 73**) tandis que le poids moyen d'un squelette est estimé à 2770 g (**tab. 71**). Comme bien souvent, une partie seulement du squelette est déposé dans la tombe.

Les poids les plus faibles sont toutefois associés aux structures les plus arasées, les fosses charbonneuses pour lesquelles le caractère sépulcral n'est pas avéré (F1032, F1041, F1066 et F1067). Pour ces structures, il est probable qu'il nous manque une partie du dépôt osseux. Concernant les autres sépultures, on perçoit deux groupes : celles qui possèdent environ 40 g d'os (F1031, F1033 et F1044) et celles qui possèdent entre 100 et 200 g (F1030, F1035, F1037 et F1045). Cette distinction ne semble pas avoir d'autres répercussions sur l'emplacement de la tombe ou sa constitution. Toutes ces sépultures sont caractérisées par le dépôt des os dans un vase ossuaire en céramique, les os occupent alors la partie inférieure voire le fond du vase. La taille de ce dernier n'est donc pas à mettre en relation avec la quantité d'os déposés.

#### > 3.1.1.2.3. La représentation des secteurs anatomiques

La représentation des secteurs anatomiques n'a pu être appréhendée que pour les sept tombes avérées (les autres ne possédaient pas assez d'os) : quatre ont une sur-représentation de la tête et ce au détriment des membres, systématiquement, et du tronc, dans deux cas (**tab. 74**). À chaque fois, le taux d'esquilles n'est pas très élevé (moins de 20 %). Dans le cas de la tombe F1045, le tronc est également sur-repré-

senté. Ces résultats peuvent correspondre à une manière spécifique de ramasser les vestiges osseux sur le bûcher, en privilégiant une zone en particulier. Cela impliquerait que le bûcher n'ait pas été trop brassé pendant la crémation, et qu'une certaine cohérence anatomique ait été conservée. On constate, par ailleurs, que dans toutes les tombes (sauf celle de l'immatrice), les membres sont sous-représentés, même si la tête est représentée dans des proportions normales. La part des membres regroupe les membres supérieurs, inférieurs et indéterminés. Malheureusement, la grande majorité correspond aux indéterminés et il n'est donc pas possible d'affiner la réflexion en comparant la part des membres supérieurs et inférieurs. Seul l'individu immature présente une part correcte des membres ; en revanche, le tronc est en déficit.

Tombe	Individu	Tête	Tronc	Membres	Esquilles
F1030	adulte	21,6%	4,9%	53,6%	19,9%
F1031	adulte	26,1%	3%	57%	13,9%
F1032	indéterminé	/	/	/	/
F1033	adulte	17,5%	2,6%	42,7%	37,3%
F1035	adulte	15,1%	6,2%	55,6%	23%
F1037	immature	31,1%	5,1%	48,8%	14,9%
F1041	indéterminé	/	/	/	/
F1044	adulte	25,6%	1,2%	61,2%	12%
F1045	adulte	29,5%	16,1%	42,6%	11,8%
F1066	indéterminé	/	/	/	/
F1067	indéterminé	/	/	/	/

tab. 74 : représentation des secteurs anatomiques (% par rapport au poids total).

#### > 3.1.1.2.4. Le poids moyen des fragments osseux

La fragmentation des os joue un rôle prépondérant dans la détermination de ceux-ci. Elle peut être approchée par le calcul du poids moyen des fragments osseux (poids du segment anatomique/nombre de fragments reconnus pour ce segment). Ce calcul ne prend pas en compte les esquilles puisque ces dernières ne sont pas comptées individuellement, mais font uniquement l'objet d'une pesée globale.

Le poids moyen des fragments osseux est ici assez variable, allant du simple au double (tab. 75). Les dépôts osseux ayant tous été effectués en vase ossuaire, on ne peut expliquer les différences d'après le mode de dépôt. Il est plus vraisemblable que la fragmentation plus ou moins importante provienne des manipulations sur le bûcher ou au moment du ramassage.

Tombe	Poids moyen os déterminés en g	Poids moyen os indéterminés en g	Taux de détermination
F1030	0,5	0,3	41,6%
F1031	0,3	0,3	44,4%
F1032	/	/	/
F1033	0,3	0,2	29,3%
F1035	0,6	0,3	43,1%
F1037	0,3	0,2	54,8%
F1041	/	/	/
F1044	0,4	0,3	44,7%
F1045	0,8	0,4	70,1%
F1066	/	/	/
F1067	/	/	/

tab. 75 : poids moyen des fragments osseux et taux de détermination.

> **3.1.1.2.5. Couleur et intensité de la crémation**

L'intensité de la crémation peut être approchée grâce à la couleur et à la dureté des os (**tab. 76**). L'homogénéité ou l'hétérogénéité de ces paramètres peut apporter des informations sur les manipulations qui ont pu avoir lieu pendant la crémation par les officiants, mais la structure même du bûcher ainsi que les mouvements physiques du cadavre livré aux flammes peuvent également jouer un rôle beaucoup plus difficile à mettre en lumière.

Température de crémation en °C / 90 min	100°	200°	300°	400°	500°	600°	700°	800°	900°	1000°
Couleur	jaunâtre		brun-noir		bleu-gris		blanc			
Dureté	décroissante						croissante			

**tab. 76** : relation entre température de crémation, couleur et solidité de l'os (Hummel et al. 1988).

Ici, l'ensemble des vestiges osseux, quelle que soit la tombe, présente une coloration blanche uniforme qui atteste d'une crémation poussée et homogène. Toutes les régions anatomiques sont touchées de la même manière.

### 3.1.2. Etude du mobilier céramique protohistorique – *Chloé Poirier-Coutansais*

#### » *Introduction*

La fouille archéologique a permis la mise au jour d'un petit lot de 91 fragments de céramique protohistorique pour un poids de 1,3 kg et un Nombre minimum d'individus estimé à 8 individus (bords). La majorité des récipients est localisée dans les comblements du fossé F1072 (sondage SD1003 et SD1004).

#### » *Méthodologie*

Des observations technologiques ont été réalisées à l'œil nu sur tous les éléments céramiques (excepté les tessons de moins de 2 cm<sup>2</sup>) afin de caractériser au mieux le matériel récolté. L'épaisseur des tessons a été mesurée systématiquement. La nature, la morphologie, la dimension et la densité des inclusions a été examinée.

#### » *Présentation du corpus*

Les productions sont non tournées, mais de rares fragments présentent des traces de tour lent. Ils ont été façonnés dans des pâtes contenant des inclusions de quartz grossier et de mica fin. Les surfaces sont brutes ou lissées. La nature de pâte de quelques éléments est, en revanche, beaucoup plus fine (faible épaisseur et rares inclusions). Leurs surfaces sont alors lissées soigneusement. L'ensemble du mobilier est cuit en atmosphère non contrôlée et leur surface varie des teintes brun/noir à orangé.

Un pot caréné dont la lèvre est aplaniée vers l'intérieur (lot 075, **fig. 166**) associe un décor d'impressions digitées sur l'intérieur de la lèvre avec une série d'impressions au-dessus de la carène. Le site « Le Pontreau » à Beauvoir-sur-mer (Vendée) (Viau 2006, fig. 144 ; Poissonnier et Viau 2017) a permis la découverte d'un exemplaire caréné associant également ces deux types de décor et daté du Bronze final 1. Des parallèles sont également possibles avec des récipients mis au jour sur le site « Le Petit Souper » à Saint-Hilaire-Saint-Florent au Bronze final II (Poissonnier et Viau 2017 fig. 66 ; Le Guévellou 2011, fig. 14).

Un récipient à épaulement peu marqué (lot 077, **fig. 166**), dont la lèvre arrondie est décorée d'impressions peu marquées, retrouve des similitudes avec des vases mis au jour sur le site « Le Pontreau » à Beauvoir-sur-Mer au Bronze final 1 (Viau et al. 2006, fig. 165 ; Poissonnier et Viau 2017 fig. 63).

Un bord de récipient présente une lèvre ourlée à méplat horizontal, soulignée vers l'extérieur (lot 080, **fig. 166**). Des vases similaires ont également été mis au jour sur le site « Le Pontreau » à Beauvoir-sur-mer au Bronze final 1 (Viau 2006, fig. 132).

Un vase tronconique ouvert à bord droit a également été mis au jour dans ces comblements (lot 082, **fig. 166**). Une forme similaire est présente au « Petit Souper » à Saint-Hilaire-Saint-Florent au Bronze final II (Le Guévellou 2001, fig. 22).

Deux fragments de bord complètent cet assemblage. Le premier à col anguleux est décoré d'impressions digitées en son sommet (lot 076, **fig. 166**). Le deuxième, non dessiné, est façonné dans une pâte fine et correspond à une lèvre en biseau décorée en partie interne d'impressions digitées. Un cordon décoré d'impressions digitées a également été mis au jour (lot 081, **fig. 166**).

De rares tessons ont également été mis au jour dans le comblement des structures F3087 et F1023. Leur fragmentation ne permet pas de dater plus précisément ces entités au cours de la Protohistoire.

### » *Conclusion*

Le mobilier de la structure F1072 semble pouvoir être attribué au Bronze final et potentiellement aux phases I ou II de cette période, sans certitude. L'absence d'encroûtements charbonneux sur les céramiques et l'absence de fragments de charbon dans les comblements de la structure n'ont pas permis d'étayer cette hypothèse avec une datation radiocarbone. Cette attribution chronologique permet de percevoir une fréquentation du site à cette époque. Ces informations permettent d'étoffer quelque peu nos connaissances sur cette période et sur un territoire où les découvertes sont encore peu nombreuses.

### > *Données issues du diagnostic*

Le diagnostic a permis de récolter 179 fragments de céramique protohistorique, réparties dans le comblement inférieur du fossé F3055 (correspondant au fossé F.74 du diagnostic) et le comblement du fossé F3052 (correspondant à la fosse F.72 du diagnostic). La structure des pâtes, les formes non tournées observées (coupe tronconique, coupe à profil en S, vase caréné, fond de pot de stockage, gobelet) et leur association avec des fragments d'amphores italiques, ont permis de dater cet ensemble avec prudence de la fin du Second âge du Fer (Le Saint Allain *et al.* 2017, pp. 38-39).

### > **Céramique résiduelle**

Lors de la fouille, quelques fragments de céramique non tournée ont été mis au jour dans les comblements du fossé F3055 et F3045. Ces éléments sont résiduels car localisés dans des US de comblements terminaux, correspondant à une réutilisation du fossé à l'époque antique. Les vases sont donc présentés dans le cadre de l'étude de la céramique antique.

### 3.1.3. Étude du mobilier céramique antique – *Lola Trin-Lacombe*

#### » 3.1.3.1. Introduction

Le site de l'allée du Bois à Saint-Hilaire-de-Loulay a livré un ensemble céramique antique regroupant 4 910 fragments (NR) et 124 individus au minimum (NMI), pour un poids total de 47,7 kg.

L'ensemble du matériel est fortement fragmenté et altéré en raison des conditions d'enfouissement (substrat constitué d'arène granitique) ainsi que des traitements anthropiques dont il a fait l'objet. De ce fait, les identifications techniques et morphologiques sont régulièrement délicates à établir.

L'ensemble céramique se répartit en deux lots chronologiquement différents : un premier compris entre La Tène finale (LTD2b) et la période augusto-tibérienne ; un second relatif aux dernières décennies du I<sup>er</sup> s. et au début du siècle suivant.

#### » 3.1.3.2. Méthodologie

Le matériel a fait l'objet d'un inventaire détaillé (Cf annexe 3.3. Inventaire du mobilier céramique antique) et d'un comptage par Unité Stratigraphique (US). Le protocole d'étude est le suivant :

- » Identification technique réalisée en fonction de l'observation de la couleur de la pâte, du traitement de surface et du type d'argile employé (granulométrie et nature minérale).
- » Calcul du NMI en fonction du nombre de bords, pondéré en leur absence par tout autre élément de forme (col, anse, fond).
- » Les numéros d'inventaires sont constitués du numéro d'OA, suivit des codes matériaux (M pour mobilier et TC pour terre cuite), ainsi que des numéros de Fait et d'US et enfin du numéro de lot. Afin d'alléger le texte et les planches, les vases sont présentés uniquement avec leur numéro de lot.
- » Les éléments de vases sont dessinés à l'échelle 1/3. Ceux non dessinés sont désignés par les lettres ND dans le texte.

En ce qui concerne la céramique issue du domaine funéraire, le protocole de description suit les recommandations établies dernièrement et s'inspire fortement du modèle d'inventaire développé (Bonnet 2016). Néanmoins, la grande fragmentation des vases d'accompagnement ne nous a pas permis de retenir la méthode habituellement utilisée pour évaluer un vase considéré comme offrande en fonction de son taux de conservation (Bel 2002). Ce dernier influe de façon trop radicale sur la répartition entre offrande et mobilier résiduel. Ainsi, les céramiques d'accompagnement sont présentées sans préjuger de leur caractère intentionnel ou non<sup>1</sup>.

#### » 3.1.3.3. Période 2 : LTD2b-Auguste/Tibère

##### > Présentation du corpus

Ce petit ensemble céramique totalise 14 individus (NMI) pour 111 fragments (NR) répartis dans 8 structures différentes (tab. 77).

1. La même méthodologie a été employée pour l'étude du mobilier d'accompagnement des nécropoles locales des Landes à La Mothe-Achard et du Gardou à La Guyonnière (Thébaud 2010, Thébaud 2011).

US	Fait	SD	NR	NMI bord	Datation	Commentaire	Phase
1007.4	F1007		6	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	
1012.6	F1012		2	0	antique		
1020.2	F1020		29	1	indéterminée (antique ou proto-historique)	une forme basse et ouverte en NT	
1030.2	F1030		17	1	80-120	une coupelle Dr. 27c en sigillée	2
1030.3	F1030		16	0	Haut-Empire		2
1030.5	F1030		1	1	Haut-Empire	une urne/pot en CS	2
1030.6	F1030		12	1	éventuellement 15-150	une coupe en sigillée proche de la forme Dr. 18	2
1031.2	F1031		3	1	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	une urne/pot biconique Thésée-Pouillé VIII-3/3 (recollage US1031.4)	2
1031.4	F1031		172	1	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	une urne/ pot biconique Thésée-Pouillé VIII-3/4 (recollage US1031.2)	2
1032.2	F1032		14	0	Haut-Empire		2
1033.2	F1033		1	0	antique		2
1033.3	F1033		39	0	Haut-Empire		2
1033.4	F1033		119	1	TPQ : milieu I <sup>er</sup> s.	un pot à lèvres en amande	2
1034.2	F1034		1	0	antique		2
1035.2	F1035		42	0	antique		2
1035.4	F1035		120	3	I <sup>er</sup> s.	un gobelet globulaire à petite lèvre éversée et deux pots sans col à fine lèvre allongée	2
1037.2	F1037		11	0	Haut-Empire		2
1037.3	F1037		29	1	éventuellement années 60-160	un fragment de vase en sigillée appartenant au service Flaviens	2
1037.4	F1037		21	3	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> -1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.	une cruche à lèvre évasée moulurée (S. 418/419) et une coupe en sigillée du service Flaviens	2
1041.2	F1041		17	0	antique		2
1044.3	F1044		158	1	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	une urne/ pot biconique Thésée-Pouillé VIII-3/4	2
1045.2	F1045		15	0	Haut-Empire		2
1045.3	F1045		65	2	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	un calice en sigillée proche de la forme Dr. 11C et un bord de cruche (recollage n° 442/US1045.5)	2
1045.5	F1045		2	1	Haut-Empire	un bord de cruche (recollage avec n° 438/US1045.3)	2
1058.2	F1058		2	1	indéterminée (antique ou proto-historique)	une forme basse et ouverte en NT	
1061.2	F1061		2	0	antique		
1065.2	F1065		9	0	antique		2
1066.2	F1066		26	1	Haut-Empire	un gobelet brûlé à lèvre fine allongée éversée	2
1066.3	F1066		7	0	antique		2
1067.2	F1067		46	1	Haut-Empire		2
1067.3	F1067		1	1	Haut-Empire	un gobelet brûlé à lèvre fine allongée éversée	2
1070.2	F1070	1008	1	0	LTF-I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	fragment d'amphore italique	1
2002.3	F2002		1	0	antique		2
2002.4	F2002	2017	1	0	Haut-Empire		2
2015.2	F2015	2020	1	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	
2022.3	F2022		3	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	
2045.2	F2045		3	0	antique		
2052.2	F2052	2010	2	0	antique		
2081.2	F2081		2	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	

US	Fait	SD	NR	NMI bord	Datation	Commentaire	Phase
3003.2	F3003	3030	4	0	LTF-I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	fragment d'amphore italique	1
3009.2	F3009		5	1	TAQ : années 40	une coupe M. 125 en TN	1
3011.4	F3011	3014	12	1	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	un pot biconique Thésée-Pouillé VIII-3/4	2
3012.2	F3012	3013	6	1	140/130 av. J.-C. - 90 av. J.-C. (LTF)	une amphore italique Dr. 1A classique	1
3013.2	F3013		1	0	antique		
3013.3	F3013		4	0	antique		
3015.6	F3015		1	0	140/130 av. J.-C. - 90 av. J.-C., ou fin II <sup>e</sup> s. av. J.-C. - 1 <sup>ère</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av. J.-C. (LTF)	une anse d'amphore Dr. 1	1
3035.2	F3035		1	0	antique		
3042.14	F3042	3025	198	16	milieu I <sup>er</sup> s.	une assiette M. 7/16 en TN associée; un départ d'anse d'amphore P. 1 de Tarraconaise et deux gobelets M. 130 et M. 148 en TN sont quelque peu résiduels (période tibérienne)	2
3042.16	F3042	3041	44	1	antique		2
3042.17	F3042	3041	50	3	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s	une cruche lèvre en bandeau mouluré (S. 418/419), une cruche Thésée-Pouillé XII.3 et une bouilloire	2
3042.18	F3042	3047	19	1	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	un pot lèvre éversée de section triangulaire	2
3042.3	F3042	3025	32	4	Haut-Empire	un fragment de sigillée	2
3042.7	F3042	3010	6	2	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	une amphore régionale G. 4	2
3044.2	F3044		12	0	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	fragments d'amphore de Tarraconaise	1 ?
3045.3	F3045	3043	2	0	LTF-I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	fragment d'amphore italique	1
3045.5	F3045	3045	5	1	LTD2	un fragment d'amphore italique et une forme basse et ouverte en NT présentant un décor digité résiduelle	1
3052.2	F3052		245	33	années 40-70	une coupelle Dr. 24/25b en sigillée du Sud, deux coupes M. 65/66, une assiette M. 54/55 en TN; recollage n° 259 et n° 289 avec n° 312 (US4) et n° 295 (US3); fragments d'amphore de Tarraconaise résiduels	2
3052.3	F3052		59	8	milieu I <sup>er</sup> s.	un gobelet M. 146 associé à un gobelet M. 130 en TN; recollage n° 295 avec n° 289 (US2)	2
3052.4	F3052	30482	34	2	Auguste - fin I <sup>er</sup> s.	une coupe M. 96 en TN; recollage n° 312 avec n° 259 (US2)	2
3052.6	F3052	3010	6	0	antique		2
3052.9	F3052	3051	8	2	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	une forme basse et ouverte en NT	2
3053.2	F3053	3050	3	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	1
3053.5	F3053		4	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	1
3053.6	F3053		4	1	LTD2-Auguste	une coupe M. 96 en TN associée à une anse d'amphore italique Dr. 1 et un fragment d'amphore de Tarraconaise	1
3055.32	F3055	3011	4	0	indéterminée (antique ou proto-historique)		1
3055.49	F3055	3041	11	2	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	deux vases NT associés à un fragment d'amphore de Tarraconaise	1
3055.50	F3055	3047-3051-3005	56	5	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	fragments de céramiques NT associés à un fragment d'amphore de Tarraconaise	1 ?
3055.51	F3055	3051	7	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	1
3065.11	F3065	3027	1	1	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	un vase de stockage Mougou G / Thésée-Pouillé V	2
3065.4	F3065	3019	1	0	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	fragment d'amphore de Tarraconaise	1 ?
3066.4	F3066		12	0	antique		
3085.6	F3085		1	0	antique		2
3085.8	F3085		1	1	Tibère-Claude	amphore régionale P. 1	2

US	Fait	SD	NR	NMI bord	Datation	Commentaire	Phase
3103.2	F3103	3033	1	1	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	un vase de stockage Mougou F/ Thésée-Pouillé V.1	2
3105.2	F3105		1	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	
3116.2	F3116		1	1	indéterminée (antique ou proto-historique)	une forme basse et ouverte en NT	
	F3052	30482	7	1	Haut-Empire	une cruche à lèvre en entonnoir	2
	F3042	3005	33	1	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	une cruche à lèvre en corniche simple, col à bourrelet	2
	F1056		1	0	médiévale	fragment de céramique à glaçure	
	F1014		15	0	antique		
	HS		1	0	Tibère-Claude ou Tibère-fin I <sup>er</sup> s.	un fond d'amphore régionale Dr. 2/4 ou P. 1	2
	F1046		2	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	
	F3024/ F3025	3002	6	0	antique		
	F3054	3055	1	0	antique		
	F3065	3053	1	0	indéterminée (antique ou proto-historique)	fragment de céramique NT	

tab. 77 : Datation des ensembles céramiques.

Il s'agit essentiellement de récipients non tournés ou finis au tour (tab. 78 : 57,1 % du NMI/8 vases). Deux éléments en *terra nigra* ou en fine claire enfumée, ainsi qu'au moins deux amphores sont aussi enregistrés (14,2 % du NMI pour chaque catégorie). Un fond à base plane de forme haute et fermée en commune claire (n° 403nd) et quelques fragments de céramique commune sombre complètent le lot (7,1 % du NMI par catégorie).

Catégorie	Sous catégorie	NR	%	NMI	%
Non tournée		56	50,4	8	57,1
<i>Terra nigra</i>		6	5,4	2	14,2
Commune claire		8	7,2	1	7,1
Commune sombre		4	3,6	1	7,1
Amphore	Italique	16	14,4	1	7,1
	Tarraconaise	21	18,9	1	7,1
<i>Total amphore</i>		37	33,3	2	14,2
<b>Total</b>		<b>111</b>	<b>100</b>	<b>14</b>	<b>100</b>
TCA		2	/	/	/

tab. 78 : Période 2 : nombre de fragments (NR) et d'individus (NMI) par catégorie de pâte exprimés en chiffres bruts et pourcentages.

La vaisselle non tournée présente généralement une pâte siliceuse contenant un important dégraissant de quartz et de muscovites de taille moyenne à grosse. Seuls deux individus apparaissent avec un fin dégraissant en petite quantité (fig. 167, n° 404 et 406). L'ensemble des récipients est modelé puis vraisemblablement fini au tour. Les surfaces sont généralement lissées. Le mode de cuisson privilégié est le mode B (cuisson réductrice, couleur grise à noire). Quelques éléments sont cuits en mode A (cuisson réductrice puis post-cuisson oxydante, couleur à dominante brun).

Les formes basses et ouvertes (jattes/écuelles) sont majoritaires (5 individus). Il s'agit de vases à profil en esse (n° 406, 409) ou à profil sinueux (n° 481) correspondant au type 45 de la typologie établie dans la région pour la Protohistoire (Cornec *et alii* 2018, fig. 33) ; ou bien de récipients à bord rentrant et parois tronconiques (n° 411, 412) proches du type 37a1 (Cornec *et alii* 2018, fig. 29). Les trois formes hautes et fermées (pots) figurent avec des lèvres éversées (n° 404, 410, 413) et se rapprochent de la forme 53 (Cornec *et alii* 2018, fig. 35).

L'ensemble de ces éléments est régulièrement enregistré régionalement et localement sur un large échelon chronologique généralement compris entre La Tène moyenne et la Tène finale. Néanmoins, les vases n° 404 et 413 ainsi que le décor digité de la jatte n° 481 ne trouvent pas de parallèle régional au cours de LTD2 et semblent être davantage représentatifs de la LTC1 et/ou LTD1 (Cornec *et alii* 2018, pp. 400-433).

La coupe n° 385, qui apparaît avec une pâte de nature siliceuse, ocre à cœur beige et un enfumage peu profond, renvoie aux productions dites fine claire tournée enfumée de tradition laténienne. Par contre, le vase bobine n° 367 présente une pâte siliceuse et épurée, de couleur grise, ainsi qu'un enfumage profond. Ces caractéristiques techniques permettent de le classer au sein de la catégorie des *terra nigra* à proprement parler. Dans les secteurs du bas-Poitou méridional et de la vallée du Clain, il est démontré que ce groupe remplace peu à peu à partir de La Tène D2b les céramiques fines tournées cuites en mode A et suivi d'un enfumage (Landreau 2012 ; Guitton, Lemaître 2012).

Les formes renvoient aux types Menez 96 (n° 385) et M. 125b (n° 367) attestés régionalement, principalement à partir de la période augustéenne et pendant les premières décennies de l'empire (Simon 2000, p. 201). Ainsi, à Rezé (Loire-Atlantique) et sur le site du Château à Angers (Maine-et-Loire), la coupe M. 96 n'apparaît pas avant la période augustéenne classique et devient prépondérante sous le règne de Tibère (Guitton, Thébaud 2001, p. 290). Elle se rencontre jusqu'aux années 70/80, voire jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. Dans le secteur du bas-Poitou, elle semble être beaucoup moins présente au-delà du règne de Tibère (Guitton 2005, p. 668). Des prototypes sont néanmoins recensés à partir de La Tène D2b régionalement (Cornec *et alii* 2018, type 38g4), dans les secteurs du bas-Poitou méridional et de la vallée du Clain (Landreau 2012, fig. 43, n° 12 ; Guitton, Lemaître 2012, pp. 68-69). Le vase bobine M. 125/126 apparaît timidement vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., notamment dans notre secteur d'étude (Cornec *et alii* 2018, type 42b), dans la vallée du Clain (Guitton, Lemaître 2012, pp. 68-71) et sur le site du Château d'Angers dans un niveau antérieur aux années 30/20 av. J.-C. (Guitton, Thébaud 2001, p. 290). Il ne se rencontre quasiment plus au-delà des années 40 apr. J.-C.

Le bord d'amphore italique au profil triangulaire (n° 370) renvoie aux classes 1 ou 2 définies par V. Guichard (Guichard 1997)<sup>2</sup> et correspondant aux groupes des amphores gréco-italiques de transition ou Dressel 1A précoce. Les datations généralement retenues pour la commercialisation de ces amphores sont comprises entre les années 140/130 av. J.-C. et 90 av. J.-C. Néanmoins, la présence de Dr. 1A étant régulièrement attestée dans les assemblages du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Cornec *et alii* 2018, p. 433), cet élément ne constitue pas un critère chronologique pertinent.

Il est associé à une anse ovale d'amphore italique (n° 373)<sup>3</sup> ainsi qu'à plusieurs fragments d'amphore de Tarraconaise. Régionalement, les premières importations amphoriques du nord de la Péninsule ibérique apparaissent au cours de La Tène D2b (Cornec *et alii* 2018, p. 433). Elles sont par la suite prépondérantes au cours de la période augustéenne et au début du principat de Tibère.

### > *Chronologie*

La datation de ce petit lot céramique reste délicate à établir en raison du manque d'élément chronologique précis. L'amphore de Tarraconaise ainsi que le vase bobine M. 125/126 apparaissent à partir de LTD2b. Ce dernier fournit également un *terminus ante quem* du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Une datation large comprise entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et la période augusto-tibérienne peut être proposée. Néanmoins, la présence de la coupe M. 96 tend à resserrer l'échelon chronologique aux premières décennies de notre ère.

Les récipients non tournés sont quelque peu résiduels (vases n° 404, 413 et 481).

2. Hauteur = 31 mm et angle = 61 degrés.

3. Mesurant 53 mm de largeur.

### » 3.1.3.4. Période 3 : fin I<sup>er</sup> s.-début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### > Présentation du corpus

Cette dernière phase d'occupation du site, la plus étoffée numériquement (16 structures), englobe 1 676 tessons (NR) et 102 individus (NMI). Les productions en *terra nigra* régionale ainsi qu'en commune claire sont majoritaires (**tab. 79** : 25,4 % du NMI/ 26 récipients). La céramique non tournée avoisine les 22,5 % du corpus (23 NMI) et la céramique commune sombre représente 13,7 % du NMI (14 individus). Les sigillées et les amphores sont peu illustrées (7,8 et 3 % du NMI/ 8 et 3 éléments respectivement).

Catégorie	Sous catégorie	NR	%	NMI	%
Sigillée	Sigillée sud	4	0,2	2	1,9
	Sigillée centre	4	0,2	3	2,9
Sigillée ind.		9	0,5	3	2,9
<i>Total sigillée</i>		17	1	8	7,8
<i>Terra nigra</i>		181	10,7	26	25,4
Commune claire		660	39,3	26	25,4
Commune sombre		468	27,9	14	13,7
Commune indéterminée		59	3,5	2	1,9
Non tournée		194	11,5	23	22,5
Amphore	Tarraconaise	94	5,6	1	0,9
	Régionale	3	0,1	2	1,9
<i>Total amphore</i>		97	5,7	3	2,9
<b>Total</b>		<b>1676</b>	<b>100</b>	<b>102</b>	<b>100</b>
TCA		4	/	/	/

**tab. 79** : Période 3 : nombre de fragments (NR) et d'individus (NMI) par catégorie de pâte exprimés en chiffres bruts et pourcentages.

Les récipients en *terra nigra* (TN) apparaissent avec des pâtes savonneuses, souvent bicolore (ocre ou gris clair à cœur plus foncé) caractéristiques des productions du Centre-Ouest. Aucune importation extra-régionale (de Saintonge ou du Val de Loire) n'est recensée. Le répertoire se compose essentiellement de coupes (16 occurrences) relatives aux types type M. 65/66 à panse hémisphérique et cannelures internes (**fig. 168**, n° 253, 256, 260, 293, 342) et M. 96 à panse carénée (**n° 258, 259, 261, 294, 339, 340, 345**). Ce dernier est très répandu dans l'ouest de la Gaule, de la période augustéenne jusqu'aux années 70/80, voire le début du II<sup>e</sup> s. La forme M. 66 se rencontre principalement entre la fin de la période tibérienne et les années 70/80 (Guitton, Thébaud 2001, p. 290 ; Guitton, Lemaître 2012, pp. 68-71). Localement, des exemples peuvent être cités sur les sites des Landes à La Mothe-Achard (Vendée ; Thébaud 2012, fig. 9, n° 3), des Teuilles à Bénét (Vendée ; Simon 2000, fig. 20) et des Genâts (Vendée ; Simon 1997, fig. 6, n° 12). Une production est aussi recensée dans l'atelier de La Grosse Pierre aux Clouzeaux (Vendée ; Sérès *et alii* 2012, fig. 8, n° 5-6).

Quelques coupes ou bols au profil en esse plus ou moins prononcé se rapprochent des types M. 63 (**n° 262, 343**) ou M 69 (**n° 263**).

Le répertoire des gobelets est illustré par des formes globulaires M. 130 (**fig. 169**, n° 295, 349) ou à lèvre éversée M. 146 (**n° 266, 296, 346nd**). La première est un type d'origine laténienne connu en fine sombre tournée dans les ensembles de La Tène D2b du bas-Poitou méridional et de la vallée du Clain (Landreau 2012, fig. 44, n° 8 à 13 : horizon 4 ; Guitton, Lemaître 2012, p. 71). Sur le site des Teuilles à Bénét, il apparaît pour la première fois au cours des années 15/10 av. J.-C. (Simon 2000, pp. 309-312). Aux Genâts, il est encore présent dans les ensembles de la première moitié du I<sup>er</sup> (Simon 1997, fig. 8, n° 1-4).

Un fragment de col attribuable à un gobelet de type M. 148 est également enregistré (n° 313nd). Ce marqueur de la période augustéenne se rencontre jusqu'aux années 20/40 apr. J.-C.

Le type M. 146, plus tardif, apparaît au cours de la période tibérienne. Dans le secteur bas-Poitou, il est considéré comme un marqueur chronologique pour la période 40/80, notamment pour les années 60-80 (Simon 2000, p. 91). Localement, des exemples sont mentionnés sur les sites des Teuilles à Bénét (Simon 2000, fig. 12, n° CR502 et fig. 22, n° CR29 à CR36), des Landes à La Mothe-Achard et du Gardou à La Guyonnière (Vendée ; Thébaud 2012, fig. 15, n° 4, p. 248).

Un dernier gobelet présente une lèvre en amande éversée (n° 257). Un exemplaire similaire est identifié sur le site des Landes à La Mothe-Achard dans un contexte de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s. (Thébaud 2012, fig. 3, n° 5).

Un dernier gobelet disposant d'une lèvre amande et d'un col souligné (n° 257) s'apparente davantage au répertoire des céramiques communes.

Les assiettes sont illustrées par des formes à lèvre en amande M. 54/55 (fig. 168, n° 255, 265, 341) ou à bord oblique M. 7/16 (fig. 169, n° 267, 350). Ces deux types, quelque peu tardifs, sont enregistrés dans le secteur d'étude à partir de la période tibérienne (Guitton, Thébaud 2001, p. 290), voire claudienne (Le Boulaire 2009, fig. 92, n° 10) et perdurent jusqu'aux années 70/80.

La céramique commune claire de production régionale présente des pâtes épurées (quelques inclusions de quartz, de micas, plus rarement de charbons et de chamottes) et de couleur très variée (orange vif, brun orangé, beige orangé, beige, saumon, rouge, ou bicolore à frange interne noire et frange externe beige). Les surfaces sont généralement lissées (CC LISS), parfois recouvertes d'un engobe blanc (CC ENG BL) et plus rarement rouge (CC ENG R). Le répertoire se compose essentiellement de cruches (9 individus). Les morphologies sont diverses :

- » À lèvre en corniche simple et col à bourrelet (n° 279, 336, 354). Des exemplaires similaires sont signalés à Saint-Georges-de-Montaigu/École Publique (Vendée) et à Rezé/ZAC de la Brosse (Loire-Atlantique) entre la première moitié du I<sup>er</sup> s. et le II<sup>e</sup> (Le Boulaire 2009, fig. 1, n° 112, fig. 12, n° 267 ; Brun 2010, n° 12).
- » À lèvre annulaire évasée moulurée proche de la forme Santrot 418/419 (n° 326, 431). Il s'agit d'un type régulièrement recensé régionalement à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et au II<sup>e</sup> s. (ex. : Coffineau 2009, Pl. 9, n° 19 ; Guitton 2010, fig. 44, n° 12 ; Le Boulaire 2007, fig. 49, n° 93 ; Le Boulaire 2009, fig. 4, n° 309 ; Simon 2001, fig. 100, n° CR.1163/1164 ; Simon 2012, fig. 9, n° 22-24 ; Trin 2014).
- » À lèvre en amande (n° 357) proche du type S. 429/433. Cette forme se rencontre régulièrement en contexte de consommation entre la période tibéro-claudienne et le II<sup>e</sup> s. (n° 09, 102, 138). On la retrouve par exemple au Langon (Vendée ; Poupin, Thébaud 2012, p. 210), sur les sites ruraux des Teuilles à Benet et de Court-Balent à Saint-Pompain (Deux-Sèvres ; Simon 2000 ; fig. 23, n° CR241 ; Simon 2012, fig. 3, n° 37-49). Une production est identifiée dans l'atelier des Clouzeaux/La Grosse Pierre (Seris *et alii* 2012, fig. 5, n° 8 : atelier n° 1). Il s'agit également de l'une des principales formes produites dans l'atelier de Gourgé (Deux-Sèvres ; Durquety *et alii* 2012, p. 114, fig. 20, n° 1-15).
- » À lèvre annulaire évasée moulurée de type Thésée-Pouillé XII.3 (n° 329). Un élément similaire est enregistré à Rezé/ZAC de la Brosse dans un contexte de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Brun 2010, n° 15).
- » À lèvre en entonnoir (n° 310, 438/442) ou à simple lèvre éversée et col mouluré (n° 459). Aucune équivalence régionale n'a pu être recensée pour le moment.

Un fragment de bec verseur de bouilloire à pâte blanche kaolinitique proche de la forme S. 502 est également enregistré (n° 327). Les caractéristiques techniques permettent d'envisager une importation de Saintonge où des productions de bouilloires sont répertoriées, notamment dans les ateliers du groupe Soubran/Petit-Niort (Charente-Maritime) actifs entre la fin du I<sup>er</sup> s. et la première moitié du II<sup>e</sup> s. (Santrot 1991).

Le répertoire des pots est aussi varié. Deux individus présentent une fine lèvre allongée éversée et une panse tronconique (fig. 170, n° 468, 469). Des comparaisons sont établies sur les sites de Chambreaud (Vendée) et des Teuilles à Bénét dans des contextes de la fin du I<sup>er</sup> s. et du début du siècle suivant (Le Boulair 2002, fig. 14, n° 52 ; Simon 2000, fig. 25). Le pot n° 332 à lèvre en bandeau s'apparente au type Thésée-Pouillé IX.1 (Cadalen-Lesieur 2005), tandis que le récipient n° 449 à lèvre en amande renvoie aux morphologies dites du Val de Loire Thésée-Pouillé VII.3.

Les trois récipients de stockage sont des formes courantes aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. dans le Centre-Ouest : type Mougou G/Thésée-Pouillé V (n° 391), Mougou F/Thésée-Pouillé V.1 (n° 395) ou forme à lèvre épaisse ronde éversée (n° 356).

Le corpus des céramiques communes claires est complété par deux couvercles (n° 324, 355), une jatte (n° 282), une coupe à lèvre épaisse en bourrelet (n° 280) et une assiette à bord oblique légèrement rentrant qui présente un engobe rouge mat appliqué sur la paroi interne (n° 281). Cette dernière se rapproche des formes produites dans l'atelier de La Bourderie à Rezé (Loire-Atlantique) au cours du II<sup>e</sup> s. (Pirault *et alii* 2001, Pl. 2). Une coupe similaire au n° 280 est enregistrée aux Teuilles à Bénét dans un contexte daté des années 40-70 (Simon 2000, fig. 16). Elle se rapproche de certaines formes inventoriées dans l'atelier de Thésée-Pouillé (Cadalen-Lesieur 2005 : type II.2). La morphologie de la jatte peut être aux formes non tournées à profil en esse.

Quelques éléments de récipients tripodes sont également enregistrés (n° 436, 437, 460).

La céramique commune sombre lissée (CS LISS) présente une pâte fine et épurée (rares inclusions de quartz et de micas), de couleur gris clair, et des surfaces lissées, rarement lustrées. Les communes sombres fumigées (CS FUM) apparaissent avec une pâte mi-fine, de couleur brune à cœur noir et contenant quelques inclusions de taille moyenne (quartz, calcaires, micas). L'enfumage est généralement peu profond.

Le répertoire se compose principalement de formes hautes et fermées (11 individus) de types pots et gobelets :

- » Plusieurs morphologies à lèvre allongée ou en amande éversée font références aux formes de type « Val-de-Loire » Thésée-Pouillé VIII.3/4 (fig. 171, n° 444nd, 445) ou Thésée-Pouillé VIII.6 (n° 454, 457, 463).
- » Un pot présente une lèvre en amande (n° 288) et trois récipients se rapprochent de certaines formes repérées en non tournée (n° 369, 425, 466).
- » Deux gobelets s'apparentent aux types M. 130 et M. 146 connus en *terra nigra* (n° 287, 446).

Les deux récipients bas et ouverts correspondent à une jatte à profil en esse Thésée-Pouillé III. (n° 344) et à un éventuel vase de stockage dont la morphologie se rapproche quelque peu du type Thésée-Pouillé IV.4 (n° 318).

La vaisselle non tournée (NT) présente des caractéristiques techniques très similaires aux céramiques modelées de la période précédent. Les pâtes de nature sableuse sont fines, mi-fines ou mi-épaisses, rarement épaisses. Les inclusions sont généralement nombreuses, de petite taille à taille moyenne, parfois de grosse taille. Elles apparaissent calibrées et roulées. Il s'agit toujours de quartz, de muscovites, plus rarement de glauconites et de charbons. La couleur des pâtes peut être noire, gris ocré, brun ocré ou

bien brun orangé. Les surfaces sont lissées et la partie supérieure des vases est presque toujours finie au tour lent. De manière générale, le répertoire s'inspire de formes laténiennes régionales. Les formes basses et ouvertes sont majoritaires (15 individus). Il s'agit principalement de récipients à bord rentrant (**fig. 172, n° 271, 273, 275, 276, 300, 301, 302, 307, 308**) et rarement tripode (**n° 272**), à profil en esse (**n° 269, 352, 396**) ou à parois tronconiques (**n° 319, 483**). Les formes hautes et fermées présentent des profils à lèvre oblique et panses globulaires (**fig. 173, n° 270, 274, 320, 314, 351**), à panses ovoïdes (**n° 429**) ou parois tronconiques (**n° 434, 443**).

Il est difficile de proposer une datation précise pour ces productions de céramique modelée. Les vases non tournés ne constituent pas un marqueur chronologique fiable du fait de la pérennité des morphologies au cours des siècles. Il s'agit d'un phénomène régional régulièrement observé en territoire picton, où la vaisselle modelée est prépondérante, notamment au sein des établissements ruraux à vocation agro-pastorale du Haut-Empire (Guitton *et alii* 2015).

Les quelques importations repérées concernent uniquement des sigillées et des amphores. La détermination technique des sigillées (SIG) est bien souvent délicate à établir en raison soit d'une fragmentation extrême, soit d'une détérioration en lien avec les pratiques funéraires. Ainsi, une coupe potentiellement Dr. 18 (**n° 422**), un éventuel calice Dr. 11C (**n° 441**) et un bord appartenant à un récipient du service flavien (**n° 432**) restent indéterminés.

Deux coupelles proviennent des ateliers méridionaux et semblent se rapporter aux productions des ateliers de Montans (Tarn). Il s'agit de formes Dr. 24/25b (**n° 252**) et Dr. 27c (**n° 416**). Cette dernière, la plus récente, est produite entre les années 80 et 120 apr. J.-C.

Les productions de Gaule centrale sont illustrées par trois fonds à bases annulaires (**n° 331, 421, 427**).

Les amphores (AMP) comptent au moins un récipient Pascual 1 importé de Tarraconaise (**n° 251nd** : un départ supérieur d'anse) ainsi que deux productions originaires du Centre-Ouest : une imitation de P. 1 (**n° 394**) et une imitation de Gauloise 4 (**n° 322**). Cette dernière ne se rencontre pas avant le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

### > *Chronologie*

L'ensemble des éléments enregistrés aussi bien dans le secteur funéraire de la zone 1 que dans l'occupation domestique des zones 3 et 2, apparaissent homogènes et mettent en évidence une installation simultanée, relativement restreinte dans le temps.

L'association d'une coupelle Dr. 27c en sigillée méridionale (US1030.2), d'une bouilloire d'Aquitaine potentiellement S. 502 (US3042.17) et de formes en *terra nigra* M. 7/16, M. 54/55, M. 66, M. 96 et M. 146, caractéristiques des années 70/80 (F3042, F3052), permet d'envisager une datation des dernières décennies du I<sup>er</sup> s. La coupelle en sigillée tend à élargir la chronologie au début du II<sup>e</sup> s. tout au plus.

### > *Faciès et approvisionnement*

L'assemblage céramique correspond à un vaisselier rejeté après utilisation dans un cadre domestique, et ceci aussi bien dans les zones 2 et 3 à caractère domestique que dans la zone 1 à vocation funéraire. Ainsi, le corpus associe vases culinaires (pots, jattes, formes tripodes), vaisselle de service (assiettes, coupes, bols, cruches, gobelets) et récipients de stockage et de transport (vases de stockages, amphores). Plusieurs éléments (non tournés et en commune claire) présentent des traces d'utilisation d'ordre culinaire : dépôts de suie sur les parois externes, encroûtements alimentaires carbonés, collés généralement au niveau des lèvres, parois noircies voire brûlées.

La céramique fine et les amphores d'importation sont anecdotiques et concernent quelques produits classiques issus des grands centres de productions du sud, du centre de la Gaule (vaisselle en sigillée), et du nord de la Péninsule ibérique (vin). Le site est donc essentiellement tourné vers un approvisionnement régional et/ou local. Mentionnons la présence d'une bouilloire visiblement importée d'Aquitaine.

D'un point de vue morphologique, le matériel céramique marque son attachement à la fois à l'aire culturelle du bassin ligérien et, dans une moindre mesure, à celle du bassin aquitain. Le répertoire du Centre-Ouest (Val-de-Loire) est illustré par toute une série de vases en *terra nigra* (M. 130, M. 54/55, M. 148), de pots (à lèvres en amande ou proches des types Thésée-Pouillé VII.6, VIII.3/4 et IX.1), de cruches (Thésée-Pouillé XII.3 ou dérivée du type G. 4/G. 5), de jatte (Thésée-Pouillé III.2) et de vases de stockage (Thésée-Pouillé IV. 4, Thésée-Pouillé V.2/Mougon G, Thésée-Pouillé V.1/Mougon F). Quelques cruches (S. 418/419, S. 429/433) renvoient davantage au faciès saintongeais.

### » 3.1.3.5. Catalogue des céramiques par sépulture

US	Fait	NR	NMI estimé	Vase ossuaire	Total	Vase accompagnement dépôt primaire-brûlé	Total	Vase accompagnement dépôt secondaire	Total	Rituel	Total	Fig.
1030.2	F1030	17	1		0		0	n° 416 : coupelle en sigillée Dr. 27C + frgmts CC de 2 récipients différents	1		0	10
1030.3	F1030	16	2		0	n° 418 : fd de forme ht et fermée en CC, légèrement brûlé	1	n° 419 : 1 fd de forme ht et fermée en CS + frgmts TN	1	n° 418 : mutilation sous la forme de découpe de fd	1	
1030.5	F1030	1	1	n° 425 : pot en CS à lèvres simple éversée, panse ovoïde, base plane	1				0		0	
1030.6	F1030	12	2		0	ds burne - lot n° 423 : frgmts en commune ind brûlés + n° 421 fd forme basse et ouverte en SIG C (légèrement brûlé)	1	ds burne - n° 422 : coupe Dr. 18 en SIG IND	1	ds burne - n° 423 : mutilation sous la forme de découpe de fd	1	
Total		46	6		1		2		3		2	
1031.2	F1031	3	0	lot n° 444 : recollage n°445	0	lot n° 477 : frgmts de céramique commune ind. calcinée	0		0		0	8
1031.4	F1031	172	1	n° 445 : pot en CS Thésée-Pouillé VIII.3/4	1	ds burne - lot n° 446 : frgmts de CC brûlés	0		0		0	
Total		175	1		1		0		0		0	
1032.2	F1032	14	1		0	n° 465 : fd de forme ht et fermée en CC, calciné	1		0	n° 465 : mutilation sous la forme de découpe de fd	1	1
Total		1	1		0		1		0		1	
1033.2	F1033	1	0		0		0	lot n° 447 : frgmts de NT	0		0	8
1033.3	F1033	39	1		0	n° 448 : fd forme ht et fermée en CC, légèrement brûlé	1		0		0	
1033.4	F1033	119	1	n° 449 : pot à lèvres en amande en CS Thésée-Pouillé VIII.3	1		0		0		0	
Total		159	2		1		1		0		0	
1034.2	F1034	1	0		0		0	lot n° 450 : 1 frgmt de CC	0		0	ND
Total		1	0		0		0		0		0	

US	Fait	NR	NMI estimé	Vase ossuaire	Total	Vase accompagnement dépôt primaire-brûlé	Total	Vase accompa- gnement dépôt secondaire	Total	Rituel	Total	Fig.
1035.2	F1035	42	2	n° 475 : fd de forme ht et fermée en CS	1	ds burne - n° 476 : fd de forme ht et fermée en CC, brûlé	1		0		0	10
1035.4	F1035	120	7		0	n° 466 : gobelet en CS calciné + n° 467 : fd forme ht et fermée en CC calciné + n° 468 : pot sans col en CC, calciné + n° 470 à 474 : 2 fd formes ht et fermée et 3 pied formes tripodes en CC, brûlés	6	n° 469 : pot sans col en CS	1	0		
Total		162	9		1		7		1		0	
1037.2	F1037	11	1		0	n° 427 : fd de forme basse et ouverte en sigillée, brûlé	1	lot n° 426-428 : frgmts de CC et NT	0	n° 427 : mutilisa- tion sous la forme de découpe de fd	1	9
1037.3	F1037	29	1	n° 434 : pot en NT	1		0		0		0	
1037.4	F1037	21	4		0	n° 431 : cruche en CC, brûlée + n° 432 : coupe en SIG, calcinée + lot n° 433 : frgmt de PF (?), brûlés	2	n° 429 : pot en NT + n° 430 : fd forme ht et fermée en CC	2		0	
Total		61	6		1		3		2		1	
1041.2	F1041	17	0		0	lot n° 451 : frgmt de NT brûlé	0	lot n° 452 : frgmts de CC	0		0	ND
Total		17	0		0		0		0		0	
1044.3	F1044	158	1	n° 454 : pot Thésée- Pouillé VIII.3/4 en CS	1		0	lot n° 453 : imbrex	0		0	8
Total		158	1		1		0		0		0	
1045.2	F1045	15	0		0		0	lot n° 435 : frgmts NT et CC	0		0	9
1045.3	F1045	65	5		0	n° 438 : cruche à lèvres éversées, calcinée + lot n° 439 : frgmts de CC brûlés + n° 441 : calice en SIG év. Dr. 11C calciné	1	n° 436-437 : pieds de 2 formes tripode NT + n° 440 : fd et anse de cruche en CC	2		0	
1045.4	F1045	22	1	n° 443 : pot en NT	1		0		0		0	
1045.5	F1045	2	0		0	n° 442 recollage n° 438	0		0		0	
Total		104	6		1		1		2		0	
1065.2	F1065	9	1		0	n° 455 : fd forme ht et fermée en IND, calciné	1	lot n° 456 : frgmt de CC	0		0	ND
Total		9	1		0		1		0			
1066.2	F1066	26	1		0	n° 463 : gobelet à fine lèvres évasées en commune, brûlé	1	lot n° 462 : frgmt de CC	0		0	
1066.3	F1066	7	0		0	lot n° 464 : recollage n° 463, brûlé	0		0		0	
Total		33	1		0		1		0		0	
1067.2	F1067	46	3		0	n° 461 : fd forme basse et ouverte en SIG, brûlé + n° 460 : pied de forme tripode, brûlé + n° 459 : cruche à lèvres simple éversées, calcinée + n° 458 : recollage av n° 457	3		0		0	10
1067.3	F1067	1	1		0	n° 457 : gobelet à fine lèvres évasées en commune, brûlé (recollage n° 458)	1		0		0	
Total		47	4		0		4		0		0	
<b>Total</b>					<b>7</b>		<b>20</b>		<b>9</b>		<b>4</b>	

tab. 80 : Catalogue des céramiques par sépultures.

### » 3.1.3.6. Mobilier céramique et pratiques funéraires

#### > Composition des dépôts

Sur les quatorze sépultures secondaires à crémation avérées ou supposée sur le site, douze ont livré des restes céramiques. Sept sépultures disposent de vases ossuaires, et des vases d'accompagnement ont été repérés dans neuf tombes. Une structure ne contient aucun reste d'ossement humain aussi bien dans la fosse que dans le vase (F1065). Il est possible que les esquilles aient disparu en raison de l'acidité du terrain. Le récipient a également pu être déposé vide intentionnellement ou en tant qu'offrande.

En règle générale, les esquilles calcinées se retrouvent à la fois dans le vase ossuaire et dans le comblement de la fosse. Dans certains cas, il est possible que les os identifiés dans la fosse découlent de la détérioration du réceptacle céramique (F1031). Quelques fois, les esquilles sont présentes uniquement dans le vase ossuaire (F1030, F1044).

À la différence des nécropoles locales des Landes à La Mothe-Achard/La Chapelle-Achard, du Gardou à La Guyonnière (Vendée ; Thébaud 2012) et des dépôts funéraires des Marais à Gorges (Vendée ; Bellanger *et alii* 2016), la céramique est le seul type ossuaire en matériaux non périssable utilisé sur le site.

Les urnes sont généralement accompagnées de récipients en dépôt primaire et/ou secondaire. Seule la structure F1031 apparaît avec un vase ossuaire sans vase d'accompagnement. Deux urnes cinéraires ont été retrouvées entières et en place (fig. 175, n° 434, 443). Concernant l'ossuaire n° 425 (fig. 174), les recollages ont permis de restituer un profil entier et le récipient est archéologiquement complet. En raison d'un état de dégradation et de fragmentation trop important, les ossuaires n° 444/445, 449 et 454 n'ont pas pu être recollés (fig. 174-176). Leur profil est alors estimé.

L'urne n° 475 n'est illustrée que par un fond de céramique. Ce dernier porte des traces de découpes nettes et anciennes laissant envisager un acte volontaire et écartant fortement l'hypothèse d'une dégradation liée à l'arasement des structures. L'usage de céramiques incomplètes pour contenir les restes osseux est régulièrement observé sur d'autres nécropoles à incinérations (Blaizot, Bonnet 2007 ; Delor-Ahü 2008). Par exemple, dans le sud de la Gaule, à Lyon ou en Auvergne, des cruches sont transformées en vases ossuaires par ablation de leur partie supérieure (Blaizot *et alii* 2009, p. 197). Dans la Vienne, dans la nécropole à crémations de Saint-Georges-les-Baillargeaux (Les Varennes II), les lèvres de deux urnes ont été soigneusement décollées (Guitton 2007, p. 72). L'hypothèse d'un acte purement utilitaire (afin de favoriser l'accès au fond du vase et le dépôt des restes crémés) ne nous semble pas incongrue.

Les dépôts primaires sont, comme sur la plupart des nécropoles du nord de la Gaule (Blaizot, Bonnet 2007), nettement privilégiés aux dépôts secondaires. Ainsi, vingt vases d'accompagnement en dépôts primaires ont été repérés dans neuf sépultures distinctes. Neuf céramiques d'accompagnement en dépôt secondaire sont réparties dans quatre sépultures. Le nombre de vase en dépôt primaire maximal pour une même structure est de neuf (F1035). Le mobilier est extrêmement fragmenté.

La majorité des vases d'accompagnement ont été retrouvés dans le comblement des fosses à incinération. Néanmoins, quatre éléments ont été repérés à l'intérieur des urnes (F1030/n° 418, 423, F1032/n° 465, F1037/n° 427). Il est possible qu'ils résultent d'un ramassage aléatoire sur le bucher mal nettoyé au moment du prélèvement de l'individu incinéré.

Le cas de vases d'accompagnement placés seuls dans la fosse se retrouve à quatre reprises (F1032, 1065, 1066, 1067). Il s'agit toujours de dépôts primaires. Les ossements sont alors retrouvés dans le comblement de la fosse.

À cinq reprises, les vases d'accompagnement en céramique sont associés à un ou plusieurs récipients en verre (Cf 3.5. Inventaire du mobilier en verre : F1030, F1041, F1045, F1066, F1067). De tels assemblages sont généralement observés dans les nécropoles à incinérations et les dépôts funéraires locaux (Thébaud 2012, Bellanger *et alii* 2016).

Aucun système de fermeture des urnes en céramique n'est avéré. Cependant, l'arasement a pu faire disparaître une partie de ces éléments. Ce constat tranche avec les observations établies dans la nécropole du Gardou, où des systèmes de fermeture des urnes relativement sophistiqués sont mentionnés. Le fragment d'*imbrex* en TCA trouvé dans le comblement de la fosse F1044 peut être lié à des systèmes d'aménagement de la fosse. Mentionnons qu'un couvercle en matériau périssable (bois) est envisagé pour la sépulture F1033 (Cf 3.1.1. Étude des os humains brûlés).

### > *Traitement des vases*

#### • *Vases ossuaires*

Les urnes cinéraires utilisées sur le site correspondent toutes à des formes hautes et fermées à ouverture relativement large, en commune sombre ou en non tournée. Les réceptacles ont donc été sélectionnés selon leur morphologie pour leur aspect utilitaire (facilité de transvasement des résidus cendreaux du bûcher à l'intérieur du récipient).

Les vases inventoriés ne sont pas neufs et présentent des traces d'utilisation antérieures à leur rôle funéraire : usure du fond (fig. 177, n° 443), traces de chauffe superficielles, dépôts de résidus carbonneux et alimentaires calcinés témoignant d'une utilisation régulière, voire intense, dans un cadre domestique et culinaire (n° 425, 433, 443).

À l'image de ce qui a déjà été observé régionalement (Thébaud 2012), les urnes proviennent donc de la sphère domestique et ne renvoient pas à une production spécifique destinée à un usage funéraire. Les traces de chauffe observées ne sont pas issues d'un passage sur le bûcher mais bien d'une utilisation dans le cadre culinaire destinées à la cuisson des aliments sur le feu (parois externes brûlées sur certaines parties des récipients<sup>4</sup>).

À la différence de la nécropole du Gardou, aucun élément de vaisselle de service n'est utilisé comme urne et aucun ossuaire complexe incluant plusieurs céramiques n'a été observé. Les urnes ne semblent pas, non plus, avoir subi des traitements spécifiques (mutilation de type perforation ou arrachement de certaines parties). De plus, la qualité du matériel ne semble pas être un critère déterminant dans le choix des ossuaires.

Mentionnons que l'hypothèse de l'existence de coffres en bois servant de réceptacle aux vases ossuaires est envisagée pour certaines sépultures (Cf 3.1.1. Étude des os humains brûlés et 3.1.4. Étude *instrumentum*).

#### • *Vases d'accompagnement*

##### Dépôts primaires

Le mobilier brûlé sur le bûcher puis déposé dans les sépultures ne présente pas d'originalité particulière et ne se distingue pas du répertoire d'un rejet domestique local. Lorsque l'identification technique peut être établie, il s'agit essentiellement d'éléments de céramiques en commune claire (18 entités), parfois en sigillée (4 entités).

Aucun vase n'est conservé en entier et le mobilier brûlé est déposé dans les sépultures fragmenté et incomplet.

4. Deux urnes (n° 434, 443) présentent des traces de chauffe sur les parois internes, localisées en partie médiane des récipients, qui restent difficile à interpréter. N'étant pas corrélées à des traces de chauffe identiques sur les parois externes, il semble peu probable qu'elles résultent d'activités culinaires. De même, il est peu envisageable qu'elles soient liées aux dépôts des restes de bûcher, ceux-ci ayant été retrouvés uniquement au fond des ossuaires.

En raison d'un état très fragmentaire, la détermination de la fonction du vase telle qu'elle peut être envisagée en contexte domestique est parfois difficile à établir. Ainsi, douze fonds de récipients peuvent être rattachés soit à des formes hautes et fermées en commune claire (gobelet ou pot), soit à des formes basses et ouvertes en commune (vase tripode) et en sigillée (coupe/coupelle).

Parmi les éléments morphologiquement identifiables, nous comptons six cruches, quatre gobelets, quatre coupes/coupelles et deux formes tripodes de petite taille (coupe ?). Il s'agit donc de vaisselle de table destinée exclusivement au service et à la consommation de liquides ou de produits semi-liquides. Des observations similaires ont été établies sur les deux nécropoles à incinérations régionales récemment étudiées (Thébaud 2012). La prépondérance des vases à liquides dans les dépôts primaires est une constante observée sur de nombreux sites, en lien avec la consommation de vin lors des funérailles (Blaizot, Bonnet 2007, Bel *et alii* 2016). Le vin, qui prend une part importante dans le rituel funéraire, peut être consommé au cours du banquet, ou bien être utilisé pour les aspersions (Blaizot, Bonnet 2007, pp. 216-218 ; Blaizot *et alii* 2009, p. 169).

Les comblements de plusieurs tombes (F1031, F1041, F1045, F1066) ont livré quelques micro-fragments de céramiques calcinées. Il est possible qu'il s'agisse des restes résiduels de dépôts primaires plus anciens, recueillis accidentellement lors du ramassage sur le bûcher (une pollution du fait d'un bûcher utilisé successivement et mal nettoyé)<sup>5</sup>. L'hypothèse de la *pars pro toto* de l'objet peut aussi être envisagée (Blaizot, Bonnet 2007, p. 215).

Trois vases en dépôt primaire (n° 418, 427, 465) ainsi qu'un récipient en dépôt secondaire (n° 423) semblent avoir fait l'objet de mutilations volontaires avant leur enfouissement.

Mentionnons que dans la zone d'occupation domestique du site, onze autres vases mutilés ont été repérés (fig. 177) au sein des comblements de fossés (fig. 178, F3042, F3052, F3055) et d'un puits (F3044). Il s'agit principalement de fonds de formes hautes et fermées en commune claire, parfois à engobe blanc. Un fond de sigillée est aussi enregistré.

Généralement, les fonds sont découpés au niveau du pied, avec seulement la partie inférieure conservée. Parfois, l'intérieur du pied est aussi découpé de manière circulaire de manière à réaliser une large perforation. Les découpes sont relativement franches et rectilignes, ce qui suggère qu'elles ont été réalisées avec soin. Deux pieds annulaires de formes basses et ouvertes (coupes certainement) ont également été arrachés (n° 331, 380).

L'interprétation de ces éléments restes délicate. Un lien avec la pratique du bris rituel, évoquée sur plusieurs nécropoles à crémations, peut être considéré (Blaizot, Bonnet 2007, p. 219 ; Blaizot *et alii* 2009, p. 324). Dans le secteur des zones 2 et 3 du site, l'accumulation d'éléments de vases mutilés tend à témoigner d'actes rituels et de la corrélation entre les occupations domestiques et funéraires.

Aucun recollage de mobilier entre différentes structures n'a été observé. Trois tombes présentent des recollages inter-US de récipients en dépôts primaires (F1045/n° 438/442, F1066/n° 463/464, F1067/n° 461/457). Il semble que les éléments aient été cassés après leur passage sur le bûcher, au moment de leur dépôt au sein des fosses à incinération, certainement de manière involontaire.

#### Dépôts secondaires

Comme pour les dépôts primaires, le répertoire fonctionnel de la céramique en dépôt secondaire est nettement dominé par la vaisselle de table : deux coupes et deux gobelets sont avérés. Quatre fonds

5. Le taux de représentativité de la céramique étant inférieur à 20 %, les dépôts sont qualifiés de « dépôts primaires potentiels » (Blaizot, Bonnet 2007, p. 215 ; Blaizot *et alii* 2009, p. 127).

peuvent potentiellement être rattachés à des cruches. Il s'agit principalement d'éléments de récipients en commune claire (quatre entités). Une forme en sigillée et une autre en non tournée sont aussi enregistrées.

À l'image de ce qui a déjà été observé en contexte funéraire régional (Thébaud 2012), les vases sont souvent très fragmentés et aucun vase n'a été déposé complet.

Trois sépultures ont livré quelques fragments de panse de céramiques. Le caractère intentionnel de ces dépôts est délicat à avérer.

Signalons aussi, dans le comblement de certaines fosses, la présence de quelques tessons de céramique épars non brûlés (F1037, 1033, 1041, 1045, 1065, 1066). Leur interprétation est difficile à établir. S'agit-il d'éléments intrusifs ou résiduels ? Sont-ils le témoin d'une pratique rituelle qui a lieu dans le bûcher après la crémation (Blaizot *et alii* 2009, p. 168) ? Doit-on alors les considérer comme des restes de dépôts primaires (Blaizot *et alii* 2009, p. 128) ?

### » 3.1.3.7. Conclusion

L'étude de la céramique antique de l'Allée du Bois à Saint-Hilaire-de-Loulay met en évidence deux occupations distinctes : une première datée entre la période de La Tène finale (LTD2b) et de la période augusto-tibérienne, et une seconde attribuée aux dernières décennies du I<sup>er</sup> s. et au début du siècle suivant. Cette dernière phase est illustrée par une installation domestique associée à une occupation funéraire.

Concernant le répertoire céramique, les multiples comparaisons réalisées avec divers corpus régionaux et locaux contemporains mettent en évidence l'influence de deux aires culturelles distinctes : le bassin ligérien et, dans une moindre mesure, le bassin aquitain.

La documentation établie par l'étude du mobilier funéraire permet de compléter les observations sur les pratiques en usage dans les tombes à crémations de ce secteur du nord du territoire picton. Ainsi, les parallèles établis avec les deux nécropoles à incinérations locales et contemporaines récemment étudiées des Landes à La Mothe-Achard et du Gardou à La Guyonnière doivent être soulignées. Malgré quelques variations sur la composition et l'agencement du mobilier au sein des structures secondaires, plusieurs similitudes sont observées : préférence des dépôts composites, réutilisation de vases utilisés issus de la sphère domestique, sélection des ossuaires à partir de leur morphologie, sélection des vases d'accompagnement en fonction de leur fonction, identification de traces de rituels (mutilations volontaires, éventuelle pratique du bris rituel et de la *pars pro toto* de l'objet).

Un travail de synthèse sur la céramique et les pratiques funéraires en usage au Haut-Empire dans la région apparaît alors opportun.

### 3.1.4. Étude *Instrumentum* – Aurélie Ducreux

#### » 3.1.4.1. Méthode d'étude

##### > 3.1.4.1.1. Le traitement du mobilier

Le mobilier prélevé a été étudié dans son intégralité selon la méthode d'étude mise en place par Jean-Paul Guillaumet et décrite dans son ouvrage sur la « *Paléomanufacture* métallique » (Guillaumet 2003).

Les objets ont été isolés dès la phase de terrain, puis nettoyés et séchés au besoin. Dans l'ensemble, ils étaient en mauvais état de conservation. Les artefacts en fer notamment, majoritaires au sein de ce corpus, étaient entourés d'une importante gangue de corrosion, rendant difficile voire impossible la détermination des objets et leur description. Il a donc été décidé de procéder à la radiographie d'une partie du lot métallique au sein du laboratoire Arc'antique.

Les artefacts ont été répertoriés dans un inventaire, en Nombre de Restes (NR) et Nombre Minimum d'Individus basique (NMI\* ; cf. *infra*).

Un catalogue raisonné est présenté ci-dessous par structures. Les artefacts sont mis en perspective d'un point de vue typo-chronologique lorsque c'est possible, morphologique lorsque l'objet n'est pas ou mal identifié.

##### > 3.1.4.1.2. Inventaire

L'inventaire constitué comprend donc l'ensemble de l'*instrumentum* mis au jour sur le site. Chaque objet ou lot est enregistré sous un numéro d'inventaire. Il est constitué des rubriques suivantes :

- » le numéro d'inventaire de l'objet ;
- » le numéro de fait ;
- » l'US de découverte ;
- » le(s) matériau(x) de l'objet ;
- » l'identification de l'objet ;
- » la description de l'objet ;
- » les dimensions données en millimètres ;
- » la masse donnée en grammes.

##### > 3.1.4.1.3. Méthodologie de dénombrement des objets

Les méthodes de quantification de l'*instrumentum* n'étant pas homogènes, nous avons opté pour celle établie dans le cadre du groupe de travail « Étude du mobilier métallique et de l'*instrumentum* », et parue dans le n°131 des Nouvelles de l'Archéologie (Demierre *et al.* 2013).

Le NMI\* basique (ou maximal) – indiqué NMI\* – comprend les individus entiers ainsi que l'estimation du nombre d'individus représentés par les fragments d'objets. Il inclut ainsi le décompte des objets entiers (simples ou complexes) et des parties entières d'objets (anse, boîtier de serrure, etc.), l'estimation des individus à partir des fragments identifiés et l'estimation des individus à partir des objets indéterminés (Demierre *et al.* 2013, p. 12). Cette dernière peut être variable, cependant, on admet ici qu'un élément = un individu (ex. : une tige = un individu ; une tôle = un individu, etc.).

En ce qui concerne la clouterie, on admet qu'un clou = une tige + une tête, soit 1 NMI\*. En l'absence de tête, les tiges ont été comptabilisées en NR.

Le NR permet d'évaluer le degré de fragmentation du corpus tandis que le NMI\* est l'unité de base qui permet de quantifier et de comparer les données du corpus.

##### > 3.1.4.1.4. Catégorisation fonctionnelle

Le système de catégorisation fonctionnelle employé dans cette étude a vu le jour dans les pays anglo-saxons et s'est progressivement développé en France depuis les années 1970, notamment à Bibracte (J.-P. Guillaumet), à Lattes (M. Feugère, M. Py) et au sein de l'UMR 6298 ARTeHIS.

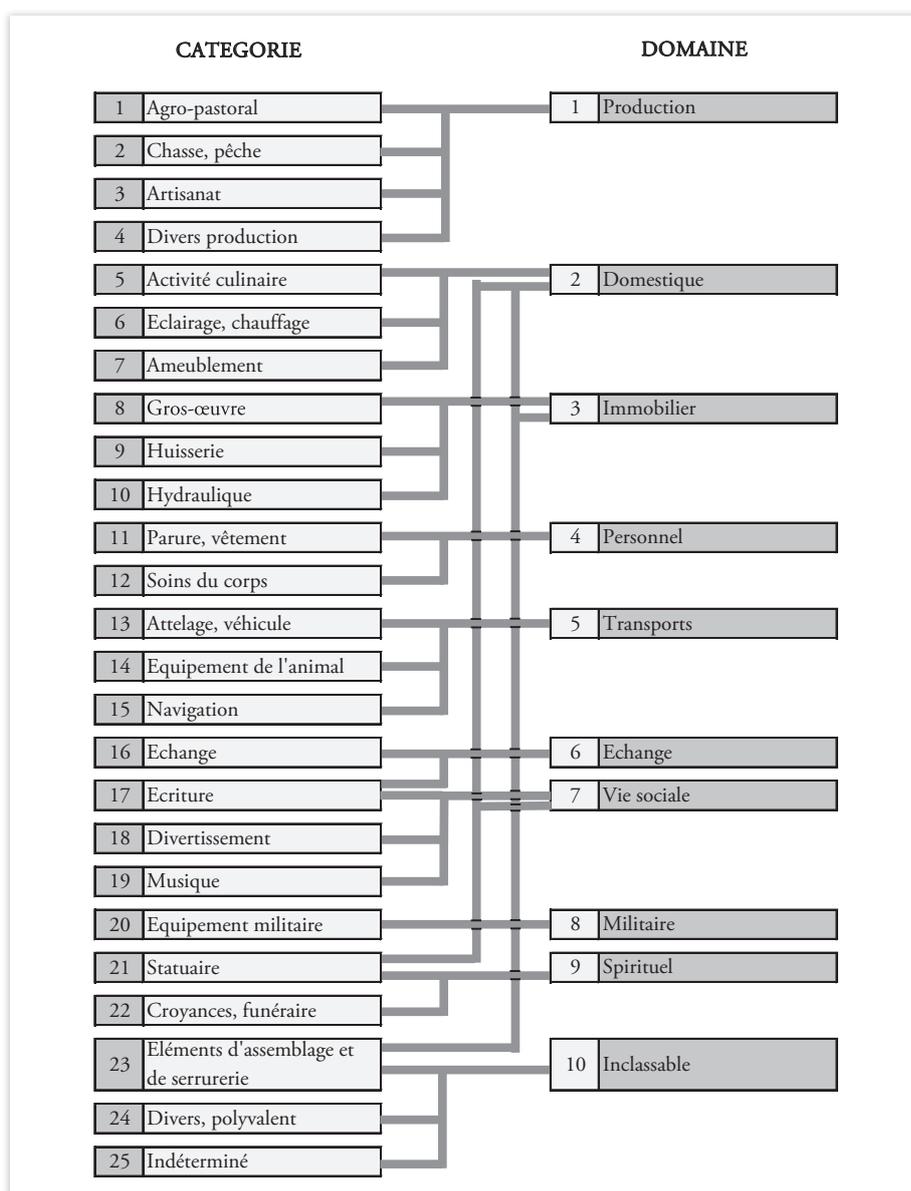
La catégorisation fonctionnelle consiste à partir de l'objet pour parvenir à sa fonction, ce qui permet de dégager des activités dominantes et de définir des faciès. Le classement employé ici est celui proposé par le groupe de travail CORPUS (Briand *et al.* 2013, p. 18), qui comporte trois niveaux de classement – objet, catégorie et domaine – et peut être comparé à une arborescence.

Le premier niveau est l'identification de l'objet, qui est objective et ne laisse pas d'interprétation possible.

La catégorie est le deuxième degré d'interprétation de l'objet. Elle correspond à la fonction primaire de l'objet. Un objet possède en effet une fonction primaire, qui ne varie pas, quel que soit le contexte de découverte ou son utilisation secondaire.

Le dernier niveau est l'attribution d'un domaine, qui répond à la question de l'usage de l'objet dans son contexte. Cette étape s'adapte au contexte du site. Ainsi certaines catégories peuvent être classées dans des domaines différents selon le contexte et l'interprétation retenue.

25 catégories correspondant à 10 domaines (**illust. 23**) ont ainsi été mises en place, auxquelles il faut ajouter la catégorie **clouterie**, comptabilisée à part. Pour plus de clarté, les domaines sont indiqués en **caractères gras** dans le texte tandis que les catégories sont en *italique*.



**Illust. 23** : schéma de catégorisation fonctionnelle.

#### > 3.1.4.1.5. *Typologie de la clouterie*

Les clous, pièces de quincaillerie les plus nombreuses, ont d'abord été triés par types selon la typologie établie par J.-P. Guillaumet (Guillaumet 2003, pp. 4950), et pesés. Les mesures prises sont : la longueur conservée du dessous de la tête à la pointe, la section de la tige mesurée sous la tête et les dimensions de la tête.

Avant l'ère industrielle, le clou présente une tige de section carrée ou rectangulaire. Les différentes formes de la tête peuvent être rassemblées en trois grands types (*Ibid.*) :

- » les clous à tête homme ou fiches : il s'agit de clous dont la tête ne dépasse pas du corps, qui sont utilisés pour un assemblage soigné puisque la tête est dissimulée ;
- » les clous à tête plate : il s'agit de clous dont la tête – carrée, ronde, rectangulaire, en huit – est plate et dépasse de ce fait légèrement de l'ouvrage. Ce sont les clous les plus utilisés ;
- » les clous à tête en volume : ces clous, le plus souvent à tête hémisphérique, ont essentiellement un usage décoratif.

La typologie de J.-P. Guillaumet définit trois classes de clous :

- » les clous décoratifs ou de protection : leur longueur n'excède pas 20 mm et la section de la tige est inférieure à 4 mm. Ils sont utilisés pour fixer des tissus, cuirs, etc. et pour décorer ;
- » les clous de menuiserie : leur longueur est comprise entre 20 et 80 mm et leur section entre 4 et 8 mm. Ils sont utilisés pour l'ameublement, l'assemblage et le maintien de pièces métallique, etc. ;
- » les clous de construction : leur longueur est supérieure à 90 mm et leur section supérieure à 8 mm. Ils sont utilisés pour assembler de pièces de bois de plus grosse taille.

Certains clous sont, par leurs dimensions, des clous de menuiserie, mais présentent une tête décorative, l'un n'empêchant pas l'autre. Enfin, un certain nombre de clous ne peuvent être attribués à un type du fait de leur état de conservation.

Le comptage en NMI\* porte sur les clous dont la tête et la tige sont, même en partie, conservées. Les tiges ou les pointes de clous seules ne peuvent être ni décomptées en NMI\* – et ont donc été comptabilisées en NR – ni être attribuées à un type.

#### » 3.1.4.2. *Le corpus d'instrumentum*

##### > 3.1.4.2.1. *Répartition quantitative*

Le corpus d'*instrumentum* comprend 1749 NR soit 1169 NMI\* pour une masse totale de 3022,8 g. On doit souligner ici que le taux de fragmentation est important et résulte en partie d'un éclatement. En l'état actuel, il n'a pas été possible d'observer d'éventuelles traces indiquant que les objets auraient subi un passage au feu, à l'exception d'un artefact en verre, complètement déformé par la chaleur.

À ce corpus, s'ajoute une scorie ferreuse rouillée pour une masse de 545,5 g.

Les 1169 NMI\* sont répartis entre le fer, la fritte et le verre. Le fer compose presque exclusivement l'intégralité de ce corpus, avec 1165 des 1169 NMI\*. Les clous en constituent une part importante, avec 1026 NMI\* (1582 NR), soit 878 % de l'ensemble.

matériau	NMI*	NR	masse (g)
fer	1165	1744	3006,8
fritte	3	3	3,5
verre	1	2	12,5
TOTAL	1169	1749	3022,8

tab. 81 : tableau de répartition de l'instrumentum par matériaux (NMI\* : 1169).

En nombre de restes, les clous décoratifs composent 32,4 % de l'ensemble de clouterie, avec 512 NR, soit 462 NMI\*, ce qui constitue un taux de fragmentation assez peu élevé qui s'explique par leur petite taille. 28,8 % des restes de clous sont du type menuiserie, soit 456 NR pour un NMI\* de 397. Un grand nombre d'entre eux présente des traces de bois perminéralisé et quelques-uns portent des traces d'utilisation sous la forme d'un repli de la tige.

Enfin 28,2 % des restes de clouterie correspondent à des tiges qui n'ont pas été comptabilisés en NMI\* (Cf 3.1.4.1.3. Méthodologie de dénombrement des objets et 3.1.4.1.5. Typologie de la clouterie ; tab. 82).

type	NMI*	NR
décoratif	462	512
menuiserie	397	456
imp.	167	168
tiges	-	446
TOTAL	1026	1582

tab. 82 : tableau de répartition des clous par types en NMI\* et NR (NMI\* : 1026 NR\* : 1582).

Si l'on exclut les 446 restes de tiges qui ne peuvent entrer dans les comptages en NMI\*, le nombre de clous de tapisserie dans le lot constitué de 1026 NMI\* est légèrement plus élevé, avec 45 % tandis que les clous de menuiserie composent 38,7 % de l'ensemble. 16,3 % des clous ne peuvent être déterminés. Il s'agit presque exclusivement de clous de petite taille, soit des clous de chaussure, soit des clous décoratifs, la concrétion et la mauvaise conservation ne permettant pas de déterminer la forme de la tête et de trancher.

### > 3.1.4.2.2. Répartition fonctionnelle

En plus de la clouterie, deux domaines sont représentés dans ce corpus. Malgré le mauvais état de conservation, seuls 5 NMI\* demeurent indéterminés.

L'ensemble est largement dominé par le domaine **personnel** (tab. 83), attesté par des clous de chaussure (124 NMI\*) et trois perles en fritte.

Le domaine **inclassable** comprend, outre les indéterminés, des fragments de plaques, tôles et de ferrures.

domaine	NMI*
clouterie	1026
personnel	126
inclassable	12
inclassable - ind.	5
TOTAL	1169

tab. 83 : tableau de répartition du corpus d'instrumentum par domaines (NMI\* : 1169).

### > 3.1.4.2.3. Répartition spatiale

Seuls deux types de structures ont livré du mobilier : des sépultures secondaires à crémation et trois fossés.

Les sépultures secondaires à crémation F1066 et F1035 se distinguent par la quantité de mobilier qu'elles ont livré, respectivement 258 et 218 NMI\* soit 22,1 et 18,6 % du corpus en NMI\*.

En revanche, les trois fossés n'ont chacun livré chacun qu'un seul individu.

### > 3.1.4.2.4. Le mobilier des sépultures secondaires à crémation

13 sépultures secondaires à crémation ont livré de l'*instrumentum*, pour un total de 1166 NMI\*. Parmi elles, trois ont livré uniquement de la clouterie tandis que les autres renfermaient également des effets personnels et/ou des objets inclassables.

Sur les 13 sépultures, la quantité moyenne d'artefacts est de 89,7 et la médiane de 69, clous inclus. Deux sépultures se démarquent par plus de 200 NMI\* (F1066 et F1035) et deux autres par plus d'une centaine (F1045 et F1032). Trois ont en revanche livré moins d'une trentaine d'individus (F1044, F1065 et F1041), parmi lesquelles une en a fourni seulement 9 (F1041 ; **tab. 84**).

Fait	NMI*	% NMI*
1066	258	22,1
1035	218	18,6
1045	117	10,0
1032	112	9,6
1037	86	7,4
1033	80	6,8
1031	69	5,9
1067	60	5,1
1029	54	4,6
1030	51	4,4
1044	28	2,4
1065	24	2,1
1041	9	0,8
3042	1	0,1
3052	1	0,1
3055	1	0,1
TOTAL	1169	100

**tab. 84** : tableau de répartition du corpus par contextes en NMI\* (NMI\* : 1169).

Sur les 1166 NMI\*, 1025 sont des clous, auxquels il faut ajouter 556 tiges seules (NR). Le reste du mobilier se compose en grande majorité de clous de chaussure (123 sur 141 NMI\*) ainsi que de fragments de ferrures et de renforts de mobilier en bois.

Un seul des clous provenant d'un fossé, les clous sont dominés, comme nous l'avons mentionné dans la présentation quantitative du corpus, par les clous décoratifs suivis des clous de menuiserie.

Les clous décoratifs (ou de tapisserie) sont des clous de plus petite taille, dont la section n'excède pas 4 mm. Ils sont utilisés pour fixer des pièces décoratives, des panneaux ou encore des guirlandes ou des pièces de tissu ou de cuir (Schmitt *et al.* 2010, pp. 318319 ; Poux 2009, p. 30).

Les clous de menuiserie sont essentiellement utilisés pour renforcer des meubles ou pour fixer des pièces de décoration ou de fonctionnement (charnières, ferrures, cornières), mais également pour

maintenir des planches ou des assemblages. Si leur tête est le plus fréquemment circulaire ou rectangulaire plate, les têtes en volume jouent en plus un rôle décoratif.

Tous les clous décoratifs de ce corpus possèdent une tête circulaire plate les assimilant à des punaises. Parmi le lot de 396 clous de menuiserie, tous présentent également une tête circulaire plate. Un grand nombre d'entre eux porte des traces de bois perminéralisé, et quelques-uns possèdent une tige coudée, une trace d'utilisation indicatrice d'un repli du clou pour maintenir l'assemblage. Très peu de clous sont entiers, ce qui ne permet pas de proposer des mesures d'épaisseur de planche.

Aucun objet ne porte cependant de trace d'une exposition à des températures élevées hormis un indéterminé en verre, fondu. Sur le mobilier métallique, ces traces se caractérisent par une surface de corrosion brune à noire, adhérente et protectrice. La présence de cette couche spécifique a été mise en évidence par les travaux de restaurateurs-conservateurs portant sur les surfaces d'origine des objets (Bertholon 2008 ; Stambolov 1985 ; Cronyn 1990). Elle est le plus souvent dénommée « *fire patina* » ou « patine de feu », et correspond à la surface d'origine pour les objets soumis à une oxydation à haute température, lors d'un incendie ou d'une crémation par exemple (Cronyn 1990, p. 180). Les clous et objets en fer rencontrés dans ce corpus présentent une surface concrétionnée ou de couleur rouille, pulvérulente, caractéristique de la corrosion du fer. Cependant, ces couches peuvent recouvrir la couche de patine de feu. Cette dernière peut ainsi être retrouvée dans la couche de corrosion lorsque la protection a été inefficace du fait de la rupture de la couche de patine de feu (Cronyn 1990, p. 180 ; Bertholon 2008, p. 110). L'absence de cette couche de patine de feu sur les objets mis au jour dans les sépultures secondaires à crémation n'est donc pas nécessairement indicatrice de l'absence d'un passage au feu.

S'il demeure difficile de déterminer l'usage précis des clous dans le cas de crémation, on observe ici que différents types sont présents, avec une légère prédominance des clous décoratifs sur les clous de menuiserie.

Diverses hypothèses peuvent être émises quant à la présence de clous de menuiserie dans un cadre funéraire. Elle peut d'une part s'expliquer par leur utilisation dans l'aménagement du bûcher funéraire. S'il ne semble pas possible que des clous de cette section aient servi dans sa construction, il est envisageable qu'ils aient servi à assembler des planches participant à l'aménagement du bûcher, sous forme de présentoirs par exemple (Schmitt *et al.* 2010., p. 317), ou de lits ou encore de banquettes funéraires (Blaizot 2009, p. 161). D'autre part, elle peut s'expliquer soit par la présence de contenants pour les cendres ou de coffrages pour les urnes (Castella *et al.* 1999, p. 59, p. 350, p. 356), soit par celle de mobilier en bois, de type coffres, cassettes ou meubles utilisés pour ranger les effets accompagnant le défunt. Si on n'a relevé aucun élément de serrurerie, plusieurs fragments de ferrure renvoient en revanche à du mobilier en bois de type coffre dans la sépulture F1066.

Les clous décoratifs sont d'un seul type, à tête plate. Leur présence au sein des sépultures permet d'envisager l'hypothèse de la présence de mobilier en bois puisqu'ils sont utilisés notamment sur les coffres et coffrets (Bel 2002, pp. 155-160 ; Riha 2001) ou pour habiller de tissus, de cuir ou de guirlandes des lits ou des banquettes (Bel 2002, pp. 154-155 ; Schmitt *et al.* 2010, pp. 318-319 ; Poux 2009, p. 30 ; Barrant Emam 2012, p. 82).

En outre, six sépultures renfermaient avec certitudes des clous de chaussure tandis que pour d'autres, il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait de clous décoratifs ou de chaussure du fait de l'état de conservation de la tête (cf. *supra*). S'il arrive que le défunt soit accompagné de plusieurs paires de chaussures (Blaizot 2009, p. 170), il semblerait, au vu des quantités mises au jour, que l'on puisse restituer une seule paire par structure. Les chaussures étaient déposées dans la sépulture pour accompagner le défunt. Trois perles à côtes de melon en fritte proviennent des sépultures F1030 (2 NMI\*) et F1041, indiquant la présence de bijoux de type collier ou boucle d'oreille par exemple (Riha 1990).

### » 3.1.4.3. Conclusion

Le site de « l'Allée du Bois » à Saint-Hilaire-de-Loulay (85) a livré un corpus d'*instrumentum* composé de 1749 NR, soit 1169 NMI\* pour une masse de 3022,8 g, auquel il faut ajouter une scorie ferreuse rouillée pour une masse de 545,5 g.

Les objets sont presque exclusivement en fer, à l'exception d'un en verre et de trois en fritte. Parmi les 1169 NMI\*, 1026 sont des clous.

La clouterie rassemble 87,8 % des individus, avec 1582 NR pour 1026 NMI\*. Hormis ce domaine et les objets indéterminés, deux domaines sont illustrés : le domaine inclassable, qui regroupe essentiellement des ferrures et des renforts de mobilier en bois et le domaine personnel, représenté par des clous de chaussure et trois perles en fritte.

La quasi-totalité du corpus est issue de 13 sépultures secondaires à crémation, seuls trois artefacts provenant de fossés. La majorité du mobilier qui en est issue se rapporte à la clouterie. La présence de clous décoratifs renvoie vraisemblablement à des décors plutôt qu'à des coffrets, un type de mobilier qui nécessite peu de clous et qui n'a, par ailleurs, laissé aucune autre trace (charnières, serrures, cornières, etc.), à l'exception de la sépulture F1066. La quantité de clous décoratifs évoque donc plutôt la présence de mobiliers décorés avec des matériaux périssables, tels que des guirlandes, des tissus ou des cuirs. Comme pour la nécropole de la Voie de l'Océan (Lyon 9<sup>ème</sup> ; Schmitt *et al.* 2010, pp. 318-319 ; Poux 2009, p. 30) ou celle de Vaise (Lyon 9<sup>ème</sup> ; Clément 2018), il faudrait ainsi envisager l'existence de lits ou de banquettes funéraires en bois. Ici aussi, l'absence d'éléments de décors en MDA caractéristiques de la décoration des lits funéraires (Feugère, Bel 2002 ; Carbone 2013 ; Schenk 2008 ; Béal 1986 ; Béal 1991 ; etc.) plaide pour un lit en bois simple. Quant aux clous de menuiserie, leur petite section exclut un rôle d'assemblage du bûcher mais renvoie plutôt à du mobilier en bois. Ils ont ainsi pu être utilisés pour renforcer et assembler des étagères ou des meubles, ou encore pour des contenants pour les cendres et les os ou des réceptacles pour abriter les urnes (Castella *et al.* 1999, p. 350). Néanmoins, dans certains cas, la configuration de la tombe – sa forme et son étroitesse – ne permet pas de restituer un contenant.

Aucun clou pour l'assemblage du bûcher n'a été enregistré. Des analyses en laboratoire seraient nécessaires afin de déterminer si les clous ont subi ou non l'action du feu.

On observe également dans six des sépultures la présence de clous de chaussure, indiquant que le défunt était chaussé lors de la cérémonie. Dans les autres sépultures, la présence de clous de petite taille qui ne peuvent pas être identifiés (clous de chaussure ou décoratifs) ne permet pas d'exclure l'hypothèse de chaussures. En outre, deux autres sépultures renfermaient également une perle en fritte pour l'une, et deux pour l'autre, qui indiquent que le défunt a été déposé avec des bijoux. Dans ces deux sépultures, des lots de petits clous pourraient éventuellement correspondre à des chaussures. La présence de bijoux dans les sépultures secondaires à crémation est relativement fréquente. À Avenches, elle concerne plutôt des femmes et des enfants que des hommes ; cependant, pour les perles (en verre), la diagnose sexuelle n'est pas assurée (Castella *et al.* 1999, p. 62).

En l'état, hormis un objet en verre fondu, l'étude de l'*instrumentum* n'a pas permis de mettre en évidence la présence de mobilier primaire. Aucune trace de combustion n'a été relevée sur le mobilier. Néanmoins, du fait de l'état de conservation des artefacts, on ne peut exclure avec certitude cette probabilité. En l'absence de tout autre trace, il paraît néanmoins plus probable qu'il s'agisse de mobilier secondaire, déposé intact dans la fosse dans des contenants en bois ou sur des présentoirs.

» *Abréviations de l'étude :*

- » circ. : circulaire
- » conc. : concrétionné
- » cs. : conservé
- » D.: diamètre
- » ép. : épaisseur
- » Fe : fer
- » frag. : fragmentaire
- » g : gramme
- » hémisph. : hémisphérique
- » imp. : impossible
- » ind. : indéterminé
- » L. : longueur
- » lg : largeur
- » max. : maximal
- » MDA : matière dure animale
- » mm : millimètres
- » NMI\* : nombre minimum d'individu basique
- » NR : nombre de restes
- » pf : profondeur
- » rect. : rectangulaire
- » SFR : scorie ferreuse rouillée
- » TCP : tête circulaire plate
- » trapéz. : trapézoïdal
- » triang. : triangulaire

### 3.1.5. Étude du mobilier en verre *Aline Colombier-Gougouzian, sauf les perles – Aurélie Ducreux*

Le mobilier en verre n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie, sauf les perles (Cf 3.1.4. Étude *Instrumentum*). Néanmoins, un inventaire détaillé présentant les principales caractéristiques de ce dernier, notamment leur datation, a été réalisé (Cf 3.5. Inventaire du mobilier en verre).

### 3.1.6. Étude de la Terre Cuite Architecturale

Aucune étude approfondie n'a été effectuée sur les éléments de terre cuite architecturale, seul un inventaire a été réalisé (Cf 3.7. Inventaire du mobilier en Terre Cuite Architecturale).

## 3.2. Analyses et datations

### 3.2.1. La carpologie – Laurie Flottes

#### » 3.2.1.1. *Évaluation du site*

Une évaluation des carporestes a été menée sur le site de Saint-Hilaire-de-Loulay (85), dont la fouille est dirigée par A. Hersant (Archeodunum).

#### > 3.2.1.1.1. *Matériel et méthodes*

Cette évaluation s'est concentrée sur un corpus de 10 prélèvements provenant principalement des fossés d'enclos protohistoriques et antiques, ainsi qu'une probable fosse de stockage et deux puits.

De très petits volumes de sédiment ont été tamisés, composant un total de 37 litres ; ainsi, les découvertes de carporestes restent très restreintes.

Les prélèvements ont été tamisés, tout d'abord par flottation, accompagnée d'un brassage manuel, avec récupération des restes charbonneux sur une colonne de tamis aux mailles 2 et 0,5mm. Le sédiment non flotté a été tamisé directement à l'eau par la suite. Les puits ont également suivi ce protocole étant donné qu'ils n'apparaissaient pas livrer de restes imbibés.

Le tri et les identifications ont été faits sous loupe binoculaire Motic SMZ-171 aux grossissements x7,5 à x50. Les identifications ont été faites à l'aide d'atlas et manuels consignants clichés, dessins et descriptions botaniques (Cappers *et al.* 2006, Jacomet 2006).

#### > 3.2.1.1.2. *Résultats*

Un NMI total de 21 carporestes a été obtenu dans un total de 37 litres de sédiment, la densité moyenne étant donc de 0,57 restes par litre.

Les restes ont été conservés par carbonisation, mode de préservation le plus courant sur les sites continentaux d'ambiance sèches. Elle se produit souvent à la suite d'une action anthropique, volontaire ou non.

Fait	F2053	F2081	F3042	F3044	F3045	F3052	F3053	F3055	F3065	F3087	Total
Us	us2053-5	us2081-6	us3042-16	us3044-2	us3045-4	us3052-5	us3053-2	us3055-25	us3065-4	us3087-2	
N° PVT	PR2001	PR2003	PR3054	PR3057	PR3052	PR3024	PR3058	PR3026	PR3027	PR3036	
Volume	3	3	8	7	2	2	4	3	3	2	37
<b>PLANTES DOMESTIQUES</b>											
<b>Céréales</b>											
<i>Cf. Avena sp.</i>	Cf. Avoine sp.						1				1
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge			3							3
<i>Cf. Triticum aestivum/durum/turgidum</i>	Cf. Blés nus			1							1
<i>Cerealìa</i>	Céréale		3	2			1				6
<b>Légumineuses</b>											
<i>Fabaceae</i>	Fabacée			1							1
<b>PLANTES SAUVAGES</b>											
<i>Montia fontana</i>	Montie des fontaines	2									2
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel					1	1				2
<i>Poaceae sp.</i>	Poacée					1					1
<i>Polygonum lapathifolium</i>	Renouée à feuilles de patience						2				2
<i>Indeterminata</i>	Indéterminé				1						1
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20</b>

tab. 85 : Tableau de densité de restes par structures testées.

Fait	F2053	F2081	F3042	F3044	F3045	F3052	F3053	F3055	F3065	F3087	Total
Us	us2053-5	us2081-6	us3042-16	us3044-2	us3045-4	us3052-5	us3053-2	us3055-25	us3065-4	us3087-2	
N° PVT	PR2001	PR2003	PR3054	PR3057	PR3052	PR3024	PR3058	PR3026	PR3027	PR3036	
Volume	3	3	8	7	2	2	4	3	3	2	37
<b>PLANTES DOMESTIQUES</b>											
<b>Céréales</b>											
<i>Cf. Avena sp.</i>	Cf. Avoine sp.						1				1
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge			3							3
<i>Cf. Triticum aestivum/durum/turgidum</i>	Cf. Blés nus			1							1
<i>Cerealìa</i>	Céréale		3	2			1				6
<b>Légumineuses</b>											
<i>Fabaceae</i>	Fabacée			1							1
<b>PLANTES SAUVAGES</b>											
<i>Montia fontana</i>	Montie des fontaines	2									2
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel					1	1				2
<i>Poaceae sp.</i>	Poacée					1					1
<i>Polygonum lapathifolium</i>	Renouée à feuilles de patience						2				2
<i>Indeterminata</i>	Indéterminé				1						1
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20</b>

tab. 86 : Résultats de l'étude.

Les densités de restes ne dépassent pas 1,25 reste par litre, ce qui est très peu (**tab. 85**). Seules trois structures ont livré des graines de plantes domestiques (**tab. 86**). Il s'agit de 11 restes de céréales et une légumineuse. Les restes sont très mal conservés, et sont donc difficilement identifiables. Trois espèces de céréales semblent présentes : l'orge (*Hordeum vulgare*), l'avoine (*Avena* sp.) et un blé nu (*Triticum aestivum/durum/turgidum*). Trois espèces de plantes sauvages ont également été identifiées.

#### > **3.2.1.1.3. Conclusion**

L'évaluation, bien que menée sur des petites quantités de sédiment a montré un potentiel d'étude carpologique plutôt limité. En effet, la densité de restes est très faible et les quelques carporesses découverts sont mal conservés ce qui nuit à leur identification. Néanmoins, quelques plantes domestiques, des céréales, ont pu être déterminées, ce qui nous donne quelques informations sur l'économie végétale. L'orge, l'avoine et un blé nu ont été identifiés, mais leur exploitation ne peut être attestée.

#### » **3.2.1.2. Évaluation sur la crémation F1045**

Une évaluation des carporesses a été menée sur les crémations du site de Saint-Hilaire-de-Loulay (85).

##### > **3.2.1.2.1. Matériel et méthodes**

La crémation F1045 a été sélectionnée d'après le matériel découvert dans la fosse, qui semblait plus varié que les autres.

Une flottation a été faite sur trois prélèvements provenant de la fosse de crémation et sur le sédiment issu de l'urne. Les macrorestes ont ainsi été récupérés sur une colonne de tamis aux mailles 2 et 0,5 mm. Au total, 21 litres de sédiment ont été tamisés.

### > 3.2.1.2.2. Résultats

	Fait	F1045	F1045	F1045	F1045	Total en NMI
	US	us1045-5	us1045-2	us1045-2	us1045-3	
	Pvt	Urne	Pr11030	Pr11031	Pr11033	
	Volume (en litres)	1	8	3	9	21
<b>Céréales</b>						
<i>Cf. Panicum miliaceum/Setaria italica</i>	Cf. millet sp.	1				1
<i>Cf. Setaria italica</i>					3	3
<b>Fruitiers</b>						
<i>Juglans regia</i>	Noix		1			1
<i>Vitis vinifera</i>	Vigne		2	1		3
<b>Plantes sauvages</b>						
<i>Ajuga sp.</i>					1	1
<i>Chenopodium glaucum</i>	Chénopode glauque		2			2
<i>Fabaceae sp.</i>					1	1
<i>Milium vernale</i>			1		2	3
<i>Montia fontana</i>			1		2	3
<i>Montia minor</i>	Montie naine		1			1
<i>Plantago sp.</i>	Plantain sp.	1				1
<i>Poaceae type Vulpia</i>					1	1
<i>Polygonum aviculare</i>				1		1
<i>Rumex acetosella</i>		1		1	3	5
<i>Indeterminata</i>	Indéterminé		3		2	5
<b>Total en NMI</b>		<b>3</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>32</b>
MOC		5	6		4	15
Brindilles		Oui	Oui	Oui	Oui	<b>Oui</b>
Bourgeon			1			1
Racines/tubercules			3			3

tab. 87 : Résultats de l'étude de la structure funéraire F1045.

Un NMI total de 32 restes a été obtenu (tab. 87). La majorité de ces restes correspondent à des graines de plantes sauvages. Quelques restes de millet ont été découverts ainsi que des éléments de fruitiers : une noix et trois pépins de raisin. La petite quantité de ces restes ne permet pas d'affirmer qu'ils constituent un dépôt volontaire de denrées. Les coques de noix, par exemple, peuvent servir de combustible. Les graines de plantes sauvages peuvent refléter soit un dépôt de fleurs ou de tiges (découverte de brindilles) pour alimenter le feu, soit les plantes présentes dans l'environnement proche du bûcher.

### > 3.2.1.2.3. Conclusion

L'évaluation effectuée sur la crémation F1045 a permis d'observer un nombre de restes très limité, particulièrement des plantes domestiques et/ou exploitées. Ce manque d'éléments peut s'expliquer de différentes manières : une absence de dépôts volontaires sur le bûcher, une crémation efficace avec disparition du corps et des denrées, ou une mauvaise conservation des restes, ce qui paraît incompatible avec la découverte des restes de plantes sauvages.

### 3.2.2. Les analyses radiocarbone – *International Chemical Analysis*



**International Chemical Analysis Inc.**  
10585 NW 53rd ST.  
Sunrise, FL 33351

## Summary of Ages

**Submitter Name:** Adelaide Hersant

**Company Name:** Archeodunum

**Address:** 247 Rue de la Bougriere 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire France

**Reference:** Saint Hilaire de Loulay (Estimate 1161)

ICA ID	Submitter ID	Material Type	Pretreatment	Conventional Age	Calibrated Age
20C/0346	PR1059_US1011.2_F1011	Charcoal	AAA	2130 +/- 30 BP	Cal 350 - 300 BC (10.5%) Cal 210 - 50 BC (84.9%)
20C/0347	PR3001_US3052.2_F3052	Charcoal	AAA	1970 +/- 30 BP	Cal 50 BC - 90 AD
20C/0348	PR3005_US3052.3_F3052	Charcoal	AAA	2010 +/- 30 BP	Cal 100 BC - 90 AD
20C/0349	PR3015_US3051.3_FS3051	Charcoal	AAA	2840 +/- 30 BP	Cal 1110 - 910 BC
20C/3050	PR3033_US3014.2_F3014	Charcoal	AAA	2030 +/- 30 BP	Cal 160 - 130 BC (2.7%) Cal 120 - 60 AD (92.7%)
20C/0351	PR3049_US3065.13_F3065	Charcoal	AAA	1910 +/- 30 BP	Cal 20 - 170 AD (93.6%) Cal 190 - 210 AD (1.8%)

- Calibrated ages are attained using INTCAL13: **IntCal13 and Marine13 Radiocarbon Age Calibration Curves 0–50,000 Years cal BP**. *Paula J Reimer, Edouard Bard, Alex Bayliss, J Warren Beck, Paul G Blackwell, Christopher Bronk Ramsey, Caitlin E Buck, Hai Cheng, R Lawrence Edwards, Michael Friedrich, Pieter M Grootes, Thomas P Guilderson, Hafliði Halldason, Irka Hajdas, Christine Hatté, Timothy J Heaton, Dirk L Hoffmann, Alan G Hogg, Konrad A Hughen, K Felix Kaiser, Bernd Kromer, Sturt W Manning, Mu Niu, Ron W Reimer, David A Richards, E Marian Scott, John R Southon, Richard A Staff, Christian S M Turney, Johannes van der Plicht. Radiocarbon 55(4), Pages 1869-1887.*
- Unless otherwise stated, 2 sigma calibration (95% probability) is used.
- Conventional ages are given in BP (BP=Before Present, 1950 AD), and have been corrected for fractionation using the delta C13.



**International Chemical Analysis Inc.**  
10585 NW 53rd ST.  
Sunrise, FL 33351

## Sample Report

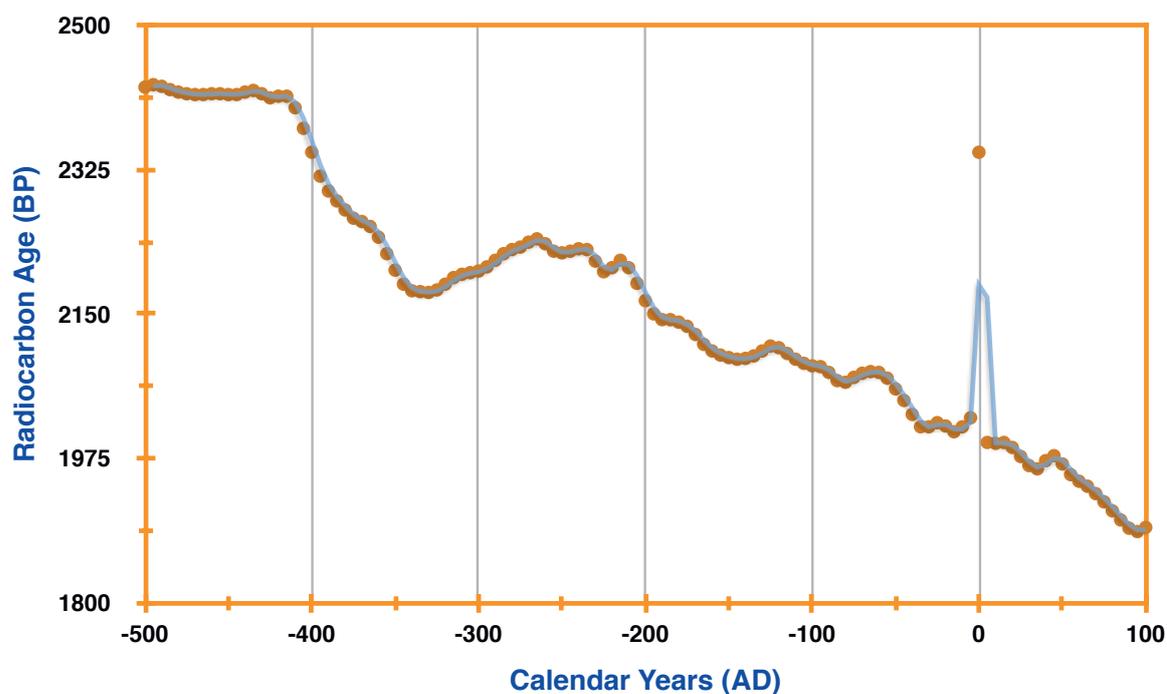
**Submitter Name:** Adelaide Hersant

**Company Name:** Archeodunum

**Address:** 247 Rue de la Bougriere 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire France

**Reference:** Saint Hilaire de Loulay (Estimate 1161)

<b>Date Received</b>	March 11, 2020	<b>Material Type</b>	Charcoal
<b>Date Reported</b>	April 10, 2020	<b>Pre-treatment</b>	AAA
<b>ICA ID</b>	20C/0346	<b>Conventional Age</b>	2130 +/- 30 BP
<b>Submitter ID</b>	PR1059_US1011.2_F1011	<b>Calibrated Age</b>	Cal 350 - 300 BC (10.5%) Cal 210 - 50 BC (84.9%)



2 of 8

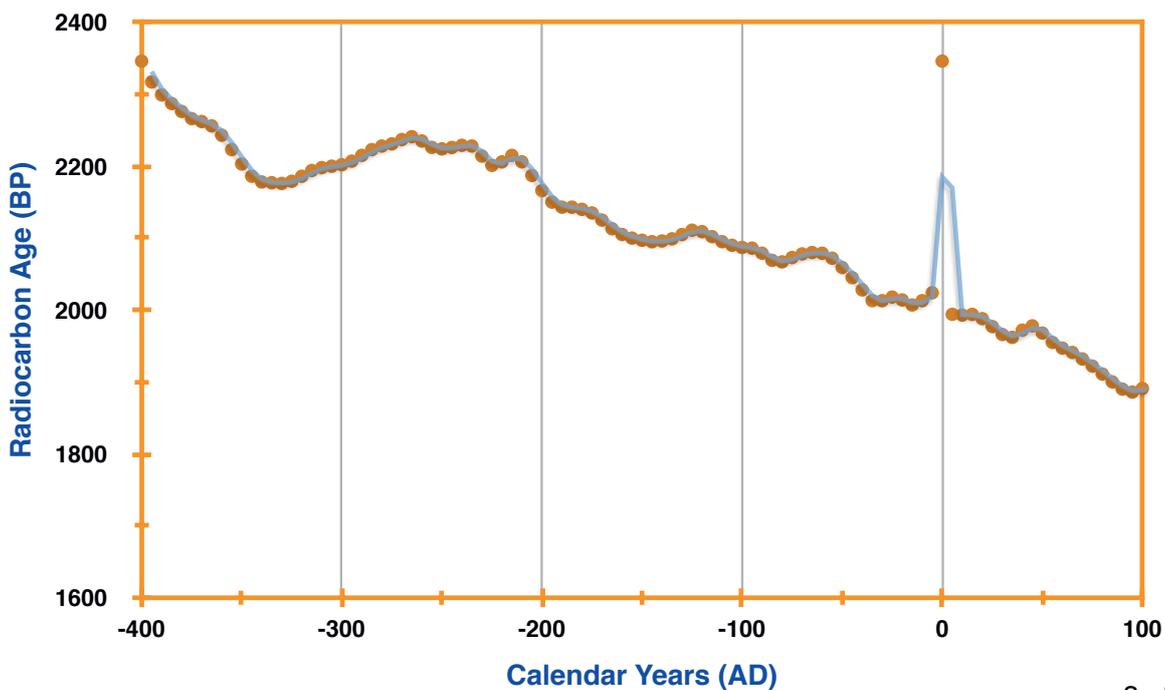


**International Chemical Analysis Inc.**  
 10585 NW 53rd ST.  
 Sunrise, FL 33351

### Sample Report

**Submitter Name:** Adelaide Hersant  
**Company Name:** Archeodunum  
**Address:** 247 Rue de la Bougriere 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire France  
**Reference:** Saint Hilaire de Loulay (Estimate 1161)

<b>Date Received</b>	March 11, 2020	<b>Material Type</b>	Charcoal
<b>Date Reported</b>	April 10, 2020	<b>Pre-treatment</b>	AAA
<b>ICA ID</b>	20C/0347	<b>Conventional Age</b>	1970 +/- 30 BP
<b>Submitter ID</b>	PR3001_US3052.2_F3052	<b>Calibrated Age</b>	Cal 50 BC - 90 AD





**International Chemical Analysis Inc.**  
10585 NW 53rd ST.  
Sunrise, FL 33351

## Sample Report

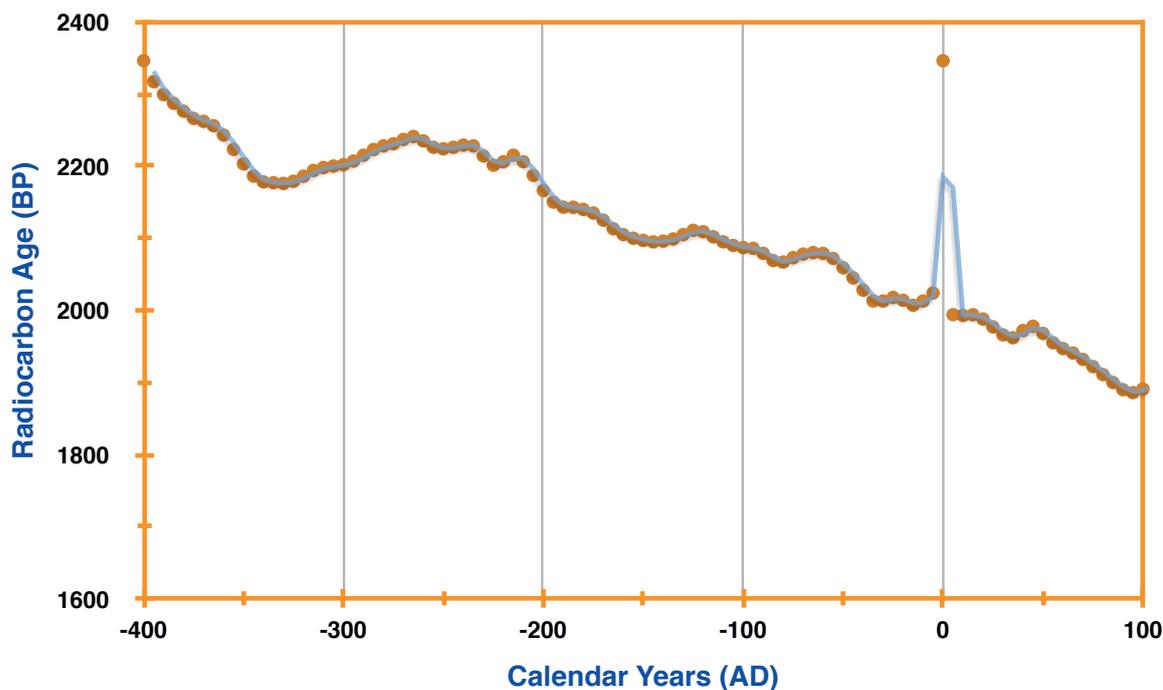
**Submitter Name:** Adelaide Hersant

**Company Name:** Archeodunum

**Address:** 247 Rue de la Bougriere 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire France

**Reference:** Saint Hilaire de Loulay (Estimate 1161)

<b>Date Received</b>	March 11, 2020	<b>Material Type</b>	Charcoal
<b>Date Reported</b>	April 10, 2020	<b>Pre-treatment</b>	AAA
<b>ICA ID</b>	20C/0348	<b>Conventional Age</b>	2010 +/- 30 BP
<b>Submitter ID</b>	PR3005_US3052.3_F3052	<b>Calibrated Age</b>	Cal 100 BC - 90 AD



4 of 8

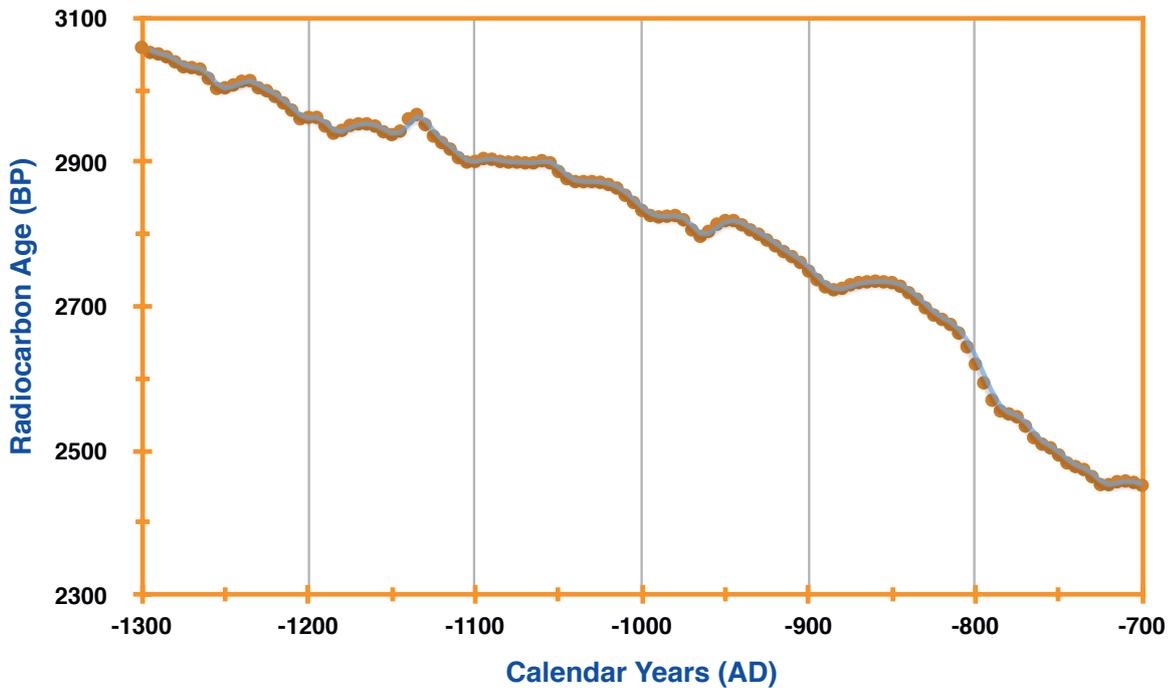


International Chemical Analysis Inc.  
 10585 NW 53rd ST.  
 Sunrise, FL 33351

### Sample Report

**Submitter Name:** Adelaide Hersant  
**Company Name:** Archeodunum  
**Address:** 247 Rue de la Bougriere 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire France  
**Reference:** Saint Hilaire de Loulay (Estimate 1161)

<b>Date Received</b>	March 11, 2020	<b>Material Type</b>	Charcoal
<b>Date Reported</b>	April 10, 2020	<b>Pre-treatment</b>	AAA
<b>ICA ID</b>	20C/0349	<b>Conventional Age</b>	2840 +/- 30 BP
<b>Submitter ID</b>	PR3015_US3051.3_FS3051	<b>Calibrated Age</b>	Cal 1110 - 910 BC





**International Chemical Analysis Inc.**  
10585 NW 53rd ST.  
Sunrise, FL 33351

## Sample Report

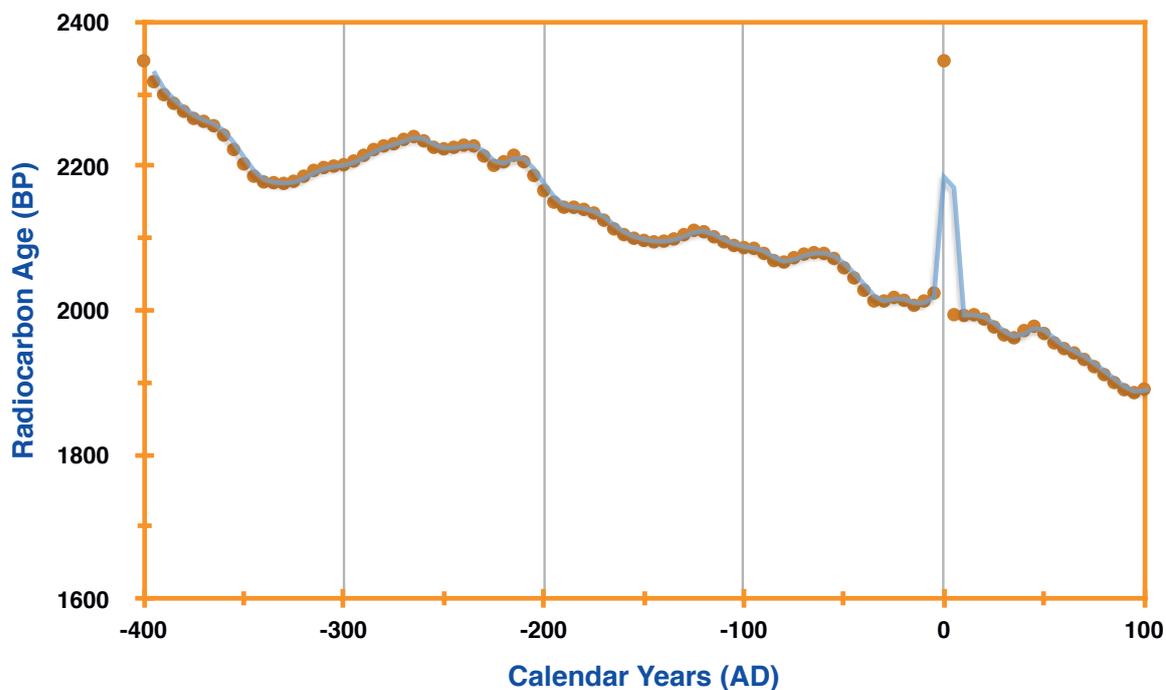
**Submitter Name:** Adelaide Hersant

**Company Name:** Archeodunum

**Address:** 247 Rue de la Bougriere 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire France

**Reference:** Saint Hilaire de Loulay (Estimate 1161)

<b>Date Received</b>	March 11, 2020	<b>Material Type</b>	Charcoal
<b>Date Reported</b>	April 10, 2020	<b>Pre-treatment</b>	AAA
<b>ICA ID</b>	20C/3050	<b>Conventional Age</b>	2030 +/- 30 BP
<b>Submitter ID</b>	PR3033_US3014.2_F3014	<b>Calibrated Age</b>	Cal 160 - 130 BC (2.7%) Cal 120 - 60 AD (92.7%)



6 of 8

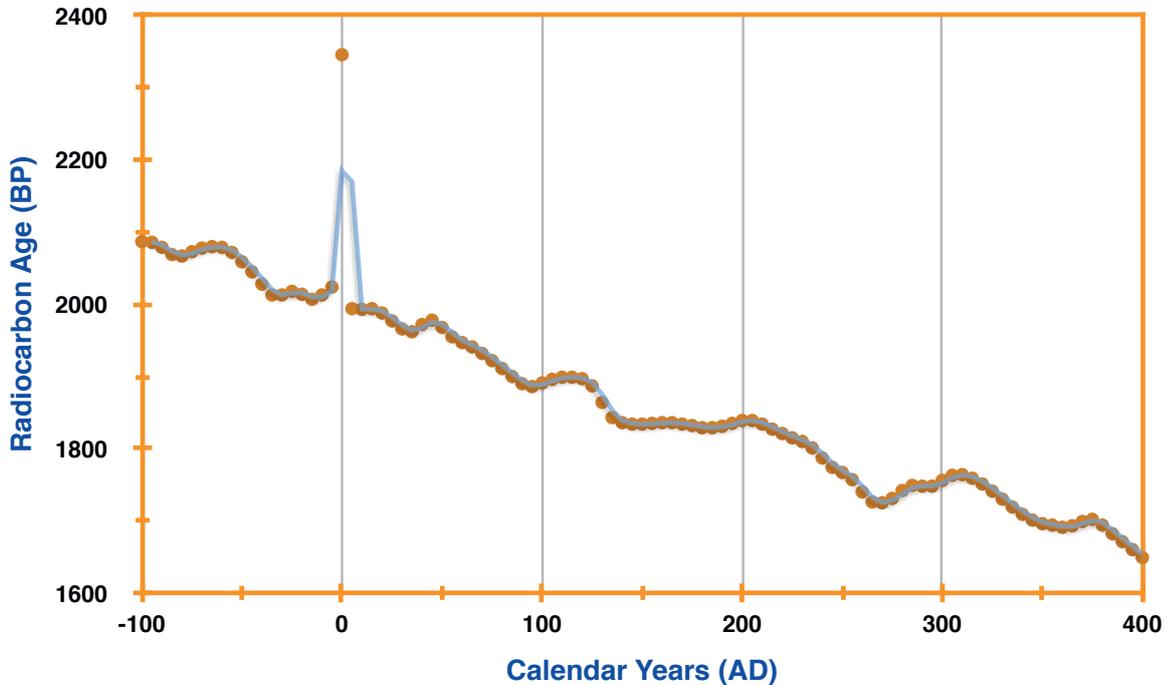


International Chemical Analysis Inc.  
 10585 NW 53rd ST.  
 Sunrise, FL 33351

### Sample Report

**Submitter Name:** Adelaide Hersant  
**Company Name:** Archeodunum  
**Address:** 247 Rue de la Bougriere 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire France  
**Reference:** Saint Hilaire de Loulay (Estimate 1161)

<b>Date Received</b>	March 11, 2020	<b>Material Type</b>	Charcoal
<b>Date Reported</b>	April 10, 2020	<b>Pre-treatment</b>	AAA
<b>ICA ID</b>	20C/3051	<b>Conventional Age</b>	1910 +/- 30 BP
<b>Submitter ID</b>	PR3049_US3065.13_F3065	<b>Calibrated Age</b>	Cal 20 - 170 AD (93.6%) Cal 190 - 210 AD (1.8%)





**International Chemical Analysis Inc.**  
10585 NW 53rd ST.  
Sunrise, FL 33351

## QC Report

**Submitter Name:** Adelaide Hersant

**Company Name:** Archeodunum

**Address:** 247 Rue de la Bougriere 44980 Sainte-Luce-Sur-Loire France

**Reference:** Saint Hilaire de Loulay (Estimate 1161)

<b>Date Submitted</b>	March 11, 2020	<b>Date Reported</b>	April 10, 2020
<b>QC 1 Sample ID</b>	<b>IAEA C7</b>	<b>QC 2 Sample ID</b>	<b>NIST OXII</b>
<b>QC Expected Value</b>	49.53 +/- 0.70 pMC	<b>QC Expected Value</b>	134.09 +/- 0.70 pMC
<b>QC Measured Value</b>	50.10 +/- 0.20 pMC	<b>QC Measured Value</b>	134.07 +/- 0.20 pMC
<b>Pass?</b>	<b>YES</b>	<b>Pass?</b>	<b>YES</b>

- pMC = Percent Modern Carbon.
- IAEA = International Atomic Energy Agency.





## 4 - SYNTHÈSE

Le site de « l'Allée du Bois » est localisé au sud-ouest de la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay. Les parcelles explorées sont implantées au bord d'un versant vers le ruisseau du Loulay, entre une altitude de 44 et 45 m NGF.

La compréhension générale du site est limitée. En effet, la fenêtre d'étude ne concerne qu'une partie d'un site se développant bien au-delà de l'emprise, notamment à l'ouest. La plupart des structures n'ont pas livré de céramique, ne permettant pas de les classer dans une phase d'occupation précise. Concernant les ensembles de trous de poteau, les plans interprétables sont en nombre limités et souvent ne peuvent être rattachés à une phase précise. La quasi-absence de relations stratigraphiques et la rareté du mobilier datant a rendu très difficile la compréhension des structures découvertes. De plus, le mobilier datant provenant des fossés des enclos atteste une datation resserrée entre eux. Ce fonctionnement rapide a donc constitué une entrave à l'établissement d'un phasage précis du site et de ses réaménagements successifs. Néanmoins, la fouille a fourni assez d'éléments pour appréhender l'évolution de l'occupation humaine du site sur plusieurs siècles.

Cette opération a permis de mettre au jour trois occupations distinctes : protohistorique, antique et moderne/contemporaine (**fig. 179**). L'absence de structures et de mobilier datant du Premier âge du Fer et d'une partie du Second âge du Fer ainsi que de la période médiévale marque des hiatus dans l'occupation du site. On remarque une distinction fonctionnelle des espaces sur le site, que ce soit à la période protohistorique ou à la période antique. À l'ouest, l'espace semble en majorité dédié au funéraire (zone 1), et à l'est, se trouvent les zones d'habitat et d'exploitation (zones 2 et 3).

Le texte et les figures qui suivent reprennent les éléments décrits dans la présentation des vestiges, en proposant un phasage tenant également compte des structures de chronologie incertaine pour lesquelles, pour certaines raisons (localisation, typologie), on ne peut proposer une chronologie. L'attribution de certaines structures à une période reste toutefois sujette à discussion. En effet, il reste des zones d'ombres concernant notamment la contemporanéité de certains faits au sein d'une même phase. C'est pourquoi, les propositions qui vont suivre doivent être considérées avec précaution.

### 4.1. L'occupation protohistorique

Quelques témoins d'une occupation protohistorique ont pu être mis au jour sur l'emprise (**fig. 180**). Peu de mobilier a été recueilli dans ces structures, limitant les datations et leurs interprétations. Celles qui ont pu être datées indiquent une fréquentation du site à l'âge du Bronze final et au Second âge du Fer (La Tène finale). Il semblerait donc que le site ne soit pas investi avant l'âge du Bronze final ni au cours du Premier et du début du Second âge du Fer. Deux phases d'occupation peuvent être envisagées pour la Protohistoire : une première avec l'enclos F1072 et l'ensemble ENS3013 à l'âge du Bronze final, et une seconde avec la création d'un enclos, de quelques structures qui semblent liées à ce dernier (F3087, ENS3012) et d'une fosse charbonneuse F1011, près de l'enclos F1023, à la fin du Second âge du Fer (La Tène finale).

### 4.1.1. L'âge du Bronze final (phase 1)

L'occupation de l'âge du Bronze final est caractérisée par l'enclos curvilinéaire F1072 et l'ensemble de structures fossoyées ENS3013. Ces éléments sont assez éloignés l'un de l'autre (ENS3013 à l'ouest de l'emprise et F1072, à l'opposé) et ont, semble-t-il, des fonctions bien différentes. En effet, si l'ensemble ENS3013 s'apparente à un bâtiment, probablement à vocation agricole, la fonction de l'enclos F1072 n'est pas déterminée. Cependant, ce type d'enclos est désormais assez bien connu pour la région et ils sont traditionnellement considérés comme des enclos funéraires et/ou culturels.

#### » *Les enclos semi-circulaires*

Deux enclos curvilinéaires ont pu être mis au jour sur le site de « l'Allée du Bois ». L'enclos F1072 est composé d'un fossé curviligne, en forme d'arc de cercle, de 7,60 m. Très peu conservé, il a tout de même pu livrer 83 NR de l'âge du Bronze final, probablement des phases 1 ou 2. L'enclos F1023, quant à lui, n'a pu être daté avec précision (Protohistoire). Conservé sur 11,95 m, il est lui aussi en forme d'arc de cercle et très arasé (0,08 m de profondeur).

Aux alentours du site, peu d'enclos circulaires sont recensés. Un enclos circulaire est recensé sur la commune même de Saint-Hilaire -de-Loulay, au « Grand Bignon ; La Petite-Buonnière », mais n'est pas assurément daté (EA 85 224 0009), et il en est de même pour celui repéré à La Guyonnière, « La Clairbaudière » (EA 85 107 0009). On notera cependant l'enclos de la « zone d'activité de la Maine » à Rémouillé (Loire-Atlantique), identifié lors d'un diagnostic en 2009, qui est attribué à la période protohistorique malgré l'absence de mobilier, et pouvant être interprété comme un enclos à vocation culturelle (Miejac 2009).

Ce type d'enclos est assez bien connu dans la région, notamment dans le sud de la Vendée, mais aussi en Poitou-Charentes. Ils sont souvent regroupés en complexe et associés à des vocations funéraires et/ou culturelles. Si beaucoup sont connus grâce à la prospection aérienne, peu ont fait l'objet d'opérations préventives (diagnostic ou fouille). En Poitou-Charentes, la publication intégrale des fouilles d'Antran, de Civaux et Valdivienne (Vienne – Pautreau 1991 ; Mataro i Pladelasala 1988 ; Pautreau, Mataro i Pladelasala et Villard 1992 ; Pautreau, Mornaix et Mataro i Pladelasala 2000) a largement contribué aux recherches, tout comme les opérations préventives. À partir de ces données, des synthèses sur ce type de site ont été effectuées (Baranger 2009 ; Gomez de Soto et Lejars 2009 et Gomez de Soto et Pautreau 2009).

Dans les Pays de la Loire, les opérations préventives sur les sites de complexes d'enclos fossoyés se sont multipliées ces dernières années, notamment dans le sud de la région. On citera notamment les sites de « Champ Vallée » à Cholet (Maine-et-Loire ; Sicard 2008), des « Motettes » à Angles (Le Clézio 2012), de « Saint-Linéaire » à Sainte-Hermine (Guérin 1992), de « La Forêt 3 » à Rezé (Sélèque 2012), de « La Cossonnière » aux Herbiers (Levillayer 2015) et de « La Croix Rouge, tr. 2 » à Bouguenais (Loire-Atlantique ; Ruzzu 2018). Les opérations préventives ont permis à quelques travaux de synthèse d'être menés ces dernières années sur ce type de site dans la région. Un article sur les pratiques funéraires au Second âge du fer dans l'ouest de la Gaule a été publié en 2010 (Villard-Le Tiec *et al.* 2010, pp. 85-106). La fouille des « Motettes » à Angles a notamment participé à ces recherches à travers l'article paru dans la RAO en 2016 (Nadeau, Le Clézio 2016), tout comme M. Le Maire lors de ses travaux de maîtrise (Le Maire 2015a ; Le Maire 2015b).

Parmi les quatre grands types d'enclos circulaires, les nôtres appartiennent à la catégorie des enclos semi-circulaires, et plus particulièrement aux segments de cercle. Les enclos semi-circulaires sont assez répandus dans les Pays de la Loire (1 sur 10 – Le Maire 2015a, p. 18). L'auteur propose une

typo-chronologie des enclos puisqu'il semble y avoir une « perduration de cette forme architecturale » (Le Maire 2015a, p. 19).

Bien que les enclos circulaires apparaissent dès la fin du Campaniforme et perdurent jusqu'à La Tène finale, il semble que le type d'enclos semi-circulaires soit plus répandu à l'âge du Fer (Le Maire 2015a, p. 19). On constate toutefois que cette tendance ne s'applique pas entièrement pour nos enclos puisque F1072 est daté de l'âge du Bronze final. En revanche, la datation large protohistorique de F1023, ainsi que la présence de la fosse charbonneuse F1011 (datée de La Tène finale), pourrait permettre d'envisager que cet enclos réponde à cette tendance. Même si cette hypothèse ne peut malheureusement pas être vérifiée, il a été néanmoins remarqué que les enclos semi-circulaires étaient rarement découverts isolés mais le plus souvent regroupés au sein d'un même espace délimité, et qu'ils sont souvent contemporains les uns des autres (Le Maire 2015a, p. 20). Ce nouveau postulat indiquerait donc que l'enclos F1023 serait plus vraisemblablement daté de la même période que F1072. Le facteur temporel semble important dans la constitution de ces espaces funéraires. M. Le Maire fait remarquer que « si des nécropoles semblent avoir été construites en l'espace de deux ou trois générations, d'autres ont eu une certaine longévité qui peut atteindre plusieurs siècles. Certains enclos présentent des traces d'entretien ou de réaménagements, ce qui est déjà une preuve de la longévité de leur utilisation. Mais surtout, il est fréquent d'observer des sépultures postérieures, datant de l'âge du Fer, de la période gallo-romaine voire même du haut Moyen Âge, s'installer au niveau de l'enclos circulaire ou à proximité immédiate de ce dernier » (Le Maire 2015a, p. 21). Malgré ces hypothèses, il semble difficile d'attribuer l'enclos F1023 à une période précise puisque sa forme peut se retrouver du Campaniforme jusqu'à La Tène finale, sa datation reste donc indéterminée.

D'un point de vue topographique, l'implantation de ces vestiges ne semble pas définie par une norme précise. En effet, ils sont aussi bien implantés en pente, en plateau, en plaine, près de cours d'eau, voire près de voies anciennes (Villard-Le Tiec *et al.*, 2010). Dans la région, une tendance semble néanmoins pouvoir être avancée, et le développement de ces vestiges semble se faire plus fréquemment, soit à proximité « d'un axe de circulation et/ou d'une limite forte dans le paysage », soit à partir d'un monument « mère », autour duquel les autres s'installent. De plus, ils sont souvent associés à des espaces domestiques (Le Maire 2015a, p. 20-21). Bien qu'aucune véritable occupation de ce type n'ait été repérée sur l'emprise de fouille, on notera tout de même que la présence de la concentration de trous de poteau ENS3013 (âge du Bronze final), peut suggérer ce même schéma et indiquer la présence d'un tel espace vers l'ouest.

Communément, une fonction funéraire et/ou culturelle est attribuée à ces structures. Cependant, très peu d'enclos ont vraiment livré des ossements dans le comblement du fossé ou de sépultures à l'intérieur du cercle. La fonction culturelle est évoquée, d'une part car elle est liée au funéraire mais aussi parce que la construction de ces enclos délimite une surface de dimension modeste, à l'intérieur de laquelle des aménagements ont pu avoir lieu, notamment culturels. Une fonction symbolique peut également être assignée à ces enclos puisqu'ils devaient également être des marqueurs au sein du paysage (Le Maire 2015a, p. 20).

Seulement deux enclos semi-circulaires ont pu être mis au jour sur l'emprise de fouille. Cependant, il semble que le site n'ait été abordé que de manière partielle. En effet, quelques anomalies de forme circulaire sont visibles sur une photographie aérienne de 1950, au sud de la zone 1 (**fig. 181**). Huit potentiels enclos semi-circulaires peuvent ainsi être repérés. Ces derniers sont soumis à caution. Néanmoins, la continuité des enclos au sud est probable et permet de conjecturer sur l'appartenance possible des deux enclos de « l'Allée du Bois » à un complexe à enclos circulaires.

Le mobilier recueilli dans les enclos de « l'Allée du Bois » sont rares (céramique uniquement) et n'apportent pas d'informations sur la fonction de ces enclos. Le mobilier céramique correspond à diverses formes, notamment issues de la vaisselle domestique, et n'indique en aucun cas que ces élé-

ments proviennent d'un geste rituel. Les comblements des fossés n'ont révélé aucun ossements, ni de structures, à proprement parlé, associées à ces derniers. La nature sédimentaire du terrain n'étant pas propice à la conservation des os, il est impossible de dire si de tels éléments étaient présents à un moment donné dans les fossés. De plus, l'érosion du site dans cette zone ne permet pas de vérifier si ces enclos pouvaient être liés à des sépultures ou si d'autres enclos eux-mêmes existaient sur le site, et encore moins donner des informations quant à l'architecture de ces monuments. Les deux enclos sont distants d'environ 67 m. Toutefois, en rapportant les anomalies perçues sur la photographie de 1950, on pourrait estimer la superficie du possible complexe à enclos fossoyés à un peu plus de 7 000 m<sup>2</sup>.

Bien qu'uniquement deux enclos ont pu être mis au jour à Saint-Hilaire-de-Loulay, on peut les rapprocher de plusieurs sites aux alentours (**fig. 182-183**). Des enclos de forme semi-circulaire ont pu être mis au jour sur les sites de « Champ Vallée » à Cholet (Maine-et-Loire – Sicard 2008), aux « Thuberdières » à Ecommoy (Sarthe – Hamon 2001), à Sainte-Hermine sur le site de « Saint-Linéaire » (Guérin 1992), à « La Cossonnière » aux Herbiers (Levillayer 2015) ou encore à « La croix Marteau » à Vue (Loire-Atlantique – Nauleau 2009). En termes de chronologie, certains enclos de « Champ Vallée » à Cholet (Maine-et-Loire ; transition âge du Bronze final / Premier âge du Fer – Sicard 2008), de « La Jaguère » à Rezé (Loire-Atlantique ; Bronze final / Premier âge du Fer – Doyen 2012), de « La Croix Marteau » à Vue (Loire-Atlantique ; Bronze final / début Premier âge du Fer – Nauleau 2009), de « La Croix rouge, tr.2 » de Bouguenais (Loire-Atlantique ; Bronze final / Premier âge du Fer – Ruzzu 2018) ainsi que des « Motettes » à Angles (Bronze final/La Tène A – Sicard 2008) sont compatibles avec les datations obtenues pour les enclos de « l'Allée du Bois », notamment pour l'âge du Bronze final.

Les enclos semi-circulaires de la fouille de « l'Allée du Bois » s'inscrivent donc dans un ensemble de sites régionaux et extrarégionaux bien documenté, notamment par des données récentes, pour lesquels la fonction funéraire et/ou cultuelle est traditionnellement retenue. Même si, en ce qui nous concerne, les formes ne sont pas aussi diversifiées que pour certains de ces exemples, et que le fort arasement n'a pas permis de mettre en évidence de traces d'aménagements dans les fossés ou au sein de l'enclos, ni aucun reste humain, la fonction funéraire et/ou cultuelle semble pouvoir être avancée. D'autant plus que cette fonctionnalité induirait une relative perdurance de cette vocation pour cette partie du site, malgré un hiatus important, entre le fonctionnement de ces enclos et l'installation des sépultures romaines.

Ces enclos ainsi que le bâtiment ENS3013 permettent d'envisager une fréquentation voire une fondation du site dès l'âge du Bronze final. Ils permettent également d'entrevoir dès l'âge du Bronze final, une segmentation des espaces avec, à l'ouest, une zone liée aux activités agropastorales voire domestiques, et à l'est, une zone réservée au funéraire. L'absence de vestiges entre cette période et l'occupation de La Tène finale semble indiquer un abandon momentané ou une fréquentation épisodique du site, non perçue en fouille.

#### 4.1.2. Le Second âge du Fer : La Tène finale (phase 2)

Il faut attendre La Tène finale pour qu'une autre occupation protohistorique ne soit remarquée sur le site. Les vestiges de cette période se concentrent essentiellement sur la zone occidentale de l'emprise (**fig. 180**).

Trois fossés ont été mis au jour à l'ouest de l'emprise : ces derniers semblent être les prémices d'une occupation qui perdurera jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Ces fossés forment un système d'enclos (ENS3007) qui n'a pas été perçu dans son intégralité (extension vers l'ouest sous la berme). De plan quadrangulaire, il ceinture un espace d'environ 750 m<sup>2</sup>. Deux états ont pu être mis en évidence dans les fossés, notamment au travers des éléments céramiques recueillis dans leurs comblements. La pre-

mière phase de cet enclos semble être abandonnée à la fin de La Tène finale au plus tard, et il est repris dans un second temps au début de la période romaine.

Cet enclos semble servir de délimitation spatiale pour l'occupation avec un fonctionnement à fossé ouvert. L'agencement des fossés de cet ensemble est particulier, et l'on remarque que les fossés F3012 et F3045, perpendiculaires à F3055, n'atteignent pas ce dernier. Un espace vide de 3,50 m est visible entre ceux-ci et F3055. Ces interruptions pourraient constituer des passages aménagés à chaque extrémité de l'enclos, avec un léger débordement du fossé F3055 de chaque côté. L'hypothèse d'un talus interne peut également être envisagée le long de la façade nord de l'enclos (F3055), même si la stratigraphie ne permet pas de la confirmer (**fig. 184**). L'interruption volontaire du fossé F3045 à l'ouest pourrait conforter cette hypothèse, puisqu'elle offrirait un accès au sud-ouest.

La fonction d'habitat semble la plus probable pour cet enclos, au vu du mobilier recueilli dans les fossés (essentiellement des fragments de céramique domestique). De plus, un bâtiment a été mis au jour à l'intérieur de cet espace, ENS3011, le long de la berme ouest. Seulement quatre trous de poteau ont pu être mis en évidence sur l'emprise, rapportant son plan à celui d'un grenier sur poteaux et donc à une fonction de stockage. Néanmoins, sa situation en limite d'emprise n'exclut pas l'hypothèse que cet ensemble se développe au-delà vers le sud-ouest et que nous n'ayons qu'une vision partielle d'une construction plus importante. Cependant, aucun autre indice pouvant sous-tendre la fonction résidentielle ne vient en appoint de ses éléments.

Cet enclos pourrait trouver une ressemblance dans l'enclos E10 du site de « la Lande de Roussais » dans la même commune de Saint-Hilaire-de-Loulay, exploré sur à peu près 1400 m<sup>2</sup> (Violet 2017a). De forme quadrangulaire, ce dernier est également pourvu de nombreuses intersections qui ont été interprétées comme des passages (**fig. 185**). De même, les différents fossés de l'enclos ne sont pas de gabarit équivalent, et la datation de cet enclos est estimée à La Tène D1.

D'autres aménagements peuvent être associés cette période : la fosse charbonneuse F1011, située près de l'enclos F1023 et de la fosse F3087, localisée à proximité de l'enclos.

## 4.2. L'occupation antique

L'occupation antique est la plus importante du site de « l'Allée du Bois ». Toutefois, la fouille n'a pu en avoir qu'une vision partielle correspondant à un fragment d'un établissement se développant en dehors de l'emprise vers l'ouest, le nord et le sud. L'occupation est surtout marquée par la présence d'une zone funéraire à l'est, et à l'ouest, par des séquences de remaniements de l'enclos laténien dans un premier temps, suivies de l'installation de deux autres enclos, ainsi que de leur système parcellaire attendant. Elle débute dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et se poursuit jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, et au moins trois phases ont pu être remarquées pour cette période (**fig. 186**).

### 4.2.1. La seconde moitié du I<sup>er</sup> avant et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (phase 3)

La première phase de la période antique est essentiellement présente dans la zone occidentale de l'emprise (**fig. 187**). Durant cette première phase, au moins trois séquences d'aménagement peuvent être distinguées (**fig. 188**). Elles concernent essentiellement le système parcellaire. Bien que les liens stratigraphiques permettent de les différencier, le mobilier est insuffisant pour les dater précisément. Ainsi, seules les relations d'antéro-postériorité assurent leur appartenance à la phase 3. Ils interviennent dans un laps de temps restreint, puisque la phase 3a commence à la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et la phase 3c se termine avant le milieu, voire le début, du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

L'ensemble de ces états est matérialisé par la reprise de l'enclos laténien et probablement de son bâtiment (ENS3011). D'autres aménagements peuvent être associés cette période, la majorité se situant à proximité immédiate et hors de l'enclos. On notera la présence du bâtiment ENS3012, implanté le long du fossé F3055. Ce dernier semble avoir une fonction agricole, au vu de sa morphologie et de son implantation. De plus, deux puits peuvent être associés à cette phase, F2022 et F3053. Le puits F2022 est un peu plus éloigné de l'enclos, à l'est, et semble bénéficier d'un aménagement. En effet, l'ensemble de trous de poteau ENS2006 forme un cercle autour de ce dernier, ouvert vers l'est. Cet ensemble peut très bien correspondre à une clôture ou une construction légère, permettant de protéger ou de délimiter le puits. Quant au puits F3053, il est implanté le long du fossé F3055, à l'extérieur de l'enclos. L'abandon de ce dernier correspond d'ailleurs aux phases de ENS3007 (La Tène D2/période augustéenne). L'ensemble de ces éléments laisse supposer une activité agricole. Aucun autre élément ne suggère une autre activité à cette période.

Aucun changement significatif n'est remarqué lors de ce premier état de la phase 3. L'enclos de la période précédente (phase 2 : La Tène finale) est repris. On note néanmoins l'implantation de deux puits à l'extérieur de l'enclos (F2022 et F3053), du bâtiment ENS3012 ainsi que d'une palissade (ENS2003, ENS2004 et ENS3014). Cette dernière, orientée nord-est/sud-ouest, est située au sud de l'emprise occidentale. On remarque une longue interruption de 10 m entre les trous de poteau, au sud-est. Cette dernière pourrait matérialiser une entrée pour accéder à la parcelle contiguë à l'enclos, voire à ce dernier. Cet aménagement suppose une gestion de l'espace agraire spécifique, souvent associé à la gestion du bétail, comme à « La Dinetière » à Brielles (Ille-et-Vilaine, Pouille 2014) ou encore sur la « ZAC Bourgbarré Nord » (Ille-et-Vilaine, Jemin 2018). La palissade n'est datée de la période antique que par du mobilier céramique provenant uniquement d'un trou de poteau de l'ensemble ENS2004. Cependant, elle apparaît comme antérieure à l'implantation de l'enclos ENS2001, c'est pourquoi elle appartient à cet état de la phase 3.

Le second état de cette phase est marqué par la mise en place de l'enclos ENS2001 et de fossés parcellaires fonctionnant avec lui. Cet enclos recoupe une partie de la palissade, installée antérieurement, mais rien n'indique qu'elle soit totalement abandonnée à ce moment-là. Une partie a très bien pu fonctionner avec l'enclos. Ce dernier est composé de quatre fossés, enserrant un espace de 270 m<sup>2</sup>, ouvert du côté sud-est. L'enclos est orienté nord-est/sud-ouest, comme l'enclos ENS3007 et la palissade. La fonction de ce dernier, étant donné ses dimensions modestes ainsi que la quasi-absence de mobilier dans les comblements de ses fossés, est difficilement déterminable. La concentration de structures à l'intérieur de ce dernier pourrait être un indice, mais aucun plan n'a pu être déterminé et aucun de ces vestiges n'est daté. Ceux-ci pourraient donc très bien ne pas être contemporain de l'enclos. Cependant, il est intéressant de noter que l'alignement de cinq de ces structures sépare l'espace interne de l'enclos en son milieu. Les comparaisons ainsi que son implantation, à côté d'un enclos qui présente des caractéristiques domestiques plus avérées, semblent indiquer que la fonction agropastorale soit la plus plausible pour cet enclos, telles que le stockage ou le pacage de bétail. De plus, le lien avec l'épandage F1013 pourrait être envisagé, surtout si on considère ce dernier comme de la stabulation. Cette association conforterait l'hypothèse pastorale pour l'enclos ENS2001.

L'enclos est associé à deux fossés parcellaires : F2062 et F2097. Ces derniers semblent implantés après l'installation de l'enclos ENS2001 mais ils ont plus probablement été mis en place afin de faciliter l'écoulement des eaux et de jouer un rôle d'exutoire (**fig. 189**).

Le dernier état de la phase 3 est marqué par la probable disparition de l'enclos ENS2001, celle des fossés F3012 et F3045, de l'enclos ENS3007 et par la mise en place d'un nouveau système parcellaire. Le fossé F2014-F2052-F2060-F3061 recoupe l'enclos ENS2001 et peut être mis en relation avec les fossés

curvilinéaires F2075-F3054 et F3122 (**fig. 190**). Cette association permet d'entrevoir un nouveau découpage parcellaire et un possible enclos, comparable à ceux des sites de « La lande de Roussais » à Saint-Hilaire-de-Loulay (Violet 2017a), « des Rogelins » à Chacé (Maine-et-Loire ; Nillesse 2013) ou encore à « La Limouzinière » à Boufféré (Le Saint Allain 2018 – **fig. 191**). De plus, la mixité dans le plan d'un enclos n'est pas rare (Maguer *et al.* 2009). Le terrain est désormais découpé en cinq parcelles. Cette organisation marque un tournant dans la structuration de l'espace. On remarque une séparation du terrain en plusieurs zones dont la fonction semble différente. L'habitat semble toujours être présent et toujours localisé au même endroit. La fonction de l'espace encadré par les fossés F2075-F3054, F3055 et F2060 est inconnue. Cependant, la présence de deux puits au sein de ce dernier laisse à penser que cette zone possède une fonction plus spécifique. Les autres parcelles semblent davantage dévolues à la mise en culture et/ou à la pâture.

Bien que cette phase soit marquée par une évolution du parcellaire pendant près d'un siècle, peu d'éléments ressortent. Ils ne précisent pas davantage le statut et les activités du site par rapport à la période précédente, au-delà d'une vocation agricole. Néanmoins, on remarque qu'un changement important intervient lors de la phase 3c, qui indique une évolution des marqueurs fonciers de ce territoire.

#### 4.2.2. La première moitié et la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (phase 4)

Au cours du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, de nouveaux changements interviennent sur le site de « l'Allée du Bois ». Le système d'enclos ENS3007 et le parcellaire de la phase 3 sont progressivement abandonnés au profit d'une nouvelle division de l'espace, et une zone funéraire est aménagée dans la zone orientale de l'emprise (**fig. 192**).

Dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, un nouvel enclos est installé (ENS3009 : F3007, F3015, F3115, F3052). De forme complexe, il prend place dans l'espace interne de l'ancien enclos ENS3007 et en reprend en grande partie ses orientations. La présence du puits F3044 semble avoir conditionné le décroché du tracé de l'enclos afin d'intégrer ce dernier. L'enclos ENS3009 est donc plus petit que le précédent mais il peut être associé à l'enclos ENS3010. Deux hypothèses concernant son fonctionnement avec l'enclos ENS3010 sont possibles : sont-ils contemporains ou ENS3010 a-t-il été implanté dans un second temps ? De plus, la forme obtenue par leur regroupement est peu commune, mais le site de « la Maisonnette de la Madeleine » à La Mothe-Achard (Enclos E17, Vendée, Violet 2017b – **fig. 193**) ainsi que le site des « Rogelins » à Chacé (Enclos 2, Maine-et-Loire ; Nillesse 2013) présentent le même type d'enclos. Des traces d'un entretien dans le fossé F3065/F3103 de l'enclos ENS3010 ont pu être perçues.

L'association de ces deux ensembles fossoyés permet d'obtenir un enclos plus important, allant de 946 m<sup>2</sup> dans un premier temps, puis de 1018 m<sup>2</sup> avec le prolongement du fossé F3065. On remarque que l'ensemble ENS3010 ne rejoint pas l'ensemble ENS3009. Cependant, l'installation du fossé F3042 ayant détruit leur possible liaison, il est délicat d'interpréter ce manque comme un aménagement d'un accès (**fig. 194**).

Il est difficile de définir la fonction de l'enclos. Rien ne laisse supposer la présence d'un talus et aucun bâtiment n'a été mis au jour à l'intérieur de cet espace. Aucune trace d'activité artisanale n'a pu être mise en évidence et le mobilier céramique recueilli dans le comblement des fossés évoque essentiellement des déchets d'habitat. L'intégration d'un puits dans le coin nord de l'ensemble ENS3009, qui a probablement conditionné la forme complexe de ce dernier, est un élément important. Il peut venir en appui du mobilier recueilli dans les complements des fossés pour argumenter d'une fonction d'habitat.

La zone funéraire semble mise en place durant cette phase. Elle est délimitée par les fossés F1007, F1070 et F1068 (Cf. 4.2.4. Les structures funéraires antiques). Ce dernier avait été associé à un autre fossé parallèle lors du diagnostic, et l'ensemble était interprété comme les fossés bordiers d'une possible voie, orientée nord-ouest/sud-est. Cette hypothèse apparaissait d'autant plus plausible du fait de sa proximité avec la zone funéraire. Malheureusement, à la fouille, le second fossé (F1069) s'est avéré n'être en réalité qu'une veine naturelle de substrat. De plus, le cheminement central ponctuellement vu lors du diagnostic n'a pas été retrouvé lors de la fouille. La fouille n'a donc pas permis de mettre au jour une voie. Malgré cette absence, la zone funéraire est structurée par le fossé F1068 et F1070 qui, en s'agençant orthogonalement, constitue la limite orientale de son développement. À l'ouest, le fossé F1007 présente un tracé qui reprend l'orientation et pourrait être la limite occidentale de la zone funéraire.

### 4.2.3. La seconde moitié/fin du I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère (phase 5)

La cinquième phase est matérialisée par l'implantation d'un nouvel enclos (ENS3008), d'un fossé parcellaire associé à deux trous de poteau (ENS2005) et par la perduration de la zone funéraire (**fig. 195**). Elle débute au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> et se termine au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Cet enclos de plan quadrangulaire est installé au même emplacement que les précédents et reprend la même orientation. Avec 750 m<sup>2</sup> de superficie, il est apparaît plus petit que les autres. Aucune ouverture n'est visible sur l'emprise de fouille et rien ne laisse supposer la présence d'un talus. On remarque que le fossé F3024 a pu servir de partitionnement interne à l'enclos. Les fossés de l'enclos semblent avoir fonctionner ouverts. Le puits F3044 semble toujours en activité lors de cette phase, ou au moins en partie, puisqu'il est abandonné vers la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. On peut donc supposer que le puits F3035 prend le relais de ce dernier pour le restant de l'occupation antique. Aucun bâtiment n'a été mis au jour à l'intérieur de cet espace. Même en l'absence de ces éléments, il semble que cet enclos conserve sa fonction d'habitat. Le mobilier recueilli dans les comblements de ces fossés semble en tout cas l'indiquer.

Le fossé parcellaire F3085 s'implante lors de cette phase. Il est associé à deux trous de poteau (F2046, F2047), avec lesquels il forme l'ensemble ENS2005. Ce fossé s'interrompt vers l'est, au niveau de l'enclos ENS2001, laissant un passage d'environ 5,5 m où prennent place les trous de poteau F2046 et F2047. Ces derniers sont espacés de 2 m. Il pourrait alors s'agir d'un système de franchissement du fossé comme une passerelle avec ou sans porche. Cet ensemble est parallèle à la palissade de la phase 3a et aucun fossé ne reprend après les trous de poteau. On peut supposer que les fossés de l'enclos ENS2001 étaient encore en partie visibles et que cette limite a suffi pour fermer l'ensemble. Le fossé est daté de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère mais il recoupe le fossé F3042 de l'enclos ENS3008 (seconde moitié du I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> siècle de notre ère). Néanmoins on peut conjecturer qu'il soit lié à cet enclos.

Peu de structures sont attribuées à cette phase, il est donc difficile de la caractériser (**fig. 196**). De plus, le plan de l'enclos dégagé sur l'emprise ne permet pas beaucoup de conjecture et semble être des plus communs. On le retrouve fréquemment sur les sites antiques, à l'instar du site de la « ZAC de la Landette » aux Clouzeaux (Lefils 2015 – **fig. 197**) ou encore du site de « la Maisonnette de la Madeleine » à La Mothe-Achard (Violet 2017b).

Ces structures sont les derniers vestiges de la phase antique du site. À la fin de l'occupation, les fossés finissent progressivement de se combler naturellement et aucune fréquentation n'est perceptible jusqu'à la période contemporaine.

#### 4.2.4. Les structures funéraires antiques – Marie-José Ancel

Quatorze structures funéraires antiques, toutes liées à la pratique de la crémation, ont été mises au jour sur le site. Si pour certaines leur caractère sépulcral est indéniable – présence d'un vase ossuaire notamment –, pour d'autres l'identification est incertaine – fosse charbonneuse contenant du mobilier brûlé ou non. L'arasement parfois important des structures constitue également un biais dans l'interprétation car nous ne disposons pas de l'intégralité du dépôt. D'après l'organisation spatiale de ces structures, leurs caractéristiques morphologiques et le mobilier qu'elles renferment, nous allons néanmoins tenter de définir leur rôle dans le processus de la crémation.

##### » 4.2.4.1. Organisation et chronologie de l'espace funéraire

Les structures funéraires sont toutes regroupées dans la partie orientale du secteur 1, à l'écart de l'espace domestique (secteurs 2 et 3 ; **fig. 198**). Deux, voire trois fossés ont pu servir d'éléments de délimitation : les fossés F1007 et F1070 respectivement à l'ouest et à l'est, et surtout le fossé F1068 au nord. Le fossé F1070 n'a livré qu'un fragment d'amphore (La Tène finale-I<sup>er</sup> s.), F1007 quant à lui semble davantage fonctionner avec les fossés observés dans le secteur 3 et serait donc de l'époque romaine.

Au sein des structures funéraires, on recense par ailleurs deux trous de poteau (**fig. 199**), dont l'un en bordure du fossé F1068 (F1047), et l'autre à proximité immédiate de la crémation F1035 (F1040). Ce dernier pourrait éventuellement correspondre à un élément de signalisation de la tombe mais cela reste très hypothétique. Deux fosses sont également présentes au sein des crémations, elles sont légèrement charbonneuses mais n'ont livré aucun mobilier (F1033 et F1043). Leur lien avec la nécropole reste donc indéterminé.

La nécropole couvre une superficie d'environ 300 m<sup>2</sup>, sauf une fosse charbonneuse isolée à une quinzaine de mètres à l'ouest de ce petit ensemble (**fig. 200**). Sa présence pourrait aussi signifier que d'autres structures se développent au nord, en dehors de l'emprise de fouille. En revanche, l'extension de l'espace funéraire semble bien cernée par la fouille au sud, à l'est et à l'ouest. Hormis cette fosse située à l'écart, les autres sont majoritairement regroupées à l'est des tombes. Ce qui pourrait renforcer l'idée qu'il s'agisse d'un autre type de structures.

L'utilisation de cet espace funéraire couvre une période allant du milieu du I<sup>er</sup> au milieu du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Le secteur domestique prend place plus tôt (à la fin de La Tène finale-période augustéenne), et perdure durant le II<sup>e</sup> voire le III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. et est donc en partie contemporain du secteur funéraire.

##### » 4.2.4.2. Les sépultures secondaires à crémation

Sept structures ont été identifiées avec certitude comme des sépultures secondaires à crémation qui se caractérisent par des dépôts osseux dans des vases en céramique.

###### > 4.2.4.2.1. Les fosses sépulcrales

Les fosses présentent des dimensions assez réduites et des formes majoritairement circulaires ou ovoïdes (**tab. 88**). Les profils sont variables, et dans trois cas, un surcreusement sur le fond de la fosse a pu être observé. Il est alors mis à profit pour y placer le vase ossuaire. Les tombes sont arasées et les profondeurs conservées sont donc faibles, entre 0,10 m et 0,38 m. Les fonds de fosse se situent tous à peu près au même niveau (en moyenne : 45,12 m NGF).

N° de fait	Plan fosse	Profil fosse	Dimensions en m	Profondeur en m	Z inf. m NGF
F1030	ovoïde	U avec surcreusement	0,62 x 0,46	0,38	45,06
F1031	circulaire	auge	0,43	0,16	45,09
F1033	ovoïde	cuvette	0,66 x 0,49	0,25	45,15
F1035	ovulaire	cuvette	0,73 x 0,33	0,16	45,22
F1037	circulaire	auge	0,40	0,23	45,09
F1044	circulaire	auge avec surcreusement	0,32	0,28	45,04
F1045	ovoïde	cuvette avec surcreusement	0,98 x 0,44	0,10	45,22

tab. 88 : Principales caractéristiques des fosses sépulcrales.

On distingue un ou deux comblements en fonction des tombes. Soit un unique comblement charbonneux (F1037), soit le même, associé à un comblement « stérile ». Dans ce cas, la couche charbonneuse se trouve autour du vase ossuaire (F1030, F1044, F1045) et pourrait parfois permettre d'identifier la présence d'un contenant de type coffre en bois, accueillant le vase et les résidus de la crémation (F1031, F1033, F1035).

Ces derniers contiennent principalement des tessons de céramique, le plus souvent brûlés, parfois des fragments de verre mais non brûlés, de nombreux clous *a priori* intacts, et pas ou peu d'esquilles osseuses. L'aspect charbonneux invite à considérer ces restes comme ceux du bûcher mais de toute évidence, d'autres gestes sont à observer, et l'absence d'os pose également question. Cette configuration a notamment été observée sur le site du Gardou à La Guyonnière (Vendée ; Hervé-Monteil 2011, p. 250). L'auteur évoque la possibilité d'un ramassage sur le bûcher excluant les restes osseux, ces derniers étant plutôt concentrés dans la partie supérieure de la fosse ayant accueilli le bûcher ; le ramassage des résidus de crémation aurait alors ciblé plutôt la zone inférieure. L'autre hypothèse consiste à envisager que ces résidus charbonneux ne proviennent pas du bûcher mais sont liés à des foyers réalisés dans le cadre des funérailles : repas funéraire ? sacrifice de vaisselle ? Ces deux hypothèses sont en effet envisageables sans pouvoir en privilégier une au détriment de l'autre. À Saint-Hilaire-de-Loulay, d'autres éléments pouvant alimenter cette réflexion peuvent également être pris en considération.

#### > 4.2.4.2.2. Des éléments en bois ?

La plupart des tombes ont livré un nombre important de clous, principalement des clous décoratifs et de menuiserie (tab. 89). Pour ces derniers, il s'agit de clous de petites dimensions, adaptés à l'assemblage de meubles.

L'étude menée par A. Ducreux a permis de constater l'absence de la patine caractéristique du fer chauffé (cf. 3.1.4. Étude *Instrumentum*). Cela indiquerait donc que ces clous ne sont pas passés sur le bûcher, ce qui est assez étonnant vu les quantités retrouvées et le contexte funéraire. On retiendra tout de même l'éventualité que la patine a disparu *a posteriori*. La nature du substrat pourrait en effet avoir favorisé une corrosion et une destruction ou un recouvrement de cette patine. Il est donc difficile de trancher sur ce seul argument.

Fait	Nature	Dépôt des os	Élément en bois	Clous décoratifs (NMI)	Clous menuiserie (NMI)	Autre fer
F1029	fosse charbonneuse		clous	24	29	x
F1030	tombe	en urne	clous ; bois perminéralisé : élément indéterminé	20	27	x
F1031	tombe	en urne	séparation des comblements ; clous ; bois perminéralisé : coffre	50	14	x
F1032	fosse charbonneuse	terre-libre ?	clous	29	19	x
F1033	tombe	en urne	séparation des comblements ; clous ; bois perminéralisé : coffre	31	34	x
F1035	tombe	en urne	séparation des comblements ; clous ; bois perminéralisé : coffre	60	113	x
F1037	tombe	en urne	clous ; bois perminéralisé : coffre	52	34	
F1041	fosse charbonneuse	indét.		3	3	x
F1044	tombe	en urne	clous ; bois perminéralisé : coffre	13	14	x
F1045	tombe	en urne	clous ; bois perminéralisé : élément indéterminé	57	36	x
F1065	fosse charbonneuse		séparation des comblements ; clous ; bois perminéralisé : élément indéterminé	10	5	x
F1066	fosse charbonneuse	terre-libre ?	clous ; ferrures ; bois perminéralisé : élément indéterminé	93	53	xx
F1067	fosse charbonneuse	terre-libre ?	clous ; bois perminéralisé : élément indéterminé	20	15	x
F1073	fosse charbonneuse		clous		1	

tab. 89 : Indices permettant d'identifier la présence d'éléments en bois.

Un autre indice irait néanmoins dans le sens de dépôts secondaires : il s'agit de la présence de bois perminéralisé, associé aux clous et observé dans plusieurs tombes. Il s'agit d'un phénomène de fossilisation du bois au contact du métal qui ne peut se produire que si l'objet en bois a été brûlé, à moins qu'il n'ait été que partiellement brûlé.

Les données issues de la fouille permettent dans certains cas de restituer la présence d'un coffre qui a pu accueillir le vase ossuaire et parfois une partie des résidus charbonneux issus de la crémation. Mais dans d'autres cas, la configuration de la tombe ne permet pas ce type de restitution. Les creusements sont généralement de forme circulaire et assez étroits, ce qui nécessiterait l'utilisation d'un coffre en bois adapté à ces exigences, ce qui semble peu probable.

La mauvaise conservation des structures ainsi que la difficulté à bien cerner les limites des fosses nous privent de certaines informations et ne permettent pas toujours de s'assurer de la présence ou non d'un coffre ou de tout autre objet ou aménagement en bois.

Les tombes ont été fouillées minutieusement et la position des clous a été relevée précisément sans que cela ne permette malheureusement d'observer une quelconque organisation. Ils se retrouvent généralement éparpillés dans le comblement des tombes.

Les clous de menuiserie impliquent clairement la confection d'objets en bois, notamment des petits coffres, tandis que les clous décoratifs impliquent quant à eux que ces coffres étaient décorés de tissus ou de cuir maintenus grâce à ces « punaises ». La fouille de sites funéraires, proches de Saint-Hilaire-de-Loulay, a déjà mis en évidence l'utilisation de ce type de contenant en bois (Hervé-Monteil 2011, p. 248). On peut aussi envisager l'utilisation de petits aménagements en bois (étagères, présentoirs...).

La quantité importante de ces clous (jusqu'à 200 dans une même tombe) pose cependant question et il nous semble difficile d'imaginer qu'ils ne proviennent pas du bûcher mais d'objets (combien ? lesquels ?) déposés intacts dans la tombe, dont les dimensions sont parfois assez restreintes. Des analyses sur ces clous nous semblent nécessaires afin de confirmer qu'ils ne sont effectivement pas passés sur le bûcher<sup>6</sup>.

6. Elles ne pourront être menées dans le cadre de ce rapport mais nous espérons pouvoir le faire en vue d'une publication.

La présence de clous, en grand nombre, a également été observée dans la nécropole du Gardou à La Guyonnière. Il s'agit de clous de menuiserie et de clous bombés identifiés comme des clous de chaussures. Ils se caractérisent par une forte corrosion qui n'a pas permis de définir s'ils étaient brûlés ou non, mais de toute évidence, les auteurs considèrent qu'ils proviennent du bûcher : « *Ces clous peuvent donc avoir servi à la confection du bûcher, d'un cercueil, être liés aux chaussures ou encore être décoratifs* » (Hervé-Monteil 2011, p. 227).

#### > 4.2.4.2.3. *Les vases ossuaires*

Tous les vases ossuaires mis au jour sont en céramique. Il s'agit de formes hautes, des pots biconiques ou à panse ovoïde, en commune sombre ou non tournée. Comme c'est souvent le cas, ces pots proviennent du vaisselier domestique et portent les traces d'une utilisation antérieure (cf. 3.1.3. Étude du mobilier céramique antique).

Lors de la fouille, ils ont été prélevés en bloc et fouillés en laboratoire, lorsque leur état de conservation le permettait. Cela a permis plusieurs observations. En premier lieu, le dépôt osseux est systématiquement restreint au fond du vase, ce dernier n'est jamais rempli et rarement à moitié. Le dépôt osseux ne représente qu'une infime partie du squelette et le pot n'est donc pas choisi pour sa capacité de contenance.

Il convient également d'évoquer la présence récurrente de restes organiques ligneux, à l'intérieur des vases ossuaires (F1030, F1033, F1037, F1044, F1045). Dans certains cas, ils correspondent à des restes de bois perminéralisés, et sont associés à des éléments en fer, tout cela provenant du comblement de la tombe. Dans un cas, l'hypothèse de l'utilisation d'un couvercle en bois a été avancée mais sans grande certitude (F1033).

Dans le vase ossuaire de la tombe F1030, une petite zone circulaire sans os est visible sur toute la hauteur de l'amas osseux ; elle pourrait marquer l'emplacement d'un objet en matière périssable (cf. fig. 53).

Au niveau de la répartition des os dans les vases en fonction des secteurs anatomiques, aucune organisation particulière n'a été observée. La faible quantité d'os déposée ne favorise pas vraiment une lecture verticale de ces dépôts. On constate toutefois que toutes les régions anatomiques sont représentées, avec parfois l'une ou l'autre qui est prédominante (cf. 3.1.1. Étude des os humains brûlés).

#### > 4.2.4.2.4. *Le mobilier*

La majorité du mobilier mis au jour dans les tombes est représentée par les clous en fer. Il s'agit en premier lieu de clous de décoration et de menuiserie (cf. *supra*), mais on comptabilise également quelques clous de chaussures, dans trois tombes (F1031, F1035, F1045). Leur nombre est probablement plus important que ce qui a pu être comptabilisé car une grande quantité de clous de petite taille n'a pas pu être discriminée du fait de leur mauvais état de conservation, entre clous décoratifs et clous de chaussures (tab. 90). Comme pour les autres clous, ces derniers ne présentent pas de traces évidentes de chauffe, indiquant leur passage sur le bûcher, bien que cela semble probable.

Les complements des tombes ont également livré de nombreux tessons de céramique, dont la plupart présente les stigmates de leur passage sur le bûcher et certains des mutilations, principalement au niveau des fonds. Les récipients identifiés se rapportent quasiment tous au service ou à la consommation des liquides, exceptés deux pots (cf. 3.1.3. Étude du mobilier céramique antique).

Dans les tombes, la parure est représentée uniquement par deux perles en fritte indiquant la présence d'un collier ou de boucles d'oreilles (F1030).

Enfin, trois sépultures ont livré des fragments de récipients en verre ; pour l'une d'elles, aucune identification n'a été possible, tandis que pour les deux autres, on note la présence d'au moins deux coupes, deux flacons (ou cruches ou bouteilles) et un pot. La plupart de ces éléments ne semblent pas être passés sur le bûcher.

N° de fait	Clous de chaussure (NMI)	Parure	Récipients en verre	Récipients en céramique
F1030	/	2 perles en fritte	coupe, flacon (ou cruche), pot	coupelle, coupe sigillée
F1031	1	/	indét.	indét.
F1033	/	/	/	indét.
F1035	17	/	/	gobelet, pot, cruches
F1037	/	/	/	cruche, pot, coupes
F1044	/	/	/	/
F1045	10	/	coupe, cruche (ou bouteille)	calice, coupe, cruche

tab. 90 : Mobilier mis au jour dans les tombes à crémation.

#### > 4.2.4.2.5. La population

L'indigence des dépôts osseux, qu'ils soient complets ou non, et la forte fragmentation des os, n'ont pas permis d'obtenir des résultats précis au niveau des classes d'âge et encore moins en ce qui concerne le sexe. On notera donc la présence d'un seul individu immature dont l'âge au décès est compris entre 4 et 9 ans (F1037), et de six sujets de taille adulte. La tombe de l'immature ne se distingue pas des autres, ni par le mode de dépôt ni par le mobilier qu'elle a livré.

#### » 4.2.4.3. Les fosses charbonneuses

Sept fosses charbonneuses ont été distinguées au sein des tombes en vase ossuaire. Certaines de leurs caractéristiques évoqueraient davantage des fosses de rejet de crémation plutôt que de véritables sépultures.

#### > 4.2.5.3.1. Les fosses

Les fosses présentent des plans de forme ovoïde ou circulaire, de dimensions assez similaires entre elles et légèrement plus petites que celles des tombes en vase ossuaire (tab. 91).

Elles présentent principalement des profils en cuvette et des profondeurs faibles du fait d'un arasement important, entre 0,11 m et 0,20 m. Les fonds de fosse se situent tous à peu près au même niveau (en moyenne : 45,19 m NGF), la plus basse étant celle isolée dans la partie occidentale de l'espace funéraire (44,96 m NGF). La moyenne est très proche de celle des tombes en vase ossuaire.

N° de fait	Plan fosse	Profil fosse	Dimensions en m	Profondeur en m	Z inf. m NGF
F1029	ovoïde	cuvette	0,60 x 0,40	0,17	44,96
F1032	ovoïde	cuvette	0,48 x 0,37	0,12	45,17
F1041	circulaire	cuvette	0,36	0,13	45,24
F1065	ovoïde	cuvette	0,46 x 0,41	0,19	45,26
F1066	ovoïde	cuvette	0,67 x 0,52	0,11	45,35
F1067	ovoïde	U	0,68 x 0,45	0,14	45,17
F1073	ovoïde	cuvette	0,45 x 0,40	0,20	45,19

tab. 91 : Principales caractéristiques des fosses charbonneuses.

Les comblements sont similaires d'une fosse à l'autre : un limon sableux brun, charbonneux, livrant du mobilier brûlé ou non brûlé, en plus ou moins grande quantité. Ce type de comblement se retrouve également dans la plupart des tombes en vase ossuaire. Parfois un second comblement a été observé, mais il s'agit plus certainement d'une interface marquant la limite entre l'encaissant et le comblement charbonneux (F1029, F1041, F1065, F1067).

La fosse F1066 se distingue des autres avec un comblement inférieur charbonneux ayant, entre autres, livré de nombreux éléments en fer, et un comblement supérieur moins charbonneux mais faiblement conservé (6 cm).

Comme au sein des comblements charbonneux observés dans les tombes, ceux des fosses charbonneuses ont livré des tessons de céramique, des fragments de verre, de nombreux clous, et pas ou peu d'esquilles osseuses. Ce type de comblement fait évidemment penser aux résidus du bûcher.

#### > 4.2.4.3.2. *Le mobilier*

Le type de mobilier retrouvé dans ces fosses est identique à celui mis au jour dans les tombes (**tab. 92**). Des clous (décoratifs et de menuiserie) ont notamment été mis au jour, mais seulement trois fosses ont livré des restes de bois perminéralisé susceptibles de correspondre à la présence d'un objet en bois tel que cela a été observé dans les tombes (F1065, F1066, F1067). La fosse F1066 en particulier a livré en plus des clous, des ferrures, des gouttières et des fragments de plaque en fer.

Quatre fosses ont également livré des clous de chaussures ; si dans deux d'entre elles l'effectif reste faible, pour les deux autres, on compte une quarantaine de clous.

La céramique est présente sous la forme de tessons dont la plupart sont brûlés. On retrouve des récipients issus du service à boire : gobelets et cruches.

La parure est représentée par une unique perle en fritte dans la fosse F1041.

Les récipients en verre sont présents sous la forme de fragments non brûlés. La fosse F1066 en particulier a livré un lot important. Les récipients identifiés sont des flacons, des balsamiques, des coupes et un gobelet.

N° de fait	Clous de chaussure (NMI)	Parure	Récipients en verre	Récipients en céramique
F1029	/	/	indét.	/
F1032	46	/	/	fond de cruche
F1041	/	une perle en fritte	flacon	indét.
F1065	5	/	/	indét.
F1066	40	/	balsamiques, coupes, flacons, gobelet	gobelet
F1067	/	/	/	gobelet, cruche
F1073	10	/	indét.	/

**tab. 92** : Mobilier mis au jour dans les fosses charbonneuses.

#### > 4.2.4.3.3. *Les os humains*

La quantité d'os humains mise au jour dans ces fosses est très faible voire inexistante pour trois d'entre elles (**tab. 93**). La fragmentation est très importante, et dans aucun cas, il n'a été possible de distinguer s'il s'agissait d'os matures ou immatures. Les données ostéologiques sont donc quasiment nulles, mais cela constitue néanmoins une information qui a contribué à la détermination de la nature de ces fosses. En effet, même si cela ne constitue pas à lui seul un argument suffisant, la faiblesse des dépôts osseux remet en cause la nature sépulcrale de ces structures.

N° de fait	Individu	Poids en g	Dépôt osseux
tombes			
F1030	adulte	140	en urne
F1031	adulte	40	en urne
F1033	adulte	46	en urne
F1035	adulte	200	en urne
F1037	imature	143	en urne
F1044	adulte	48	en urne
F1045	adulte	165	en urne
fosses charbonneuses			
F1029	absence d'os		
F1032	indét.	10	terre-libre ?
F1041	indét.	0,2	indét.
F1065	absence d'os		
F1066	indét.	8,8	terre-libre ?
F1067	indét.	20	terre-libre ?
F1073	absence d'os		

tab. 93 : Comparaison de la masse d'os brûlés mis au jour dans les tombes et les fosses charbonneuses.

#### » 4.2.4.4. Conclusion

Les différences majeures reconnues entre les deux types de structures funéraires mises au jour, à savoir les tombes en vase ossuaire et les fosses charbonneuses, sont d'une part leur localisation spatiale, la présence ou l'absence d'un contenant pour le dépôt osseux et la quantité même d'ossements recueillis. Les similitudes tiennent quant à elles dans la chronologie, la nature charbonneuse du comblement et le type de mobilier.

La mauvaise conservation des structures nous prive d'une partie des vestiges, et l'interprétation que l'on en fait devient donc sujette à caution. Néanmoins, quelques points méritent d'être soulignés.

Concernant les comblements charbonneux, il semble assez évident que ces résidus proviennent des bûchers funéraires. La présence de tessons brûlés corrobore cette hypothèse, mais la présence d'objets non brûlés implique également une autre phase des cérémonies funéraires qui peut être liée au banquet par exemple, ou à des gestes funéraires tels que la libation ou le déversement de parfum. Certains récipients, notamment en verre, ont pu être utilisés par les vivants, pendant la cérémonie, puis être brisés et en partie jetés dans la sépulture ou dans les résidus du bûcher. En ce qui concerne les clous, même si ceux-ci ne présentent pas de patine caractéristique, la gangue de corrosion dont ils sont recouverts, pour la plupart, pourrait cacher ces stigmates. Faute de preuve formelle, nous ne retiendrons pas cet élément comme déterminant dans l'identification de ces résidus de crémation.

La nature sépulcrale des fosses contenant les vases ossuaires ne fait aucun doute. En revanche, en ce qui concerne les fosses charbonneuses la question reste ouverte. Il peut s'agir de sépultures où le dépôt osseux est mêlé aux résidus charbonneux de la crémation, le tout étant déversé tel quel dans une petite fosse, sans contenant (dépôt en terre libre). Ce type de sépultures est connu par ailleurs mais peut être confondu avec ce que l'on nomme parfois les fosses à cendres, qui servent à récupérer les résidus du bûcher d'une unique crémation. Dans certaines nécropoles, il est parfois possible d'associer une tombe à une fosse à cendres : elles résultent toutes les deux de la même crémation mais n'ont pas le même rôle. Dans d'autres nécropoles, il est parfois possible d'observer une sectorisation de ces structures, les fosses à cendres étant par exemple reléguées en périphérie de l'espace funéraire (Ancel 2012, pp. 217-222).

À Saint-Hilaire, il serait tentant de considérer ces fosses comme des fosses de rejet de crémation. Cela expliquerait la faible quantité d'os, la présence d'un mobilier identique à celui trouvé dans les tombes, et leur regroupement spatial. Toutefois, la présence de mobilier non brûlé ne coïncide pas avec cette interprétation. Nous ne pouvons donc trancher avec certitude pour l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Ce petit ensemble funéraire du Haut Empire vient s'ajouter aux quelques exemples connus dans le secteur, avec lesquels on a pu noter certaines similitudes (Hervé-Monteil 2011 ; Cabot, Vialet 2015 ; Mayer 2017 ; Bellanger *et al.* 2016).

### 4.3. L'occupation moderne/contemporaine (phase 6)

Cette phase est essentiellement représentée par des drains et un fossé parcellaire (**fig. 201**), tous situés du côté ouest de la zone occidentale de l'emprise. Ces éléments ont révélé peu de choses, sinon que le fossé F3105 est une limite parcellaire apparaissant sur les différents cadastres depuis 1818.

## 4.4. L'établissement rural gaulois et gallo-romain de « l'Allée du Bois »

### 4.4.1. L'implantation

Le site est implanté dans un paysage bocager, traversé par la rivière Maine du nord vers le sud, ne dépassant pas les 45 m NGF. Comprenant de nombreuses zones humides, le terrain a servi de prairies à vocation pastorale durant ces dernières décennies. De plus, il faut noter que le site est installé à un peu moins de 2 km, à l'est, de la voie Saintes – Nantes. Cette dernière existait probablement déjà à la période gauloise et pourrait être un facteur essentiel pour l'implantation du site. Pour le site des « Landes de Roussais » (Saint-Hilaire-de-Loulay), P. Vialet a essayé d'établir une morphologie générale du territoire, dans laquelle le site de « l'Allée du Bois » s'intègre parfaitement et semble faire partie, en tout cas à la période gauloise, d'un réseau dense et hiérarchisé du territoire (Vialet 2017, pp. 175-182, fig. 161-162). M. Le Saint Allain s'appuie sur ces données pour le site de « la Limouzinière » et suppose que Boufféré pourrait en être l'épicentre (Le Saint Allain 2018, p. 289).

Le site se développe au-delà de l'emprise. Il semble se poursuivre au nord, au sud et surtout à l'ouest, où une partie du plan des enclos se trouve.

### 4.4.2. Les activités artisanales du site

Le mobilier recueilli est peu nombreux et ne permet pas d'en évoquer les pratiques artisanales du site. Cependant, quelques conjectures peuvent être émises pour les phases 2 à 6 (La Tène finale jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère).

La fonction agricole du site de « l'Allée du Bois » apparaît uniquement au travers des ensembles de structures interprétées comme des greniers. En effet, aucun outils (métallique ou meule) n'a été retrouvé, et l'étude carpologique ne permet pas de préciser cette activité. L'étude carpologique n'a permis de mettre en évidence que quelques graines de plantes domestiques, telles que des céréales et

une légumineuse (Cf 3.2.1. La carpologie). Ces informations permettent d'établir que l'orge, l'avoine et le blé étaient présents dans le paysage mais n'atteste pas de leur exploitation. La présence d'un parcellaire évolutif en fonction des phases pourrait être un indicateur pour une fonction agricole. En effet, l'absence de structures et surtout de bâtiments au sein de ces espaces pourrait laisser entrevoir une organisation du terrain en différentes parcelles à vocation spécifique (Le Goff 2009, pp. 97-99). Si les terrains sont exploités pendant ces périodes, on ignore la superficie des parcelles exploitées et donc leurs rendements.

La palissade, l'épandage F1013 et le petit enclos ENS2001 (phase 3) pourraient laisser transparaître une activité d'élevage, mais aucun élément ne permet de confirmer cette hypothèse (pas d'analyse de phosphore de faite, ni aucun ossement animal).

On note la présence d'un couteau dans le comblement du fossé F3052 (enclos ENS3009) et une scorie dans F3042 (enclos ENS3008). Cependant, on ne peut pas déterminer d'activité à partir de ces seuls éléments.

Le mobilier céramique ne laisse entrevoir que des activités domestiques. Aucun foyer ou four n'a été mis en évidence sur l'emprise. Cependant, la présence de traces d'utilisation culinaire sur certaines céramiques (dépôts de suie, encroûtements alimentaires carbonés, parois noircies voire brûlées) permet d'envisager de telles structures à proximité. Aucune autre activité n'a pu être mise en évidence (filage, tissage, activité métallurgique...).

On notera aussi la présence de plusieurs puits près de la bordure ouest de la zone occidentale de l'emprise. Leur implantation semble répondre à chaque enclos, qui en disposent chacun d'une à deux unités. Ils sont généralement situés dans l'espace interne de ces derniers, le long des fossés. Ces implantations sont motivées par un accès à l'eau peu contraignant pour l'habitat. Le puits F2022 semble correspondre à un autre besoin, peut-être plus particulier, comme pour une activité artisanale. En effet, il est le seul à être aussi éloigné des enclos résidentiels et à posséder un aménagement spécifique.

Le défaut d'objets métalliques, de restes fauniques ou carpologiques n'est pas forcément lié à l'absence des activités liées à ces éléments mais plus probablement au fort degré d'arasement du site ainsi qu'à l'acidité du terrain.

### 4.4.3. La nature du site et son statut

La nature du site est difficile à appréhender, d'autant plus qu'il se développe en grande partie en dehors de l'emprise et que peu d'aménagements ni aucune structure spécifique n'ont pu être mis au jour. Cependant, les structures ainsi que le mobilier recueilli permettent d'apporter quelques éléments de réponse, même si les différentes phases du site n'ont pas livré les mêmes informations.

La première phase est peu documentée (âge du Bronze final). Les enclos indiquent tout de même une fréquentation à cette période, notamment pour le funéraire. Le mobilier céramique recueilli dans ces derniers provient de la sphère domestique. On peut donc supposer qu'un habitat se situait à proximité de cette zone. Le bâtiment ENS3013 pourrait être un indice sur sa localisation. On pourrait ainsi entrevoir, dès cette période, une segmentation des espaces avec, à l'ouest, une zone liée aux activités agropastorales voire domestiques, et à l'est, une zone réservée au funéraire.

Il faut attendre la fin de La Tène finale (phase 2) pour retrouver une occupation du secteur. Elle est localisée essentiellement dans la zone occidentale de l'emprise. Le secteur funéraire semble abandonné à cette époque. Les structures rattachées à cette phase laissent transparaître l'installation d'une exploitation de petite envergure (d'après ce qui a été vu en fouille). Le mobilier, exclusivement céra-

mique, indique une occupation domestique. En effet, seules de la vaisselle de consommation ainsi que quelques amphores italiques ont pu être mises au jour. L'ensemble de ces éléments permet difficilement de déterminer la nature exacte et le statut de l'occupation à cette période, si ce n'est présager de la modestie de l'établissement (pauvreté du nombre d'amphores et nombre de restes restreint).

La période antique comporte plus d'éléments pour répondre à cette question. Toutes les phases correspondant à cette période semblent avoir eu la même fonction. On notera une distinction entre la phase 3 et le reste des phases, du fait de l'absence de zone funéraire.

La reprise de l'enclos de la phase laténienne permet de supposer que le site reste à vocation agricole. Il s'agit donc probablement là aussi d'un habitat modeste associé à des parcelles agricoles. Ce constat semble pouvoir s'appliquer à l'ensemble des phases antiques. Les enclos ENS3009 et ENS3008 sont interprétés comme des habitats par le mobilier recueilli dans leurs fossés. Malheureusement, aucune autre indication ne peut être apportée. En effet, les bâtiments identifiés ne sont pas répartis selon une organisation précise, et l'établissement des différents parcellaires montre des partitions du terrain devant probablement correspondre à différents secteurs d'activité, dont aucune trace n'a été retrouvée. La présence de terre cuite architecturale (*tegulae*) dans certaines structures pourrait laisser supposer la présence de bâtiments dotés d'une couverture de tuiles au sein de ces enclos, situés en dehors de l'emprise. L'ensemble céramique est essentiellement composé d'éléments domestiques ordinaires provenant d'ateliers locaux voire régionaux (vaisselle de service, vases culinaires, récipients de stockage et de transport de denrées). Le corpus des amphores et de la sigillée indique quelques importations, qui semblent toutefois restreintes. L'importation du vin se fait à partir du nord de la Péninsule ibérique, et la sigillée importée provient du centre ou du sud de la Gaule. Le site est donc essentiellement tourné vers un approvisionnement régional et/ou local. Ces éléments laissent à penser que le statut des occupants des lieux était modeste. Le mobilier métallique retrouvé sur le site est très pauvre et n'apporte pas d'information sur la fonction de l'occupation.

À partir de la phase 4, l'apparition d'une zone funéraire associée à la zone résidentielle est visible. Cette dernière est localisée au même endroit que le site funéraire de l'âge du Bronze et est séparée de l'habitat par le fossé parcellaire F1007. Une séparation entre les deux secteurs est donc établie. Le lien entre eux peut être constaté par la présence de céramiques mutilées, identiques à celles des incinérations, dans le comblement des fossés des enclos. Le mobilier provenant des structures funéraires est également pauvre. L'assemblage céramique est le plus courant mais il ne diffère pas du mobilier retrouvé dans la zone d'habitat. Il s'agit surtout de vaisselle domestique réutilisée. Bien que ces éléments présentent des marques de pratiques en usage dans les tombes à crémations du nord du territoire picton (dépôts composites, réutilisation de vases domestiques, sélection des ossuaires à partir de leur morphologie, sélection des vases d'accompagnement en fonction de leur fonction, traces de rituels), ils ne plaident pas en faveur d'un statut élevé pour le site. Les autres mobiliers présents dans les sépultures plaident en faveur du même constat (peu de récipients en verre, d'éléments de parure ou ostentatoire).

Le mauvais état de conservation des vestiges ne permet pas de définir précisément le statut socio-économique de l'exploitation. L'absence de monnaie, la rareté des éléments de parure ainsi que des amphores ou de céramiques importées ne plaident pas en faveur d'un statut élevé, tout comme le manque d'information concernant l'étendue de l'établissement. L'absence de faune est aussi dommageable car elle est souvent un révélateur du niveau social des occupants. Le mobilier recueilli indiquerait plutôt une capacité économique faible. En revanche, les fréquentes réfections des lieux laisseraient présager que le(s) propriétaire(s) possédai(en)t des ressources économiques ou des liens politiques suffisamment importants afin d'effectuer ces travaux. D'après le mobilier, on peut donc supposer que

les occupations protohistoriques et antiques étaient modestes, de type ferme familiale. Cependant, les différents aménagements du site laissent entendre une certaine aisance. Ces différences peuvent s'expliquer par le fait qu'une infime partie du site a pu être mise au jour, et donc ces propos doivent être sujets à précaution.

#### 4.4.4. Remplacement du site dans le contexte régional

Peu de sites sont recensés autour de « l'Allée du Bois », et le manque d'informations recueilli par la fouille ne permet pas d'établir de réelles comparaisons avec les sites environnants (fig. 202).

En ce qui concerne La Tène finale, les sites les plus proches géographiquement de « l'Allée du Bois » sont les « Landes de Roussais » à Saint-Hilaire-de-Loulay (Violet 2017a), « La Limouzinière » à Boufféré (Le Saint Allain *et al.* 2018), « Les Blés d'Or 1 » et « Le Bourg » à La Guyonnière (Hervé-Monteil 2016 ; Provost, Hiernard *et al.* 1996), « Le Mortier Roux 1 » à Saint-Hilaire-de-Clisson ou encore « Les Portes de la Bernardière » à la Bernardière (Briand 2018).

Les sites antiques aux alentours sont le plus souvent associés à des éléments de voie, notamment celle de Saintes – Nantes. Rares sont les sites d'occupation qui ont fait l'objet d'une fouille. Le site des « Blés d'Or 2 » à La Guyonnière (Hervé-Monteil 2016), tout comme celui de « La Petite Salle » à Vieilleville (Devals 1990) en font partie. Le diagnostic effectué sur le site du « Pâtis » à Vieilleville a permis de présager d'une occupation antique, précédée par une de La Tène finale (Pirault 2019).

À l'issue de la fouille, le site de « l'Allée du Bois » peut être perçu comme un établissement rural, dont l'étendue reste inconnue. La comparaison avec d'autres sites de La Tène finale, ne permet pas d'aller plus loin dans cette remarque. Il semble moins vaste que celui de « La Cossonnière » aux Herbiers (Levillayer 2015), des « Ténaudières » à Aigrefeuille-sur-Maine (Loire-Atlantique ; Toron, Gourmelon 2016) ou encore de « La Pâquerie » à Aubigny (Pétorin 2016).

Le site, du fait de son aspect général, se rapproche des sites des « Landes de Roussais » sur la même commune que le nôtre (Violet 2017a), « des Rogelins » à Chacé (Maine-et-Loire, Nillesse 2013) mais aussi, dans une certaine mesure, au site de « La Limouzinière » à Boufféré (Le Saint Allain *et al.* 2018), notamment par ses différentes restructurations de parcellaire, bien que ces dernières soient attribuables à La Tène finale pour ce dernier.

De nombreux établissements ruraux vendéens se voient abandonnés à la fin de la période laténienne et peu après la conquête romaine (Malrain, Blancquaert, Lorho 2013, p. 215). Ce phénomène semble nuancé pour la Vendée, en effet un certain nombre de sites fouillés dans le département montrent une continuation de l'occupation entre la période gauloise et l'Antiquité (Malrain, Blancquaert, Lorho 2013, p. 217). Le site de « l'Allée du Bois » est un de ceux-là. De plus, la pérennité entre le mode de vie des Gaulois et celui des Gallo-Romains, notamment concernant les zones d'habitat, n'est pas un élément nouveau, de telles observations ont pu être faites sur le site « des Génâts » à Fontenay-le-Comte (Nillesse 1997), à la « ZAC de la Pouplinière » à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlantique ; Doyen 2011), à « La Pâquerie » à Aubigny (Pétorin 2016), à « la Chapellière » à Chaize-le-Vicomte (Guérin 2003) ou encore aux « Teuilles » à Benet (Nillesse 2000). Il semble que le site des « Blés d'Or 1 » à La Guyonnière (Hervé-Monteil 2016) soit également dans cette continuité. Les vestiges retrouvés lors du diagnostic de ce dernier semblent en tout cas tendre vers cette hypothèse. Les occupants semblent donc avoir des activités identiques à celles de la période précédente, l'appropriation gallo-romaine des lieux concernant pour ces exemples les zones d'habitat autant que les zones exploitées.

Le site semble prendre de l'importance à partir du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, comme le suggère l'évolution du parcellaire durant ce siècle. Ce constat a pu être observé ailleurs : les établissements ruraux sont repris au cours de leur fonctionnement, on retrouve par exemple le cas sur le site de la « ZAC de la Pouplinière » à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlantique ; Doyen 2011) ou encore sur le site « des Rogelins » à Chacé (Maine-et-Loire ; Nillesse 2013). Ce dernier présente d'ailleurs de nombreuses ressemblances avec notre site. Une série d'enclos est installée, chacun remplaçant l'ancien, quasiment aux mêmes périodes et avec des morphologies s'apparentant à celles de « l'Allée du Bois ». À « l'Allée du Bois », la forme de l'habitat est quelque peu modifiée mais perdue dans les mêmes limites. Il semblerait donc que le choix de modifier l'organisation générale ou même les techniques de construction n'ait pas été pris sur cet établissement. En effet, on remarque l'absence de bâtiment maçonné comme aux « Teuilles » à Benet (Nillesse 2000) ou aux « Grandes Versennes » à Sainte-Hermine (Nillesse 1993). Certains sites ne représentent pas cette modification de technique de construction, c'est le cas par exemple sur celui « des Génâts » à Fontenay-le-Comte (Nillesse 1997). Cependant, la vision restreinte du site ne permet pas de conclure que c'est bien le cas ici. Il faut cependant noter que ce phénomène s'accompagne généralement par la transformation de ces établissements ruraux en *villae*.

Beaucoup de sites ayant perduré, après leur occupation laténienne, sont abandonnés au cours du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Un grand nombre d'entre eux évoluent en *villae*. Ce phénomène est très présent en Picardie, puisque la moitié de ces enclos sont abandonnés dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère pour laisser place à une *villa*. Néanmoins, ce phénomène de disparition est à prendre avec précaution, car il semble qu'un certain nombre d'enclos ont perduré au-delà du I<sup>er</sup> siècle. C'est le cas, par exemple, du site de « Villejames » à Guérande (Loire-Atlantique), où l'occupation débute au I<sup>er</sup> siècle et perdure jusqu'au III<sup>e</sup> siècle (Devals 1997), et du site de « l'Allée du Bois », puisque l'occupation se poursuit jusqu'au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les synthèses réalisées sur ce sujet montrent que les fossés des enclos ont souvent fait l'objet de plusieurs curages ou que les enclos eux-mêmes ont été l'objet de restructurations au cours de l'occupation du site (Courbot 1998, p. 129). Le site de « l'Allée du Bois » s'inscrit parfaitement dans ce cadre.

Aucune trace d'occupation postérieure à cette chronologie, jusqu'à la période contemporaine, n'a été identifiée sur le site.

Pour finir, l'établissement de « l'Allée du Bois » est associé à une petite nécropole à la période antique. La zone funéraire est délimitée par les fossés F1007, F1068 et F1070.

La séparation entre le monde des vivants et celui des morts est communément observée, notamment dans les contextes urbains et périurbains. Cependant, on remarque qu'elle est ici matérialisée par l'installation d'une limite parcellaire, telle que le fossé F1007. Toutefois, la nécropole est contiguë aux limites de l'établissement et se situe à une centaine de mètres de l'habitat.

L'association d'une nécropole à un habitat n'est pas souvent identifiée sur les sites funéraires ruraux de la région (Violet 2017b, p. 263). C'est le cas pour les sites de ce type étudiés aux alentours de Saint-Hilaire-de-Loulay (« Le Gardou », La Guyonnière ; Hervé-Monteil 2011 et « L'Ogerie », La Bernadière ; Provost, Hiernard *et al.* 1996). D'autres comme les sites de « la Petite Némerie » à Vivion (Sarthe, Aubry 1999), de la « Haute-Forêt » à Carquefou (Loire-Atlantique ; Valais, Thébaud 2016) ou encore de « la Maissonnette de la Madeleine » à La Mothe-Achard (Violet 2017b).



## 5 - CONCLUSION

L'établissement rural de « l'Allée du Bois » semble être avant tout une petite unité agricole. Occupé dès l'âge du Bronze final, le site semble ne prendre son véritable statut d'établissement rural qu'à partir de La Tène finale. Les différents enclos identifiés révèlent que l'occupation du secteur est continue depuis la mise en place de l'enclos de La Tène finale jusqu'au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. On constate que les espaces occupés ont systématiquement fait l'objet d'une reprise à chaque phase.

L'occupation protohistorique est marquée par une première phase datée de l'âge du Bronze, s'apparentant à un enclos semi-circulaire à l'est et un bâtiment à l'ouest de l'emprise. Un second enclos de ce type, daté de la période protohistorique, a pu être mis au jour à 67 m à l'ouest du premier enclos. La faible conservation ainsi que la rareté du mobilier dans ces structures ne permettent pas d'aller loin dans leur interprétation. Néanmoins, ils s'inscrivent dans un corpus de sites régionaux et extra-régionaux bien documenté. Une extrapolation de la chronologie du second enclos peut être suggérée, puisque généralement ces types de vestige sont contemporains les uns des autres, et la vocation funéraire et/ou culturelle semble à privilégier. Cette fonctionnalité pourrait permettre de voir une continuation dans l'utilisation de cette partie du site, puisque des sépultures romaines (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle de notre ère) y sont également ensuite installées. Cependant, l'absence de vestige ou d'élément de mobilier renvoyant au Premier âge du Fer et au début du Second âge du Fer ne permet pas d'étayer cette hypothèse. Le bâtiment ainsi que les enclos permettent d'entrevoir une fréquentation voire une fondation du site dès l'âge du Bronze final, avec une possible séparation des espaces : à l'ouest, une zone liée aux activités agropastorales voire domestiques, et à l'est, une zone réservée au funéraire.

Il faut attendre La Tène finale pour qu'une autre occupation protohistorique ne soit remarquée sur le site. L'occupation de cette période est marquée par l'implantation d'une exploitation agricole. Elle est identifiée grâce à un enclos quadrangulaire de 40 m de long, dont seule la partie orientale a pu être perçue lors de la fouille. Peu de vestiges peuvent être associés à cette phase. Néanmoins, on notera la présence d'au moins un bâtiment à l'intérieur de ce dernier. La rareté des vestiges ainsi que la faible quantité et variété de mobilier témoignent plutôt d'un établissement de statut social modeste. Cette occupation peut être rapprochée du modèle ferme à caractère familial, comme il en existe beaucoup dans les campagnes de Gaule.

L'occupation romaine se caractérise par une reprise des marqueurs fonciers de l'enclos laténien puis par une succession de séquences de déplacement de ses limites fossoyées associées à une petite nécropole. Aucun de ces enclos n'a été perçu dans son intégralité, et les fossés de cette période induisent une nouvelle organisation et un développement plus étendu du site.

L'enclos de la période gauloise est donc repris et est comblé vers la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, plus probablement vers le début de ce siècle (phase 3). Il fonctionne probablement avec le bâtiment de la période précédente mais aussi avec deux puits, un autre petit bâtiment (ENS3012), auxquels s'ajoutent une clôture palissadée au sud-est dans un premier temps puis un petit enclos carré duquel jaillit vers le nord de nouvelles limites parcellaires. L'espace est de nouveau restructuré, au cours de cette phase, avec la mise en place d'un plus grand, défini par des fossés parcellaires.

Cette organisation est revue vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle (phase 4) au profit d'un nouvel enclos à la forme assez originale. Cet enclos est abandonné lors de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle. De plus, c'est lors de cette phase qu'apparaît la petite nécropole. Cette dernière prend place dans le même secteur que la zone funéraire protohistorique (phase 1), dans la zone orientale de l'emprise.

Le dernier remaniement de l'établissement rural est marqué par le creusement des fossés d'un nouvel enclos vers la fin du I<sup>er</sup> siècle qui sera abandonné vers le II<sup>e</sup> siècle de notre ère (phase 5). La nécropole est toujours active au cours de cette période. Le site est par la suite abandonné, seuls quelques indices contemporains ont pu être mis en évidence.

Les limites de l'établissement ne sont pas connues mais la fouille a permis de repérer la mise en place d'un parcellaire sur le territoire autour de l'habitat. Comme évoqué dans le paragraphe précédent, plusieurs remaniements sont effectués par l'installation d'enclos, de fossés et de palissades, au cours des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère. Ce développement du parcellaire montre une succession de découpage de l'espace autour de l'habitat, traduisant probablement des spécificités fonctionnelles liées à l'exploitation agricole dont on ne peut préciser la nature. L'enclos résidentiel, malgré toutes les reprises des tracés de ses fossés, conserve toutefois la même orientation, et seule celle de la trame parcellaire évolue d'une phase à l'autre.

Cette fouille a permis de compléter nos connaissances sur ce secteur géographique pour les périodes gauloises et romaines. Localisé à environ 3 km de l'agglomération secondaire antique de « la Limouzinière » à Boufféré et de l'oppidum de Saint-Georges-de-Montaigu, et à près de 2 km de la voie romaine « Saintes – Nantes », il s'intègre aussi au semis d'installations rurales exploitant ce territoire à l'instar du site « des Landes de Roussais » distant d'environ 4 km au nord (Violet 2017a).



## 6 - RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Générale

#### **Aillery 1895**

AILLERY E. – *Chroniques Paroissiales, évêché de Luçon*, Tome 2, cantons de Mareuil-sur-Lay et de Montaigu, Luçon 1895, 909 p.

#### **Aubry 1999**

AUBRY B. – *Vivoain (Sarthe), La Petite Nèmerie, Autoroute A28*, Rapport final d'opération archéologique, Afan, SRA Pays de la Loire, 1999, 2 vol.

#### **Baranger 2009**

BARANGERA. – *Les structures dites funéraires de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer en Poitou-Charentes*, Mémoire de Master II en Archéologie, Université de Poitiers, France.

#### **Blancquaert, Marion 2000**

BLANQUAERT G., MARION S. – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Paris, France : Éditions Rue d'Ulm : Presses de l'École normale supérieure, 2000, 528 p.

#### **Bonaventure 2014**

BONAVENTURE B. – *ZAC de Loiron, La Gravelle*, Rapport final d'opération, Archeodunum, SRA Pays de la Loire, 2014, 3 vol.

#### **Briand 2018**

BRIAND J. – *La Bernardière (Vendée), La Pierrère*, Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2018, 53 p.

#### **Broes et al. 2012**

BROES F., CLAVEL V., DE CLERCQ W., FECHNER K., ROUPPERT V., VANMOERKERKE J. – « A la recherche des espaces de stabulation, étude pluridisciplinaire d'habitats du Néolithique au Moyen Âge dans le nord de la France », *Archéopages*, n° 35, octobre 2012, p. 6-16.

#### **Courbot 1998**

COURBOT C. – « Un établissement agricole du Haut-Empire à Pluméliau (Morbihan) », in *Revue Archéologique de l'Ouest*, 15, 1998, p. 127-140.

**Courbot 2000**

COURBOT C. – « Évolution des établissements ruraux à la période de transition I<sup>er</sup> s. av.-I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. dans le quart nord-ouest de la France. », in : BLANCQUAERT G., MARION S. – *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Paris, France : Éditions Rue d'Ulm : Presses de l'Ecole normale supérieure, 2000, p. 463-473.

**Courbot 2004**

COURBOT C. – *Le passage du mode d'occupation du sol de la fin de l'Âge du Fer dans le nord de la Gaule*, Thèse de doctorat, 2004.

**Devals 1990**

DEVALS C. – *Vieilleville, Remouillé, (Loire-Atlantique), La Salle, Les Encloses, Autoroute A83 Nantes-Niot*, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Afan, SRA Pays de la Loire, 1990, 2 vol.

**Devals 1997**

DEVALS C. – « Guérande – Villejames », Bulletin scientifique régional des Pays de la Loire, Nantes : Service régional de l'Archéologie, 1997, p. 19-20.

**Doyen 2011**

DOYEN D. – *St-Michel-Chef-Chef, Loire Atlantique, Z.A.C. de la Pouplinière, Occupations littorales et ressources marines : Du sel gaulois au colorant pourpre gallo-romain*, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2011, 222 p.

**Doyen 2012**

DOYEN D. – *Rezé (Loire-Atlantique), ZAC de la Jaguère : Multiples occupations sur ce secteur de Rezé*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2012, 152 p.

**Ferrière 1988a**

FERDIERE A. – *Les campagnes en Gaule romaine (52 av. J.C.-486 ap. J.C.). Tome 2, Les techniques et les productions rurales en Gaule*. Paris, France : Éditions Errance, 1988, 301 p.

**Ferrière 1988b**

FERDIERE A. – *Les campagnes en Gaule romaine (52 av.J.-C.-486 ap. J.C.). Tome 1, Les hommes et l'environnement en Gaule rurale*. Paris, France : Éditions Errance, 1988, 284 p.

**Gomez de Soto et Lejars 2009**

GOMEZ DE SOTO J., LEJARS T. (coord.), BERTRAND I., BOULESTIN B., DUCONGE S., KEROUANTON I., ROBIN K. – « Les lieux de culte des Âges du Fer en Centre-Ouest », in : BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J., MAGUER P. (dir.) – *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, Fr), Mémoires XXXIV, Chauvigny, APC, 2009, p. 227-244.

**Gomez de Soto et Pautreau 2009**

GOMEZ DE SOTO J., PAUTREAU J.-P. (coord.), DUCONGE S., MARCHADIER E., MAGUER P., SOYER C. – « Nécropoles et pratiques funéraires du premier et du début du deuxième Âge du Fer en Centre-Ouest, Périgord et Limousin », in : BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J., MAGUER P. (dir.) – *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, Fr), Mémoires XXXIV, Chauvigny, APC, 2009, p. 209-225.

**Guérin 1992**

GUERIN F. – *Autoroute A83 Nantes-Niort, Sainte-Hermine « Saint-Linaire »*. Rapport de sauvetage programmé, Afan, SRA Pays de la Loire, SRA Poitou-Charentes, 1992, 2 vol.

**Guérin 2003**

GUERIN F. – *La Chaize-le-Vicomte, La Chapellière (Vendée) : rapport de fouilles : Autoroute A87 Mortagne-sur-Sèvre-La Roche-sur-Yon*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2003, 325 p.

**Gouraud 2007**

GOURAUD G. – La préhistoire dans les cantons d'Aigrefeuille, de Montaigu et de Rocheservière, *Le Marcheton*, n° 5, Janvier 2007, p. 5-10.

**Hamon 2001**

HAMON A.-L., avec la coll. de LE GOFF I. – *Ecommoy, ZAC des Trubardières (Sarthe)*. Rapport final d'opération, Afan, SRA Pays de la Loire, 2001, 60 p.

**Hamon et al. 2002**

HAMON A.-L., SIMON L. – *Briollay, Maine-et-Loire, Nécropole des Varennes*. Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2002, 41 p.

**Hervé-Monteil 2011**

HERVE-MONTEIL M.-L. – *La Guyonnière (Vendée), Le Gardou*, Rapport final d'opération archéologique, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2011, 296 p.

**Hervé-Monteil 2016**

HERVE-MONTEIL M.-L. – *La Guyonnière (Vendée), Les Blés d'Or : rapport de diagnostic : Des vestiges de La Tène finale et du Haut-Empire*, Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2016, 70 p.

**Jemin, Lemée 2018**

JEMIN R., LEMÉE M. – *Du second âge du Fer au Haut-Empire, les exploitations agricoles de la ZAC Bourgbarré Nord (Ille-et-Vilaine)*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Bretagne, 2018, 3 vol.

**Le Clézio 2012**

LE CLEZIO L. – *Rapport final d'opération de fouille, Commune d'Angles (Vendée), ZA Les Motettes – lot 1*, Rapport final d'opération, Eveha, SRA Pays de la Loire, 2012, 173 p.

**Lefils et al. 2015**

LEFILS M., HERSANT A., DALMONT M.-A., LEFEVRE E. – *Les Clouzeaux (Vendée), ZAC de la Landette*, Rapport final d'opération, Archeodunum, SRA Pays de la Loire, 2015, 473 p.

**Le Goff 2009**

LE GOFF E. – « Habitats, terroir et paysage rural : aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise. Ifs, ZAC « Object'Ifs Sud » (Calvados) », in : BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. et MAGUER P. (dir.) – *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*. Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Mémoires XXXV, Chauvigny (Vienne, Fr), Chauvigny, APC, 2009, p. 93-107.

**Le Maire 2015a**

LE MAIRE M. – « Les enclos circulaires dans les Pays de la Loire et dans le nord-ouest de la France », in BOULUD-GAZO S. (dir.) – *Le Campaniforme et l'âge du Bronze dans les Pays de la Loire. Rapport d'activité 2015*, SRA Pays de la Loire, 2015, p. 16-25.

**Le Maire 2015b**

LE MAIRE M. – « Les enclos circulaires dans le nord-ouest de la France. Regard croisé entre les monuments de Bretagne et des Pays de la Loire », in BLANCHET S. (dir.) – *Eléments pour une nouvelle approche de l'âge du Bronze en Bretagne, le cadre chronologique et les formes de l'habitat. Rapport d'activité 2015*, SRA Bretagne, 2015, p. 81-91.

**Le Saint Allain et al. 2017**

LE SAINT ALLAIN M., COLLARD C., MORTREAU M., NAULEAU J.-C. – *Allée du Bois, Saint-Hilaire-de-Loulay*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2017, 70 p.

**Le Saint Allain et al. 2018**

LE SAINT ALLAIN M., BELLIMI C., CONVERTINI F., DELOZE V., FORRE P., NAULEAU J.-C., NILESSE O., OLMER F., QUERRE G., TEXIER M. – *Boufféré, La Limouzinière, une portion d'agglomération secondaire de l'Âge du Fer*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2018, 302 p.

**Levillayer 2015**

LEVILLAYER A. – *Les Herbiers, La Cossonnière (85.109.0048), Huit siècles d'occupations des âges du Fer dans le Haut bocage vendéen*. Rapport final d'opération, Conseil Général de la Vendée – SRA Pays de la Loire, 2015, 2 vol.

**Maguer 2000**

MAGUER P. – *Cholet, « Les Natteries »*, rapport de sauvetage urgent, AFAN- SRA Pays de la Loire, 2000, 346 p.

**Maguer 2005**

MAGUER P. – *Beaucouzé (Maine-et-Loire), La Corbinière*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2005, 99 p.

**Maguer et al. 2009**

MAGUER P., LUSSON D., TROUBADY M. – « Fermes, hameaux et résidences aristocratiques entre Loire et Dordogne », in : *Actes XXXI<sup>e</sup> coll. AFEAF, Chauvigny, mai 2007*, vol. 1, Chauvigny, 2009, p. 432-459.

**Maguer et Robert 2013**

MAGUER P., ROBERT G. – « La maison gauloise dans l'Ouest et le Centre de la France », in : KRAUSZ S., COLIN A., GRUEL K., RALSTON I. et DECHEZLEPRETRE T. (dir.) – *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Bordeaux, Ausonius, 2013, p. 247-258.

**Malrain et al. 2002**

MALRAIN F., MATTERNE V., MENIEL P. – *Les paysans gaulois*, Paris, France : éd. Errance, 2002, 236 p.

**Malrain et Blancquaert 2007**

MALRAIN F., BLANCQUAERT G., avec la coll. de LORHO T. – « Un enclos = une ferme ? », in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. et MAGUER P. (dir.) – *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*. Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 2007. *Mémoires de l'APC*, XXXIV, p. 25-43.

**Malrain, Blancquaert, Lorho 2013**

MALRAIN F., BLANCQUAERT G., LORHO T. – *L'habitat rural du second âge du Fer : Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Inrap, CNRS Éditions, Recherches archéologiques 7, 2013, 264 p.

**Mataro i Pladelasala 1988**

MATARO I PLADELASALA M. – *Civaux Valdivienne I. Les nécropoles protohistoriques et les structures néolithiques : Cubord – Contribution à l'étude des enclos en Centre-Ouest*, Chauvigny, Direction des Antiquités de Poitou-Charentes – SRAAHPC, 1988, 91 p. (Mémoires III).

**Ménager en cours**

MENAGER J. – *Le Loroux-Bottereau « ZAC du Plessis », tranche 1* », rapport final d'opération, Archeodunum, SRA Pays de la Loire.

**Menez 2008**

MENEZ Y. – *Le camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du Second âge du Fer en France septentrionale*. Thèse de doctorat, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2008, 2 vol.

**Miejac 2009**

MIEJAC E. – *Rémouillé, Zone d'activité de la Maine (Loire-Atlantique)*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2009, 57 p.

**Nadeau et Le Clézio 2016**

NADEAU A., LE CLEZIO L. – « Enclos funéraires, établissement rural et parcellaire protohistoriques du site des Motettes à Angles (Vendée) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 33, 2016, p. 109-138.  
URL : <http://journals.openedition.org/rao/3342> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rao.3342>

**Nauleau 2009**

NAULEAU J.-F. – *Vue, « La Croix-Marteau »*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2009, 38 p.

**Nillesse 1997**

NILLESSE O. – *L'établissement rural des Génâts, Fontenay-le-Comte (Vendée)*, rapport de sauvetage urgent, Afan, SRA Pays de la Loire, 1997, 2 vol.

**Nillesse 2000**

NILLESSE O. – *Les Teuilles : occupation du Hallstatt final et établissement rural gaulois et gallo-romain, Benet (Vendée)*, rapport de sauvetage urgent, Afan, SRA Pays de la Loire, 2000, 2 vol.

**Nillesse 2003**

NILLESSE O. – « Les établissements ruraux gaulois de Marcé (Maine-et-Loire) et la hiérarchisation des *oppida* », in : MANDY B. et DE SAULCE A. (dir.) – *Les Marges de l'Armorique à l'Âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*. Acte du XXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Nantes, 1999. *Revue Archéologique de l'Ouest*, sup. 10, 2003, p. 149-172.

**Nillesse 2009**

NILLESSE O. – « La résidence aristocratique des Génâts à Fontenay-le-Comte (Vendée) », in : BERTRAND I., MAGUER P. (dir.) – *De pierre et de terre. Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, catalogue de l'exposition de la ville de Chauvigny (Vienne) du 15 mai au 14 octobre 2007. Chauvigny, *Mémoires de l'APC*, XXX, 2007, p. 83-85.

**Nillesse 2013**

NILLESSE O. – *Chacé, Maine-et-Loire, ZAC de Rogelins : silos de La Tène A2 et établissement rural du Haut-Empire*, rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2013, 316 p.

**Pautreau 1991**

PAUTREAU J.-P. – « Inhumation du premier âge du Fer à Antran (Vienne) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 88, n° 7, 1991, p. 210-221.

**Pautreau, Mataro i Pladelasala et Villard 1992**

PAUTREAU J.-P., MATARO I PLADELASALA M., VILLARD A. – *Civaux Valdivienne II. Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques : enclos, fosses, structures de combustion*, Chauvigny, Direction des Antiquités de Poitou-Charentes – SRAAHPC, 1992, 167 p. (Mémoires VII).

**Pautreau, Mornais et Mataro I Pladelasala 2000**

PAUTREAU J.-P., MORNAIS P. et MATARO I PLADELASALA M. – *Civaux – Valdivienne III. Le Grand Champ à Gavid, La Tombe au Cornemuseux (Vienne, France)*, Chauvigny, Association des Presses Chauvinoises, 2000, 123 p. (Mémoire XVI).

**Péan et al. 2015**

PEAN E., BONNIN N., PASCAL J. – *Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée), Les landes de Roussais : rapport de diagnostic*, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2015, 84 p.

**Pétorin 1994**

PETORIN N. – *Saint-Hilaire-de-Loulay, L'Ecornerie*, site 85 224 008 AH, rapport de sauvetage urgent, opération 94.093, dactylographié, 1994, archives du SRA des Pays de la Loire, Nantes.

**Pétorin 2013**

PETORIN N. – *Aubigny (Vendée), La Pâquerie : Etablissement rural La Tène finale – I<sup>er</sup> s. A.D.*, Rapport final d'opération, Afan, SRA Pays de la Loire, 2013, 401 p.

**Pétorin 2016**

PETORIN N. – *Aubigny (Vendée), La Pâquerie : Avant-cour de l'établissement rural La Tène finale – I<sup>er</sup> s. A.D.*, Rapport final d'opération, Afan, SRA Pays de la Loire, 2016, 145 p.

**Pirault 2019**

PIRAULT L. – *Vieilleville (Loire-Atlantique), Le Pâtis, Tranche 1*, Rapport final d'opération de diagnostic, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2019, 81 p.

**Poissonnier 1997**

POISSONNIER (B.). – *La Vendée préhistorique*, Geste édition, Mougou, 1997, 367 p.

**Pouille 2014**

POUILLE D. – *Brielles, Ille-et-Vilaine, La Dinetière : Eléments de structuration de l'espace d'un domaine antique*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Bretagne, 2014, 231 p.

**Provost, Hiernard et al. 1996**

PROVOST M., HIERNARD J., PASCAL J., BERNARD E., SIMON-HIERNARD D. – *La Vendée*. Collection : carte archéologique de la Gaule, Académie des inscriptions et des Belles-Lettres, Paris, 1996, 246 p.

**Ruzzu 2018**

RUZZU F., avec la coll. de ANCEL M.-J., LEBLE G., MENAGER J., POIRIER-COUTANSAIS C. – *Bouguenais, ZAC de la Croix Rouge – Tranche 2*, Rapport final d'opération, Archeodunum, SRA Pays de la Loire, 2018, 258 p.

**Sélèque 2012**

SELEQUE J., avec la coll. de BORET B., HARSTER M., LERAY S., LEVILLAYER A., SCAON C., MENS E. – *Rezé (44). Zac de la Brosse, La Forêt 3*. Rapport final d'opération, ArchéoLoire, SRA Pays de la Loire, 2012, 2 vol.

**Sicard et al. 2008**

SICARD S., CHEREL A.-F., PLUTON-KLIESCH S., PONT-TRICOIRE C. – *Les ensembles protohistoriques de Champ Vallée à Cholet, Maine-et-Loire*. Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2008, 131 p.

**Toron, Gourmelon 2016**

TORON S., GOURMELON M. – *Aigrefeuilles-sur-Maine (44), Les Ténaunières, un établissement rural gaulois au sud de la Loire*, Rapport final d'opération, Evéha, SRA Pays de la Loire, 2016, 724 p.

### **Valais, Thébaud 2016**

VALAIS A., THEBAUD S. – « Les enclos de La Tène, de l'époque gallo-romaine et du haut Moyen Âge de La Haute-Forêt à Carquefou (Loire-Atlantique) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 33, 2016, p. 163-190.

URL : <http://journals.openedition.org/rao/3367> ; DOI : 10.4000/rao.3367

### **Vandergucht 2017**

VANDERGUCHT M. – « Essai de classification typo-chronologique des enclos funéraires de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer fouillés dans la Plaine de Caen (Calvados, Basse-Normandie) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 34, 2017, p. 125-142.

URL : <http://journals.openedition.org/rao/3870> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rao.3870>

### **Violet 2017a**

VIALET P. – *Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée), Les Landes de Roussais : Un habitat de la fin de l'âge du Fer dans son contexte parcellaire*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2017, 221 p.

### **Violet 2017b**

VIALET P. – *Vendée, La Mothe-Achard, La Chapelle-Achard, La Maisonnette de la Madeleine, Projet de ZAC économique, Espaces funéraires, habitat et artisanat en bordure d'une voie secondaire du Haut-Empire*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2017, 3 vol.

### **Violet 2019**

VIALET P. – *Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée), Projet du quartier de la gare de Montaigu*, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 2019, 76 p.

### **Villard-Le Tiec et al. 2010**

VILLARD-LE TIEC A., GOMEZ DE SOTO J. et BOUVET J.-P. (coord.), BARRANGER A., BIZIEN-JAGLIN C., BOULESTIN B., DUBILLOT X., HAMON A.-L., KEROUANTON I., LANDREAU G., LE BIHAN J.-P., LE GOFF E., LE MEUR N., LEVILLAYER A., MAGUER P., MORTREAU M., PAUTREAU J.-P., SICARD S. et VILLARD J.-F. – « Pratiques funéraires du Second âge du Fer en Gaule de l'Ouest », in : BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S. et VILLARD-LE TIEC A. (dir.), *Gestes funéraires en Gaule au Second âge du Fer*. Actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF (Caen, mai 2009), Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2010, p. 85-106.

### **Watteaux 2012a**

WATTEAUX M. – « Lecture archéogéographique d'un bocage vendéen. Des héritages planimétriques variés, de l'âge du Fer au XX<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 119, n° 2, 2012, p. 57-79.

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2395>

### **Watteaux 2012b**

WATTEAUX M. – « Le bocage. Un paysage rural à la lumière des études archéologiques et archéogéographiques », *Archéopages*, n° 34, juillet 2012, p. 64-73.

URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/402>

## Anthropologie

### Ancel 2012

ANCEL M.-J. – *Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de la Gaule Belgique*, Montagnac : Monique Mergoïl (Coll. Archéologie et histoire romaine ; 23).

### Bellanger et al. 2016

BELLANGER P., CORNEC J., LE GOFF I., PASCAL J. – Un petit ensemble funéraire à crémation du Haut Empire au « Marais » à Gorges (Loire-Atlantique), in *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33, p. 221-242.

### Birkner 1980

BIRKNER R. – *L'image radiographique typique du squelette. Aspect normal et variantes chez l'adulte et l'enfant. Pour médecins, étudiants et manipulateurs*, Paris : Maloine.

### Bruzek et al. 2005

BRUZEK J., SCHMITT A., MURAIL P. – « Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette », in DUTOUR O., HUBLIN J.-J., VANDERMEERSCH B. (éd.) – *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris : CTHS, p. 217-246.

### Cabot, Vialet 2015

CABOT E., VIALET P. – La pratique de la crémation dans l'Antiquité. L'ensemble funéraire des Landes/La Madeleine dans son contexte viaire et parcellaire (La Mothe-Achard/La Chapelle Achard, Vendée), in *Archéologie en pays de la Loire, Actes des journées archéologiques régionales, Historial de la Vendée*, 1er et 2 avril 2015, DRAC Pays de la Loire, p. 101-106.

### Depierre 2010

DEPIERRE G. – *Des crémations en milieu à haute technologie aux incinérations du passé. Apports méthodologiques et réalités archéologiques*, mémoire de thèse de doctorat, Université de Dijon.

### Depierre 2014

DEPIERRE G. – *Crémation et archéologie. Nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*, Dijon : éditions universitaires de Dijon (Coll. Art, archéologie et patrimoine).

### Duday et al. 2000

DUDAY H., DEPIERRE G., JANIN Th. – Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France, in DEDET B., GRUAT P.-H., MARCHAND G., PY, M., SCHWALLER M. – *Archéologie de la mort, Archéologie de la tombe au premier Age du Fer*, Actes du XXIème colloque de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, Lattes : Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, p. 7-29 (MAM ; 5).

### Hervé-Monteil 2011

HERVE-MONTEIL M.-L. (dir.) – *La Guyonnière (Vendée), Le Gardou*, Rapport final d'opération archéologique, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 296 p.

**Krogman 1978**

KROGMAN W.M. – *The human skeleton in forensic medicine*, Springfield : Charles C. Thomas.

**Le Goff 1998**

LE GOFF I. – *De l'os incinéré aux gestes funéraires. Essai de paléoethnologie à partir des vestiges de la crémation*, mémoire de thèse de doctorat, Université de Paris 1.

**Lenorzer 2006**

LENORZER S. – *Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : Approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, mémoire de thèse de doctorat, Université de Bordeaux 1.

**Lowrance, Latimer 1957**

LOWRANCE E.W., LATIMER H.B. – Weights and Linear Measurements of 105 Human Skeleton from Asia, in *The American Journal of Anatomy*, 101, 3, p. 445-459.

**Mayer 2017**

MAYER A. (dir.) – *Fay-de-Bretagne (44), Le Pré de la Cour*, Rapport final d'opération archéologique, Limoges : Eveha, SRA Pays de la Loire, 162 p.

**McKinley 1993**

MCKINLEY J.I. – Bone fragments size and weights of bone from modern british cremation and its implications for the interpretation of archaeological cremations, in *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, p. 283-287.

**Roger et al. 2003**

ROGER J., DUDAY H., PONS F., JANIN TH. – Étude anthropologique, in GIRAUD J.-P., PONS F., JANIN TH. (dir.) – *Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn). Le Causse, Gourjade, Le Martinet*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, p. 181-210 (DAF ; 94 ; Vol. 1).

**Scheuer, Black 2000**

SCHEUER L., BLACK S. – *Developmental Juvenile Osteology*, San Diego : Academic Press.

**Trotter, Hixon 1974**

TROTTER M., HIXON B.B. – Sequential Changes in Weight, Density, and Percentage Ash Weight of Human Skeleton from an Early Fetal Period through Old Age, in *The Anatomical Record*, 179, 1, p. 1-18.

**Ubelaker 1991**

UBELAKER D.H. – « Human skeletal remains. Excavation, analysis, interpretation », in *Manuals on archaeology*, 2. Washington : Taraxacum.

## Céramique protohistorique

**Le Guévellou 2011**

LE GUEVELLOU R. – « La série céramique du Bronze final II/III du site du Petit Souper à Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 28, p. 37-70.

**Poissonnier et Viau 2017**

POISSONNIER B., VIAU Y. – « L'habitat et l'occupation du sol des Pays-de-la-Loire », in CAROZZA L., MARCIGNY C. ET TALON M. – *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*, Recherches archéologiques 12, Paris, Inrap, CNRS Editions, 374 p.

**Le Saint Allain et al. 2017**

LE SAINT ALLAIN M., COLLARD C., MORTREAU M., NAULEAU J.-C. – *Allée du Bois, Saint-Hilaire-de-Loulay*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 70 p.

**Viau et al. 2006**

VIAU Y., FORRE P., LE GUEVELLOU P., PLUTON-KLIESCH S. – *Le Pontreau 2, Beauvoir-sur-mer*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 279 p.

**Viau et al. 2008**

VIAU Y., FORRE P., LE GUEVELLOU P. – *Le Petit Souper, Saint-Hilaire-Saint-Florent*, Rapport final d'opération, Inrap Grand Ouest, SRA Pays de la Loire, 220 p.

## Céramique antique

**Bel 2002**

BEL V. – « Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule : la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) », Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2002, 539 p.

**Bel et alii 2016**

BEL V. – FERDIÈRE A., SCHEID J., « Élément de synthèse sur la céramique en contexte funéraire : approches multiples », in *Actes du Congrès d'Autun*, 2016, Marseille : SFECAG, 2016, p. 423-428.

**Bellanger et al. 2016**

BELLANGER P., CORNEC J., LE GOFF I., PASCAL J. – Un petit ensemble funéraire à crémation du Haut Empire au « Marais » à Gorges (Loire-Atlantique), in *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33, p. 221-242.

**Bonnet 2016**

BONNET C. – « Le céramologue au service des problématiques funéraires : approche d'une méthode globale », in *Actes du Congrès d'Autun*, 2016, Marseille : SFECAG, 2016, p. 13-26.

**Brun à paraître**

BRUN C. – « Étude céramique. », in Scaon C., *Machecoul, ZAC Richebourg – Sainte Croix. Rapport Final d'Opération*, ArchéoLoire, SRA Pays-de-la-Loire, à paraître.

**Blaizot, Bonnet 2007**

BLAIZOT F., BONNET C. – « Traitement, modalités de dépôt et rôle des céramiques dans les structures funéraires gallo-romaines », in Bavay L., Brun P., Testard A. dir. – *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale. Actes du Colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003*, Dijon : Editions universitaires de Dijon, 2007, p. 207-228.

**Blaizot et alii 2009**

BLAIZOT F. – « Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité », in *Gallia*, T. 66.1, 2009. 383p.

**Cadalen-Lesieur 2005**

CADALEN-LESIEUR J. – « La céramique gallo-romaine sur le site de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher) », in *Actes du Congrès de Blois*, 2005, Marseille : SFECAG, 2005, p. 205-244.

**Coffineau 2009**

Coffineau E. – « Le mobilier céramique », in Gallien V., *Ecole Publique, Commune de Saint-Georges-de-Montaigu (Vendée)*, Document Final de Synthèse, INRAP Grand-Ouest, SRA Pays-de-la-Loire, 2009.

**Cornec et alii 2018**

Cornec J., Le Goff E., Le Guevellou R., Levillayer A., Mortreau M., Moreau C., Thébaud S. – « La céramique du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. n. è. en Pays de la Loire : évolution des formes, des décors et mobiliers associés », in Menez Y. dir. – *Céramiques gauloises d'Armorique*, Rennes : PUR, p. 357-450.

**Delor-Ahü et alii 2008**

Delor-Ahü A., Le Goff I., Pouget N. – « Pratiques funéraires et critères d'identification des structures : l'apport du traitement spatial des vestiges archéologiques. L'exemple de la nécropole de Saint-Memmie La Trussonnerie (Marne) », in *Actes du congrès de la SFECAG d'Empuries*, 2008 : Marseille, 2008, p. 349 à 360.

**Durquety et alii 2012**

DURQUETY M., THIRION-MERLE V., SCMITT A. – « Production de céramiques du Haut-Empire dans l'est du territoire picton : les exemples des ateliers de Gourgé (Deux-Sèvres) et de Naintré (Vienne) », in *Actes de Congrès de Poitiers, 2012*, Marseille : SFECAG, 2012, p. 105-134.

**Guichard 1997**

GUICHARD V. – « Les amphores », in LAVENDHOMME M.-O., GICHARD D. – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois, DAF 62*, Paris, 1997, p. 133-143.

**Guitton 2005**

GUITTON D. – « Quelques ensembles céramiques du I<sup>er</sup> siècle de notre ère en Bas-Poitou : le site des Ignolles à La Crèche (Deux-Sèvres) », in *Actes du Congrès de Blois, 2005*, Marseille : SFECAG, 2005, p. 667-681.

**Guitton 2007**

GUITTON D. – « Saint-Georges-les-Baillargeaux, Les Varennes II », in Lemaître S., Guitton D. – *Faciès céramiques en territoire picton (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Rapport d'activité 2007, PCR 2007-2009*, SRA Poitou-Charentes, 2007.

**Guitton 2010**

GUITTON D. – « Le mobilier céramique du Haut-Empire de l'agglomération secondaire de Rom/Rauranum (Deux-Sèvres) : entre bassin de la Loire et bassin aquitain, un approvisionnement opportuniste et réfléchi », in *Actes du Congrès de Chelles, 2010*, Marseille : SFECAG, 2010, p. 131 - 170.

**Guitton, Lemaître 2012**

GUITTON D., LEMAÎTRE S. – « Évolution des vaisseliers dans la vallée du Clain de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. : les exemples des sites des Gains à Saint-Georges-les-Baillargeaux et de la Zac Saint-Eloi à Poitiers (Vienne) », in *Actes de Congrès de Poitiers, 2012*, Marseille : SFECAG, 2012, p. 55-104.

**Guitton, Thébaud 2001**

GUITTON D., THEBAUD S. – « Les ensembles céramiques précoces de Rezé (Loire-Atlantique) », in *Actes du Congrès de Lille-Bavay, 2001*, Marseille : SFECAG, 2001, p. 283-318.

**Guitton et alii 2015**

GUITTON D., THÉBAUD S., LANDREAU G., VÉQUAUD B. avec la collaboration de COFFINEAU É., DUBILLOT X., LE BOULAIRE Ch., MORTREAU M., SIMON L., VALAIS A. – « Permanence de la céramique non tournée en territoire picton du Haut-Empire à la fin du haut Moyen-Âge : un phénomène d'ampleur lié à un terroir », in JOLY M., SÉGUIER J.-M. – *Les céramiques non tournées en Gaule romaine dans leur contexte social, économique et culturel : entre tradition et innovation, Actes du Colloque tenu les 25 et 26 novembre 2009 à Paris, INHA, 2015* (Revue Archéologique du Centre de la France, Supp. 55), p. 85-124.

**Landreau 2012**

LANDREAU G. – « Premier aperçu des assemblages céramiques de la fin de l'âge du Fer en Bas-Poitou méridional : Aiffres, Bâtipolis et Coulon, Les Grands Champs (Deux-Sèvres) », in *Actes de Congrès de Poitiers, 2012*, Marseille : SFECAG, 2012, p. 13-54.

**Le Boulaire 2002**

LE BOULAIRE Ch., COFFINEAU E. – « Étude céramique », in Vacher S. – *Site de Chambretaud 2 (85.048.005.AH), Déviation de la RD27*, Document Final de Synthèse, INRAP Grand-Ouest, SRA Pays-de-la-Loire, 2002.

**Le Boulaire 2007**

LE BOULAIRE Ch. – « Le mobilier céramique », in Mercier F. – *Les Pellières/ZAC Ar Mor, Saint-Herblain (Loire-Atlantique)*, Document Final de Synthèse, INRAP Grand-Ouest, SRA Pays-de-la-Loire, 2007.

**Le Boulaire 2009**

LE BOULAIRE Ch. – « Étude de la céramique des périodes historiques », in Seris D. – *Jard-sur-Mer (85), Le Grand Essart. Une villa gallo-romaine et une occupation de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen-Âge*. Rapport Final d'Opération, INRAP, SRA Pays-de-la-Loire, 2009.

**Menez 1985**

MENEZ Y. – « Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule », in *Cahiers de Quimper Antique*, n° 2, 1985. 125 p, 44 pl.

**Pirault, Huet 2001**

PIRAULT L., HUET N. avec la collaboration de LE BOULAIRE Ch. – « L'atelier de potier de la Bourderie à Rezé (Loire-Atlantique) et sa production », in *Revue Archéologique de l'Ouest*, 18, 2001, p. 145-171.

**Poupin, Thébaud 2012**

POUPIN C., THEBAUD S. avec la collaboration de BERNARD E. et PASCAL J. – « La céramique du I<sup>er</sup> s. de n.è. dans l'agglomération secondaire du Langon (Vendée), l'exemple des sites du Laurier Rose et de la rue de l'Industrie », *Actes de Congrès de Poitiers, 2012*, Marseille : SFECAG, 2012, p. 197-222.

**Santrot 1991**

SANTROT M.-H. et J. – « Soubran et Petit-Niort (Charente-Maritime). Concurrence «organisée» entre potiers d'ateliers ruraux spécialisés », in *Actes de Congrès de Cognac, 1991*, Marseille : SFECAG, 1991, p. 83-98.

**Simon 1997**

SIMON L. – « Le mobilier céramique d'un habitat rural en Sud-Vendée : les contextes de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère du site des Genâts (Fontaines et Fontenay-le-Comte) », in *Actes de Congrès du Mans, 1997*, Marseille : SFECAG, 1997, p. 217-232.

**Simon 1999**

SIMON L. – « Étude céramique » in Bolle A., *Sainte-Ouenne, La Pierredièrre*. Rapport d'évaluation, Afan, SRA Poitou-Charentes, 1999.

**Simon 2000**

SIMON L. – « Le mobilier gallo-romain de l'établissement agricole des Teuilles à Benet (Vendée) », in *Actes de Congrès de Libourne, 2000*, Marseille : SFECAG, 2000, p. 307-334.

**Simon 2001**

SIMON L. – « Étude céramique », in Nillesse O. – *Court-Balent, Saint-Pompain (79.029.024.AH). Etablissements ruraux gaulois et gallo-romains, nécropole médiévale*. Document Final de Synthèse, Afan, SRA Poitou-Charentes, 2001.

**Simon 2012**

SIMON L. – « Ensembles céramiques du Haut-Empire de la villa de Court-Balent à Saint-Pompain (Deux-Sèvres) », in *Actes de Congrès de Poitiers, 2012*, Marseille : SFECAG, 2012, p. 451-460.

**Séris et alii 2012**

SERIS D., MORTREAU M., NAULEAU J.-F. – « Un atelier gallo-romain de production de terres cuites architecturales et de céramiques : Les Clouzeaux, La Tinouzières, « La Grosse Pierre » (Vendée) », in *Actes de Congrès de Poitiers, 2012*, Marseille : SFECAG, 2012, p. 437-450.

**Thébaud 2010**

THEBAUD S. – « Étude des mobilier », in Vialet P. – *L'ensemble funéraire du Haut-Empire des Landes, La Mothe-Achard/La Chapelle-Achard (Vendée)*, Document Final de Synthèse, INRAP Grand-Ouest, SRA Pays-de-la-Loire, 2010.

**Thébaud 2011**

THEBAUD S. – « Étude du mobilier en céramique et en verre », in Hervé-Monteil M.-L. – *Le Gardou-La Guyonnière (Vendée)*, Document Final de Synthèse, INRAP Grand-Ouest, SRA Pays-de-la-Loire, 2011.

**Thébaud 2012**

THEBAUD S. avec la collaboration de SIMON L. – « Le mobilier de deux ensembles funéraires en Vendée : les sites du Gardou à La Guyonnière et des Landes à La Mothe-Achard », in *Actes de Congrès de Poitiers, 2012*, Marseille : SFECAG, 2012, p. 243-262.

**Trin-Lacombe 2014**

TRIN-LACOMBE L. – « Étude céramique », in Levillayer A. – *Pornic, Fief-Clément*. Rapport Final d'Opération, ArchéoLoire, SRA Pays-de-la-Loire, 2014.

***Instrumentum*****Barrand Emam 2012**

BARRANDEMAM H. – *Les pratiques funéraires liées à la crémation dans les ensembles funéraires des capitales de cité au Haut Empire en Gaule Belgique : MetzDivodurum, BavayBagacum, ThéroouanneTervanna*, mémoire de thèse (Lyon, Université Lumière Lyon II).

**Béal 1986**

BEAL J.-C. – « Eléments en os de lits gallo-romains », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, pp. 111-117.

**Béal 1991**

BEAL J.-C. – « Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), 2<sup>e</sup> partie. Le lit funéraire à décor d'os de la tombe n°1 », *Gallia*, 48, pp. 285-317.

**Bel 2002**

BEL V. (dir.) – *Pratiques funéraires du Haut Empire dans le Midi de la Gaule : la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en LanguedocRoussillon.

**Bertholon 2008**

BERTHOLON R. – *La limite de la surface d'origine des objets métalliques archéologiques. Caractérisation, localisation et approche des mécanismes de conservation*, mémoire de thèse (Paris, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne).

**Blaizot 2009**

BLAIZOT F. (dir.) – *Pratiques et espaces funéraires dans le centre et le sud-est de la Gaule durant l'Antiquité*, Paris : CNRS.

**Briand et al. 2013**

BRIAND A., DUBREUCQ É., DUCREUX A., FEUGERE M., GALTIER C., GIRARD B., JOSSET D., MULOT A., TAILLANDIER V., TISSERAND N. – « Le classement fonctionnel des mobiliers d'*instrumentum* », *Les nouvelles de l'archéologie*, 131, pp. 14-19.

**Carbone 2013**

CARBONE A. – *Les objets de tabletterie de la nécropole de La Closeraie à Orange (Vaucluse) : petit mobilier et éléments de lits à décors d'os*, mémoire de master (Lyon : Univ. Lumière Lyon 2).

**Castella et al. 1999**

CASTELLA D., MARTIN PRUVOT C., AMREIN H. – *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix» : fouilles 1987-1992. Volume 2, Etude du mobilier*, Lausanne : Cahiers d'Archéologie Romande.

**Clément 2018**

CLERMONT B. – *Lyon (9<sup>e</sup>) – Vaise, ZAC Industrie Nord (Ilot 2, 3 et 5)*, rapport de fouille d'archéologie préventive, Lyon : Ministère de la Culture (SRA Rhône-AlpesAuvergne).

**Cronyn 1990**

CRONYN J.-M. – *The elements of archaeological conservation*, Londres : Routledge.

**Demierre et al. 2013**

DEMIERRE M., DUBREUCQ É., GIRARD B., ROUX É. – « La quantification des mobiliers d'*instrumentum* », *Les nouvelles de l'archéologie*, 131, p. 10-13.

**Feugère, Bel 2002**

FEUGERE M., BAL V. – « 5.8.6. Meubles, lits, coffres », in BEL V. (dir.) – *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, pp. 155160.

**Guillaumet 2003**

GUILLAUMET J.-P. – *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion : Infolio.

**Poux 2009**

POUX M. – « De la veillée au tombeau », in GOUDINEAU C. (dir.) – *Rites funéraires à Lugdunum*, Paris : Errance.

**Riha 1990**

RIHA E. – *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Augst : Römermuseum Augst.

**Riha 2001**

RIHA E. – *Kästchen, Truhen, Tische : Möbelteile aus Augusta Raurica*, Augst : Römermuseum Augst.

**Schenk 2008**

SCHENK A. – *Regard sur la tabletterie antique : les objets en os, bois de cerf et ivoire du musée romain d'Avenches*, Avenches : Association Pro Aventico.

**Schmitt et al. 2010**

SCHMITT A., MONIN M., BERTRAND E., BOUVARD E., CARRARA S. – « Un ensemble funéraire du Haut-Empire le long de la Voie Océane (Lyon 9<sup>e</sup>) », *Revue Archéologique de l'Est*, 59, fasc. 1, 2010, p. 287-351.

**Stambolov 1968**

STAMBOLOV T. – *The corrosion of metallic antiquities and work of art, a preliminary survey*, Amsterdam : Central Research Laboratory for Objects of Art and Science.

## Carpologie

### **Cappers et al. 2006**

CAPPERS R.T.J., BEKKER R.M., JANS J.E.A. – *Digitale Zadenatlas van Nederland*, Groningen : Barkhuis Publishing & Groningen University Library.

### **Jacomet 2006**

JACOMET S. – *Bestimmung von Getreidefunden aus archäologischen Ausgrabungen*. IPNA, Universität Basel.





VOL II/III

## Rapport final d'opération d'archéologie préventive

Figures

Sainte-Luce-sur-Loire - octobre 2020



› Région Pays de la Loire / Département de la Vendée (85)

# SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

## Allée du bois

Code INSEE : 85224

N° de site : 85 015 068

N° arrêté de prescription : n° 2017-152 du 07 avril 2017

N° autorisation de fouille : n° 2018-008 du 10 janvier 2018

Arrêté de désignation : n° 2018-008 du 10 janvier 2018

Code opération : 186113

Sous la direction d'Adélaïde HERSANT

Avec la collaboration de Marc-Antoine DALMONT, Lola TRIN-LACOMBE,

Chloé POIRIER-COUTANSAIS, Marie-José ANCEL, Geoffrey LEBLE, Aurélie DUCREUX,

Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN et Laurie FLOTTES.



### *Avertissement*

*Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.*

**DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE (85)**  
SAINT HILAIRE DE LOULAY, « Allée du Bois »  
Rapport final d'Opération d'Archéologie Préventive

**Illustration principale de couverture :** Vue en coupe de l'incinération F1044, en cours de fouille (Cliché : Archeodunum).

**Sous la direction de** Adélaïde HERSANT

**Avec la collaboration de** Marc-Antoine DALMONT, Charlotte ALLEMAND, Lola TRIN-LACOMBE, Chloé POIRIER-COUTANSAIS, Marie-José ANCEL, Geoffrey LEBLE, Aurélie DUCREUX, Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN et Laurie FLOTTES.

**Plans et mises au net :** Adélaïde HERSANT, Marc-Antoine DALMONT, Charlotte ALLEMAND

**Mise en page :** Sandrine SWAL



## SOMMAIRE

■ <b>Section 2 : Textes et figures</b> .....	<b>225</b>
<i>Figures</i> .....	<i>225</i>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>226</b>
<b>Figures</b> .....	<b>235</b>

2



## Textes et figures

---

› *figures*



## LISTE DES FIGURES

**Figure 1** : Localisation du site de Saint-Hilaire-de-Loulay, « Allée du bois » (Vendée) à l'échelle 1/250 000<sup>e</sup> (d'après géoportail, IGN 2020)

**Figure 2** : Localisation du site de Saint-Hilaire-de-Loulay, « Allée du bois » (Vendée) à l'échelle 1/25 000<sup>e</sup> (d'après géoportail, IGN 2020)

**Figure 3** : Environnement géologique du site (B.R.G.M.).

**Figure 4** : Environnement archéologique de Saint-Hilaire-de-Loulay (d'après atlas du patrimoine - Vendée)

**Figure 5** : Plan des structures découvertes lors du diagnostic (éch. 1/1 000<sup>e</sup> – d'après Le Saint Allain 2017)

**Figure 6** : Découpage de l'emprise de fouille en trois zones (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 7** : Localisation de l'emprise de fouille (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 8** : Plan général des vestiges mis au jour avec la topographie du terrain (éch. 1/750<sup>e</sup>)

**Figure 9** : Plan des vestiges mis au jour en zone 1 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

**Figure 10** : Plan des vestiges mis au jour en zones 2 et 3 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

**Figure 11** : Localisation des sondages en zone 1 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

**Figure 12** : Localisation des sondages en zones 2 et 3 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

**Figure 13** : Photographie de détail de la mare contiguë au site

**Figure 14** : Plan général des vestiges protohistoriques (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).

**Figure 15** : Plan, coupe E/O du sondage SD1006 et photographie de la coupe E/O du sondage SD100 du fossé F1023 (plan : éch. 1/50<sup>e</sup> et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 16** : Plan et coupes du fossé F1072 (plan : éch. 1/40<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 17** : Photographies de la coupe NO/SE du sondage SD1004 (a) et de la coupe NO/SE du sondage SD1003 (b) du fossé F1072

**Figure 18** : Photographies de la coupe SO/NE du sondage SD1003 (a) et en plan une fois vidangé (b) du fossé F1072

**Figure 19** : Eléments céramiques du fossé F1072 (dessins et DAO : C. Poirier-Coutansais)

**Figure 20** : Comparaisons entre les enclos curvilignes de « l'Allée du Bois » et ceux de Briollay, « Les Varennes » (Maine-et-Loire, Hamon 2002) et des Herbiers, « La Cossonnière » (Vendée, Levillayer 2015).

**Figure 21** : Comparaisons avec les enclos de « Champ Vallée », Cholet (Maine-et-Loire, Sicard 2008).

- Figure 22** : Plan et coupes de la fosse charbonneuse F1011 (plan et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)
- Figure 23** : Photographies du plan (a) et de la coupe S/N (b) de la fosse charbonneuse F1011
- Figure 24** : Plan de l'ensemble ENS3007 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup>)
- Figure 25** : Plan et coupes du fossé F3012, ENS3007 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 26** : Photographies de l'interruption en plan du fossé F3012 dans le sondage SD3013 (a) et de la coupe SE/NO du sondage SD3014 (b) du fossé F3012
- Figure 27** : Plan et coupes du fossé F3045, de l'enclos ENS3007 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 28** : Photographies de la coupe N/S du sondage SD3043 (a) et de la coupe O/E du sondage SD3045 (b) du fossé F3045
- Figure 29** : Photographies de la coupe NE/SO du sondage SD3010 (a) et de la coupe N/S du sondage SD3015 (b) du fossé F3055
- Figure 30** : Plan et coupes du fossé F3055, de l'enclos ENS3007 (a) (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 31** : Plan et coupes du fossé F3055, de l'enclos ENS3007 (b) (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 32** : Photographies de la coupe E/O du sondage SD3037 (interruption sud-est - a) et de la coupe O/E du sondage SD3023 (interruption nord-ouest - b) du fossé F3055
- Figure 33** : Plan de l'ensemble ENS3013 (plan : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 34** : Coupes de l'ensemble ENS3013 (coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 35** : Plan, coupe et photographie de la fosse F3087 (plan et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)
- Figure 36** : Plan général des vestiges protohistoriques ou antiques (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).
- Figure 37** : Plan et coupes des fossés F1007 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 38** : Photographies de la coupe SE/NO du sondage SD1007 (a) et de la coupe SE/NO du sondage SD1005 (b) du fossé F1007
- Figure 39** : Plan et coupes des fossés F1070 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)
- Figure 40** : Photographies de la coupe NO/SE du sondage SD1008 (a) et de la coupe E/O du sondage SD1012 (b) du fossé F1070
- Figure 41** : Plan, coupe et photographie de la fosse F1020 (plan et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)
- Figure 42** : Plan, coupe et photographie de la fosse F1058 (plan et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)
- Figure 43** : Plan des vestiges protohistoriques ou antiques des zones 2 et 3 (éch. 1/500<sup>e</sup>).
- Figure 44** : Plan et coupes du fossé F3003 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 45** : Photographies de la coupe S/N du fossé F3003, sondage SD3030 (a)
- Figure 46** : Plan et coupes de l'ensemble ENS3011 (plan et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 47** : Plan et coupe du puits F2022 (plan et coupe : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 48** : Photographies en plan avant fouille (a) et en cours de fouille (cuvelage – b) du puits F2022

- Figure 49** : Photographies de la coupe NO/SE du puits F2022 (a)
- Figure 50** : Plan et coupe du puits F3053 (plan : éch. 1/40° et coupe : éch. 1/20°)
- Figure 51** : Photographies en plan en cours de fouille (a) et de la coupe E/O (b) du puits F3053
- Figure 52** : Plan général des vestiges antiques (éch. 1/1 000°).
- Figure 53** : Plan et coupes du fossé F1068 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)
- Figure 54** : Photographies de la coupe SO/NE du sondage SD1009 (a) et de la coupe SO/NE du sondage SD1013 (b) du fossé F1068
- Figure 55** : La structure F1029 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille
- Figure 56** : La tombe F1030 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille
- Figure 57** : La tombe F1030 : clichés du vase ossuaire en cours de fouille (A : tessons dans la partie supérieure du vase ; B : amas osseux)
- Figure 58** : La tombe F1031 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille
- Figure 58** : La structure F1032 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille
- Figure 60** : La tombe F1033 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille
- Figure 61** : La tombe F1035 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10)
- Figure 62** : La tombe F1035 : clichés en cours de fouille (A : vue en coupe depuis le SO ; B : vase ossuaire en place sur le fond de la fosse)
- Figure 63** : La tombe F1037 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue en coupe
- Figure 64** : La tombe F1041 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue en plan (niveau d'apparition)
- Figure 65** : La tombe F1044 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue du vase en place dans la fosse
- Figure 66** : La tombe F1045 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue en plan en cours de fouille
- Figure 67** : La structure F1065 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue du vase en place dans la fosse
- Figure 68** : La structure F1066 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue de la fosse en cours de fouille
- Figure 69** : La structure F1067 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue de la fosse en cours de fouille
- Figure 70** : Plan et coupe de la structure F1013 (plan et coupes : éch. 1/100°)
- Figure 71** : Plan et coupe de la fosse F1012 (plan et coupes : éch. 1/20°)
- Figure 72** : Photographie de la coupe N/S de la fosse F1012 (a)
- Figure 73** : Plans et coupes des fosses F1034 et F1061 (plan et coupe : éch. 1/20°)
- Figure 74** : Plan de l'ensemble ENS2001 (plan : éch. 1/200°)
- Figure 75** : Plan et coupes des fossés F2081 et F2102, ENS2001 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)
- Figure 76** : Photographies de la coupe NE/SO du sondage SD2016 (a) et de la coupe NE/SO du sondage SD2006 (b) du fossé F2081

- Figure 77** : Plan et coupes du fossé F2071, ENS2001 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 78** : Photographies de la coupe NO/SE du sondage SD2005 (a) et de la coupe O/E du sondage SD2027 (b) du fossé F2071
- Figure 79** : Plan et coupes des fossés F2072, F2073 et F2002, ENS2001 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 80** : Photographies de la coupe SO/NE du sondage SD2008 (a) et de la coupe S/N du sondage SD2004 (intersection avec F2073) (b) du fossé F2072
- Figure 81** : Photographies de la coupe N/S du sondage SD2002 du fossé F2002 (a) et de la coupe O/E du sondage SD2004 du fossé F2073 (b)
- Figure 82** : Plan et coupes du fossé F3055, de l'enclos ENS3007 (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 83** : Plan de l'ensemble ENS3008 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup>)
- Figure 84** : Plan et coupes du fossé F3011, de l'enclos ENS3008 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 85** : Photographies de la coupe SE/NO du sondage SD3001 (a) et de la coupe SE/NO du sondage SD3014 (b) du fossé F3011
- Figure 86** : Plan et coupes du fossé F3042, de l'enclos ENS3008 (a) (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 87** : Plan et coupes du fossé F3042, de l'enclos ENS3008 (a) (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 88** : Photographies de la coupe NE/SO du sondage SD3010 (a) et de la coupe NE/SO du sondage SD3005 (b) du fossé F3042
- Figure 89** : Eléments céramiques du fossé F3042 (dessins et DAO : L. Trin-Lacombe)
- Figure 90** : Eléments céramiques du fossé F3042 (dessins, DAO et photographies : L. Trin-Lacombe)
- Figure 91** : Plan et coupes du fossé F3024, de l'enclos ENS3008 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 92** : Plan de l'ensemble de l'enclos ENS3009 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup>)
- Figure 93** : Plan et coupes des fossés F3015 et F3007 de l'enclos ENS3009 et de la fosse charbonneuse F3116 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 94** : Photographies des coupes O/E du fossé F3007 et de la fosse charbonneuse F3116 (a) et E/O du sondage SD3022 du fossé F3007 (b)
- Figure 95** : Photographies de la coupe SE/NO du sondage SD3021 du fossé F3015 et du trou de poteau F3014 (a) et de la coupe NO/SE du sondage SD3016 du fossé F3015 (b)
- Figure 96** : Plan et coupes du fossé F3115 de l'enclos ENS3009 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 97** : Photographies de la coupe NE/SO du sondage SD3013 (a) et de la coupe SO/NE du sondage SD3001 (intersection – b) du fossé F3115
- Figure 98** : Plan et coupes du fossé F3052 de l'enclos ENS3009 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)
- Figure 99** : Photographies de la coupe NE/SO du sondage SD3010 (a) et de la coupe NE/SO du sondage SD3015 (b) du fossé F3052

**Figure 100** : Photographies de la coupe SE/NO du sondage SD3048 du fossé F3052 (a) et de la coupe de l'intersection entre les fossés F3042 et F3052, SD3008 (b)

**Figure 101** : Photographies en plan des angles des enclos ENS3007, ENS3008 et ENS3009 (a) et de la coupe SO/NE de l'angle de F3052 et F3115, SD3017

**Figure 102** : Eléments céramiques du fossé F3042 (dessins et DAO : L. Trin-Lacombe)

**Figure 103** : Eléments céramiques du fossé F3042 (dessins et DAO : L. Trin-Lacombe)

**Figure 104** : Eléments céramiques du fossé F3042 (dessins, DAO et photographies : L. Trin-Lacombe)

**Figure 105** : Plan de l'ensemble ENS3010 (plan : éch. 1/200°)

**Figure 106** : Plan et coupes du fossé F3065 de l'ensemble ENS3010 (plan : éch. 1/500° et coupes : éch. 1/40°)

**Figure 107** : Photographies en plan de l'interruption du fossé F3065 et de la prolongation du fossé F3103 dans le sondage SD3034 (a) et de la coupe S/N du sondage SD3019 (b) du fossé F3065

**Figure 108** : Plan et coupes du fossé F3066 de l'ensemble ENS3010 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)

**Figure 109** : Photographies de la coupe SE/NO du sondage SD3011 (fossé F3066 recoupant F3055) (a) et plan de l'extrémité sud-est du fossé F3066 au niveau du sondage SD3025 (b)

**Figure 110** : Plan des fossés F2014, F2052, F2060 et F3061 (plan : éch. 1/500°)

**Figure 111** : Plan et coupes des fossés F2014 et F2060 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)

**Figure 112** : Plan et coupes du fossé F2052 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/20°)

**Figure 113** : Plan et coupes du fossé F3061 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)

**Figure 114** : Photographies des coupes S/N du sondage SD2015 (a) et du sondage SD2007 (b) des fossés F2014, F2052, F2060 et F3061

**Figure 115** : Photographies de la coupe SE/NO du sondage SD2010 (a) et de la coupe N/S du sondage SD3024 (b) des fossés F2014, F2052, F2060 et F3061

**Figure 116** : Plan et coupes des fossés F2053 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)

**Figure 117** : Photographies de la coupe SO/NE du sondage SD2013 (a) et de la coupe SO/NE du sondage SD2018 (b) du fossé F2053

**Figure 118** : Plan et coupes du fossé F2015-F3085 et des trous de poteau F2046 et F2047 (plan : éch. 1/500° et coupes : éch. 1/40°)

**Figure 119** : Photographies de la coupe SO/NE du sondage SD2020 (a) et de la coupe O/E du sondage SD3028 (b) du fossé F2015 / F3085

**Figure 120** : Photographies de la coupe O/E du poteau F2046 (a) et détail du bloc de gneiss issu du poteau F2047 (b)

**Figure 121** : Plan et coupes des fossés F2075 – F3054 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)

**Figure 122** : Photographies de la coupe S/N du sondage SD2032 (a) et de la coupe N/S du sondage SD3007 (b) des fossés F2075 – F3054

**Figure 123** : Plan et coupes du fossé F3122 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)

**Figure 124** : Photographies en plan de l'intersection des fossés F3011 et F3042 (ENS3008), F3052 et F3115 (ENS3009), F3055 (ENS3007), F2075-F3054 et F3122 (a) et (b)

**Figure 125** : Plan de l'ensemble ENS2004 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup>)

**Figure 126** : Coupes de l'ensemble ENS2004 (coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 127** : Plan et coupe du puits F3035 (plan : éch. 1/40<sup>e</sup> et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 128** : Photographies en plan en cours de fouille (a) et de la coupe SO/NE (b) du puits F3035

**Figure 129** : Plan, coupe et photographie du puits F3044 (plan et coupe : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 130** : Plan, coupes et photographie de la fosse charbonneuse F3116 (plan et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 131** : Plan général des vestiges modernes-contemporains (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).

**Figure 132** : Plan et coupes du fossé F3105 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 133** : Localisation du site sur le cadastre de 1818 (a ; Archives départementales de la Vendée ; plan : éch. 1/2 000<sup>e</sup>) et sur le cadastre de 1965 (b ; Archives départementales de la Vendée ; plan : éch. 1/2 000<sup>e</sup>)

**Figure 134** : Localisation du site sur une photographie de 1950 (a ; géoportail ; plan : éch. 1/2 000<sup>e</sup>)

**Figure 135** : Plan général des vestiges non datés (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).

**Figure 136** : Plan, coupe et photographie de la fosse charbonneuse F1010 (plan et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 137** : Photographies en plan en cours de fouille (a) et de la coupe NO/SE (b) de la fosse charbonneuse F1043

**Figure 138** : Plan des vestiges non datés de la zone 1 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

**Figure 139** : Plan et coupes des fossés F2006 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 140** : Photographies de la coupe E/O du sondage SD2037 (a) et de la coupe S/N du sondage SD3034 (b) du fossé F2006

**Figure 141** : Plan et coupes du fossés F2062 (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 142** : Photographie de la coupe SO/NE du sondage SD2014 du fossé F2062 (a)

**Figure 143** : Plan et coupes des fossés F2097 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 144** : Photographies de la coupe N/S du sondage SD2040 (a) et de la coupe O/E du sondage SD2021 (b) du fossé F2097

**Figure 145** : Photographie de la coupe O/E du sondage SD2016 du fossé F2102 (a)

**Figure 146** : Plan et coupes de l'ensemble ENS2006 (plan et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 147** : Plan et coupes de l'ensemble ENS2003 (plan et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 148** : Plan de l'ensemble ENS2002 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup>)

**Figure 149** : Coupes de l'ensemble ENS2002 (coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 150** : Plan des vestiges non datés de la zone 2 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

**Figure 151** : Plan et coupes du fossé F3004 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 152** : Photographie et de la coupe E/O du fossé F3004, sondage SD3031 (a)

**Figure 153** : Plan, coupes des fossés F3058 et F3113 et photographie de la coupe S/N du fossé F3058, SD3039 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 154** : Plan et coupes du fossé F3100 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 155** : Photographies de la coupe O/E, sondage SD3035 (a) et de la coupe N/S, sondage SD3033 (b) du fossé F3100

**Figure 156** : Plan et coupes de l'ensemble ENS3012 (plan et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 157** : Plan de l'ensemble ENS3014 (plan : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 158** : Coupes de l'ensemble ENS3014 (coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 159** : Plan et coupes de l'ensemble ENS3015 (plan et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**Figure 160** : Plan, coupe et photographie de la fosse charbonneuse F3038 (plan et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 161** : Plan, coupe et photographie de la fosse charbonneuse F3039 (plan et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 162** : Plan des vestiges non datés de la zone 3 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

**Figure 163** : Plan et coupe de la fosse F3025 (éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 164** : Plan et coupe de la fosse F3119 (éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 165** : Plan et coupe du trou de poteau F3111 (éch. 1/20<sup>e</sup>)

**Figure 166** : Mobilier de l'âge du Bronze final issu du fossé F1072 (DAO : Chloé Poirier-Coutansais)

**Figure 167** : Céramique de la période 2 : terra nigra (n° 367, 385), non tournée (n° 404, 406, 409, 410, 411, 412, 413, 481), amphore (n° 370, 373)

**Figure 168** : Céramique de la période 3 : terra nigra

**Figure 169** : Céramique de la période 3 : terra nigra (n° 253, 257, 262, 263, 266, 267, 295, 296, 343, 344, 349, 350), commune claire (n° 279, 310, 326, 329, 336, 431, 438/442, 354, 459)

**Figure 170** : Céramique de la période 3 : commune claire

**Figure 171** : Céramique de la période 3 : commune sombre (n° 288, 287, 318, 344, 369, 425, 445, 454), céramique brûlée (457, 463, 466)

**Figure 172** : Céramique de la période 3 : non tournée

**Figure 173** : Céramique de la période 3 : non tournée (n° 270, 274, 314, 351, 434, 443, 482), sigillée (n° 252, 416, 422, 432, 441), amphore (n° 278, 322, 354)

**Figure 174** : Assemblages céramiques funéraires : urne (étoile), dépôt primaire (rond), dépôt secondaire (carré)

**Figure 175** : Assemblages céramiques funéraires : urne (étoile), dépôt primaire (rond), dépôt secondaire (carré)

**Figure 176** : Assemblages céramiques funéraires : urne (étoile), dépôt primaire (rond), dépôt secondaire (carré)

**Figure 177** : Exemples de traces d'usures (n° 443), de dépôts primaires (n° 433, 470), de fonds découpés (n° 298, 283, 323, 408), de pieds arrachés (n° 331, 380)

**Figure 178** : Répartition des découvertes de céramiques mutilées

**Figure 179** : Plan phasé des vestiges (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 180** : Phasage des vestiges protohistoriques (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 181** : Interprétation des anomalies sur la photographie aérienne de 1950 (d'après remonter le temps. IGN – éch. 1/2 000<sup>e</sup>)

**Figure 182** : Localisation des complexes à enclos fossoyés, issus des opérations préventives, à proximité du site (d'après Levillayer 2015 ; fig. 96 et Nadeau, Le Clézio 2016 ; fig. 14. Open street map – éch. 1/800 000<sup>e</sup>)

**Figure 183** : Comparaisons avec les sites de complexes à enclos fossoyés de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer autour du site (Le Clézio 2012 ; Nauleau 2009 ; Sicard 2008)

**Figure 184** : Hypothèses concernant l'espace entre les fossés F3012, F3045 et F3055 de l'enclos ENS3007

**Figure 185** : Comparaison de l'ensemble ENS3007 avec l'enclos E10 des *Landes de Roussais* (Violet 2017a – plan : éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 186** : Plan phasé des vestiges antiques (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 187** : Plan des vestiges antiques de la phase 3 (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 188** : Essai de phasage des vestiges de la phase 3 (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 189** : Essai d'interprétation des vestiges de la phase 3b, sur fond de plan du diagnostic (d'après Le Saint Allain 2017 – éch. 1/1 500<sup>e</sup>)

**Figure 190** : Essai d'interprétation des vestiges de la phase 3c, sur fond de plan du diagnostic (d'après Le Saint Allain 2017 – éch. 1/1 500<sup>e</sup>)

**Figure 191** : Essai de comparaison de l'ensemble hypothétique formé par F3122, F2075 et F2060 avec quelques exemples régionaux proches (plans : éch. 1/2 000<sup>e</sup>)

**Figure 192** : Plan des vestiges antiques de la phase 4 (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 193** : Plan de comparaison des ensembles ENS3009 et ENS3010 aux enclos du site de *la Maissonnette de la Madeleine* à la Motte-Achard (Vendée – Violet 2017b ; plan : éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 194** : Essai d'interprétation des vestiges de la phase 4, sur fond de plan du diagnostic (d'après Le Saint Allain 2017 – éch. 1/1 500<sup>e</sup>)

**Figure 195** : Plan des vestiges antiques de la phase 5 (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 196** : Essai d'interprétation des vestiges de la phase 5, sur fond de plan du diagnostic (d'après Le Saint Allain 2017 – éch. 1/1 500<sup>e</sup>)

**Figure 197** : Plan de comparaison de l'enclos ENS3008 avec l'enclos principal du site de la *ZAC de la Landette* aux Clouzeaux (Vendée – Lefils 2015 ; plan : éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**Figure 198** : Plan du secteur 1 (éch. : 1/500).

**Figure 199 :** Plan de la nécropole avec numérotation des structures (éch. : 1/250).

**Figure 200 :** Plan de la nécropole sans numérotation des structures (éch. : 1/250).

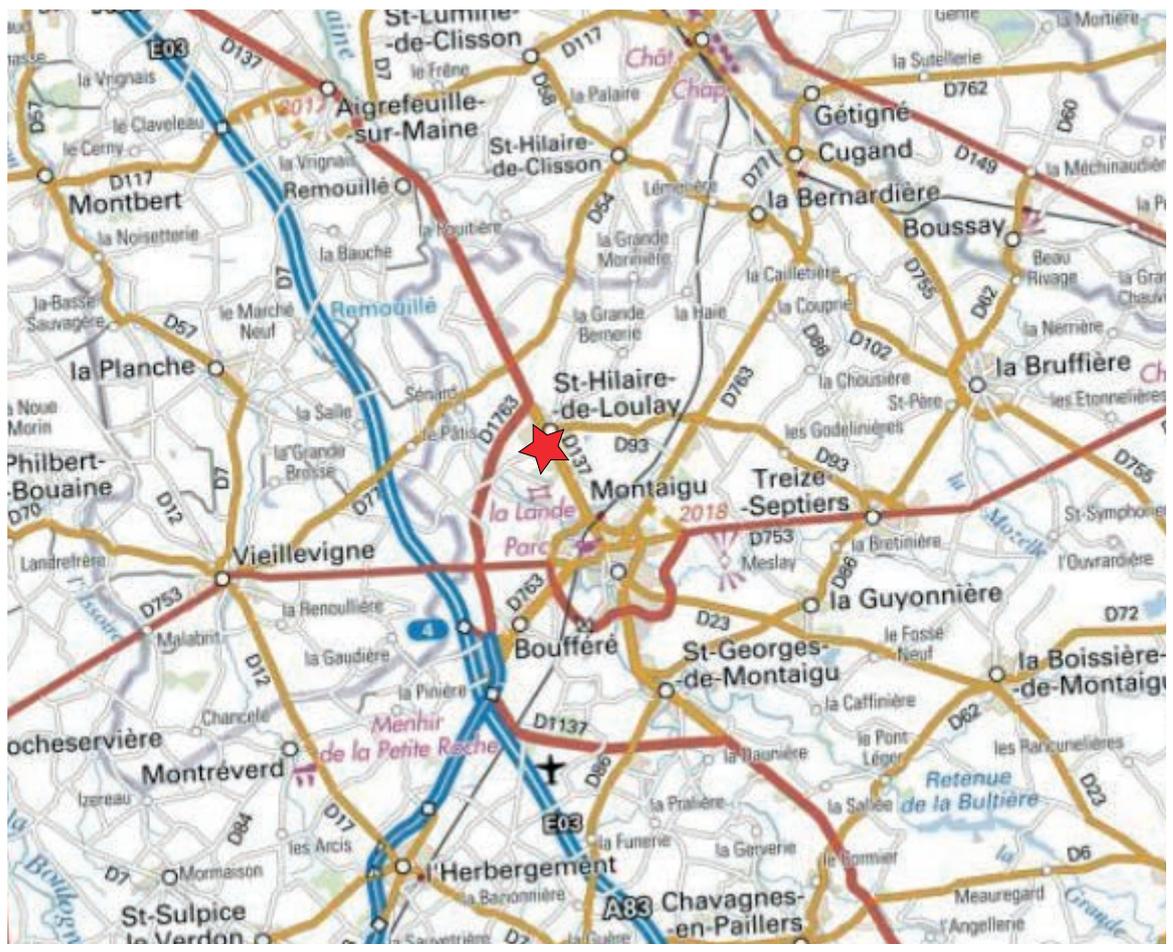
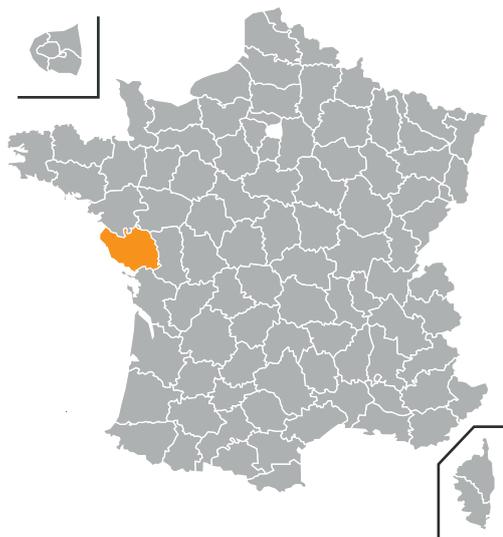
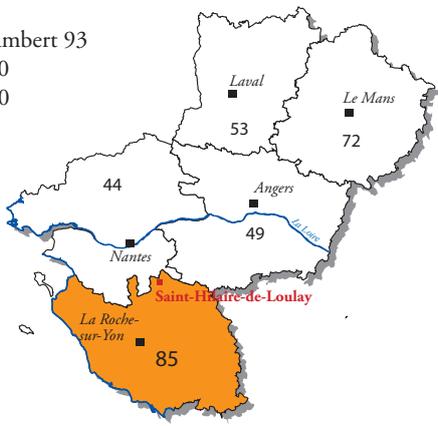
**Figure 201 :** Plan phasé des vestiges modernes-contemporains (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).

**Figure 202 :** Localisation des sites de La Tène finale et antiques autour de « l'Allée du Bois »  
(Open street map – éch. 1/75 000<sup>e</sup>)



Saint-Hilaire-de-Loulay  
«Allée du Bois»

RGF 93 Lambert 93  
x = 1370200  
y = 6208800



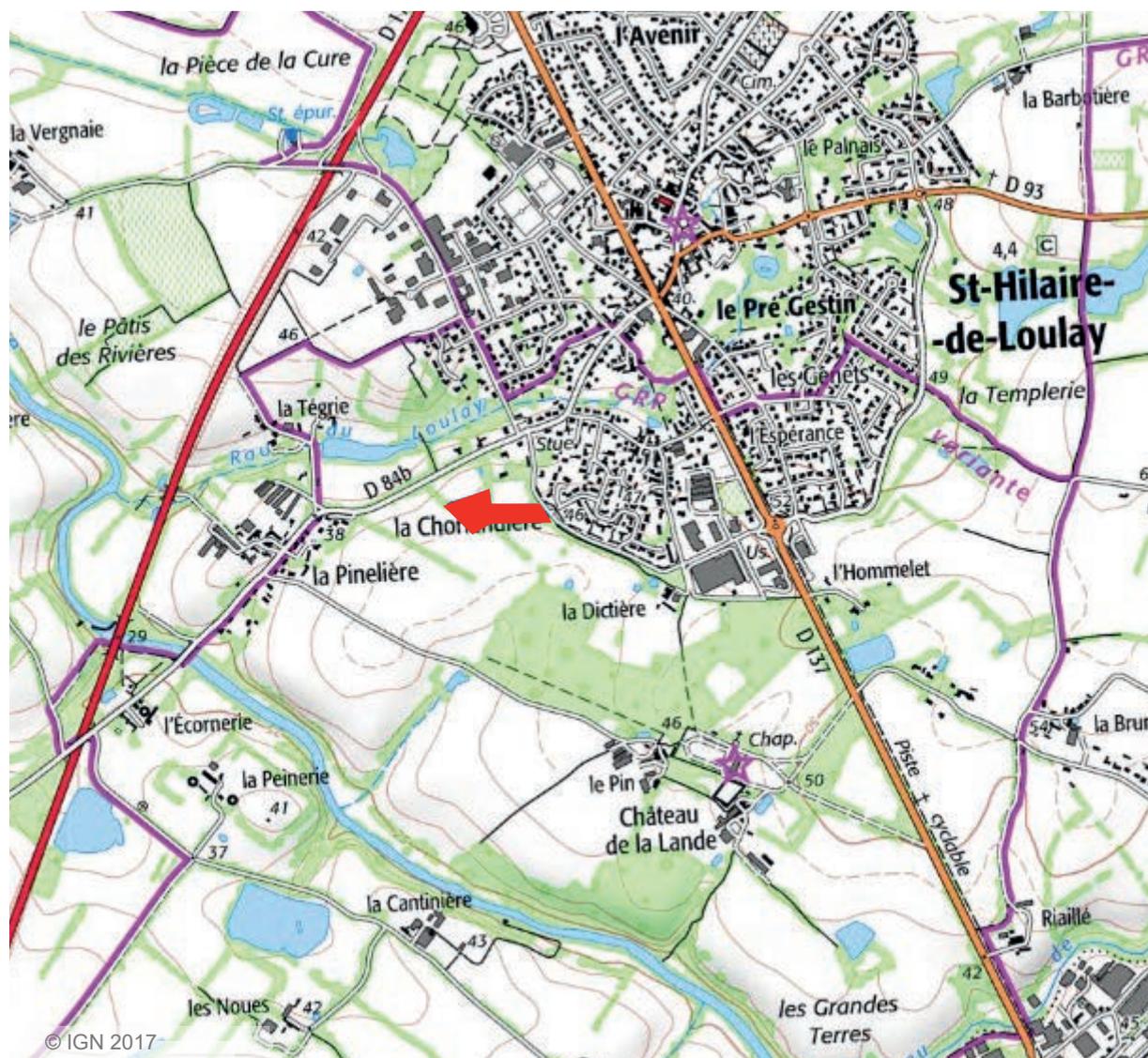
d'après Géoportail (IGN 2020)



**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 1** : Localisation du site de Saint-Hilaire-de-Loulay, « Allée du bois » (Vendée) à l'échelle 1/250 000° (d'après géoportail, IGN 2020)



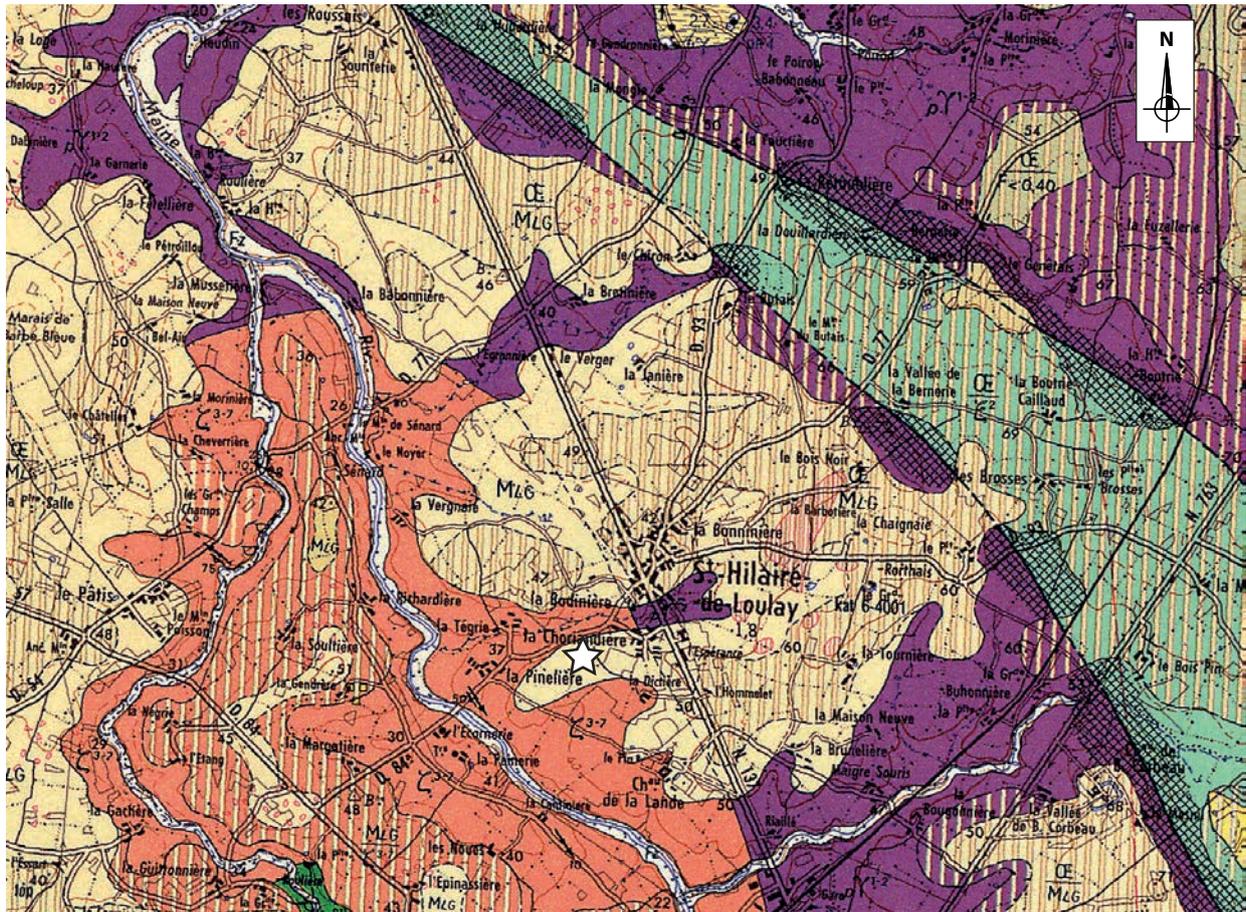
d'après Géoportail (IGN 2020)

0 500 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

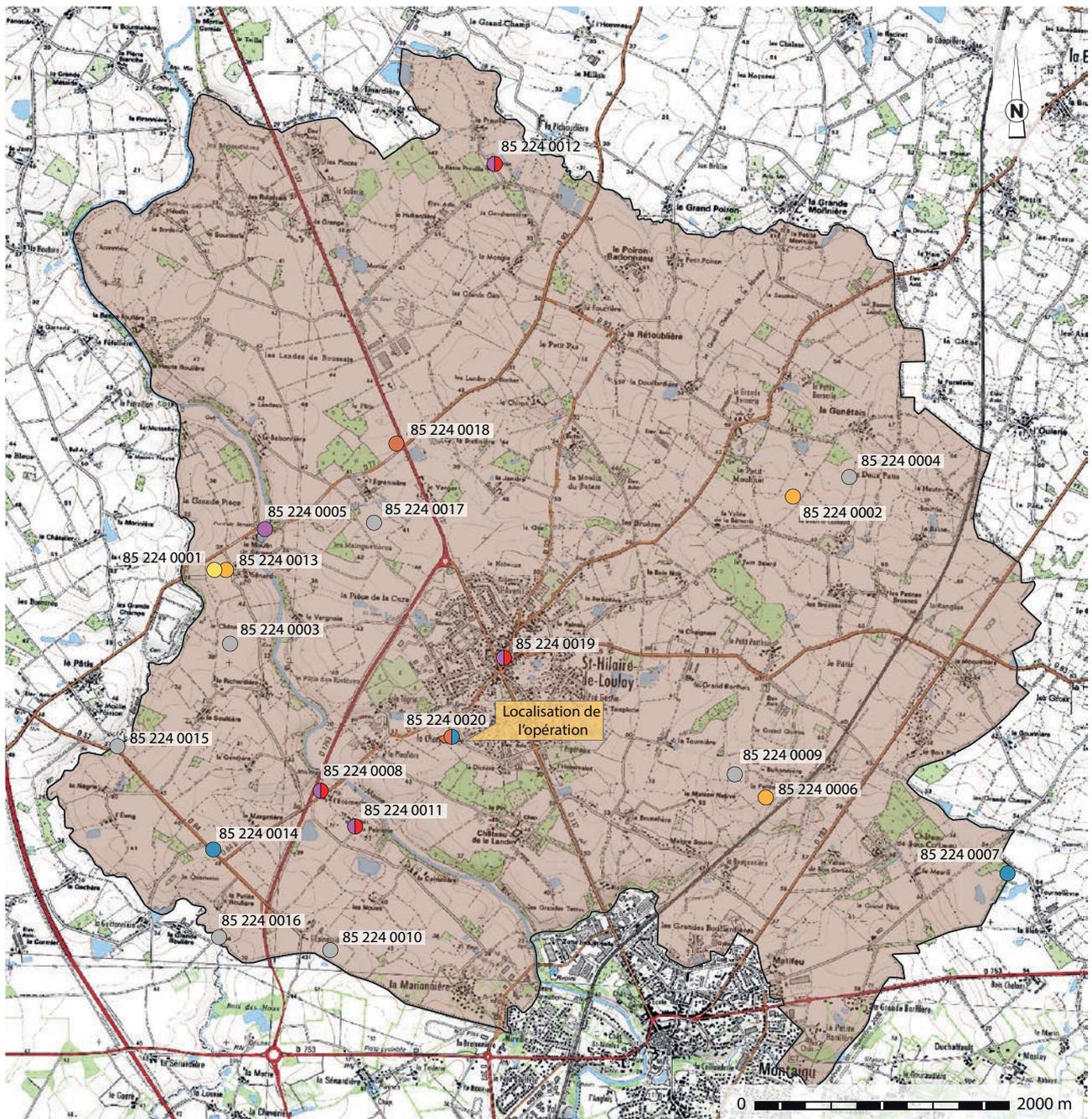
**Figure 2** : Localisation du site de Saint-Hilaire-de-Loulay, « Allée du bois » (Vendée) à l'échelle 1/25 000° (d'après géoportail, IGN 2020)



0 1/50 000 2 km

Légende :

- |   |  |                    |
|---|--|--------------------|
|  | Alluvions récentes                             | } PLIO-QUATERNAIRE |
|  | Couverture loessique résiduelle                |                    |
|  | Formation sablo-argileuse à graviers et galets |                    |
|  | Gneiss à biotite et orthoclase                 |                    |
|  | Granite porphyroïde à deux micas de Clisson    |                    |
|  | Micaschiste à biotite, muscovite, grenat       |                    |
|  | Emplacement du site                            |                    |

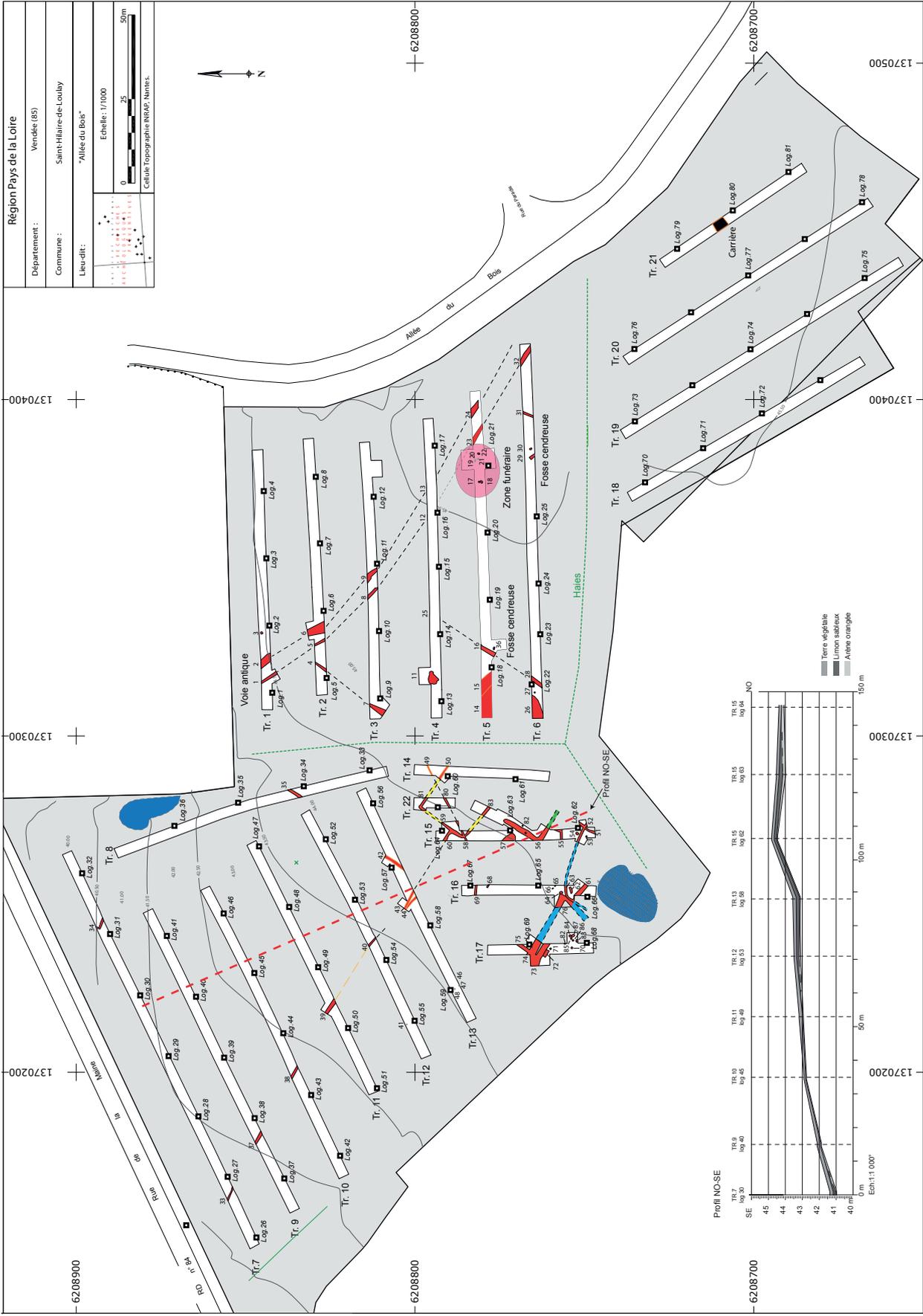


- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <span style="color: yellow;">●</span> Mésolithique | <span style="color: orange;">●</span> Âge du Fer         | <span style="color: purple;">●</span> Moyen Âge                  | <span style="color: grey;">●</span> Epoque indéterminée |
| <span style="color: orange;">●</span> Néolithique  | <span style="color: blue;">●</span> Epoque gallo-romaine | <span style="color: red;">●</span> Epoque moderne -contemporaine |   |

**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 4 :** Environnement archéologique de Saint-Hilaire-de-Loulay (d'après atlas du patrimoine - Vendée)



Région Pays de la Loire  
 Département : Vendée (85)  
 Commune : Saint-Hilaire-de-Loulay  
 Lieu-dit : "Allée du Bois"

Echelle : 1/1000  
 Cellule topographique INRAP, Nantes.

**Figure 5** : Plan des structures découvertes lors du diagnostic (éch. 1/1 000<sup>e</sup> – d'après Le Saint Allain 2017)



**Figure 6 :** Découpage de l'emprise de fouille en trois zones (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

**ARCHEOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »

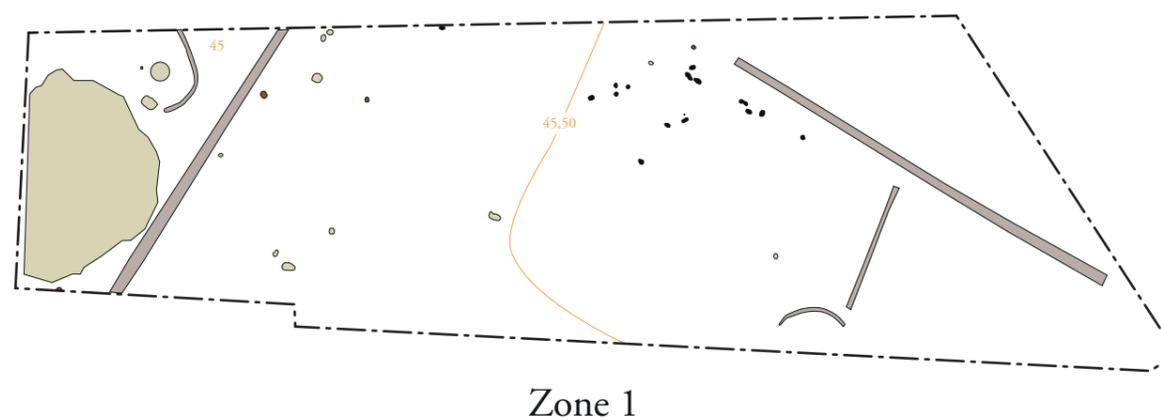
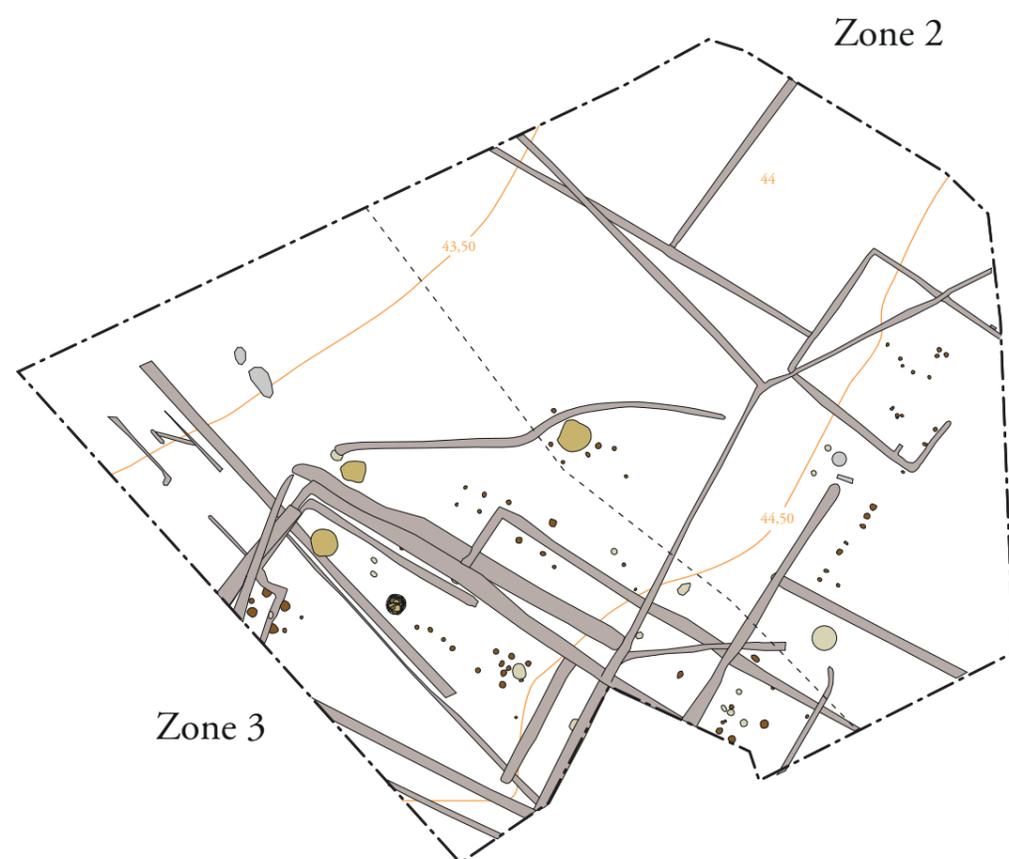
N° 186133 - (2018)



**ARCHEOJUNUM**  
 Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

**Figure 7 :** Localisation de l'emprise de fouille (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)



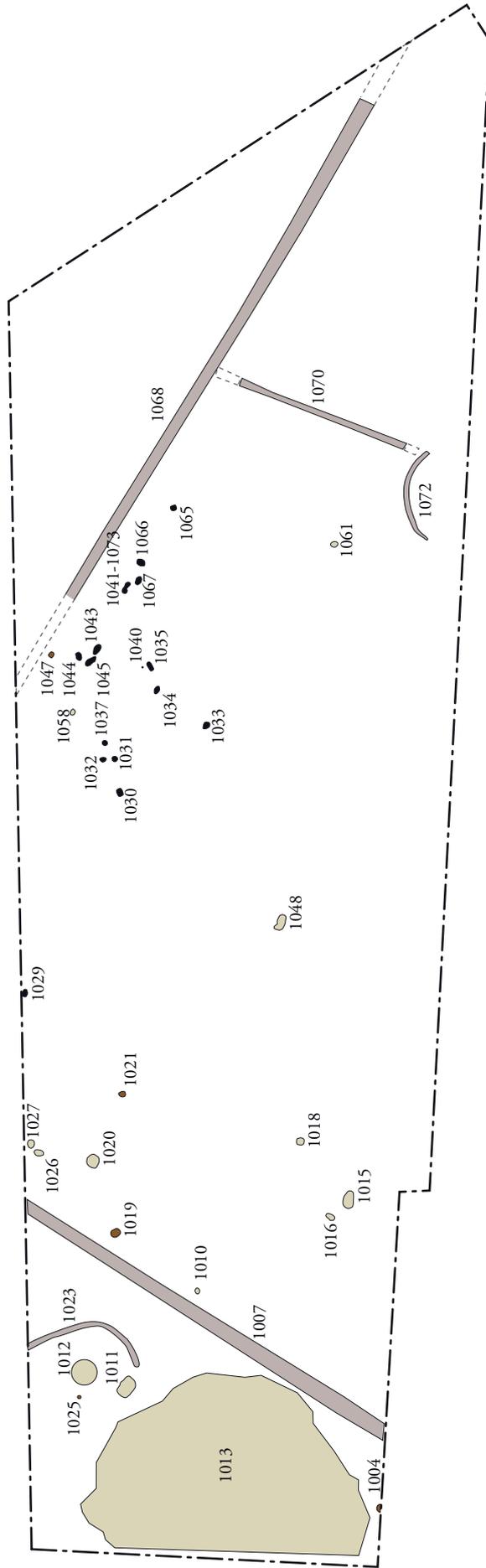


Légende :

-  Fossé
-  Fosse
-  Trou de poteau
-  Puits
-  Incinération
-  Chablis
-  Délimitation zone 2 et 3

0 Plan : 1/750e 37,50 m





0 Plan : 1/500e 25 m

**ARCHÉOLOGUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

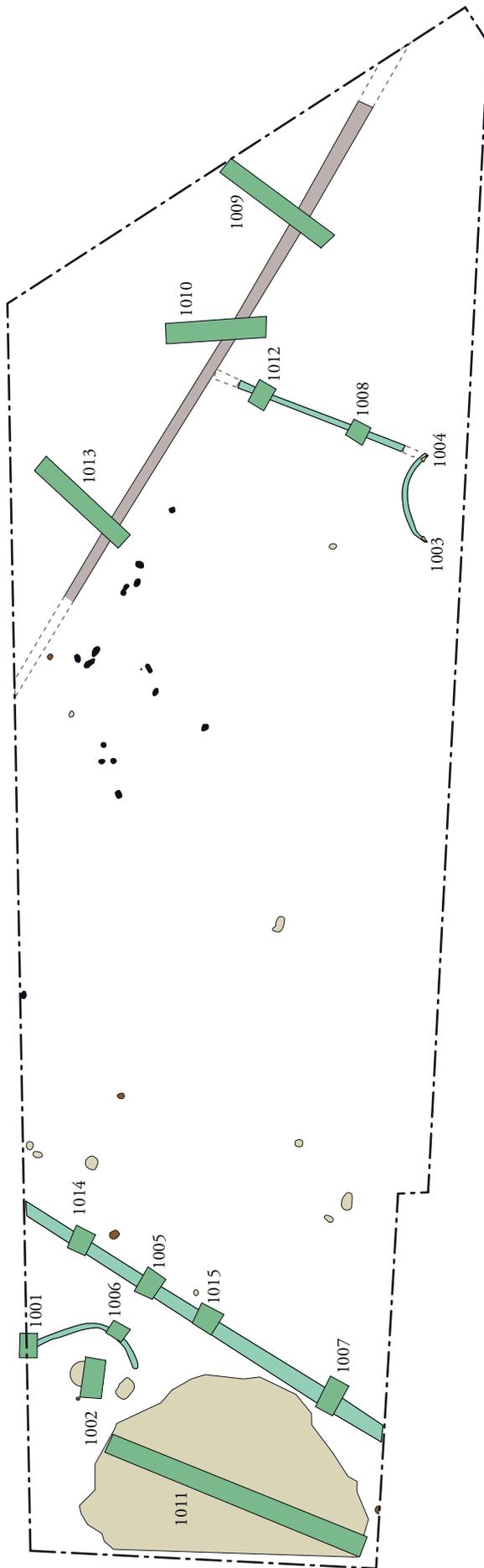
**Figure 9** : Plan des vestiges mis au jour en zone 1 (éch. 1/500<sup>e</sup>)



**Figure 10** : Plan des vestiges mis au jour en zones 2 et 3 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

**ARCHÉOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)



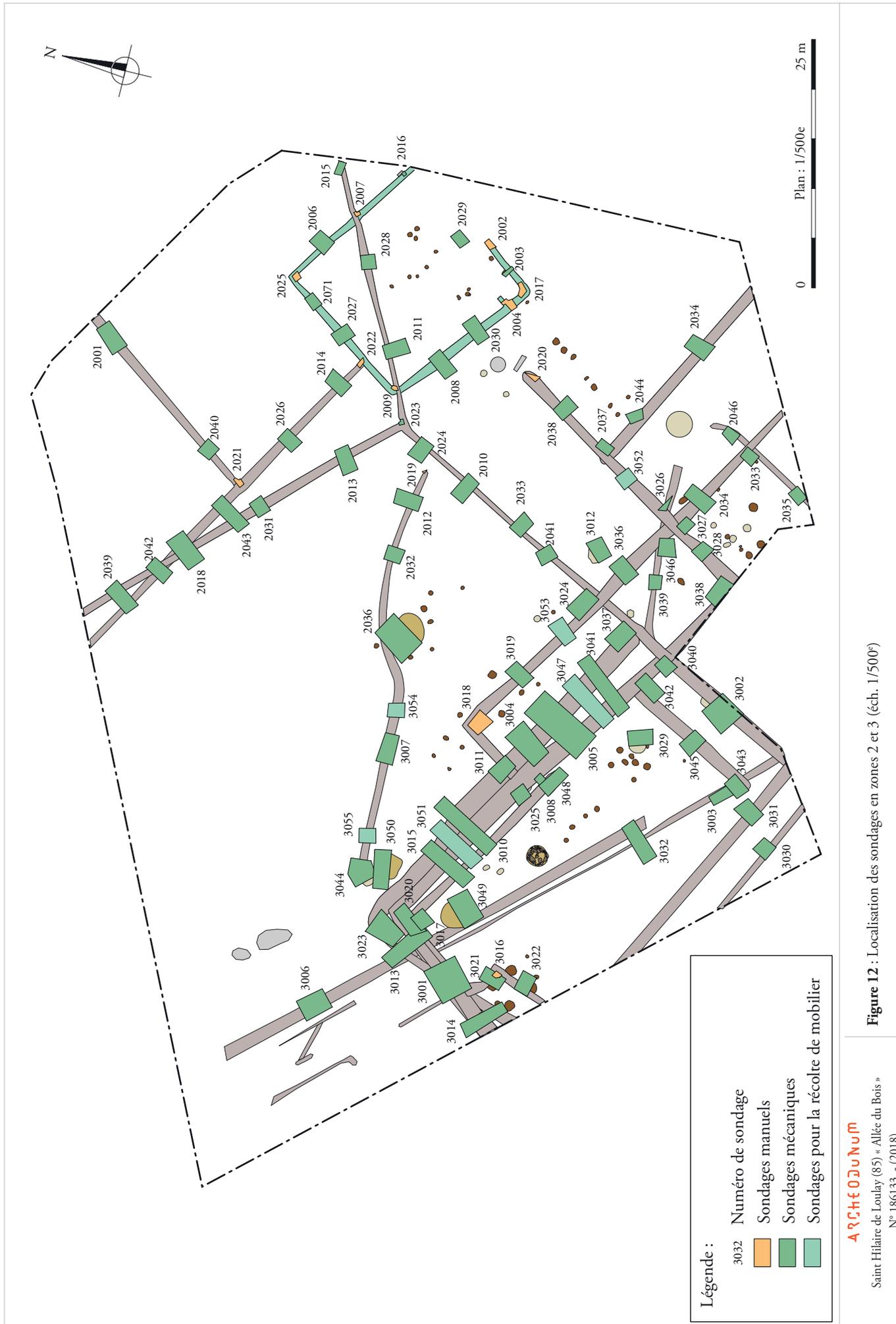
Légende :

- 1007 Numéro de sondage
-  Sondages mécaniques
-  Sondages pour la récolte de mobilier

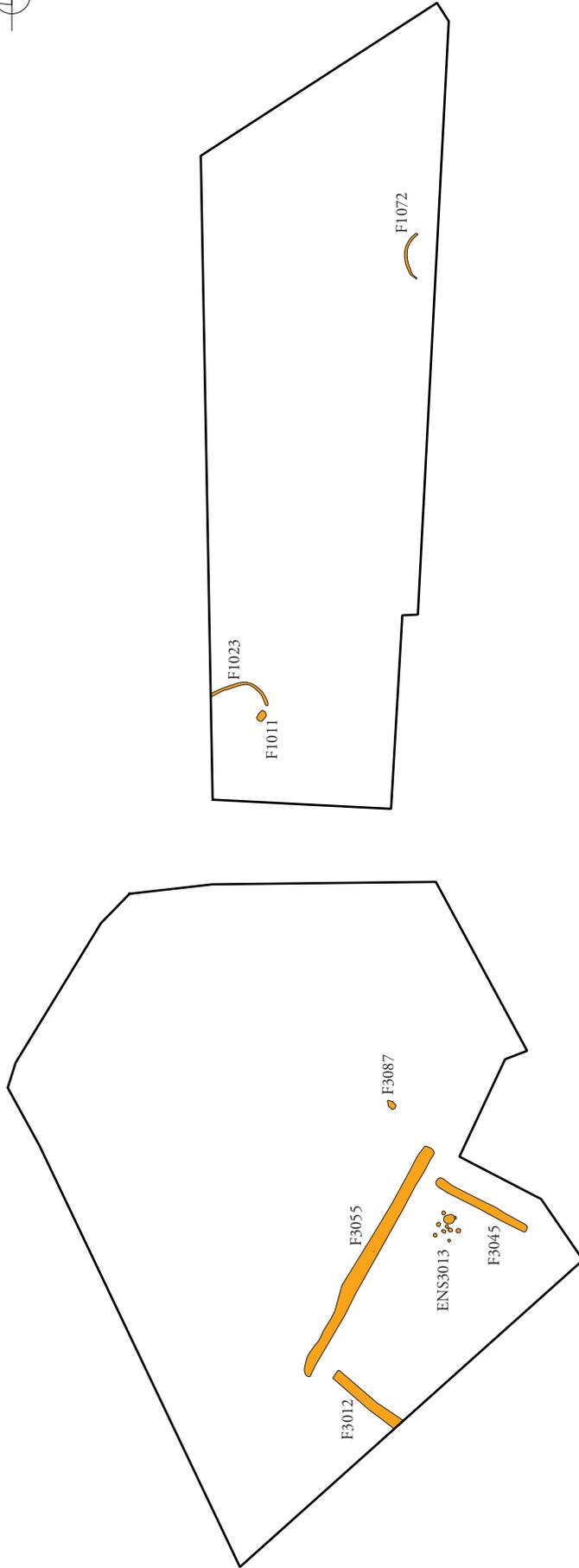
**ARCHEOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 11** : Localisation des sondages en zone 1 (éch. 1/500<sup>e</sup>)







Légende :

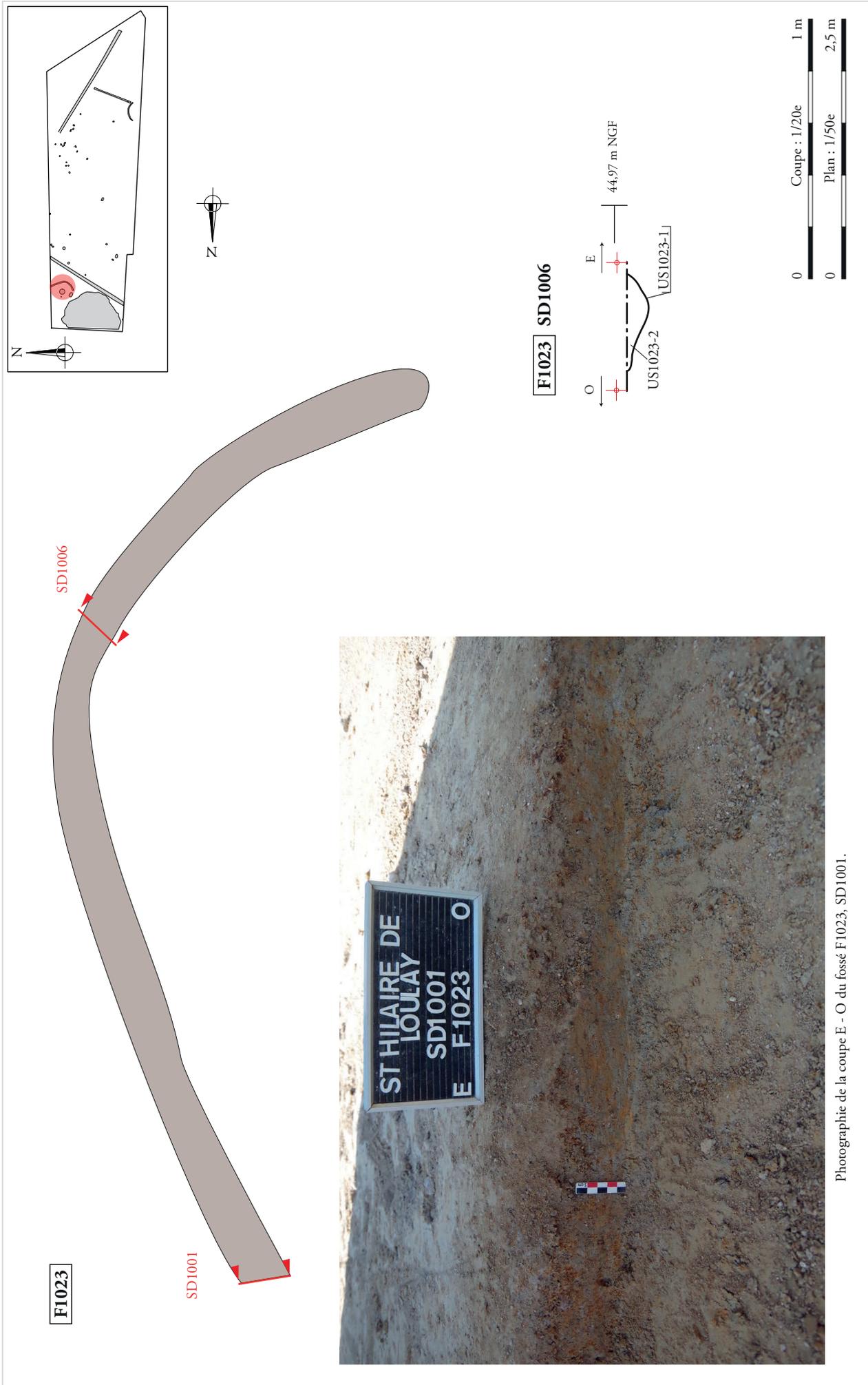
-  Structures protohistoriques



**ARCHÉOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 14 :** Plan général des vestiges protohistoriques (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).



**Figure 15** : Plan, coupe E/O du sondage SD1006 et photographie de la coupe E/O du sondage SD100 du fossé F1023 (plan : éch. 1/50<sup>e</sup> et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)

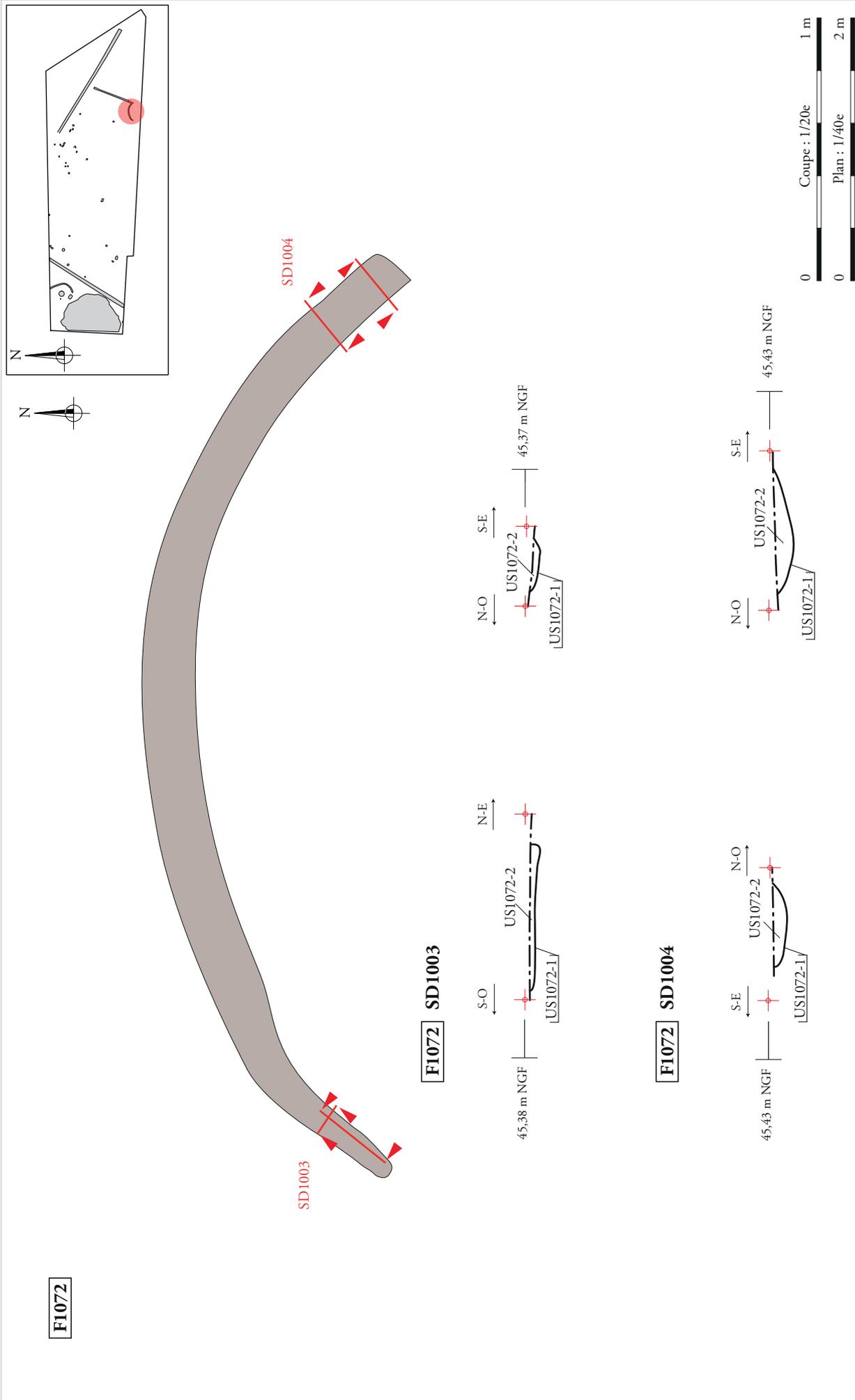


Figure 16 : Plan et coupes du fossé F1072 (plan : éch. 1/40<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)



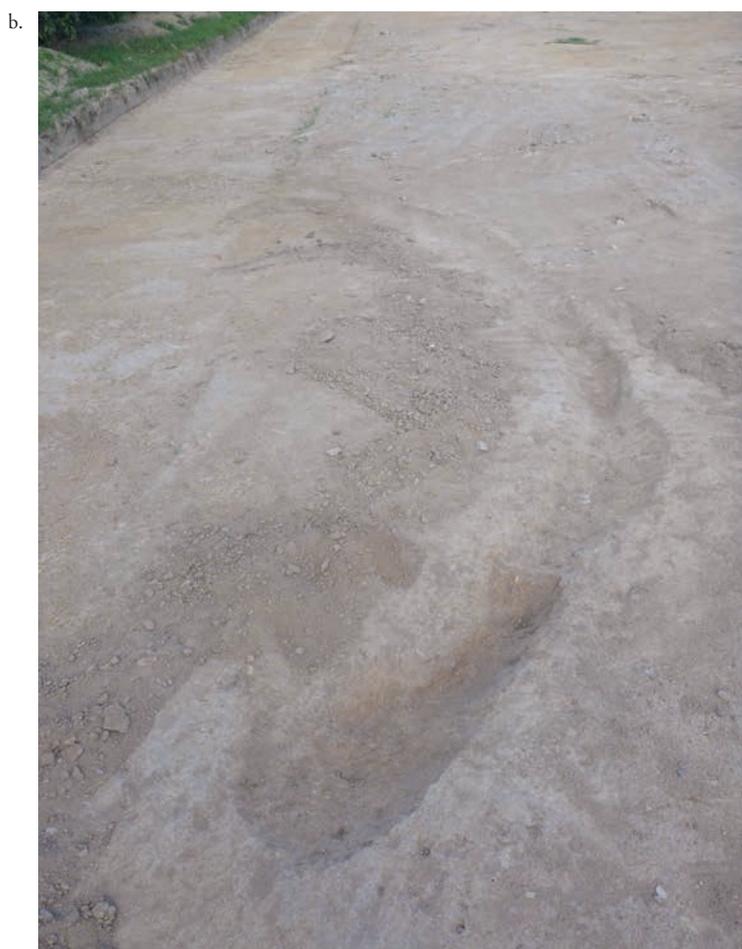
a.



b.



a.



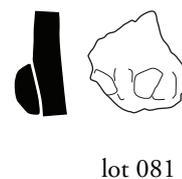
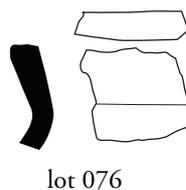
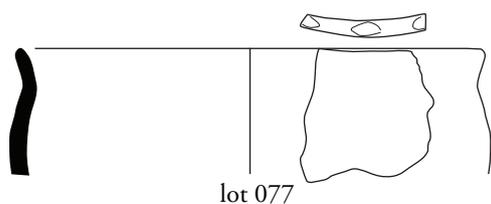
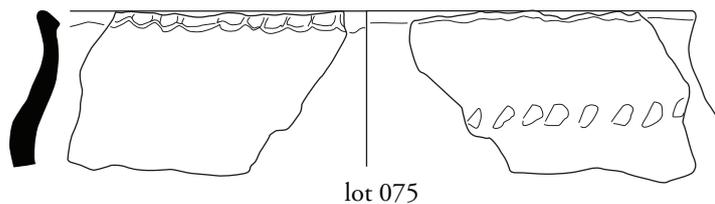
b.

ARCHEODUNUM

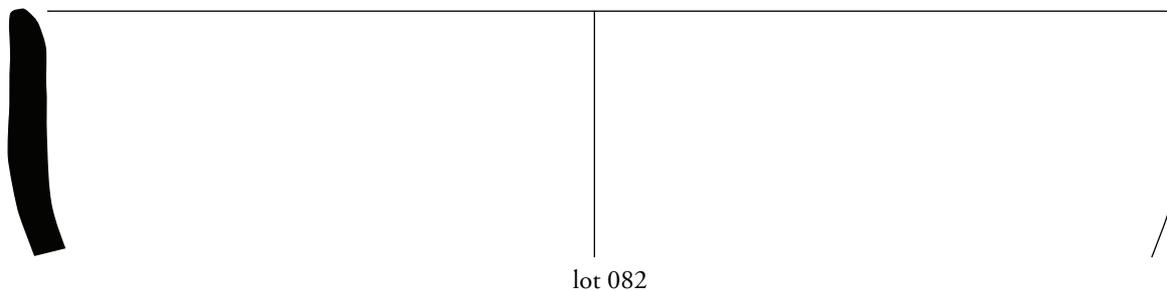
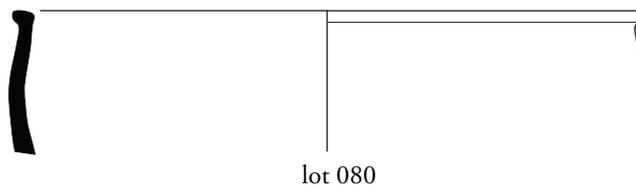
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 18** : Photographies de la coupe SO/NE du sondage SD1003 (a) et en plan une fois vidangé (b) du fossé F1072

F1072 US1072.2



F1072 US1072.3

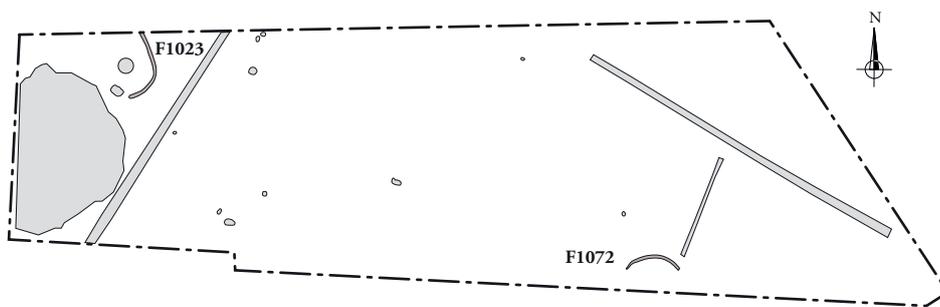


0 1/3 5 cm

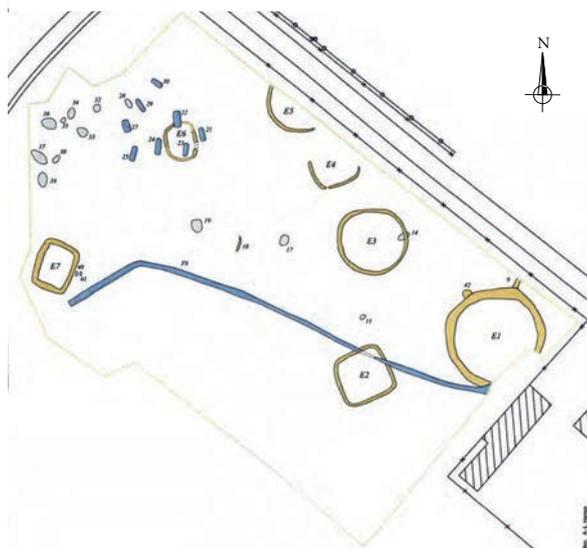
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 19 : Eléments céramiques du fossé F1072 (dessins et DAO : C. Poirier-Coutansais)



Enclos F1023 et F1072, *Allée du Bois*, Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée)



Les Varennes, Briollay (Maine-et-Loire) (Hamon 2002)



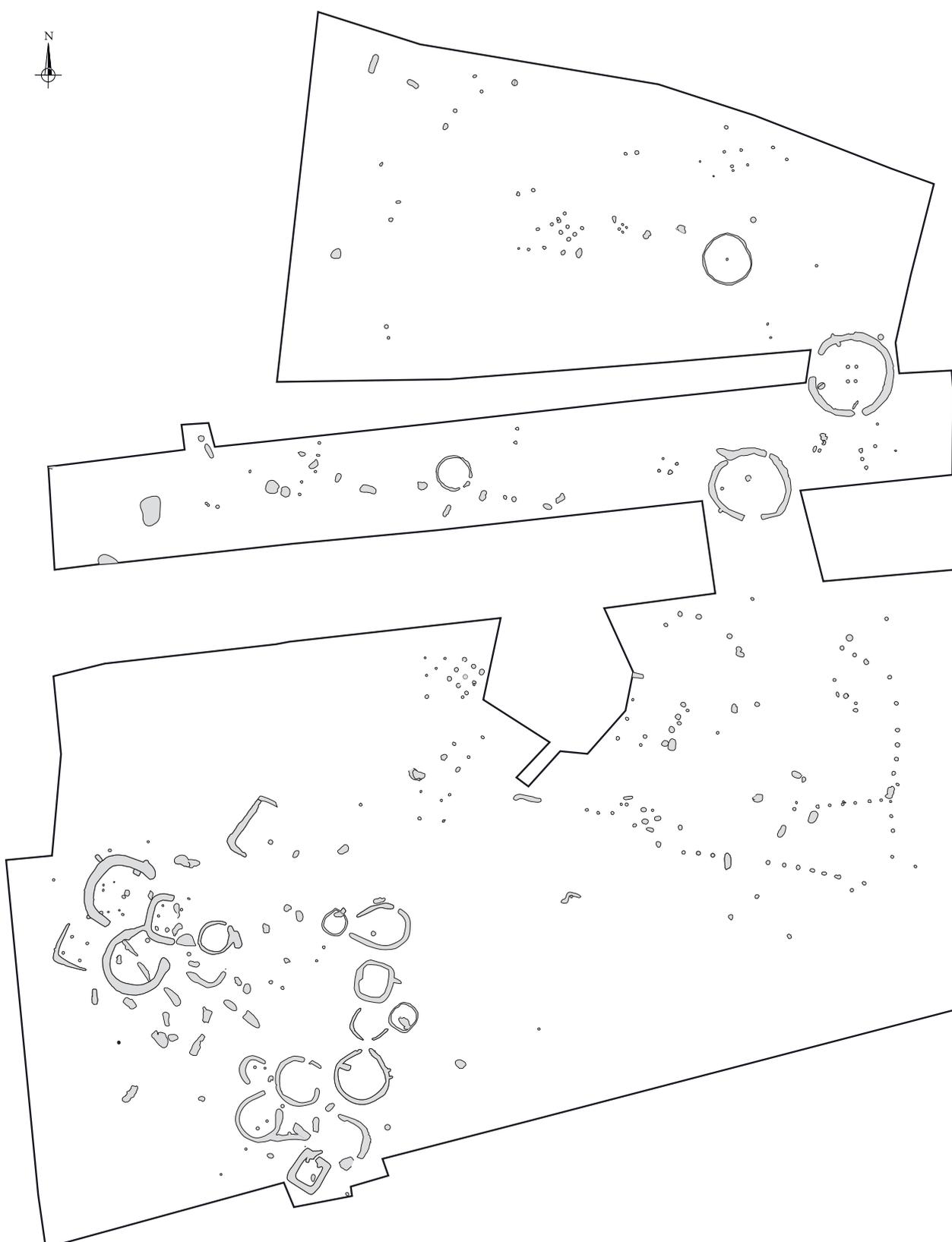
La Cossonnière, Les Herbiers (Vendée) (Levillayer 2015)

0 Plans : 1/1000e 50 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 20** : Comparaisons entre les enclos curvilignes de « l'Allée du Bois » et ceux de Briollay, « Les Varennes » (Maine-et-Loire, Hamon 2002) et des Herbiers, « La Cossonnière » (Vendée, Levillayer 2015).



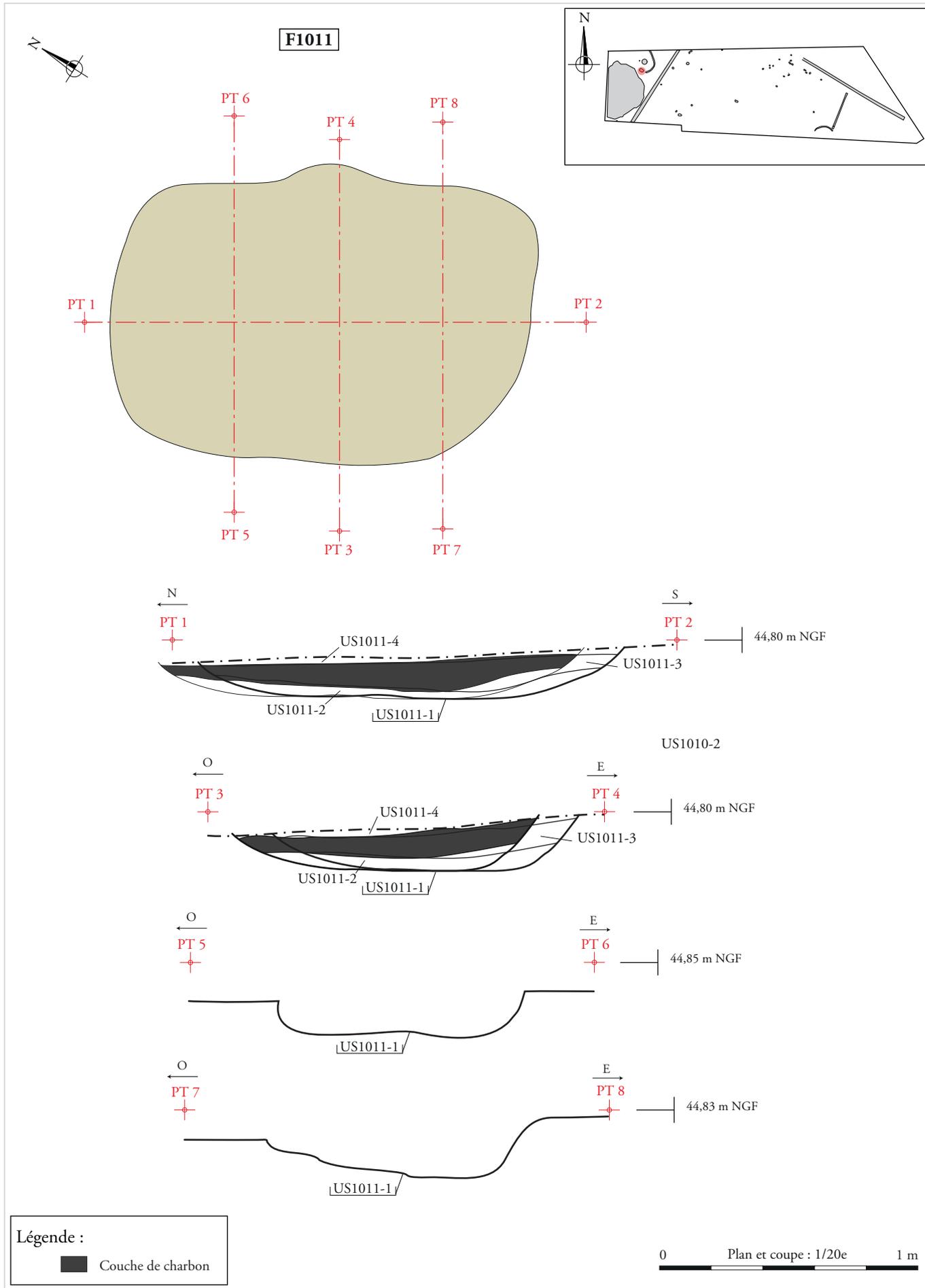
*Champ Vallée, Cholet (Maine-et-Loire) (Sicard 2008)*

0 Plans : 1/1000e 50 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 21** : Comparaisons avec les enclos de « Champ Vallée », Cholet (Maine-et-Loire, Sicard 2008).



**ARCHÉODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

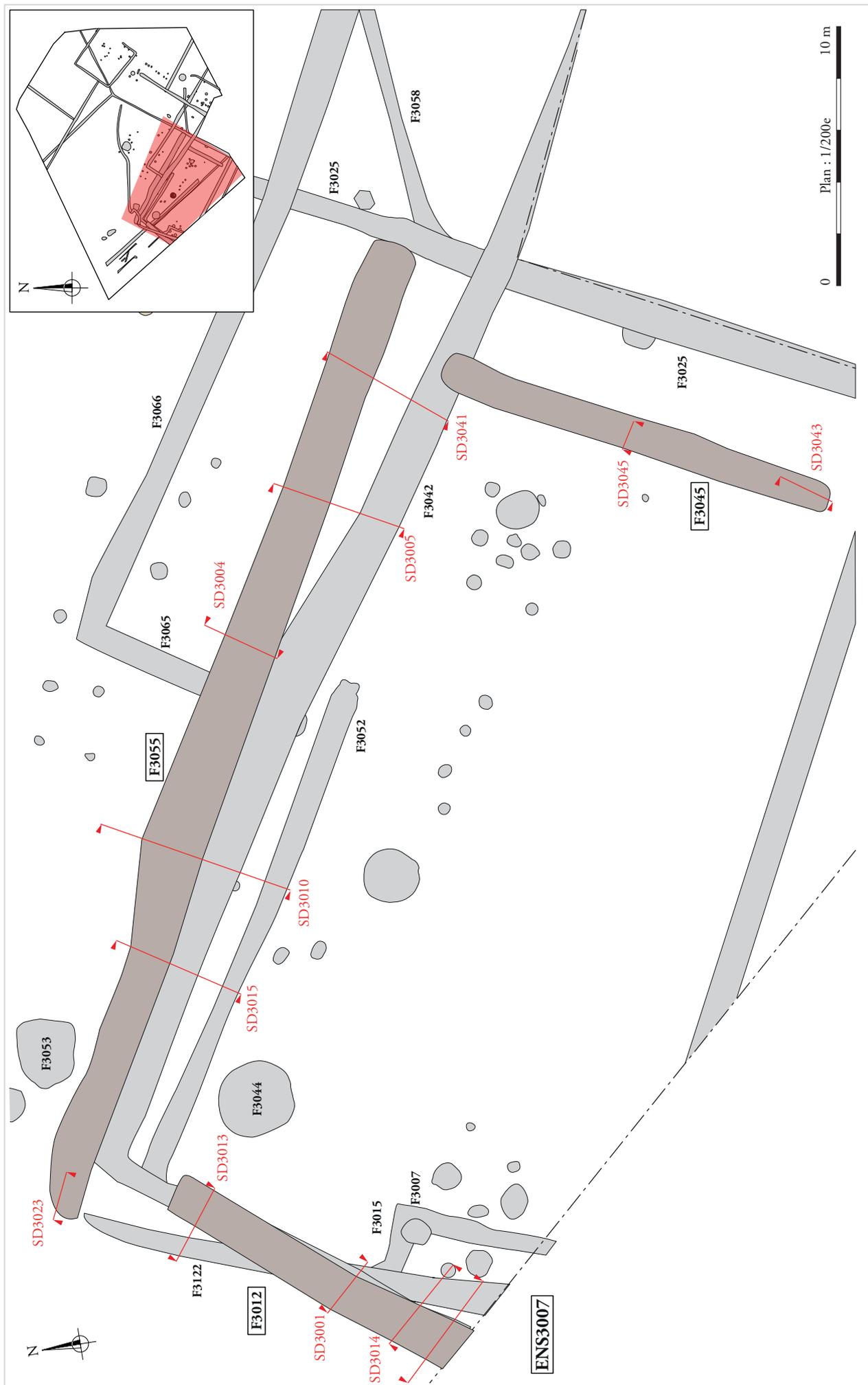
**Figure 22 :** Plan et coupes de la fosse charbonneuse F1011 (plan et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)



a.



b.



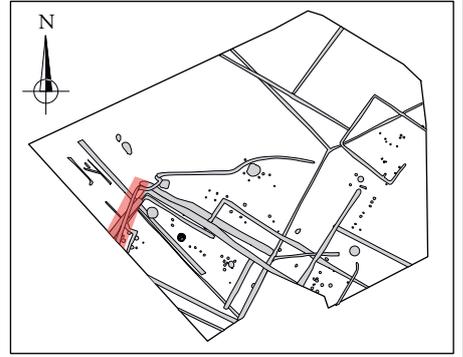
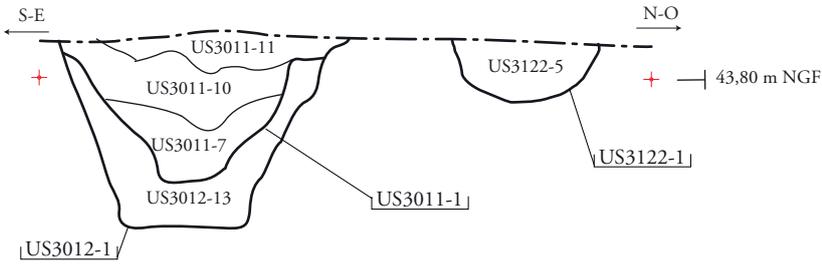
**Figure 24** : Plan de l'ensemble ENS3007 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup>)

SD3013

F3011

F3012

F3122

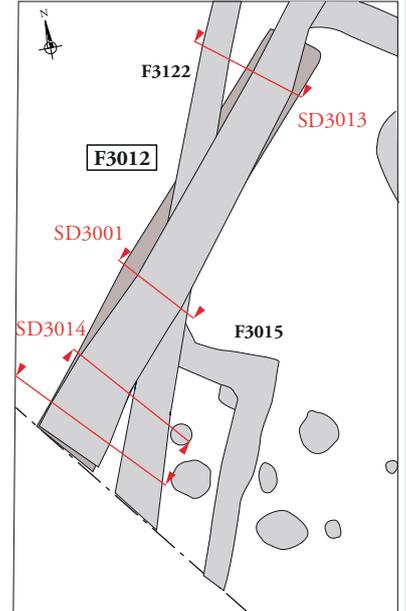
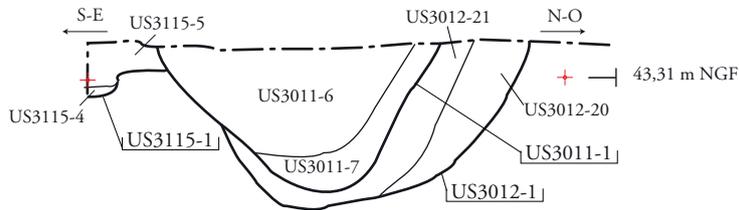


SD3001

F3115

F3011

F3012

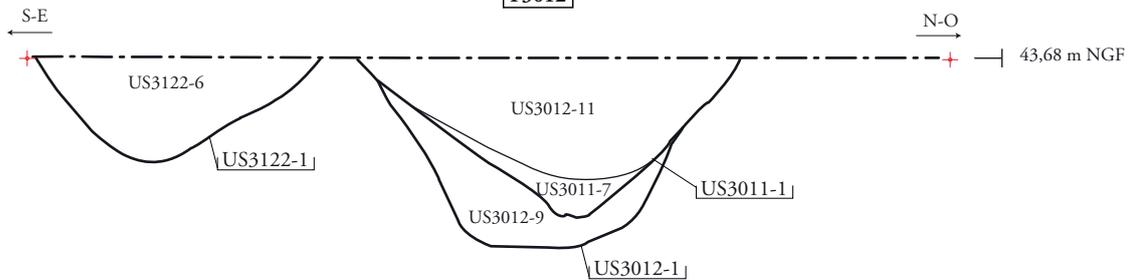


SD3014

F3122

F3011

F3012



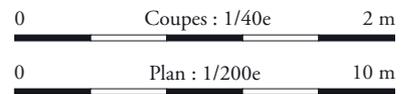
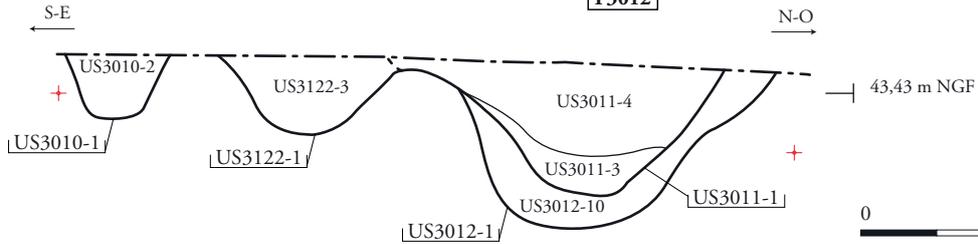
SD3014

F3010

F3122

F3011

F3012



ARCHÉODUUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 25 : Plan et coupes du fossé F3012, ENS3007 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.

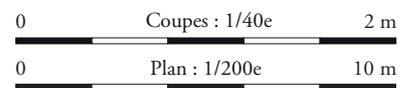
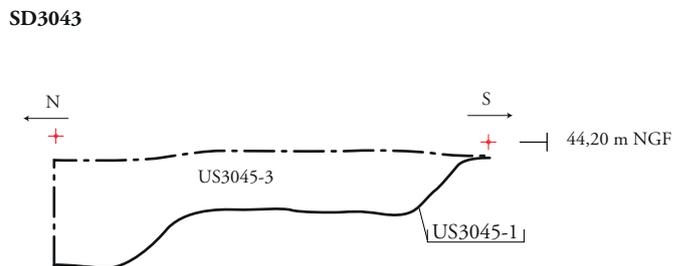
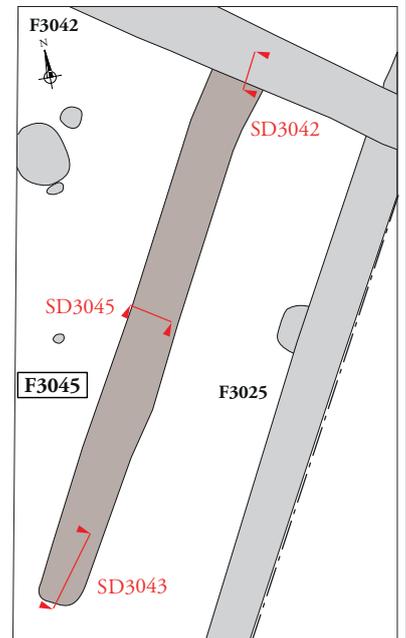
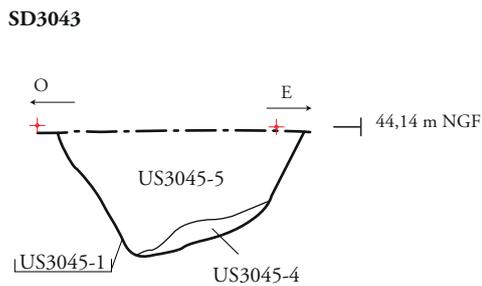
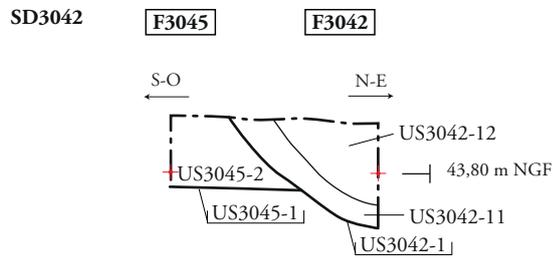
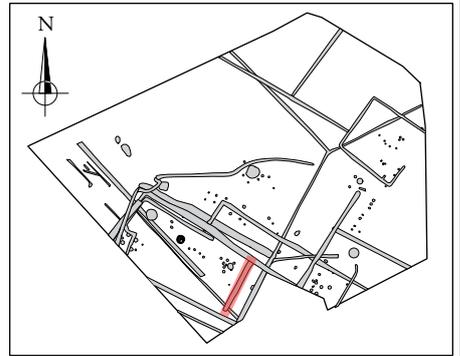


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 26** : Photographies de l'interruption en plan du fossé F3012 dans le sondage SD3013 (a) et de la coupe SE/NO du sondage SD3014 (b) du fossé F3012





a.

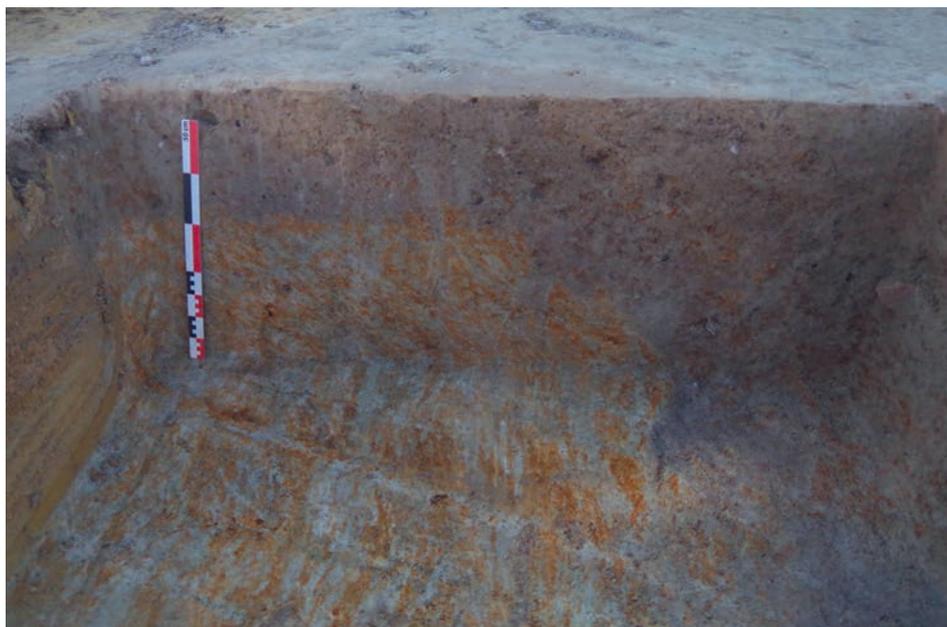


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 28** : Photographies de la coupe N/S du sondage SD3043 (a) et de la coupe O/E du sondage SD3045 (b) du fossé F3045



a.

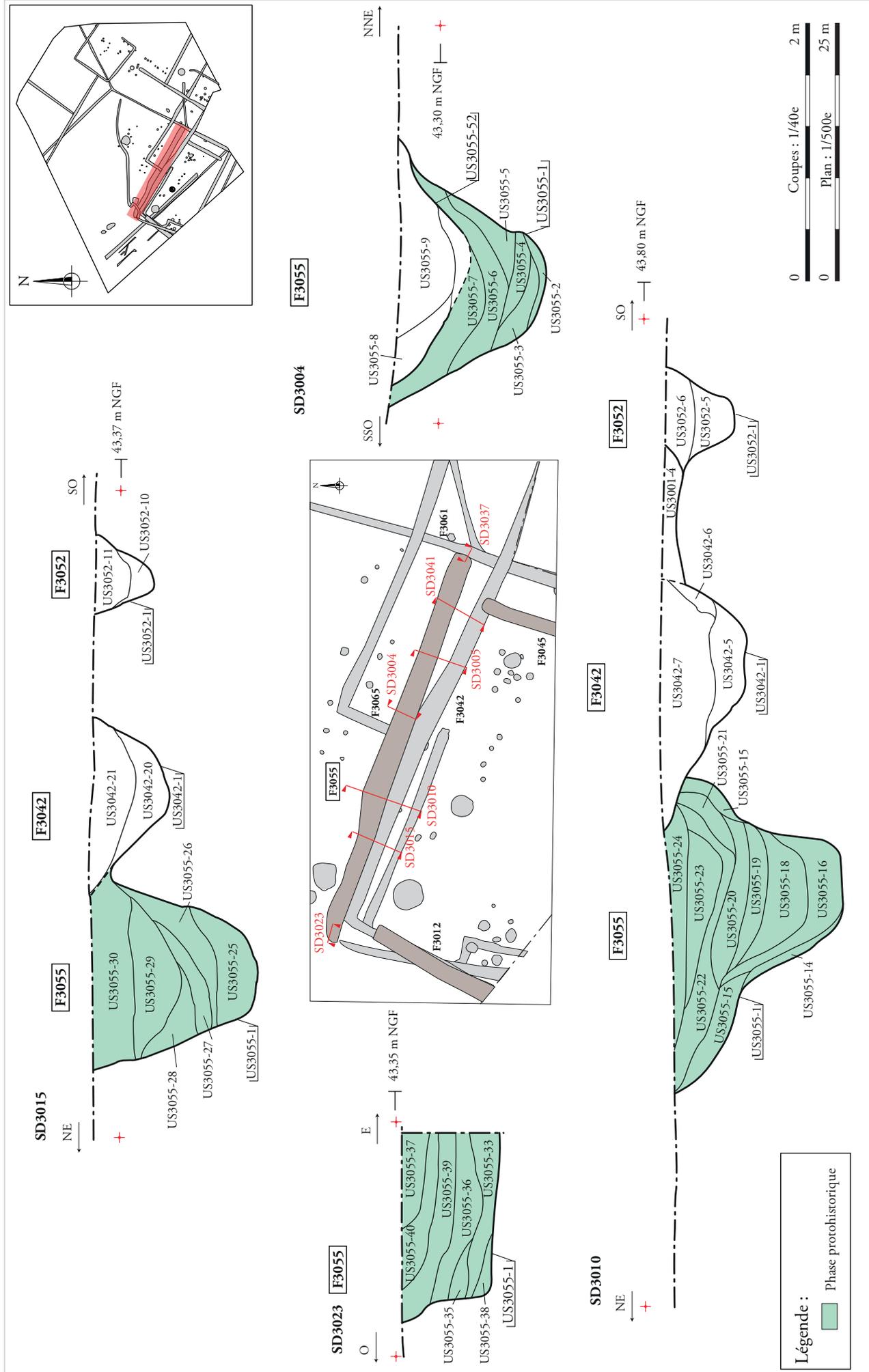


b.

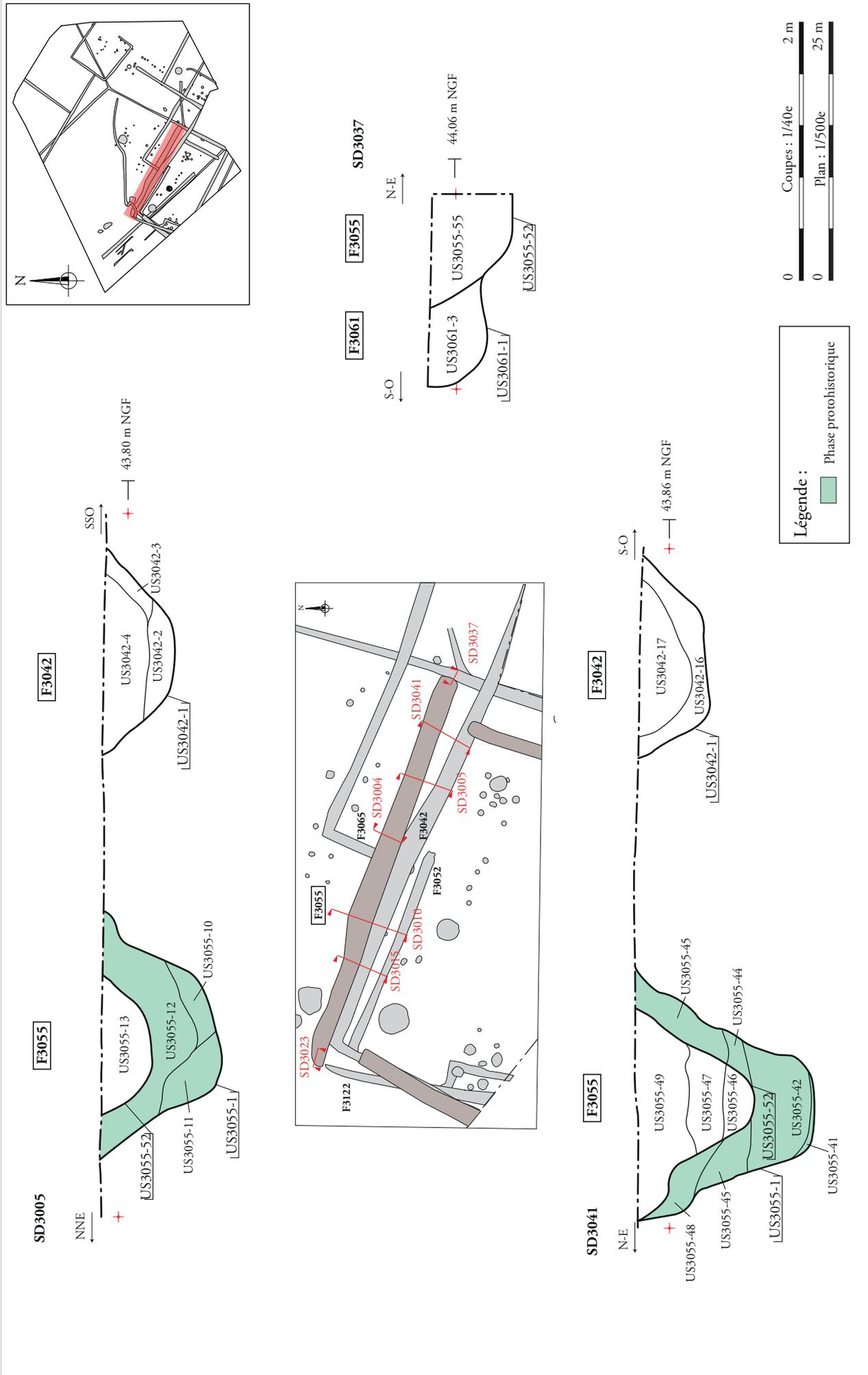
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 29** : Photographies de la coupe NE/SO du sondage SD3010 (a) et de la coupe N/S du sondage SD3015 (b) du fossé F3055



**Figure 30** : Plan et coupes du fossé F3055, de l'endos ENS3007 (a) (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



**ArchéNum**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 31 :** Plan et coupes du fossé F3055, de l'endos ENS3007 (b) (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.



b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 32** : Photographies de la coupe E/O du sondage SD3037 (interruption sud-est - a) et de la coupe O/E du sondage SD3023 (interruption nord-ouest - b) du fossé F3055

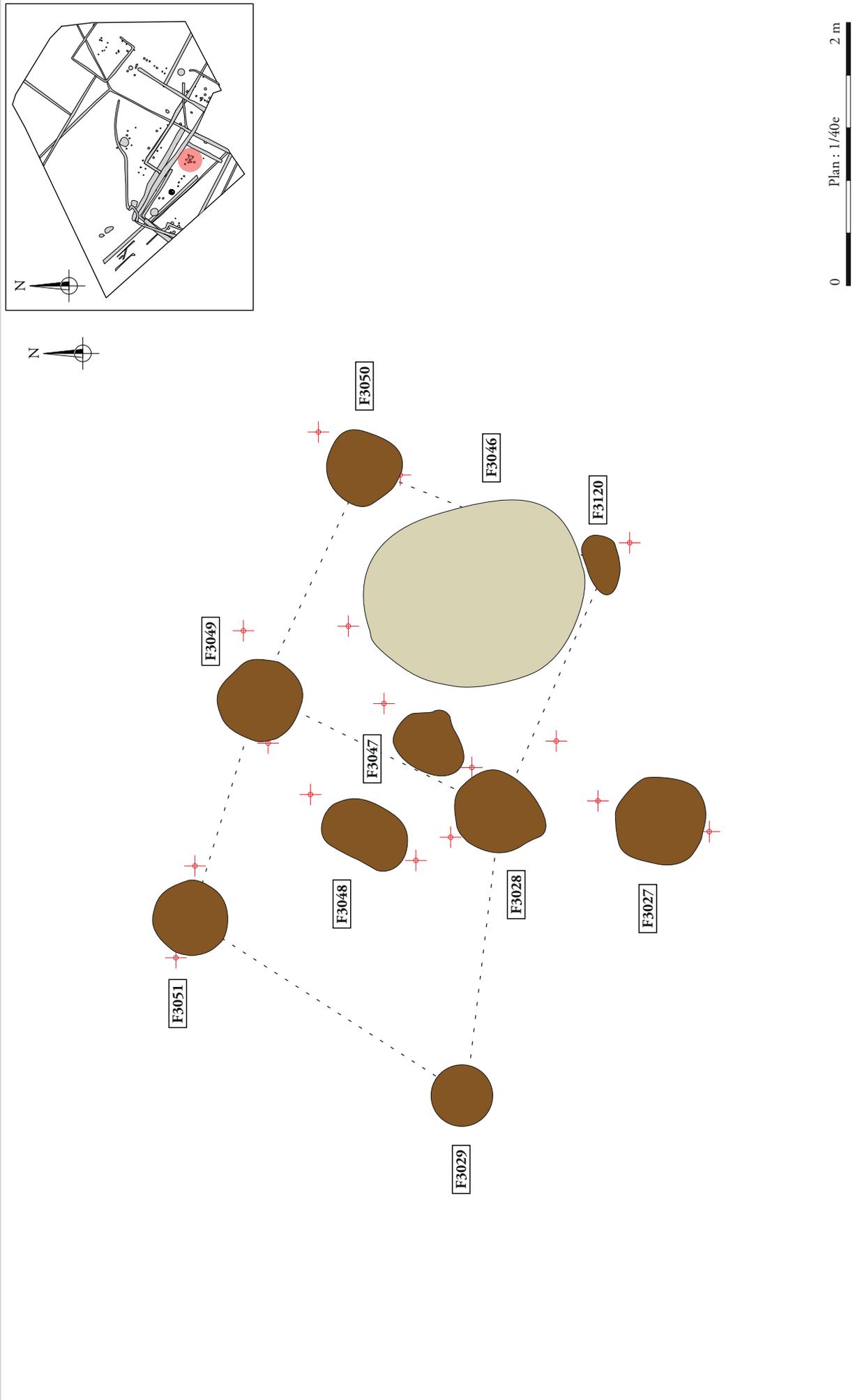
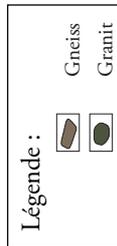
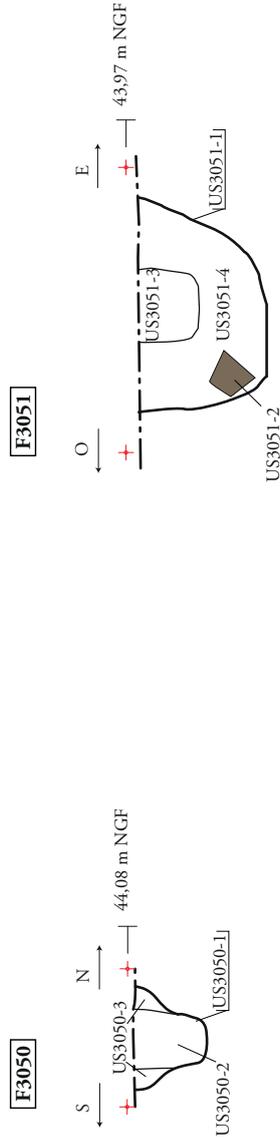
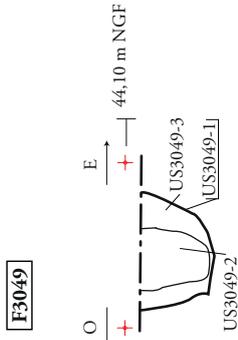
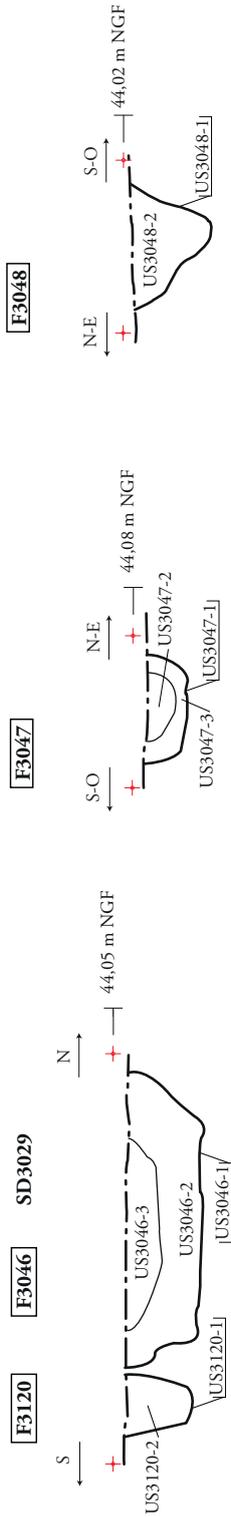
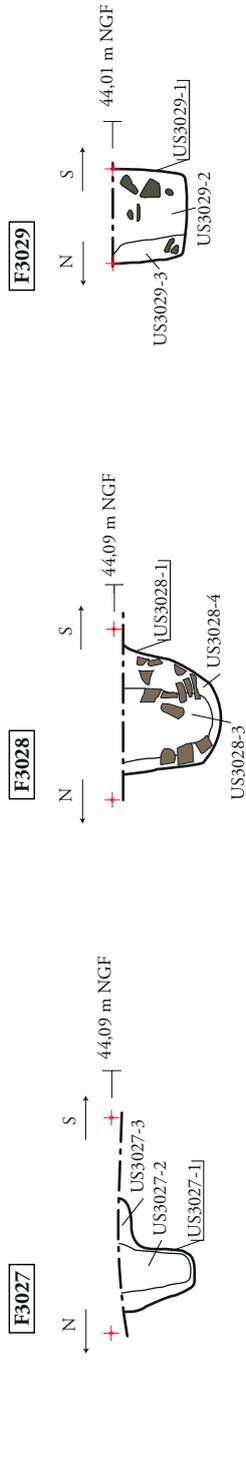
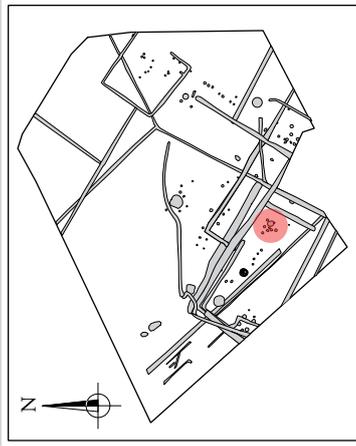
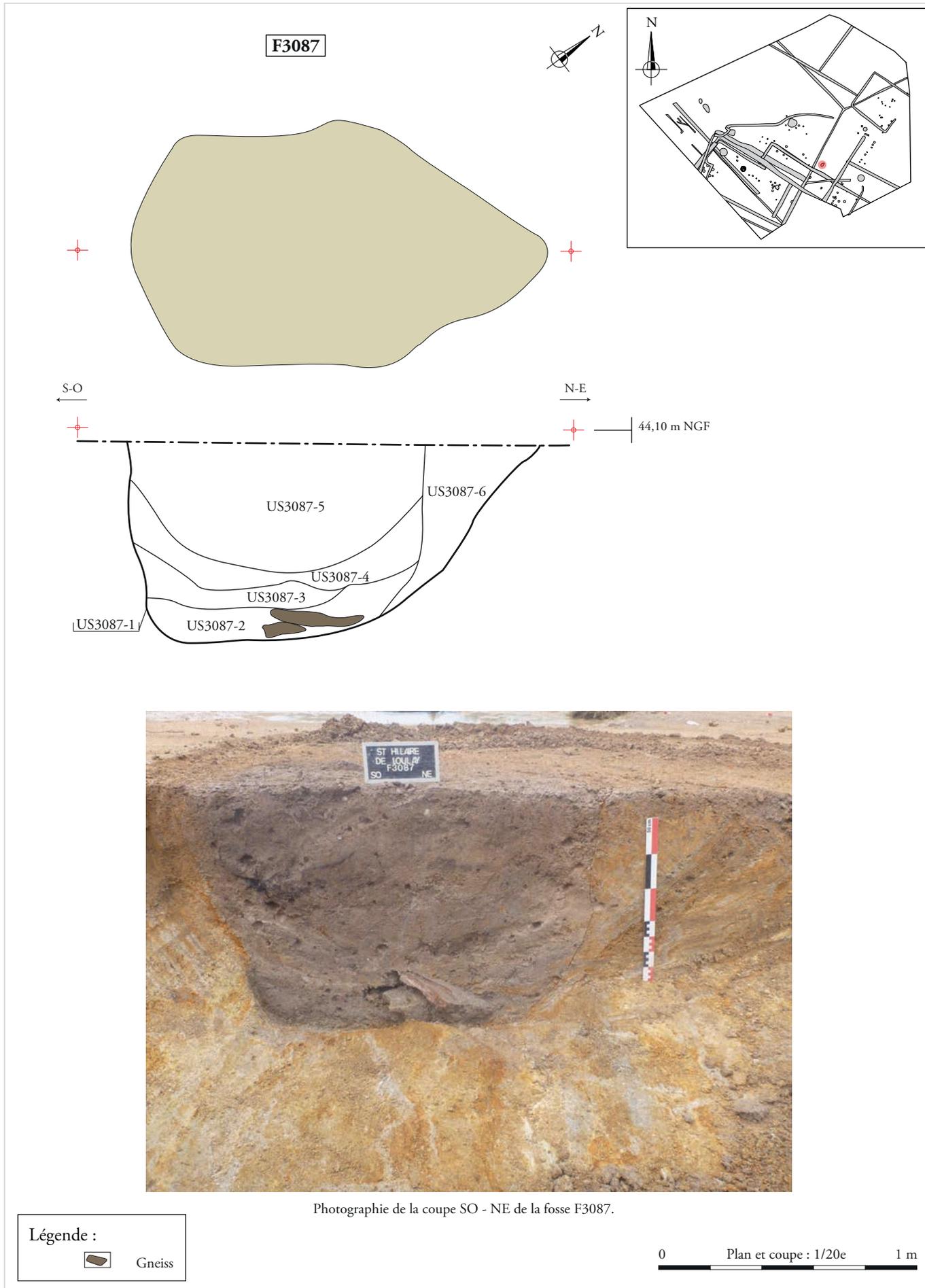


Figure 33 : Plan de l'ensemble ENS3013 (plan : éch. 1/40<sup>e</sup>)





Photographie de la coupe SO - NE de la fosse F3087.

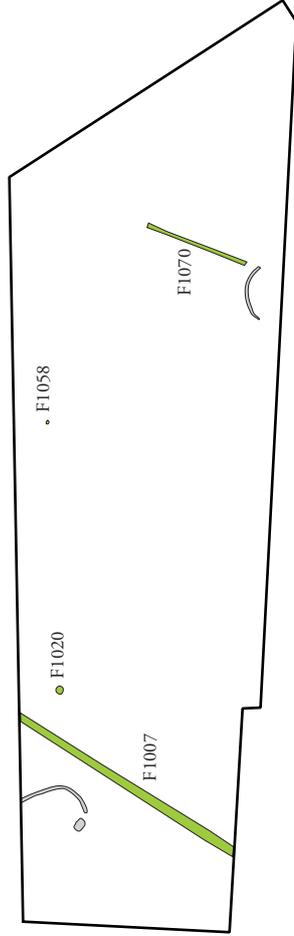
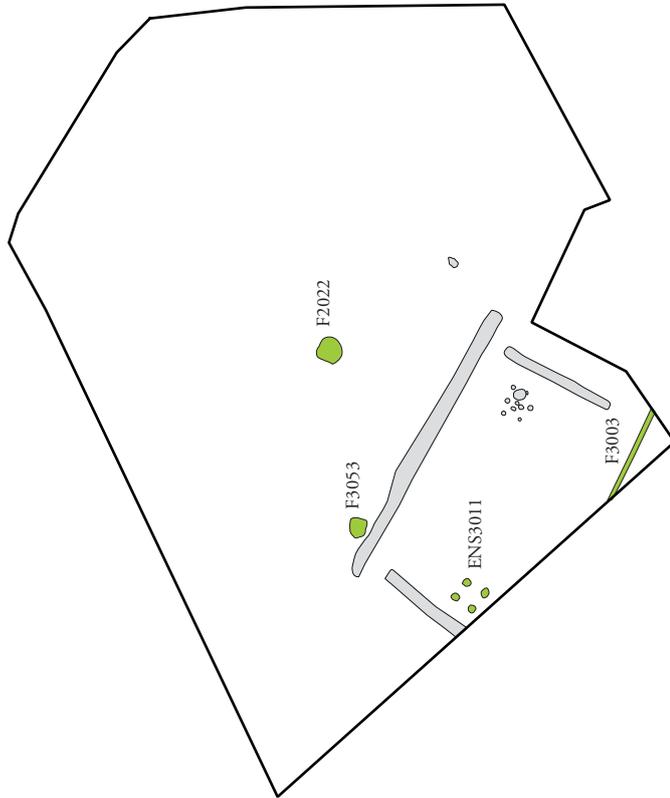
**Légende :**  
 Gneiss

0      Plan et coupe : 1/20e      1 m

**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

**Figure 35 :** Plan, coupe et photographie de la fosse F3087 (plan et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)



Légende :

-  Structures protohistoriques ou antiques

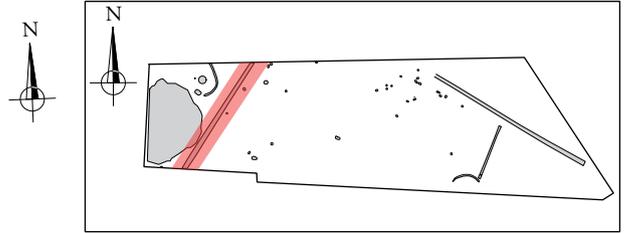


**ARCHÉNUM**

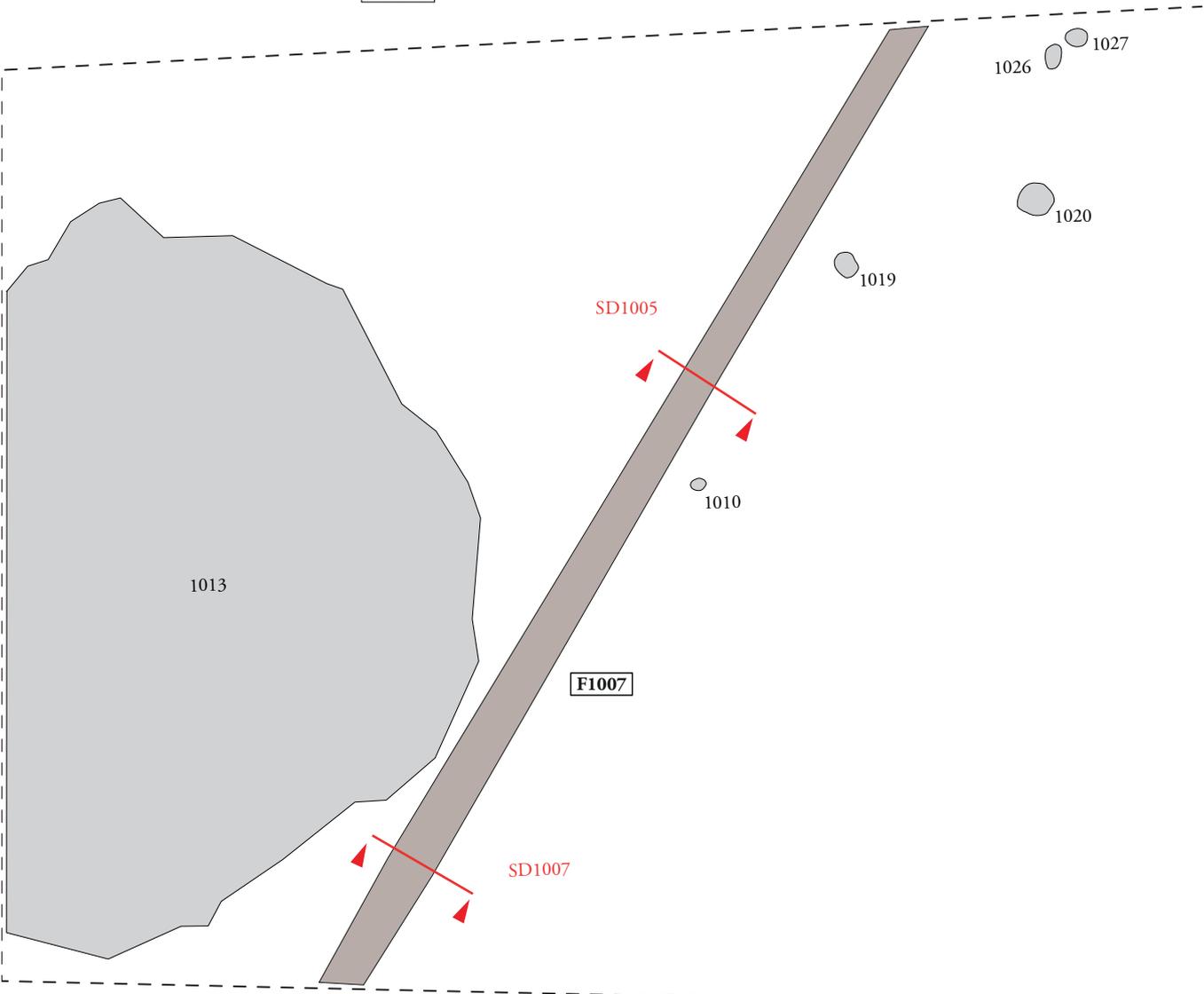
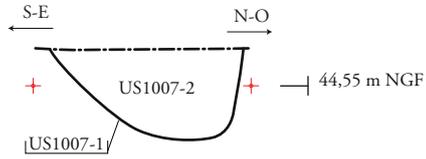
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 36 :** Plan général des vestiges protohistoriques ou antiques (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).

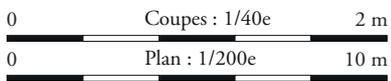
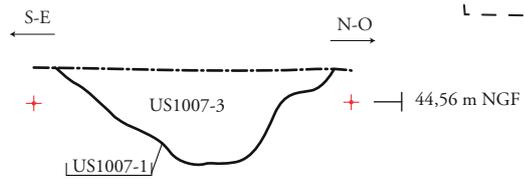
F1007



SD1005



SD1007



ARCHÉODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 37 : Plan et coupes des fossés F1007 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.

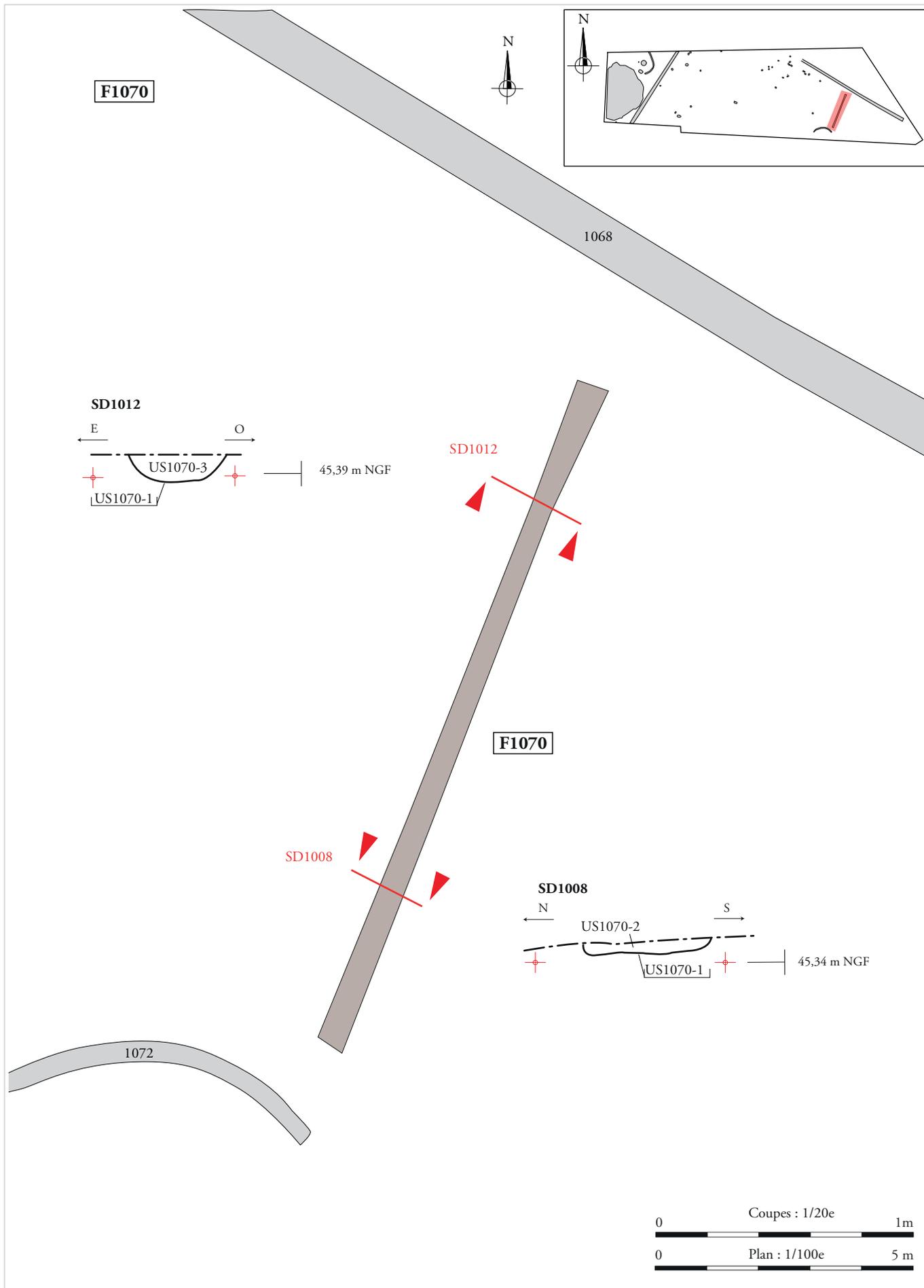


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 38** : Photographies de la coupe SE/NO du sondage SD1007 (a) et de la coupe SE/NO du sondage SD1005 (b) du fossé F1007



ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 39** : Plan et coupes des fossés F1070 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)



a.



b.

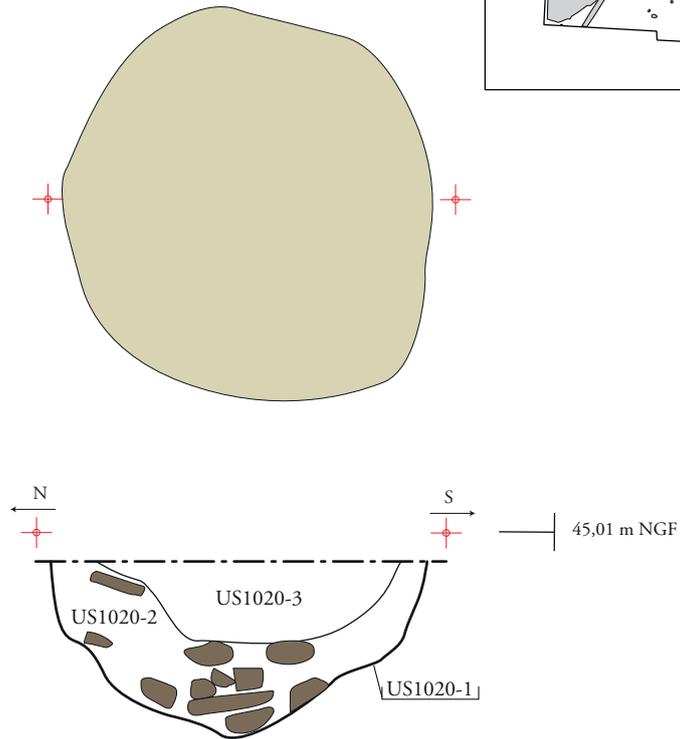
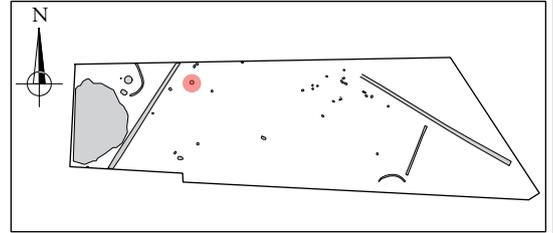
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 40** : Photographies de la coupe NO/SE du sondage SD1008 (a) et de la coupe E/O du sondage SD1012 (b) du fossé F1070



F1020



Photographie de la coupe N - S de la fosse F1020.

Légende :



Gneiss

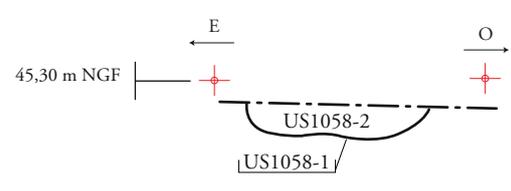
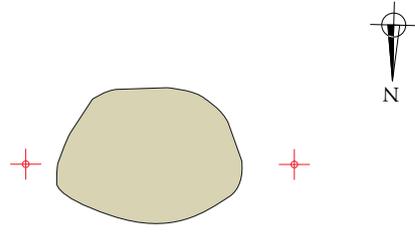
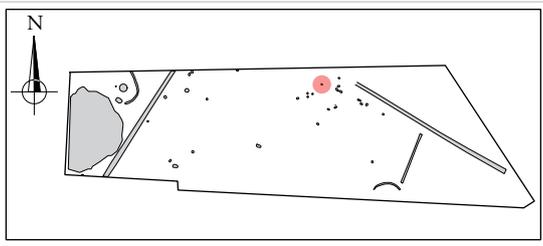
0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 41 : Plan, coupe et photographie de la fosse F1020 (plan et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**F1058**



Photographie de la coupe E - O de la fosse F1058.

Légende :

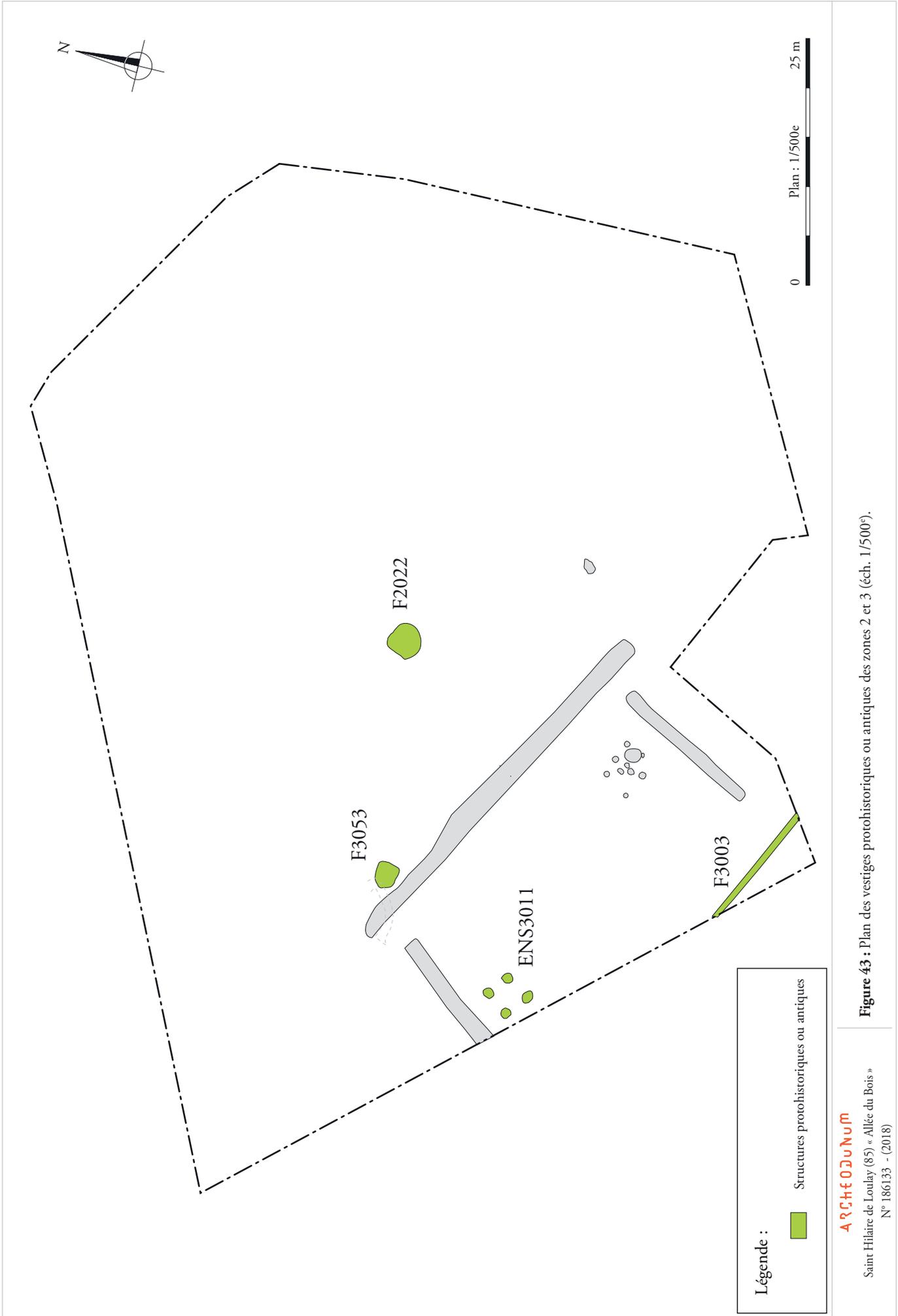
 Gneiss



ARCHÉODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

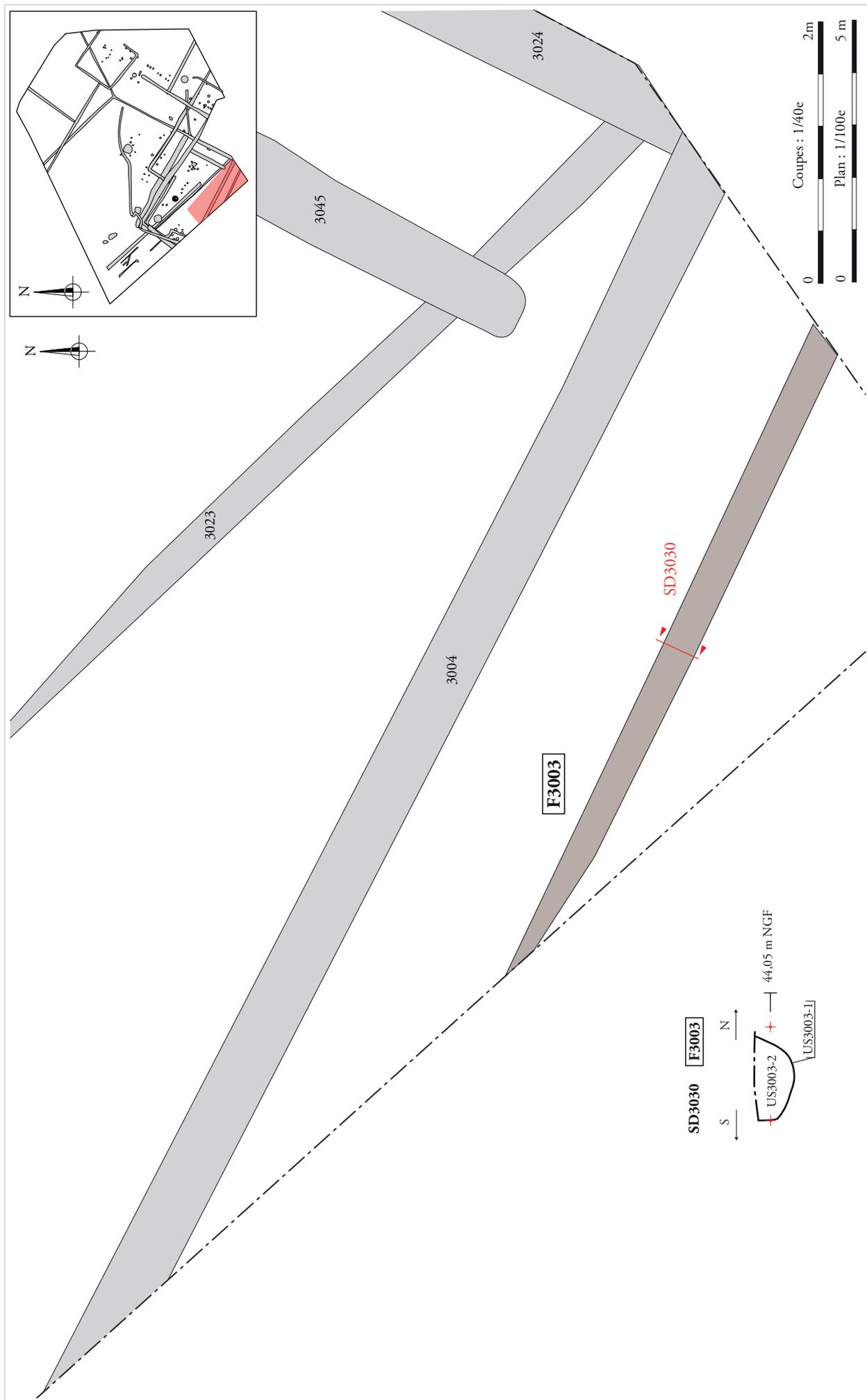
**Figure 42** : Plan, coupe et photographie de la fosse F1058 (plan et coupe : éch. 1/20°)



**Figure 43 :** Plan des vestiges protohistoriques ou antiques des zones 2 et 3 (éch. 1/500<sup>e</sup>).

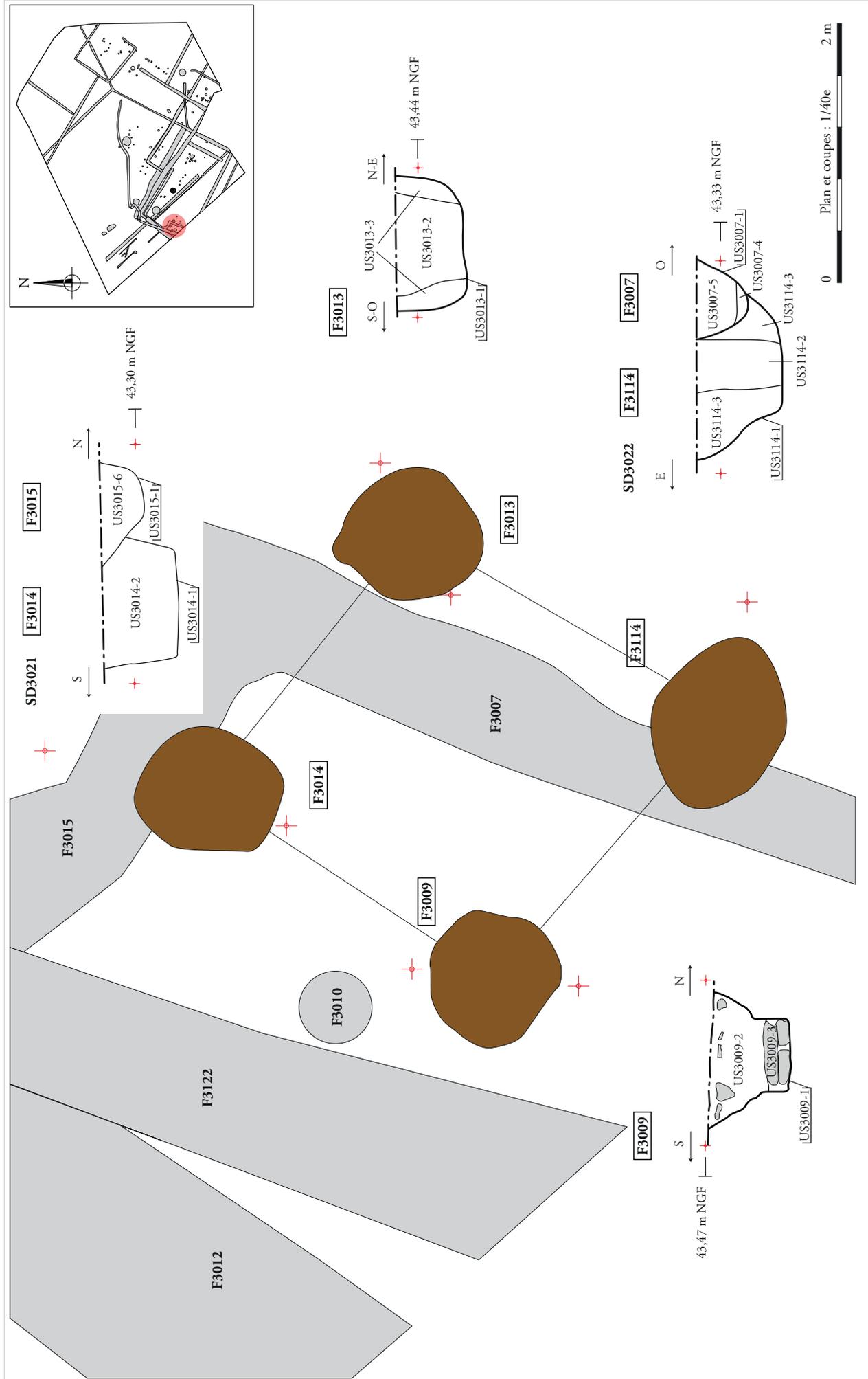
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

**ARCHÉOLOGIE**

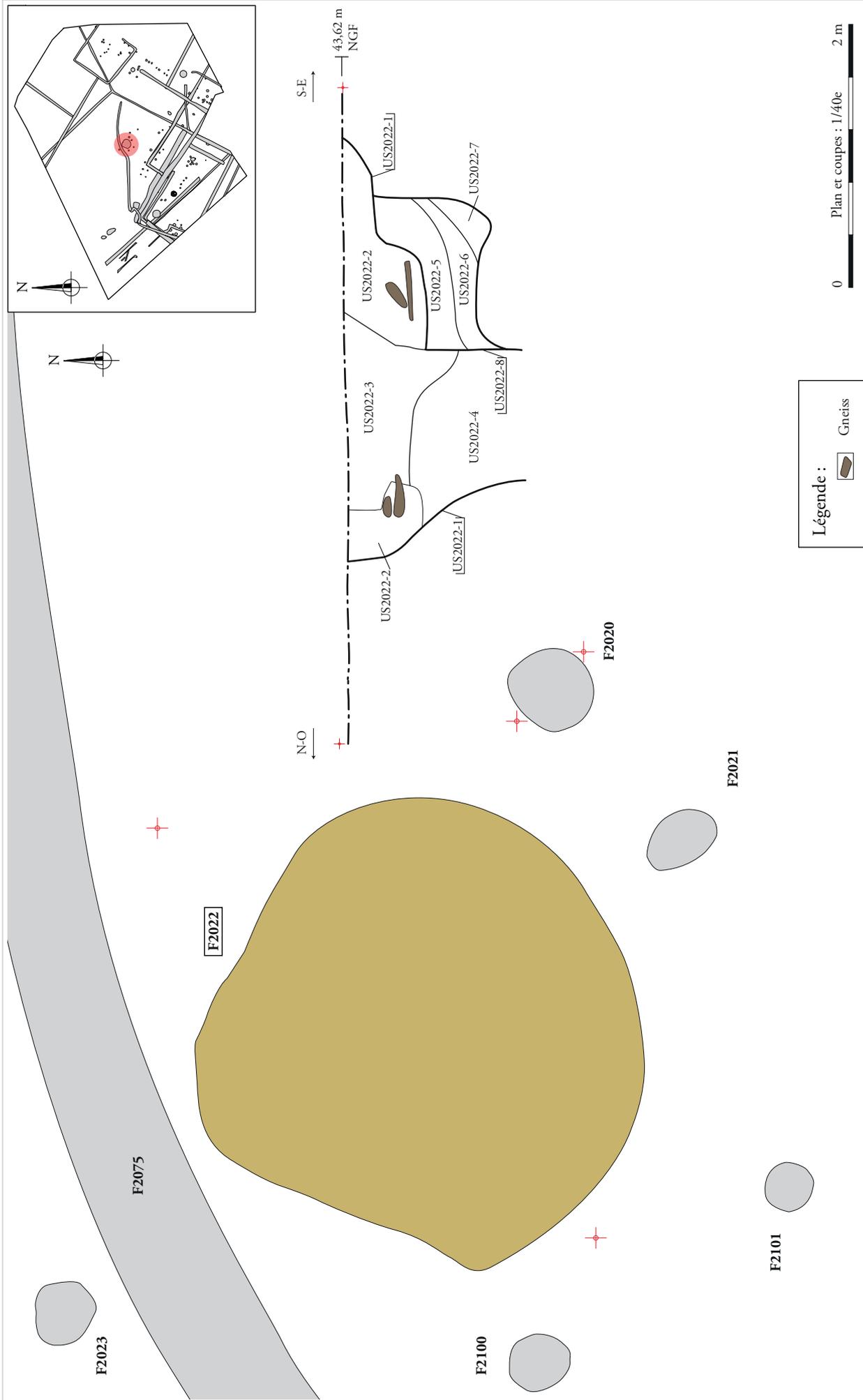


**Figure 44** : Plan et coupes du fossé F3003 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)





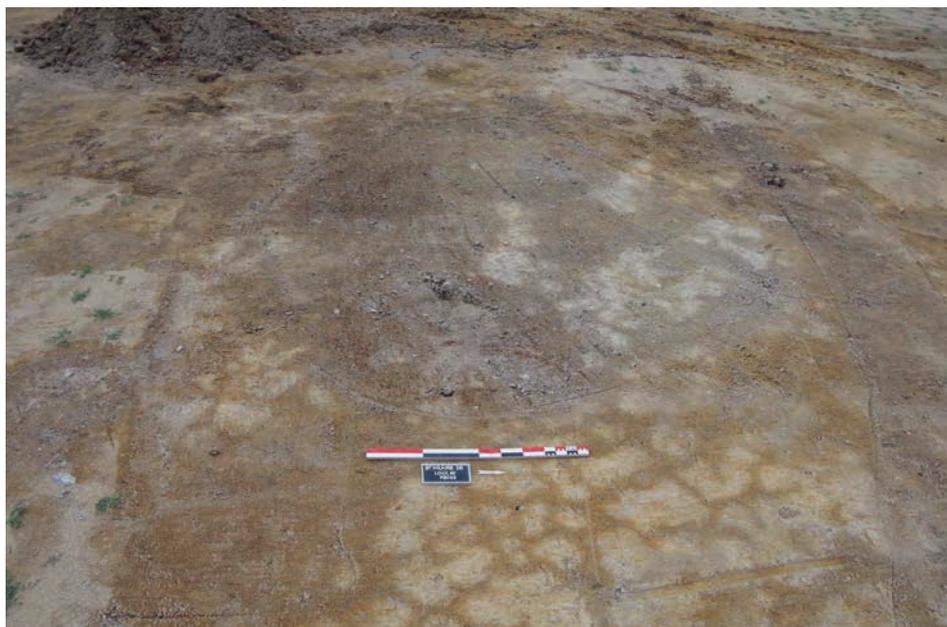
**Figure 46** : Plan et coupes de l'ensemble ENS3011 (plan et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



**Figure 47** : Plan et coupe du puits F2022 (plan et coupe : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**ARCHÉOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)



a.



b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 48** : Photographies en plan avant fouille (a) et en cours de fouille (cuvelage – b) du puits F2022



a.

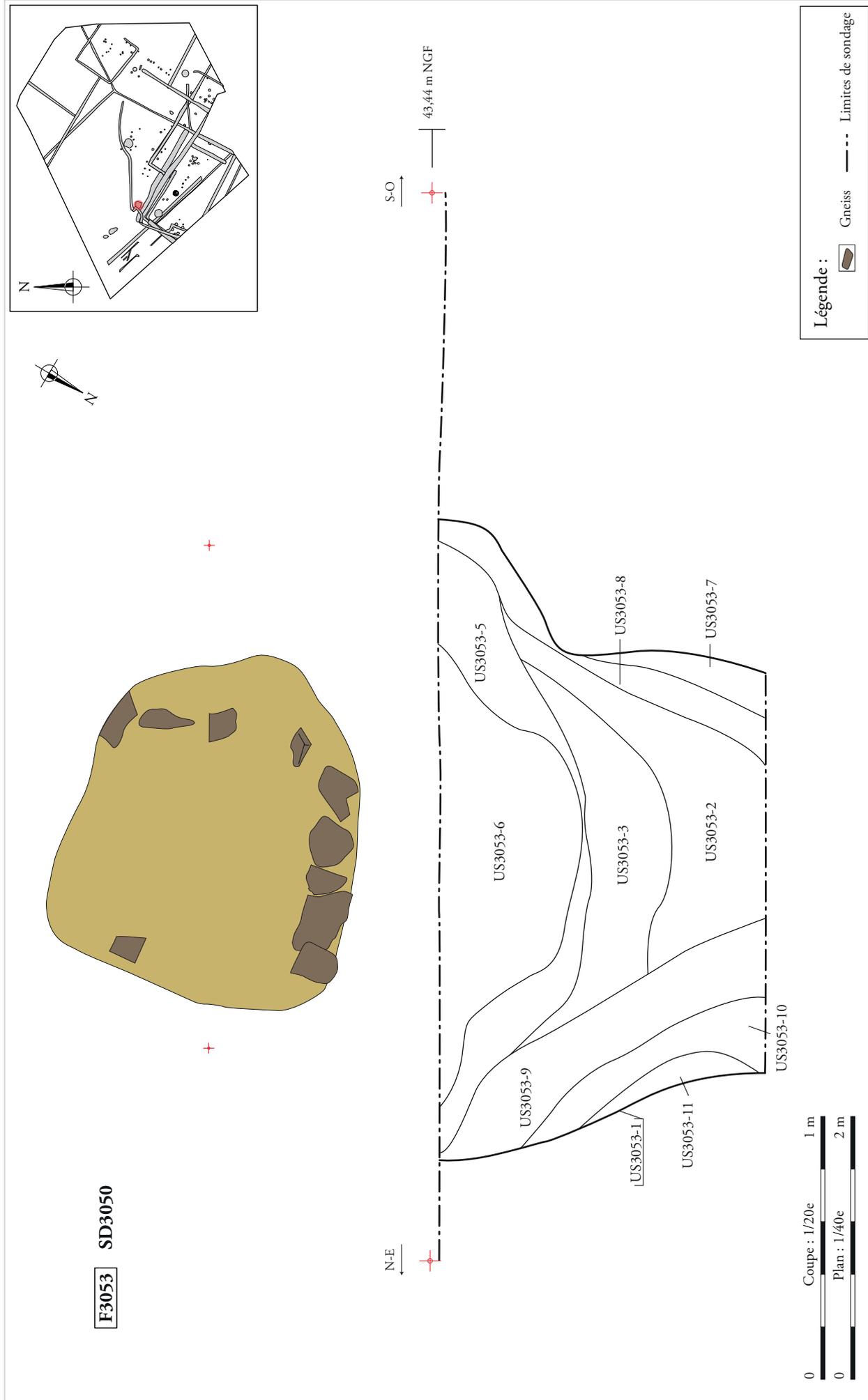


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 49 : Photographies de la coupe NO/SE du puits F202 (a)



**Figure 50** : Plan et coupe du puits F3053 (plan : éch. 1/40<sup>e</sup> et coupe : éch. 1/20<sup>e</sup>)

**ARCHÉOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)



a.

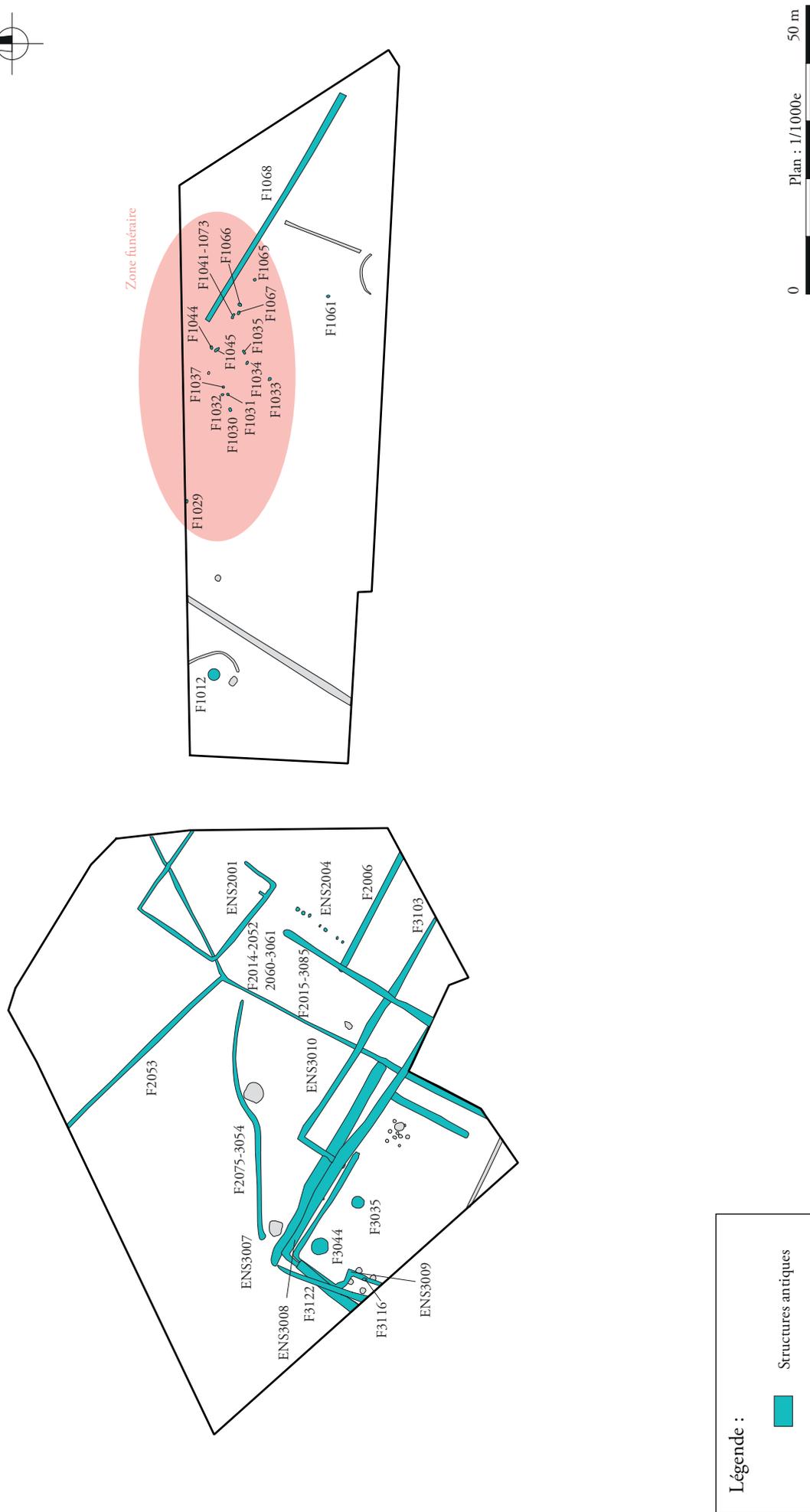


b.

ARCHEODUNUM

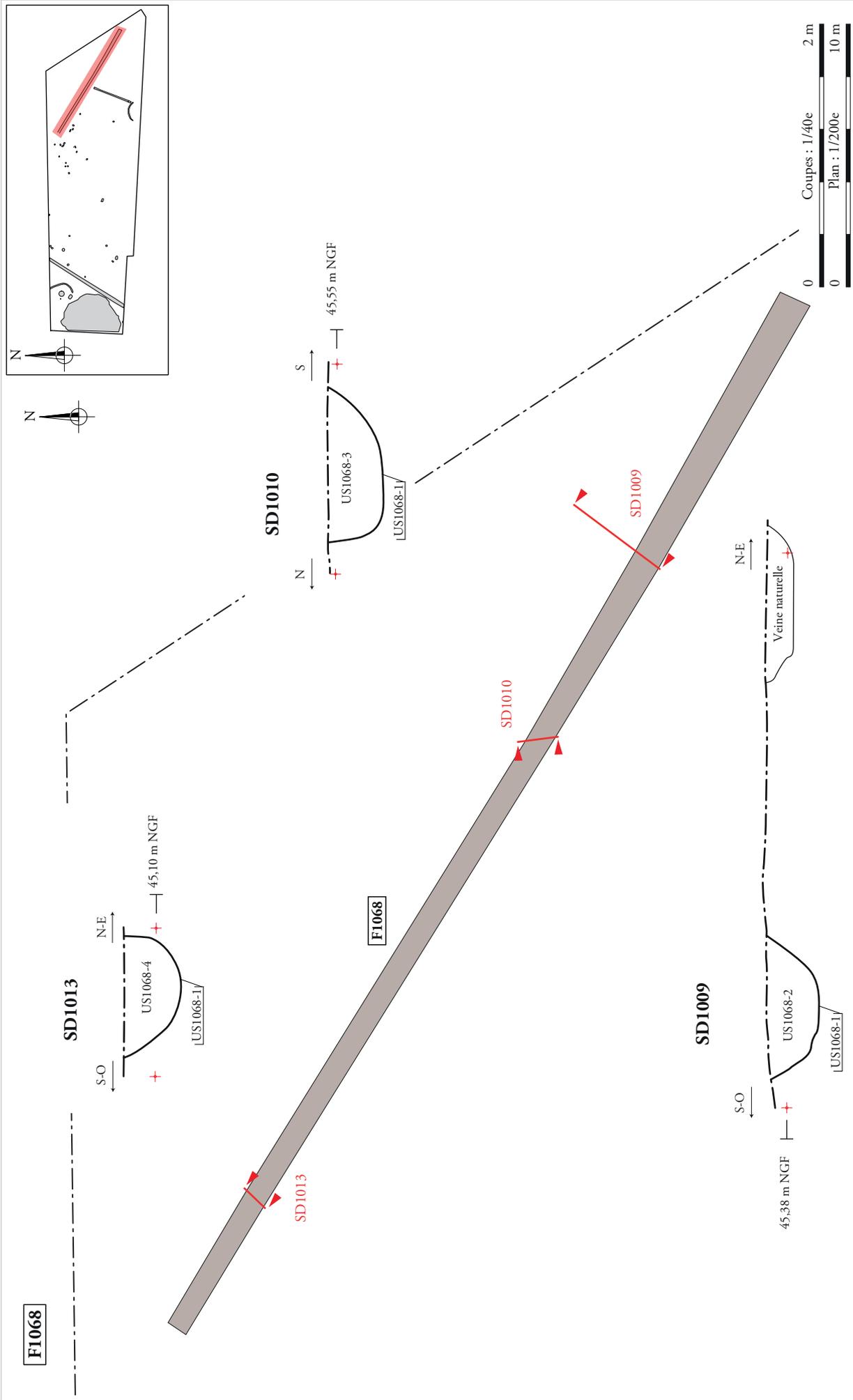
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 51** : Photographies en plan en cours de fouille (a) et de la coupe E/O (b) du puits F3053



**Figure 52 :** Plan général des vestiges antiques (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).

**ARCHÉOJUNUM**  
 Saint-Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)



**Figure 53** : Plan et coupes du fossé F1068 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)



a.



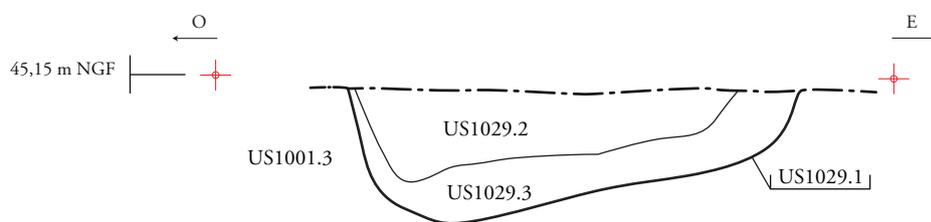
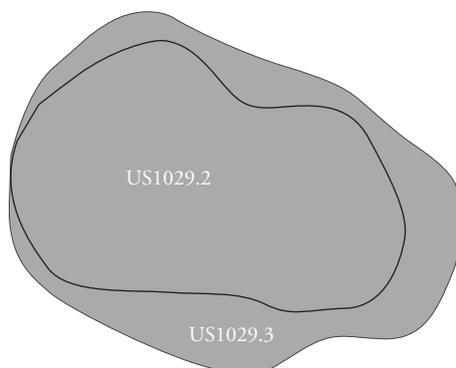
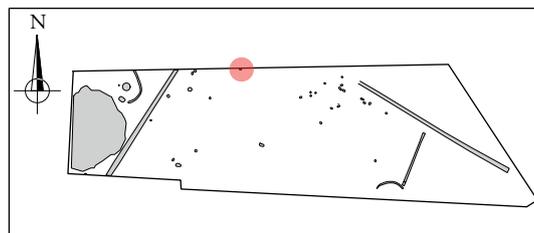
b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 54** : Photographies de la coupe SO/NE du sondage SD1009 (a) et de la coupe SO/NE du sondage SD1013 (b) du fossé F1068

**F1029**

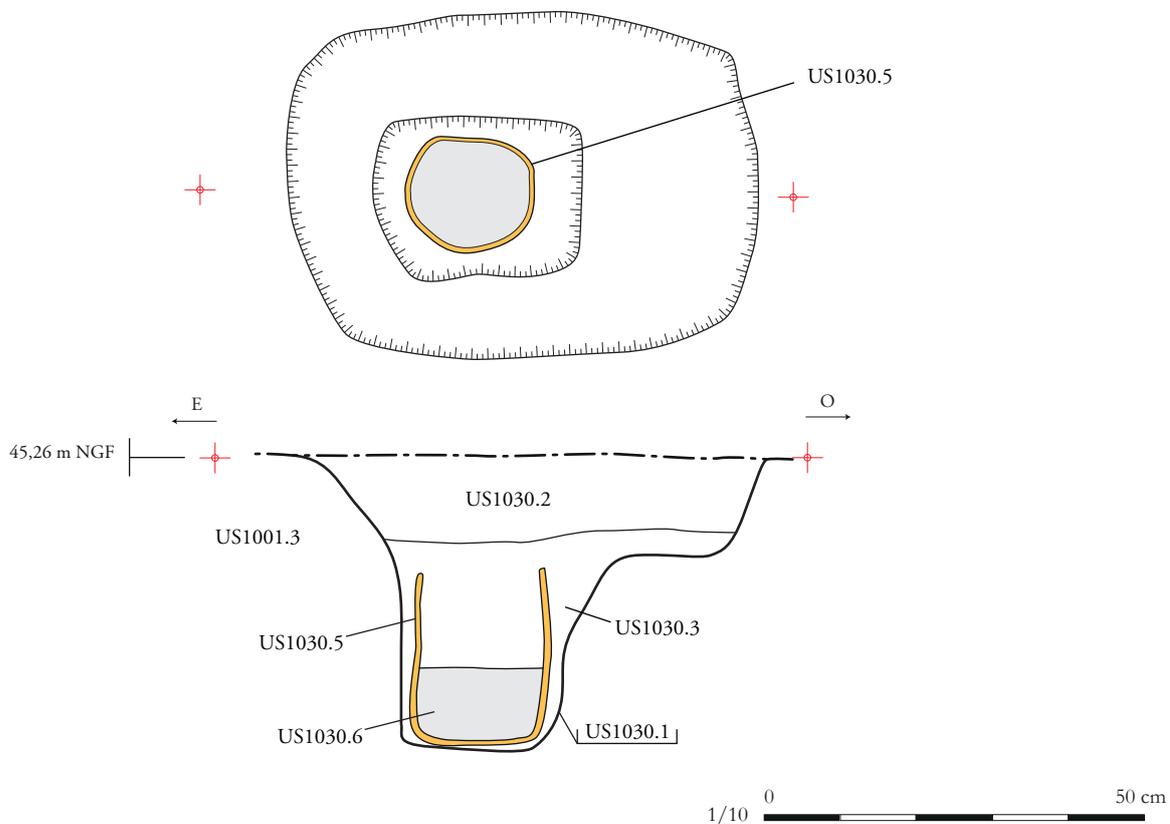
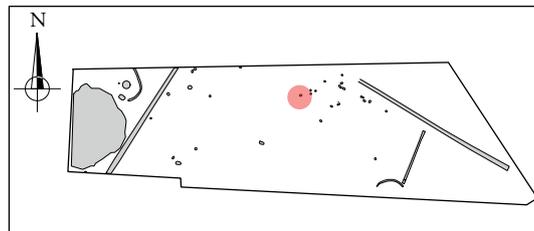


**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 55** : La structure F1029 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille

**F1030**



**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 56** : La tombe F1030 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille



a.



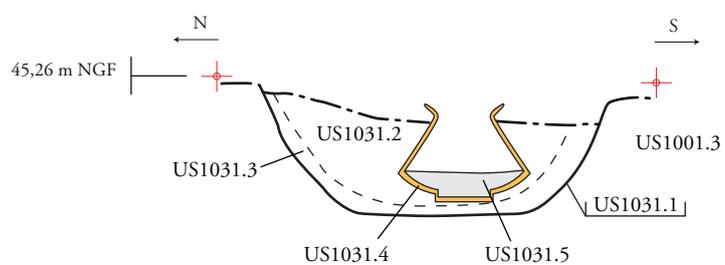
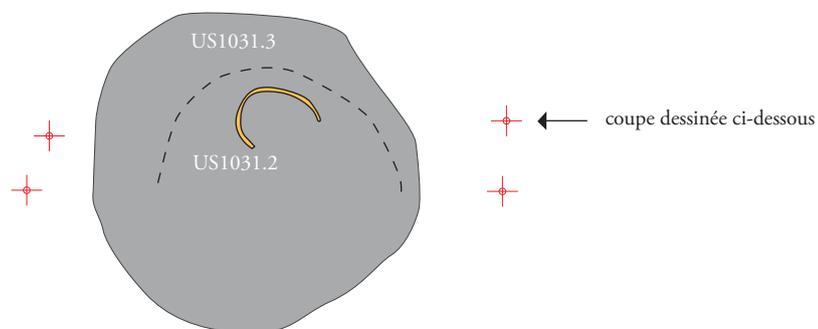
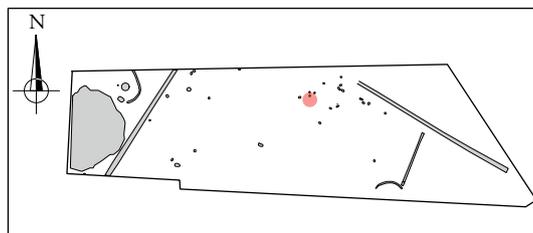
b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 57** : La tombe F1030 : clichés du vase ossuaire en cours de fouille  
(A : tessons dans la partie supérieure du vase ; B : amas osseux)

**F1031**

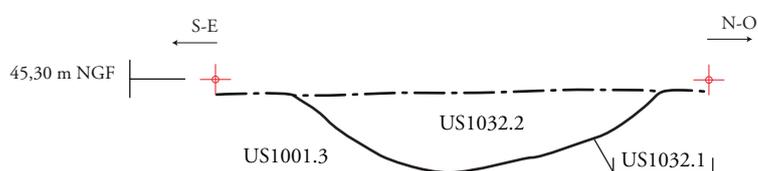
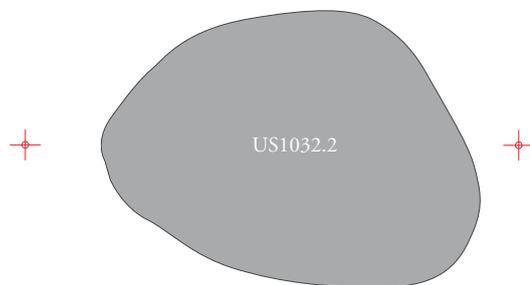
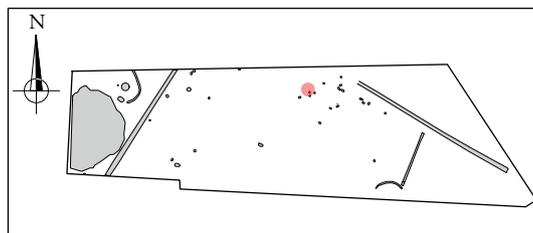
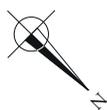


ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 58** : La tombe F1031 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille

**F1032**

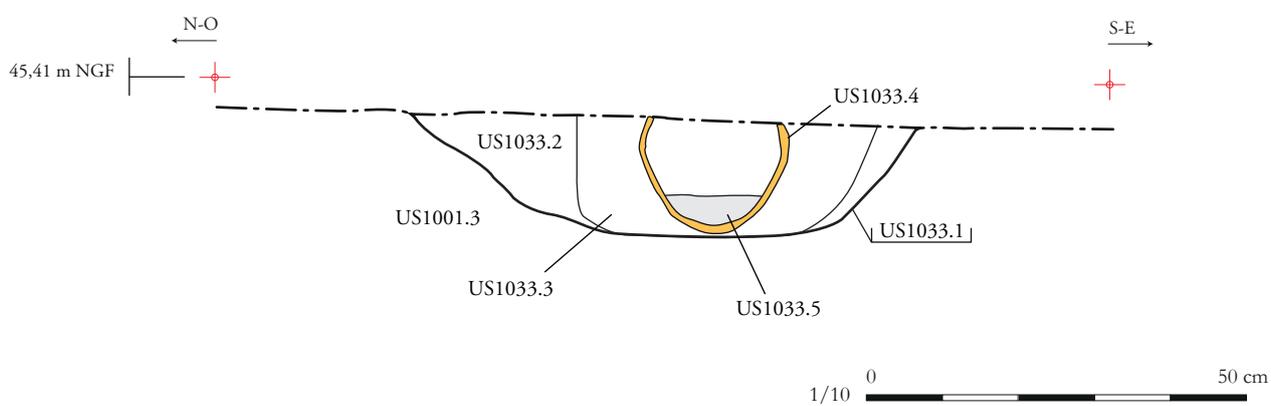
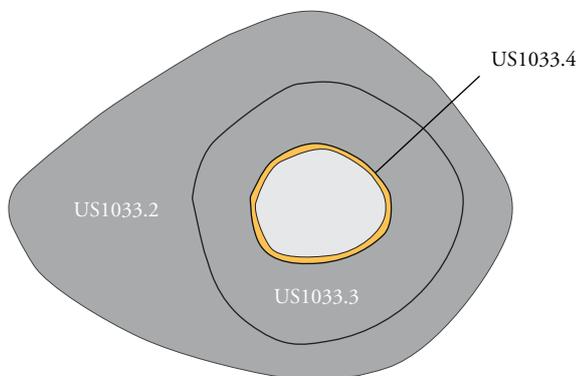
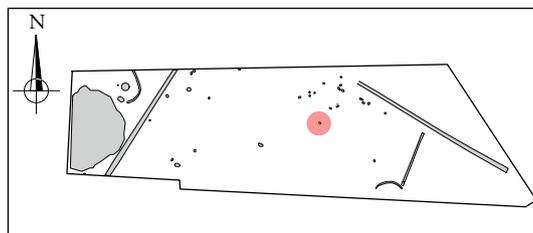
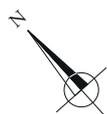


**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 59** : La structure F1032 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille

**F1033**

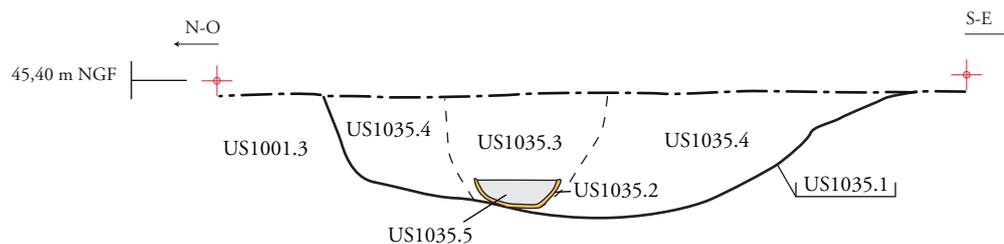
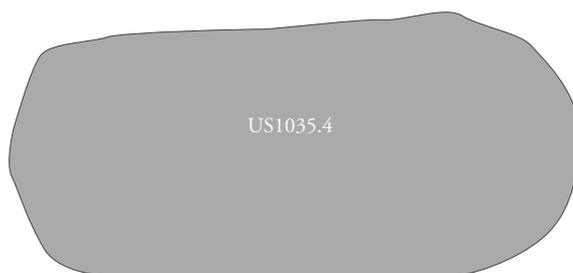
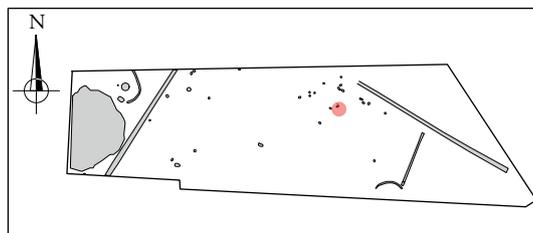


**ARCHÉODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 60** : La tombe F1033 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; cliché en cours de fouille

**F1035**



**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 61** : La tombe F1035 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10)



a.



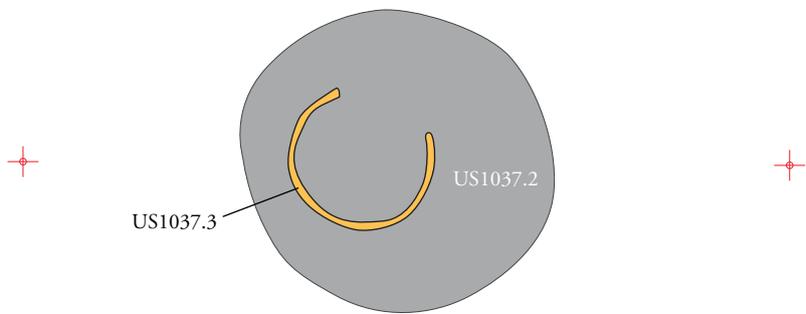
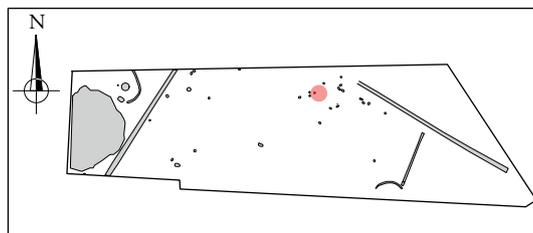
b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 62** : La tombe F1035 : clichés en cours de fouille  
(A : vue en coupe depuis le SO ; B : vase ossuaire en place sur le fond de la fosse)

**F1037**

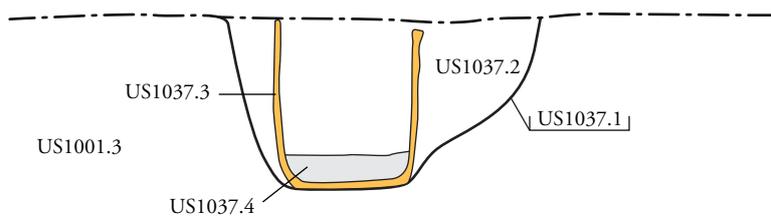


45,41 m NGF

S



N



1/10 0 50 cm

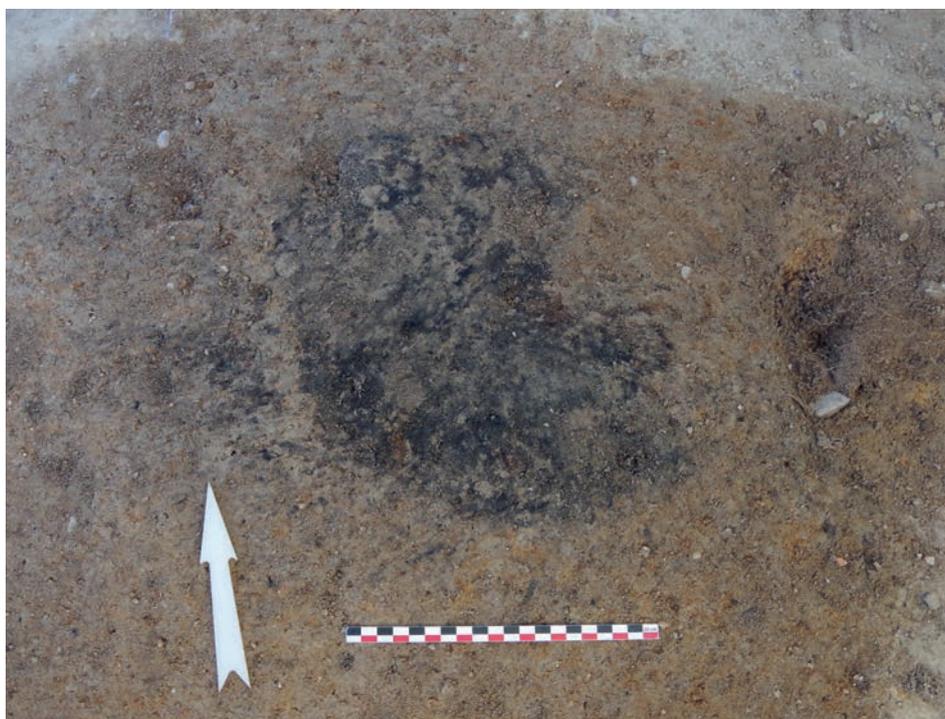
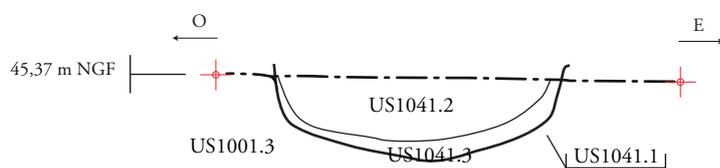
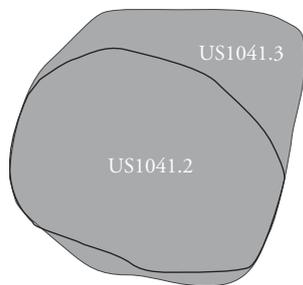
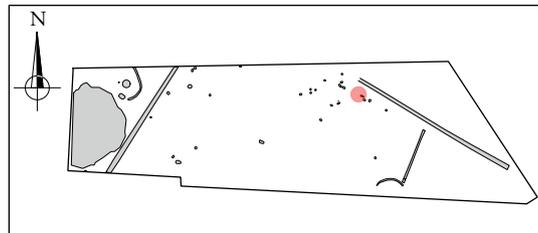


ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 63** : La tombe F1037 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue en coupe

F1041

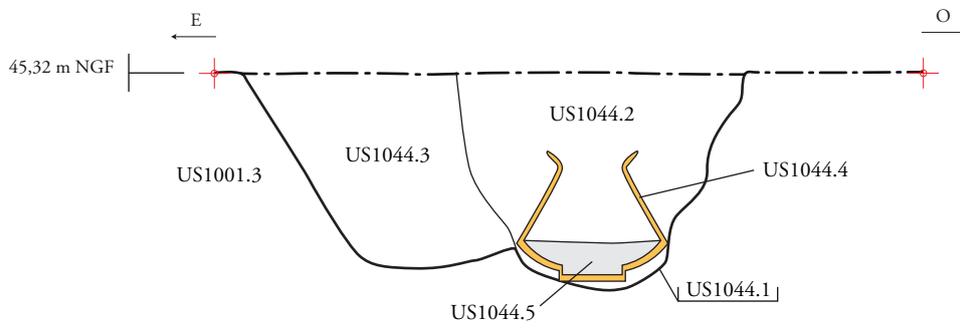
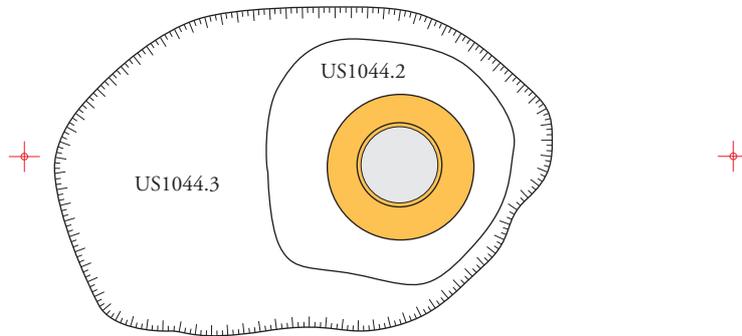
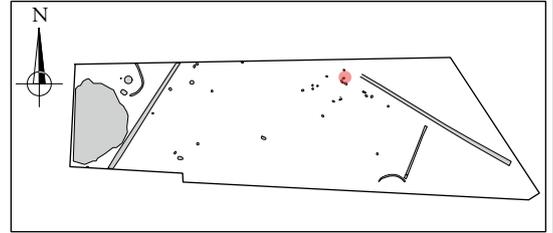


ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 64 : La tombe F1041 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue en plan (niveau d'apparition)

**F1044**



1/10 0 50 cm

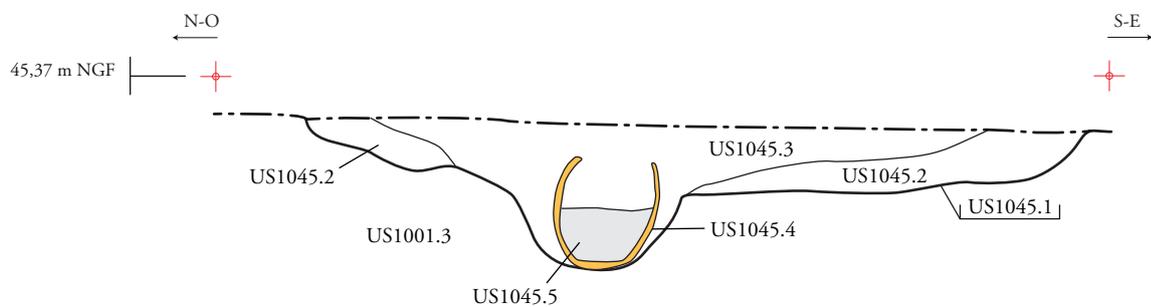
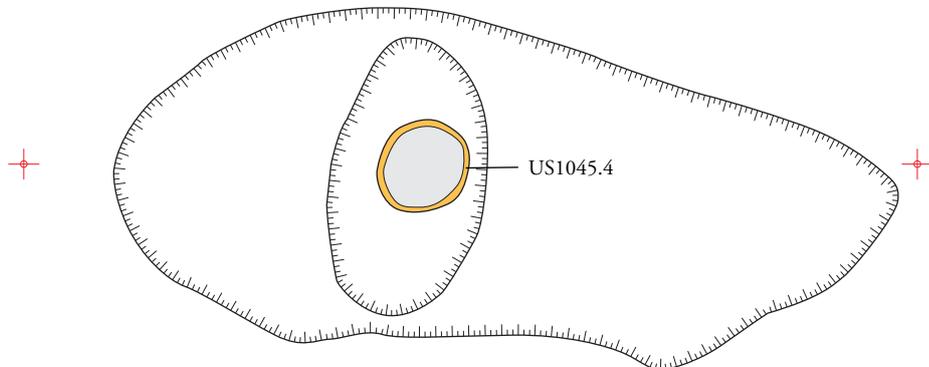
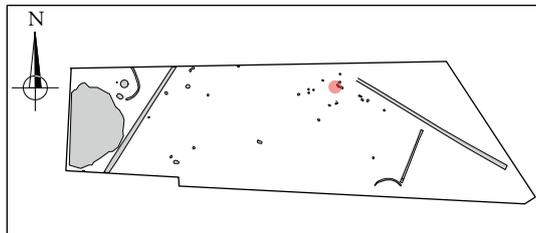
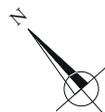


**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 65** : La tombe F1044 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue du vase en place dans la fosse

F1045



1/10 0 50 cm

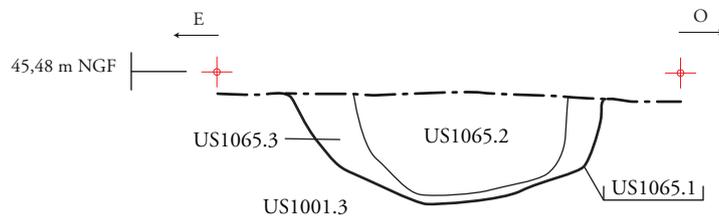
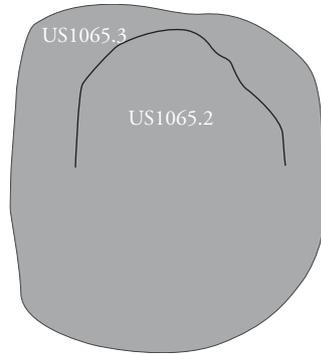
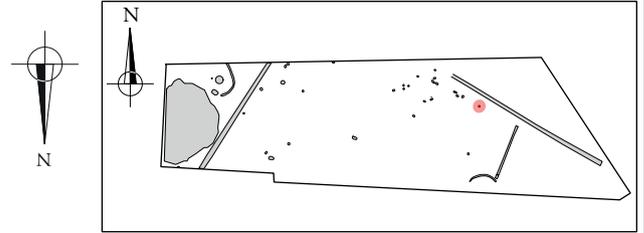


ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 66 : La tombe F1045 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue en plan en cours de fouille

**F1065**



1/10 0 50 cm

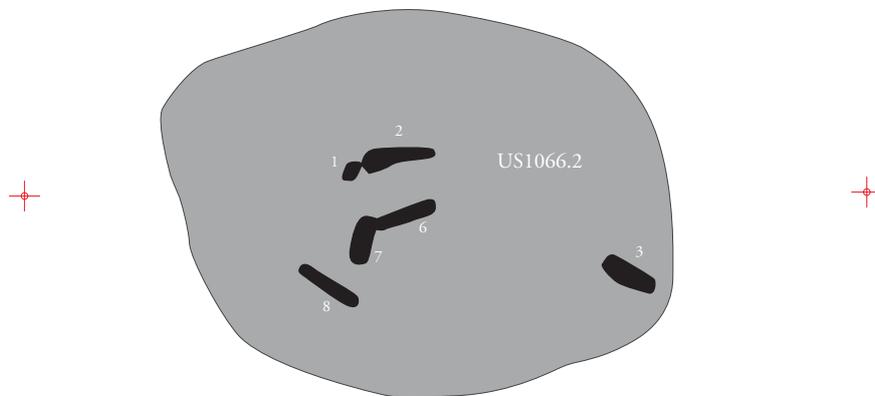
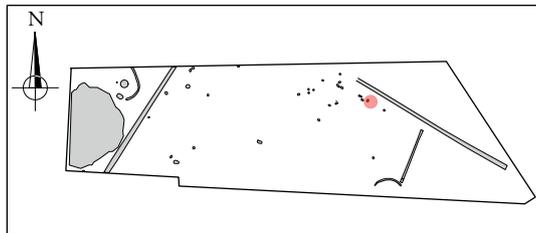


**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 67** : La structure F1065 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue du vase en place dans la fosse

F1066



Légende

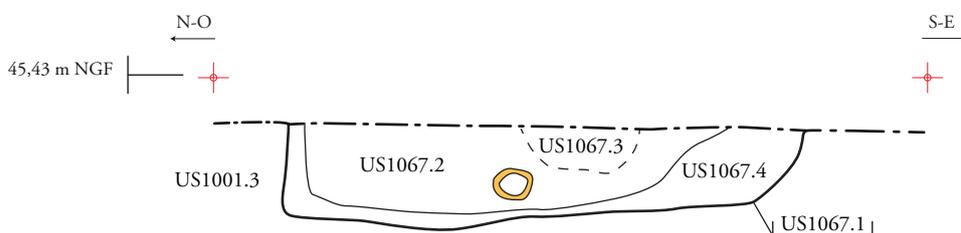
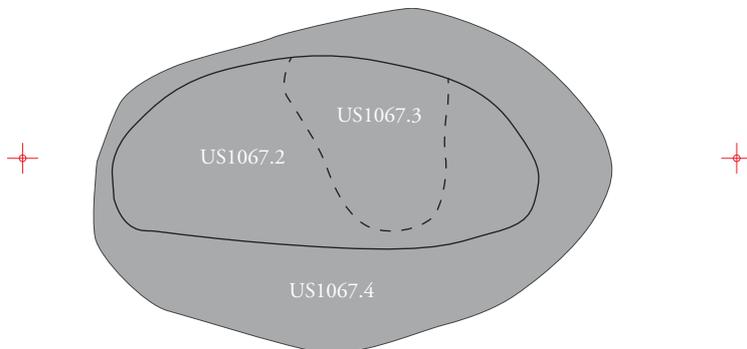
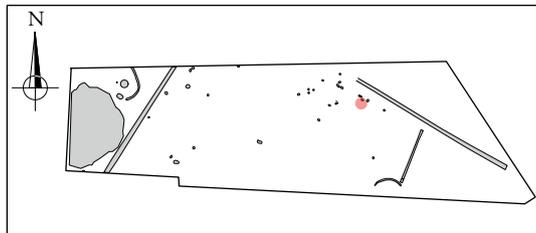


ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 68 : La structure F1066 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue de la fosse en cours de fouille

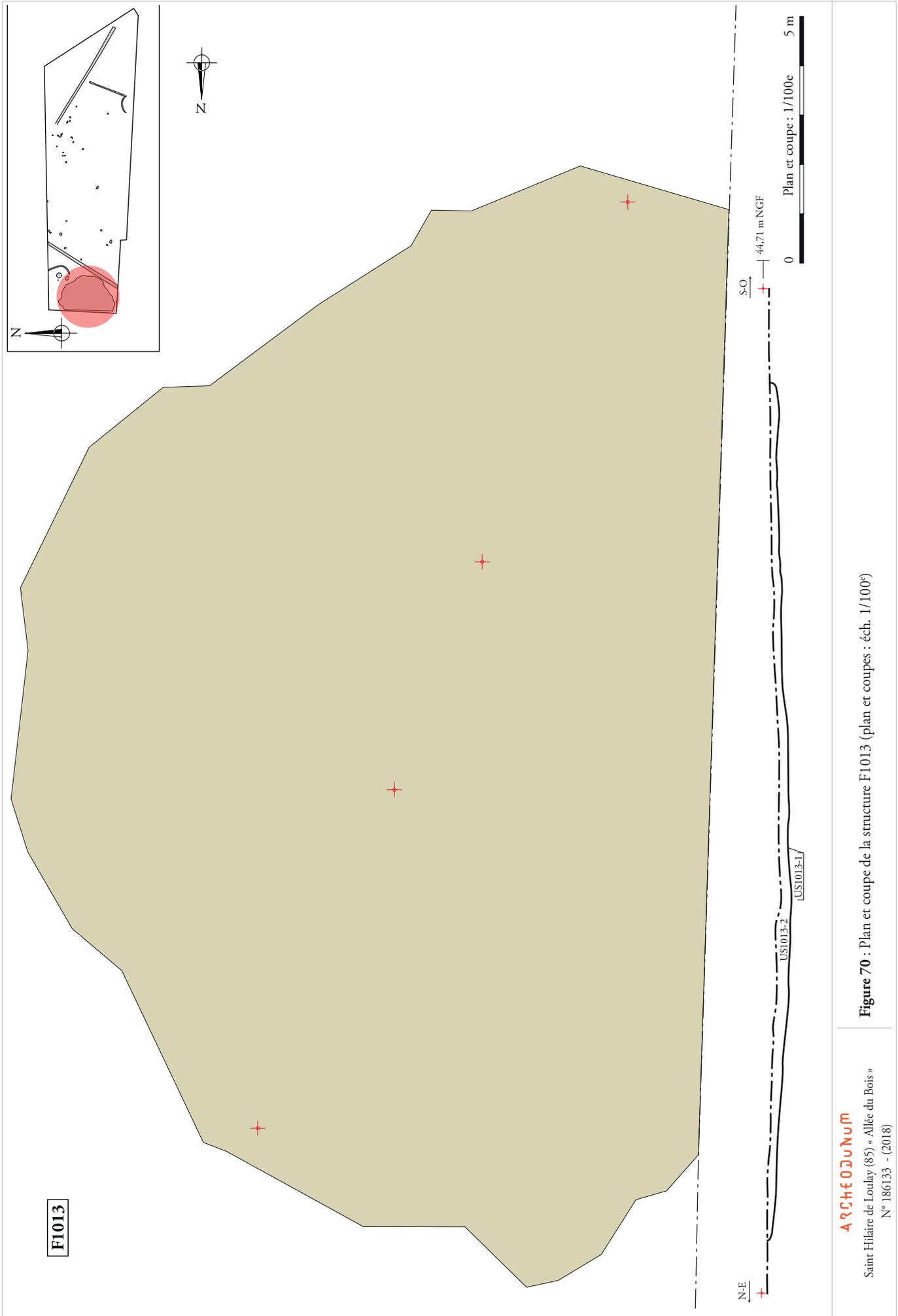
**F1067**



**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 69** : La structure F1067 : relevés en plan et en coupe (éch. : 1/10) ; vue de la fosse en cours de fouille



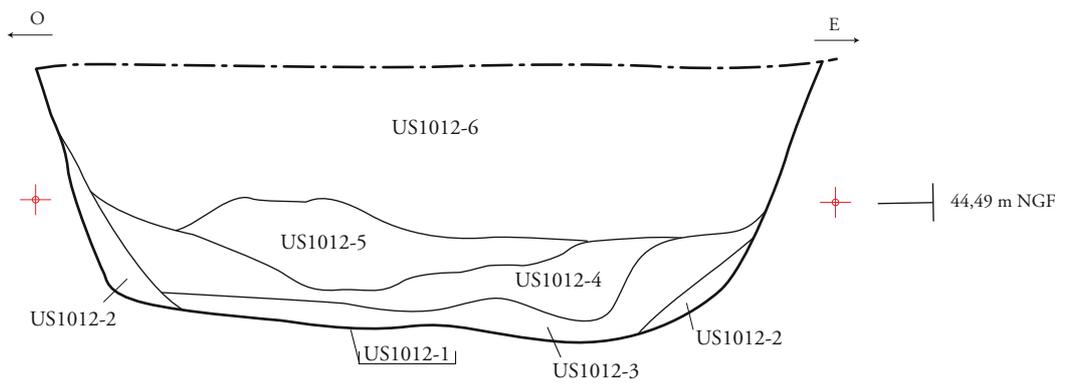
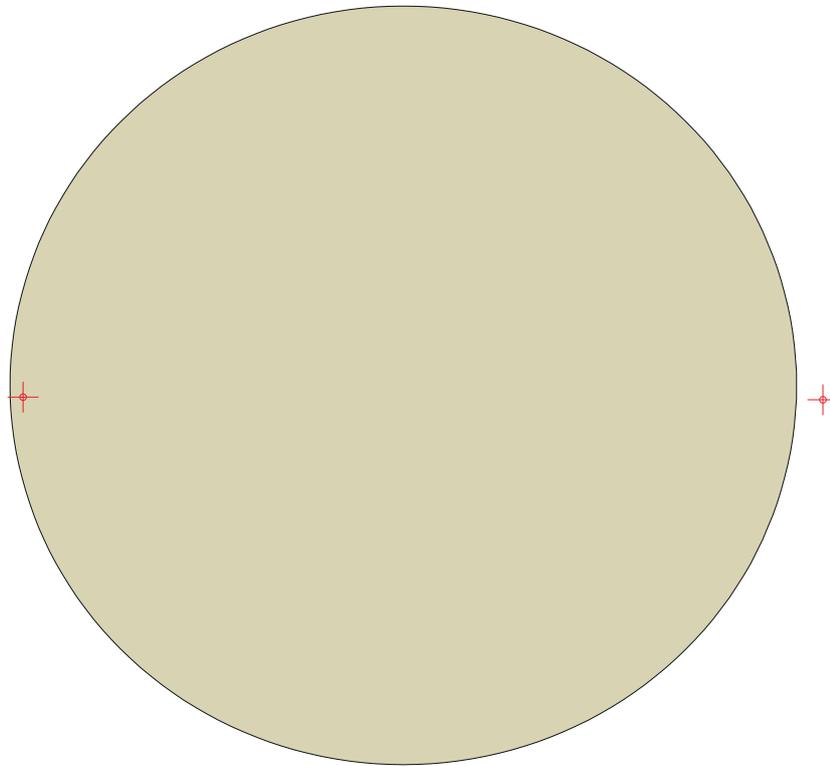
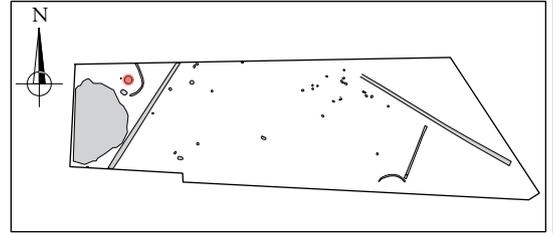
**F1013**

**ARCHÉOLOGUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 70** : Plan et coupe de la structure F1013 (plan et coupes : éch. 1/100<sup>e</sup>)

**F1012 SD1002**



0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

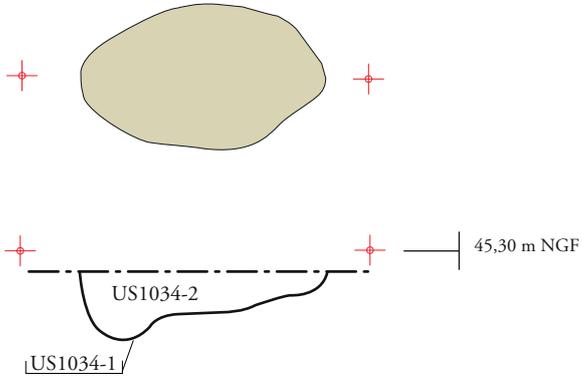
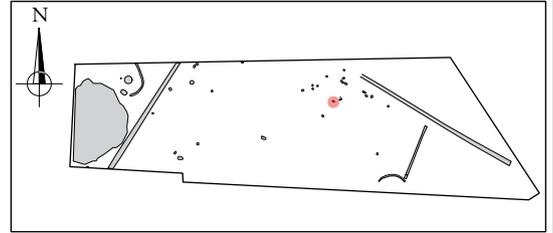
**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 71** : Plan et coupe de la fosse F1012 (plan et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)

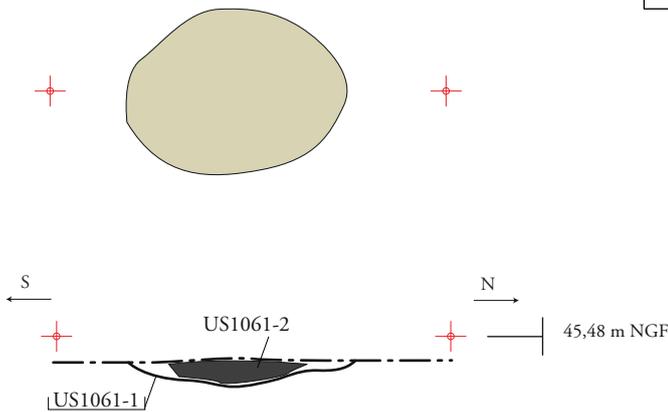
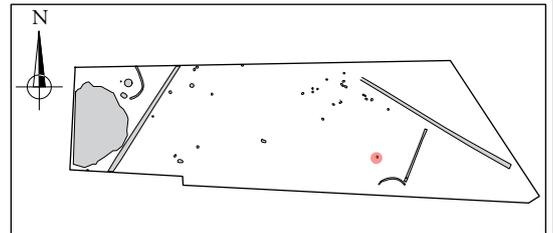


**F1034**



0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

**F1061**



Légende :

 Couche de charbon

0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

**ARCHÉODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 73** : Plans et coupes des fosses F1034 et F1061 (plan et coupe : éch. 1/20°)

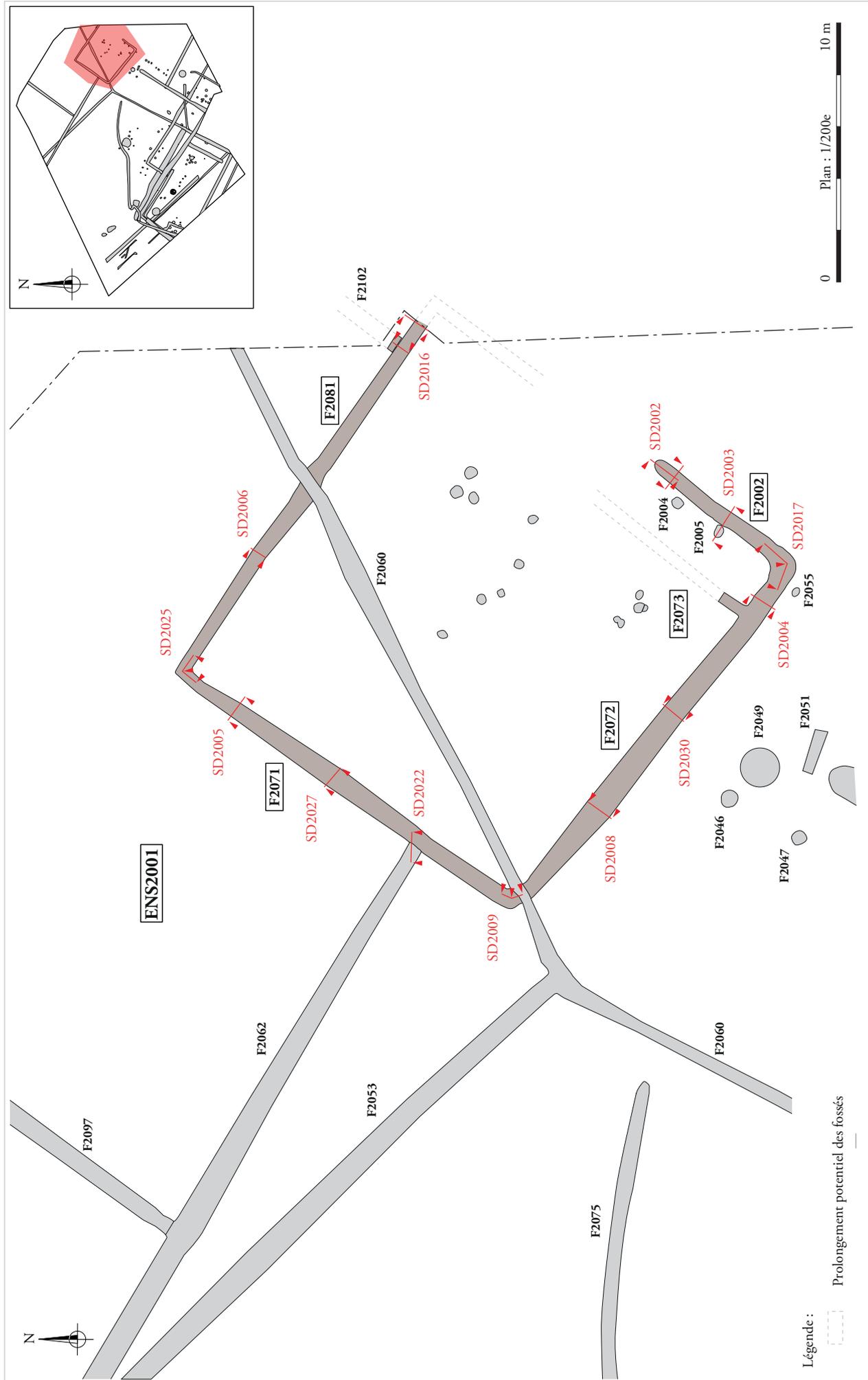
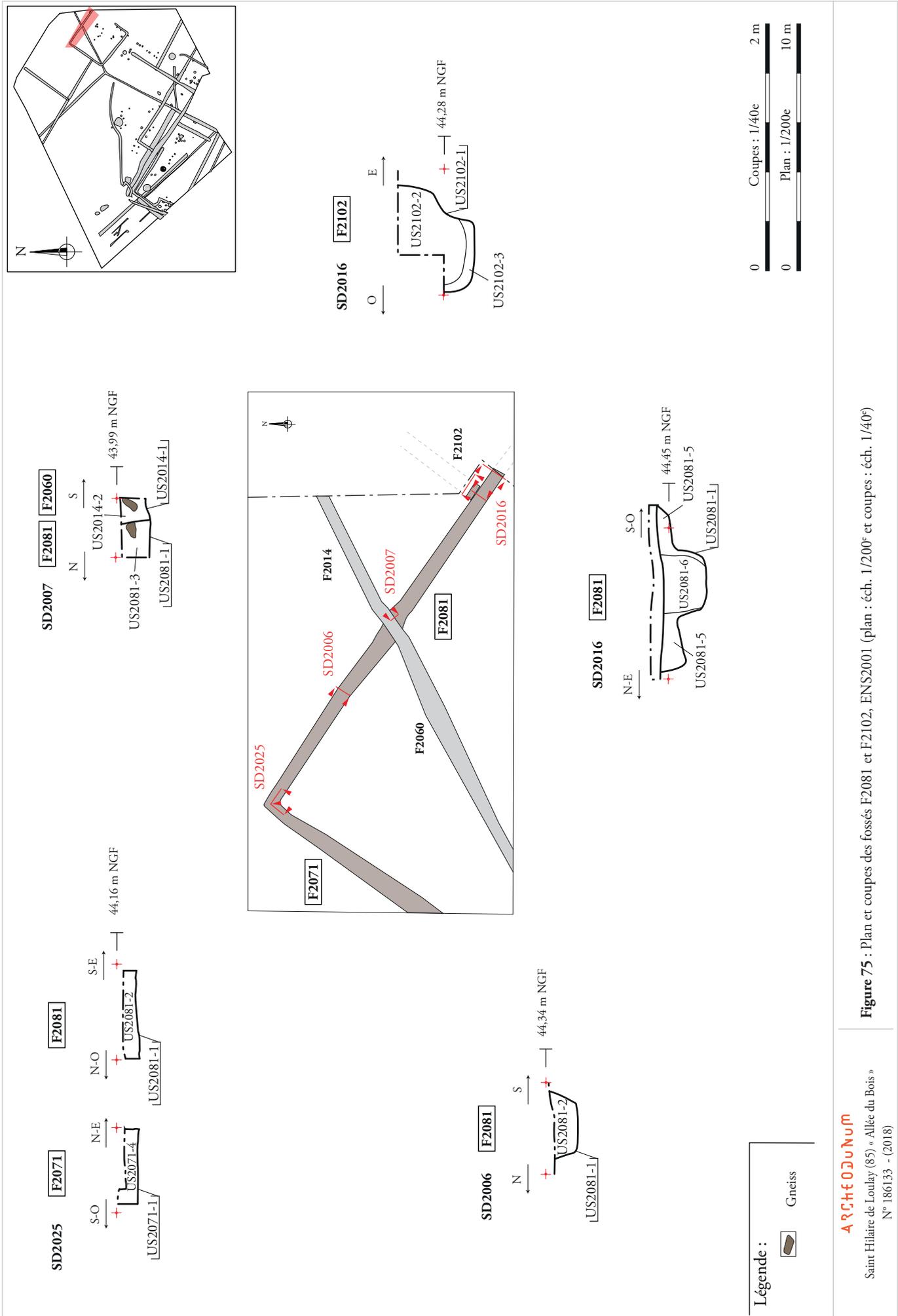


Figure 74 : Plan de l'ensemble ENS2001 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup>)

**ARCHÉOLOGUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)





a.

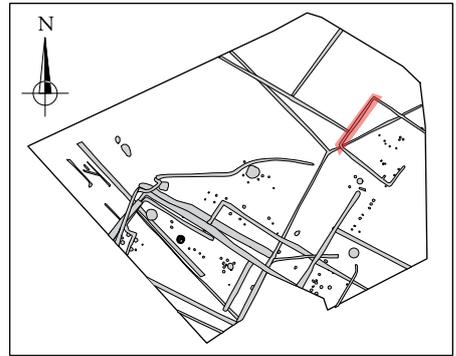


b.

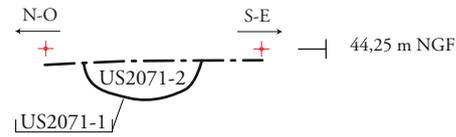
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

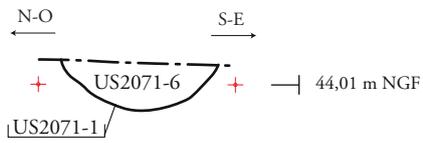
**Figure 76** : Photographies de la coupe NE/SO du sondage SD2016 (a) et de la coupe NE/SO du sondage SD2006 (b) du fossé F2081



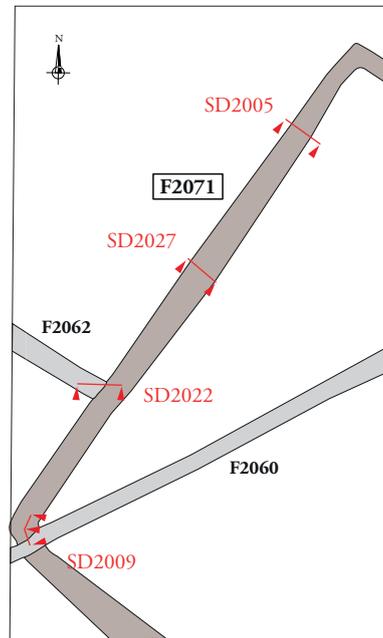
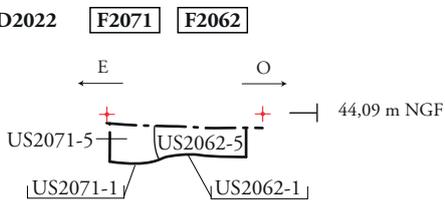
SD2005



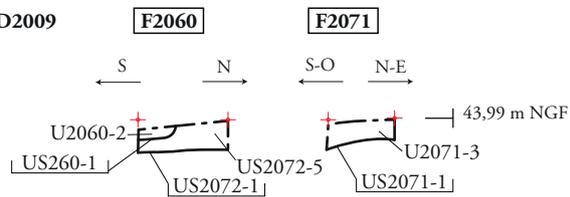
SD2027



SD2022



SD2009



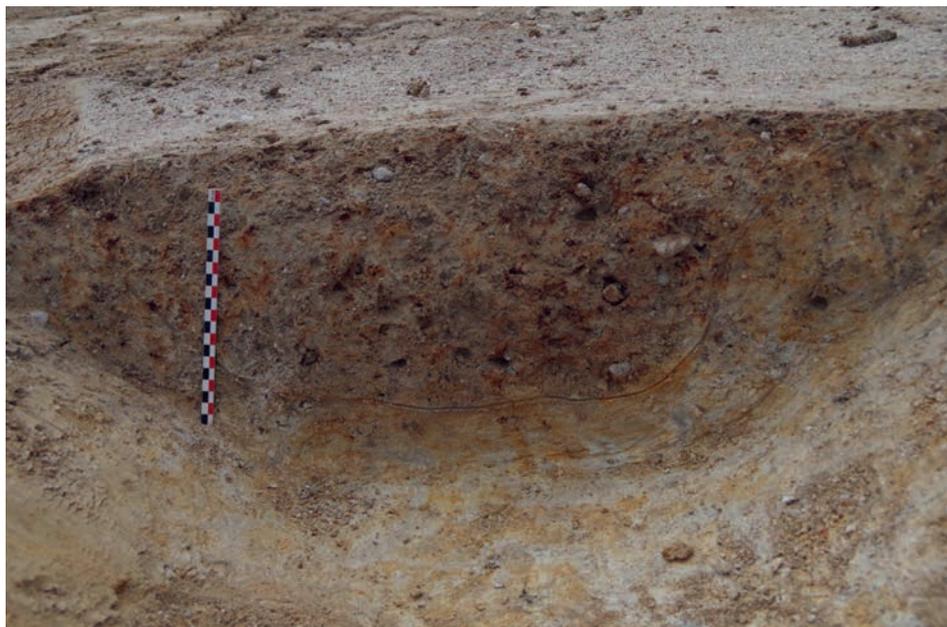
0                      Coupes : 1/40e                      2 m

0                      Plan : 1/200e                      10 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

Figure 77 : Plan et coupes du fossé F2071, ENS2001 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.

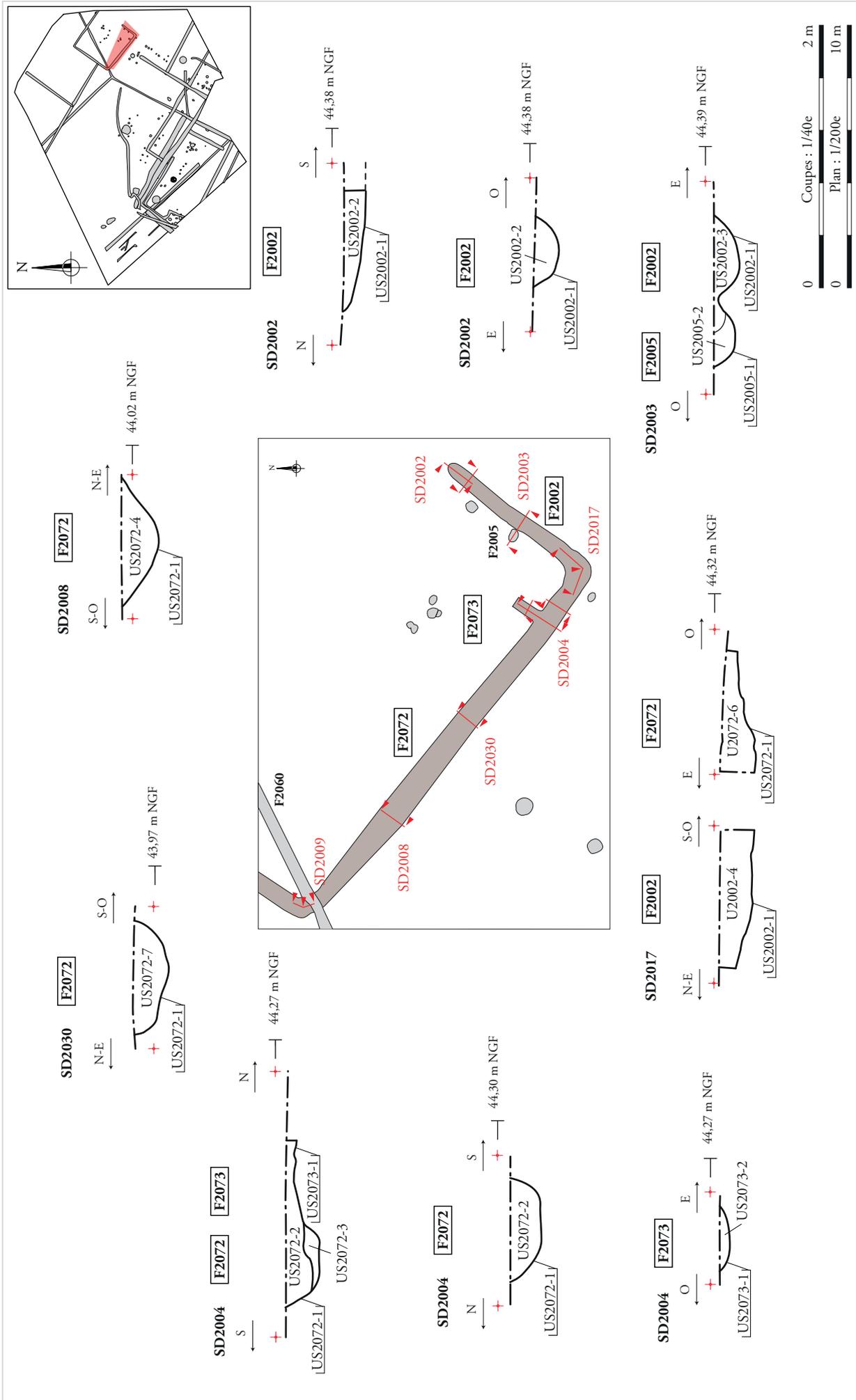


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 78** : Photographies de la coupe NO/SE du sondage SD2005 (a) et de la coupe O/E du sondage SD2027 (b) du fossé F2071



**Figure 79 :** Plan et coupes des fossés F2072, F2002, ENS2001 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)



a.

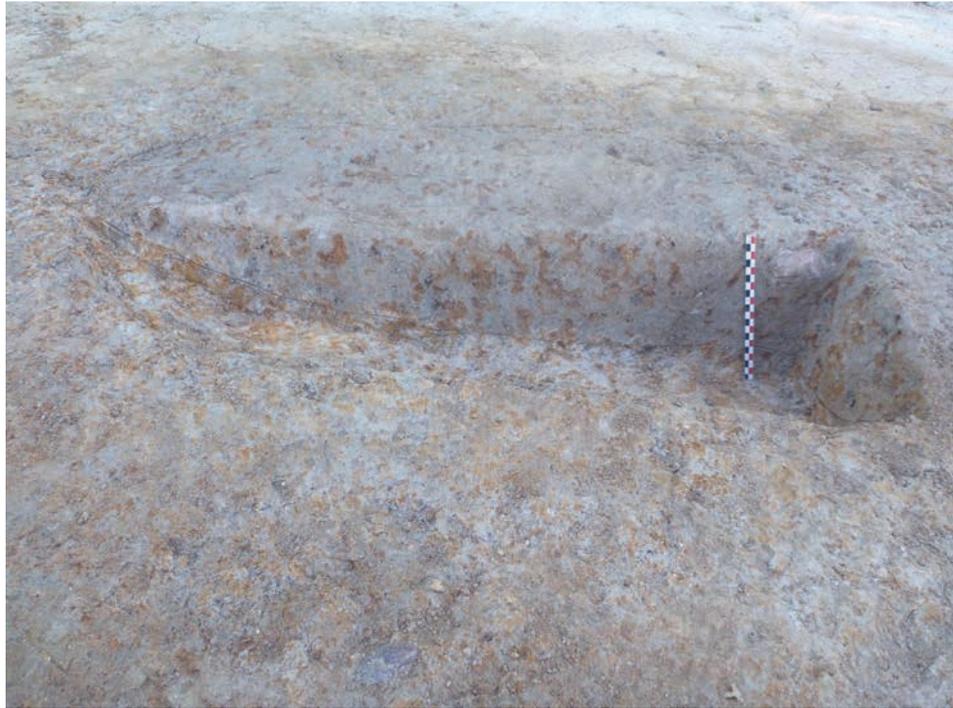


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 80** : Photographies de la coupe SO/NE du sondage SD2008 (a) et de la coupe S/N du sondage SD2004 (intersection avec F2073) (b) du fossé F2072



a.

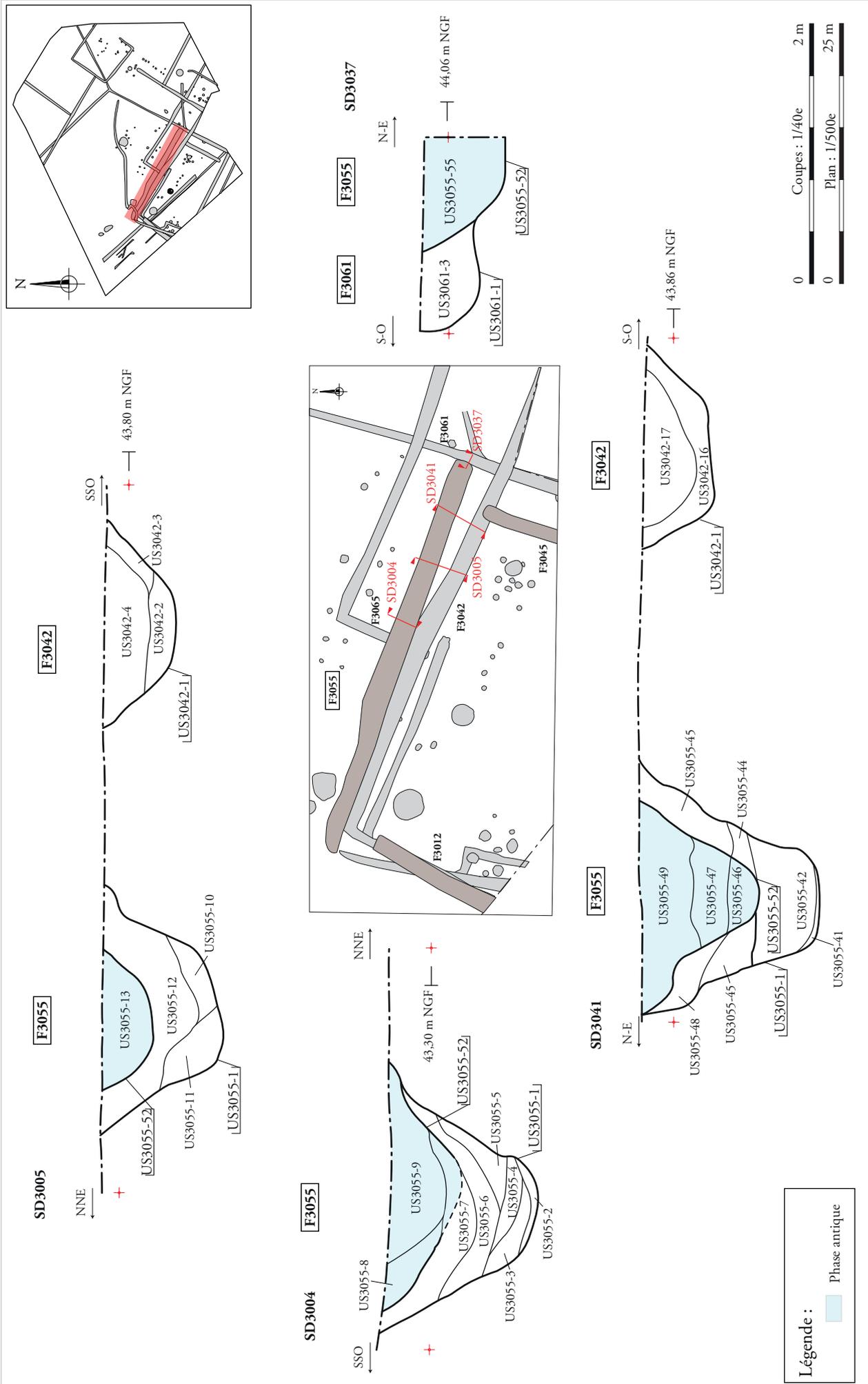


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

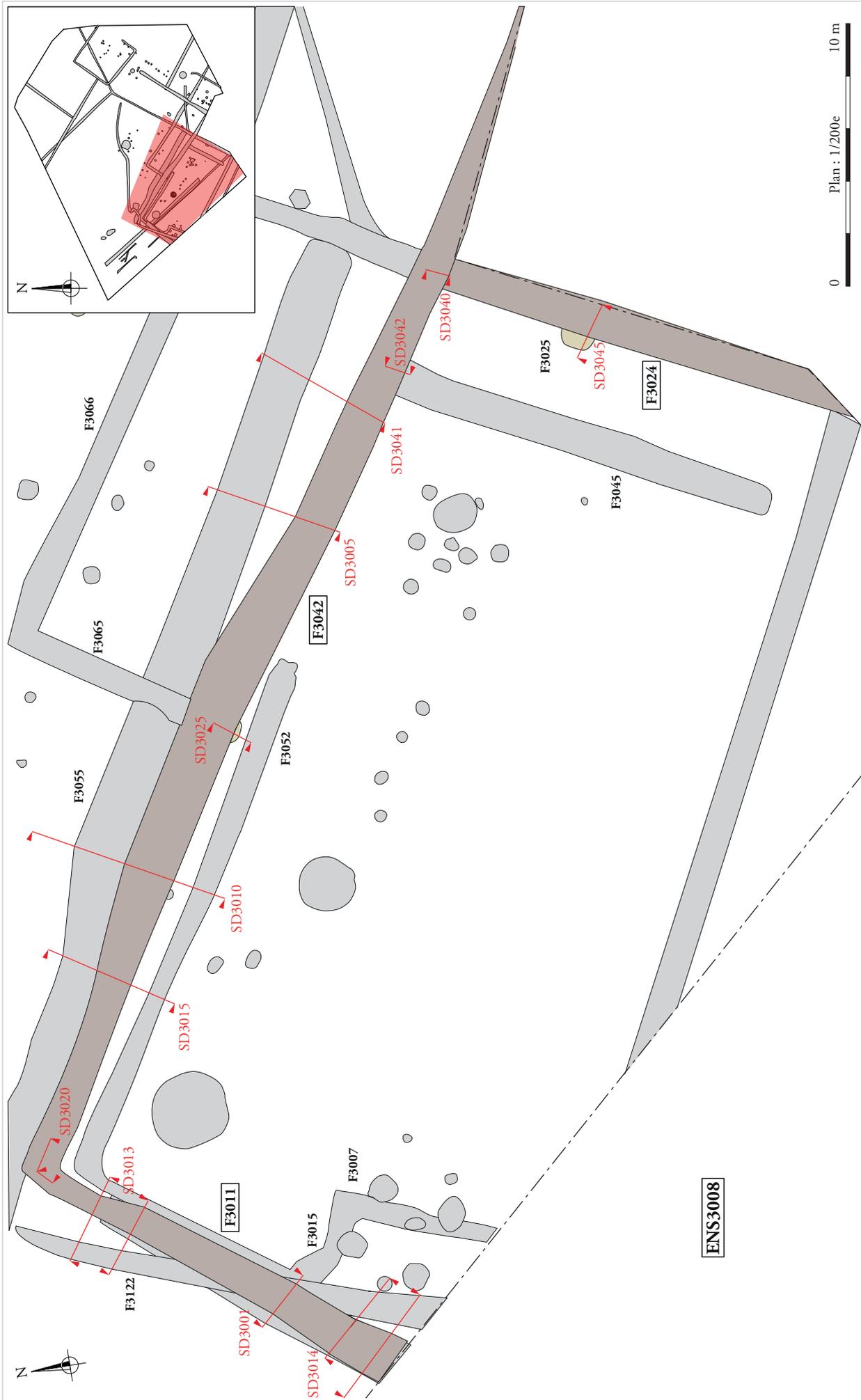
**Figure 81** : Photographies de la coupe N/S du sondage SD2002 du fossé F2002 (a) et de la coupe O/E du sondage SD2004 du fossé F2073 (b)



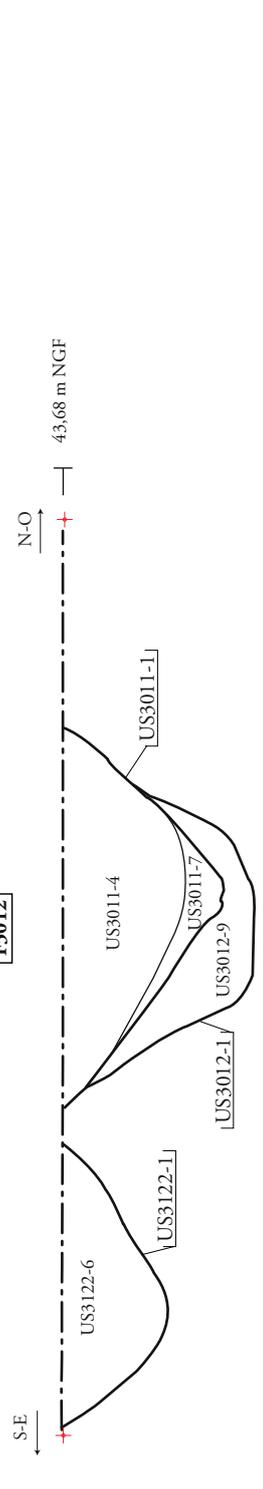
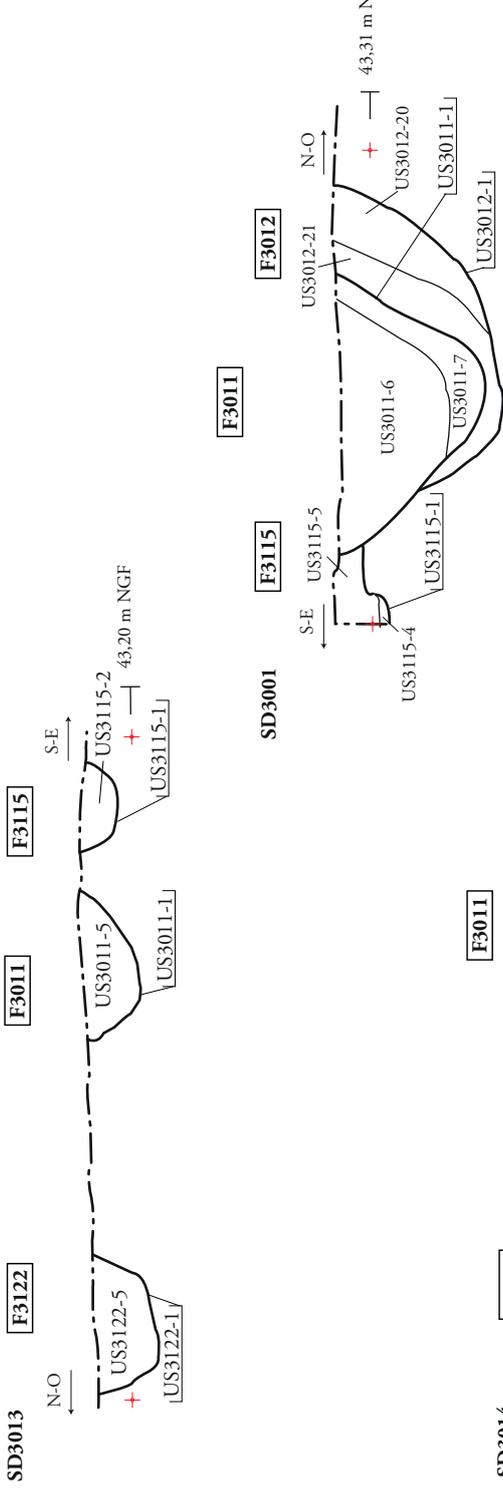
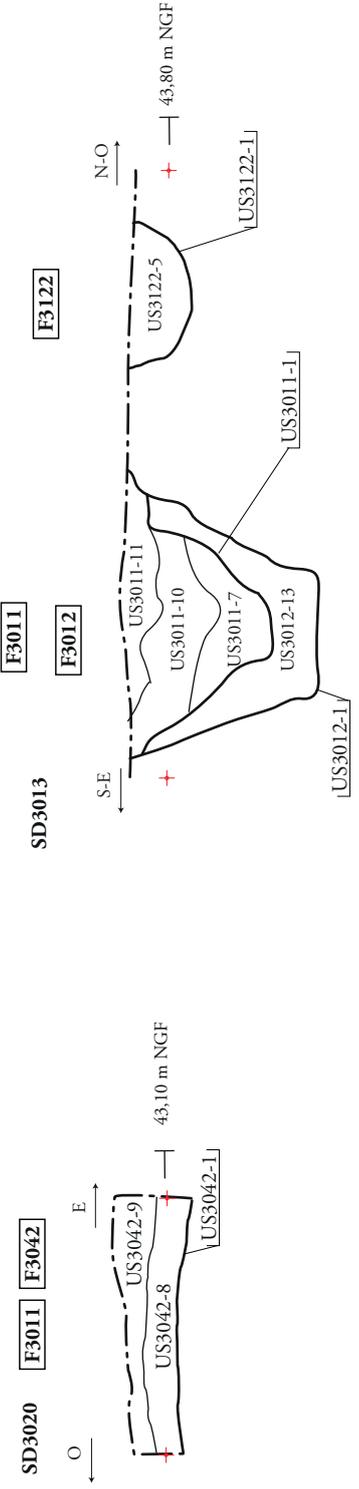
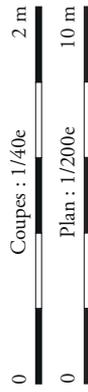
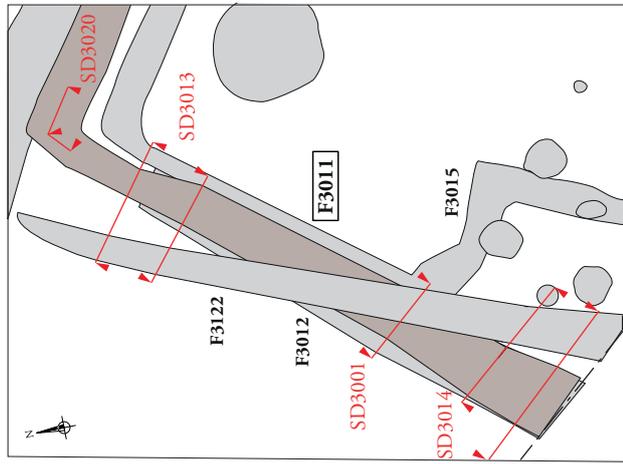
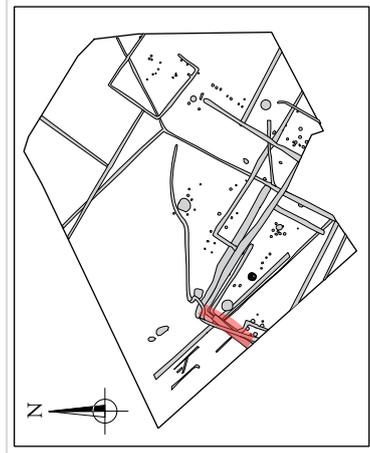
**ArchéOJuM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 82 :** Plan et coupes du fossé F3055, de l'enclos ENS3007 (plan : éch. 1/500° et coupes : éch. 1/40°)



**Figure 83** : Plan de l'ensemble ENS3008 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup>)



**A R C H E O J O U R N A L**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 84** : Plan et coupes du fossé F3011, de l'enclos ENS3008 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)



a.

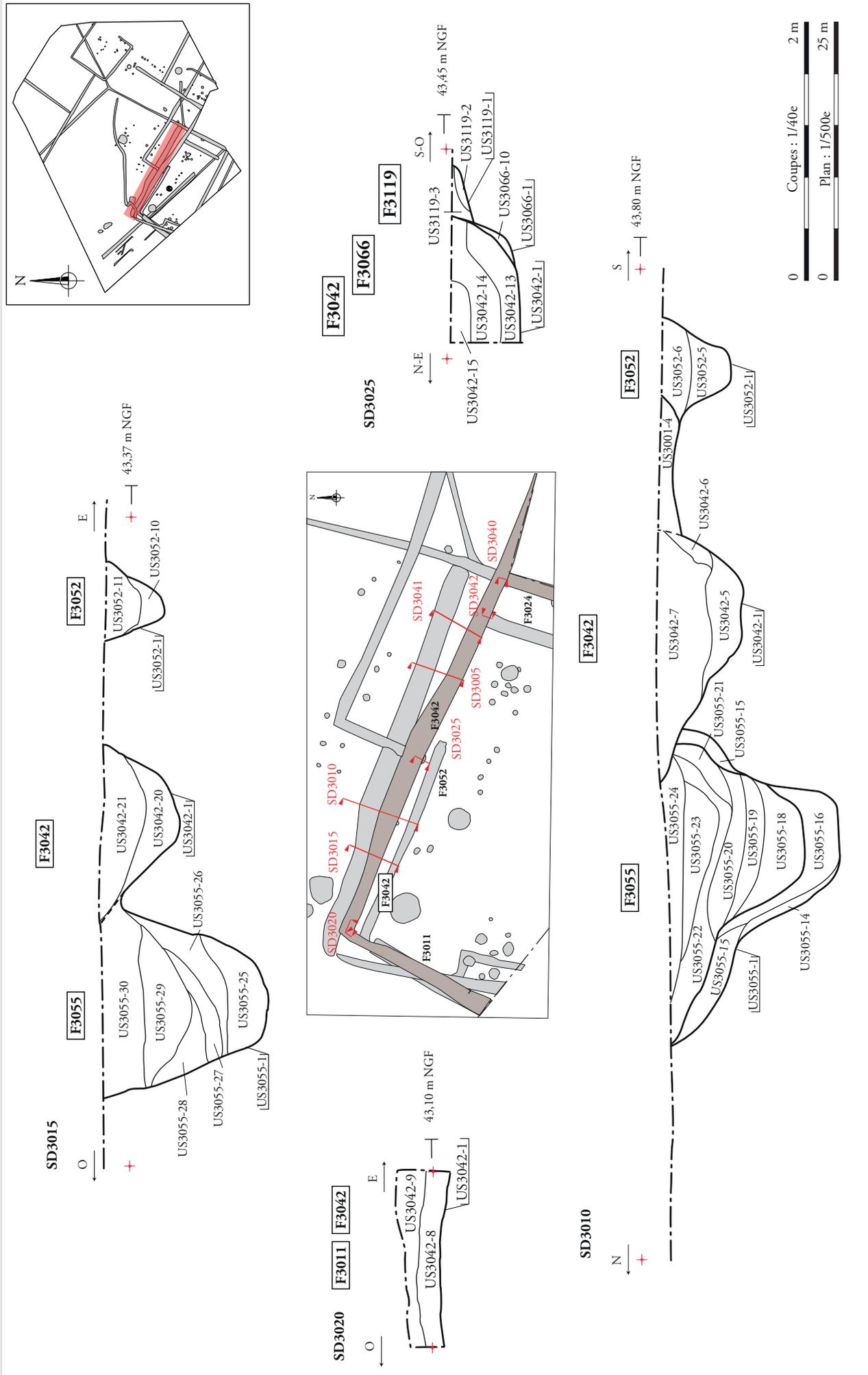


b.

ARCHEODUNUM

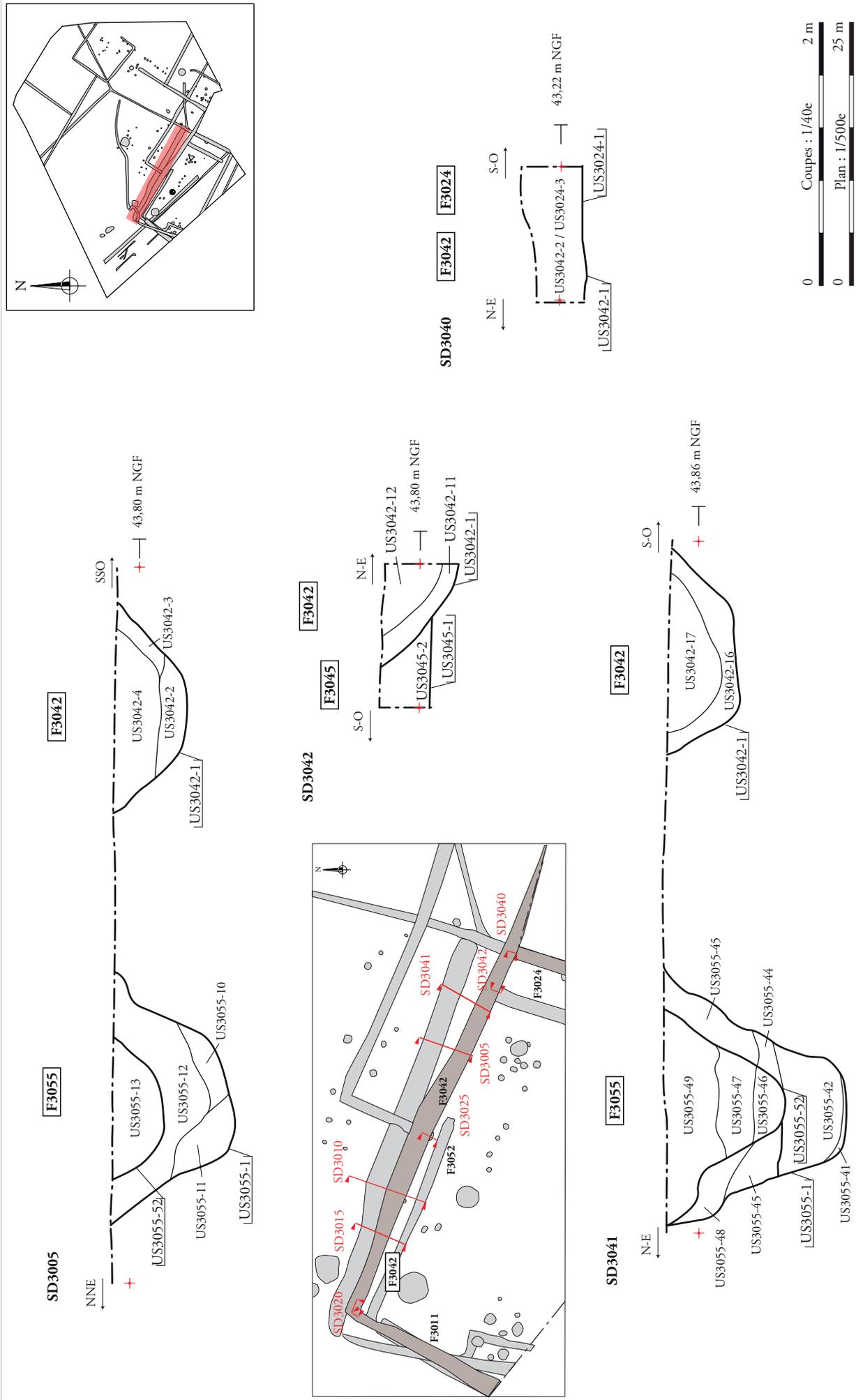
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 85** : Photographies de la coupe SE/NO du sondage SD3001 (a) et de la coupe SE/NO du sondage SD3014 (b) du fossé F3011



**ArchéOJuNum**  
 Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

**Figure 86** : Plan et coupes du fossé F3042, de l'endos ENS3008 (a) (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



**ArchéOJuNum**  
 Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

**Figure 87** : Plan et coupes du fossé F3042, de l'endos ENS3008 (a) (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.



b.

ARCHEODUNUM

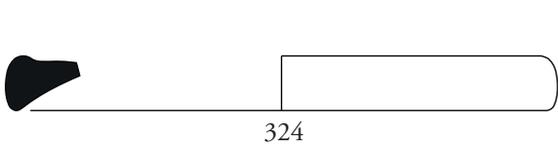
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 88** : Photographies de la coupe NE/SO du sondage SD3010 (a) et de la coupe NE/SO du sondage SD3005 (b) du fossé F3042



ARCHEODUNUM  
 Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

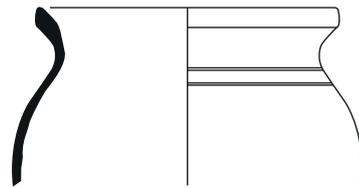
Figure 89 : Eléments céramiques du fossé F3042 (dessins et DAO : L. Trin-Lacombe)



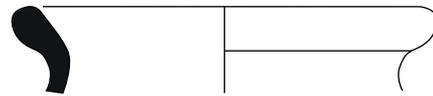
324



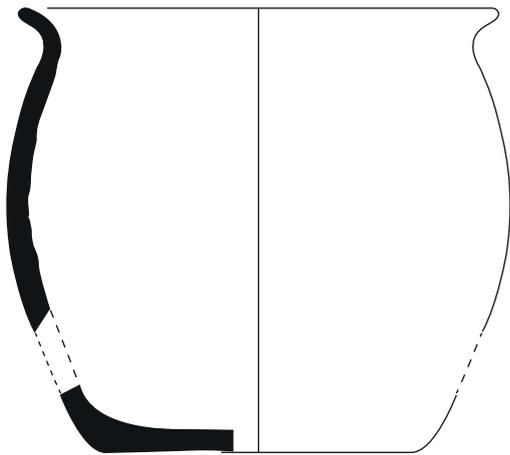
355



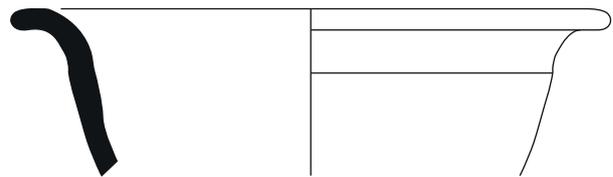
332



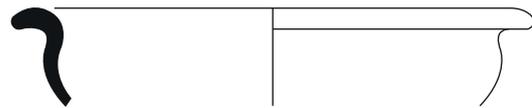
356



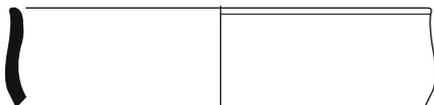
320



318



344



352



319



n° 323



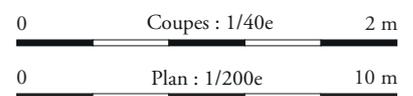
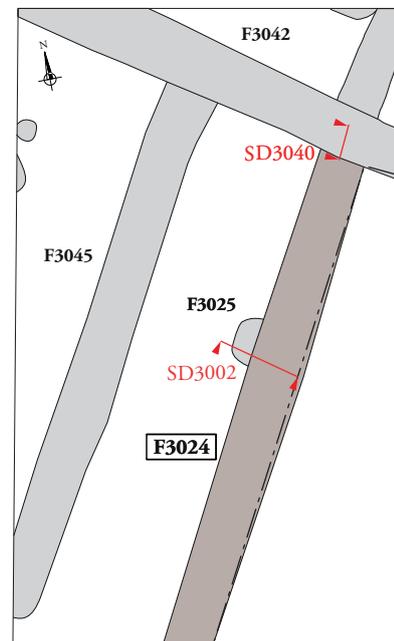
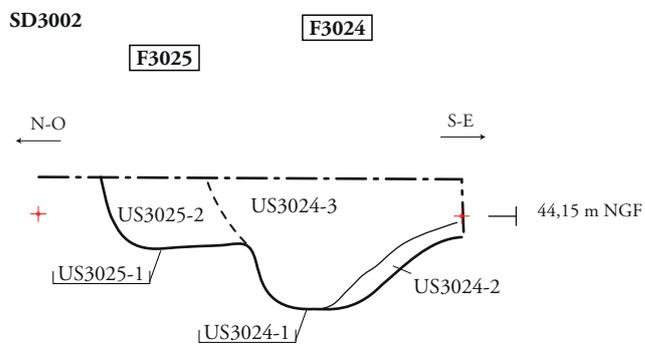
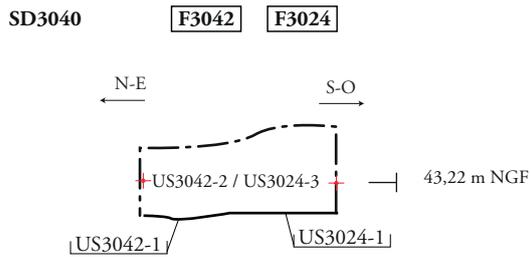
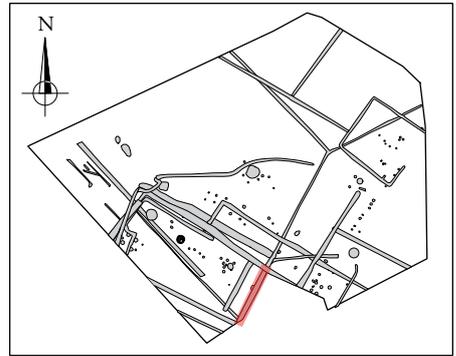
n° 331

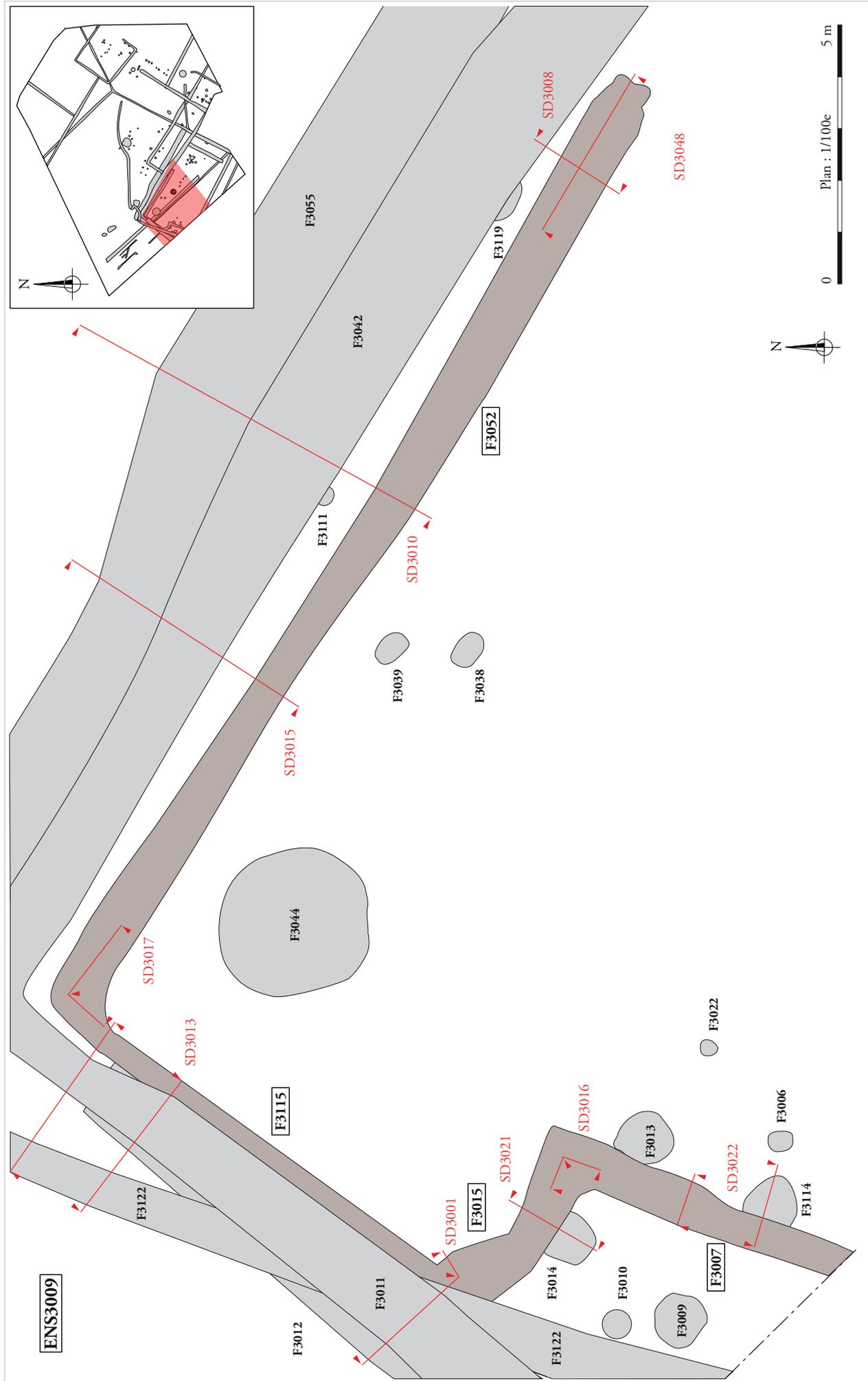


ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 90 : Eléments céramiques du fossé F3042 (dessins, DAO et photographies : L. Trin-Lacombe)

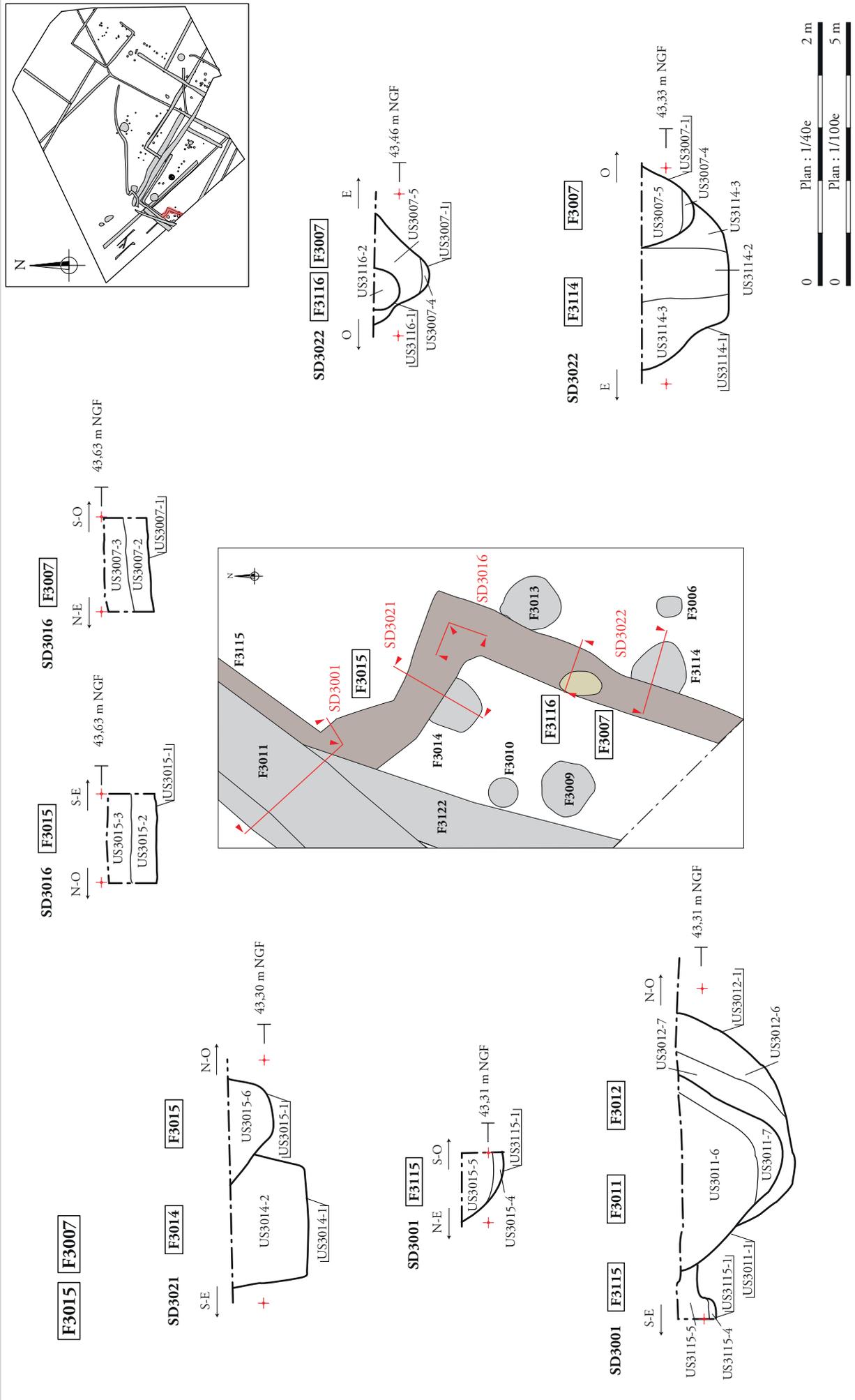




**ArchéOJuNum**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

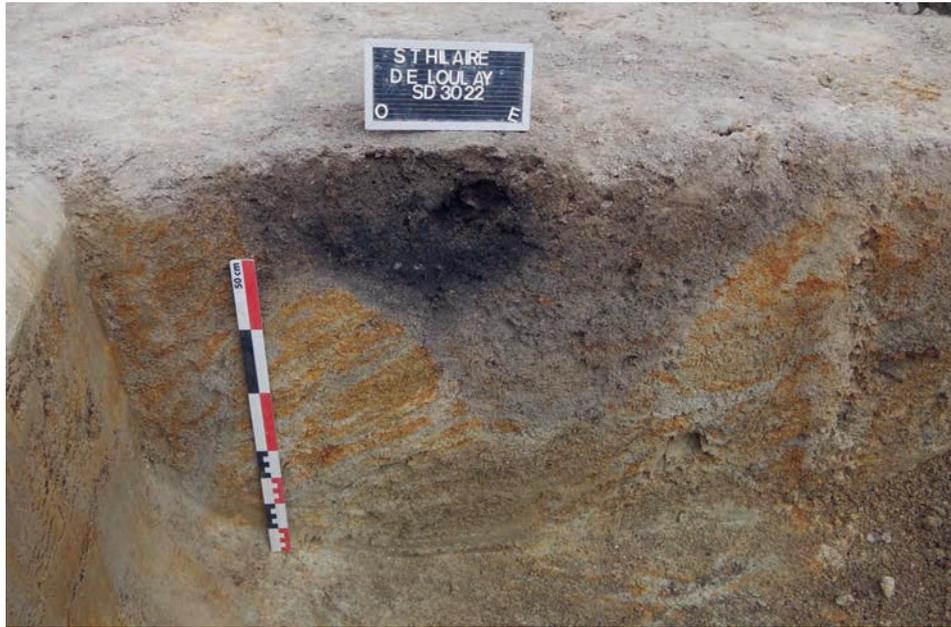
**Figure 92** : Plan de l'ensemble de l'enclos ENS3009 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup>)



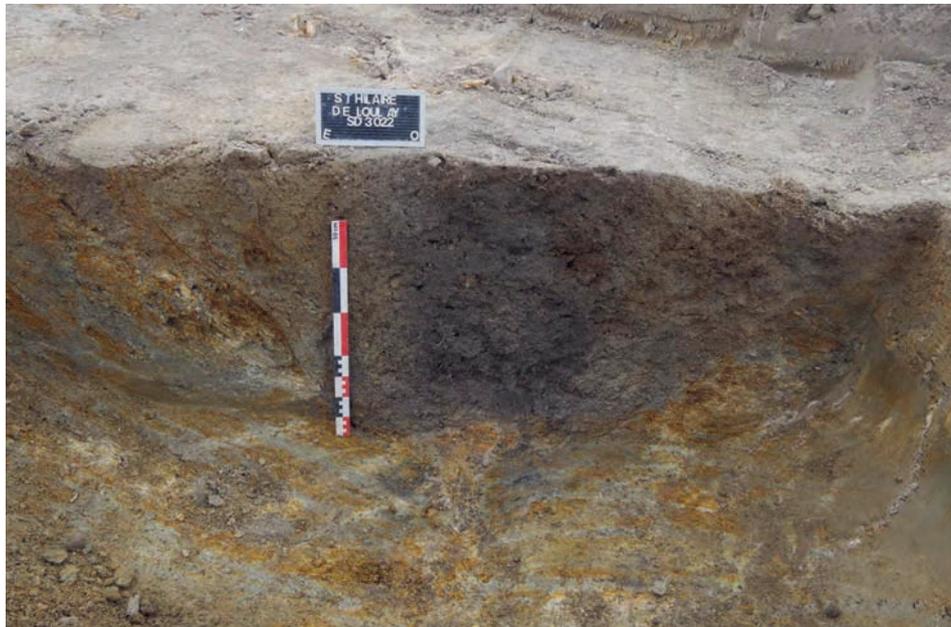
**A R C H I T E C T U R E**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 93** : Plan et coupes des fossés F3015 et F3007 de l'enclos ENS3009 et de la fosse charbonneuse F3116 (plan : éch. 1/100° et coupes : éch. 1/40°)



a.



b.

**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

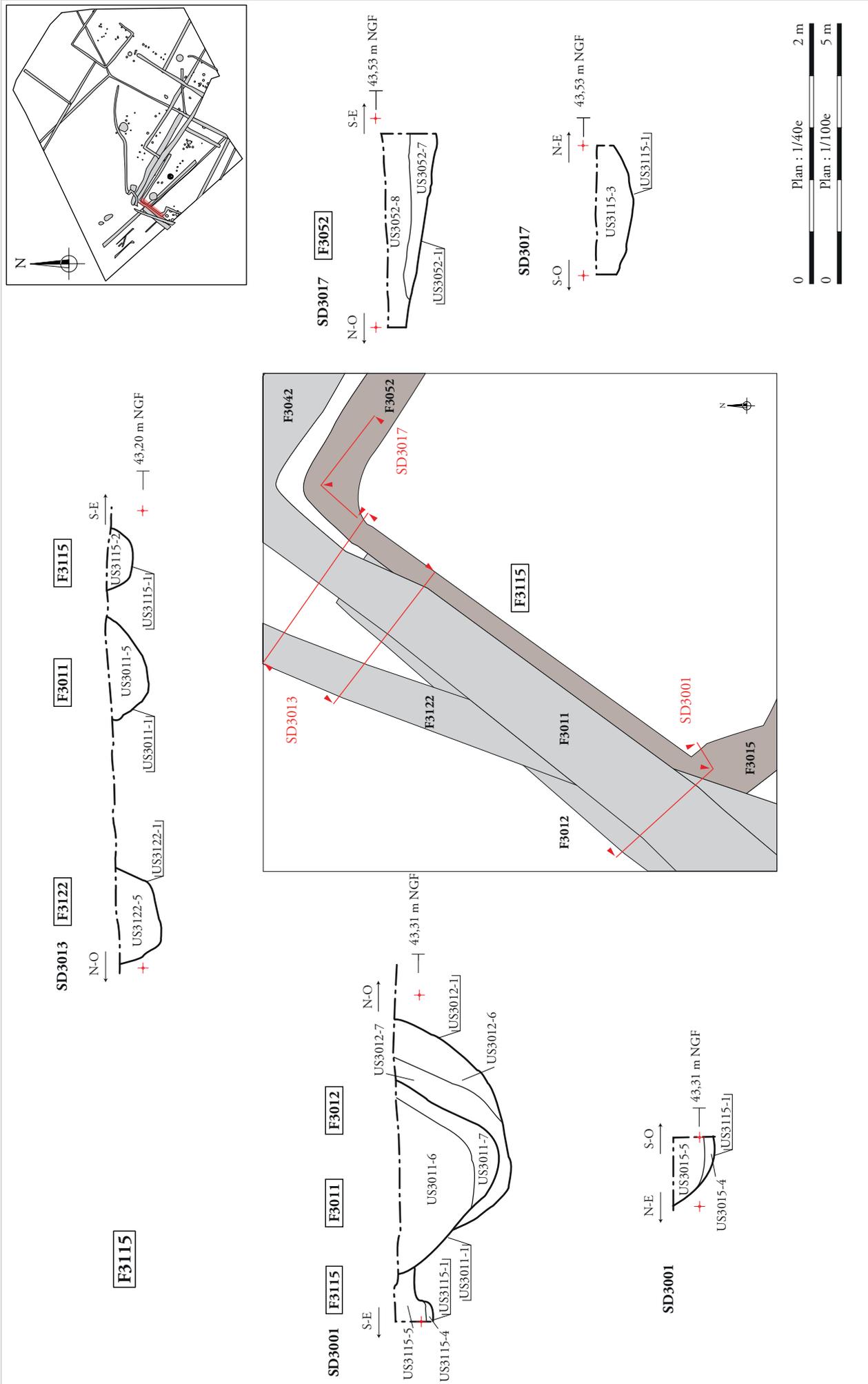
**Figure 94** : Photographies des coupes O/E du fossé F3007 et de la fosse charbonneuse F3116 (a) et E/O du sondage SD3022 du fossé F3007 (b)



a.



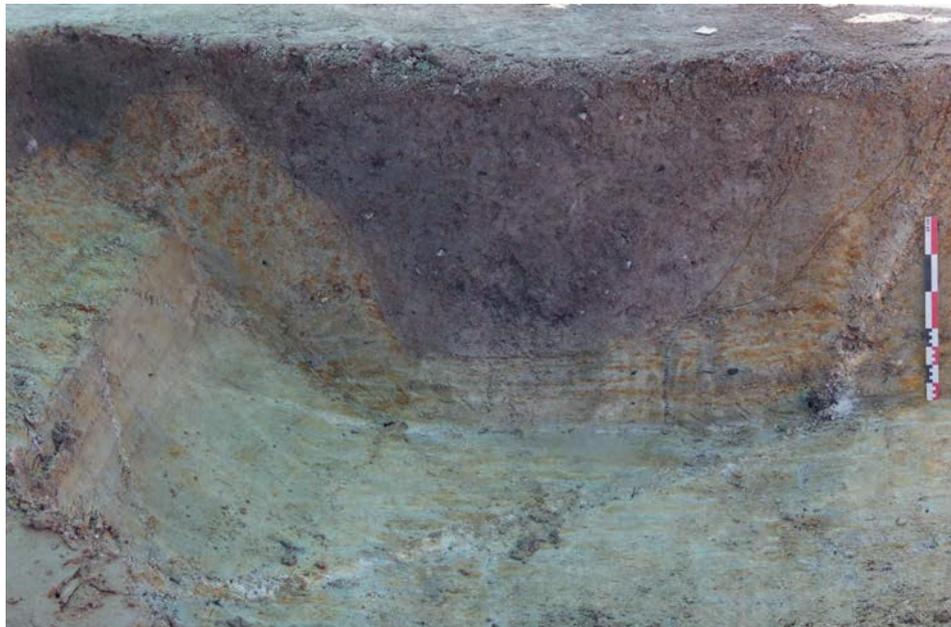
b.



**Figure 96** : Plan et coupes du fossé F3115 de l'enclos ENS3009 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.

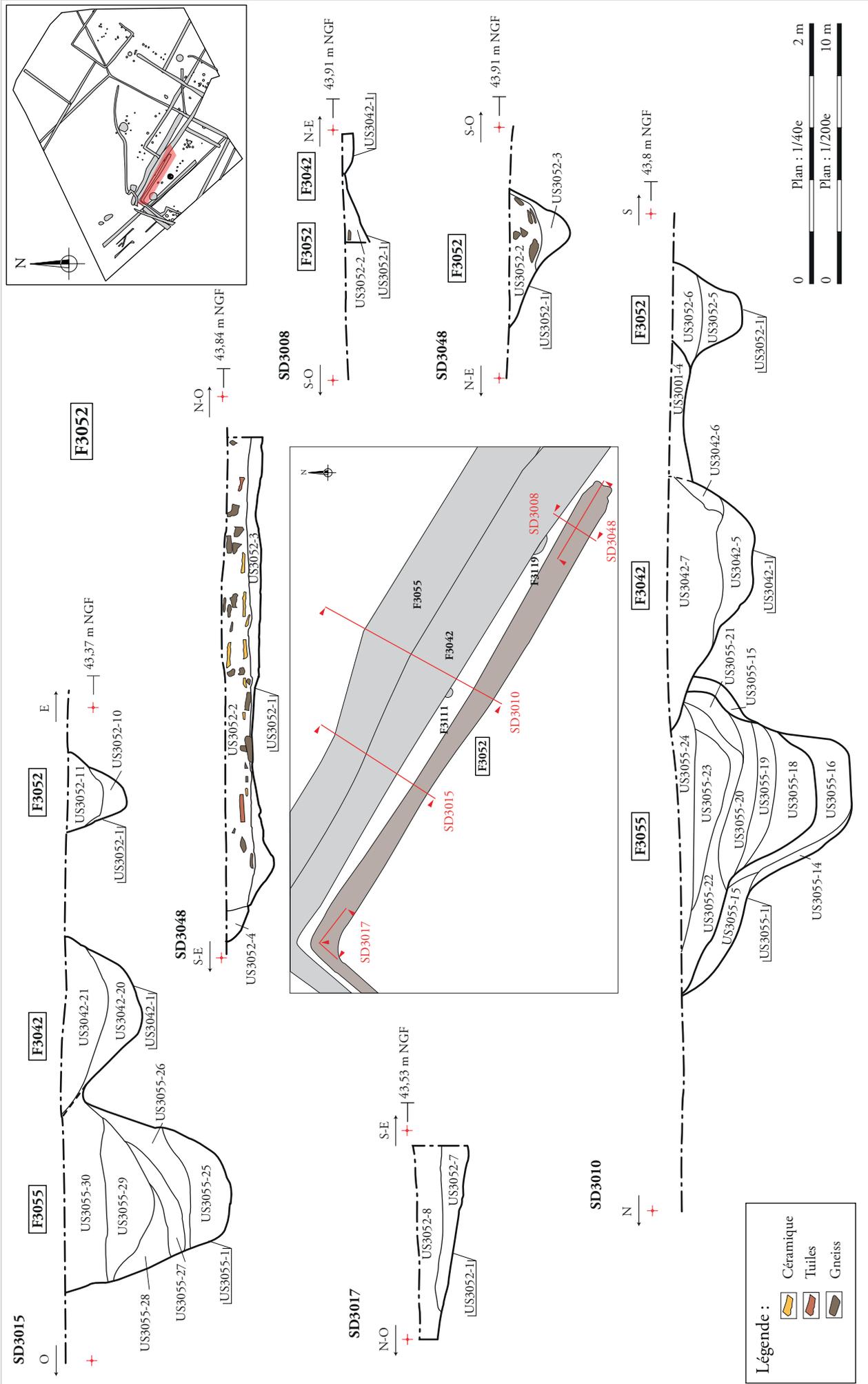


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 97** : Photographies de la coupe NE/SO du sondage SD3013 (a) et de la coupe SO/NE du sondage SD3001 (intersection – b) du fossé F3115



**Figure 98 :** Plan et coupes du fossé F3052 de l'enclos ENS3009 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.



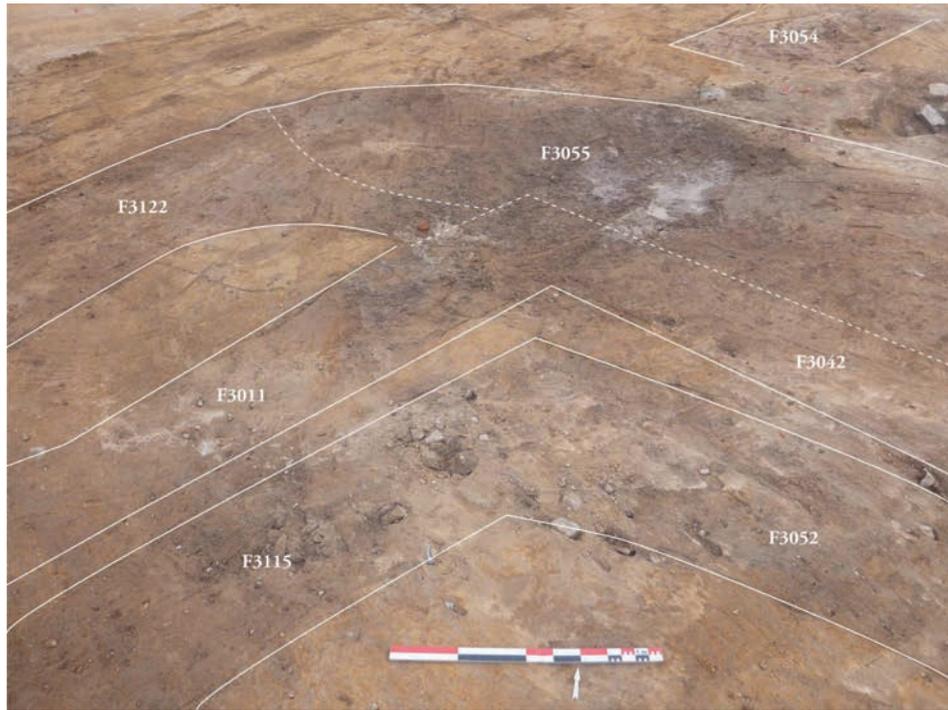
b.



a.



b.



a.

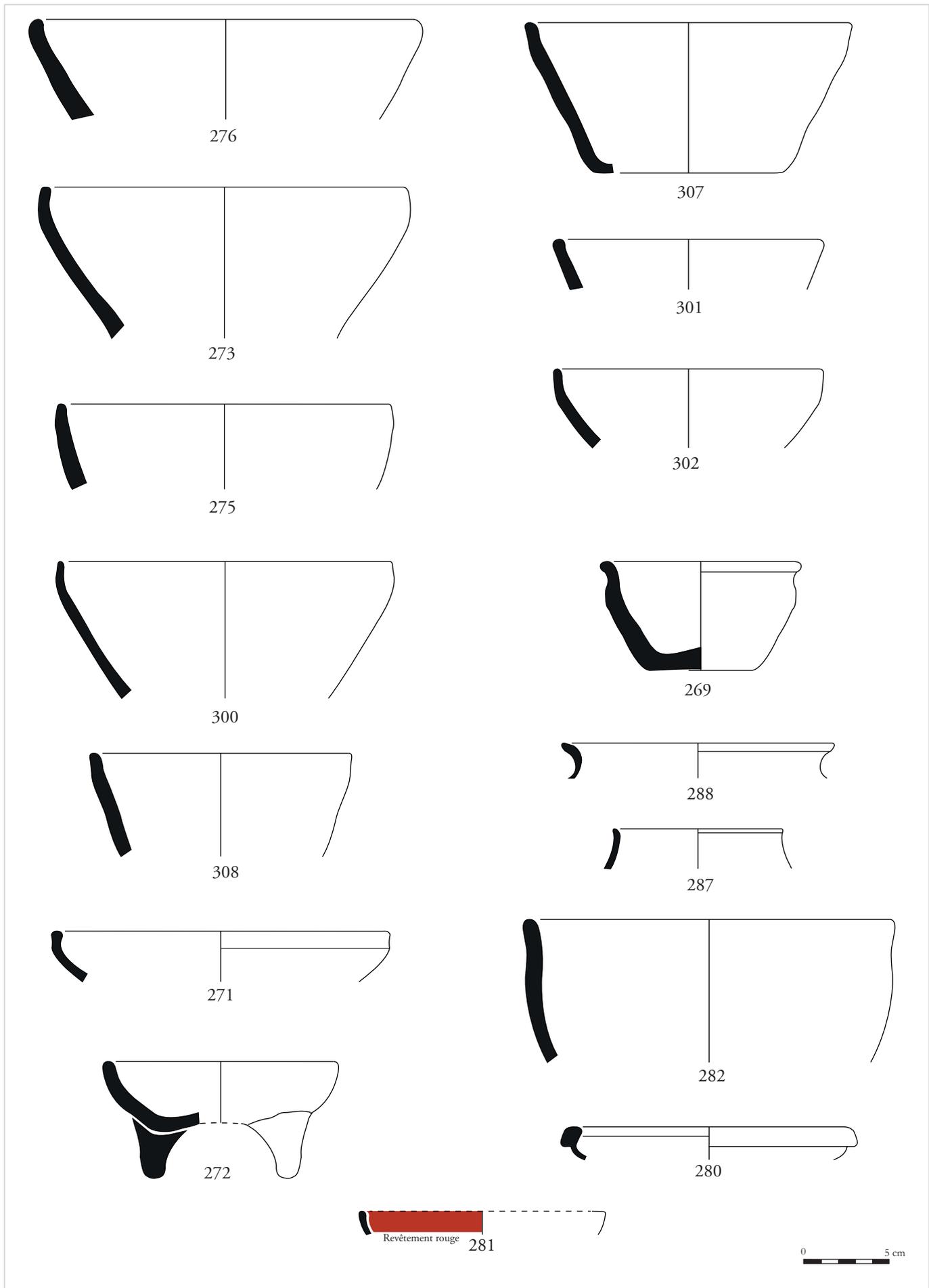


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

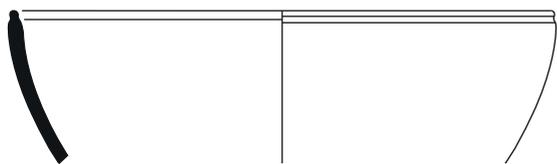
**Figure 101** : Photographies en plan des angles des enclos ENS3007, ENS3008 et ENS3009 (a) et de la coupe SO/NE de l'angle de F3052 et F3115, SD3017



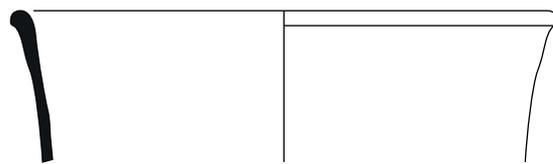
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

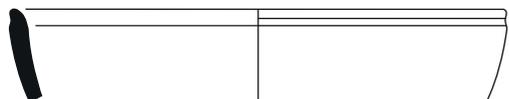
Figure 102 : Éléments céramiques du fossé F3042 (dessins et DAO : L. Trin-Lacombe)



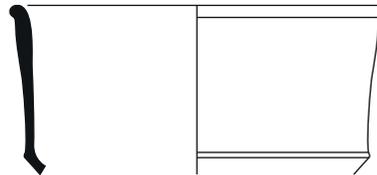
293



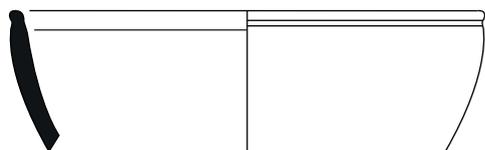
259



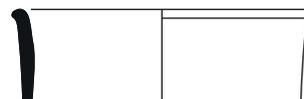
256



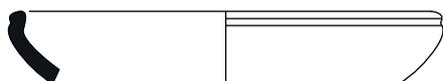
258



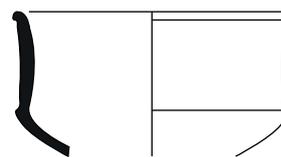
260



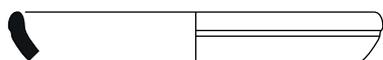
294



265



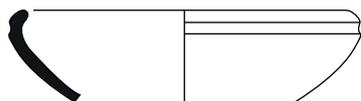
261



255



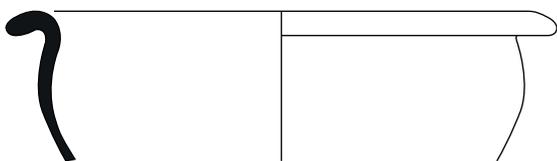
257



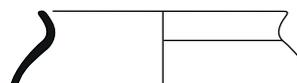
264



266



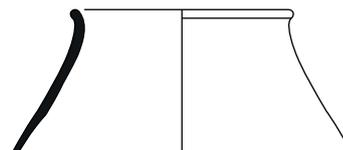
262



296



263



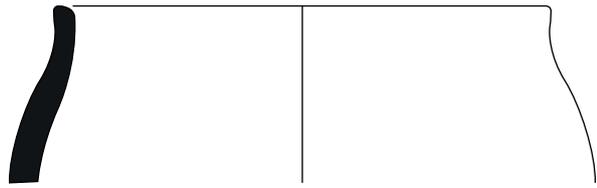
295



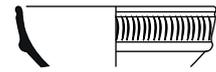
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

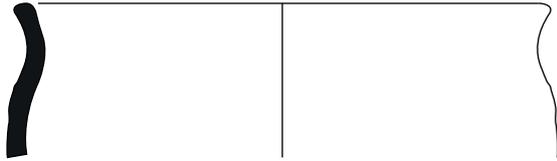
Figure 103 : Eléments céramiques du fossé F3042 (dessins et DAO : L. Trin-Lacombe)



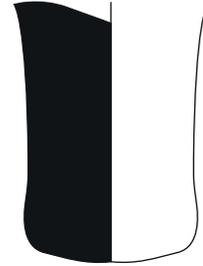
314



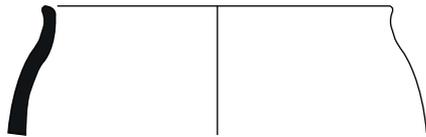
252



274



278



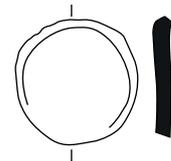
270



279



310



n° 284



n° 298



n° 283

■ Engobe blanc

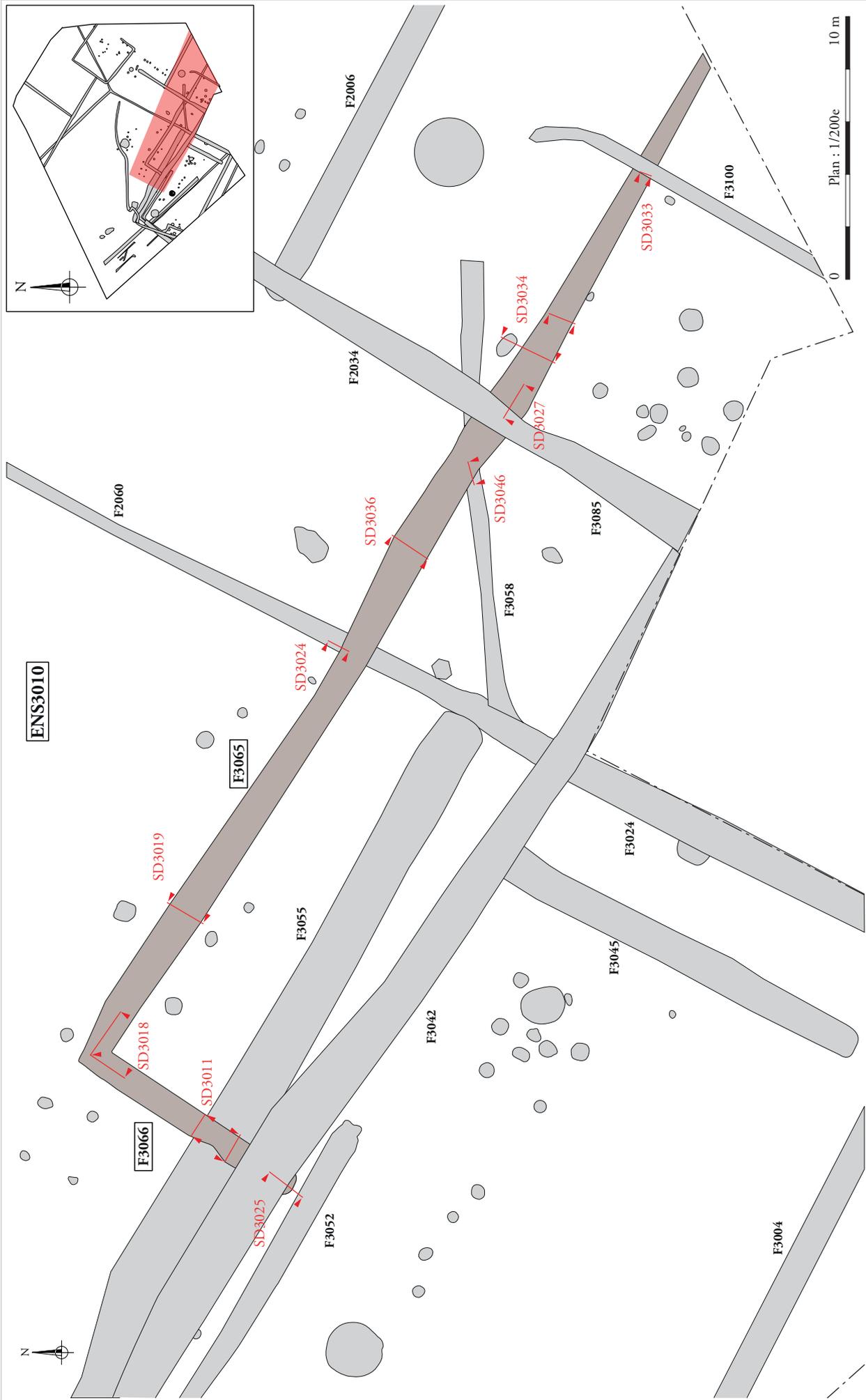
■ Engobe orangé



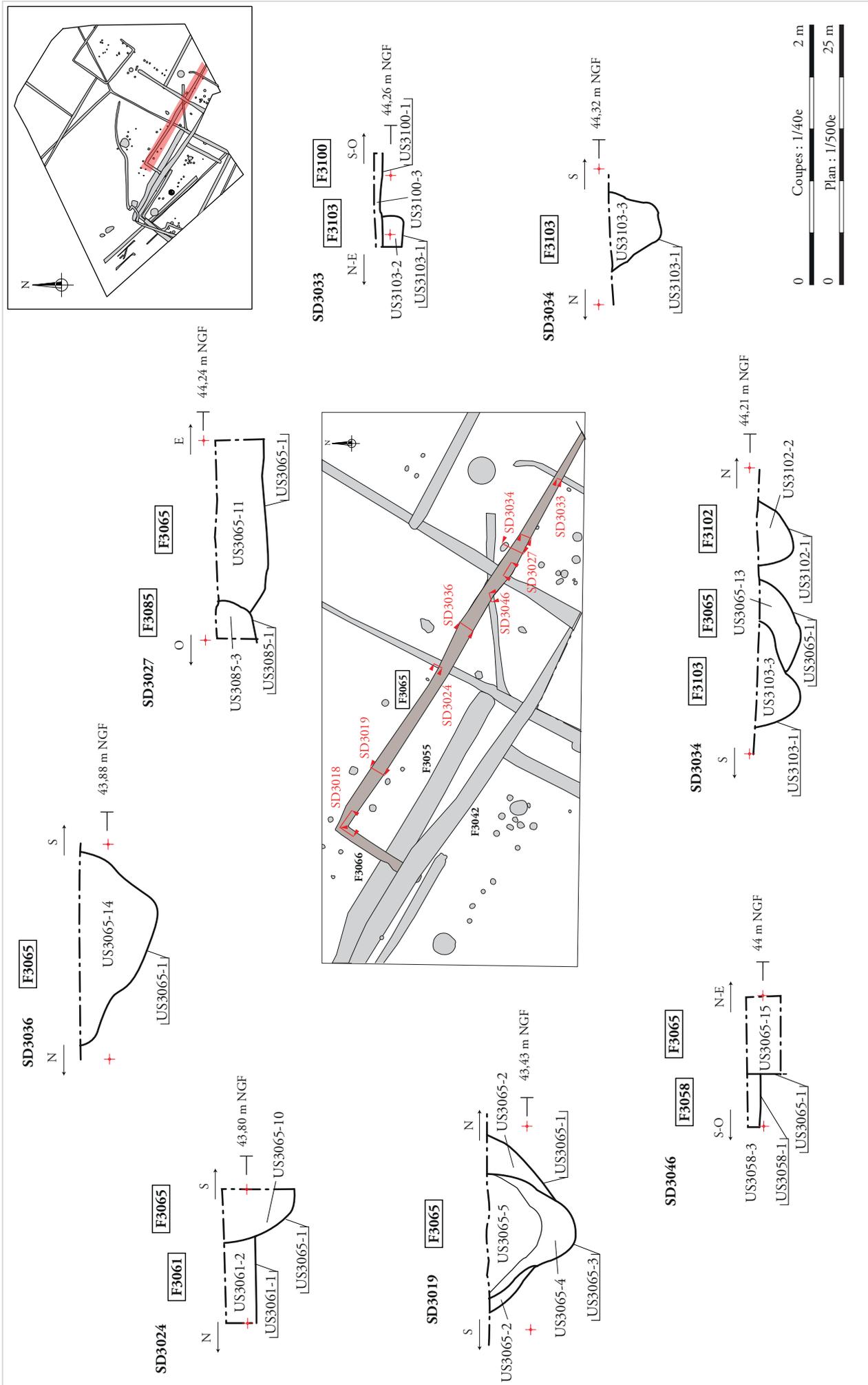
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 104 : Éléments céramiques du fossé F3042 (dessins, DAO et photographies : L. Trin-Lacombe)



**Figure 105** : Plan de l'ensemble ENS3010 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup>)



**Figure 106** : Plan et coupes du fossé F3065 de l'ensemble ENS3010 (plan : éch. 1/500° et coupes : éch. 1/40°)



a.

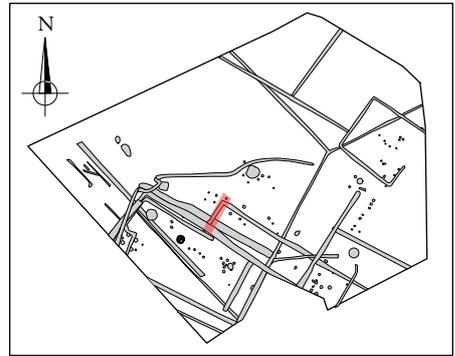


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

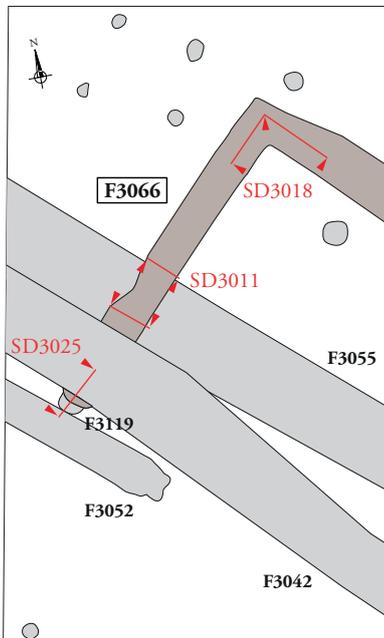
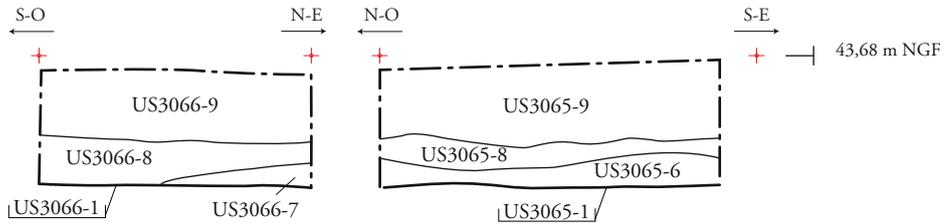
**Figure 107** : Photographies en plan de l'interruption du fossé F3065 et de la prolongation du fossé F3103 dans le sondage SD3034 (a) et de la coupe S/N du sondage SD3019 (b) du fossé F3065



**SD3018**

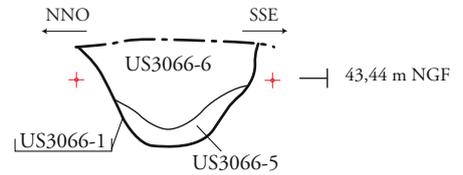
**F3066**

**F3065**



**SD3011**

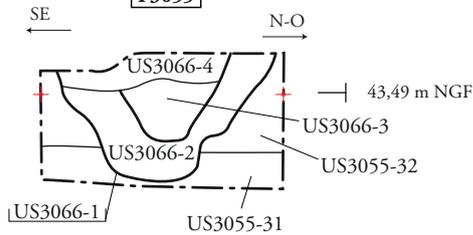
**F3066**



**SD3011**

**F3066**

**F3055**

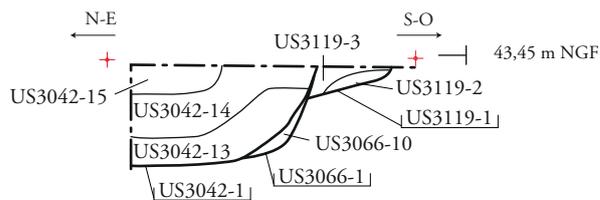


**F3042**

**SD3025**

**F3066**

**F3119**



0 Coupes : 1/40e 2 m

0 Plan : 1/200e 10 m

**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

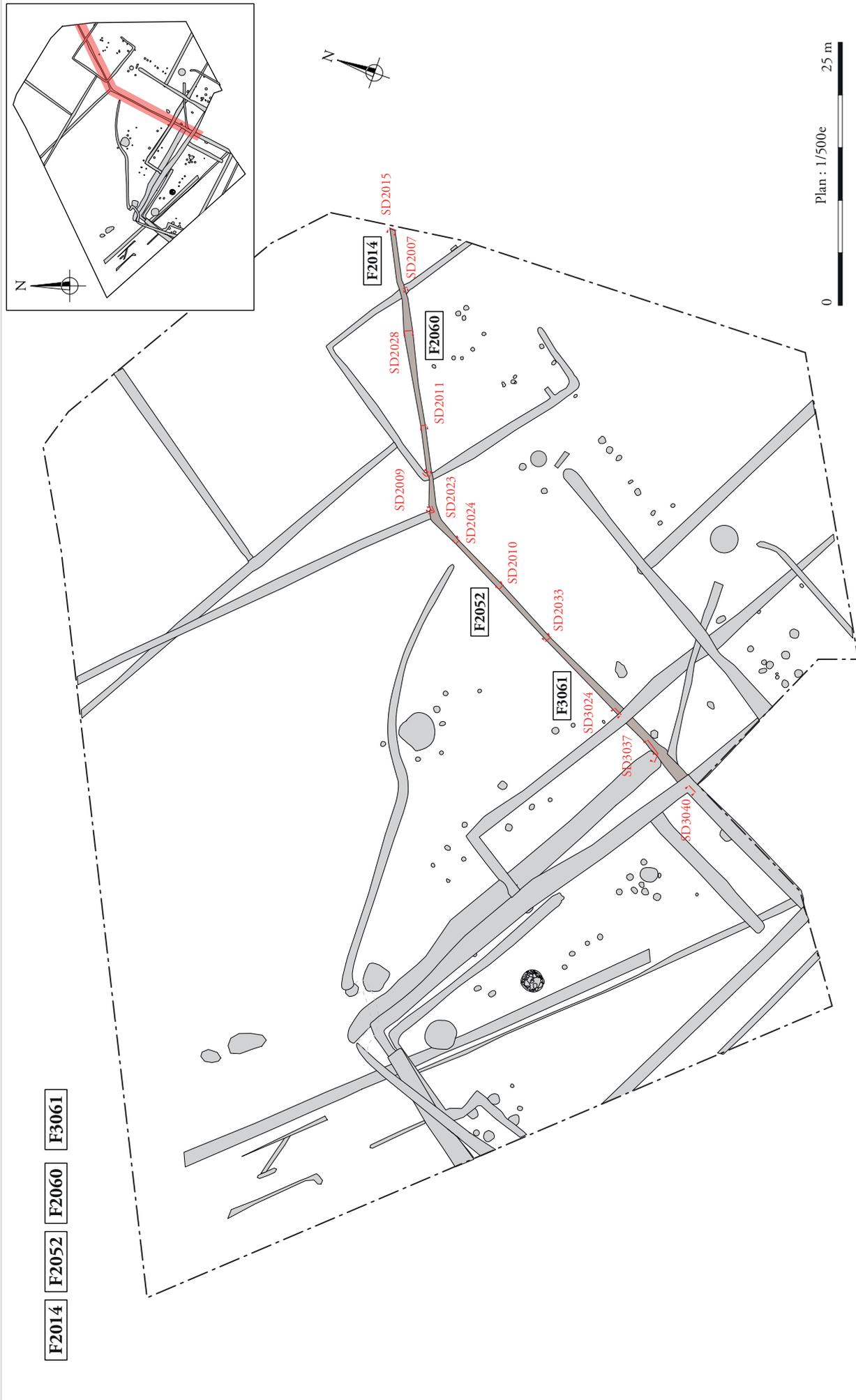
**Figure 108** : Plan et coupes du fossé F3066 de l'ensemble ENS3010 (plan : éch. 1/200e et coupes : éch. 1/40e)



a.



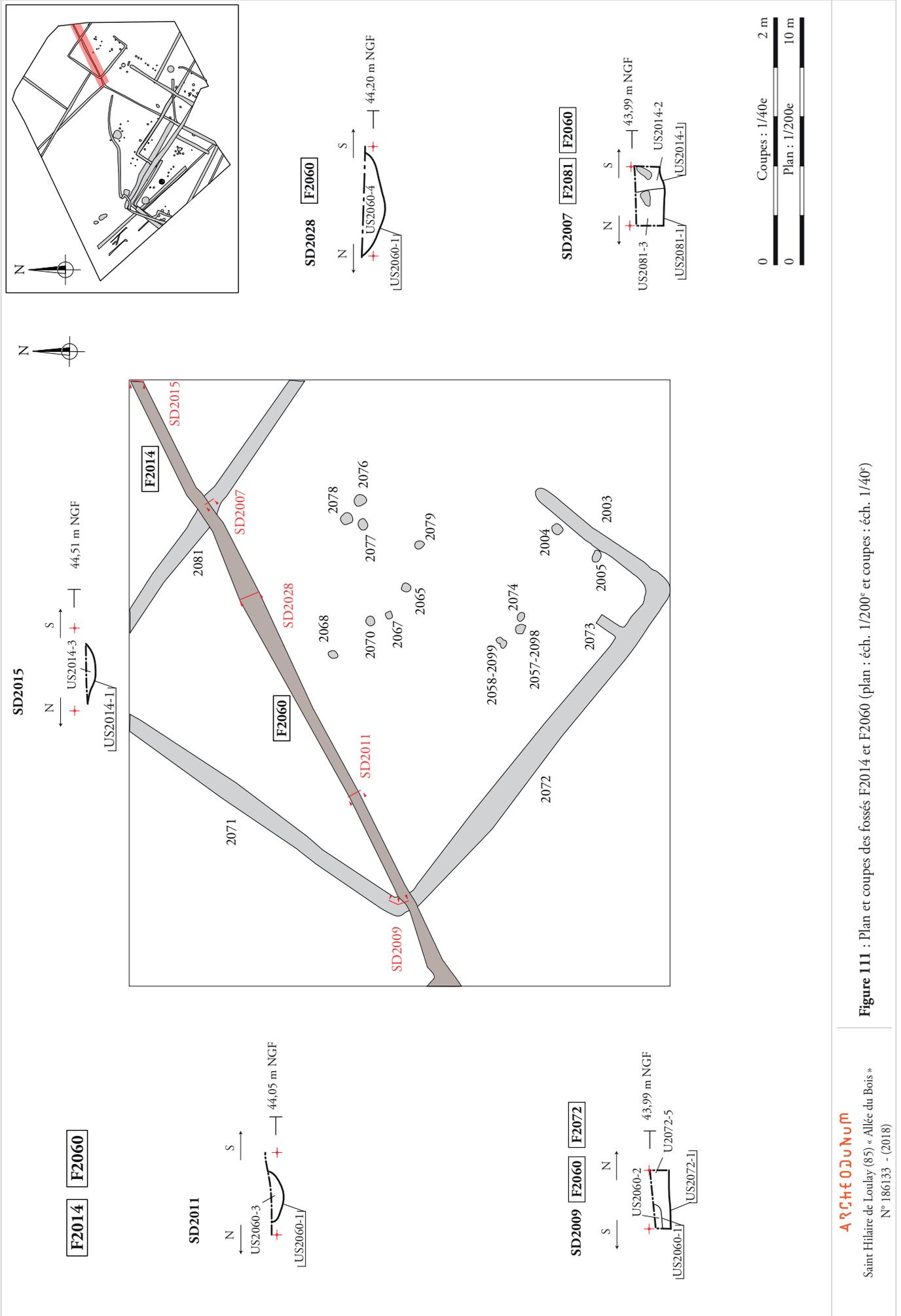
b.



**Figure 110** : Plan des fossés F2014, F2052, F2060 et F3061 (plan : éch. 1/500<sup>e</sup>)

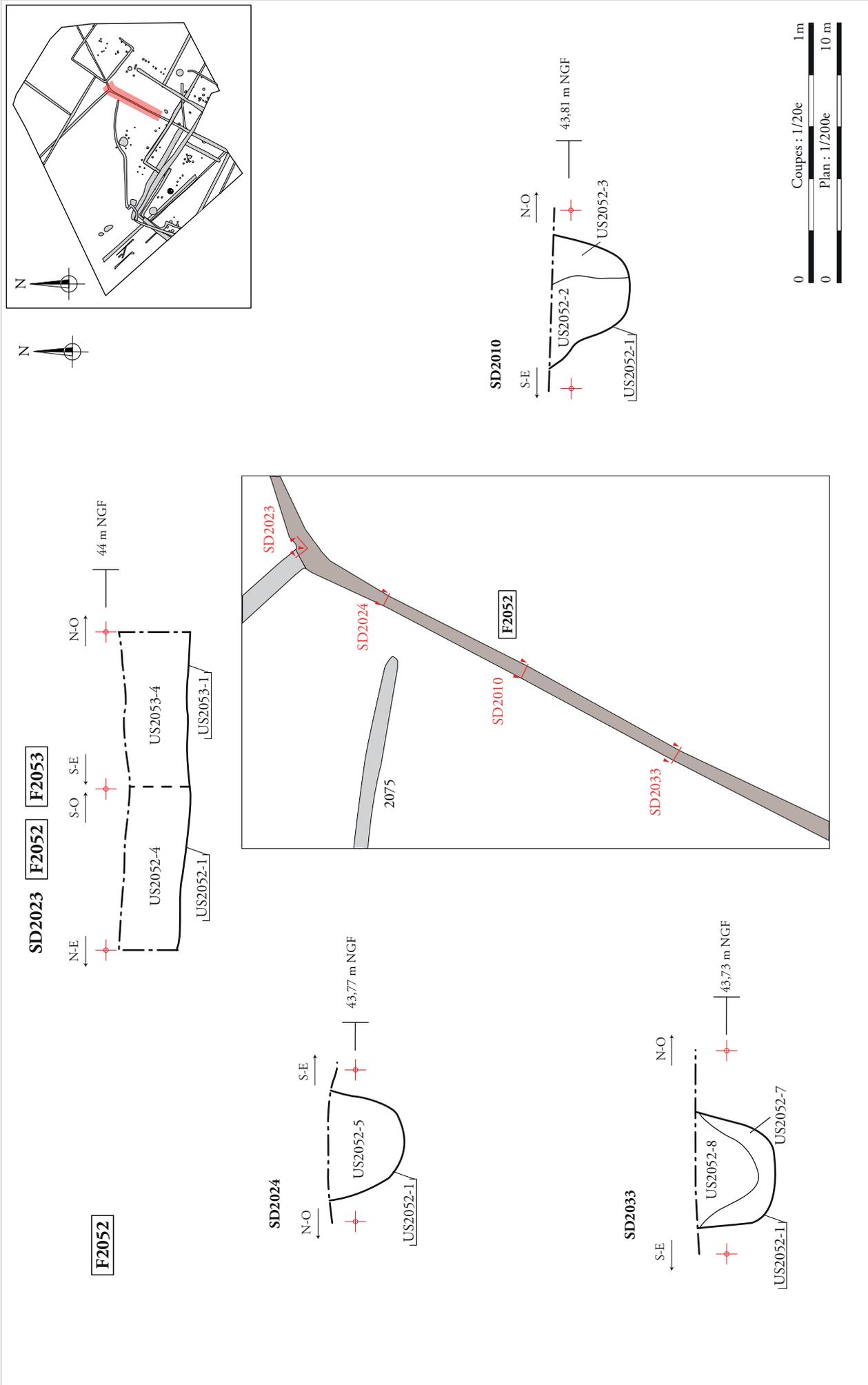
**ArchéOJuNum**

Saint-Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

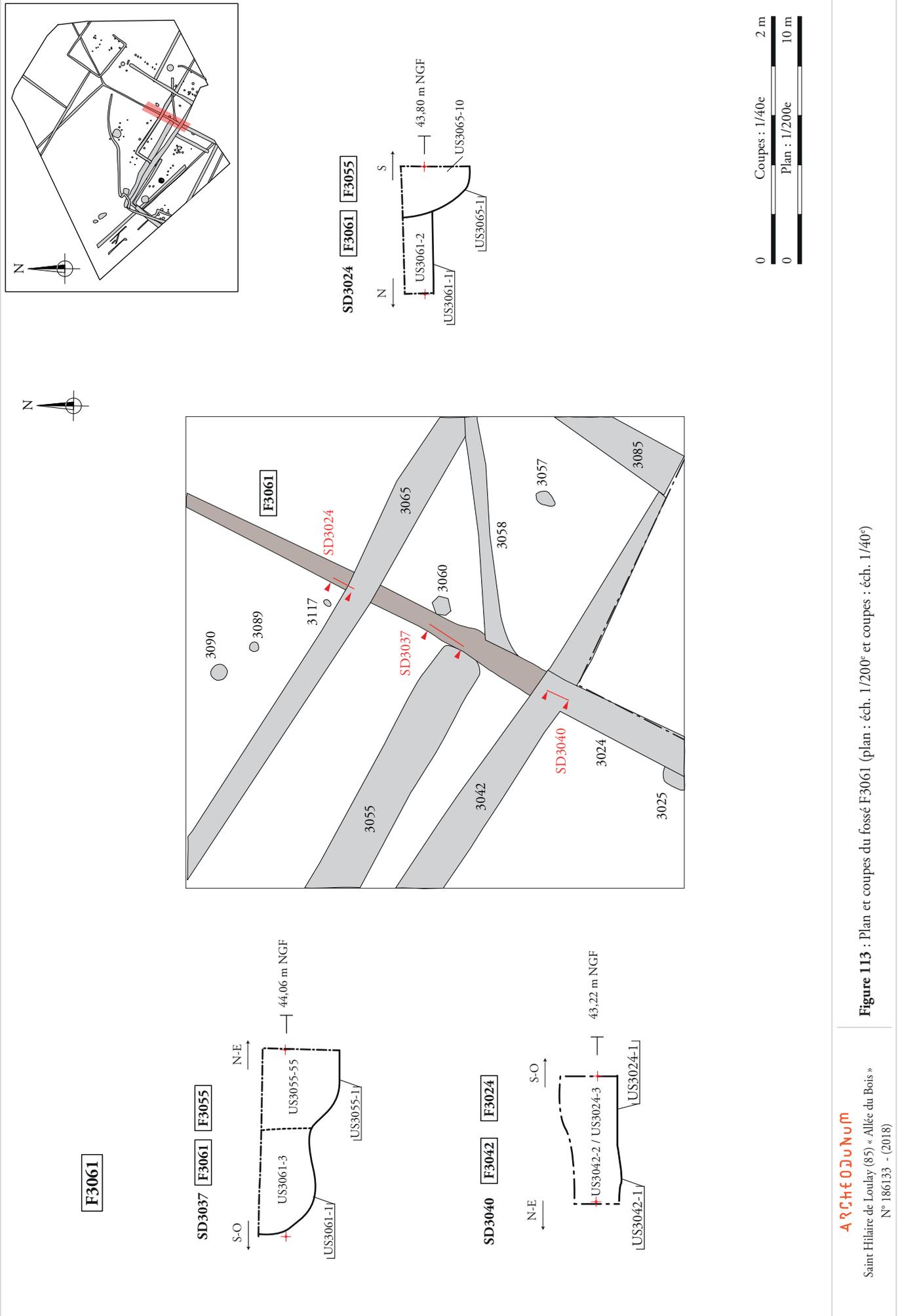


**Arch00num**  
 Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

**Figure 111** : Plan et coupes des fossés F2014 et F2060 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



**Figure 112 :** Plan et coupes du fossé F2052 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)



**Figure 113** : Plan et coupes du fossé F3061 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.



b.

**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

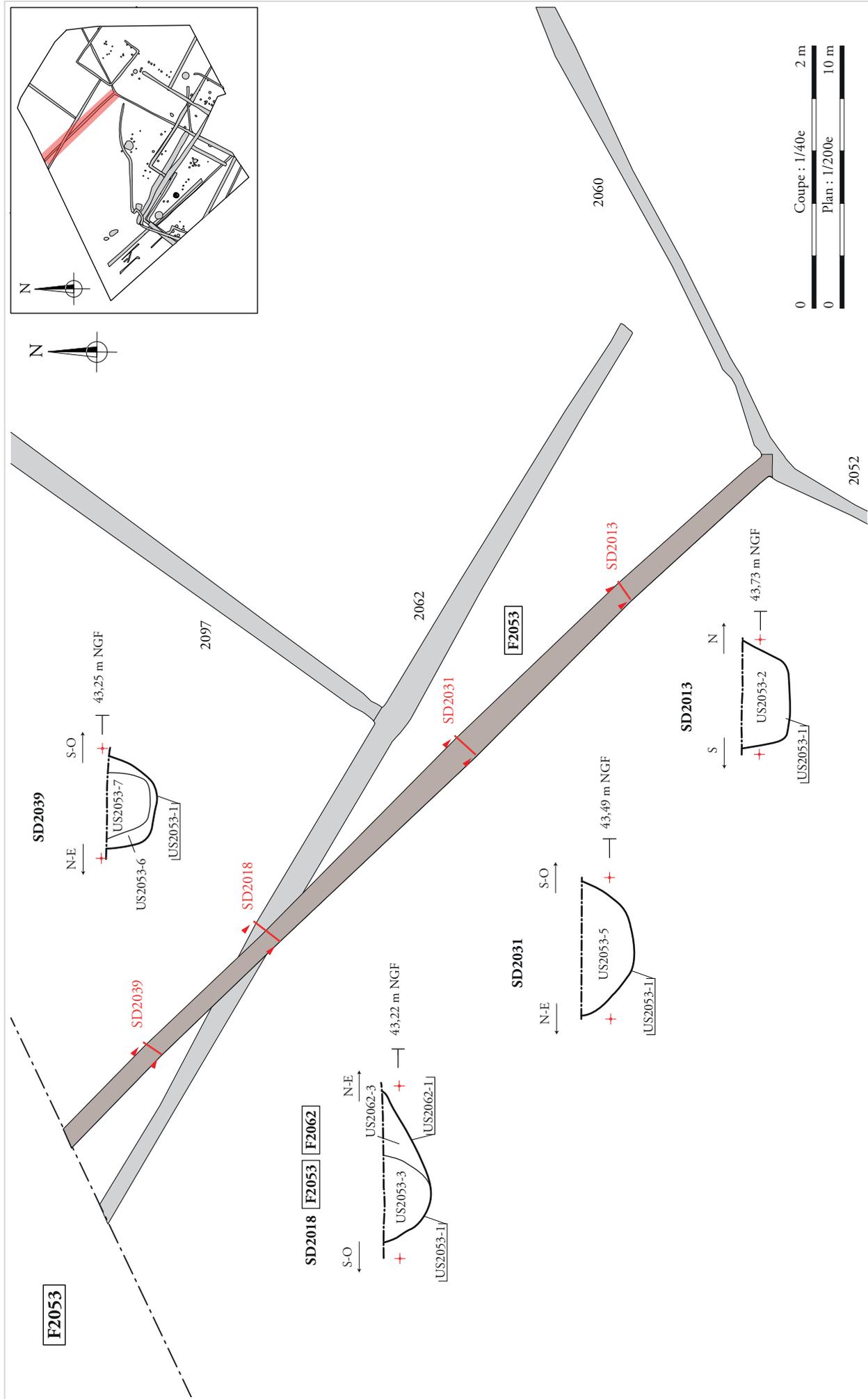
**Figure 114** : Photographies des coupes S/N du sondage SD2015 (a) et du sondage SD2007 (b) des fossés F2014, F2052, F2060 et F3061



a.



b.



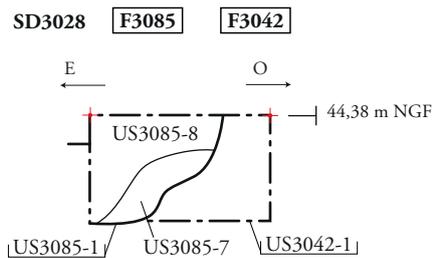
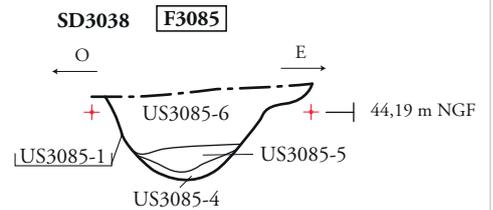
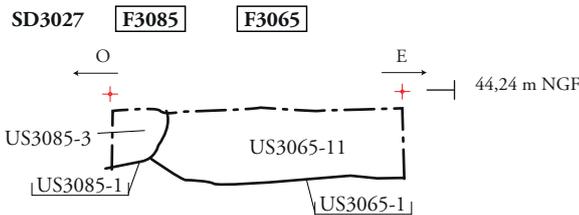
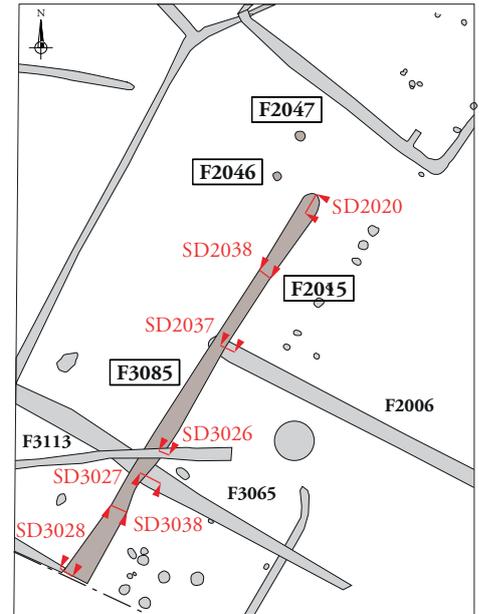
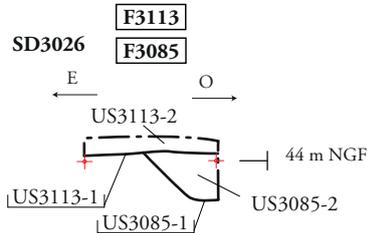
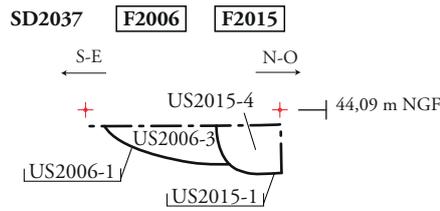
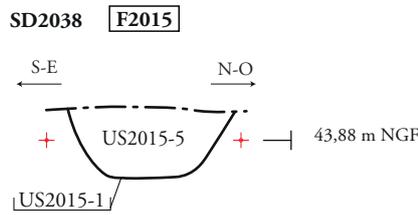
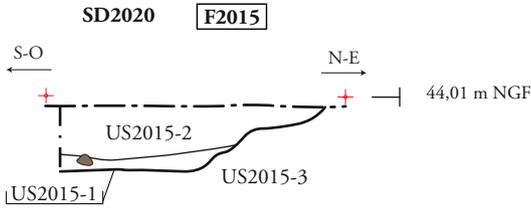
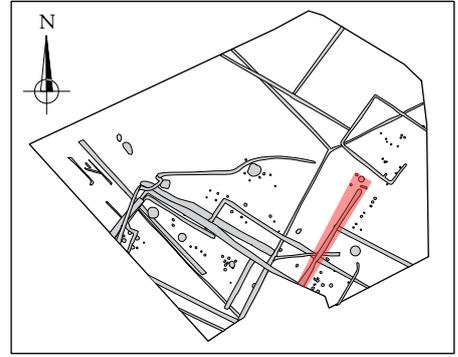
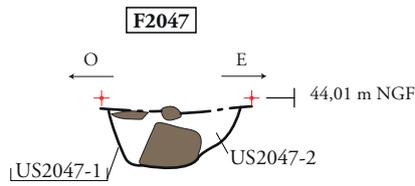
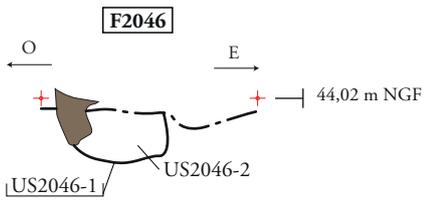
**Figure 116** : Plan et coupes des fossés F2053 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)



a.



b.



Légende :  
 Gneiss

0 Coupes : 1/40e 2 m  
 0 Plan : 1/500e 25 m

ARCHÉODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

Figure 118 : Plan et coupes du fossé F2015-F3085 et des trous de poteau F2046 et F2047 (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.



b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 119** : Photographies de la coupe SO/NE du sondage SD2020 (a) et de la coupe O/E du sondage SD3028 (b) du fossé F2015 / F3085



a.

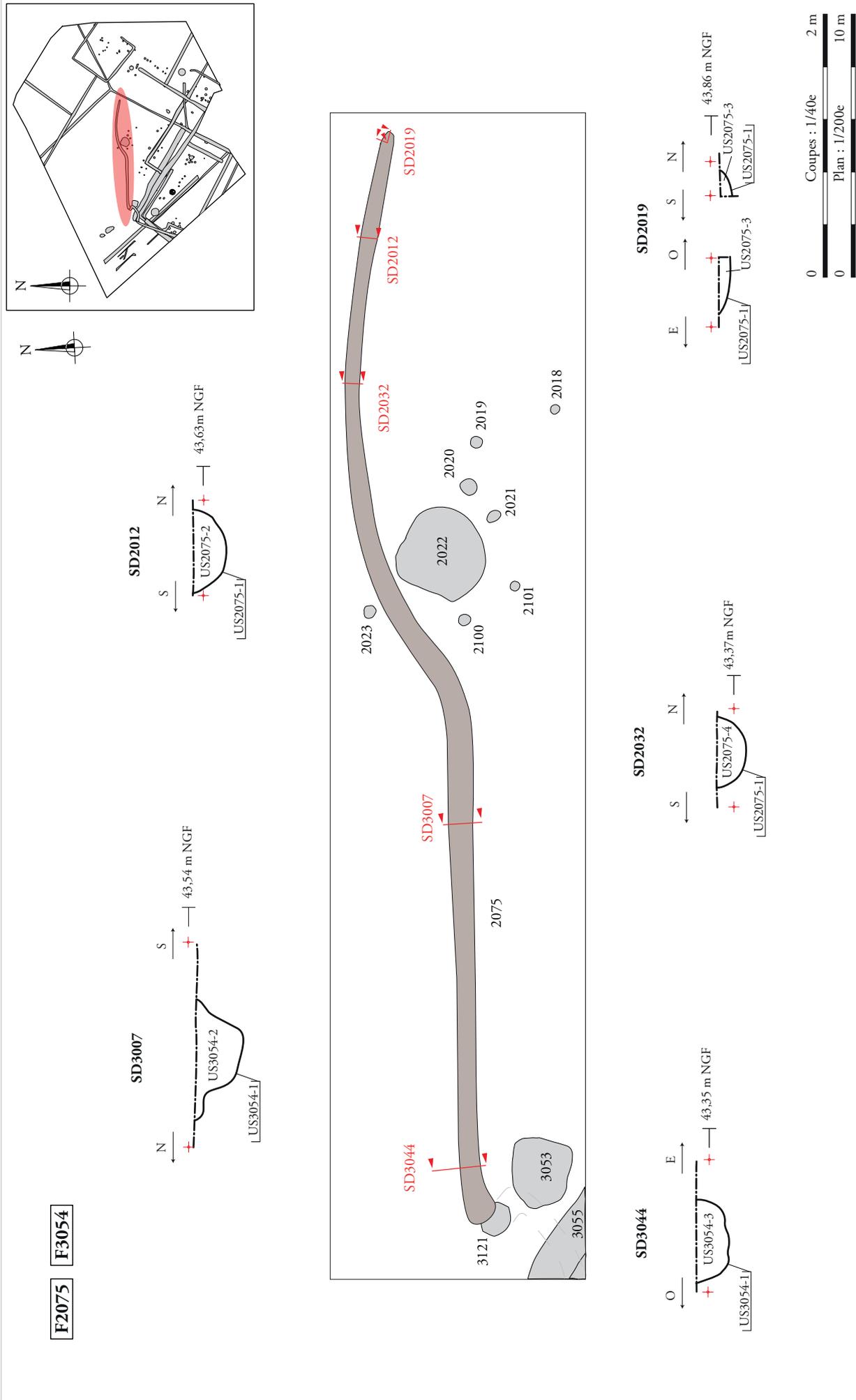


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

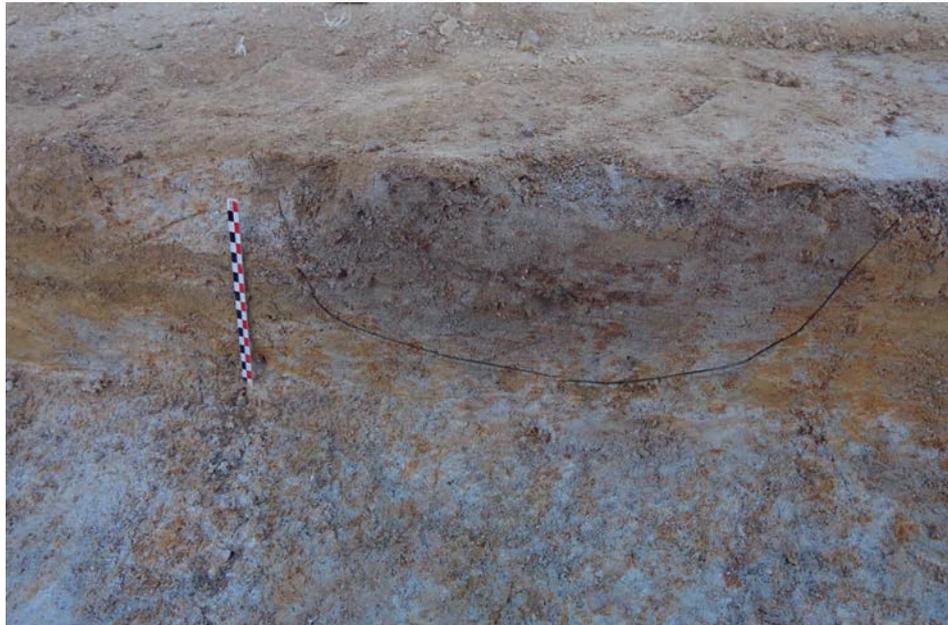
**Figure 120** : Photographies de la coupe O/E du poteau F2046 (a)  
et détail du bloc de gneiss issu du poteau F2047 (b)



**ArchéOJuNum**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

**Figure 121** : Plan et coupes des fossés F2075 – F3054 (plan : éch. 1/200° et coupes : éch. 1/40°)



a.

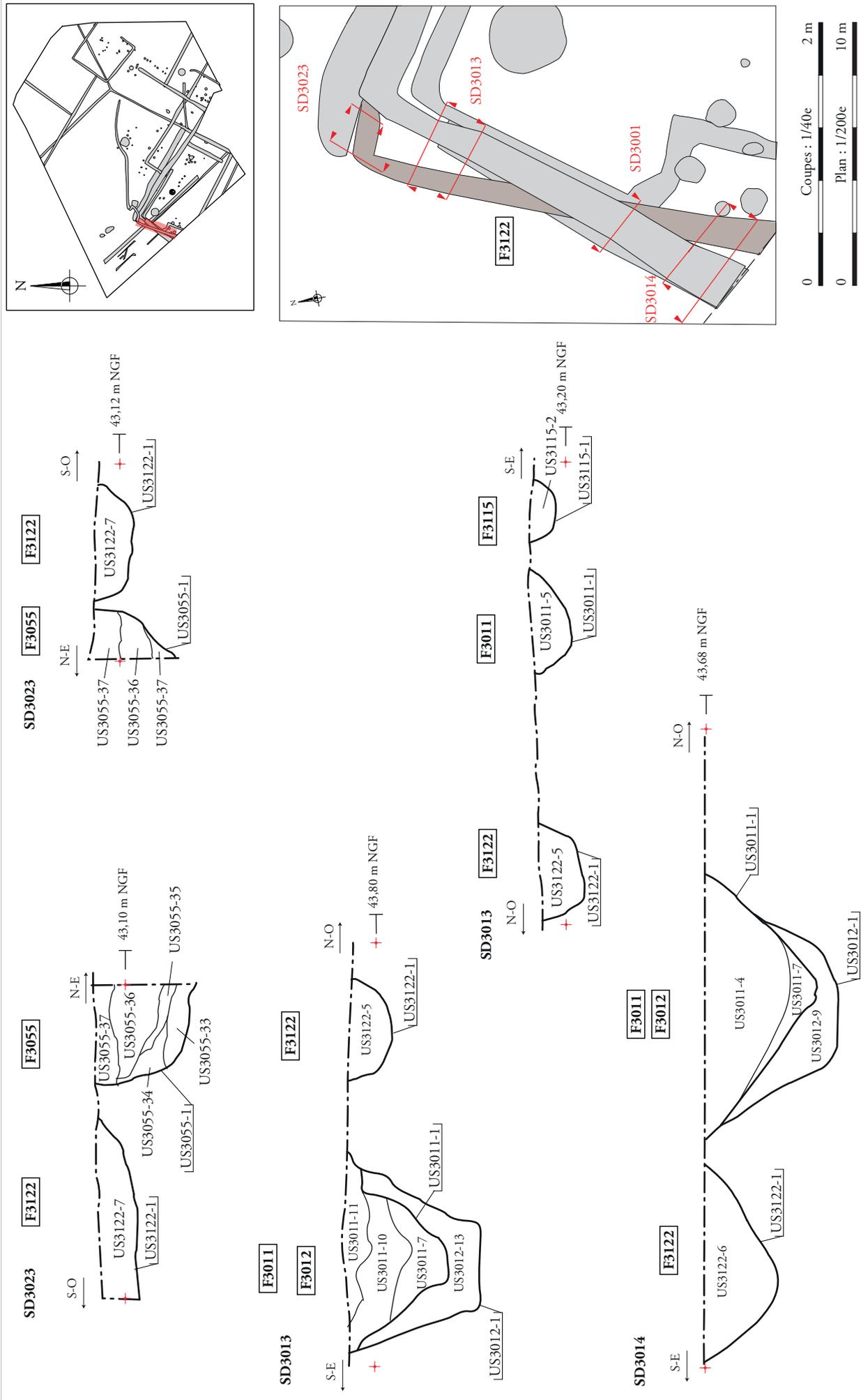


b.

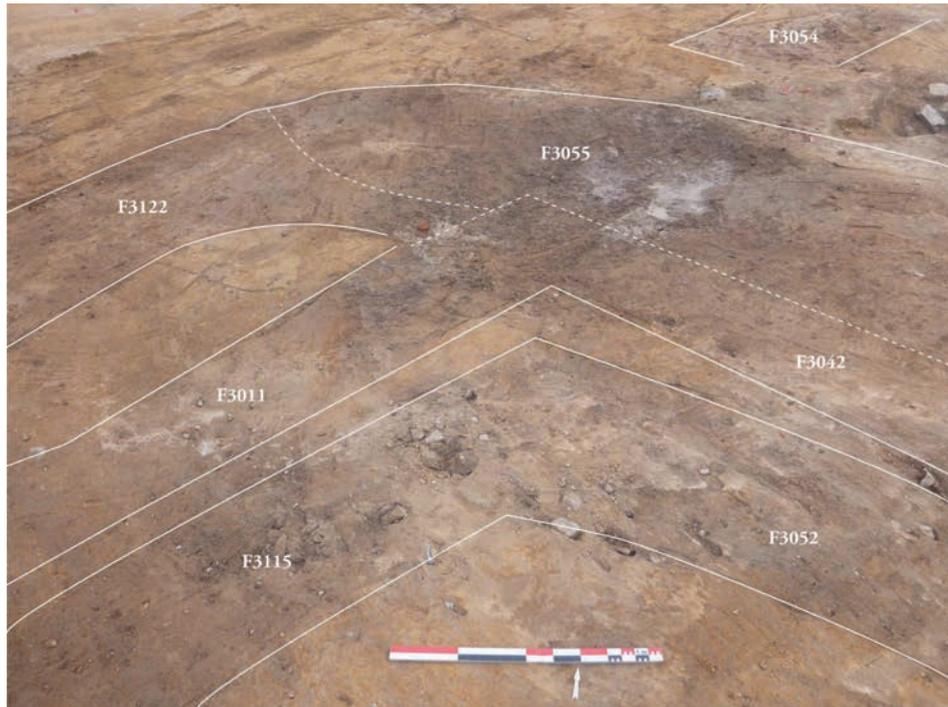
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 122** : Photographies de la coupe S/N du sondage SD2032 (a) et de la coupe N/S du sondage SD3007 (b) des fossés F2075 – F3054



**Figure 123** : Plan et coupes du fossé F3122 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



a.

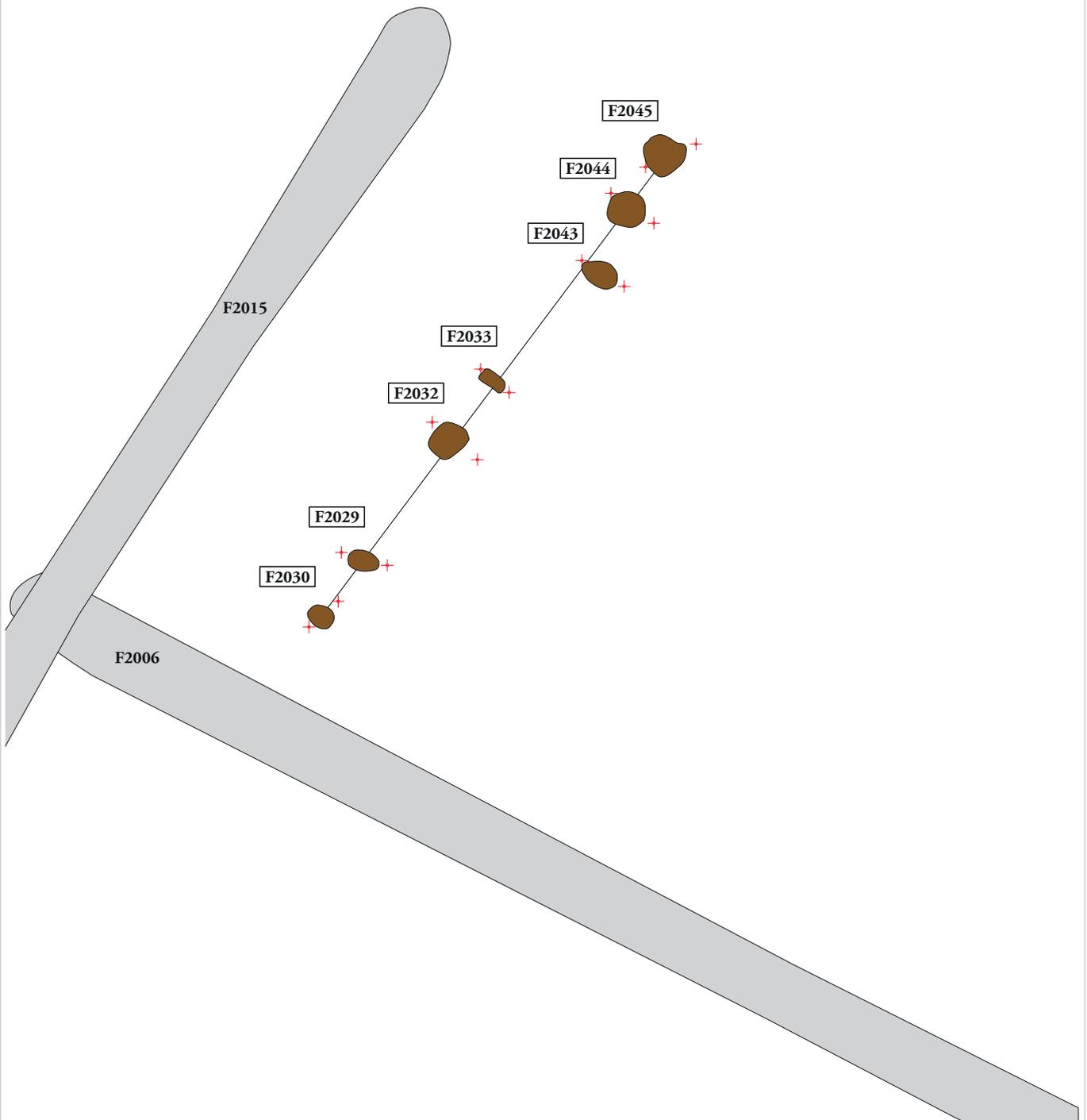
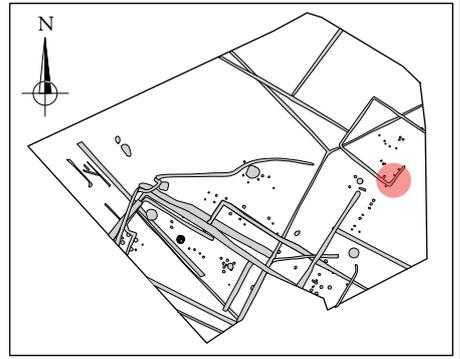


b.

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 124** : Photographies en plan de l'intersection des fossés F3011 et F3042 (ENS3008), F3052 et F3115 (ENS3009), F3055 (ENS3007), F2075-F3054 et F3122 (a) et (b)

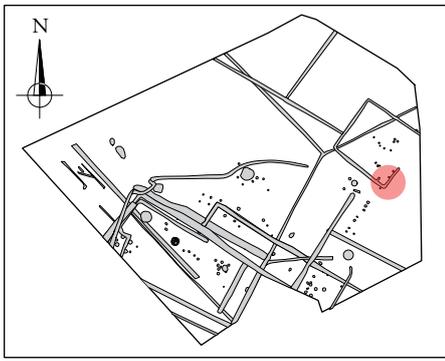


0 Plan : 1/100e 5 m

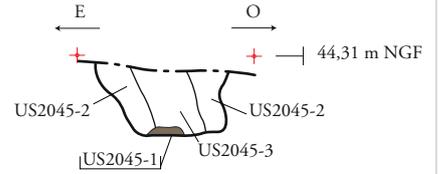
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

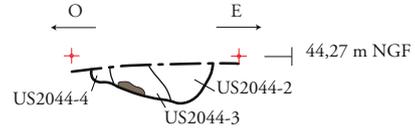
Figure 125 : Plan de l'ensemble ENS2004 (plan : éch. 1/100°)



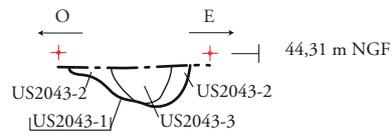
**F2045**



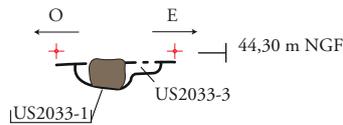
**F2044**



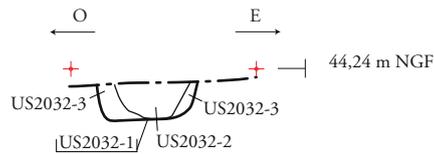
**F2043**



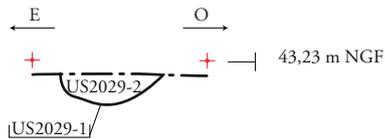
**F2033**



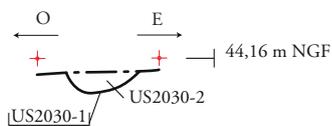
**F2032**



**F2029**



**F2030**



Légende :



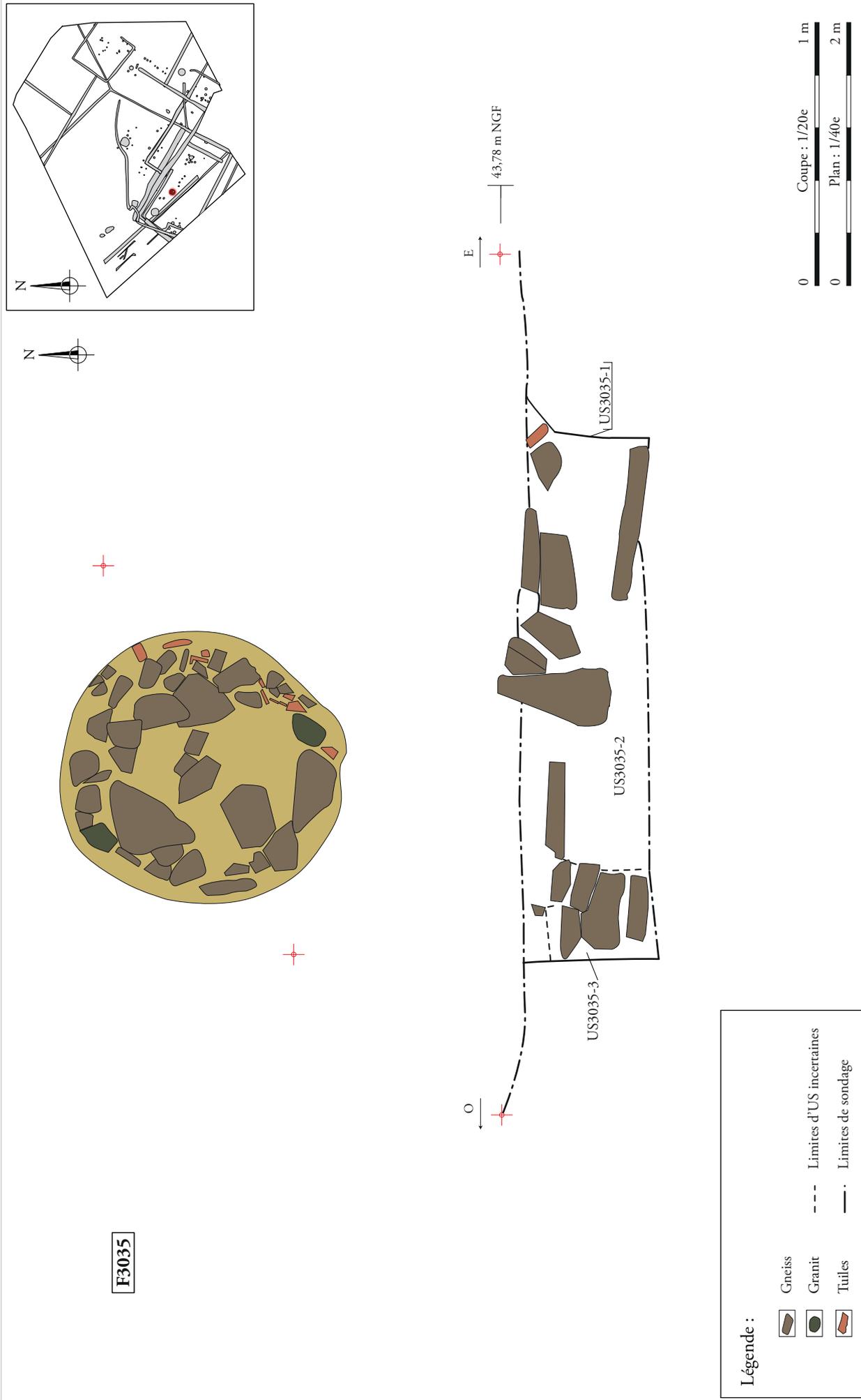
Gneiss

0 Coupes : 1/40e 2 m

ARCHÉODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 126** : Coupes de l'ensemble ENS2004 (coupes : éch. 1/40°)



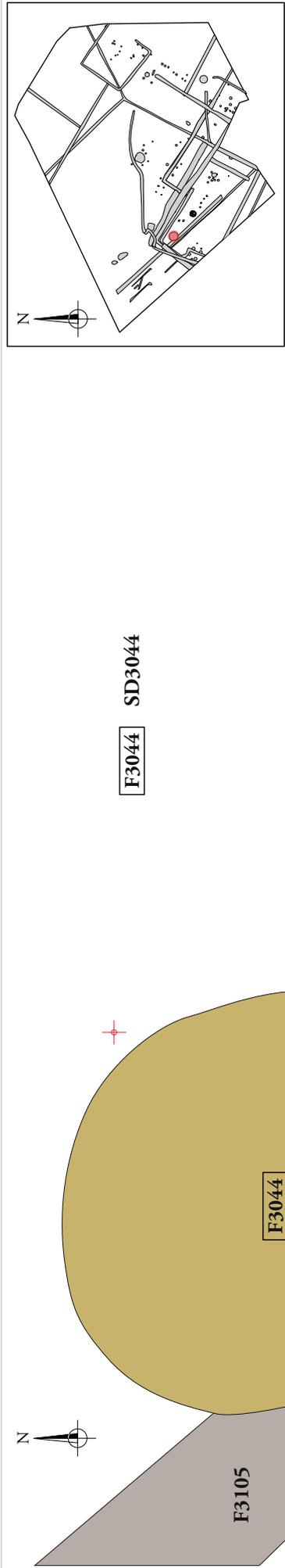
**Figure 127** : Plan et coupe du puits F3035 (plan : éch. 1/40° et coupe : éch. 1/20°)



a.



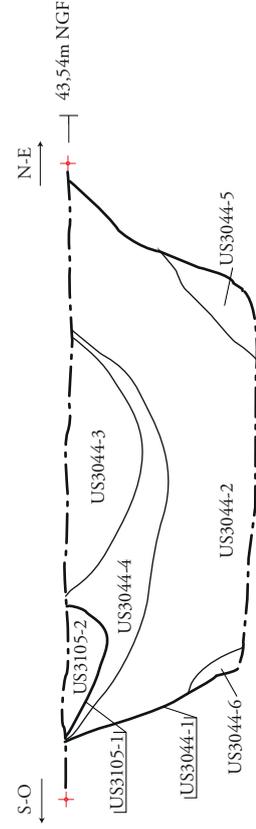
b.



**F3044** SD3044



Photographie de la coupe SO/NE du puits F3044.

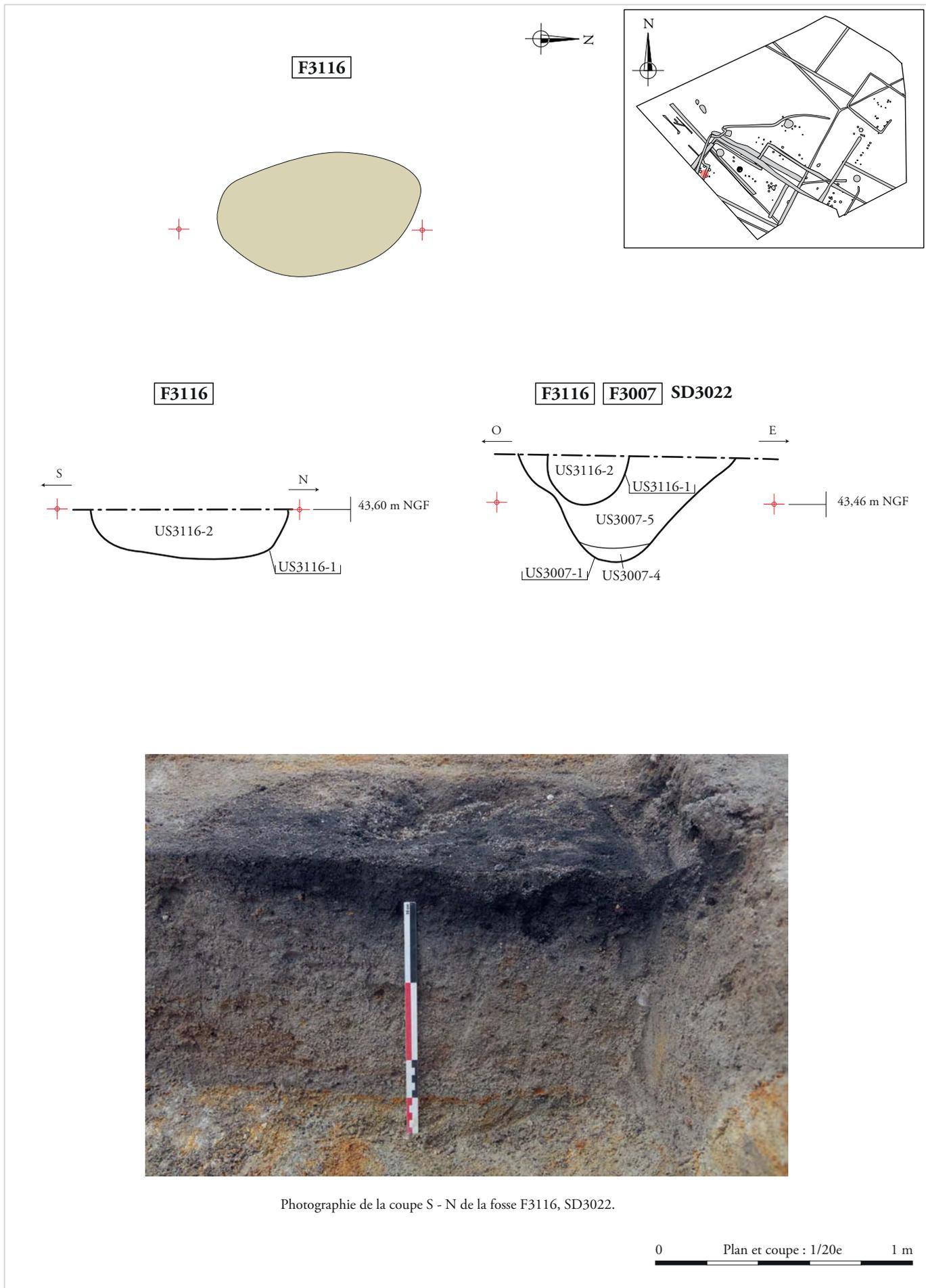


0 Plan et coupes : 1/40e 2 m

**ArchéOJuNum**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 129** : Plan, coupe et photographie du puits F3044 (plan et coupe : éch. 1/40<sup>e</sup>)



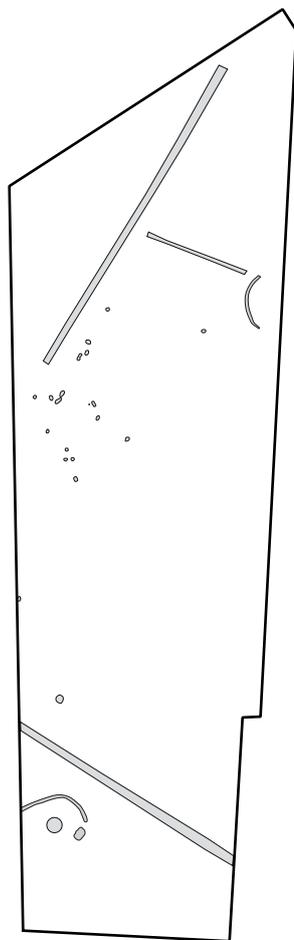
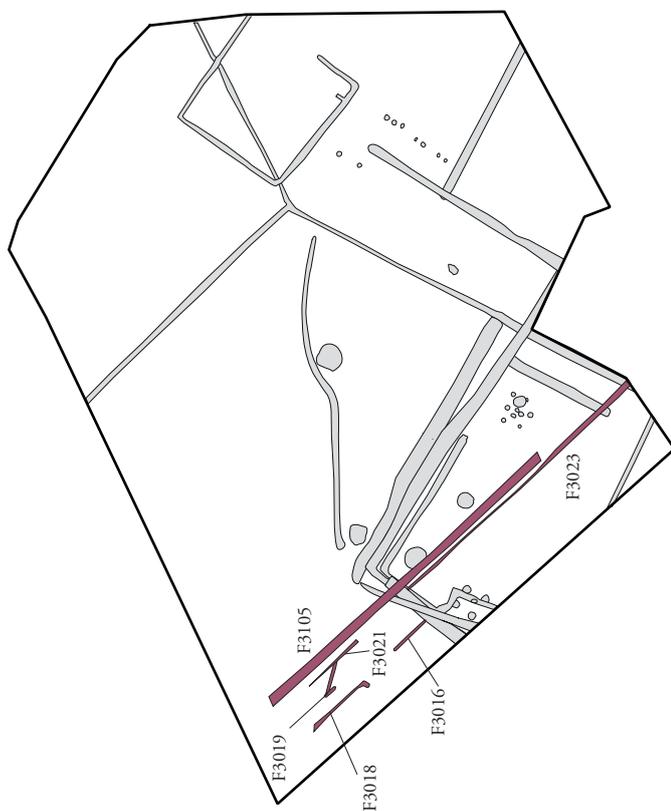
Photographie de la coupe S - N de la fosse F3116, SD3022.

0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 130 : Plan, coupes et photographie de la fosse charbonneuse F3116 (plan et coupes : éch. 1/20°)



Légende :

 Structures modernes-contemporaines

0 50 m  
Plan : 1/1000e

**ARCHÉOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 131** : Plan général des vestiges modernes-contemporains (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).

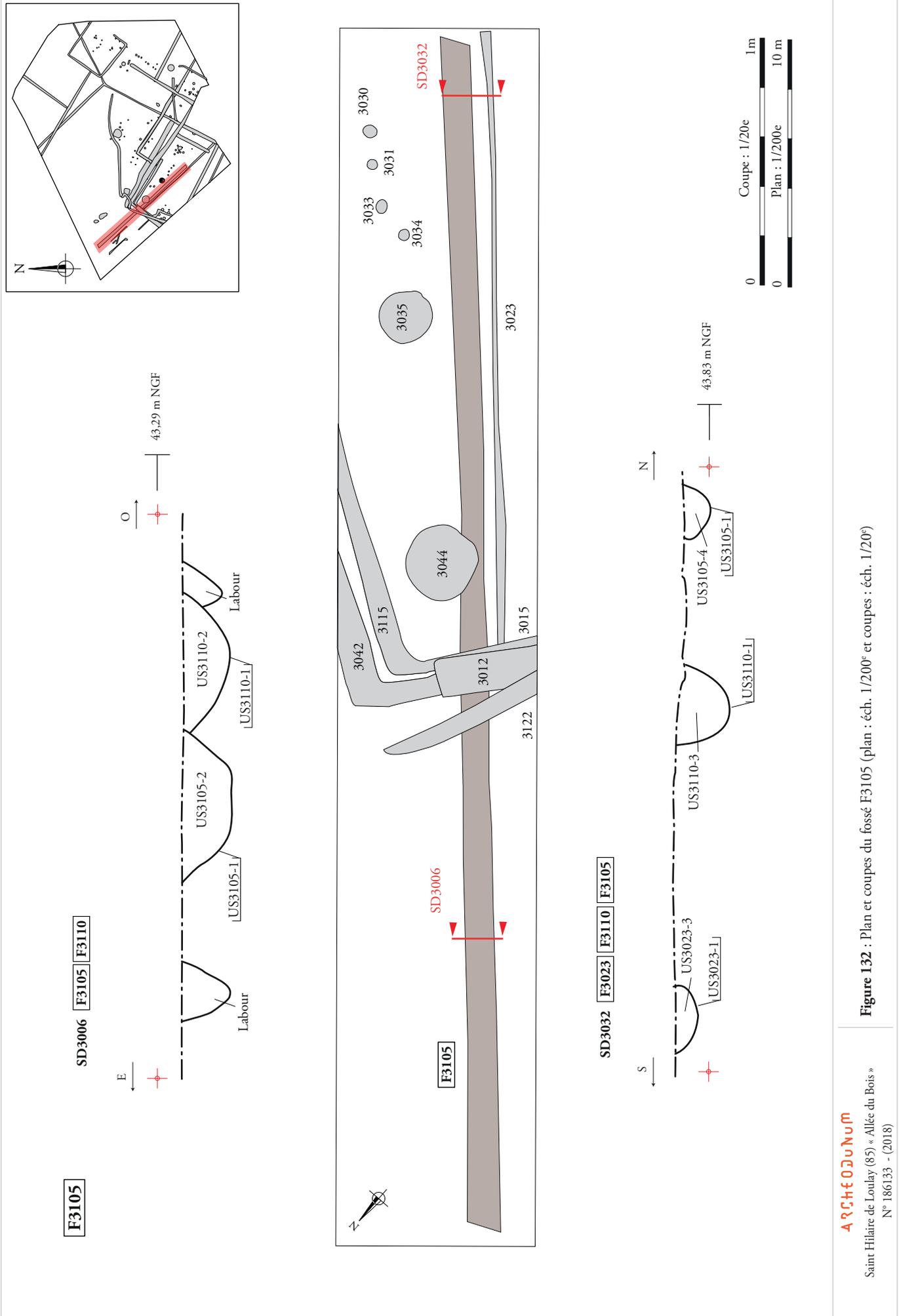
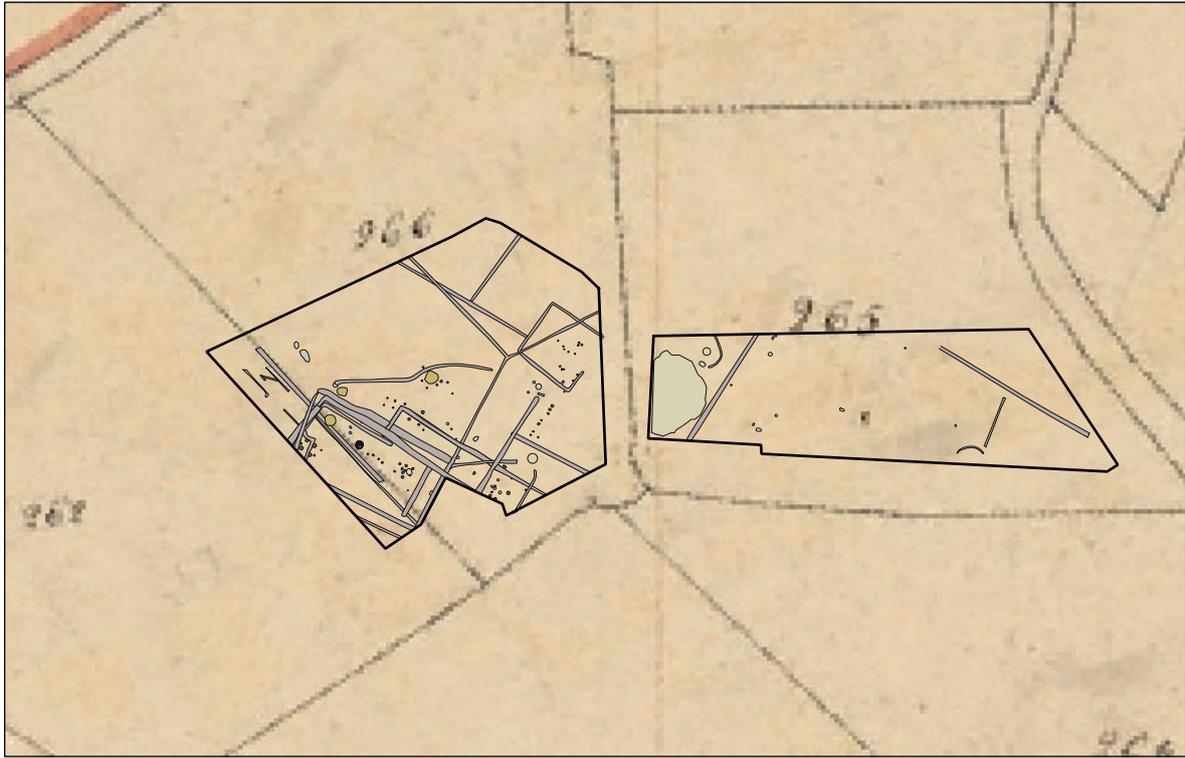
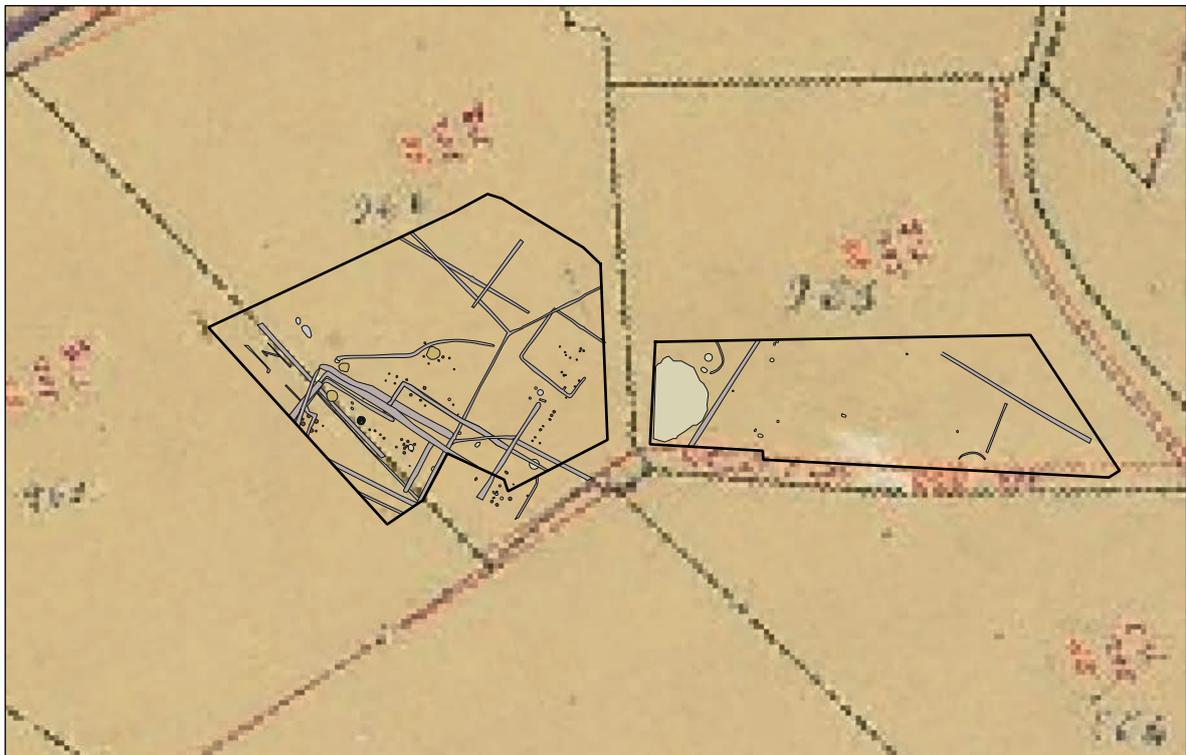


Figure 132 : Plan et coupes du fossé F3105 (plan : éch. 1/200<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)



a : Localisation du site sur le cadastre de 1818 (Archives départementales de la Vendée)



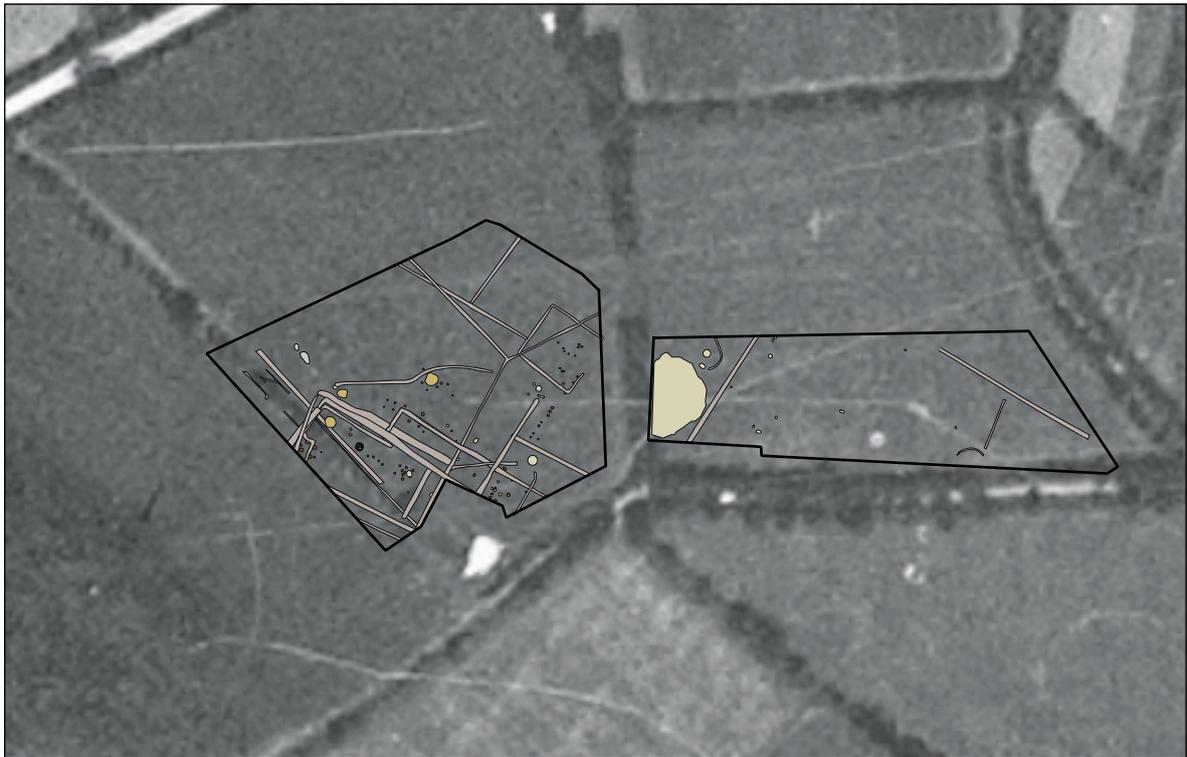
b : Localisation du site sur le cadastre de 1965 (Archives départementales de la Vendée)

0 Plan : 1/2000e 100 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 133** : Localisation du site sur le cadastre de 1818 (a ; Archives départementales de la Vendée ; plan : éch. 1/2 000<sup>e</sup>) et sur le cadastre de 1965 (b ; Archives départementales de la Vendée ; plan : éch. 1/2 000<sup>e</sup>)

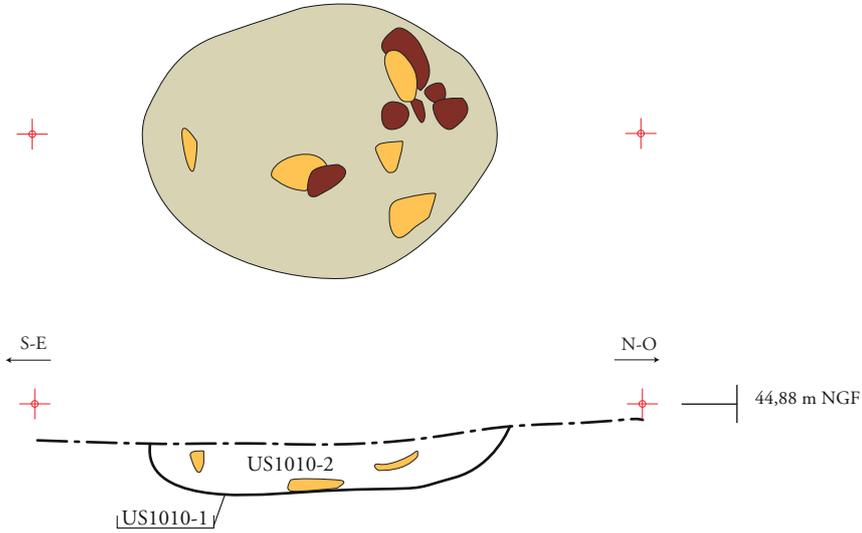
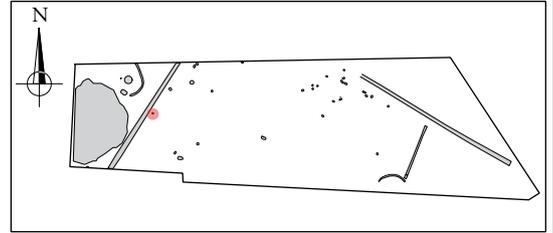


a : Localisation du site sur sur une photographie de 1950 (géoportail)





**F1010**



Photographie de la coupe SE - NO de la fosse F1010.

Légende :

-  Céramique
-  Terre brûlée

0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

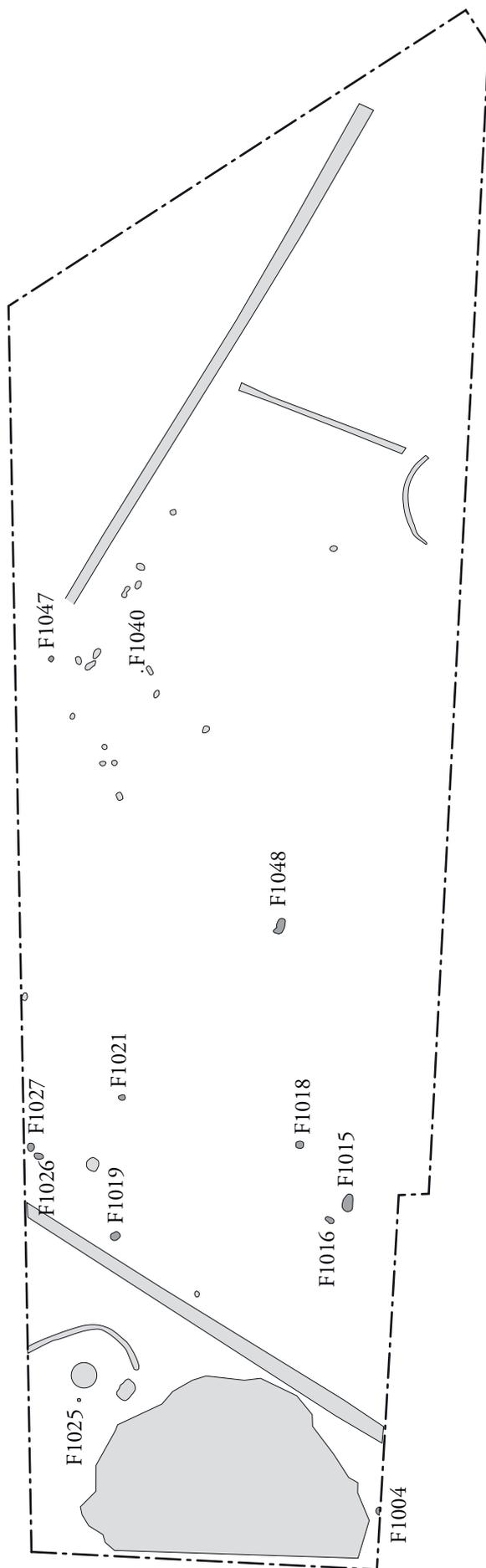
**Figure 136** : Plan, coupe et photographie de la fosse charbonneuse F1010 (plan et coupe : éch. 1/20°)



a.



b.

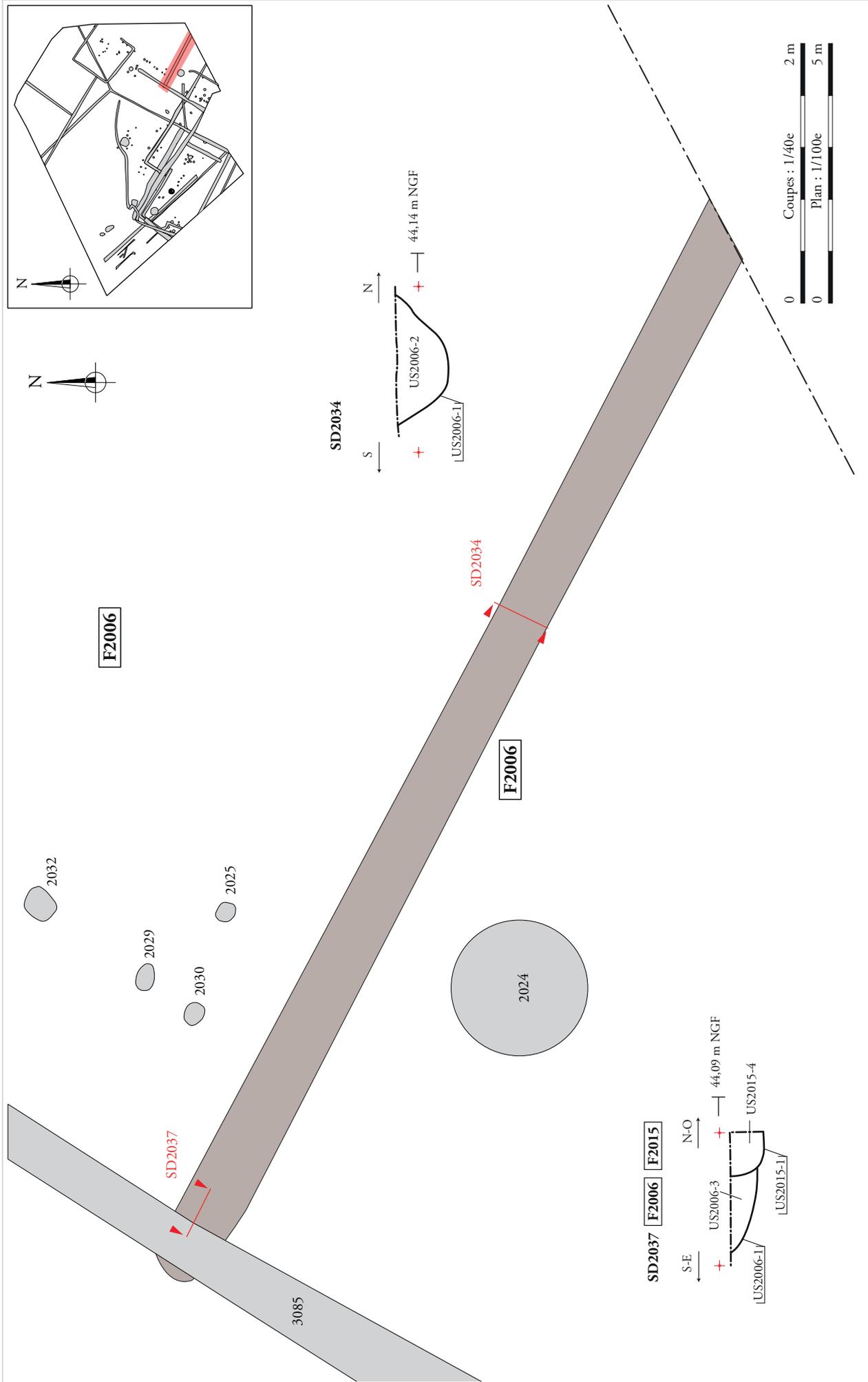


Légende :

**ARCHÉOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 138** : Plan des vestiges non datés de la zone 1 (éch. 1/500<sup>e</sup>)



**Figure 139** : Plan et coupes des fossés F2006 (plan : éch. 1/100° et coupes : éch. 1/40°)



a.

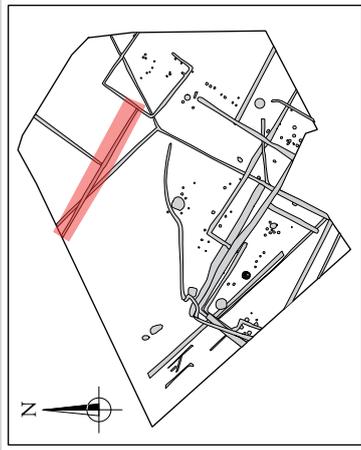


b.

**ARCHEODUNUM**

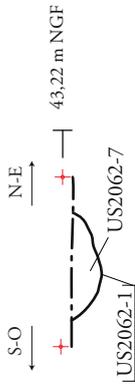
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 140** : Photographies de la coupe E/O du sondage SD2037 (a) et de la coupe S/N du sondage SD3034 (b) du fossé F2006



SD2039

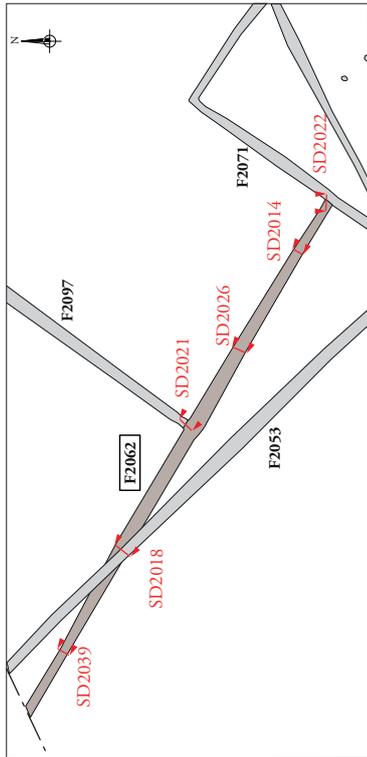
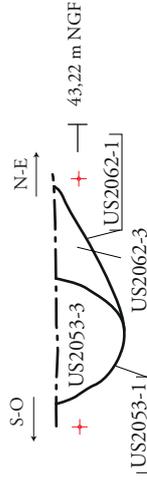
F2062



SD2018

F2053

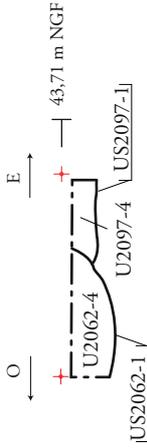
F2062



SD2021

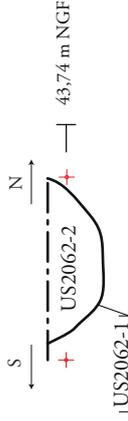
F2062

F2097



SD2026

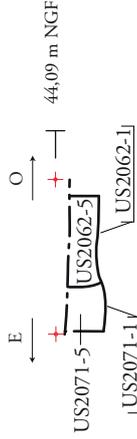
F2062



SD2022

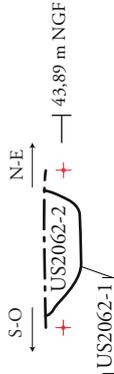
F2062

F2071



SD2014

F2062



0 Coupes : 1/40e 2 m

0 Plan : 1/500e 25 m

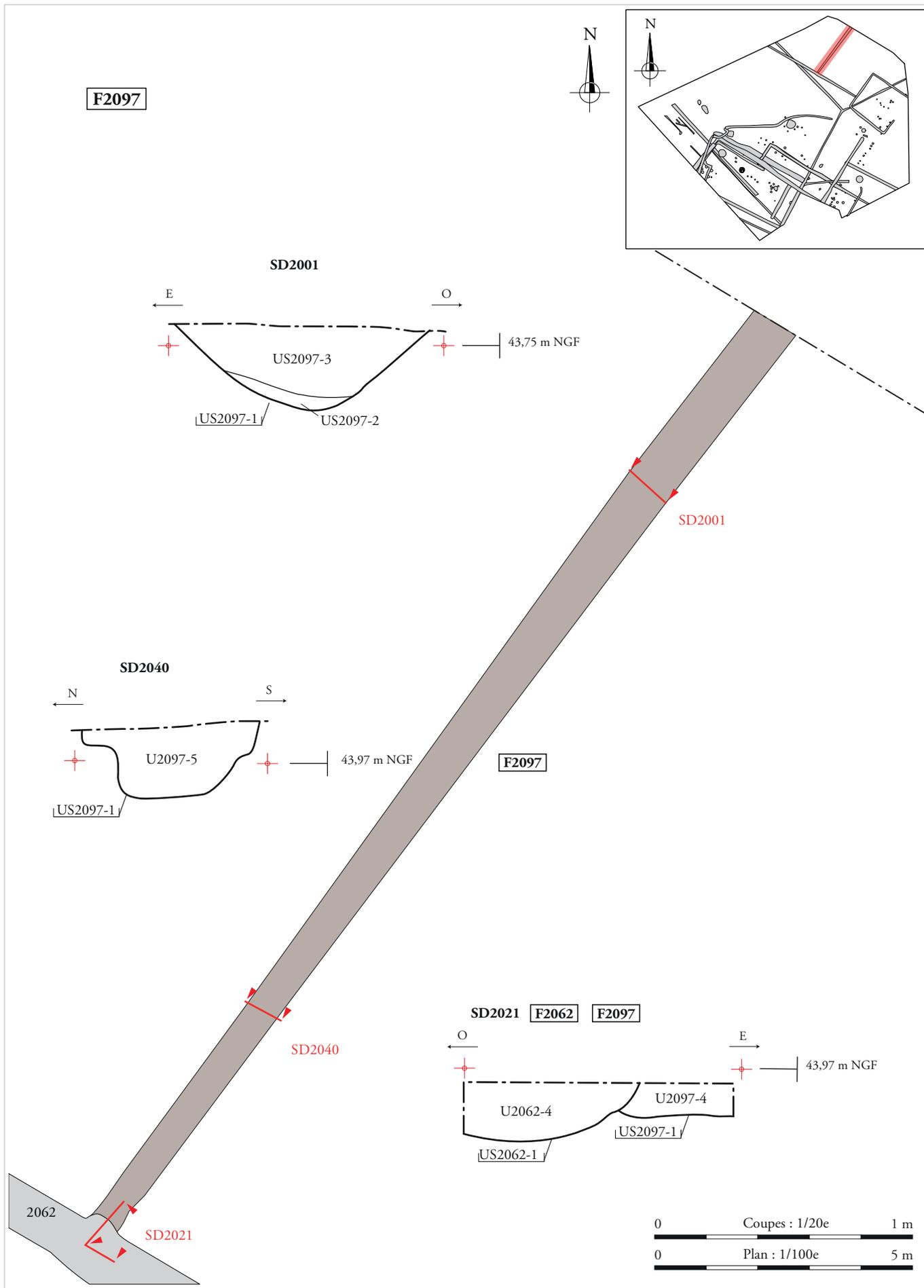
ArchéOJuNum

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »

N° 186133 - (2018)

Figure 141 : Plan et coupes du fossés F2062 (plan : éch. 1/500<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)





ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 143 : Plan et coupes des fossés F2097 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)



a.



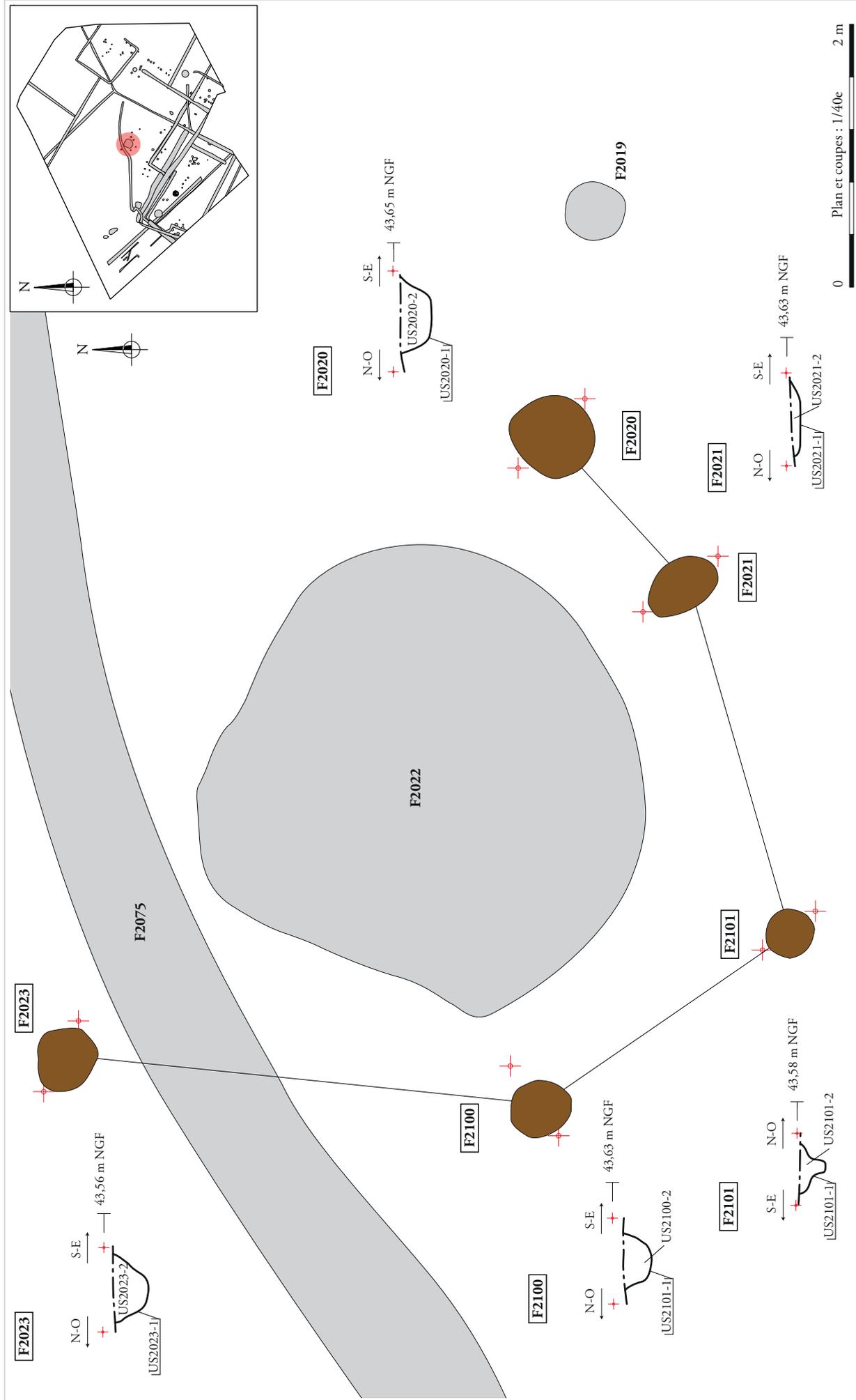
b.

ARCHEODUNUM

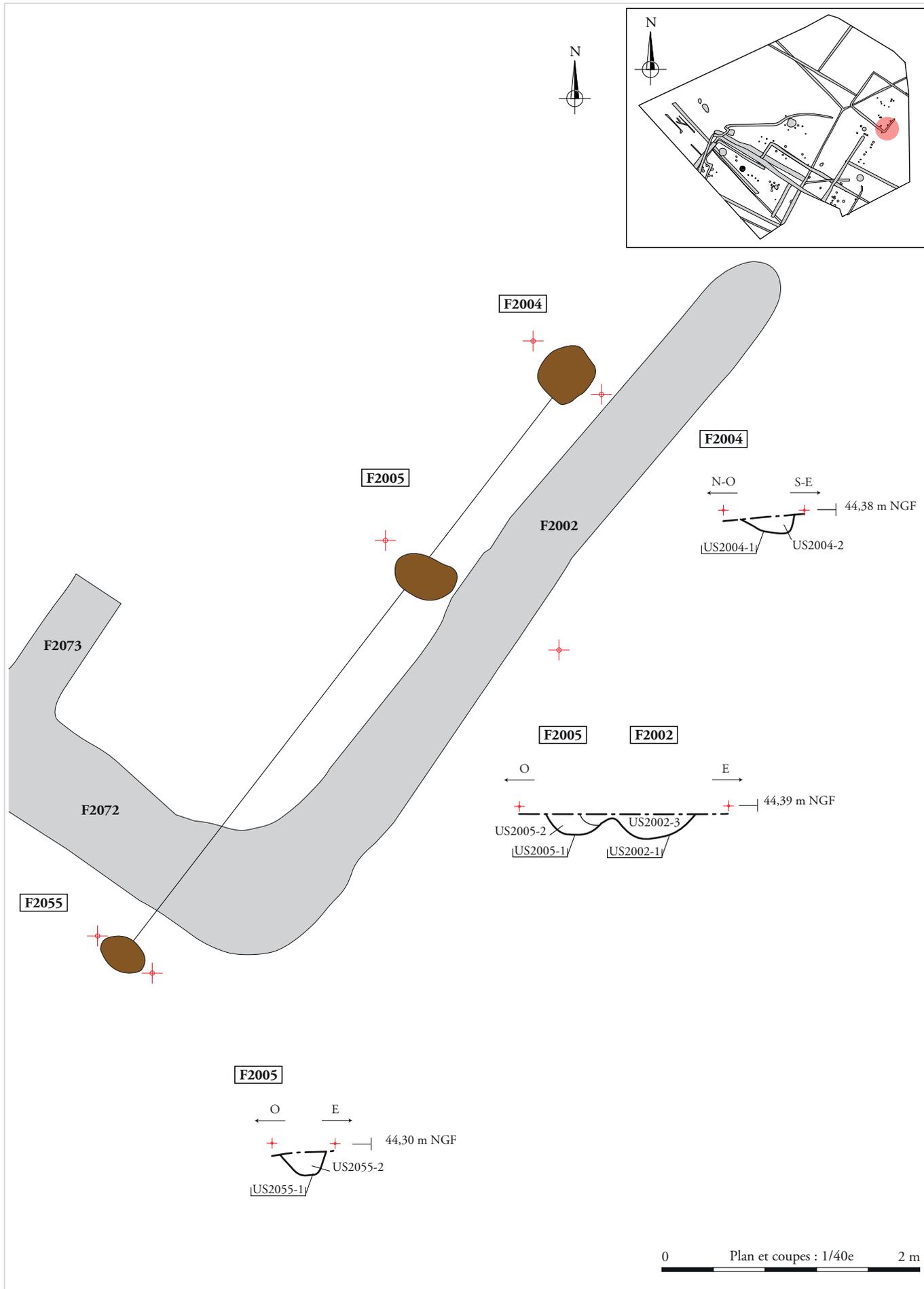
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 144** : Photographies de la coupe N/S du sondage SD2040 (a) et de la coupe O/E du sondage SD2021 (b) du fossé F2097





**Figure 146 :** Plan et coupes de l'ensemble ENS2006 (plan et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)



ARCHÉODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 147 : Plan et coupes de l'ensemble ENS2003 (plan et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

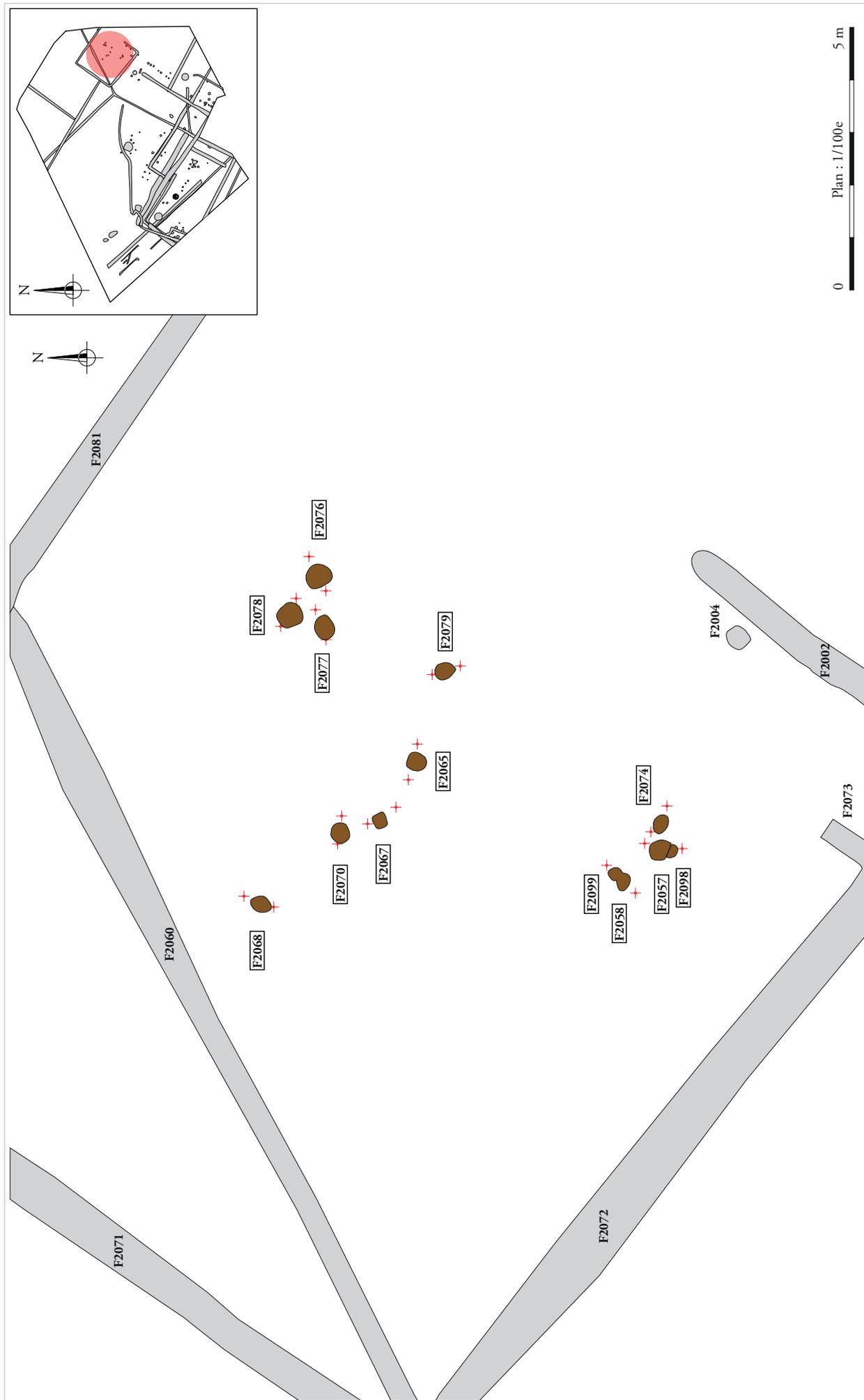
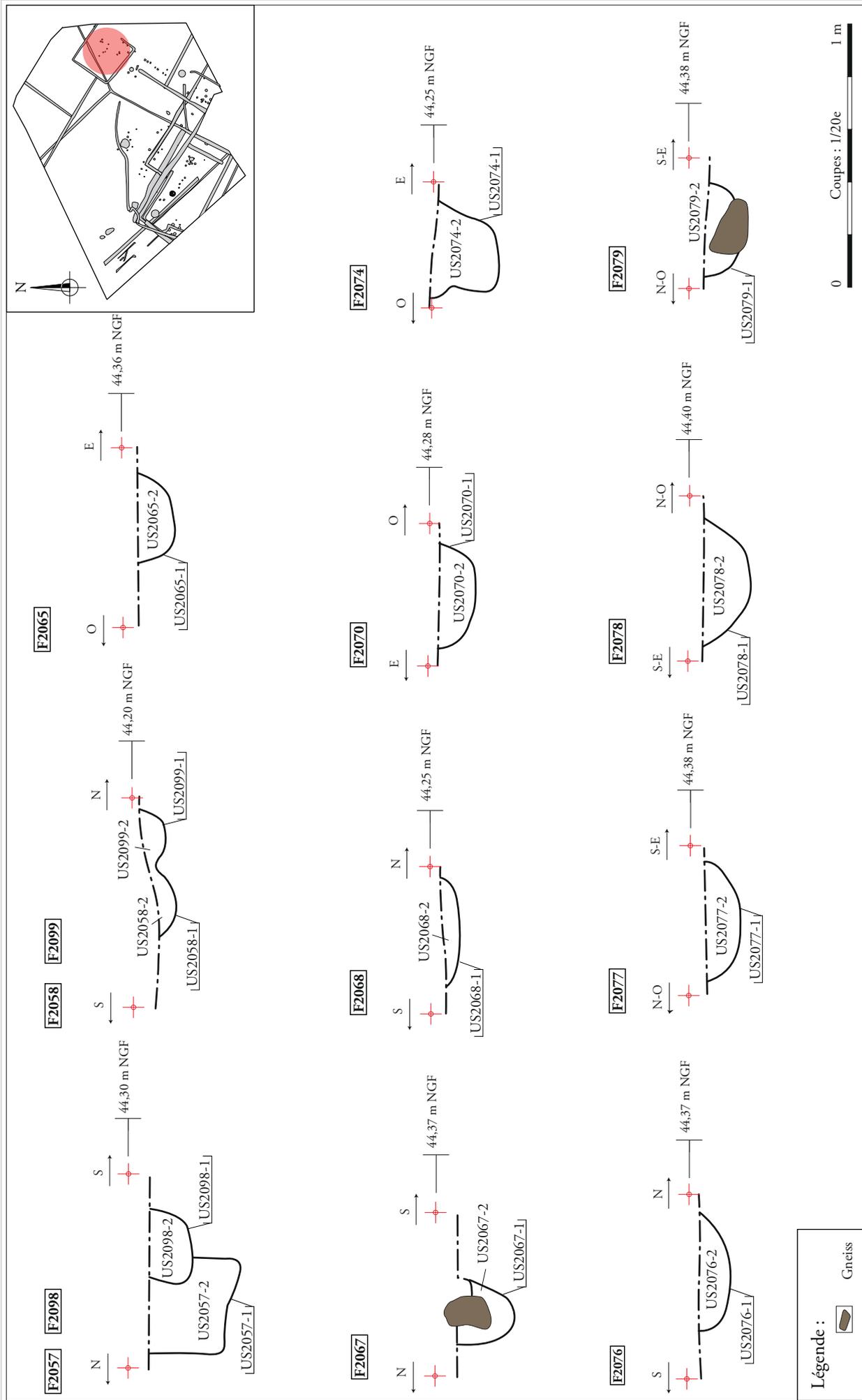
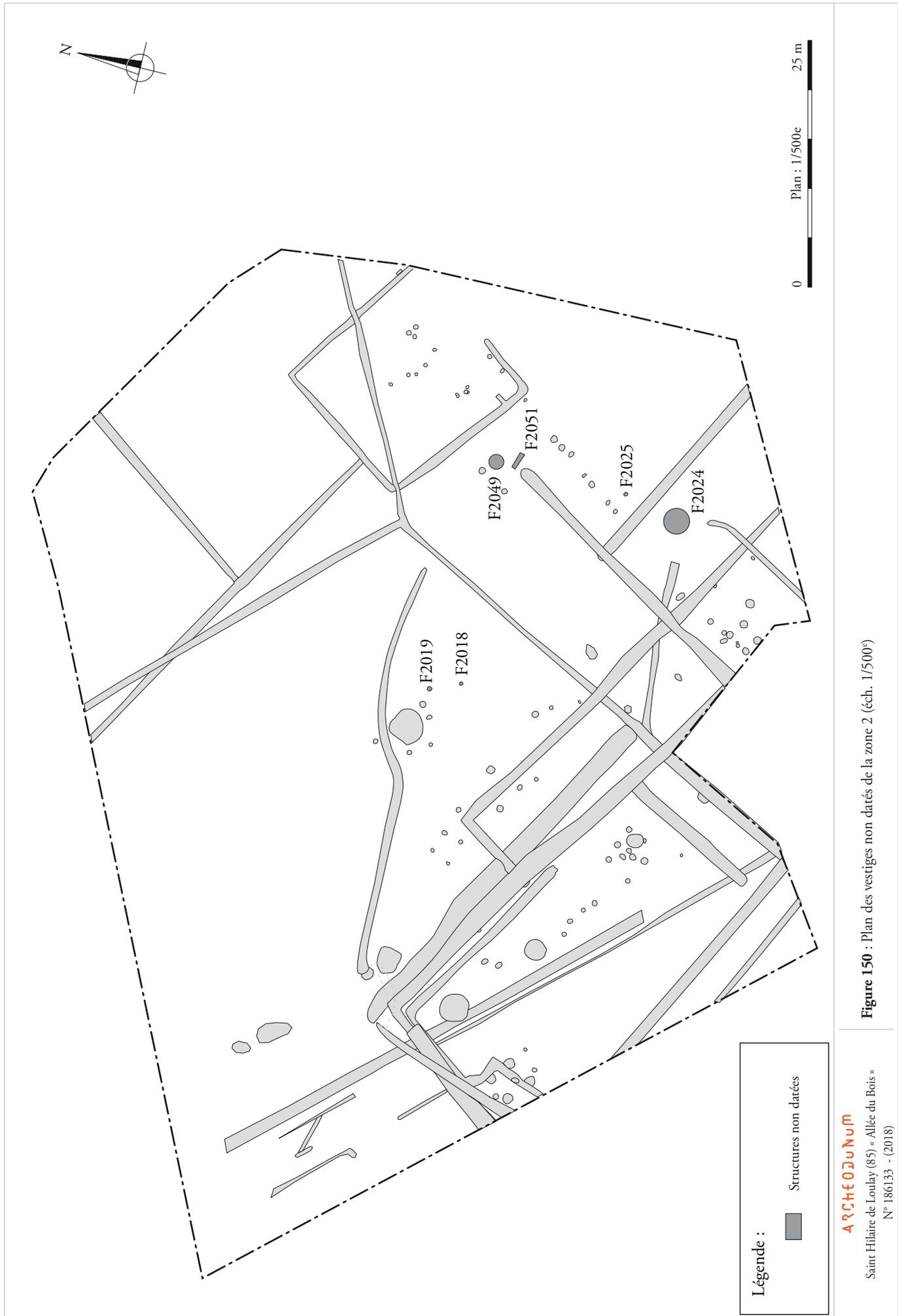


Figure 148 : Plan de l'ensemble ENS2002 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup>)



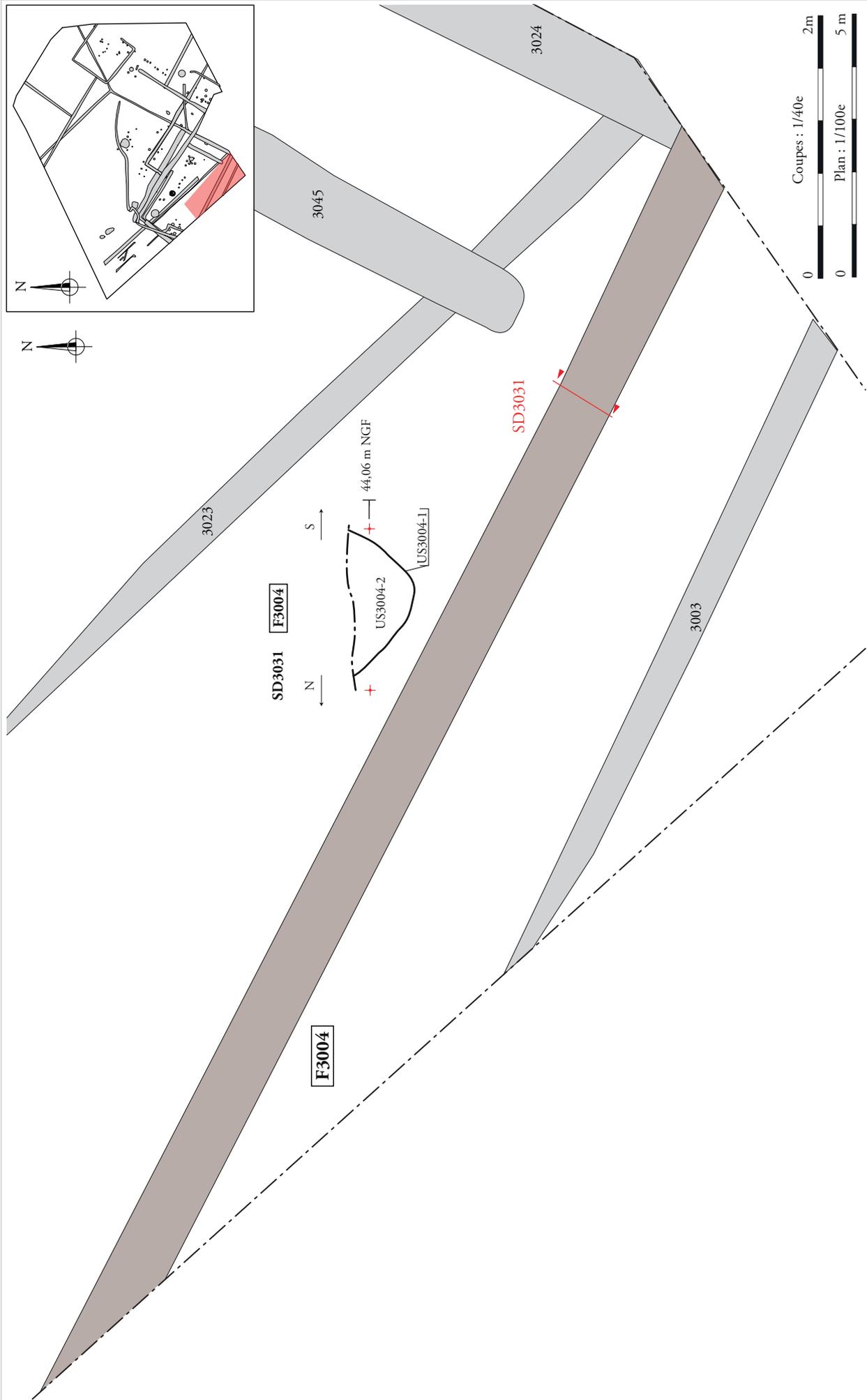
**Figure 149** : Coupes de l'ensemble ENS2002 (coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)



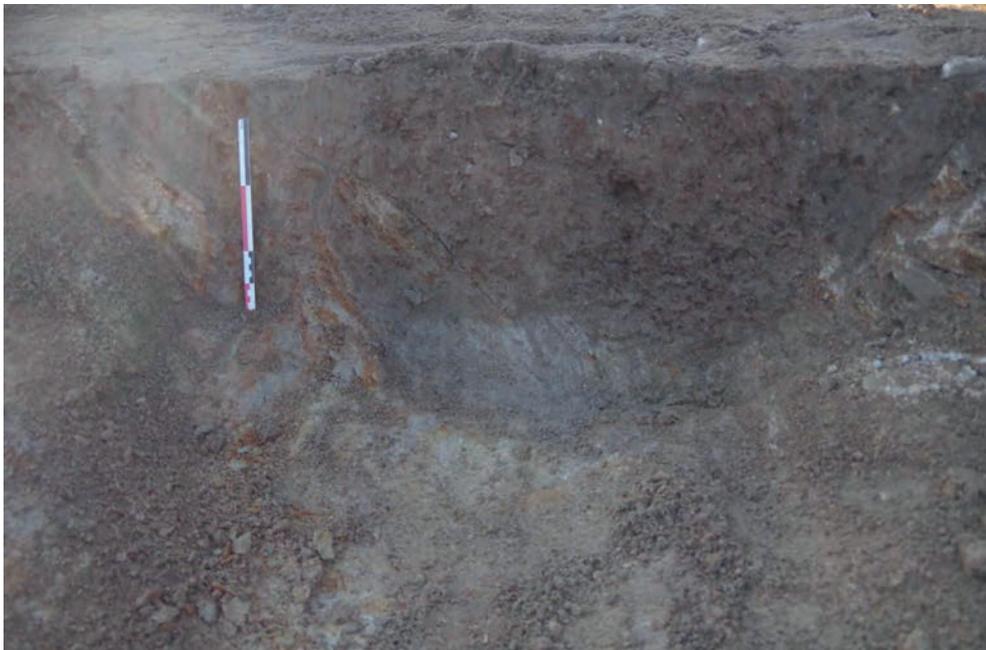
**Figure 150** : Plan des vestiges non datés de la zone 2 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

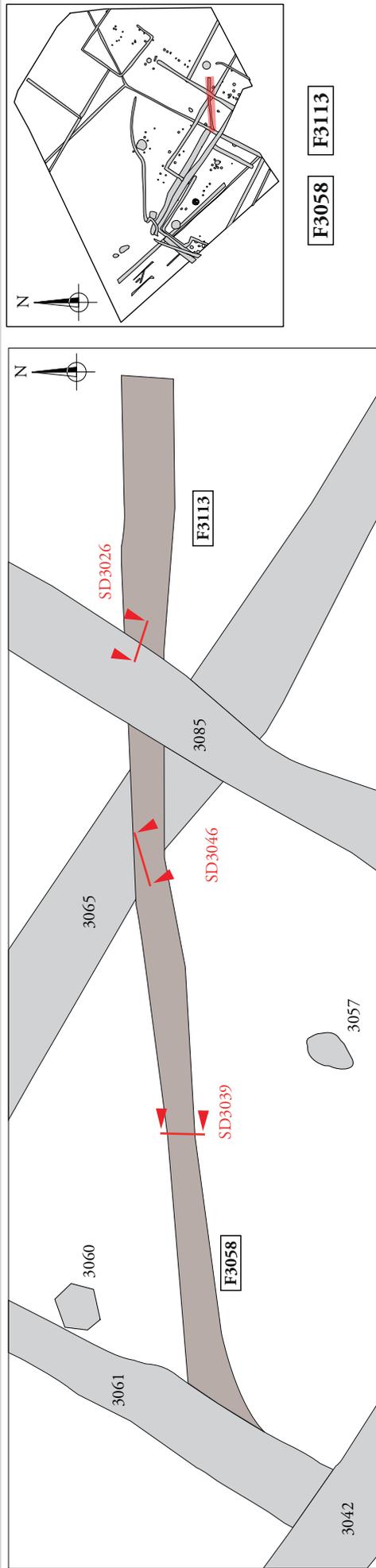
**ARCHEOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

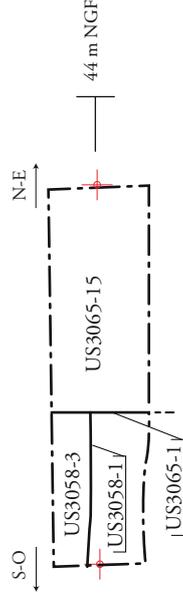


**Figure 151** : Plan et coupes du fossé F3004 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

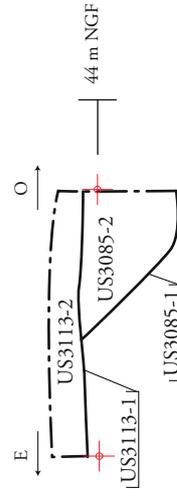




SD3046 F3058 F3065



SD3026 F3113 F3085

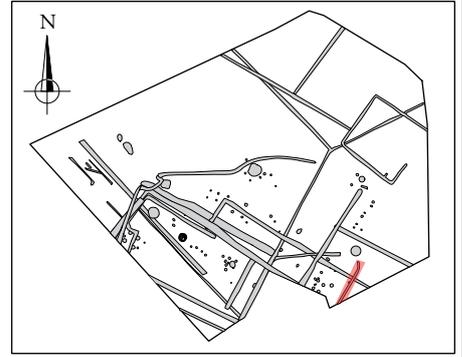
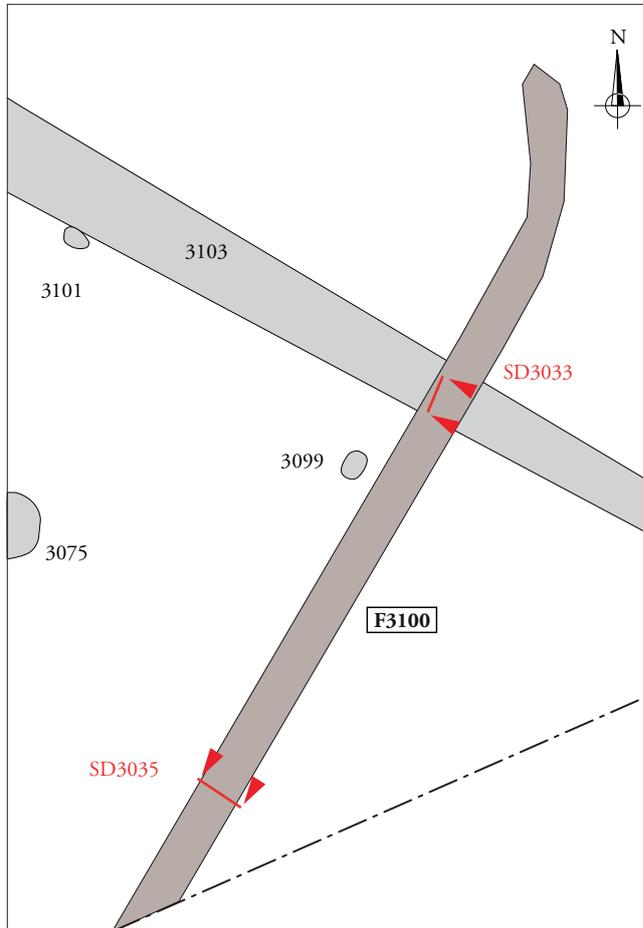


ArchéOJuNum

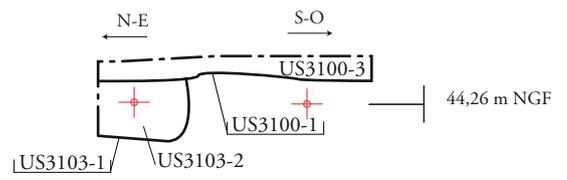
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 153 : Plan, coupes des fossés F3058 et F3113 et photographie de la coupe S/N du fossé F3058, SD3039 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)

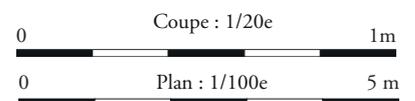
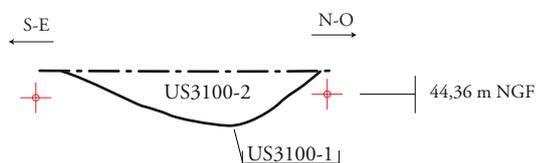
**F3100**



**SD3033** **F3103** **F3100**



**SD3035**



**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

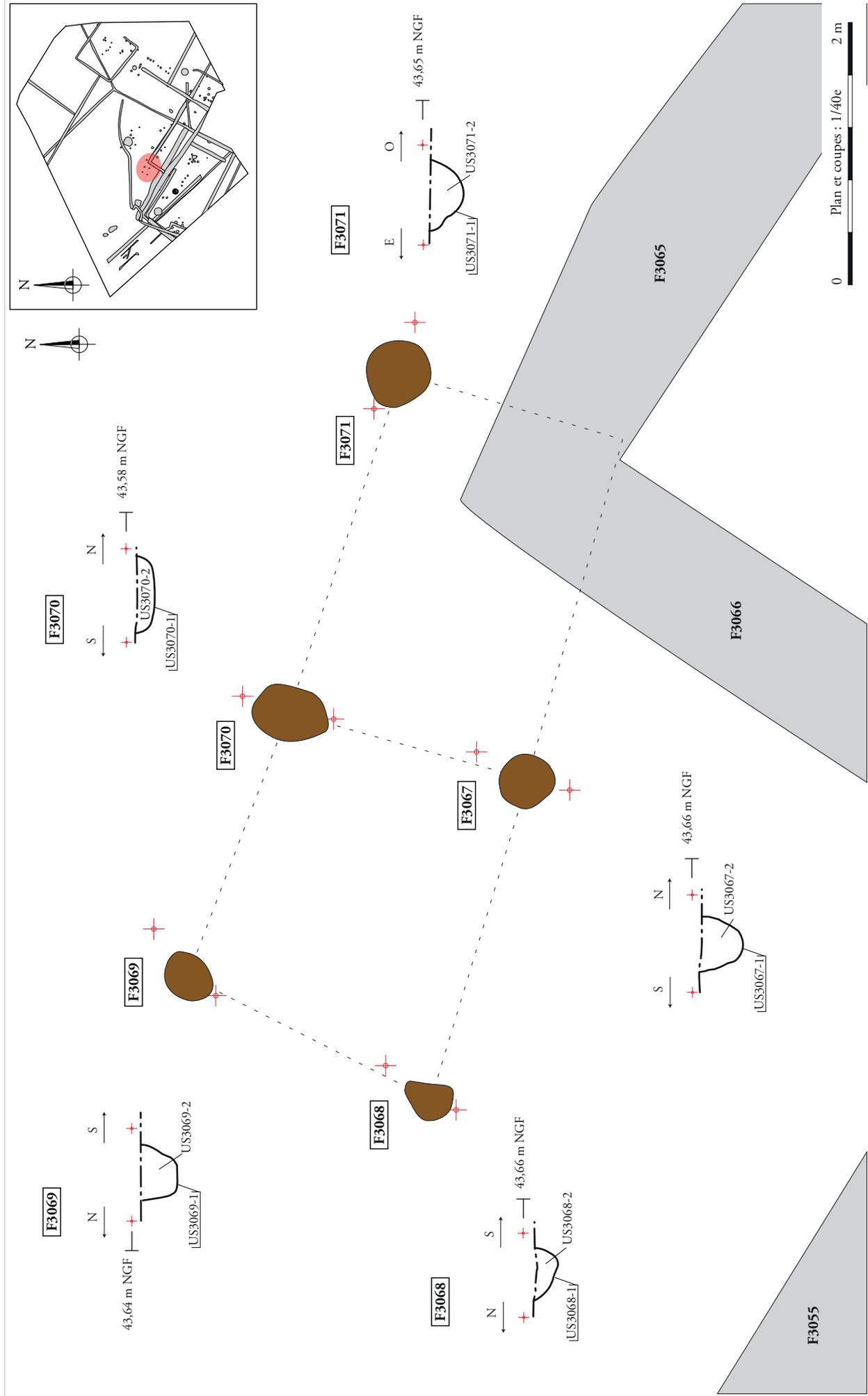
**Figure 154** : Plan et coupes du fossé F3100 (plan : éch. 1/100<sup>e</sup> et coupes : éch. 1/20<sup>e</sup>)



a.



b.



**Figure 156** : Plan et coupes de l'ensemble ENS3012 (plan et coupes : éch. 1/40<sup>e</sup>)

**ARCHITECTURE**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

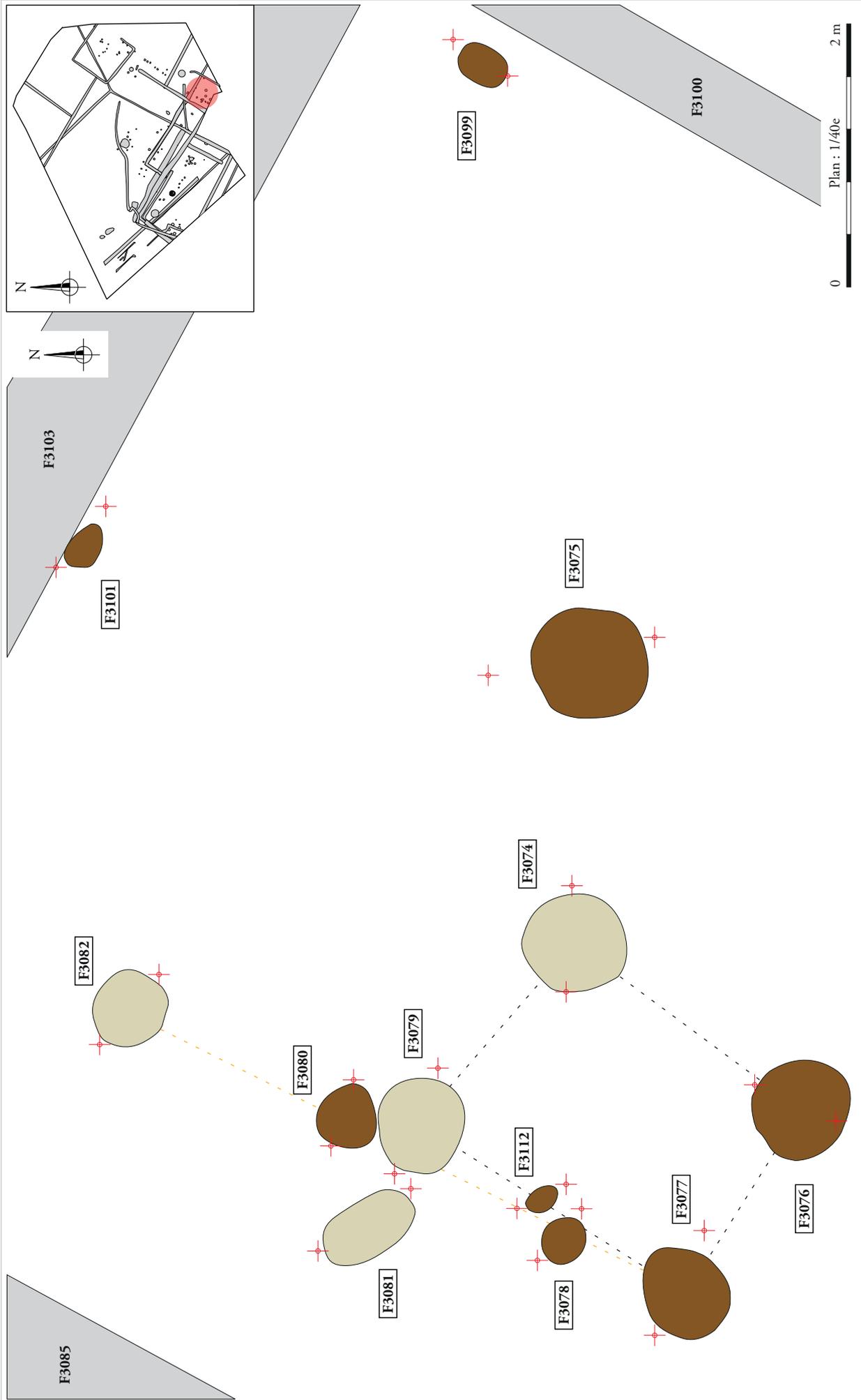
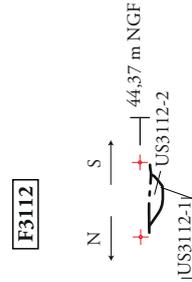
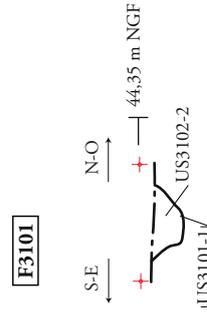
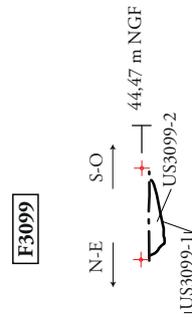
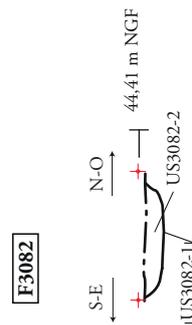
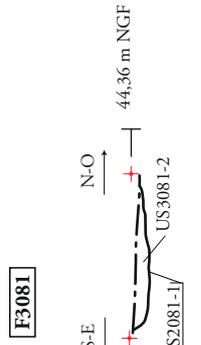
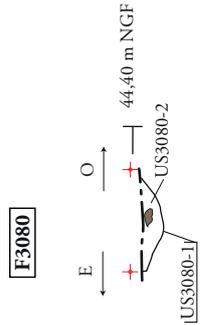
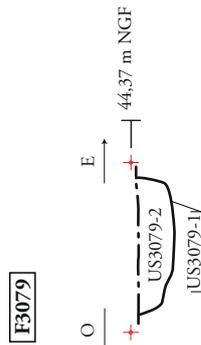
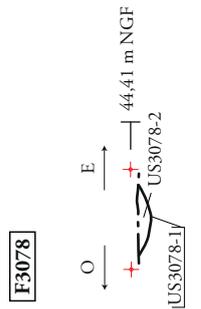
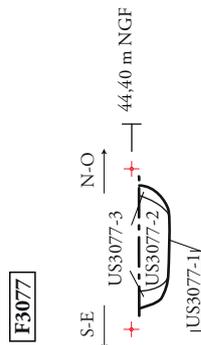
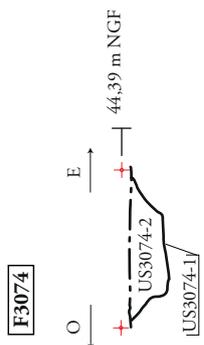
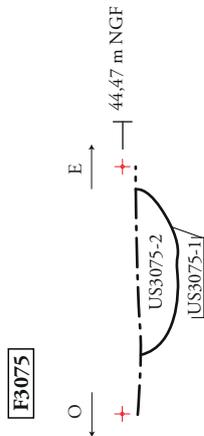
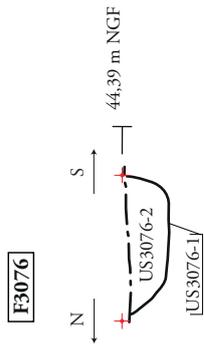
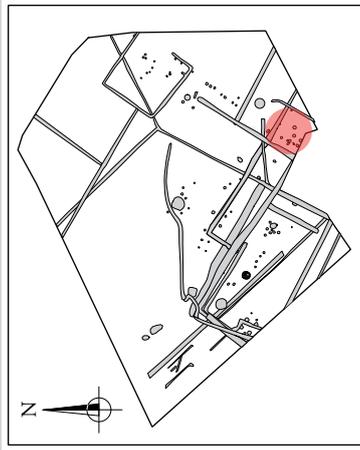


Figure 157 : Plan de l'ensemble ENS3014 (plan : éch. 1/40<sup>e</sup>)



**Légende :**

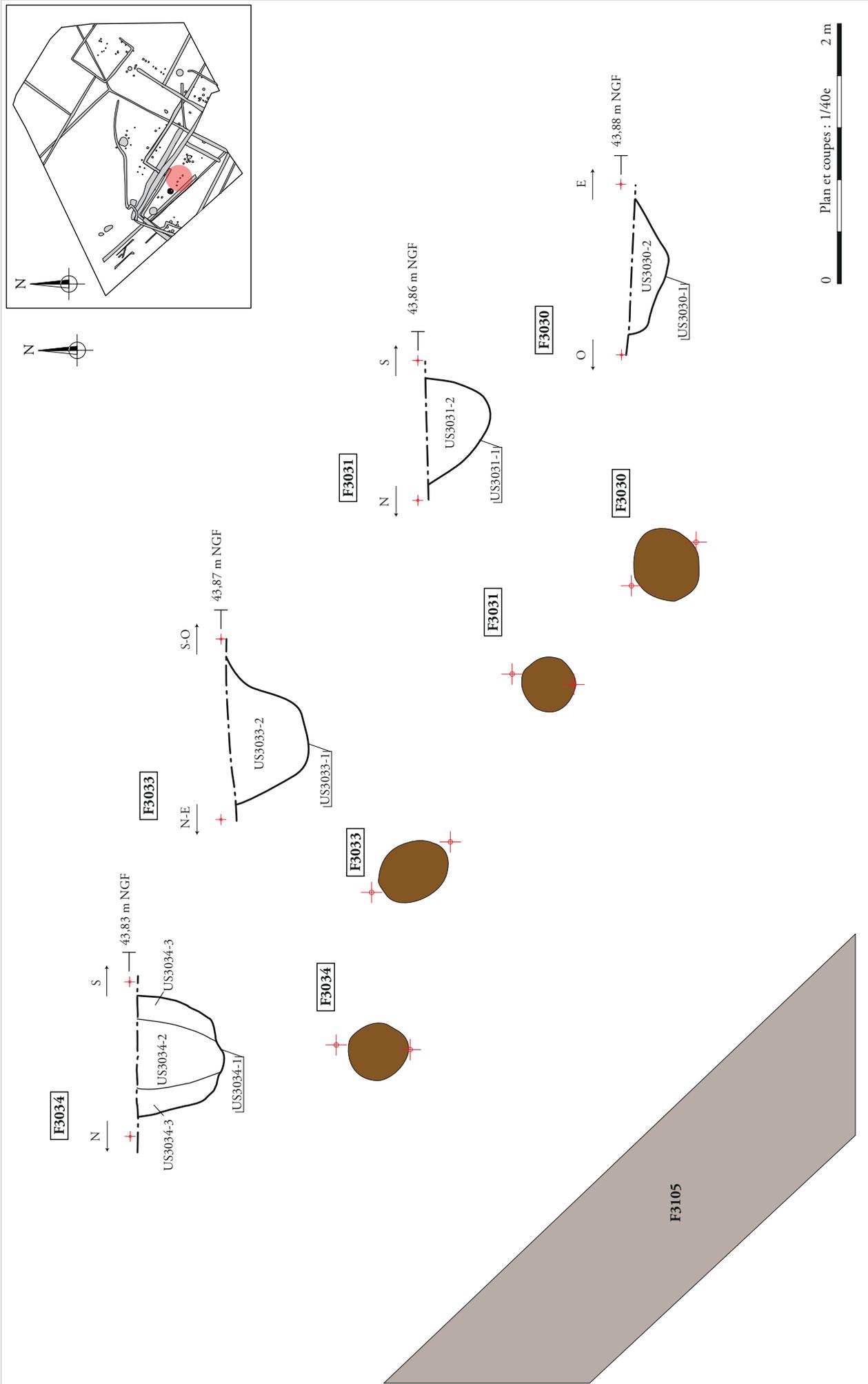
Gneiss



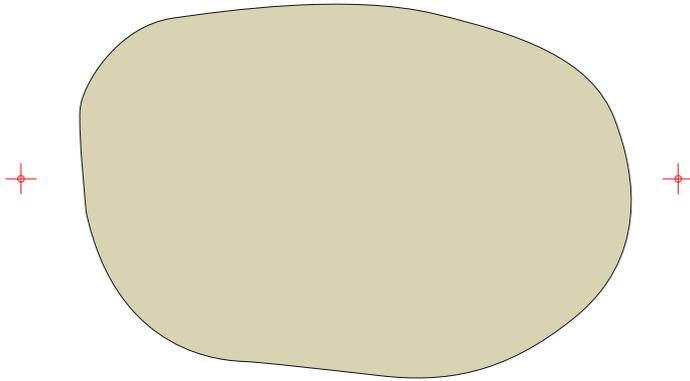
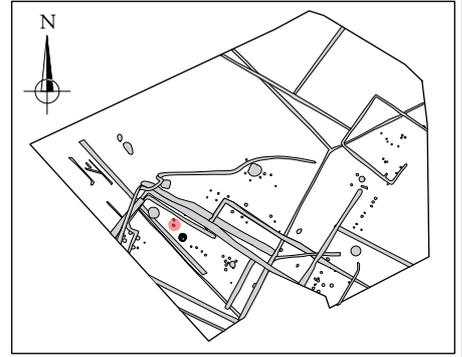
**ArcHéOJuNum**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 158** : Coupes de l'ensemble ENS3014 (coupes : éch. 1/40°)



F3038



Photographie de la coupe NO - SE de la fosse F3038.

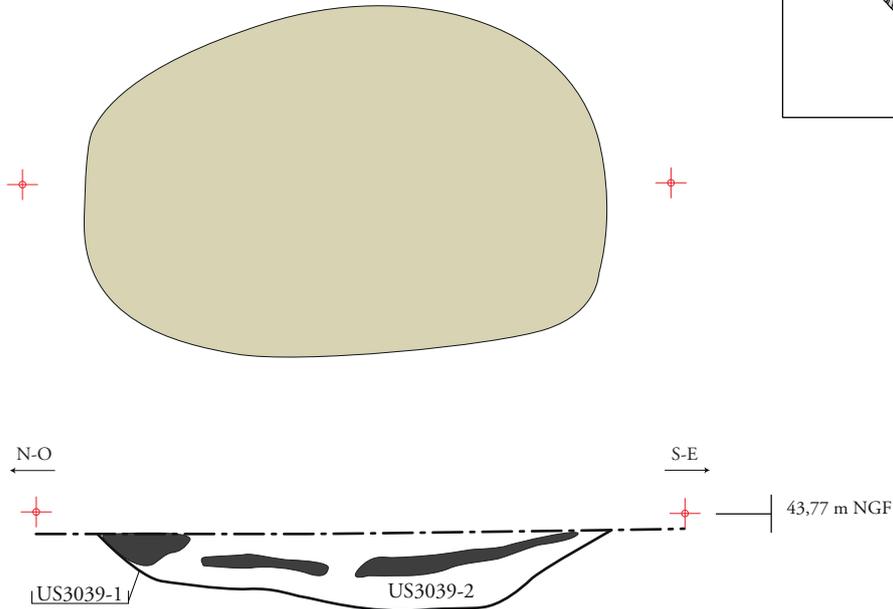
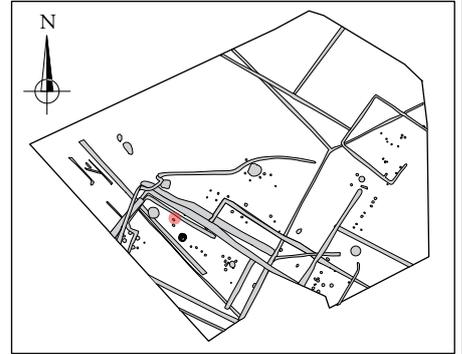
0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 160 : Plan, coupe et photographie de la fosse carbonneuse F3038 (plan et coupe : éch. 1/20°)

F3039



Photographie de la coupe NO - SE de la fosse F3039.

Légende :

■ Couche de charbon

0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 161 : Plan, coupe et photographie de la fosse charbonneuse F3039 (plan et coupe : éch. 1/20°)

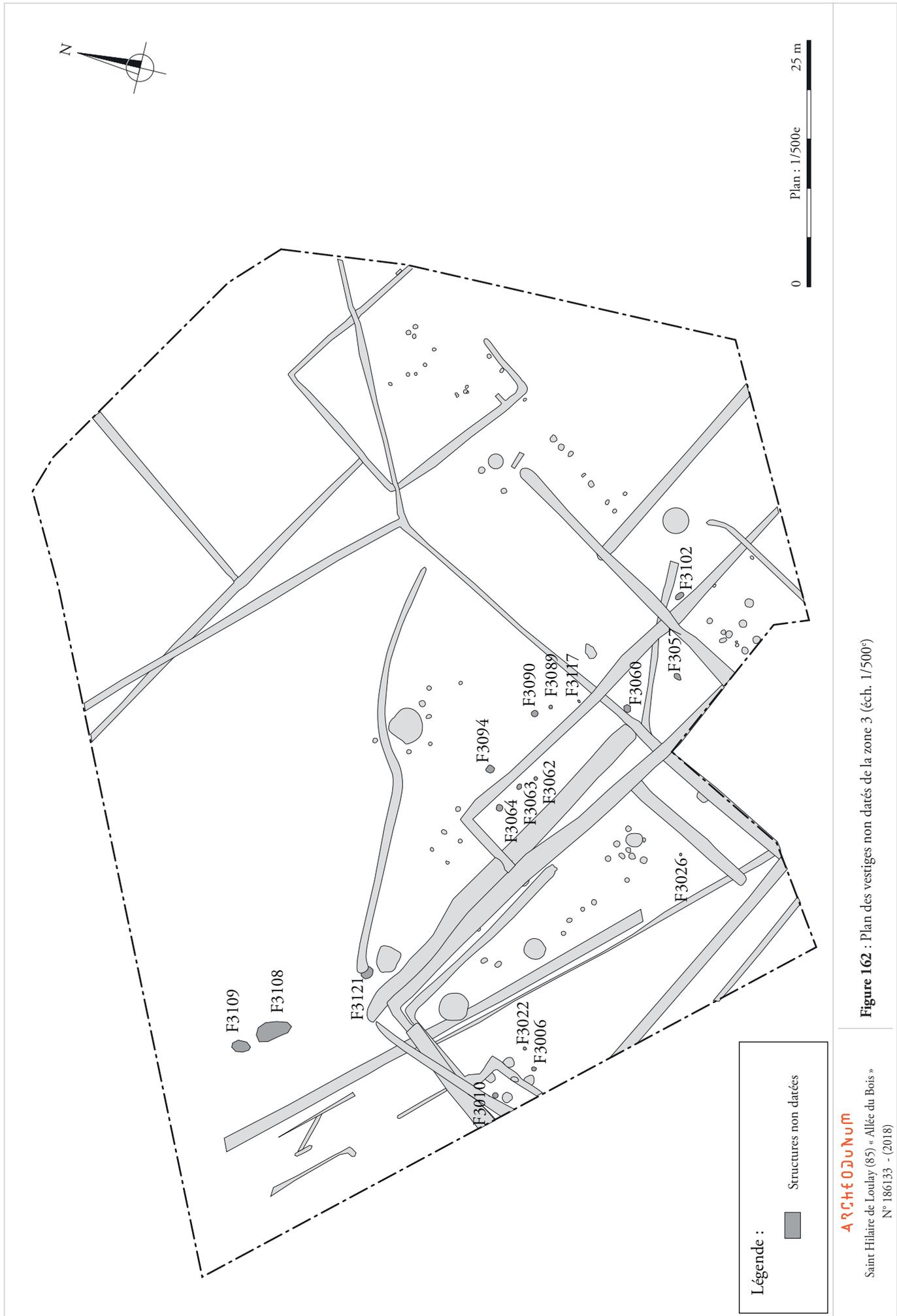
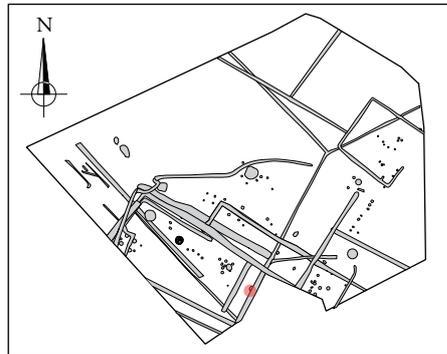


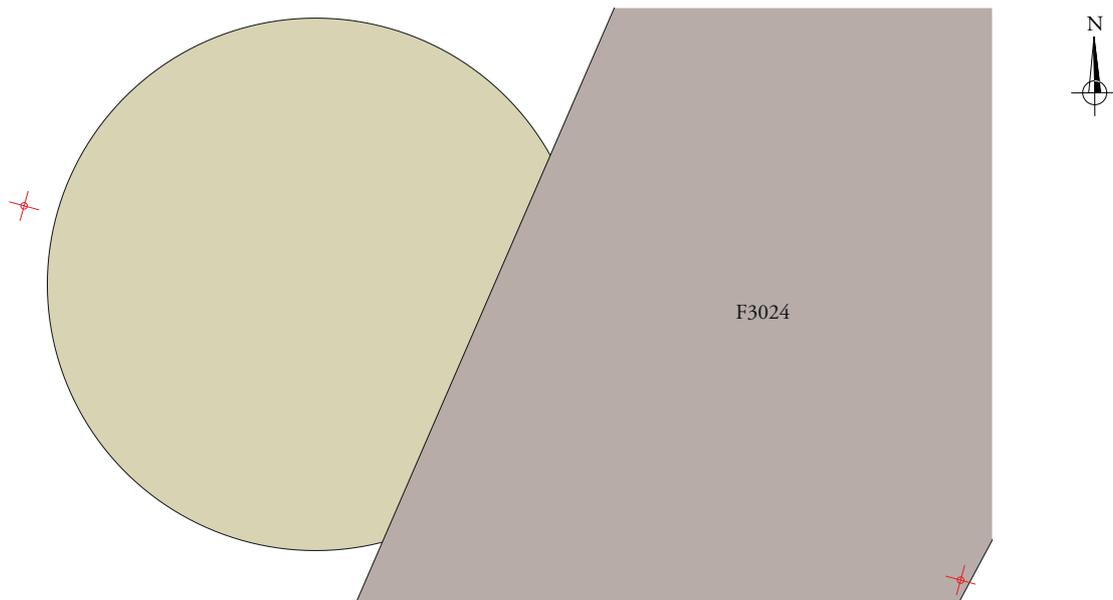
Figure 162 : Plan des vestiges non datés de la zone 3 (éch. 1/500<sup>e</sup>)

ARCHÉOJUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)



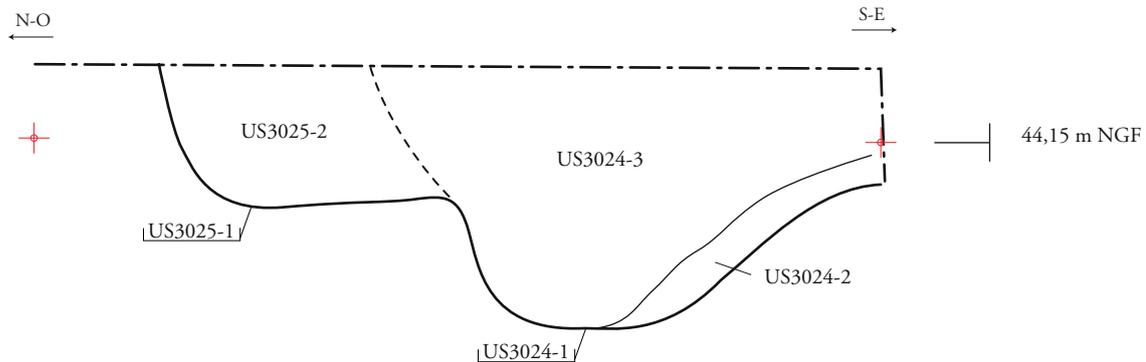
F3025



SD3002

F3024

F3025

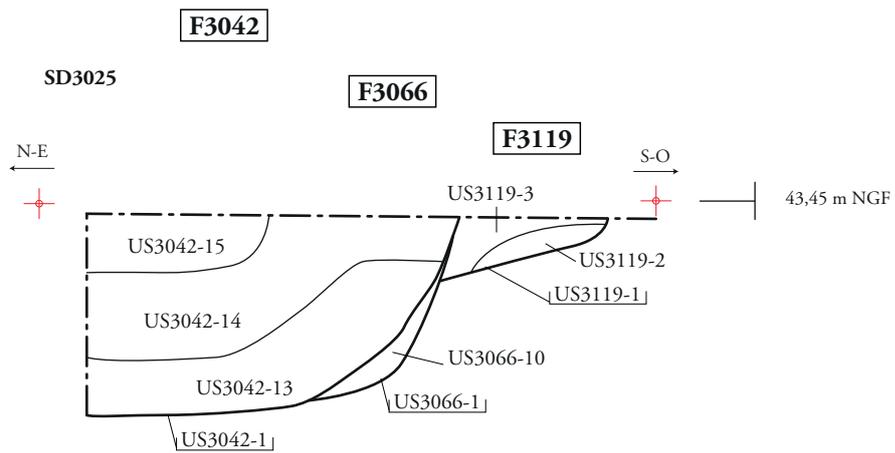
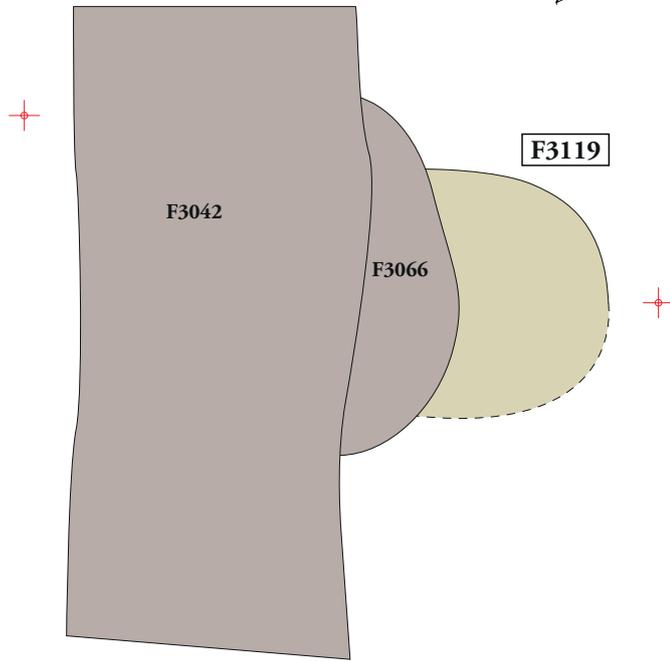
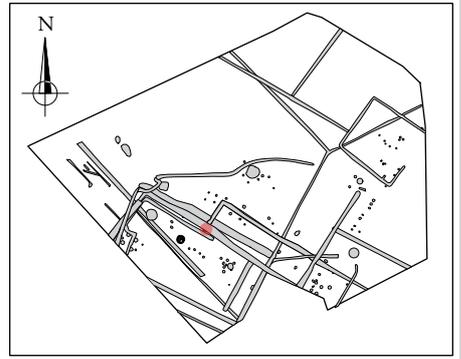


0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

ARCHEODUNUM

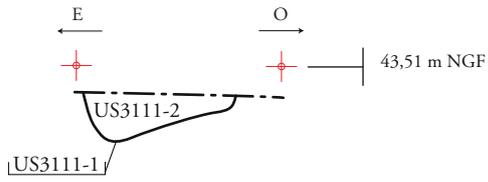
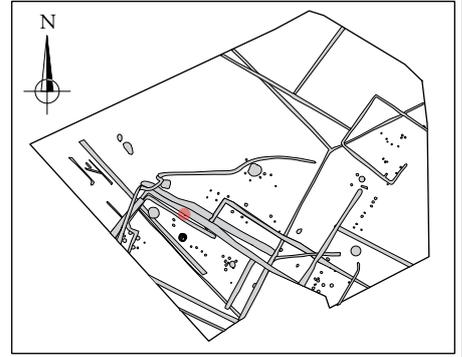
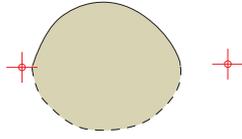
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 163 : Plan et coupe de la fosse F3025 (éch. 1/20°)



0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

F3111



Photographie de la coupe E-O du trou de poteau F3111.

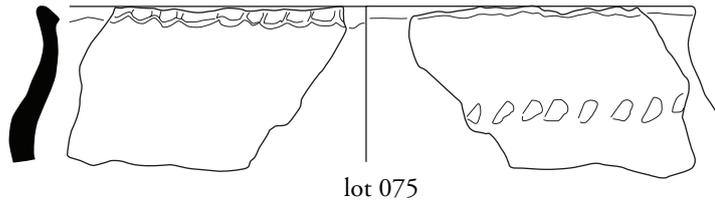
0 Plan et coupe : 1/20e 1 m

ARCHEODUNUM

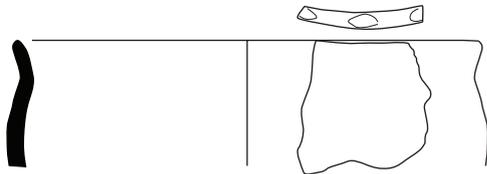
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 165 : Plan et coupe du trou de poteau F3111 (éch. 1/20<sup>e</sup>)

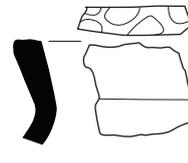
F1072 US1072.2



lot 075



lot 077

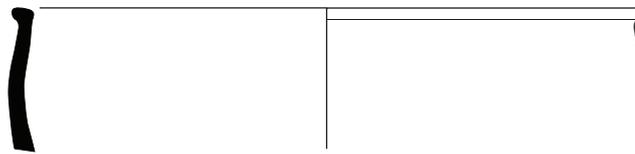


lot 076

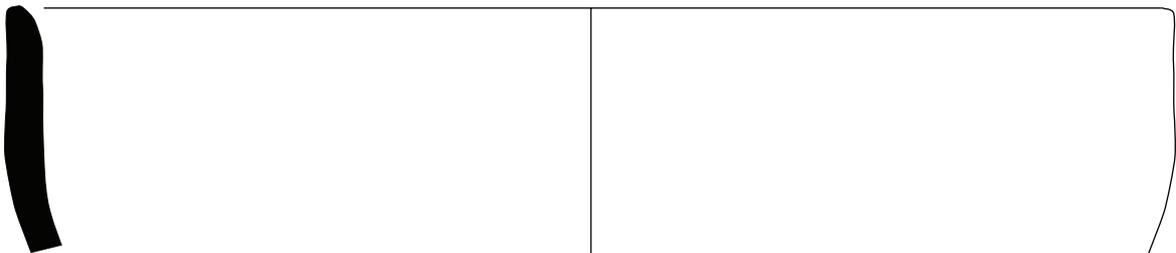


lot 081

F1072 US1072.3



lot 080



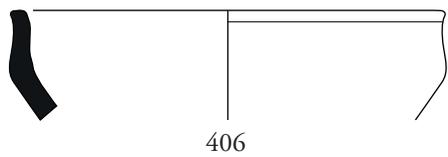
lot 082



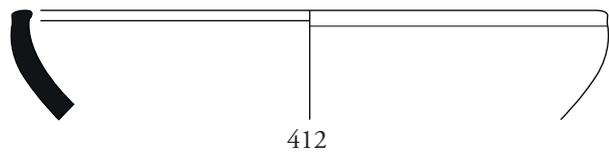
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

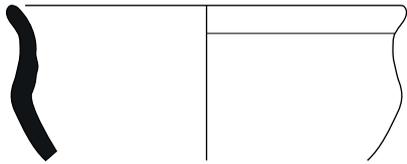
Figure 166 : Mobilier de l'âge du Bronze final issu du fossé F1072 (DAO : Chloé Poirier-Coutansais)



406



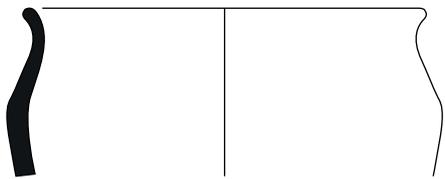
412



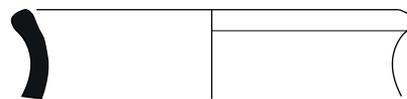
409



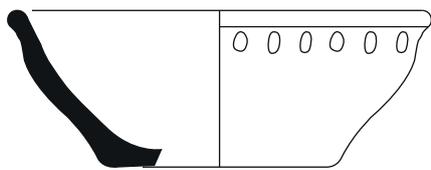
411



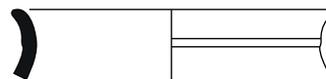
410



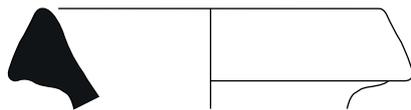
404



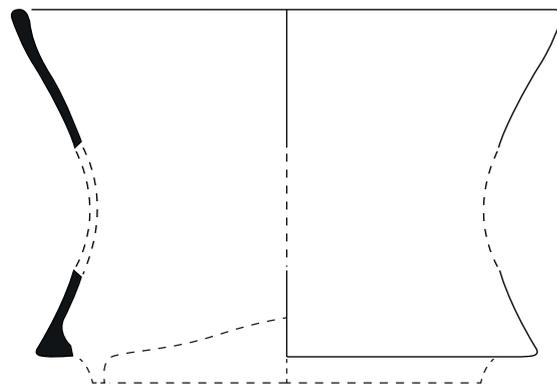
481



413



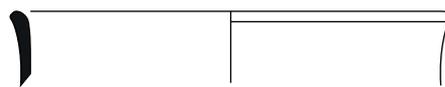
370



367



373



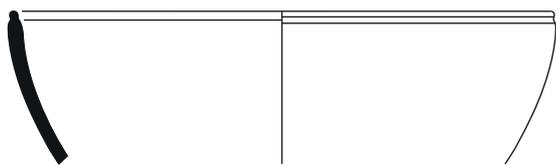
385



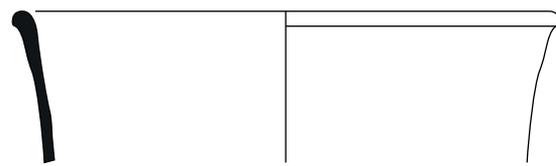
ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

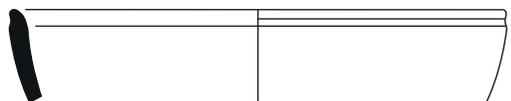
Figure 167 : Céramique de la période 2 : terra nigra (n° 367, 385), non tournée  
(n° 404, 406, 409, 410, 411, 412, 413, 481), amphore (n° 370, 373)



293



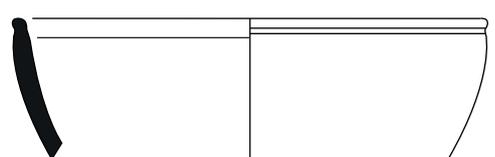
259



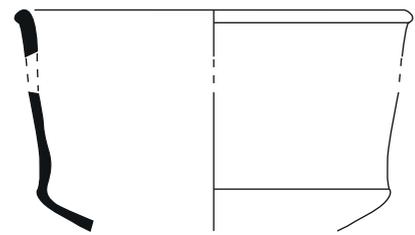
256



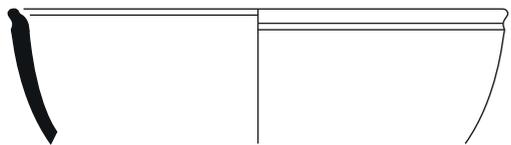
345



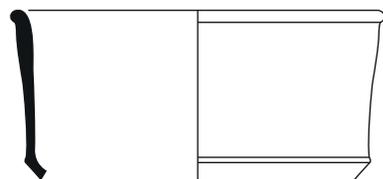
260



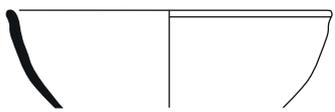
339



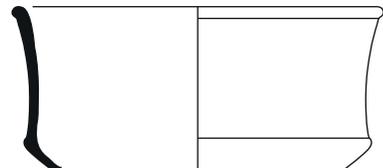
342



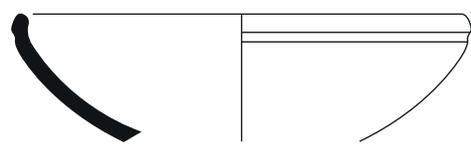
258



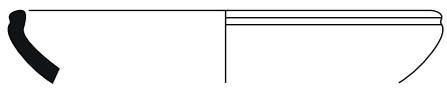
253



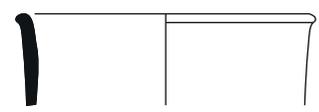
340



341



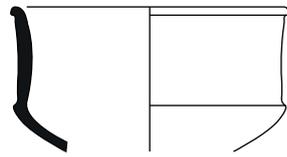
265



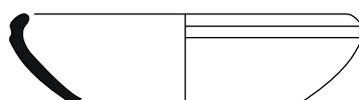
294



255



261



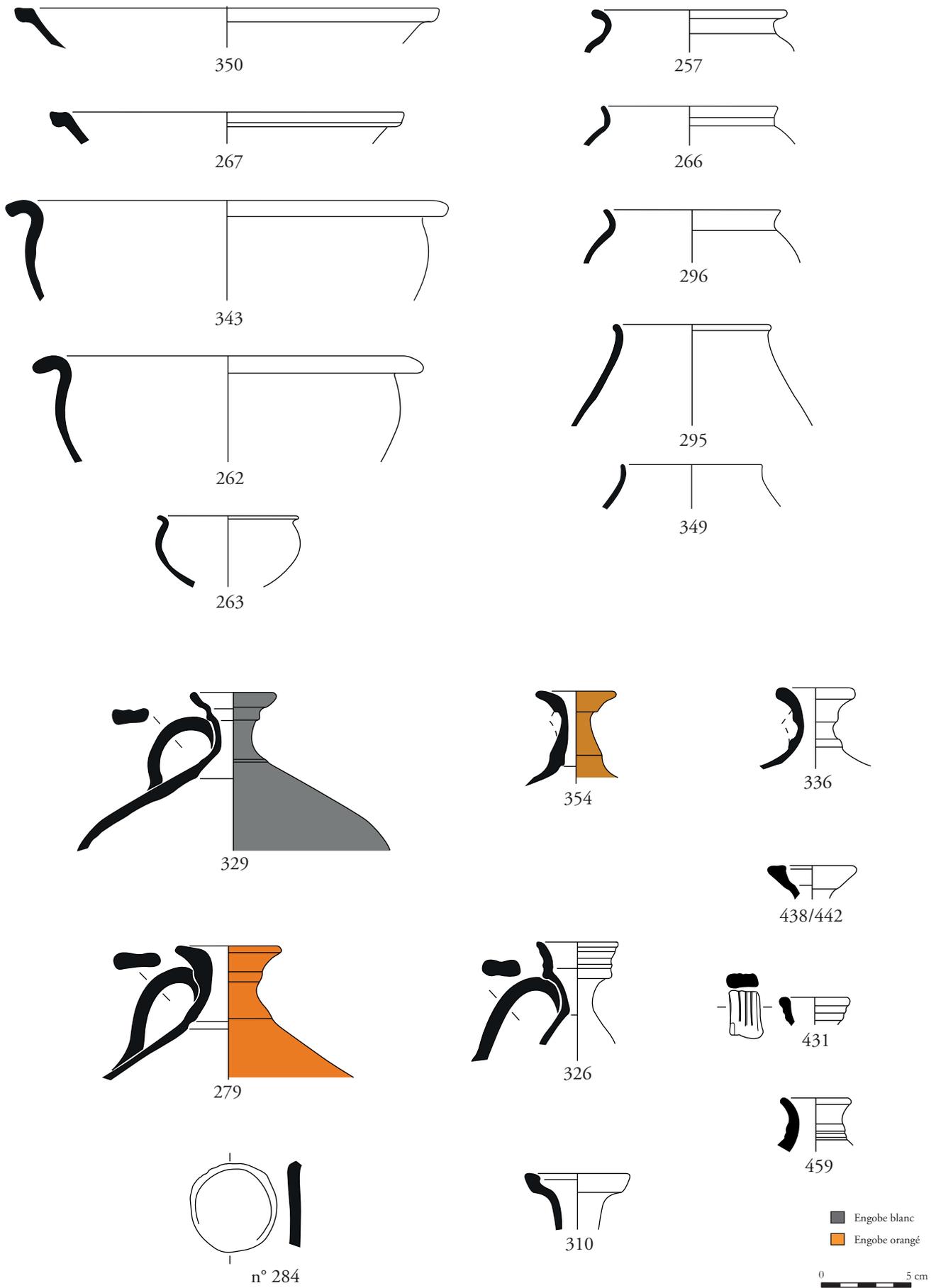
264



ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

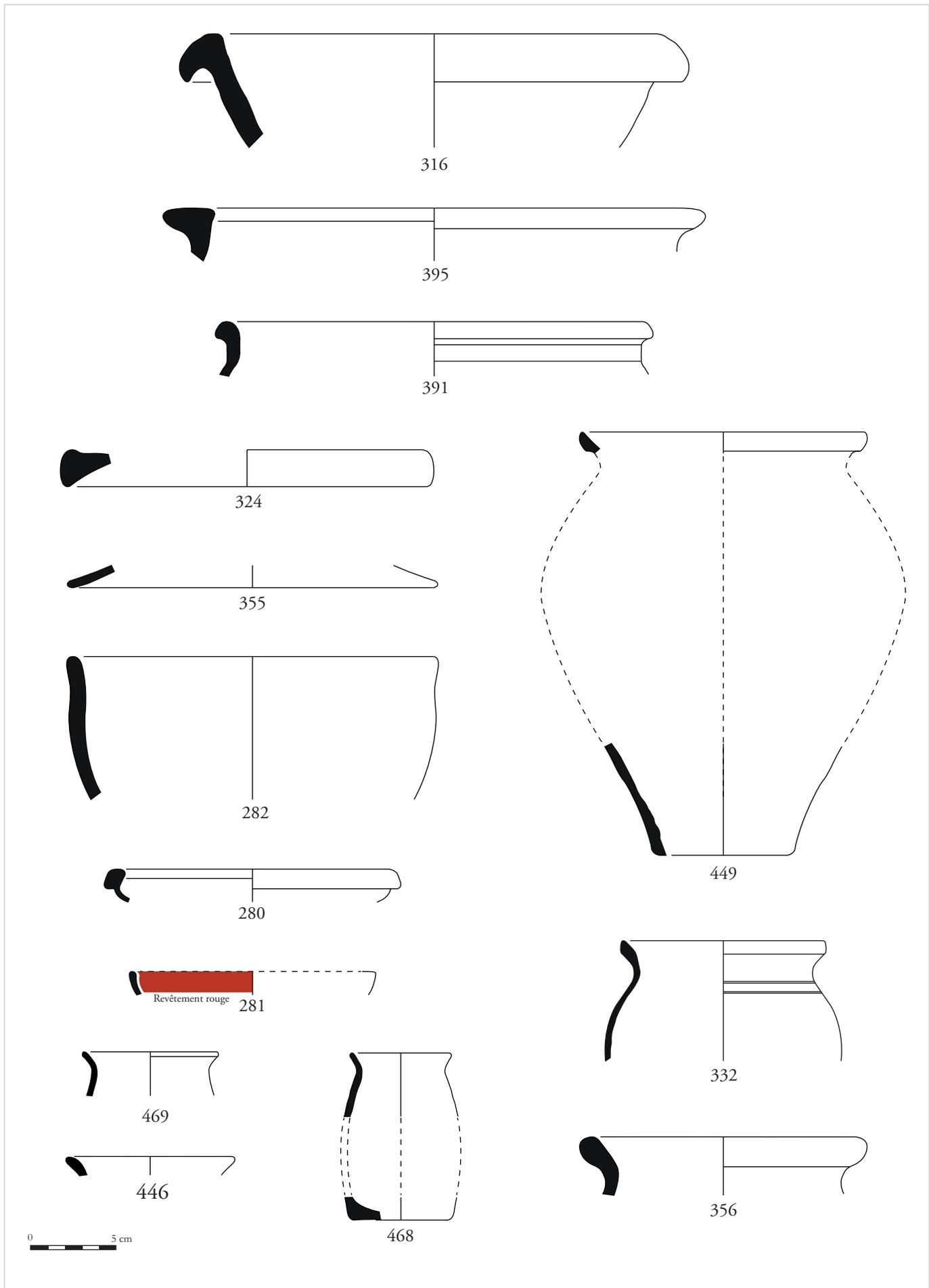
Figure 168 : Céramique de la période 3 : terra nigra



ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

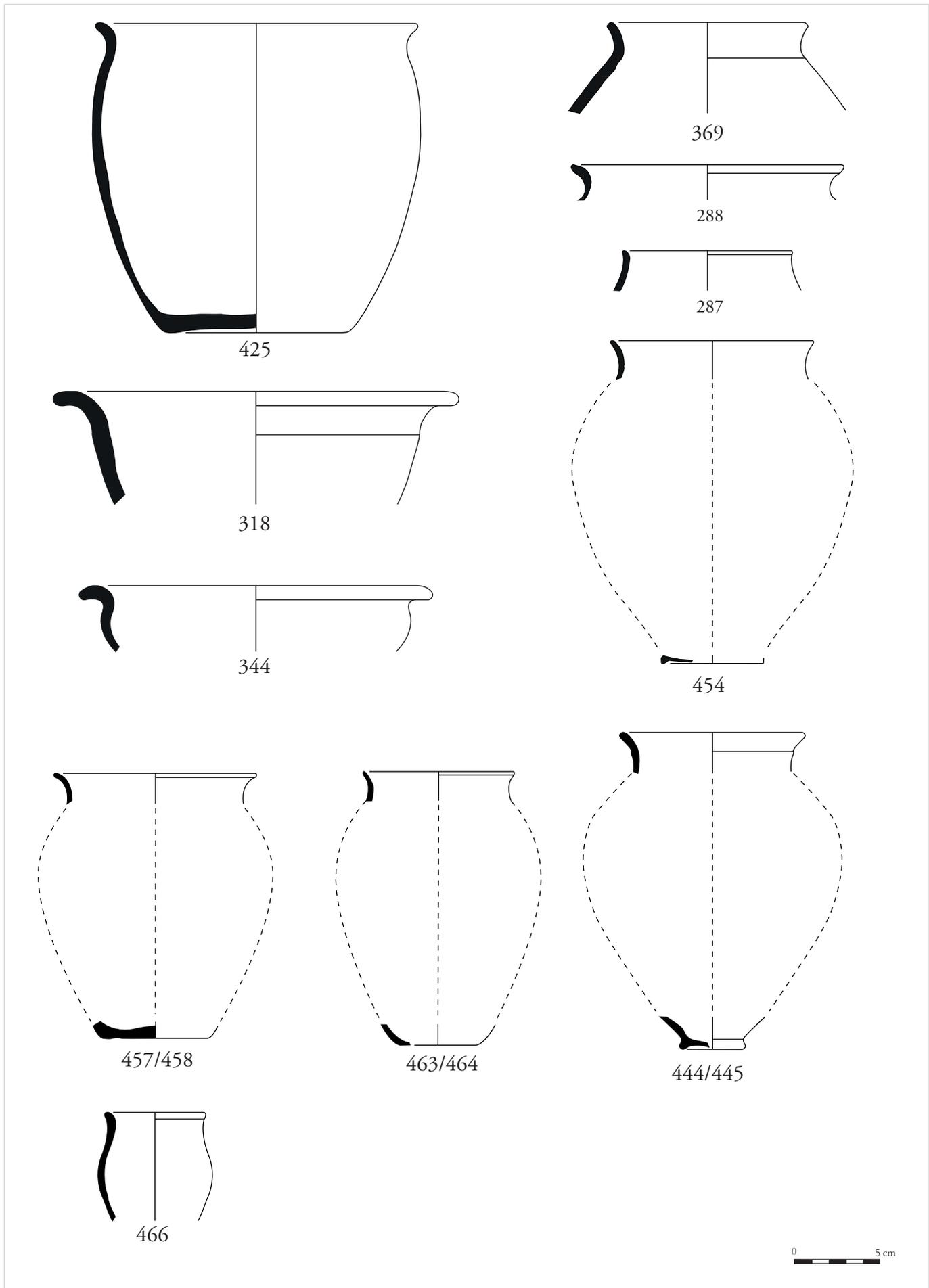
Figure 169 : Céramique de la période 3 : terra nigra (n° 253, 257, 262, 263, 266, 267, 295, 296, 343, 344, 349, 350), commune claire (n° 279, 310, 326, 329, 336, 431, 438/442, 354, 459)



ARCHEODUNUM

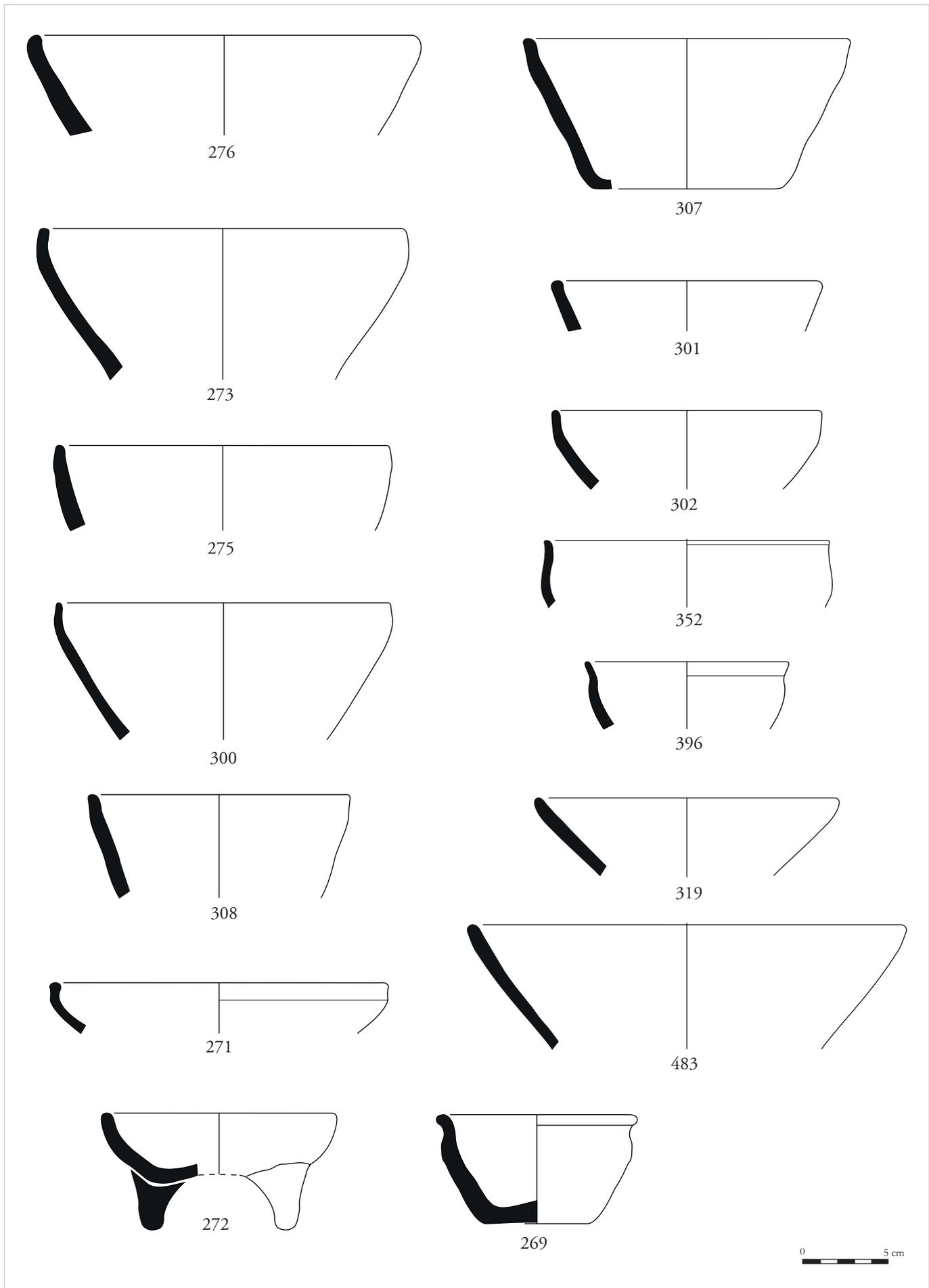
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 170 : Céramique de la période 3 : commune claire



**ARCHEODUNUM**  
 Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

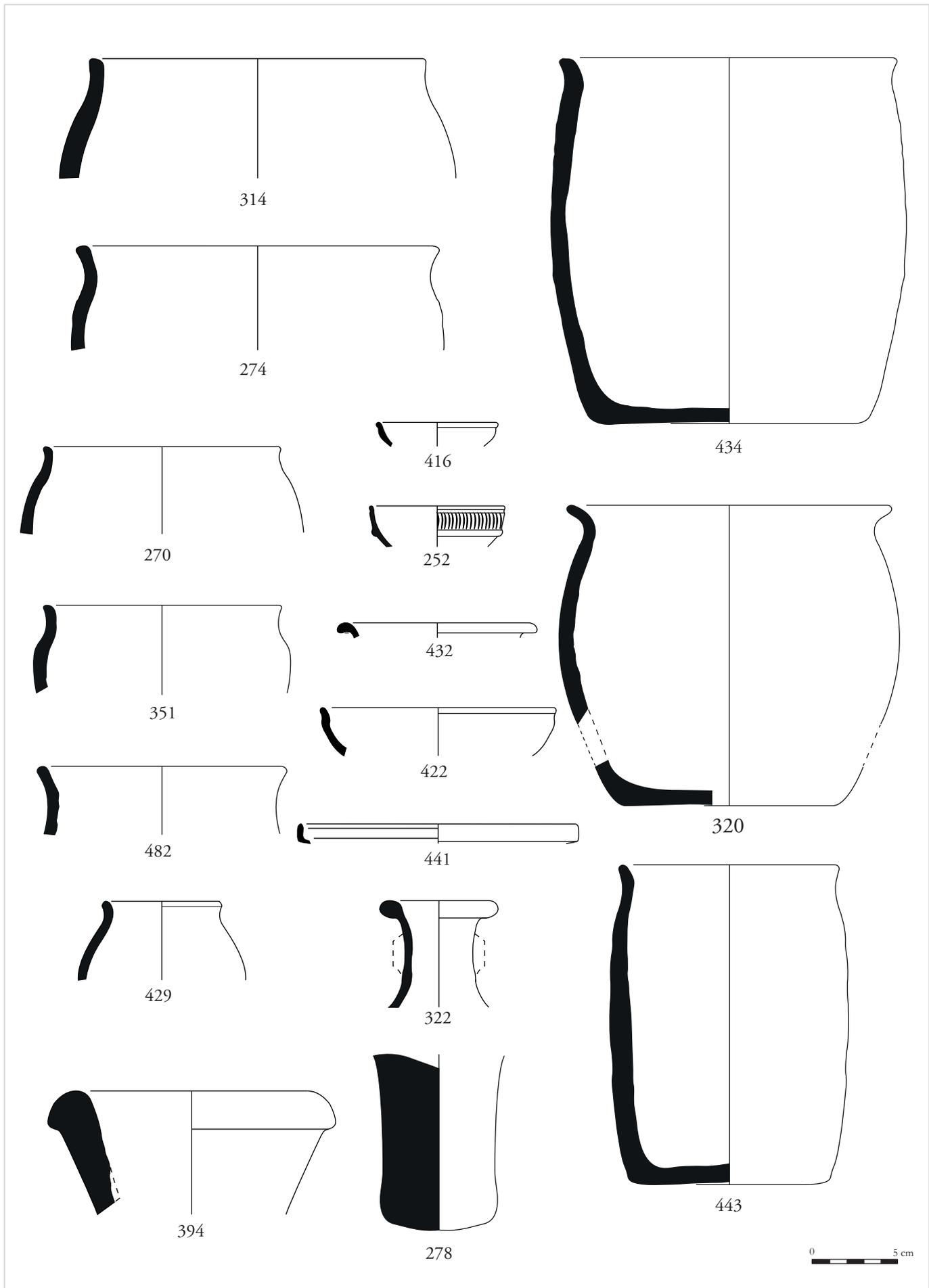
**Figure 171** : Céramique de la période 3 : commune sombre (n° 288, 287, 318, 344, 369, 425, 445, 454),  
 céramique brûlée (457, 463, 466)



ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

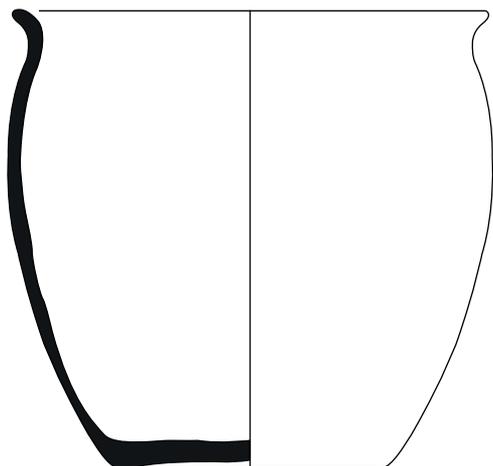
Figure 172 : Céramique de la période 3 : non tournée



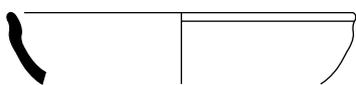
**ARCHEODUNUM**  
 Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
 N° 186133 - (2018)

**Figure 173 :** Céramique de la période 3 : non tournée (n° 270, 274, 314, 351, 434, 443, 482), sigillée (n° 252, 416, 422, 432, 441), amphore (n° 278, 322, 354)

F1030



425 ★  
*commune sombre*



422 ■  
*sigillée*



416 ■  
*sigillée*



418 ■  
*commune claire*



421 ●  
*sigillée*

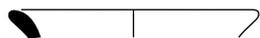


F1032

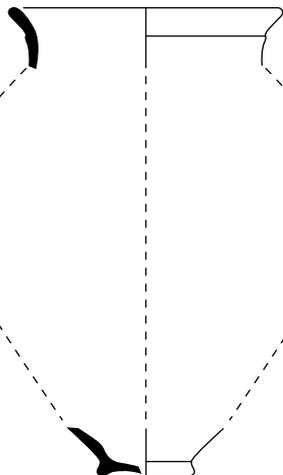


465 ●  
*commune claire*

F1031

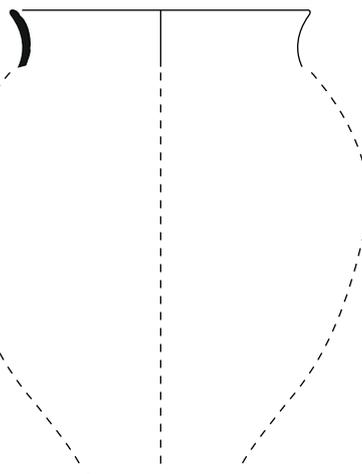


446  
*commune claire*



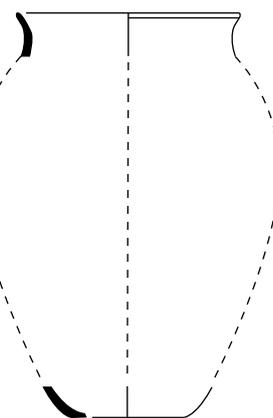
444/445 ★  
*commune sombre*

F1044



454 ★  
*commune sombre*

F1066



463/464 ●  
*indéterminée*

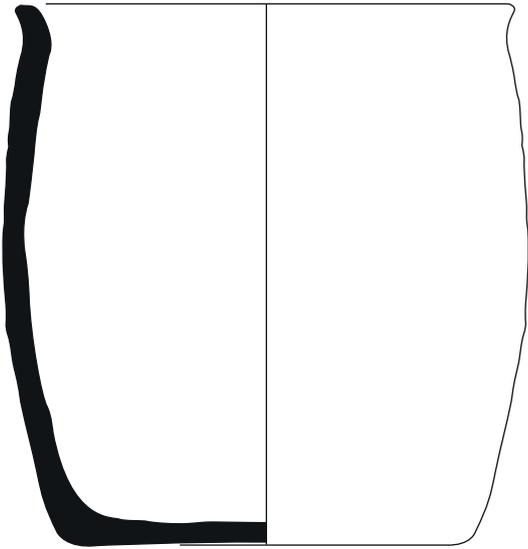
0 5 cm

ARCHEODUNUM

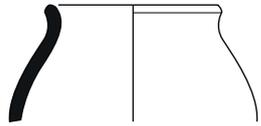
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 174 : Assemblages céramiques funéraires : urne (étoile), dépôt primaire (rond),  
dépôt secondaire (carré)

F1037



434 ★  
non tournée



429 ■  
non tournée



432 ●  
sigillée



427 ●  
sigillée

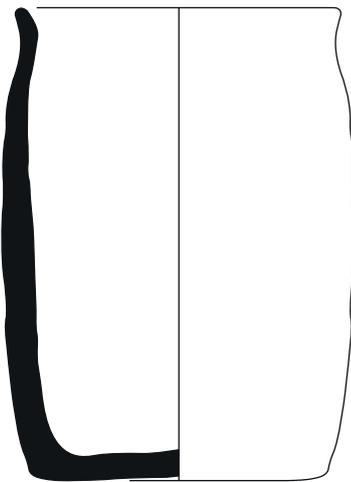


430 ■  
commune claire



431 ●  
commune claire

F1045



443 ★  
non tournée



438/442 ●  
commune claire



471 ●  
indéterminée



440 ■  
commune claire



437 ●  
non tournée



436 ■  
non tournée

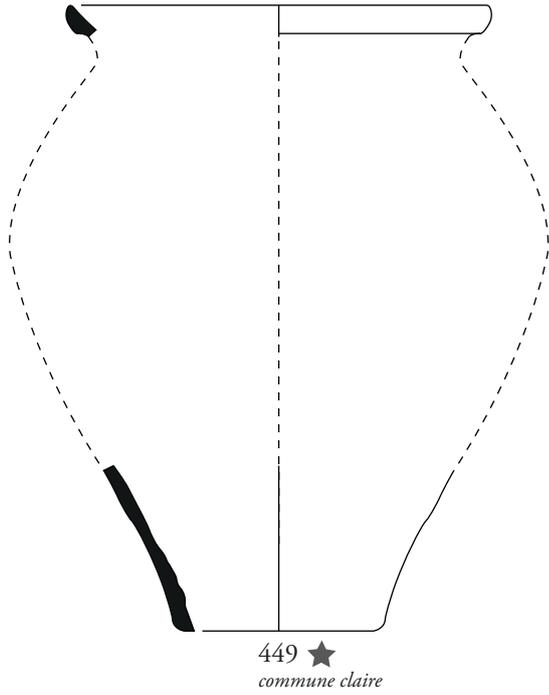


ARCHEODUNUM

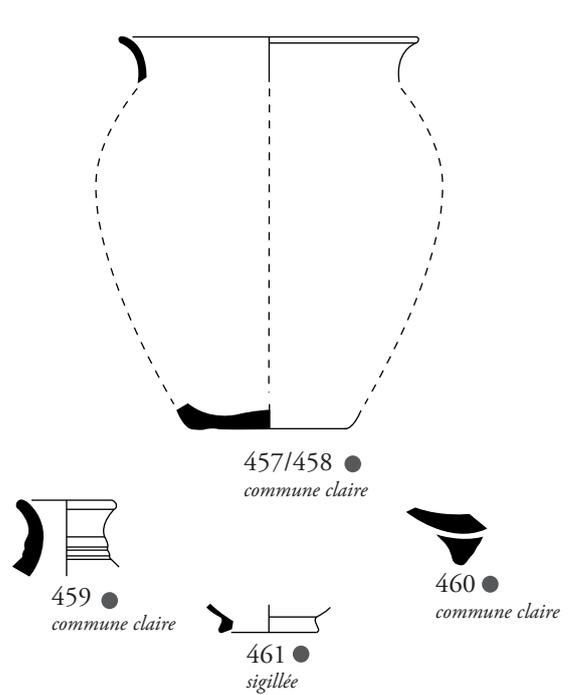
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 175 : Assemblages céramiques funéraires : urne (étoile), dépôt primaire (rond),  
dépôt secondaire (carré)

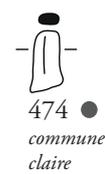
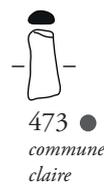
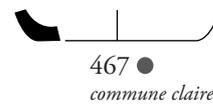
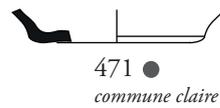
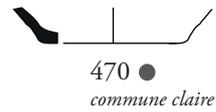
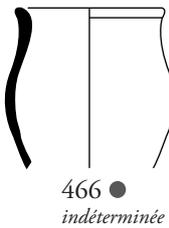
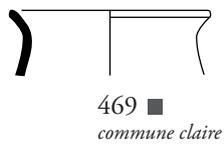
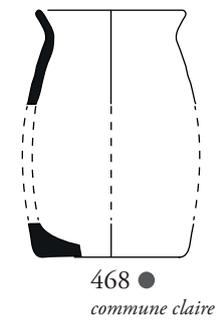
F1033



F1067



F1035



0 5 cm

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 176 : Assemblages céramiques funéraires : urne (étoile), dépôt primaire (rond),  
dépôt secondaire (carré)



n° 443



n° 470



n° 433



n° 283



n° 323



n° 408



n° 298



n° 380



n° 331

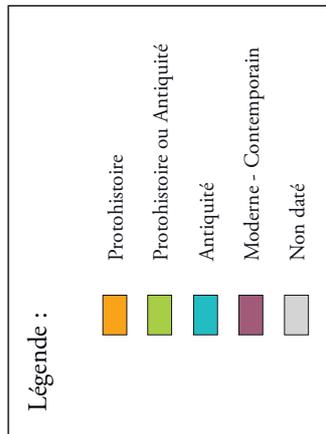
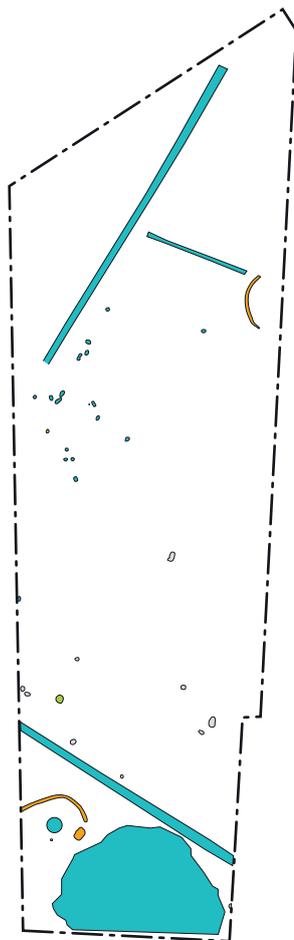
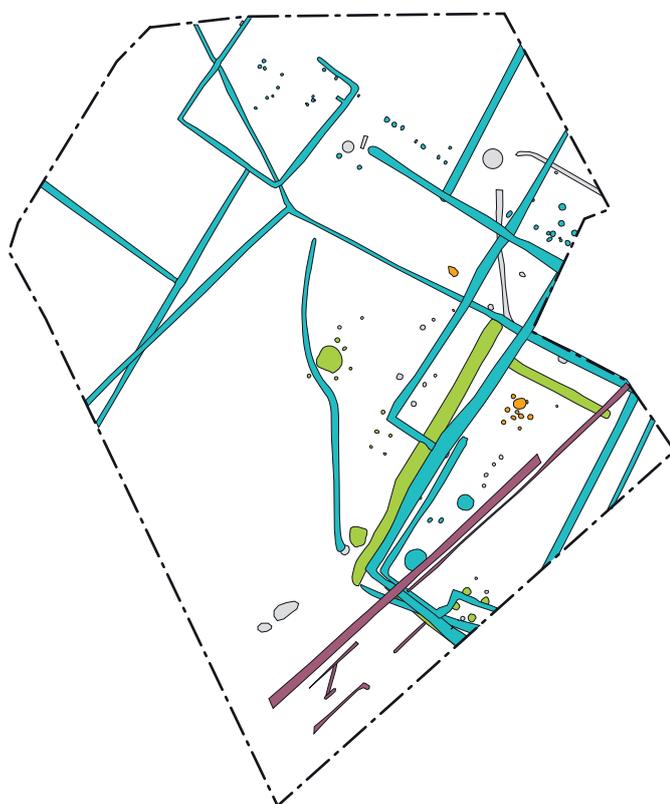


ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 177 : Exemples de traces d'usures (n° 443), de dépôts primaires (n° 433, 470), de fonds découpés (n° 298, 283, 323, 408), de pieds arrachés (n° 331, 380)

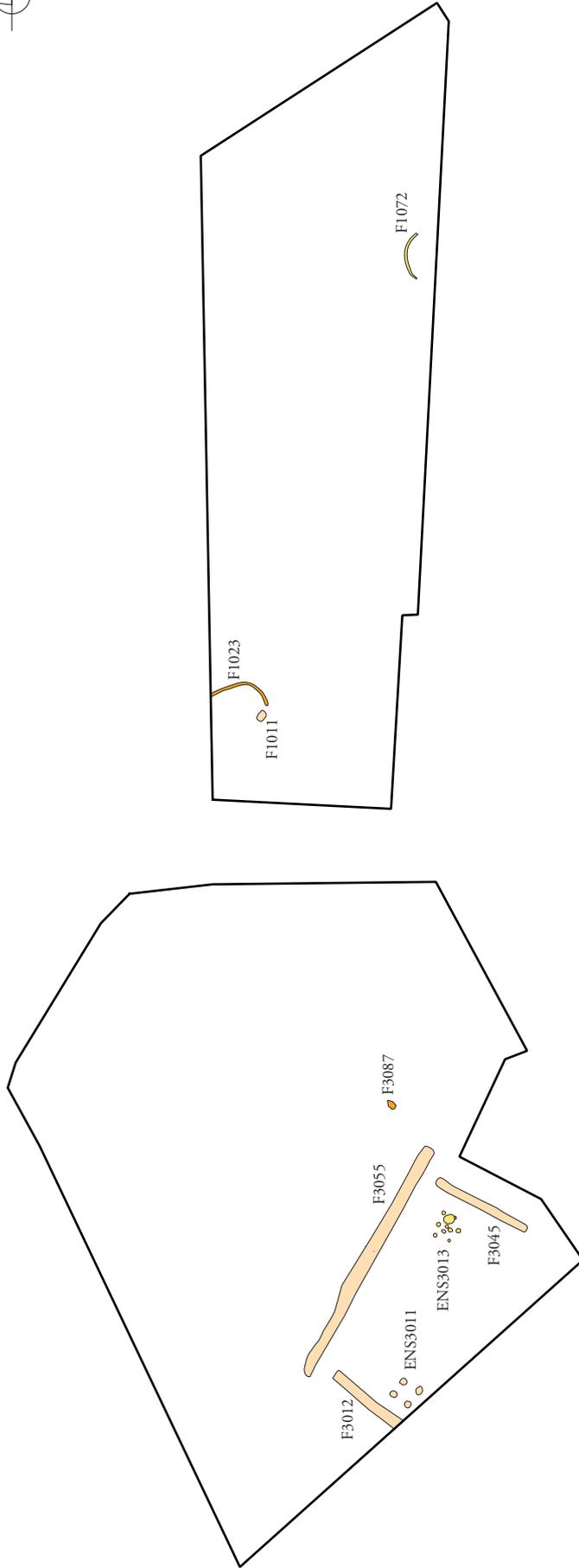




**ARCHÉOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 179 :** Plan phasé des vestiges (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)



Légende :

-  Protohistoire
-  Phase 1 : Bronze final
-  Phase 2 : La Tène finale



**ARCHÉOLOGIE**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

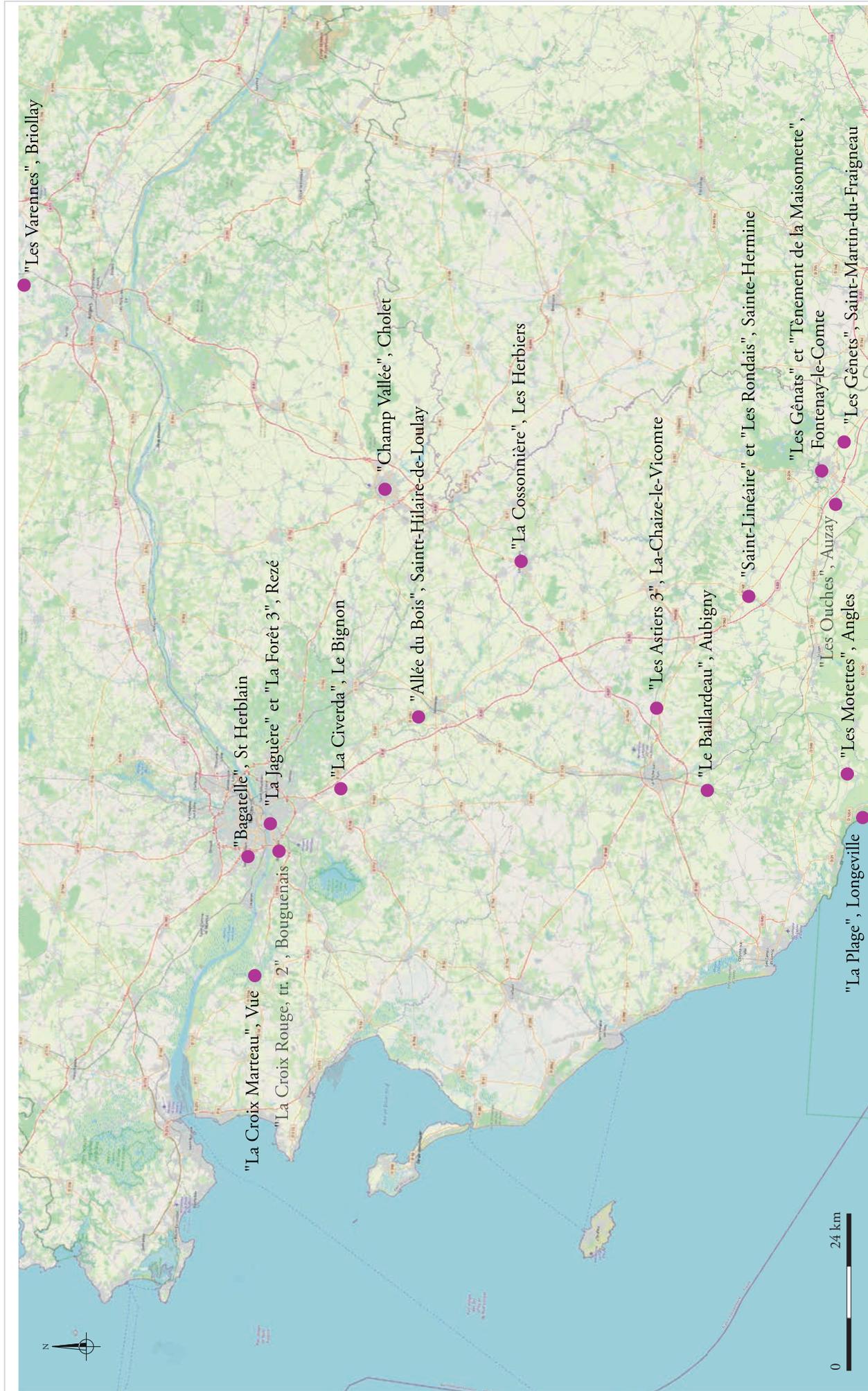
**Figure 180** : Phasage des vestiges protohistoriques (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)



**A R C H I O D U N U M**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

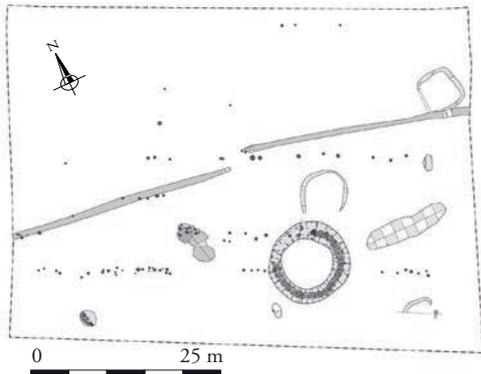
**Figure 181 :** Interprétation des anomalies sur la photographie aérienne de 1950 (d'après remonter le temps. IGN – éch. 1/2 000<sup>e</sup>)



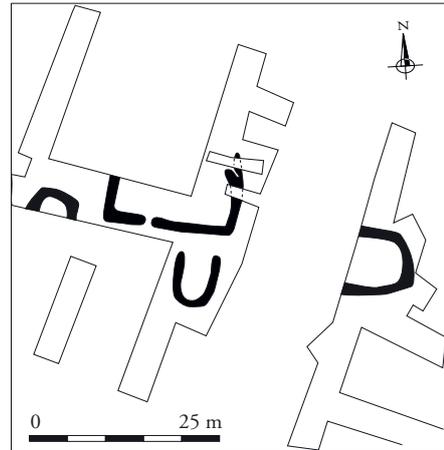
**Figure 182 :** Localisation des complexes à enclos fossoyés, issus des opérations préventives, à proximité du site (d'après Levillayer 2015 ; fig. 96 et Nadeau, Le Clézio 2016 ; fig. 14. Open street map – éch. 1/800 000<sup>e</sup>)

**ARCHEOJUM**

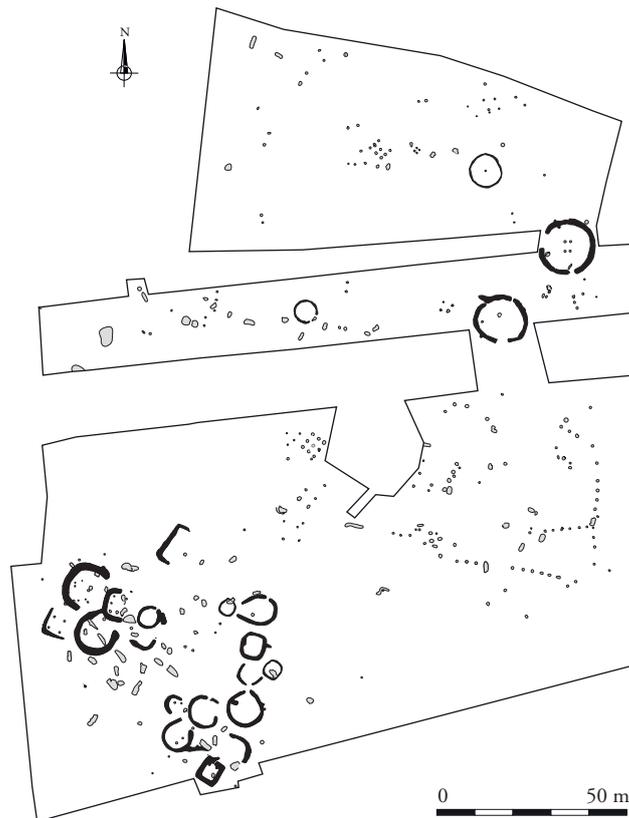
Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)



*Les Motettes, Angles (Vendée) (Le Clézio 2012)*



*La Croix Marteau, Vue (Loire-Atlantique) (Nauleau 2009)*

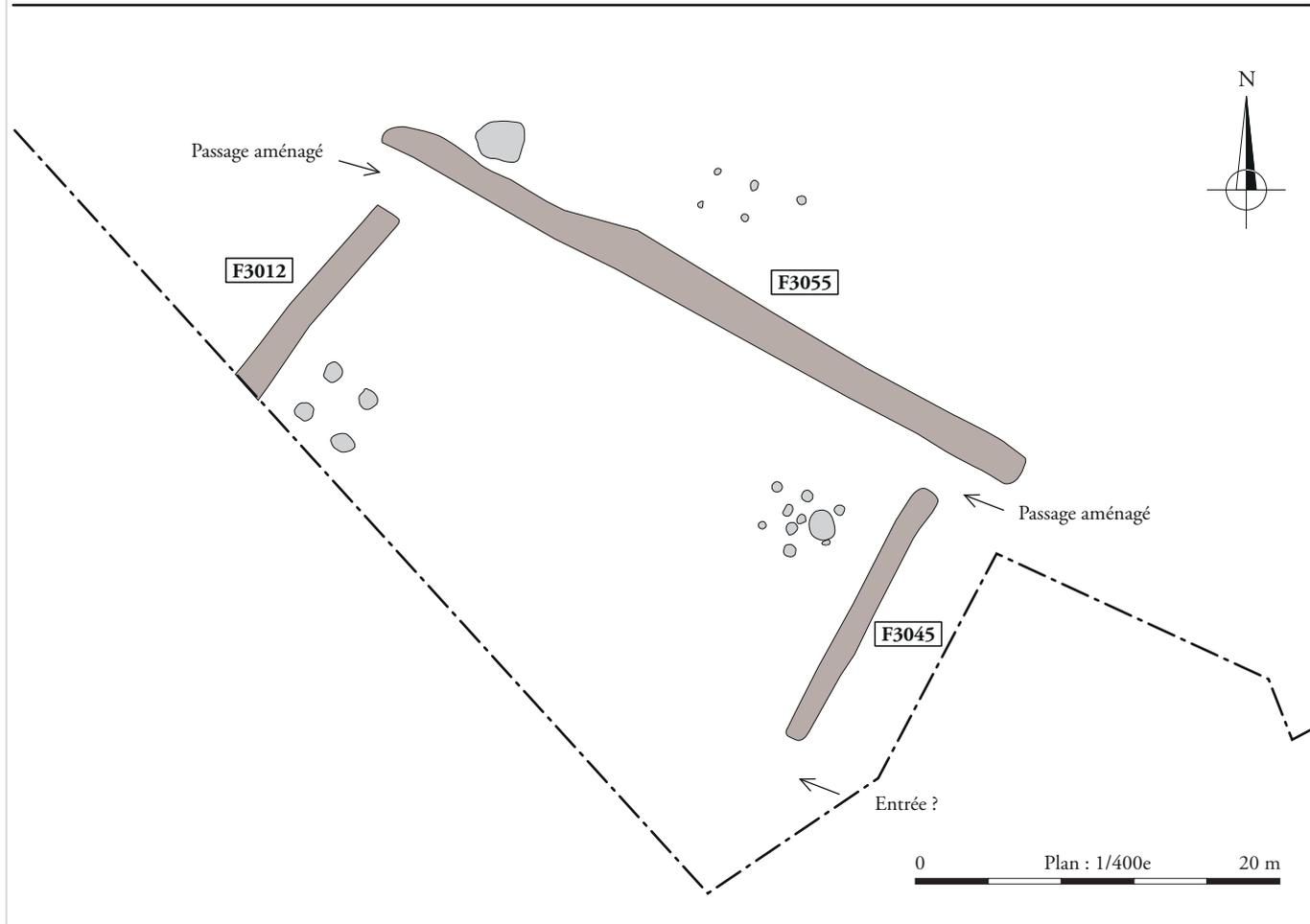
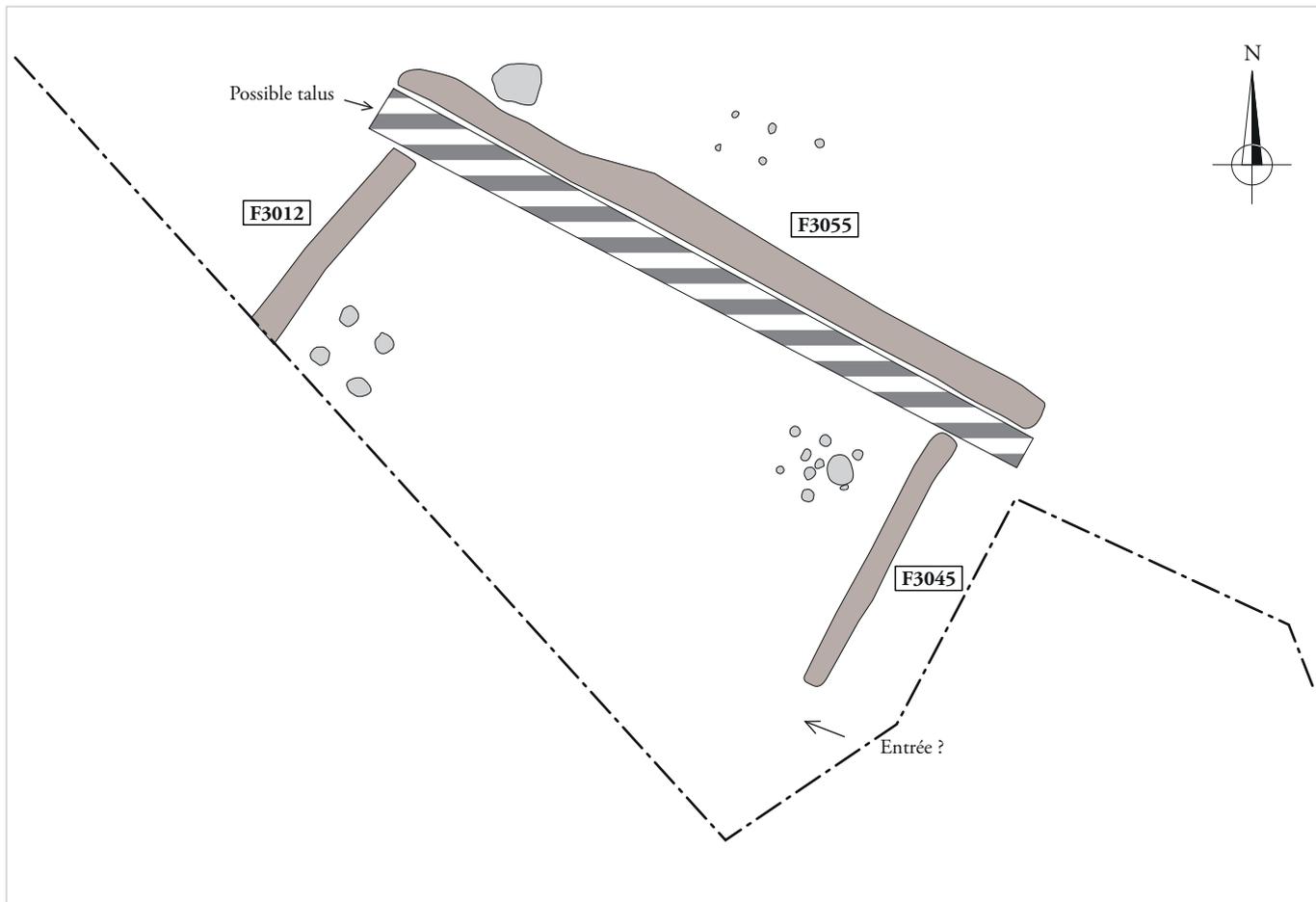


*Champ Vallée, Cholet (Maine-et-Loire) (Sicard 2008)*

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 183 :** Comparaisons avec les sites de complexes à enclos fossoyés de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer autour du site (Le Clézio 2012 ; Nauleau 2009 ; Sicard 2008)



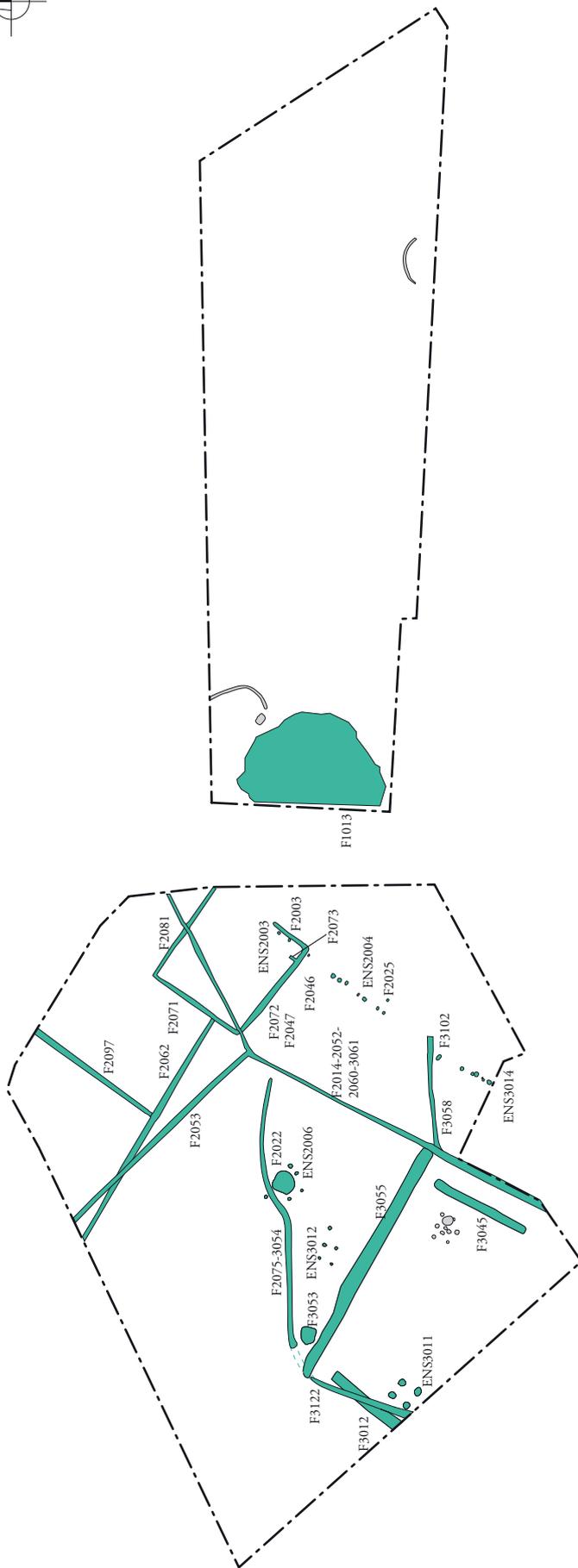


**ARCHEODUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 185 :** Comparaison de l'ensemble ENS3007 avec l'enclos E10 des *Landes de Roussais* (Violet 2017a – plan : éch. 1/1 000<sup>e</sup>)





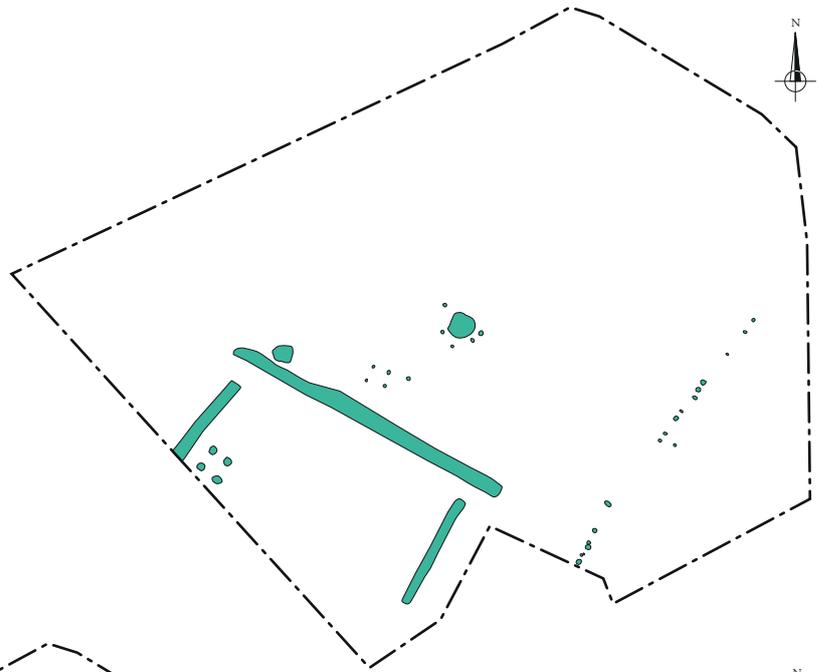
**Légende :**  
■ Phase 3 : seconde moitié 1er s. - première moitié 1er s.

**ARCHÉOLOGIE**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 187 :** Plan des vestiges antiques de la phase 3 (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

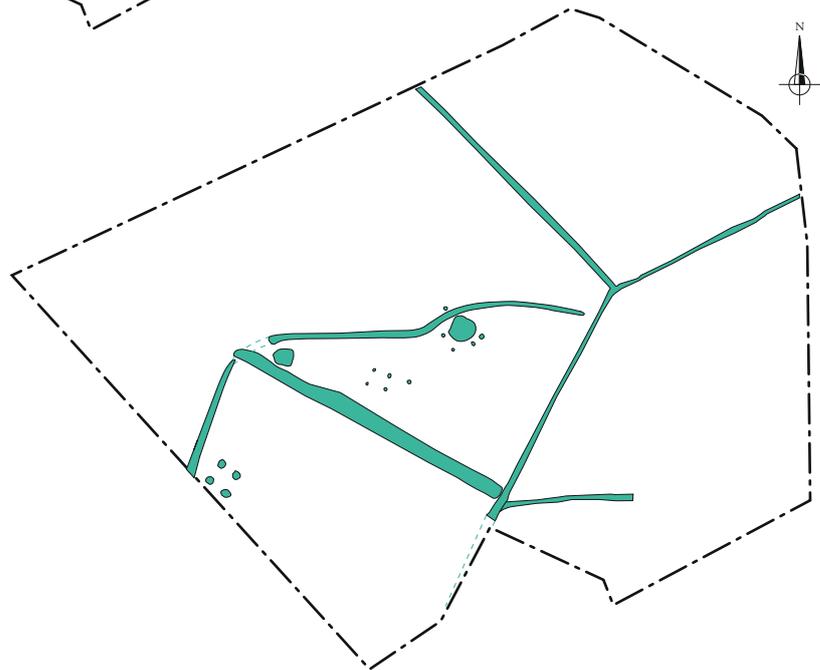
Phase 3a



Phase 3b



Phase 3c

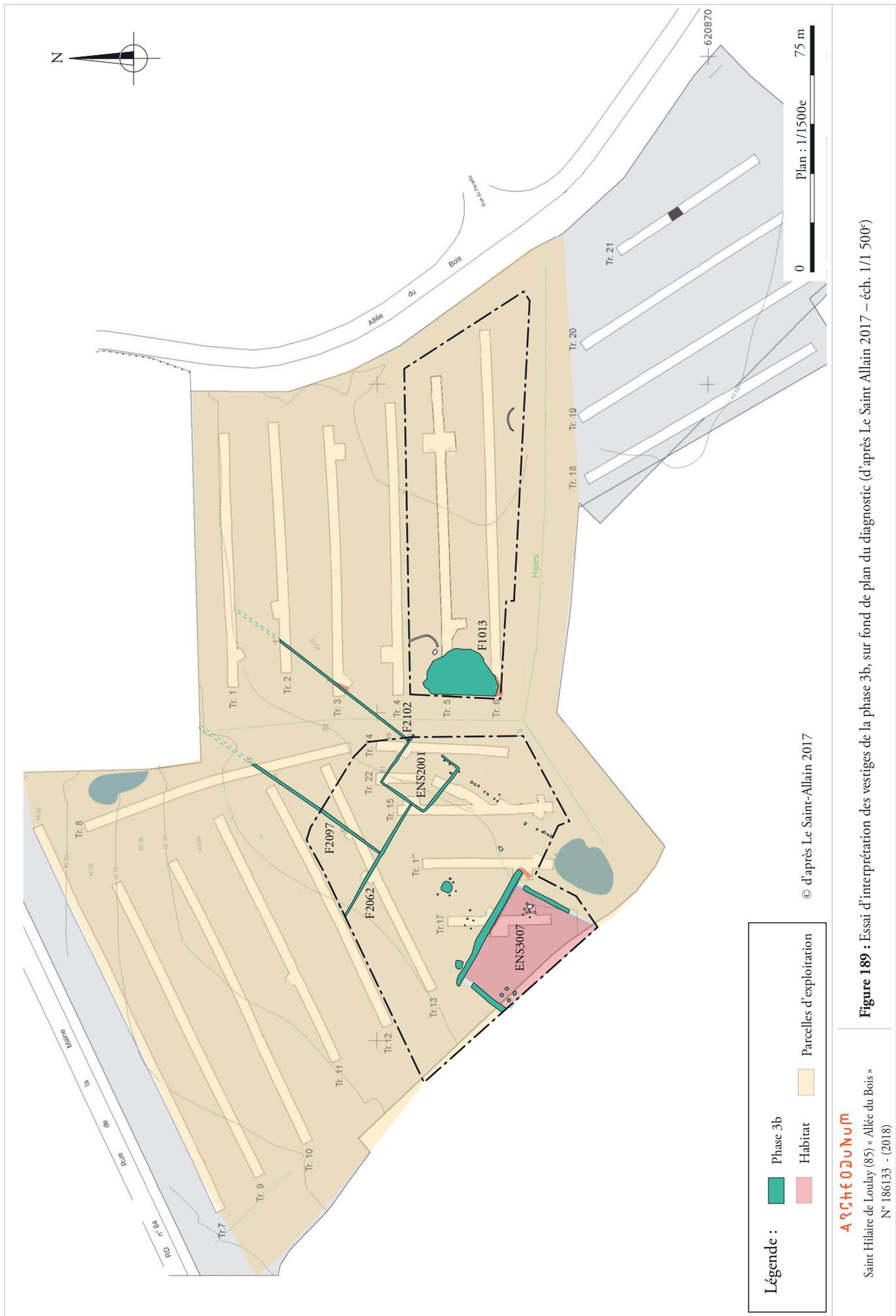


0 Plan : 1/1000e 50 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 188 : Essai de phasage des vestiges de la phase 3 (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)



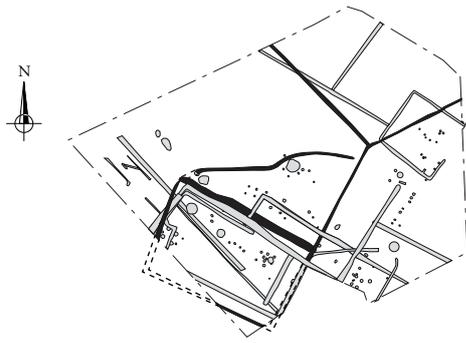
© d'après Le Saint-Allain 2017

**Figure 189** : Essai d'interprétation des vestiges de la phase 3b, sur fond de plan du diagnostic (d'après Le Saint-Allain 2017 – éch. 1/1 500<sup>e</sup>)

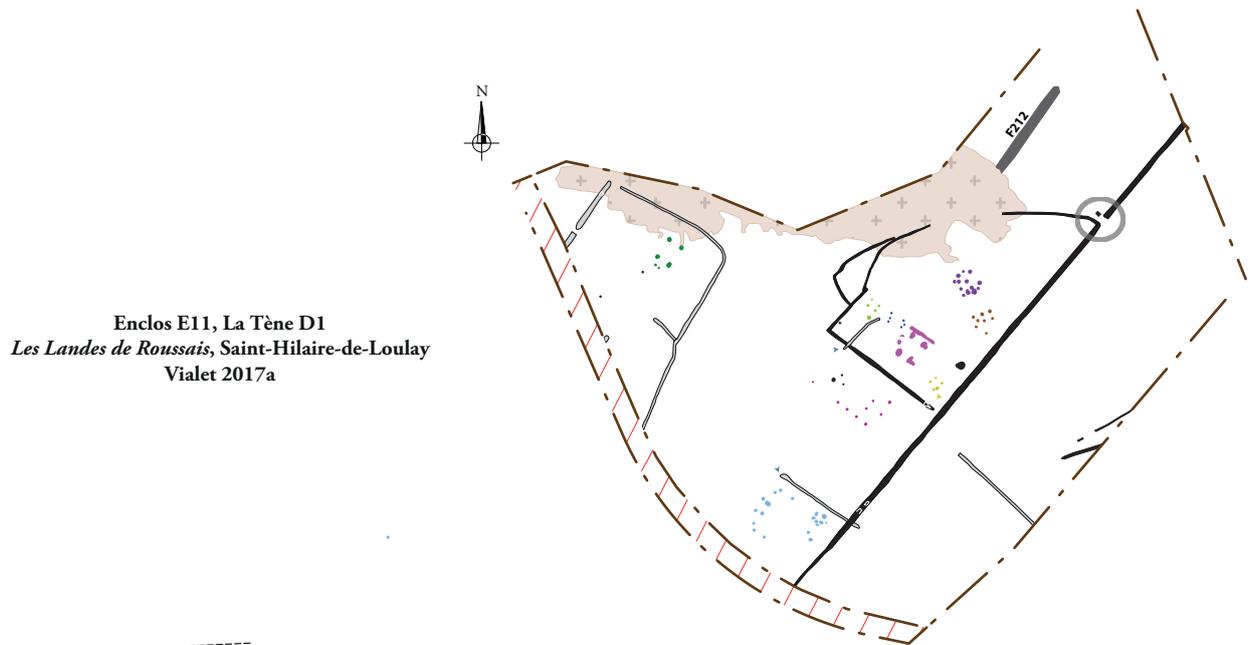
**ARCHÉOJUM**

Saint-Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

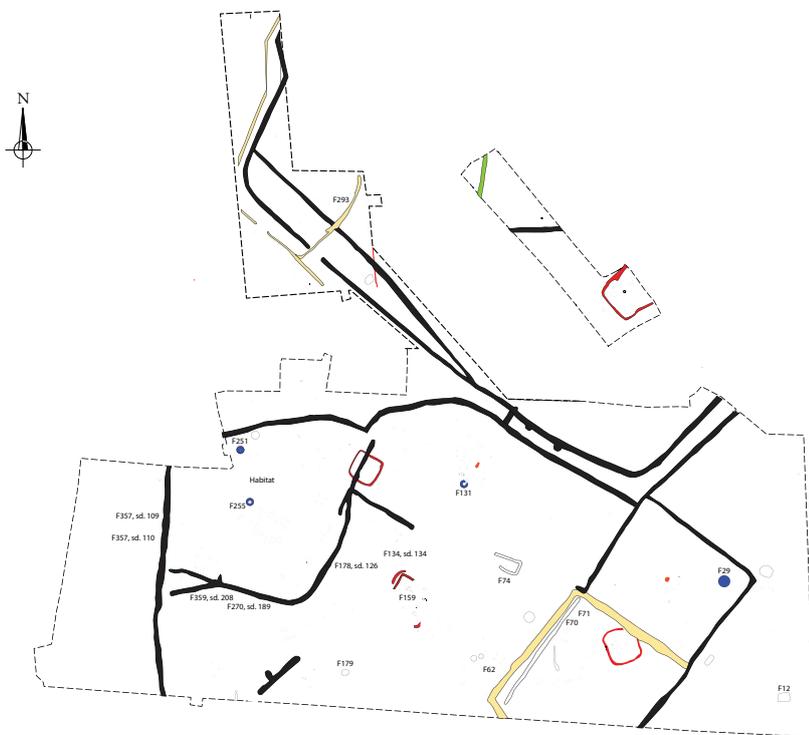




Les fossés F3122, F3054 / F2075, F2060  
Allée du Bois, Saint-Hilaire-de-Loulay (Vendée)



Enclos E11, La Tène D1  
Les Landes de Roussais, Saint-Hilaire-de-Loulay  
Violet 2017a



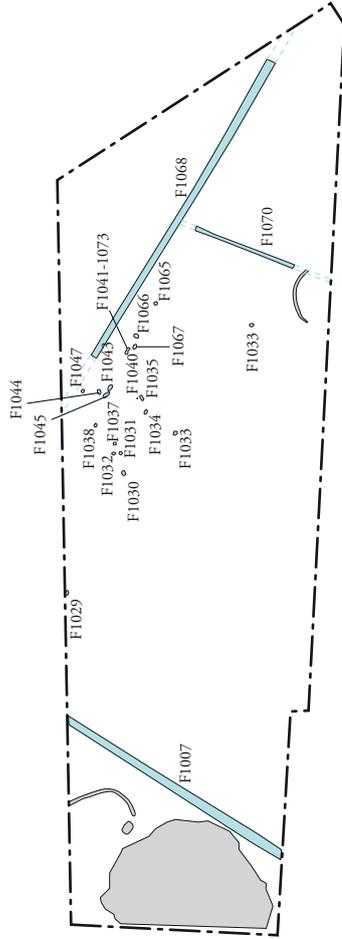
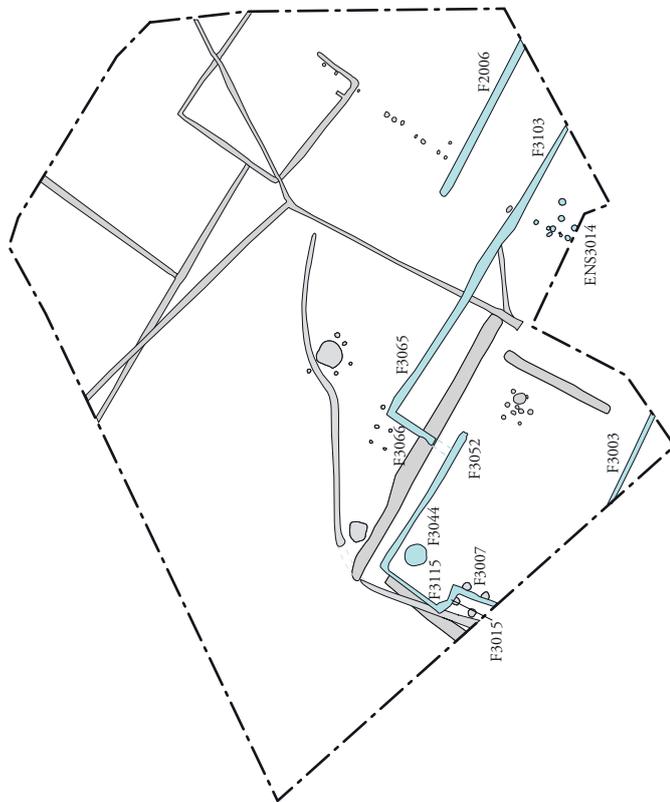
Site de la Limouzinière, Boufféré  
Le Saint Allain 2018

0 Plans : 1/2000e 100 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 191 : Essai de comparaison de l'ensemble hypothétique formé par F3122, F2075 et F2060 avec quelques exemples régionaux proches (plans : éch. 1/2 000<sup>e</sup>)



Légende :

 Phase 4 : première moitié 1er s. - seconde moitié 1er s.

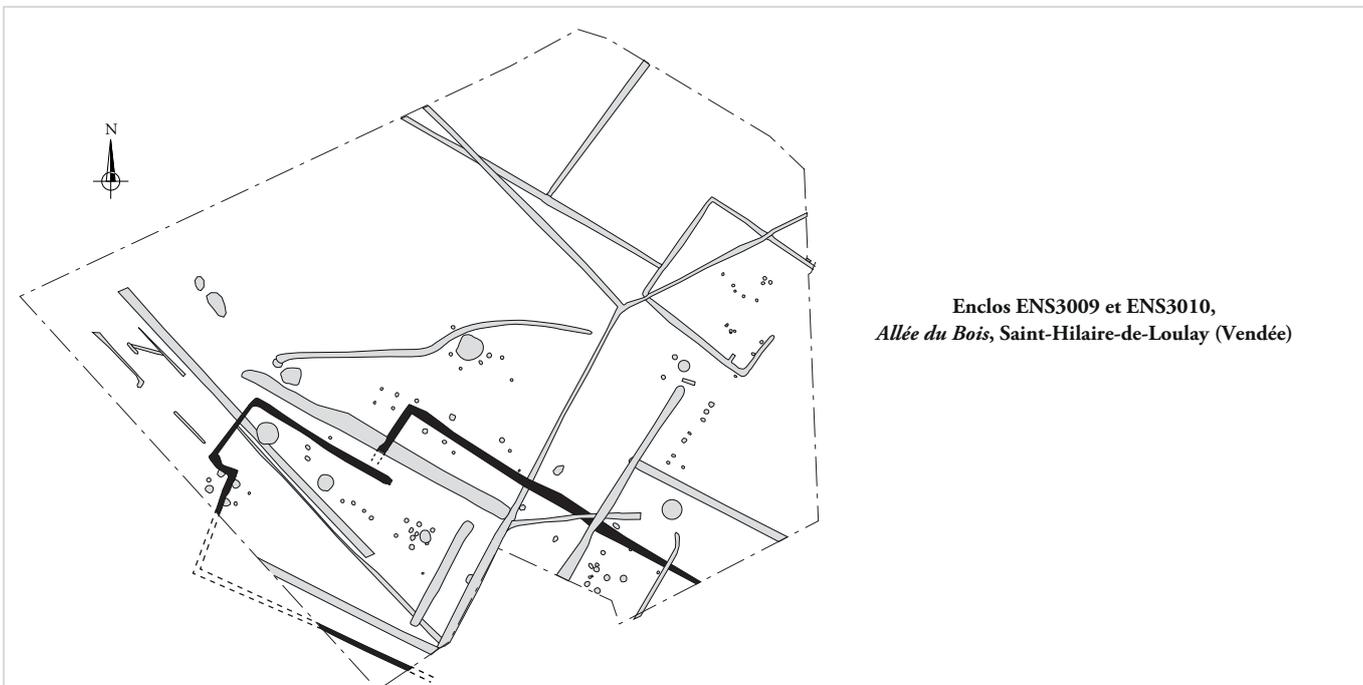
**A R C H É O L O G I E**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »

N° 186133 - (2018)

0  50 m  
Plan : 1/1000e

**Figure 192** : Plan des vestiges antiques de la phase 4 (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)



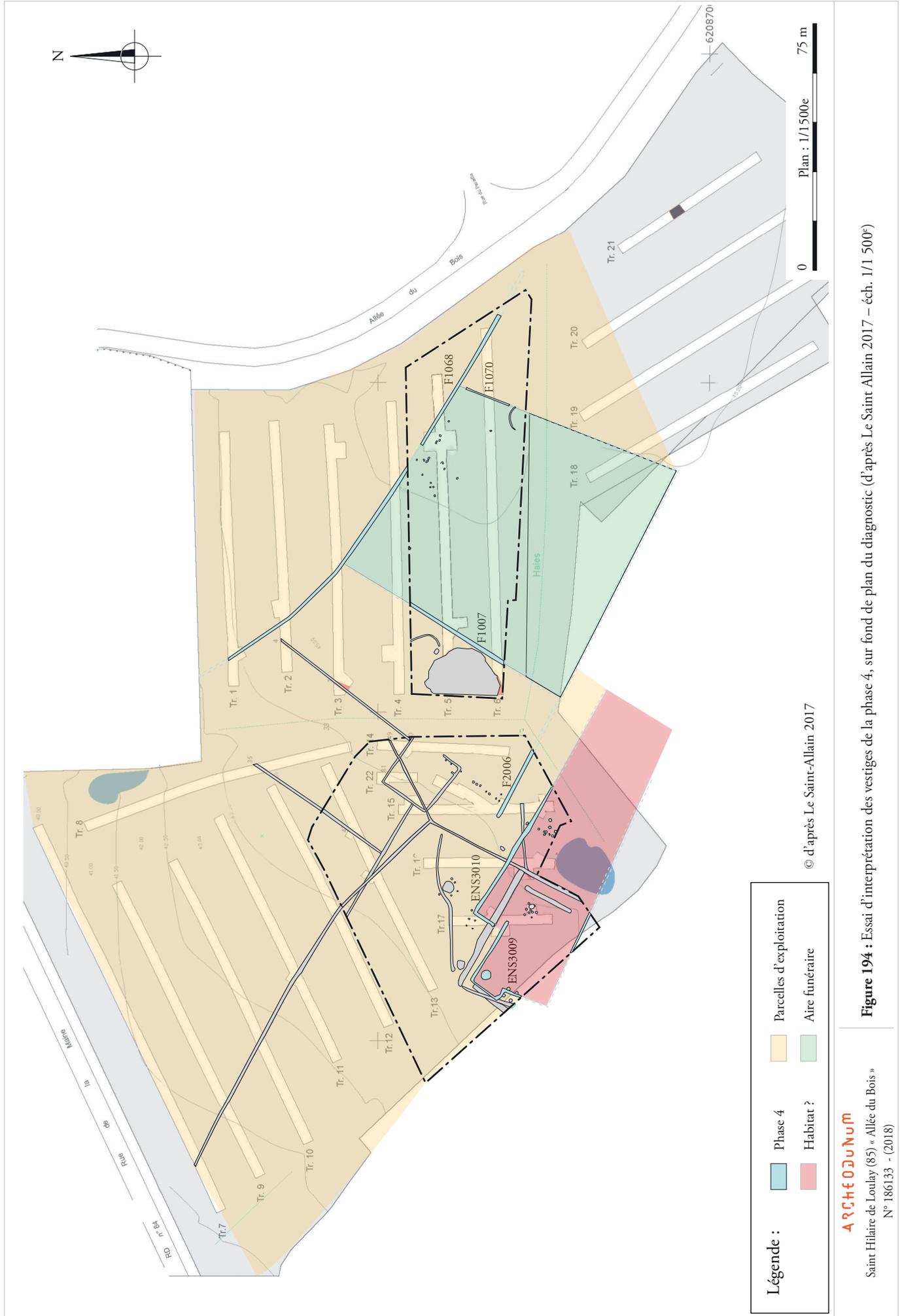
Exemples d'enclos gallo-romains du site de la *Maissonette de la Madeleine* à la Motte-Achard (Vendée - Vialet 2017b)

0 Plans : 1/1000e 50 m

ARCHEODUNUM

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

Figure 193 : Plan de comparaison des ensembles ENS3009 et ENS3010 aux enclos du site de la *Maissonette de la Madeleine* à la Motte-Achard (Vendée – Vialet 2017b ; plan : éch. 1/1 000<sup>e</sup>)

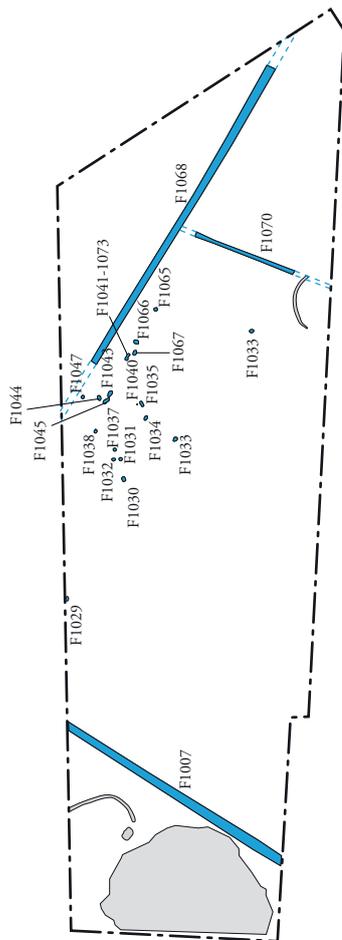
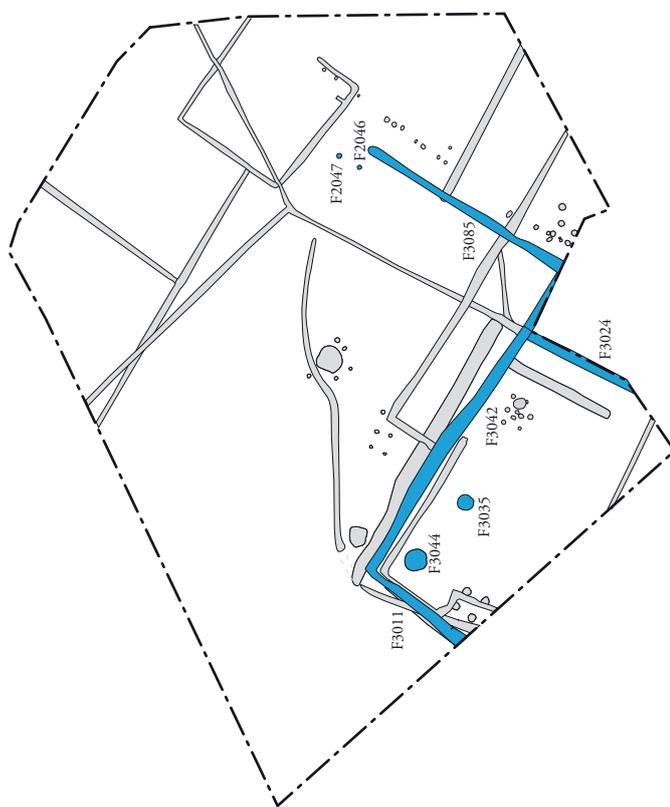


© d'après Le Saint-Allain 2017

**Figure 194 :** Essai d'interprétation des vestiges de la phase 4, sur fond de plan du diagnostic (d'après Le Saint-Allain 2017 – éch. 1/1 500<sup>e</sup>)

**ARCHÉOJUM**

Saint-Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)



Légende :

 Phase 5 : seconde moitié / fin 1er - IIe s.



**ARCHEOJUNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

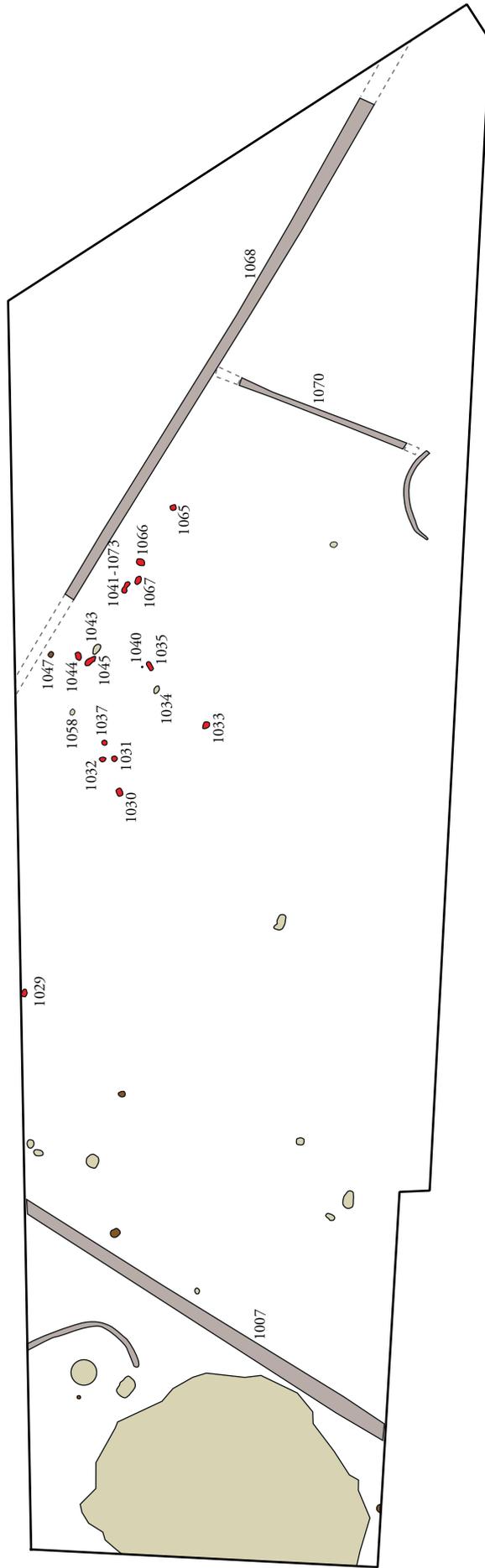
**Figure 195** : Plan des vestiges antiques de la phase 5 (éch. 1/1 000<sup>e</sup>)



**Figure 196 :** Essai d'interprétation des vestiges de la phase 5, sur fond de plan du diagnostic (d'après Le Saint-Allain 2017 – éch. 1/1 500<sup>e</sup>)



**Figure 197 :** Plan de comparaison de l'enclos ENS3008 avec l'enclos principal du site de la ZAC de la Landette aux Clouzeaux (Vendée – Lefils 2015 ; plan : éch. 1/1 000<sup>e</sup>)



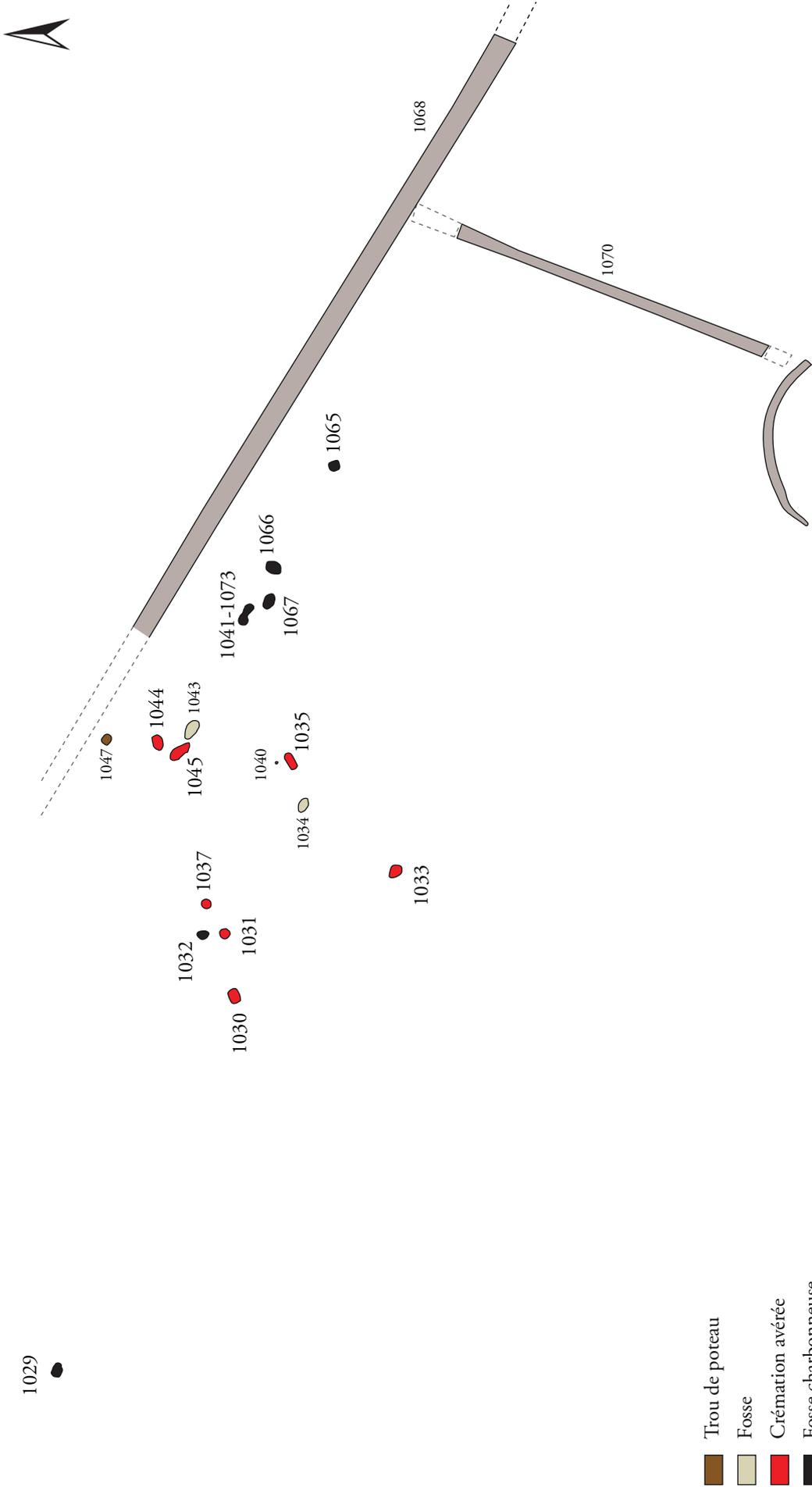
- Fossé
- Fosse
- Trou de poteau
- Structure funéraire

Echelle 1:500 0 25m

**ARCHEOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

**Figure 198** : Plan du secteur 1 (éch. : 1/500).



- Trou de poteau
- Fosse
- Crémation avérée
- Fosse charbonneuse

Echelle 1:250 0 10m

**ARCHÉNUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

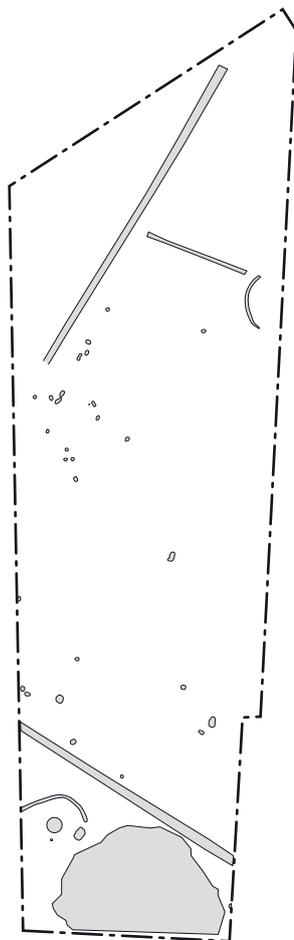
**Figure 199** : Plan de la nécropole avec numérotation des structures (éch. : 1/250).



**Figure 200** : Plan de la nécropole sans numérotation des structures (éch. : 1/250).

**ARCHEOJUM**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)



Légende :

■ Phase 7 : période moderne / contemporaine

**ARCHÉOLOGIE**

Saint Hilaire de Loulay (85) « Allée du Bois »  
N° 186133 - (2018)

0 Plan : 1/1000e 50 m

**Figure 201** : Plan phasé des vestiges modernes-contemporains (éch. 1/1 000<sup>e</sup>).

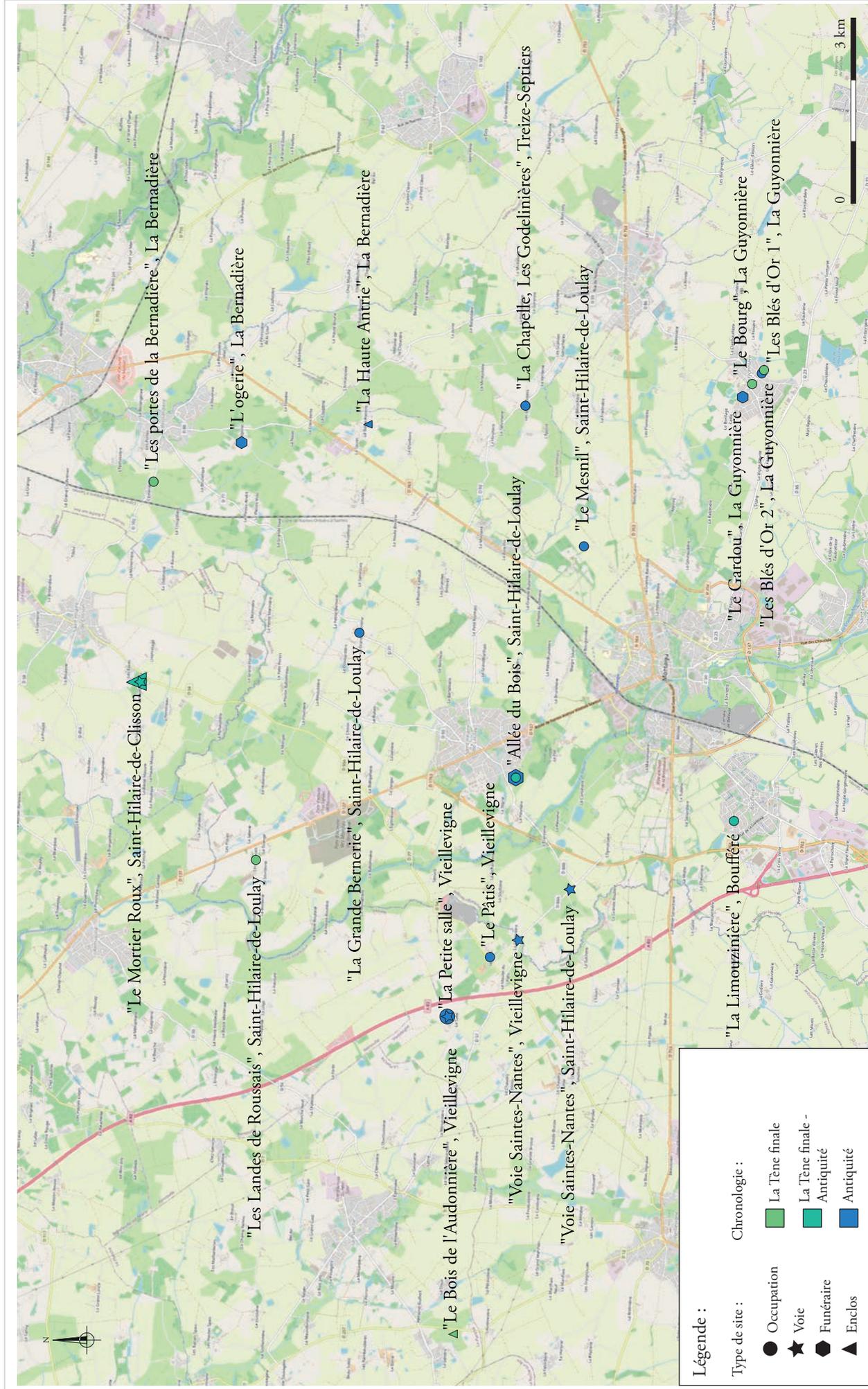


Figure 202 : Localisation des sites de La Tène finale et antiques autour de « l'Allée du Bois » (Open street map – éch. 1/75 000<sup>e</sup>)



VOL III/III

## Rapport final d'opération d'archéologie préventive

Annexes et inventaires

Sainte-Luce-sur-Loire - octobre 2020

› Région Pays de la Loire / Département de la Vendée (85)

# SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

## Allée du bois

**Code INSEE :** 85224

**N° de site :** 85 015 068

**N° arrêté de prescription :** n° 2017-152 du 07 avril 2017

**N° autorisation de fouille :** n° 2018-008 du 10 janvier 2018

**Arrêté de désignation :** n° 2018-008 du 10 janvier 2018

**Code opération :** 186113

**Sous la direction d'**Adélaïde HERSANT

**Avec la collaboration de** Marc-Antoine DALMONT, Lola TRIN-LACOMBE,

Chloé POIRIER-COUTANSAIS, Marie-José ANCEL, Geoffrey LEBLE, Aurélie DUCREUX,

Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN et Laurie FLOTTES.



### *Avertissement*

*Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.*

**DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE (85)**  
SAINT HILAIRE DE LOULAY, « Allée du Bois »  
Rapport final d'Opération d'Archéologie Préventive

**Illustration principale de couverture :** Vue en coupe du puits F2022 (Cliché : Archeodunum).

**Sous la direction de** Adélaïde HERSANT

**Avec la collaboration de** Marc-Antoine DALMONT, Charlotte ALLEMAND,  
Lola TRIN-LACOMBE, Chloé POIRIER-COUTANSAIS, Marie-José ANCEL,  
Geoffrey LEBLE, Aurélie DUCREUX, Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN  
et Laurie FLOTTES.

**Plans et mises au net :** Adélaïde HERSANT, Marc-Antoine DALMONT,  
Charlotte ALLEMAND

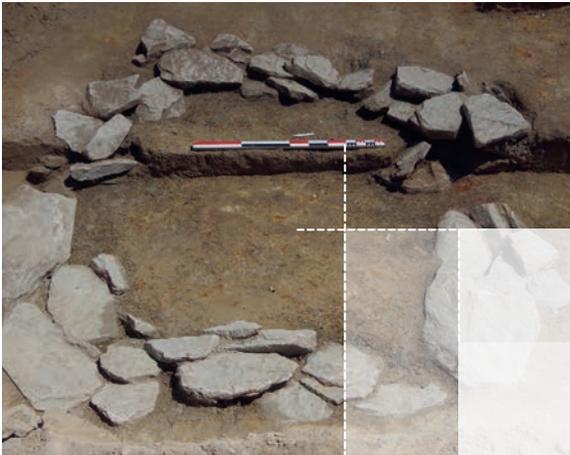
**Mise en page :** Sandrine SWAL



## SOMMAIRE

<b>■ Section 3 : Annexes et inventaires .....</b>	<b>441</b>
<b>Annexes 1 : Les vestiges.....</b>	<b>442</b>
1.1 - Inventaire des Ensembles.....	442
1.2 - Inventaire des Faits.....	444
1.3 - Inventaire des Unités Stratigraphiques.....	454
1.4 - Inventaire des sondages .....	512
<b>Annexes 2 : La documentation de terrain.....</b>	<b>517</b>
2.1 - Inventaire des minutes.....	517
2.2 - Inventaire des photographies numériques.....	521
<b>Annexes 3 : Les collections archéologiques .....</b>	<b>546</b>
3.1 - Inventaire général des collections archéologiques.....	546
3.2 - Inventaire du mobilier céramique protohistorique.....	566
3.3 - Inventaire du mobilier céramique antique .....	568
3.4 - Inventaire du mobilier métallique.....	580
3.5 - Inventaire du mobilier en verre.....	586
3.6 - Inventaire des ossements humains .....	588
3.7 - Inventaire du mobilier en Terre Cuite Architecturale .....	590
3.8 - Inventaire des restes carpologiques.....	591
3.9 - Inventaire des prélèvements.....	592
<b>Annexes 4 : Les inventaires des archives remises au SRA .....</b>	<b>595</b>
4.1 - Inventaire de la documentation numérique .....	595
4.2 - Inventaire de la documentation écrite et graphique .....	595
<b>Annexe 5 : Diagramme stratigraphique simplifié des enclos et des fossés parcellaires (zones 2 et 3).....</b>	<b>596</b>

3



## Annexes et inventaires

---

# Annexes 1 : Les vestiges

## 1.1 - Inventaire des Ensembles

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

N° d'ensemble	Zone	Tyoe	Fait, US
ENS2001	2	Enclos	F2002 ; F2072 ; F2073 ; F2071 ; F2081 2002.1 ; 2002.2 ; 2002.3 ; 2002.4 ; 2072.1 ; 2072.2 ; 2072.3 ; 2072.4 ; 2072.5 ; 2072.6 ; 2072.7 ; 2073.1 ; 2073.2 ; 2071.1 ; 2071.2 ; 2071.3 ; 2071.4 ; 2071.5 ; 2071.6 ; 2081.1 ; 2081.2 ; 2081.3 ; 2081.4 ; 2081.5 ; 2081.6
ENS2002	2	Concentration	F2068 ; F2076 ; F2077 ; F2078 ; F2079 ; F2065 ; F2067 ; F2070 ; F2058 ; F2057 ; F2099 ; F2098 ; F2074 2068.1 ; 2068.2 ; 2076.1 ; 2076.2 ; 2077.1 ; 2077.2 ; 2078.1 ; 2078.2 ; 2079.1 ; 2079.2 ; 2065.1 ; 2065.2 ; 2067.1 ; 2067.2 ; 2070.1 ; 2070.2 ; 2058.1 ; 2058.2 ; 2057.1 ; 2057.2 ; 2099.1 ; 2099.2 ; 2098.1 ; 2098.2 ; 2074.1 ; 2074.2
ENS2003	2	Alignement	F2004 ; F2005 ; F2055 2004.1 ; 2004.2 ; 2005.1 ; 2005.2 ; 2055.1 ; 2055.2
ENS2004	2	Alignement	F2045 ; F2044 ; F2043 ; F2033 ; F2032 ; F2029 ; F2030 2045.1 ; 2045.2 ; 2045.3 ; 2044.1 ; 2044.2 ; 2044.3 ; 2044.4 ; 2043.1 ; 2043.2 ; 2043.3 ; 2033.1 ; 2033.2 ; 2032.1 ; 2032.2 ; 2032.3 ; 2029.1 ; 2029.2 ; 2030.1 ; 2030.2
ENS2005	2	Entrée	F2046 ; F2047 2046.1 ; 2046.2 ; 2047.1 ; 2047.2
ENS2006	2	Bâtiment sur poteaux	F2020 ; F2021 ; F2023 ; F2100 ; F2101 2020.1 ; 2020.2 ; 2021.1 ; 2021.2 ; 2023.1 ; 2023.2 ; 2100.1 ; 2100.2 ; 2101.1 ; 2101.2
ENS3007	3	Enclos	F3055 ; F3012 ; F3045 3055.1 ; 3055.2 ; 3055.3 ; 3055.4 ; 3055.5 ; 3055.6 ; 3055.7 ; 3055.8 ; 3055.9 ; 3055.10 ; 3055.11 ; 3055.12 ; 3055.13 ; 3055.14 ; 3055.15 ; 3055.16 ; 3055.17 ; 3055.18 ; 3055.19 ; 3055.20 ; 3055.21 ; 3055.22 ; 3055.23 ; 3055.24 ; 3055.25 ; 3055.26 ; 3055.27 ; 3055.28 ; 3055.29 ; 3055.30 ; 3055.31 ; 3055.32 ; 3055.33 ; 3055.34 ; 3055.35 ; 3055.36 ; 3055.37 ; 3055.38 ; 3055.39 ; 3055.40 ; 3055.41 ; 3055.42 ; 3055.43 ; 3055.44 ; 3055.45 ; 3055.46 ; 3055.47 ; 3055.48 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.52 ; 3055.53 ; 3055.54 ; 3012.1 ; 3012.2 ; 3012.3 ; 3012.4 ; 3012.5 ; 3012.6 ; 3012.7 ; 3012.8 ; 3012.9 ; 3012.10 ; 3012.11 ; 3012.12 ; 3012.13 ; 3012.14 ; 3012.15 ; 3012.16 ; 3012.17 ; 3012.18 ; 3012.19 ; 3012.20 ; 3012.21 ; 3055.55 ; 3045.1 ; 3045.2 ; 3045.3 ; 3045.4 ; 3045.5
ENS3008	3	Enclos	F3042 ; F3011 ; F3024 3042.1 ; 3042.2 ; 3042.3 ; 3042.4 ; 3042.5 ; 3042.6 ; 3042.7 ; 3042.8 ; 3042.9 ; 3042.10 ; 3042.11 ; 3042.12 ; 3042.13 ; 3042.14 ; 3042.15 ; 3042.16 ; 3042.17 ; 3042.18 ; 3042.19 ; 3042.20 ; 3042.21 ; 3042.22 ; 3011.1 ; 3011.2 ; 3011.3 ; 3011.4 ; 3011.5 ; 3011.6 ; 3011.7 ; 3011.8 ; 3011.9 ; 3011.10 ; 3011.11 ; 3024.1 ; 3024.2 ; 3024.3 ; 3024.4
ENS3009	3	Enclos	F3052 ; F3115 ; F3015 ; F3007 3052.1 ; 3052.2 ; 3052.3 ; 3052.4 ; 3052.5 ; 3052.6 ; 3052.7 ; 3052.8 ; 3052.9 ; 3052.10 ; 3052.11 ; 3115.1 ; 3115.2 ; 3115.3 ; 3115.4 ; 3115.5 ; 3115.6 ; 3115.7 ; 3015.1 ; 3015.2 ; 3015.3 ; 3015.4 ; 3015.5 ; 3015.6 ; 3007.1 ; 3007.2 ; 3007.3 ; 3007.4 ; 3007.5
ENS3010	3	Enclos	F3065 ; F3066 ; F3103 3065.1 ; 3065.2 ; 3065.3 ; 3065.4 ; 3065.5 ; 3065.6 ; 3065.7 ; 3065.8 ; 3065.9 ; 3065.10 ; 3065.11 ; 3065.12 ; 3065.13 ; 3065.14 ; 3065.15 ; 3066.1 ; 3066.2 ; 3066.3 ; 3066.4 ; 3066.5 ; 3066.6 ; 3066.7 ; 3066.8 ; 3066.9 ; 3066.10 ; 3066.13 ; 3103.1 ; 3103.2 ; 3103.3 ; 3103.4
ENS3011	3	Bâtiment sur poteaux	F3014 ; F3009 ; F3013 ; F3114 3014.1 ; 3014.2 ; 3009.1 ; 3009.2 ; 3009.3 ; 3013.1 ; 3013.2 ; 3013.3 ; 3114.1 ; 3114.2 ; 3114.3
ENS3012	3	Bâtiment sur poteaux	F3069 ; F3068 ; F3067 ; F3070 3069.1 ; 3069.2 ; 3068.1 ; 3068.2 ; 3067.1 ; 3067.2 ; 3070.1 ; 3070.2
ENS3013	3	Concentration	F3027 ; F3028 ; F3046 ; F3047 ; F3048 ; F3049 ; F3051 ; F3050 ; F3120 3027.1 ; 3027.2 ; 3027.3 ; 3028.1 ; 3028.2 ; 3028.3 ; 3028.4 ; 3046.1 ; 3046.2 ; 3046.3 ; 3047.1 ; 3047.2 ; 3047.3 ; 3048.1 ; 3048.2 ; 3049.1 ; 3049.2 ; 3049.3 ; 3051.1 ; 3051.2 ; 3051.3 ; 3051.4 ; 3050.1 ; 3050.2 ; 3050.3 ; 3120.1 ; 3120.2
ENS3014	3	Concentration	F3099 ; F3075 ; F3074 ; F3076 ; F3077 ; F3078 ; F3112 ; F3079 ; F3080 ; F3081 ; F3082 ; F3101 3099.1 ; 3099.2 ; 3075.1 ; 3075.2 ; 3074.1 ; 3074.2 ; 3076.1 ; 3076.2 ; 3077.1 ; 3077.2 ; 3077.3 ; 3078.1 ; 3078.2 ; 3112.1 ; 3112.2 ; 3079.1 ; 3079.2 ; 3080.1 ; 3080.2 ; 3081.1 ; 3081.2 ; 3082.1 ; 3082.2 ; 3101.1 ; 3101.2
ENS3015	3	Concentration	F3034 ; F3030 ; F3033 ; F3031 3034.1 ; 3034.2 ; 3034.3 ; 3030.1 ; 3030.2 ; 3033.1 ; 3033.2 ; 3031.1 ; 3031.2



## 1.2 - Inventaire des Faits

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

N° de fait	Parcelle	Zone	Identi-fication	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F1001	88p	1	Terrain naturel	1001.1 ; 1001.2 ; 1001.3	/	/	/	/	Geoffrey Leblé
F1002	88p	1	Annulé	/	/	/	/	1140 ; 1141	Alice Lemesle
F1003	88p	1	Annulé	/	/	/	/	1146 ; 1147	Alice Lemesle
F1004	88p	1	Trou de poteau	1004.1 ; 1004.2 ; 1004.3	/	/	G1018	1136 à 1139	Alice Lemesle
F1005	88p	1	Annulé	/	/	/	/	705 ; 706	Marc-Antoine Dalmont
F1006	88p	1	Annulé	/	/	/	/	703 ; 704	Adélaïde Hersant
F1007	88p	1	Fossé	1007.1 ; 1007.2 ; 1007.3 ; 1007.4	/	SD1005 ; SD1007 ; SD1014 ; SD1015	G1017	1130 ; 1131 ; 1134 ; 1135	Anne Tivaux
F1008	88p	1	Annulé	/	/	/	/	699 à 702	Marc-Antoine Dalmont
F1009	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F1010	88p	1	Fosse charbonneuse	1010.1 ; 1010.2	/	/	G1014	748 à 754	Marc-Antoine Dalmont
F1011	88p	1	Fosse charbonneuse	1011.1 ; 1011.2 ; 1011.3 ; 1011.4	/	/	G1013	213 à 225	Adélaïde Hersant
F1012	88p	1	Fosse (FS)	1012.1 ; 1012.2 ; 1012.3 ; 1012.4 ; 1012.5 ; 1012.6	/	SD1002	G1019	697 ; 698	Adrien Maguy
F1013	88p	1	Epandage	1013.1 ; 1013.2	/	SD1011	G1022	1153 à 1161	Adrien Maguy
F1014	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F1015	88p	1	Fosse (FS)	1015.1 ; 1015.2	/	/	G1019	1142 à 1145	Adrien Maguy
F1016	88p	1	Fosse (FS)	1016.1 ; 1016.2	/	/	G1017	683 à 686	Anne Tivaux
F1017	88p	1	Annulé	/	/	/	/	676 ; 677	Anne Tivaux
F1018	88p	1	Fosse (FS)	1018.1 ; 1018.2	/	/	G1020	679 à 682	Fabien Briand
F1019	88p	1	Trou de poteau	1019.1 ; 1019.2	/	/	G1020	1112 à 1115	Marc-Antoine Dalmont
F1020	88p	1	Fosse (FS)	1020.1 ; 1020.2 ; 1020.3	/	/	G1018	1116 à 1119	Adrien Maguy
F1021	88p	1	Trou de poteau	1021.1 ; 1021.2	/	/	G1020	1120 à 1123	Fabien Briand
F1022	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F1023	88p	1	Fossé	1023.1 ; 1023.2 ; 1023.3	/	SD1001 ; SD1006	G1019	707 à 710 ; 1132 ; 1133	Anne Tivaux
F1024	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F1025	88p	1	Trou de poteau	1025.1 ; 1025.2	/	/	G1001	35 à 38	Anne Tivaux
F1026	88p	1	Fosse (FS)	1026.1 ; 1026.2	/	/	G1018	1124 à 1127	Alice Lemesle
F1027	88p	1	Fosse (FS)	1027.1 ; 1027.2	/	/	G1018	1108 à 1111	Alice Lemesle
F1028	88p	1	Annulé	/	/	/	/	687 ; 688	Marc-Antoine Dalmont
F1029	88p	1	Crémation	1029.1 ; 1029.2 ; 1029.3	/	/	G1016	744 à 747 ; 762 ; 763	Mélanie Lefils
F1030	88p	1	Crémation	1030.1 ; 1030.2 ; 1030.3 ; 1030.4 ; 1030.5 ; 1030.6	/	/	G1005	56 ; 57 ; 72 à 75 ; 79 ; 80 ; 89 ; 90 ; 93 ; 94 ; 97 ; 98	Mélanie Lefils
F1031	88p	1	Crémation	1031.1 ; 1031.2 ; 1031.3 ; 1031.4 ; 1031.5	/	/	G1006	61 ; 118 à 121 ; 136 ; 137 ; 140 ; 143 à 146 ; 736 à 739	Adélaïde Hersant

N° de fait	Parcelle	Zone	Identifi-cation	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F1032	88p	1	Crémation	1032.1 ; 1032.2 ; 1032.3	/	/	G1003	54 ; 55 ; 62 ; 63 ; 66 ; 67 ; 76 à 78 ; 81 à 84	Alice Lemesle
F1033	88p	1	Crémation	1033.1 ; 1033.2 ; 1033.3 ; 1033.4 ; 1033.5	/	/	G1002	39 à 45 ; 68 à 71 ; 85 à 88 ; 91 ; 92	Anne Tivaux
F1034	88p	1	Crémation	1034.1 ; 1034.2	/	/	G1012	191 à 194	Anne Tivaux
F1035	88p	1	Crémation	1035.1 ; 1035.2 ; 1035.3 ; 1035.4 ; 1035.5	/	/	G1003	95 ; 96 ; 126 ; 127 ; 131 ; 138 ; 139 ; 161 à 167 ; 177 ; 178	Alice Lemesle
F1036	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F1037	88p	1	Crémation	1037.1 ; 1037.2 ; 1037.3 ; 1037.4	/	/	G1010 ; G1011	58 à 60 ; 64 ; 65 ; 168 à 172 ; 732 à 735	Marc-Antoine Dalmont
F1038	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F1039	88p	1	Annulé	/	/	/	/	207 ; 208	Adélaïde Hersant
F1040	88p	1	Trou de poteau	1040.1 ; 1040.2	/	/	G1001	776 à 779	Anne Tivaux
F1041	88p	1	Crémation	1041.1 ; 1041.2 ; 1041.3	/	/	G1009	149 à 156	Mélanie Lefils
F1042	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F1043	88p	1	Fosse charbonneuse	1043.1 ; 1043.2 ; 1043.3	/	/	G1004	99 ; 100 ; 106 à 109	Anne Tivaux
F1044	88p	1	Crémation	1044.1 ; 1044.2 ; 1044.3 ; 1044.4 ; 1044.5	/	/	G1008	104 ; 105 ; 110 à 117 ; 122 à 125	Mélanie Lefils
F1045	88p	1	Crémation	1045.1 ; 1045.2 ; 1045.3 ; 1045.4 ; 1045.5	/	/	G1004 ; G1012	157 à 160 ; 163 ; 164 ; 112 ; 113 ; 132 à 135	Anne Tivaux
F1046	88p	1	Annulé	/	/	/	/	101 à 103 ; 112 ; 113 ; 132 à 135	Anne Tivaux
F1047	88p	1	Trou de poteau	1047.1 ; 1047.2	/	/	G1015	772 à 775	Adélaïde Hersant
F1048	88p	1	Fosse (FS)	1048.1 ; 1081.2	/	/	G1017	689 à 692	Anne Tivaux
F1049	88p	1	Annulé	/	/	/	/	678	Adélaïde Hersant
F1050	88p	1	Annulé	1050.1 ; 1050.2	/	/	G1020	693 à 696	Fabien Briand
F1051	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F1052	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F1053	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F1054	88p	1	Annulé	/	/	/	/	755	Adélaïde Hersant
F1055	88p	1	Annulé	/	/	/	/	770 ; 771	Anne Tivaux
F1056	88p	1	Annulé	/	/	/	/	766 à 769	Anne Tivaux
F1057	88p	1	Annulé	/	/	/	/	201 ; 202	Anne Tivaux
F1058	88p	1	Fosse (FS)	1058.1 ; 1058.2	/	/	G1012	203 à 206	Anne Tivaux
F1059	88p	1	Annulé	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F1060	88p	1	Annulé	/	/	/	/	1128 ; 1129	Adélaïde Hersant
F1061	88p	1	Fosse (FS)	1061.1 ; 1061.2	/	/	G1014	179 à 182	Marc-Antoine Dalmont
F1062	88p	1	Annulé	/	/	/	/	183 à 186	Adélaïde Hersant
F1063	88p	1	Annulé	/	/	/	/	174 à 176	Anne Tivaux
F1064	88p	1	Annulé	/	/	/	/	197 à 200	Adélaïde Hersant
F1065	88p	1	Crémation	1065.1 ; 1065.2 ; 1065.3	/	/	G1015	187 à 190 ; 195 ; 196 ; 742 ; 743	Adélaïde Hersant
F1066	88p	1	Crémation	1066.1 ; 1066.2 ; 1066.3	/	/	G1003	209 ; 210 ; 740 ; 741 ; 764 ; 765	Alice Lemesle

N° de fait	Parcelle	Zone	Identification	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F1067	88p	1	Crémation	1067.1 ; 1067.2 ; 1067.3 ; 1067.4	/	/	G1007	128 ; 129 ; 141 ; 142 ; 147 ; 148	Mélanie Lefils
F1068	88p	1	Fossé	1068.1 ; 1068.2 ; 1068.3 ; 1068.4	/	SD1010 ; SD1009 ; SD1013	G1023	723 à 729 ; 1150 à 1152 ; 1162 à 1166 ; 1193 ; 1194 ; 1196 ; 1197 ; 1198 ; 1199 ; 1204 ; 1205	Adélaïde Hersant
F1069	88p	1	Annulé	1069.1 ; 1069.2	/	SD1010 ; SD1009 ; SD1013	G1023	1150 à 1152 ; 1162 à 1166 ; 1195 ; 1200 ; 1201 ; 1206 à 1208	Anne Tivaux
F1070	88p	1	Fossé	1070.1 ; 1070.2 ; 1070.3	/	SD1008 ; SD1012	G1018 ; G1023	1148 ; 1149 ; 1191 ; 1192 ; 1202 ; 1203	Anne Tivaux
F1071	88p	1	Annulé	/	/	/	/	721 ; 722	Alice Lemesle
F1072	88p	1	Fossé	1072.1 ; 1072.2 ; 1072.3	/	SD1003 ; SD1004	G1021	711 à 720 ; 1172 à 1176	Adélaïde Hersant
F1073	88p	1	Crémation	1073.1 ; 1073.2	/	/	G1019	1167 à 1170	Anne Tivaux
F2001	355p	2	Terrain naturel	2001.1 ; 2001.2 ; 2002.3	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2002	355p	2	Fossé	2002.1 ; 2002.2 ; 2002.3 ; 2002.4	ENS2001	SD2002 ; SD2003 ; SD2017	G2001 ; G2002 ; G2013	361 ; 362 ; 419 à 423 ; 784 à 786 ; 791 à 798 ; 805 à 809	Marc-Antoine Dalmont
F2004	355p	2	Trou de poteau	2004.1 ; 2004.2	ENS2003	/	G2001	784 à 786 ; 787 à 790	Marc-Antoine Dalmont
F2005	355p	2	Trou de poteau	2005.1 ; 2005.2	ENS2003	SD2003	G2002	784 à 786 ; 805 à 809	Marc-Antoine Dalmont
F2006	355p	2	Fossé	2006.1 ; 2006.2 ; 2006.3	/	SD2034 ; SD2037	G2009 ; G2017	637 à 640 ; 1079 ; 1080	Adélaïde Hersant
F2007	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2008	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2009	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2010	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2011	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2012	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2013	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2014	355p	2	Fossé	2014.1 ; 2014.2 ; 214.3	/	SD2007 ; SD2015	G2007 ; G2011	369 à 372 ; 407 ; 408	Anne Tivaux
F2015	355p	2	Fossé	2015.1 ; 2015.2 ; 2015.3 ; 2015.4 ; 2015.5	/	SD2020 ; SD2037 ; SD2038	G2015 ; G2017	637 à 640 ; 935 à 938	Geoffrey Leblé
F2016	355p	2	Annulé	/	/	/	/	670 ; 671	Anne Tivaux
F2017	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2018	355p	2	Trou de poteau	2018.1 ; 2018.2	/	/	G2008	1050 à 1053	Alice Lemesle
F2019	355p	2	Trou de poteau	2019.1 ; 2019.2	/	/	G2008	1054 à 1057	Alice Lemesle
F2020	355p	2	Trou de poteau	2020.1 ; 2020.2	ENS2006	/	G2008	1028 à 1031 ; 1036 ; 1037	Alice Lemesle
F2021	355p	2	Trou de poteau	2021.1 ; 2021.2	ENS2006	/	G2008	1042 à 1045	Alice Lemesle
F2022	355p	2	Puits	2022.1 ; 2022.2 ; 2022.3 ; 2022.4 ; 2022.5 ; 2022.6 ; 2022.7 ; 2022.8	/	SD2036	G2018 ; G2019	347 , 348 ; 601 à 604 ; 613 ; 614 ; 1062 ; 1063 ; 1084 à 1088	Alice Lemesle
F2023	355p	2	Trou de poteau	2023.1 ; 2023.2	ENS2006	/	G2015	1032 à 1035	Anne Tivaux
F2024	355p	2	Fosse (FS)	2024.1 ; 2024.2	/	SD2035	G2017	625 ; 626	Anne Tivaux
F2025	355p	2	Trou de poteau	2025.1 ; 2025.2	/	/	G2005	891 à 894	Marc-Antoine Dalmont

N° de fait	Parcelle	Zone	Identification	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F2026	355p	2	Annulé	/	/	/	/	965 ; 966	Alice Lemesle
F2027	355p	2	Annulé	/	/	/	/	953 ; 954	Alice Lemesle
F2028	355p	2	Annulé	/	/	/	/	955 ; 956	Marc-Antoine Dalmont
F2029	355p	2	Trou de poteau	2029.1 ; 2029.2	ENS2004	/	G2005	49 à 52	Marc-Antoine Dalmont
F2030	355p	2	Trou de poteau	2030.1 ; 2030.2	ENS2004	/	G2005	46 à 48	Geoffrey Leblé
F2031	355p	2	Annulé	/	/	/	/	895 à 898 ; 967 à 970	Marc-Antoine Dalmont
F2032	355p	2	Trou de poteau	2032.1 ; 2032.2 ; 2032.3	ENS2004	/	G2005	877 à 880	Marc-Antoine Dalmont
F2033	355p	2	Trou de poteau	2033.1 ; 2033.2	ENS2004	/	G2014	455 à 458 ; 465 à 468	Anne Tivaux
F2034	355p	2	Annulé	/	/	/	/	363 ; 364 ; 641 ; 642 ; 957 ; 958	Adélaïde Hersant
F2035	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2036	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2037	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2038	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2039	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2040	355p	2	Annulé	/	/	/	/	367 ; 368	Marc-Antoine Dalmont
F2041	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2042	355p	2	Annulé	/	/	/	/	975 ; 976	Alice Lemesle
F2043	355p	2	Trou de poteau	2043.1 ; 2043.2 ; 2043.3	ENS2004	/	G2006	885 à 888	Adrien Maguy
F2044	355p	2	Trou de poteau	2044.1 ; 2044.2 ; 2044.3 ; 2044.4	ENS2004	/	G2006	881 à 884	Adrien Maguy
F2045	355p	2	Trou de poteau	2045.1 ; 2045.2 ; 2045.3	ENS2004	/	G2006	873 à 876 ; 889 ; 890	Adrien Maguy
F2046	355p	2	Fosse (FS)	2046.1 ; 2046.2	ENS2005	/	G2015	395 à 398	Geoffrey Leblé
F2047	355p	2	Fosse (FS)	2047.1 ; 2047.2	ENS2005	/	G2015	409 à 412 ; 424 à 426	Geoffrey Leblé
F2048	355p	2	Annulé	/	/	/	/	403 ; 404	Geoffrey Leblé
F2049	355p	2	Chablis	/	/	/	/	365 ; 366	Marc-Antoine Dalmont
F2050	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2051	355p	2	Chablis	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2052	355p	2	Fossé	2052.1 ; 2052.2 ; 2052.3 ; 2052.4 ; 2052.5 ; 2052.6 ; 2052.7 ; 2052.8	/	SD2010 ; SD2023 ; SD2024 ; SD2033 ; SD2041	G2007 ; G2009 ; G2014	377 ; 378 ; 387 ; 388 ; 595 à 598 ; 947 à 950	Anne Tivaux
F2053	355p	2	Fossé	2053.1 ; 2053.2 ; 2053.3 ; 2053.4 ; 2053.5 ; 2053.6 ; 2053.7	/	SD2013 ; SD2018 ; SD2023 ; SD2031 ; SD2039 ; SD2042 ; SD2043	G2007 ; G2008 ; G2009 ; G2014 ; G2020	373 ; 374 ; 393 ; 394 ; 429 ; 430 ; 927 ; 928 ; 591 ; 592 ; 945 ; 946 ; 1097 ; 1098	Alice Lemesle
F2054	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2055	355p	2	Trou de poteau	2055.1 ; 2055.2	ENS2003	/	G2002	820 à 823	Marc-Antoine Dalmont
F2056	355p	2	Annulé	/	/	/	/	383 à 386	Geoffrey Leblé
F2057	355p	2	Trou de poteau	2057.1 ; 2075.2	ENS2002	/	G2002	835 à 838	Marc-Antoine Dalmont
F2058	355p	2	Trou de poteau	2058.1 ; 2058.2	ENS2002	/	G2002	841 à 844	Marc-Antoine Dalmont

N° de fait	Parcelle	Zone	Identification	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F2059	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2060	355p	2	Fossé	2060.1 ; 2060.2 ; 2060.3 ; 2060.4	/	SD2009 ; SD2011 ; SD2028	G2003 ; G2007 ; G2011	373 ; 374 ; 355 ; 356 ; 373 ; 374 ; 379 à 382 ; 389 ; 390 ; 585 ; 586 ; 651 ; 652 ; 1071 ; 1072	Anne Tivaux
F2061	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2062	355p	2	Fossé	2062.1 ; 2062.2 ; 2062.3 ; 2062.4 ; 2062.5 ; 2062.6 ; 2062.7	/	SD2014 ; SD2018 ; SD2021 ; SD2022 ; SD2026 ; SD2039 ; SD2042 ; SD2043	G2003 ; G2007 ; G2008 ; G2013 ; G2020	367 ; 368 ; 399 à 402 ; 413 ; 414 ; 429 ; 430 ; 581 ; 582 ; 645 à 648 ; 927 à 934 ; 939 à 944 ; 1095 ; 1096	Anne Tivaux
F2063	355p	2	Annulé	/	/	/	/	845 ; 846	Marc-Antoine Dalmont
F2064	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Maude Beurtheret
F2065	355p	2	Trou de poteau	2065.1 ; 2065.2	ENS2002	/	G2004	812 à 815	Adélaïde Hersant
F2066	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Maude Beurtheret
F2067	355p	2	Trou de poteau	2067.1 ; 2067.2	ENS2002	/	G2004	816 à 819	Adélaïde Hersant
F2068	355p	2	Trou de poteau	2068.1 ; 2068.2	ENS2002	/	G2004	853 à 856	Adélaïde Hersant
F2069	355p	2	Annulé	/	/	/	/	832	Maude Beurtheret
F2070	355p	2	Trou de poteau	2070.1 ; 2070.2	ENS2002	/	G2003	847 à 850	Maude Beurtheret
F2071	355p	2	Fossé	2071.1 ; 2071.2 ; 2071.3 ; 2071.4 ; 2071.5 ; 2071.6	ENS2001	SD2005 ; SD2009 ; SD2022 ; SD2025 ; SD2027	G2003 ; G2007 ; G2008 ; G2011 ; G2015	349 à 352 ; 379 à 382 ; 399 ; 400 ; 583 ; 584 ; 929 à 934 ; 959 à 962	Geoffrey Leblé
F2072	355p	2	Fossé	2072.1 ; 2072.2 ; 2072.3 ; 2072.4 ; 2072.5 ; 2072.6 ; 2072.7	ENS2001	SD2004 ; SD2008 ; SD2009 ; SD2017 ; SD2030	G2003 ; G2005 ; G2007 ; G2011 ; G2013	375 ; 376 ; 380 à 382 ; 419 à 423 ; 589 ; 590 ; 851 ; 852 ; 857 à 862 ; 865 à 870	Marc-Antoine Dalmont
F2073	355p	2	Fossé	2073.1 ; 2073.2	ENS2001	SD2004 ; SD2029	G2005	587 ; 588 ; 851 ; 852 ; 857 à 860 ; 863 ; 864 ; 867 ; 868 ; 871 ; 872	Marc-Antoine Dalmont
F2074	355p	2	Trou de poteau	2074.1 ; 2074.2	ENS2002	/	G2002	828 à 831	Marc-Antoine Dalmont
F2075	355p	2	Fossé	2075.1 ; 2075.2 ; 2075.3 ; 2075.4	/	SD2012 ; SD2019 ; SD2032	G2007 ; G2008 ; G2009	377 ; 378 ; 391 ; 392 ; 431 à 438 ; 593 ; 594	Alice Lemesle
F2076	355p	2	Trou de poteau	2076.1 ; 2076.2	ENS2002	/	G2003	826 ; 827	Maude Beurtheret
F2077	355p	2	Trou de poteau	2077.1 ; 2077.2	ENS2002	/	G2003	839 ; 840	Maude Beurtheret
F2078	355p	2	Trou de poteau	2078.1 ; 2078.2	ENS2002	/	G2003	833 ; 834	Maude Beurtheret
F2079	355p	2	Trou de poteau	2079.1 ; 2079.2	ENS2002	/	G2001	780 à 783	Marc-Antoine Dalmont
F2080	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2081	355p	2	Fossé	2081.1 ; 2081.2 ; 2081.3 ; 2081.4 ; 2081.5 ; 2081.6	ENS2001	SD2006 ; SD2007 ; SD2025 ; SD2016	G2008 ; G2011 ; G2015 ; G3033	349 ; 350 ; 353 à 356 ; 369 à 372 ; 405 ; 406 ; 415 ; 416 ; 959 ; 960 ; 963 ; 964 ; 1058 ; 1059	Anne Tivaux
F2082	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Geoffrey Leblé

N° de fait	Parcelle	Zone	Identi-fication	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F2083	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2084	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2085	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2086	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2087	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2088	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2089	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2090	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2091	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2092	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2093	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2094	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F2095	355p	2	Annulé	/	/	/	/	951 ; 952	Marc-Antoine Dalmont
F2096	355p	2	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F2097	355p	2	Fossé	2097.1 ; 2097.2 ; 2097.3 ; 2097.4 ; 2097.5	/	SD2001 ; SD2021 ; SD2040	G2001 ; G2013	413 ; 414 ; 730 ; 731 ; 939 à 944 ; 1106 ; 1107	Marc-Antoine Dalmont
F2098	355p	2	Trou de poteau	2098.1 ; 2098.2	ENS2002	/	G2002	835 à 838	Marc-Antoine Dalmont
F2099	355p	2	Trou de poteau	2099.1 ; 2099.2	ENS2002	/	G2002	841 à 844	Marc-Antoine Dalmont
F2100	355p	2	Trou de poteau	2100.1 ; 2100.2	ENS2006	/	G2009	1038 à 1041	Anne Tivaux
F2101	355p	2	Trou de poteau	2101.1 ; 2101.2	ENS2006	/	G2008	1046 à 1049	Alice Lemesle
F2102	355p	2	Fossé	2102.1 ; 2102.2 ; 2102.3	/	SD2016	G2008	405 ; 406 ; 415 à 418 ; 1060 ; 1061	Alice Lemesle
F2103	355p	2	Annulé	/	/	/	/	977 ; 978	Alice Lemesle
F3001	355p	3	Terrain naturel	3001.1 ; 3001.2 ; 3001.3 ; 3001.4	/	/	/	/	Geoffre Leblé
F3002	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3003	85p	3	Fossé	3003.1 ; 3003.2	/	SD3030	G3025	619 ; 620	Anne Tivaux
F3004	85p	3	Fossé	3004.1 ; 3004.2	/	SD3031	G3025	621 ; 622	Anne Tivaux
F3005	355p	3	Annulé	3005.1 ; 3005.2	/	SD3032 ; SD3006	/	/	Adrien Maguy
F3006	355p	3	Trou de poteau	3006.1 ; 3006.2	/	/	G3001	3 à 8	Anne Tivaux
F3007	85p	3	Fossé	3007.1 ; 3007.2 ; 3007.3 ; 3007.4 ; 3007.5	ENS3009	SD3016 ; SD3022	G3012 ; G3023 ; G3035	542 à 547 ; 572 à 580 ; 1007 à 1009	Adélaïde Hersant
F3008	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F3009	85p	3	Trou de poteau	3009.1 ; 3009.2 ; 3009.3	ENS3011	/	G3018 ; G3035	530 à 533 ; 548 ; 549	Adrien Maguy
F3010	85p	3	Trou de poteau	3010.1 ; 3010.2	/	SD3014	G3017	518 à 525	Anne Tivaux
F3011	85p	3	Fossé	3011.1 ; 3011.2 ; 3011.3 ; 3011.4 ; 3011.5 ; 3011.6 ; 3011.7 ; 3011.8 ; 3011.9 ; 3011.10 ; 3011.11	ENS3008	SD3001 ; SD3013 ; SD3014	G3005 ; G3016 ; G3017 ; G3018 ; G3019 ; G3021 ; G3022 ; G3024	1 ; 2 ; 503 à 507 ; 512 à 525 ; 564 ; 565	Geoffrey Leblé

N° de fait	Parcelle	Zone	Identi-fication	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F3012	85p	3	Fossé	3012.1 ; 3012.2 ; 3012.3 ; 3012.4 ; 3012.5 ; 3012.6 ; 3012.7 ; 3012.8 ; 3012.9 ; 3012.10 ; 3012.11 ; 3012.12 ; 3012.13 ; 3012.14 ; 3012.15 ; 3012.16 ; 3012.17 ; 3012.18 ; 3012.19 ; 3012.20 ; 3012.21	ENS3007	SD3001 ; SD3013 ; SD3014 ; SD3020	G3005 ; G3018 ; G3019 ; G3021 ; G3022 ; G3024	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569	Geoffrey Leblé
F3013	85p	3	Trou de poteau	3013.1 ; 3013.2 ; 3013.3	ENS3011	/	G3004 ; G3035	18 à 22 ; 605 ; 606 ; 1007 à 1009	Anne Tivaux
F3014	85p	3	Trou de poteau	3014.1 ; 3014.2	ENS3011	SD3021	G3018 ; G3035	570 ; 571 ; 1007 à 1009	Adrien Maguy
F3015	85p	3	Fossé	3015.1 ; 3015.2 ; 3015.3 ; 3015.4 ; 3015.5 ; 3015.6	ENS3009	SD3016 ; SD3021	G3012 ; G3018 ; G3035	542 à 547 ; 570 ; 571 ; 1007 à 1009	Adélaïde Hersant
F3016	85p	3	Drain	/	/	/	/	1018 à 1021	Adrien Maguy
F3017	85p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F3018	85p	3	Drain	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F3019	85p	3	Drain	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F3020	85p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3021	85p	3	Drain	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3022	85p	3	Trou de poteau	3022.1 ; 3022.2	/	/	G3001	9 à 13	Anne Tivaux
F3023	85p	3	Drain	3023.1 ; 3023.2 ; 3023.3	/	SD3003 ; SD3032	G3003 ; G3025	16 ; 17 ; 623 ; 624	Anne Tivaux
F3024	85p - 355p	3	Fossé	3024.1 ; 3024.2 ; 3024.3 ; 3024.4	ENS3008	SD3002 ; SD3040	G3001 ; G3028 ; G3038	14 ; 15 ; 1064 à 1066 ; 1081 à 1083	Anne Tivaux
F3025	355p	3	Fosse (FS)	3025.1 ; 3025.2	/	SD3002	G3001 ; G3027	14 ; 15	Anne Tivaux
F3026	85p	3	Trou de poteau	3026.1 ; 3026.2	/	/	G3020	904 à 906	Geoffrey Leblé
F3027	85p	3	Trou de poteau	3027.1 ; 3027.2 ; 3027.3	ENS3013	/	G3009	330 à 333	Anne Tivaux
F3028	85p	3	Trou de poteau	3028.1 ; 3028.2 ; 3028.3 ; 3028.4	ENS3013	/	G3011	337 ; 338 ; 343 à 346 ; 1078	Anne Tivaux
F3029	85p	3	Trou de poteau	/	/	/	/	427 ; 428	Anne Tivaux
F3030	85p	3	Trou de poteau	3030.1 ; 3030.2	ENS3015	/	G3007	267 ; 268 ; 273 à 276	Alice Lemesle
F3031	85p	3	Trou de poteau	3031.1 ; 3031.2	ENS3015	/	G3007	283 à 286	Alice Lemesle
F3032	85p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3033	85p	3	Trou de poteau	3033.1 ; 3033.2	ENS3015	/	G3007	298 à 301	Alice Lemesle
F3034	85p	3	Trou de poteau	3034.1 ; 3034.2 ; 3034.3	ENS3015	/	G3010	314 à 317	Alice Lemesle
F3035	85p	3	Puits	3035.1 ; 3035.2 ; 3035.3	/	/	G3027 ; G3037	439 à 444 ; 463 ; 464 ; 539 à 541	Laetitia Cure
F3036	85p	3	Annulé	/	/	/	/	803 ; 804	Alice Lemesle
F3037	85p	3	Annulé	/	/	/	/	226 à 229 ; 810 ; 811	Alice Lemesle
F3038	85p	3	Fosse charbonneuse	3038.1 ; 3038.2	/	/	G3007	255 à 262	Alice Lemesle
F3039	85p	3	Fosse charbonneuse	3039.1 ; 3039.2	/	/	G3007	242 à 250	Alice Lemesle
F3040	85p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3041	85p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant

N° de fait	Parcelle	Zone	Identifi-cation	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F3042	355p	3	Fossé	3042.1 ; 3042.2 ; 3042.3 ; 3042.4 ; 3042.5 ; 3042.6 ; 3042.7 ; 3042.8 ; 3042.9 ; 3042.10 ; 3042.11 ; 3042.12 ; 3042.13 ; 3042.14 ; 3042.15 ; 3042.16 ; 3042.17 ; 3042.18 ; 3042.19 ; 3042.20 ; 3042.21 ; 3042.22	ENS3008	SD3005 ; SD3008 ; SD3010 ; SD3015 ; SD3020 ; SD3025 ; SD3040 ; SD3041 ; SD3042 ; SD3047 ; SD3038 ; SD3051	G3002 ; G3014 ; G3019 ; G3022 ; G3027 ; G3028 ; G3031 ; G3038	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094	Anne Tivaux
F3043	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F3044	85p	3	Puits	3044.1 ; 3044.2 ; 3044.3 ; 3044.4 ; 3044.5 ; 3044.6	/	SD3009 ; SD3049	G3020 ; G3030	336 ; 901 à 903 ; 1180 à 1184	Geoffrey Leblé
F3045	85p - 355p	3	Fossé	3045.1 ; 3045.2 ; 3045.3 ; 3045.4 ; 3045.5	ENS3007	SD3042 ; SD3043 ; SD3045	G3020 ; G3028 ; G3038	657 à 665	Anne Tivaux
F3046	355p	3	Fosse (FS)	3046.1 ; 3046.2 ; 3046.3	ENS3013	SD3029	G3036	617 ; 618	Adrien Maguy
F3047	355p	3	Trou de poteau	3047.1 ; 3047.2 ; 3047.3	ENS3013	/	G3009	322 à 325	Anne Tivaux
F3048	355p	3	Trou de poteau	3048.1 ; 3048.2	ENS3013	/	G3010	339 à 342	Alice Lemesle
F3049	355p	3	Trou de poteau	3049.1 ; 3049.2 ; 3049.3	ENS3013	/	G3009	318 à 321	Anne Tivaux
F3050	355p	3	Trou de poteau	3050.1 ; 3050.2 ; 3050.3	ENS3013	/	G3012	907 à 910	Adélaïde Hersant
F3051	355p	3	Trou de poteau	3051.1 ; 3051.2 ; 3051.3 ; 3051.4	ENS3013	/	G3010	327 à 329 ; 334 ; 335	Alice Lemesle
F3052	355p	3	Fossé	3052.1 ; 3052.2 ; 3052.3 ; 3052.4 ; 3052.5 ; 3052.6 ; 3052.7 ; 3052.8 ; 3052.9 ; 3052.10 ; 3052.11	ENS3009	SD3008 ; SD3015 ; SD3017 ; SD3010 ; SD3051 ; SD3048	G3006 ; G3014 ; G3019 ; G3024	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996	Adrien Maguy
F3053	355p	3	Puits	3053.1 ; 3053.2 ; 3053.3 ; 3053.4 ; 3053.5 ; 3053.6 ; 3053.7 ; 3053.8 ; 3053.9 ; 3053.10 ; 3053.11	/	SD3050	G3013 ; G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186	Alice Lemesle
F3054	355p	3	Fossé	3054.1 ; 3054.2 ; 3054.3	/	SD3007 ; SD3044 ; SD3054 ; SD3055	G3014 ; G3027	1003 ; 1004 ; 1104 ; 1105	Adrien Maguy
F3055	355p	3	Fossé	3055.1 ; 3055.2 ; 3055.3 ; 3055.4 ; 3055.5 ; 3055.6 ; 3055.7 ; 3055.8 ; 3055.9 ; 3055.10 ; 3055.11 ; 3055.12 ; 3055.13 ; 3055.14 ; 3055.15 ; 3055.16 ; 3055.17 ; 3055.18 ; 3055.19 ; 3055.20 ; 3055.21 ; 3055.22 ; 3055.23 ; 3055.24 ; 3055.25 ; 3055.26 ; 3055.27 ; 3055.28 ; 3055.29 ; 3055.30 ; 3055.31 ; 3055.32 ; 3055.33 ; 3055.34 ; 3055.35 ; 3055.36 ; 3055.37 ; 3055.38 ; 3055.39 ; 3055.40 ; 3055.41 ; 3055.42 ; 3055.43 ; 3055.44 ; 3055.45 ; 3055.46 ; 3055.47 ; 3055.48 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.52 ; 3055.53 ; 3055.54 ; 3055.55	ENS3007	SD3004 ; SD3005 ; SD3011 ; SD3010 ; SD3015 ; SD3023 ; SD3041 ; SD3037 ; SD3051	G3002 ; G3003 ; G3012 ; G3014 ; G3019 ; G3020 ; G3024 ; G3026 ; G3027 ; G3032 ; G3038	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190	Anne Tivaux
F3056	355p	3	Annulé	3056.1	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3057	355p	3	Trou de poteau	3057.1 ; 3057.2	/	/	G3018	1010 à 1013	Adrien Maguy
F3058	355p	3	Fossé	3058.1 ; 3058.2 ; 3058.3	/	SD3039 ; SD3046	G3029 ; G3034 ; G3038	649 ; 650 ; 668 ; 669 ; 979 à 988	Adrien Maguy
F3059	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant

N° de fait	Parcelle	Zone	Identification	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F3060	355p	3	Fosse (FS)	3060.1 ; 3060.2	/	/	G3032	672 à 675	Adrien Maguy
F3061	355p	3	Fossé	3061.1 ; 3061.2 ; 3061.3	/	SD3024 ; SD3037	G3023 ; G3026 ; G3029 ; G3038	645 à 648 ; 666 ; 667 ; 1071 ; 1072	Anne Tivaux
F3062	355p	3	Trou de poteau	3062.1 ; 3062.2	/	/	G3011	357 à 360	Anne Tivaux
F3063	355p	3	Trou de poteau	3063.1 ; 3063.2 ; 3063.3	/	/	G3005	304 à 307	Adélaïde Hersant
F3064	355p	3	Trou de poteau	3064.1 ; 3064.2 ; 3064.3	/	/	G3005	310 à 313	Adélaïde Hersant
F3065	355p	3	Fossé	3065.1 ; 3065.2 ; 3065.3 ; 3065.4 ; 3065.5 ; 3065.6 ; 3065.7 ; 3065.8 ; 3065.9 ; 3065.10 ; 3065.11 ; 3065.12 ; 3065.13 ; 3065.14 ; 3065.15	ENS3010	SD3019 ; DS3018 ; SD3024 ; SD3027 ; SD3036 ; SD3034 ; SD3046 ; SD3053	G3021 ; G3023 ; G3024 ; G3026 ; G3029 ; G3034	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072	Anne Tivaux
F3066	355p	3	Fossé	3066.1 ; 3066.2 ; 3066.3 ; 3066.4 ; 3066.5 ; 3066.6 ; 3066.7 ; 3066.8 ; 3066.9 ; 3066.10 ; 3066.13	ENS3010	SD3011 ; SD3018 ; SD3025	G3012 ; G3020 ; G3024 ; G3027	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990	Adélaïde Hersant
F3067	355p	3	Trou de poteau	3067.1 ; 3067.2	ENS3012	/	G3008	269 à 272	Anne Tivaux
F3068	355p	3	Trou de poteau	3068.1 ; 3068.2	ENS3012	/	G3008	251 à 254	Anne Tivaux
F3069	355p	3	Trou de poteau	3069.1 ; 3069.2	ENS3012	/	G3008	263 à 266	Anne Tivaux
F3070	355p	3	Trou de poteau	3070.1 ; 3070.2	ENS3012	/	G3015	281 ; 282 ; 999 à 1002	Anne Tivaux
F3071	355p	3	Trou de poteau	3071.1 ; 3071.2	/	/	G3008	290 à 293	Anne Tivaux
F3072	355p	3	Annulé	/	/	/	/	302 ; 303	Adélaïde Hersant
F3073	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3074	355p	3	Fosse (FS)	3074.1 ; 3074.2	ENS3014	/	G3033	489 à 492	Geoffrey Leblé
F3075	355p	3	Trou de poteau	3075.1 ; 3075.2	ENS3014	/	G3015	473 à 476	Anne Tivaux
F3076	355p	3	Trou de poteau	3076.1 ; 3076.2	ENS3014	/	G3018	477 ; 478	Adrien Maguy
F3077	355p	3	Trou de poteau	3077.1 ; 3077.2 ; 3077.3	ENS3014	/	G3016	459 à 462	Alice Lemesle
F3078	355p	3	Trou de poteau	3078.1 ; 3078.2	ENS3014	/	G3016	477 à 480	Alice Lemesle
F3079	355p	3	Fosse (FS)	3079.1 ; 3079.2	ENS3014	/	G3016	493 à 496	Alice Lemesle
F3080	355p	3	Trou de poteau	3080.1 ; 3080.2	ENS3014	/	G3018	1024 à 1027	Adrien Maguy
F3081	355p	3	Fosse (FS)	3081.1 ; 3081.2	ENS3014	/	G3016	1014 à 1017	Alice Lemesle
F3082	355p	3	Fosse (FS)	3082.1 ; 3082.2	ENS3014	/	G3033	481 à 484	Geoffrey Leblé
F3083	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Geoffrey Leblé
F3084	355p	3	Annulé	/	/	/	/	501 ; 502	Anne Tivaux
F3085	355p	3	Fossé	3085.1 ; 3085.2 ; 3085.3 ; 3085.4 ; 3085.5 ; 3085.6 ; 3085.7 ; 3085.8	/	SD3026 ; SD3027 ; SD3028 ; SD3038 ; DS3052	G3018 ; G3023 ; G3027 ; G3034 ; G3036	979 à 988 ; 1074 à 1078 ; 1093 ; 1094	Anne Tivaux
F3086	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3087	355p	3	Fosse (FS)	3087.1 ; 3087.2 ; 3087.3 ; 3087.4 ; 3087.5 ; 3087.6	/	SD3012	G3011	971 à 974	Anne Tivaux
F3088	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3089	355p	3	Trou de poteau	3089.1 ; 3089.2 ; 3089.3	/	/	G3033	911 à 914	Geoffrey Leblé
F3090	355p	3	Fosse (FS)	3090.1 ; 3090.2	/	/	G3033	920 à 923	Geoffrey Leblé
F3091	355p	3	Annulé	/	/	/	/	915	Geoffrey Leblé
F3092	355p	3	Annulé	/	/	/	/	919	Geoffrey Leblé
F3093	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3094	355p	3	Trou de poteau	3094.1 ; 3094.2 ; 3094.3	/	/	G3005	294 à 297	Adélaïde Hersant
F3095	355p	3	Annulé	/	/	/	/	308 ; 309	Adélaïde Hersant
F3096	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3097	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Anne Tivaux

N° de fait	Parcelle	Zone	Identi-fication	Composition	Ensemble	Sondage	Minute	Photos	Auteurs
F3098	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Geoffrey Leblé
F3099	355p	3	Trou de poteau	3099.1 ; 3099.2	ENS3014	/	G3033	470 à 472	Geoffrey Leblé
F3100	355p	3	Fossé	3100.1 ; 3100.2 ; 3100.3	/	SD3035 ; SD3033	G3025	629 à 634	Anne Tivaux
F3101	355p	3	Trou de poteau	3101.1 ; 3101.2	ENS3014	/	G3017	497 à 500	Anne Tivaux
F3102	355p	3	Trou de poteau	3102.1 ; 3102.2	/	SD3034	G3034 ; G3036	627 ; 628	Adrien Maguy
F3103	355p	3	Fossé	3103.1 ; 3103.2 ; 3103.3 ; 3103.4	ENS3010	SD3033 ; SD3034	G3025 ; G3034 ; G3036	627 à 632 ; 979 à 988 ; 1089 à 1092	Anne Tivaux
F3104	355p	3	Annulé	/	/	/	G3034	/	Adélaïde Hersant
F3105	85p	3	Fossé	3105.1 ; 3105.2 ; 3105.3 ; 3105.4	/	SD3006 ; SD3009 ; SD3032	G3015 ; G3020 ; G3025	623 ; 624 ; 1005 ; 1006	Marc-Antoine Dalmont
F3106	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Adélaïde Hersant
F3107	355p	3	Annulé	/	/	/	/	/	Anne Tivaux
F3108	355p	3	Chablis	/	/	/	/	/	Marc-Antoine Dalmont
F3109	355p	3	Chablis	/	/	/	/	526 ; 527	Marc-Antoine Dalmont
F3110	355p	3	Drain	3110.1 ; 3110.2 ; 3110.3 ; 3110.4	/	SD3009 ; SD3006 ; SD3032	G3015 ; G3020 ; G3025	623 ; 624 ; 1005 ; 1006	Adélaïde Hersant
F3111	355p	3	Trou de poteau	3111.1 ; 3111.2	/	SD3010	G3014	997 ; 998	Marc-Antoine Dalmont
F3112	355p	3	Trou de poteau	3112.1 ; 3112.2	ENS3014	/	G3016	485 à 488	Alice Lemesle
F3113	355p	3	Fossé	3113.1 ; 3113.2	/	SD3026	G3023 ; G3034	1073 ; 1074	Anne Tivaux
F3114	85p	3	Trou de poteau	3114.1 ; 3114.2 ; 3114.3	ENS3011	SD3022	G3023 ; G3035	579 ; 580	Marc-Antoine Dalmont
F3115	85p	3	Fossé	3115.1 ; 3115.2 ; 3115.3 ; 3115.4 ; 3115.5 ; 3115.6 ; 3115.7	ENS3009	SD3013 ; SD3017 ; SD3001	G3005 ; G3019 ; G3021 ; G3024	503 à 505 ; 510 à 517 ; 550 à 553 ; 564 ; 565 ; 1022 ; 1023	Anne Tivaux
F3116	355p	3	Fosse charbonneuse	3116.1 ; 3116.2	/	SD3022	G3022 ; G3023	572 à 578	Marc-Antoine Dalmont
F3117	355p	3	Trou de poteau	3117.1 ; 3117.2	/	/	G3022	1067 à 1070	Anne Tivaux
F3118	355p	3	Annulé	3118.1 ; 3118.2	/	SD3023	/	/	Adrien Maguy
F3119	355p	3	Fosse (FS)	3119.1 ; 3119.2 ; 3119.3	/	SD3025	G3027	611 ; 612 ; 615 ; 616	Alice Lemesle
F3120	355p	3	Trou de poteau	3120.1 ; 3120.2	ENS3013	SD3029	G3036	/	Anne Tivaux
F3121	355p	3	Fosse (FS)	3121.1 ; 3121.2 ; 3121.3	/	SD3044	G3027	1102 ; 1103	Alice Lemesle
F3122	85p	3	Fossé	3122.1 ; 3122.2 ; 3122.3 ; 3122.4 ; 3122.5 ; 3122.6 ; 3122.7	/	SD3014 ; SD2023 ; SD3013	G3016 ; G3017 ; G3018	512 à 525 ; 1022 ; 1023	Adélaïde Hersant

### 1.3 - Inventaire des Unités Stratigraphiques

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
1001.1	F1001	/	/	1	Positive	Terre végétale	Limon brun	/
1001.2	F1001	/	/	1	Positive	Terrain naturel	limon et argile jaune brun, compact et homogène. Charbons rares. Présence de oxydations. nbss pierres : colluvion	/
1001.3	F1001	/	/	1	Positive	Terrain naturel	argile et sable jaune, compact et homogène. Charbons absents.	/
1004.1	F1004	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
1004.2	F1004	/	/	1	Positive	Calage poteau	Blocs. Calage de poteau sur le bord est.	/
1004.3	F1004	/	/	1	Positive	Comblement	Limon et argile brun gris, compact et hétérogène. Charbons rares. présence de rares charbons, de TCA.	/
1007.1	F1007	/	SD1005 ; SD1007	1	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en auge.	/
1007.2	F1007	/	SD1005	1	Positive	Comblement	argile gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	1007.3 ; 1007.4
1007.3	F1007	/	SD1007	1	Positive	Comblement	argile gris, compact et homogène. Charbons absents. Inclusions de substrat dans le comblement	1007.2 ; 1007.4
1007.4	F1007	/	/	1	Positive	Comblement	curage	1007.2 ; 1007.3
1010.1	F1010	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en auge.	/
1010.2	F1010	/	/	1	Positive	Comblement	argile noir, compact et homogène. Charbons fréquents ainsi que de la terre brûlée et des tessons de céramique. Peu faire penser à un rejet de banquet.	/
1011.1	F1011	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovale et en cuvette de la fosse F1011.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
1001.2	1001.2 ; 1004.3 ; 1021.2 ; 1025.2 ; 1026.2 ; 1027.2 ; 1029.2 ; 1030.2 ; 1031.2 ; 1033.4 ; 1041.2 ; 1044.2 ; 1058.2 ; 1067.3 ; F1004 ; F1025 ; F1027 ; F1029 ; F1030 ; F1031 ; F1033 ; F1041 ; F1043 ; F1044 ; F1045	/	/
1001.1 ; 1004.1 ; 1016.1 ; 1018.1 ; 1021.1 ; 1025.1 ; 1026.1 ; 1027.1 ; 1029.1 ; 1030.1 ; 1031.1 ; 1032.1 ; 1033.1 ; 1034.1 ; 1035.1 ; 1040.1 ; 1041.1 ; 1043.1 ; 1045.1 ; 1048.1 ; 1066.1 ; 1068.1 ; F1004 ; F1025 ; F1026 ; F1027 ; F1029 ; F1030 ; F1031 ; F1033 ; F1034 ; F1035 ; F1040 ; F1041 ; F1043 ; F1044 ; F1045 ; F1058 ; F1066	1001.1 ; 1001.3 ; 1004.3 ; 1007.2 ; 1007.3 ; 1007.4 ; 1010.2 ; 1011.4 ; 1012.6 ; 1013.2 ; 1015.2 ; 1016.2 ; 1018.2 ; 1019.2 ; 1020.3 ; 1021.2 ; 1023.2 ; 1023.3 ; 1025.2 ; 1026.2 ; 1027.2 ; 1029.2 ; 1030.2 ; 1031.2 ; 1033.4 ; 1034.2 ; 1035.4 ; 1037.2 ; 1040.2 ; 1043.3 ; 1044.2 ; 1044.4 ; 1045.3 ; 1045.4 ; 1047.2 ; 1048.2 ; 1058.2 ; 1061.2 ; 1065.2 ; 1066.3 ; 1068.2 ; 1068.3 ; 1068.4 ; 1069.2 ; 1070.2 ; 1070.3 ; 1072.2 ; 1072.3 ; 1073.2 ; F1004 ; F1007 ; F1010 ; F1011 ; F1012 ; F1013 ; F1015 ; F1016 ; F1018 ; F1019 ; F1020 ; F1021 ; F1023 ; F1025 ; F1026 ; F1027 ; F1029 ; F1030 ; F1031 ; F1033 ; F1034 ; F1035 ; F1037 ; F1040 ; F1041 ; F1043 ; F1045 ; F1047 ; F1048 ; F1058 ; F1061 ; F1065 ; F1066 ; F1067 ; F1068 ; F1069 ; F1070 ; F1072	/	/
Coupée par F1011 ; 1001.2 ; 1004.1 ; 1007.1 ; 1010.1 ; 1011.1 ; 1012.1 ; 1013.1 ; 1015.1 ; 1016.1 ; 1018.1 ; 1019.1 ; 1020.1 ; 1021.1 ; 1023.1 ; 1025.1 ; 1026.1 ; 1027.1 ; 1029.1 ; 1030.1 ; 1031.1 ; 1033.1 ; 1034.1 ; 1035.1 ; 1037.1 ; 1040.1 ; 1041.1 ; 1043.1 ; 1044.1 ; 1045.1 ; 1047.1 ; 1048.1 ; 1058.1 ; 1061.1 ; 1065.1 ; 1067.1 ; 1068.1 ; 1069.1 ; 1070.1 ; 1072.1 ; 1073.1 ; F1004 ; F1007 ; F1010 ; F1012 ; F1013 ; F1015 ; F1016 ; F1018 ; F1019 ; F1020 ; F1021 ; F1023 ; F1025 ; F1026 ; F1027 ; F1029 ; F1030 ; F1031 ; F1033 ; F1034 ; F1035 ; F1037 ; F1040 ; F1041 ; F1043 ; F1045 ; F1047 ; F1048 ; F1058 ; F1061 ; F1065 ; F1066 ; F1067 ; F1068 ; F1069 ; F1070 ; F1072	/	/	/
1004.2	1001.3	G1018	1136 à 1139
1004.3	1004.1	G1018	1136 à 1139
1001.2	1004.2	G1018	1136 à 1139
1007.2 ; 1007.4	1001.3	G1017	1130 ; 1131 ; 1134 ; 1135
1001.2	1007.1	G1017	1130 ; 1131 ; 1134 ; 1135
1001.2	1001.1	G1017	1130 ; 1131 ; 1134 ; 1135
1001.2	1007.1	/	1130 ; 1131 ; 1134 ; 1135
1010.2	1001.3	G1014	748 à 754
1001.2	1010.1	G1014	748 à 754
1011.2	1001.3	G1013	213 à 225

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
1011.2	F1011	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement inférieur de la fosse F1011. Comblement de couleur grise foncée contenant quelques charbons (provenant probablement de US 1011-3).	/
1011.3	F1011	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement intermédiaire de la fosse F1011. Il est noir et très charbonneux.	/
1011.4	F1011	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement supérieur de la fosse F1011. Comblement de couleur grise contenant quelques rares charbons (provenant probablement de US 1011-2).	/
1012.1	F1012	/	SD1002	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en auge.	/
1012.2	F1012	/	SD1002	1	Positive	Comblement	argile gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
1012.3	F1012	/	SD1002	1	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et hétérogène. Charbons fréquents. Présence de ferromanganèse.	/
1012.4	F1012	/	SD1002	1	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et hétérogène. Charbons fréquents.	/
1012.5	F1012	/	SD1002	1	Positive	Comblement	limon gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
1012.6	F1012	/	SD1002	1	Positive	Comblement	limon et sable gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons rares. Présence de ferromanganèse.	/
1013.1	F1013	/	SD1011	1	Négative	Creusement	Creusement polylobé, profil en cuvette.	/
1013.2	F1013	/	SD1011	1	Positive	Comblement	argile et limon gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
1015.1	F1015	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en auge.	/
1015.2	F1015	/	/	1	Positive	Comblement	limon argile gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
1016.1	F1016	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
1016.2	F1016	/	/	1	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
1018.1	F1018	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
1018.2	F1018	/	/	1	Positive	Comblement	limon gris, meuble et homogène. Charbons absents.	/
1019.1	F1019	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
1019.2	F1019	/	/	1	Positive	Comblement	limon gris-orangé, meuble et homogène. Charbons absents.	/
1020.1	F1020	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette. Creusement poteau avec négatif et avant trou circulaire profil en cuvette.	/
1020.2	F1020	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement constitué de limon argileux avec de nombreux blocs entre 15 et 25cm de long. 1 possible fragment de meule, petits cailloux substrat altéré au fond, fragments de céramique (bord, fond)avec fragments de charbons.	/
1020.3	F1020	/	/	1	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons rares.	/
1021.1	F1021	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil irrégulier.	/
1021.2	F1021	/	/	1	Positive	Comblement	limon gris, meuble et homogène. Charbons fréquents.	/
1023.1	F1023	/	SD1006 ; SD1001	1	Négative	Creusement	Creusement linéaire curviligne, profil en cuvette.	/
1023.2	F1023	/	SD1006	1	Positive	Comblement	limon et sable brun, compact et hétérogène. Charbons absents.	1023.3
1023.3	F1023	/	/	1	Positive	Comblement	limon et sable brun, compact et hétérogène. Charbons absents.	1023.2
1025.1	F1025	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
1025.2	F1025	/	/	1	Positive	Comblement	Trou de poteau brûlé ? limon avec présence de cailloux dans le fond de la structure.pas d'esquilles visible, quelques charbons. Comblement entièrement prélevé.limon noir, compact et homogène. Charbons fréquents.	/
1026.1	F1026	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
1026.2	F1026	/	/	1	Positive	Comblement	limon et argile brun, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
1027.1	F1027	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
1011.3	1011.1	G1013	213 à 225
1011.4	1011.2	G1013	213 à 225
1001.2	1011.3	G1013	213 à 225
1012.2	1001.3	G1019	697 ; 698
1012.3	1012.1	G1019	697 ; 698
1012.4	1012.2	G1019	697 ; 698
1012.5	1012.3	G1019	697 ; 698
1012.6	1012.4	G1019	697 ; 698
1001.2	1012.5	G1019	697 ; 698
1013.2	1001.3	G1022	1153 à 1161
1001.2	1013.1	G1022	1153 à 1161
1015.2	1001.3	G1019	1142 à 1145
1001.2	1015.1	G1019	1142 à 1145
1016.2	1001.3	G1017	683 à 686
1001.2	1016.1	G1017	683 à 686
1018.2	1001.3	G1020	679 à 682
1001.2	1018.1	G1020	679 à 682
1019.2	1001.3	G1020	1112 à 1115
1001.2	1019.1	G1020	1112 à 1115
1020.2	1001.3	G1019	1116 à 1119
1020.3	1020.1	G1018	1116 à 1119
1001.2	1020.2	G1018	1116 à 1119
1021.2	1001.3	G1020	1120 à 1123
1001.2	1021.1	G1020	1120 à 1123
1023.2 ; 1023.3	1001.3	G1019	707 à 710 ; 1132 ; 1133
1001.2	1023.1	G1019	707 à 710 ; 1132 ; 1133
1001.2	1023.1	G1019	707 à 710 ; 1132 ; 1133
1025.2	1001.3	G1001	35 à 38
1001.2	1025.1	G1001	35 à 38
1026.2	1001.3	G1018	1124 à 1127
1001.2	1026.1	G1018	1124 à 1127
1027.2	1001.3	G1018	1108 à 1111

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
1027.2	F1027	/	/	1	Positive	Comblement	limon et argile gravier brun, compact et hétérogène. Charbons rares. présence de petits blocs et de graviers.	/
1029.1	F1029	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en cuvette.	/
1029.2	F1029	/	/	1	Positive	Comblement	limon sable noir, meuble et hétérogène. Charbons fréquents. Présence de oxydations. Nombreux clous.	/
1029.3	F1029	/	/	1	Positive	Comblement	argile limon jaune, meuble et homogène. Charbons rares. Présence de oxydations. Fer, clous.	/
1030.1	F1030	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en U.	/
1030.2	F1030	/	/	1	Positive	Comblement	limon sable gris, meuble et homogène. Charbons fréquents. Présence de oxydations. Clous, fragments de verre. Pas d'os.	/
1030.3	F1030	/	/	1	Positive	Comblement	limon sable noir, meuble et hétérogène. Charbons fréquents. Présence de oxydations. Tesson, fragments de verre, clous.	/
1030.4	F1030	/	/	1	Positive	Annulé	annulée =TN ; limon sable gris, et . Charbons . Présence de oxydations.	/
1030.5	F1030	/	/	1	Positive	Vase en place	urne en céramique	/
1030.6	F1030	/	/	1	Positive	Comblement	comblement de l'urne	/
1031.1	F1031	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en auge.	/
1031.2	F1031	/	/	1	Positive	Comblement	limon et sable gris, meuble et homogène. Charbons fréquents. Clous, verre, radicelles	/
1031.3	F1031	/	/	1	Positive	Comblement	limon et argile orangé, meuble et hétérogène. Charbons absents. Clous, verre.	/
1031.4	F1031	/	/	1	Positive	Vase en place	urne prélevée en motte	/
1031.5	F1031	/	/	1	Positive	Comblement	comblement de l'urne. amas osseux.	/
1032.1	F1032	/	/	1	Négative	Creusement	creusement de la fosse	/
1032.2	F1032	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement de la fosse. Clous, os.	/
1032.3	F1032	/	/	1	Positive	Annulé		/
1033.1	F1033	/	/	1	Négative	Creusement	creusement de la fosse destinée à recevoir la crémation. Creusement ovoïde, profil en cuvette.	/
1033.2	F1033	/	/	1	Positive	Comblement	comblement externe au coffrage brun clair avec de rares charbons et quelques clous. us ayant servi à combler la crémation. limon brun, compact et homogène. Charbons rares. Présence de oxydations.	/
1033.3	F1033	/	/	1	Positive	Comblement	comblement noir très charbonneux avec de nombreux clous. probablement l'us interne au coffrage en bois ayant reçu le reste de la crémation. limon noir, compact et homogène. Charbons fréquents.	/
1033.4	F1033	/	/	1	Positive	Vase en place	Vase en place contenant les restes d'une crémation.	/
1033.5	F1033	/	/	1	Positive	Comblement	Contenu de l'urne	/
1034.1	F1034	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement en cuvette avec un surcreusement au nord ouest	/
1034.2	F1034	/	/	1	Positive	Comblement	Limon brun clair homogène et compact. Comblement de fosse.	/
1035.1	F1035	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
1035.2	F1035	/	/	1	Positive	Vase en place	Partie inférieure du vase en céramique, contient des restes osseux	/

Sous	Sur	Minute	Photos
1001.2	1027.1	G1018	1108 à 1111
1029.3	1001.3	G1016	744 à 747 ; 762 ; 763
1001.2	1029.3	G1016	744 à 747 ; 762 ; 763
1029.2	1029.1	G1016	744 à 747 ; 762 ; 763
1030.5	1001.3	G1005	56 ; 57 ; 72 à 75 ; 79 ; 80 ; 89 ; 90 ; 93 ; 94 ; 97 ; 98
1001.2	1030.3	G1005	56 ; 57 ; 72 à 75 ; 79 ; 80 ; 89 ; 90 ; 93 ; 94 ; 97 ; 98
1030.2	1030.5 ; 1030.6	G1005	56 ; 57 ; 72 à 75 ; 79 ; 80 ; 89 ; 90 ; 93 ; 94 ; 97 ; 98
/	/	/	56 ; 57 ; 72 à 75 ; 79 ; 80 ; 89 ; 90 ; 93 ; 94 ; 97 ; 98
1030.3 ; 1030.6	1030.1	G1005	56 ; 57 ; 72 à 75 ; 79 ; 80 ; 89 ; 90 ; 93 ; 94 ; 97 ; 98
1030.3	1030.5	/	/
1031.3	1001.3	G1006	61 ; 118 à 121 ; 136 ; 137 ; 140 ; 143 à 146 ; 736 à 739
1001.2	1031.4 ; 1031.5	G1006	61 ; 118 à 121 ; 136 ; 137 ; 140 ; 143 à 146 ; 736 à 739
1031.2 ; 1031.4	1031.1	G1006	61 ; 118 à 121 ; 136 ; 137 ; 140 ; 143 à 146 ; 736 à 739
1031.2 ; 1031.5	1031.3	G1006	61 ; 118 à 121 ; 136 ; 137 ; 140 ; 143 à 146 ; 736 à 739
1031.2	1031.4	/	/
1032.2	Coupe 1001.2	G1003	54 ; 55 ; 62 ; 63 ; 66 ; 67 ; 76 à 78 ; 81 à 84
1001.2	1032.1	G1003	54 ; 55 ; 62 ; 63 ; 66 ; 67 ; 76 à 78 ; 81 à 84
/	/	G1003	54 ; 55 ; 62 ; 63 ; 66 ; 67 ; 76 à 78 ; 81 à 84
1033.2	1001.3	G1002	39 à 45 ; 68 à 71 ; 85 à 88 ; 91 ; 92
1033.3	1033.1	G1002	39 à 45 ; 68 à 71 ; 85 à 88 ; 91 ; 92
1033.4	1033.2 ; 1033.5	G1002	39 à 45 ; 68 à 71 ; 85 à 88 ; 91 ; 92
1001.2 ; 1033.5	1033.3	G1002	39 à 45 ; 68 à 71 ; 85 à 88 ; 91 ; 92
1033.3	1033.4	/	/
1034.2	Coupe 0000.4 ; 1001.3	G1012	191 à 194
0000.3 ; 1001.2	1034.1	G1012	191 à 194
1035.2	1001.3	G1003	95 ; 96 ; 126 ; 127 ; 131 ; 138 ; 139 ; 161 à 167 ; 177 ; 178
1035.3 ; 1035.5	1035.1	G1003	95 ; 96 ; 126 ; 127 ; 131 ; 138 ; 139 ; 161 à 167 ; 177 ; 178

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
1035.3	F1035	/	/	1	Positive	Comblement	Partie supérieure du vase, prélevée (PR1038) limon gris, compact et homogène. Charbons absents. Clous.	/
1035.4	F1035	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement de la fosse. Tessons, clous.	/
1035.5	F1035	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement du vase ossuaire. Amas osseux.	/
1037.1	F1037	/	/	1	Négative	Creusement	creusement circulaire en auge, dont le fond correspond au diamètre du fond de l'urne	/
1037.2	F1037	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement de la fosse après dépôt du vase, ramassage de 45 clous, peut-être ceux d'un coffre, dont de possibles restes ligneux ont été observés. présence aussi de céramique 'votives', ainsi que de rares esquilles, du coté où le vase est cassé. cf croquis relevé 1011 et 1010	/
1037.3	F1037	/	/	1	Positive	Vase en place	Urne cinéraire, prélevée pour fouille en labo.	/
1037.4	F1037	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement du vase ossuaire : amas osseux sur le fond du vase ; dans la partie supérieure, rares charbons, quelques tessons et des clous. Présence d'un «objet» en bois associé à des clous (mis à part).	/
1040.1	F1040	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement circulaire en cuvette d'un piquet très arasé.	/
1040.2	F1040	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement limoneux d'un piquet. us homogène et compact sans mathos ni charbons. très arasé.	/
1041.1	F1041	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en cuvette.	/
1041.2	F1041	/	/	1	Positive	Comblement	limon sable noir, meuble et hétérogène. Charbons fréquents. Présence de oxydations. Clous.	/
1041.3	F1041	/	/	1	Positive	Comblement	argile limon jaune gris, meuble et homogène. Charbons rares. Présence de oxydations. TN remanié. Clous, rares os, fragments de verre, perle.	/
1043.1	F1043	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
1043.2	F1043	/	/	1	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons rares.	/
1043.3	F1043	/	/	1	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons fréquents.	/
1044.1	F1044	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en U.	/
1044.2	F1044	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement charbonneux au niveau de l'urne. limon sable noir, meuble. Charbons fréquents. clous, rares os.	/
1044.3	F1044	/	/	1	Positive	Comblement	limon argile et gravier jaune gris, meuble et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations. ressemble au tn mais meuble. comblement de la fosse autour de l'urne ou terrier ? clous et fer.	/
1044.4	F1044	/	/	1	Positive	Vase en place	urne cinéraire.	/
1044.5	F1044	/	/	1	Positive	Comblement	comblement du vase. limon sable noir, meuble. Charbons fréquents. Présence de oxydations.	/
1045.1	F1045	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement fosse destinée à recevoir urne à crémation. Un surcreusement plus petit est visible au centre de la structure afin de recevoir l'urne.	/
1045.2	F1045	/	/	1	Positive	Comblement	Limon brun clair avec des inclusions de charbons. Quelques éléments de clous et de céramiques en lien avec un coffrage en bois. Ce coffrage peut s'attester également avec la présence de morceaux de bois brûlés et/ou fossilisés.	/
1045.3	F1045	/	/	1	Positive	Comblement	Us lié à la crémation présence d'esquilles d'os ainsi que du verre, de la céramique et des clous encore une fois liés à un probable coffrage. Reste de la crémation placé à l'extérieur de l'urne mais à l'intérieur du coffrage.	/
1045.4	F1045	/	/	1	Positive	Vase en place	vase en place	/

Sous	Sur	Minute	Photos
1035.4	1035.2	G1003	95 ; 96 ; 126 ; 127 ; 131 ; 138 ; 139 ; 161 à 167 ; 177 ; 178
1001.2	1035.3 ; 1035.5	G1003	95 ; 96 ; 126 ; 127 ; 131 ; 138 ; 139 ; 161 à 167 ; 177 ; 178
1035.4	1035.2	/	/
1037.2 ; 1037.3	Coupe 0000.4 ; 1001.3	G1010 ; G1011	58 à 60 ; 64 ; 65 ; 168 à 172 ; 732 à 735
0000.3 ; 1001.2	1037.3 ; 1037.4	G1010 ; G1011	58 à 60 ; 64 ; 65 ; 168 à 172 ; 732 à 735
1037.2 ; 1037.4	1037.1	G1010 ; G1011	58 à 60 ; 64 ; 65 ; 168 à 172 ; 732 à 735
1037.2	1037.3	/	58 à 60 ; 64 ; 65 ; 168 à 172 ; 732 à 735
1040.2	1001.3	G1001	776 à 779
1001.2	1040.1	G1001	776 à 779
1041.3	1001.3	G1009	149 à 156
1001.1	1041.3	G1009	149 à 156
1041.2	1041.1	G1009	149 à 156
1043.2	1001.3	G1004	99 ; 100 ; 106 à 109
1043.3	1043.1	G1004	99 ; 100 ; 106 à 109
1001.2	1043.2	G1004	99 ; 100 ; 106 à 109
1044.3 ; 1044.4	Coupe 1001.3	G1008	104 ; 105 ; 110 à 117 ; 122 à 125
1001.2	1044.3 ; 1044.4 ; 1044.5	G1008	104 ; 105 ; 110 à 117 ; 122 à 125
1044.2	1044.1	G1008	104 ; 105 ; 110 à 117 ; 122 à 125
1044.2 ; 1044.5	1044.1	G1008	104 ; 105 ; 110 à 117 ; 122 à 125
1044.2	1044.4	/	104 ; 105 ; 110 à 117 ; 122 à 125
1045.2 ; 1045.4	1001.3	G1004 ; G1012	157 à 160 ; 163 ; 164 ; 112 ; 113 ; 132 à 135
1045.3	1045.1	G1004 ; G1012	157 à 160 ; 163 ; 164 ; 112 ; 113 ; 132 à 135
1001.2	1045.2 ; 1045.4	G1004 ; G1012	157 à 160 ; 163 ; 164 ; 112 ; 113 ; 132 à 135
1045.3	1045.1	G1004 ; G1012	157 à 160 ; 163 ; 164 ; 112 ; 113 ; 132 à 135

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
1045.5	F1045	/	/	1	Positive	Comblement	comblement du vase ossuaire	/
1047.1	F1047	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
1047.2	F1047	/	/	1	Positive	Comblement	limon et argile gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
1048.1	F1048	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
1048.2	F1048	/	/	1	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
1050.1	F1050	/	/	1	Négative	Annulé	Creusement de forme ovale au profil en cuvette arasé. Creusement anthropique ?	/
1050.2	F1050	/	/	1	Positive	Annulé	Comblement constitué de limon gris meuble homogène avec rares graviers.	/
1058.1	F1058	/	/	1	Négative	Creusement	Fosse circulaire très arasé en cuvette.	/
1058.2	F1058	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement limon brun clair avec inclusions de substrat orangé quelques tessons. très compact et homogène.	/
1061.1	F1061	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
1061.2	F1061	/	/	1	Positive	Comblement	limon brun, compact et hétérogène. Charbons fréquents. ramassage bougnettes de céramique ramassage céramique concentration des charbons et effet deboaroi avec gros caillou pourrait faire penser à un négatif	/
1065.1	F1065	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en auge.	/
1065.2	F1065	/	/	1	Positive	Comblement	limon gris, meuble et homogène. Charbons fréquents. clous.	/
1065.3	F1065	/	/	1	Positive	Comblement	argile et limon orangé, meuble et hétérogène. Charbons rares.	/
1066.1	F1066	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement de la fosse F1066 Creusement ovale de 67 cm de long pour 52 cm de largeur et 11 cm de hauteur	/
1066.2	F1066	/	/	1	Positive	Comblement	Comblement de la partie inférieure de la fosse F1036. Deux prélèvements ont été réalisés. Tesson, clous, verre, os.	/
1066.3	F1066	/	/	1	Positive	Comblement	limon brun, compact et hétérogène. Charbons fréquents. Tessons, fragments de verre, clous et élément en fer, os.	/
1067.1	F1067	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en U	/
1067.2	F1067	/	/	1	Positive	Comblement	limon sable noir, meuble et hétérogène. Charbons fréquents. Présence de oxydations. Clous, fer, os, tessons.	/
1067.3	F1067	/	/	1	Positive	Comblement	limon sable gris, meuble et homogène. Charbons fréquents. Présence de oxydations. Clous, fer, tesson, rares os.	/
1067.4	F1067	/	/	1	Positive	Comblement	argile limon et sable jaune et gris, meuble et homogène. Charbons rares. TN remanié. Quelques clous et rares esquilles osseuses.	/
1068.1	F1068	/	SD1009	1	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
1068.2	F1068	/	SD1009	1	Positive	Comblement	limon et argile brun, compact et homogène. Charbons absents.	1068.3 ; 1068.4
1068.3	F1068	/	SD1010	1	Positive	Comblement	argile gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	1068.2 ; 1068.4
1068.4	F1068	/	SD1013	1	Positive	Comblement	argile et limon orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	1068.2 ; 1068.3
1069.1	F1069	/	SD1009	1	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
/	/	/	157 à 160 ; 163 ; 164 ; 112 ; 113 ; 132 à 135
1047.2	1001.3	G1015	772 à 775
1001.2	1047.1	G1015	772 à 775
1048.2	1001.3	G1017	689 à 692
1001.2	1048.1	G1017	689 à 692
1050.2	/	G1020	693 à 696
/	1050.1	G1020	693 à 696
1058.2	1001.3	G1012	203 à 206
1001.2	1058.1	G1012	203 à 206
1061.2	1001.3	G1014	179 à 182
1001.2	1061.1	G1014	179 à 182
1065.3	1001.3	G1015	187 à 190 ; 195 ; 196 ; 742 ; 743
1001.2	1065.3	G1015	187 à 190 ; 195 ; 196 ; 742 ; 743
1065.2	1065.1	G1015	187 à 190 ; 195 ; 196 ; 742 ; 743
1066.2	1001.2	G1003	209 ; 210 ; 740 ; 741 ; 764 ; 765
1066.3	1066.1	G1003	209 ; 210 ; 740 ; 741 ; 764 ; 765
1001.2	1066.2	G1003	209 ; 210 ; 740 ; 741 ; 764 ; 765
1067.4	1001.3	G1007	128 ; 129 ; 141 ; 142 ; 147 ; 148
1067.3	1067.4	G1007	128 ; 129 ; 141 ; 142 ; 147 ; 148
1001.1	1067.2	G1007	128 ; 129 ; 141 ; 142 ; 147 ; 148
1067.2	1067.1	G1007	128 ; 129 ; 141 ; 142 ; 147 ; 148
1068.2 ; 1068.3 ; 1068.4	1001.3	G1023	723 à 729 ; 1150 à 1152 ; 1162 à 1166 ; 1193 ; 1194 ; 1196 ; 1197 ; 1198 ; 1199 ; 1204 ; 1205
1001.2	1068.1	G1023	723 à 729 ; 1150 à 1152 ; 1162 à 1166 ; 1193 ; 1194 ; 1196 ; 1197 ; 1198 ; 1199 ; 1204 ; 1205
1001.2	1068.1	G1023	723 à 729 ; 1150 à 1152 ; 1162 à 1166 ; 1193 ; 1194 ; 1196 ; 1197 ; 1198 ; 1199 ; 1204 ; 1205
1001.2	1068.1	G1023	723 à 729 ; 1150 à 1152 ; 1162 à 1166 ; 1193 ; 1194 ; 1196 ; 1197 ; 1198 ; 1199 ; 1204 ; 1205
1069.2	1001.3	G1023	1150 à 1152 ; 1162 à 1166 ; 1195 ; 1200 ; 1201 ; 1206 à 1208

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
1069.2	F1069	/	/	1	Positive	Comblement	argile et limon gravier brun, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
1070.1	F1070	/	SD1008	1	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
1070.2	F1070	/	SD1008	1	Positive	Comblement	argile gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	1070.3
1070.3	F1070	/	SD1012	1	Positive	Comblement	argile gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	1070.2
1072.1	F1072	/	SD1003	1	Négative	Creusement	Creusement linéaire curviligne, profil en cuvette.	/
1072.2	F1072	/	SD1003	1	Positive	Comblement	limon gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	1072.3
1072.3	F1072	/	SD1004	1	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	1072.2
1073.1	F1073	/	/	1	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en cuvette.	/
1073.2	F1073	/	/	1	Positive	Comblement	limon brun, compact et hétérogène. Charbons absents. comblement de diag	/
2001.1	F2001	/	/	2	Positive	Terre végétale	Limon brun	/
2001.2	F2001	/	/	2	Positive	Terrain naturel	limon et sable gris jaune, meuble et homogène. Charbons absents. Arene granitique	/
2001.3	F2001	/	/	2	Positive	Arène	Arène	/

Sous	Sur	Minute	Photos
1001.2	1069.1	G1023	1150 à 1152 ; 1162 à 1166 ; 1195 ; 1200 ; 1201 ; 1206 à 1208
1070.2 ; 1070.3	1001.3	G1018	1148 ; 1149 ; 1191 ; 1192 ; 1202 ; 1203
1001.2	1070.1	G1018	1148 ; 1149 ; 1191 ; 1192 ; 1202 ; 1203
1001.2	1070.1	G1023	1148 ; 1149 ; 1191 ; 1192 ; 1202 ; 1203
1072.2 ; 1072.3	1001.3	G1021	711 à 720 ; 1172 à 1176
1001.2	1072.1	G1021	711 à 720 ; 1172 à 1176
1001.2	1072.1	G1021	711 à 720 ; 1172 à 1176
1073.2	Coupe 0000.4 ; 1001.3	G1019	1167 à 1170
0000.3 ; 1001.2	1073.1	G103	1167 à 1170
/	2001.2 ; 2015.2 ; 2018.2 ; 2019.2 ; 2025.2 ; 2029.2 ; 2030.2 ; 2032.2 ; 2046.2 ; 2047.2 ; 2053.1 ; 2053.2 ; 2053.7 ; 2055.2 ; 2058.2 ; 2070.2 ; 2072.2 ; 2074.2 ; 2075.1 ; 2075.2 ; 2076.2 ; 2077.2 ; 2078.2 ; 2081.2 ; 2081.4 ; 2098.2 ; 2099.2 ; 2101.2 ; F2015 ; F2018 ; F2019 ; F2020 ; F2021 ; F2022 ; F2030 ; F2046 ; F2047 ; F2053 ; F2055 ; F2074 ; F2075 ; F2081 ; F2101	/	/
Coupée par 2078.1 ; 2001.1 ; 2004.1 ; 2005.1 ; 2006.1 ; 2014.1 ; 2015.1 ; 2018.1 ; 2019.1 ; 2020.1 ; 2021.1 ; 2022.1 ; 2023.1 ; 2024.1 ; 2025.1 ; 2029.1 ; 2030.1 ; 2032.1 ; 2033.1 ; 2043.1 ; 2044.1 ; 2045.1 ; 2046.1 ; 2047.1 ; 2052.1 ; 2053.1 ; 2055.1 ; 2057.1 ; 2058.1 ; 2060.1 ; 2062.1 ; 2065.1 ; 2067.1 ; 2068.1 ; 2070.1 ; 2071.1 ; 2071.4 ; 2072.1 ; 2072.4 ; 2073.1 ; 2074.1 ; 2075.1 ; 2076.1 ; 2077.1 ; 2078.1 ; 2079.1 ; 2081.1 ; 2097.1 ; 2099.1 ; 2100.1 ; 2101.1 ; 2102.1 ; 2102.3 ; F2004 ; F2005 ; F2006 ; F2014 ; F2015 ; F2018 ; F2019 ; F2020 ; F2021 ; F2022 ; F2023 ; F2024 ; F2025 ; F2029 ; F2030 ; F2032 ; F2033 ; F2043 ; F2044 ; F2045 ; F2046 ; F2047 ; F2052 ; F2053 ; F2055 ; F2057 ; F2058 ; F2060 ; F2062 ; F2065 ; F2067 ; F2068 ; F2070 ; F2071 ; F2072 ; F2073 ; F2074 ; F2075 ; F2076 ; F2077 ; F2078 ; F2079 ; F2081 ; F2097 ; F2099 ; F2100 ; F2101 ; F2102	2020.2 ; 2021.2 ; 2060.2 ; 2060.3 ; F2060	/	/
F2060	Coupe F2045 ; 2002.2 ; 2002.3 ; 2002.4 ; 2004.2 ; 2006.2 ; 2014.2 ; 2014.3 ; 2015.4 ; 2015.5 ; 2019.2 ; 2022.3 ; 2023.2 ; 2024.2 ; 2025.2 ; 2029.2 ; 2030.2 ; 2032.2 ; 2032.3 ; 2033.2 ; 2043.2 ; 2044.2 ; 2045.2 ; 2046.2 ; 2047.2 ; 2052.2 ; 2052.4 ; 2052.5 ; 2052.8 ; 2053.2 ; 2053.3 ; 2053.4 ; 2053.5 ; 2058.2 ; 2060.2 ; 2060.4 ; 2062.2 ; 2062.4 ; 2062.5 ; 2062.6 ; 2062.7 ; 2065.2 ; 2067.2 ; 2068.2 ; 2070.2 ; 2071.2 ; 2071.3 ; 2071.4 ; 2071.5 ; 2071.6 ; 2072.2 ; 2072.4 ; 2072.5 ; 2072.6 ; 2072.7 ; 2073.2 ; 2075.3 ; 2075.4 ; 2076.2 ; 2077.2 ; 2078.2 ; 2079.2 ; 2081.5 ; 2097.3 ; 2097.5 ; 2098.2 ; 2099.2 ; 2100.2 ; 2101.2 ; 2102.2 ; F2002 ; F2004 ; F2014 ; F2015 ; F2018 ; F2019 ; F2020 ; F2021 ; F2023 ; F2024 ; F2025 ; F2029 ; F2030 ; F2032 ; F2033 ; F2043 ; F2044 ; F2047 ; F2052 ; F2058 ; F2060 ; F2065 ; F2067 ; F2068 ; F2070 ; F2071 ; F2072 ; F2073 ; F2076 ; F2077 ; F2078 ; F2079 ; F2081 ; F2097 ; F2098 ; F2099 ; F2100 ; F2101 ; F2102	/	/

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
2002.1	F2002	ENS2001	SD2002 ; SD2003 ; SD2017	2	Négative	Creusement	Creusement rectangulaire, profil en cuvette. Coupe F2005 au niveau de SD2003, en créant une légère extension du fossé, surement à cause de la plus grande malléabilité du comblement de F2005 par rapport au substrat	/
2002.2	F2002	ENS2001	SD2002	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons rares. Présence de ferromanganèse.	2002.3
2002.3	F2002	ENS2001	SD2003	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons rares. Présence de ferromanganèse.	2002.2
2002.4	F2002	ENS2001	SD2017	2	Positive	Comblement	sondage manuel angle fossés 2002 et 2072. us compact, limono sableuse grise orange avec des inclusions rouge en grande quantité. un tesson de ceramique.	2072.6
2004.1	F2004	ENS2003	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en auge.	/
2004.2	F2004	ENS2003	/	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2005.1	F2005	ENS2003	SD2003	2	Négative	Creusement	Creusement ovale, profil en auge.	/
2005.2	F2005	ENS2003	SD2003	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons rares. Présence de ferromanganèse.	/
2006.1	F2006	/	SD2034 ; SD2037	2	Négative	Creusement	Creusement fossé fond en cuvette.	/
2006.2	F2006	/	SD2034	2	Positive	Comblement	Comblement de fossé constitué de limon brun moyen homogène et compact.	/
2006.3	F2006	/	SD2037	2	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
2014.1	F2014	/	SD2015 ; SD2007	2	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en U.	/
2014.2	F2014	/	SD2007	2	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	2014.3
2014.3	F2014	/	SD2015	2	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	2014.2
2015.1	F2015	/	SD2020 , SD2038	2	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en V, font plat et ouverture évasée. Surcreusement central = V à parois concaves	/
2015.2	F2015	/	SD2020	2	Positive	Comblement	limon et argile gris, meuble et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations. mobilier	/
2015.3	F2015	/	SD2020	2	Positive	Comblement	limon et limon gris blanc, compact et homogène. Charbons rares. présent au fond du surcreusement central	/
2015.4	F2015	/	SD2037	2	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2015.5	F2015	/	SD2038	2	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2018.1	F2018	/	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
2018.2	F2018	/	/	2	Positive	Comblement	Comblement de F2018 Limon brun-gris, compacte et homogène, présence de ferromanganèse et de très rares charbons.	/
2019.1	F2019	/	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
2019.2	F2019	/	/	2	Positive	Comblement	Comblement de F2019 Limon brun-gris, compacte et homogène, présence de ferromanganèse et de rares charbons.	/
2020.1	F2020	ENS2006	/	2	Négative	Creusement	Creusement de F2020 circulaire et en cuvette	/
2020.2	F2020	ENS2006	/	2	Positive	Comblement	Limon brun-gris, avec ferromanganèse et bioturbations (bord sud-est du trou de poteau), compacte et homogène, présence de rares charbons.	/
2021.1	F2021	ENS2006	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovale, profil en cuvette.	/
2021.2	F2021	ENS2006	/	2	Positive	Comblement	Limon brun-gris, compacte et homogène.	/
2022.1	F2022	/	SD2036	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil .	/
2022.2	F2022	/	SD2036	2	Construite	Paroi	- gneiss exclusif, taille irrégulière, forme ovoïde - mortier : sans mortier - enduit : sans enduit - joints : sans joint	/
2022.3	F2022	/	SD2036	2	Positive	Comblement	limon et sable blocs gris orangé, meuble et homogène. Charbons absents.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
2002.2 ; 2002.3 ; 2002.4	Coupe F2005 ; 2005.2	G2002 ; G2001 ; G2013	361 ; 362 ; 419 à 423 ; 784 à 786 ; 791 à 798 ; 805 à 809
2001.3	2002.1	G2001	361 ; 362 ; 419 à 423 ; 784 à 786 ; 791 à 798 ; 805 à 809
2001.3	2002.1	G2002	361 ; 362 ; 419 à 423 ; 784 à 786 ; 791 à 798 ; 805 à 809
2001.3	2002.1	G2013	361 ; 362 ; 419 à 423 ; 784 à 786 ; 791 à 798 ; 805 à 809
2004.2 ; 2014.3	2001.2	G2001	784 à 786 ; 787 à 790
2001.3	2004.1	G2001	784 à 786 ; 787 à 790
2005.2	2001.2	G2002	784 à 786 ; 805 à 809
2002.1	2005.1	G2002	784 à 786 ; 805 à 809
2006.2 ; 2006.3	2001.2 ; 2015.4	G2009	637 à 640 ; 1079 ; 1080
2001.3	2006.1	G2009	637 à 640 ; 1079 ; 1080
2015.1	2006.1	G2017	637 à 640 ; 1079 ; 1080
2014.2 ; 2014.3	Coupe 2081.3 ; Coupe F2081 ; 2001.2	G2007 ; G2011	369 à 372 ; 407 ; 408
2001.3	2014.1	G2011	369 à 372 ; 407 ; 408
2001.3	2014.1	G2007	369 à 372 ; 407 ; 408
2015.3 ; 2015.4 ; 2015.5	2001.2 ; 2006.3	G2015 ; G2017	637 à 640 ; 935 à 938
2001.1	2015.3	G2015	637 à 640 ; 935 à 938
2015.2	2015.1	G2015	637 à 640 ; 935 à 938
2001.3	2015.1	G2017	637 à 640 ; 935 à 938
2001.3	2015.1	G2017	637 à 640 ; 935 à 938
2018.2	2001.2	G2008	1050 à 1053
2001.1	2018.1	G2008	1050 à 1053
2019.2	2001.2	G2008	1054 à 1057
2001.3	2019.1	G2008	1054 à 1057
2020.2	2001.2	G2008	1028 à 1031 ; 1036 ; 1037
2001.2	2020.1	G2008	1028 à 1031 ; 1036 ; 1037
2021.2	2001.2	G2008	1042 à 1045
2001.2	2021.1	G2008	1042 à 1045
2022.7	2001.2	G2018 ; G2019	347 , 348 ; 601 à 604 ; 613 ; 614 ; 1062 ; 1063 ; 1084 à 1088
Coupée par 2022.4	2022.8	G2018 ; G2019	347 , 348 ; 601 à 604 ; 613 ; 614 ; 1062 ; 1063 ; 1084 à 1088
2001.3	2022.4	G2018 ; G2019	347 , 348 ; 601 à 604 ; 613 ; 614 ; 1062 ; 1063 ; 1084 à 1088

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
2022.4	F2022	/	SD2036	2	Positive	Comblement	blocs et limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
2022.5	F2022	/	SD2036	2	Positive	Comblement	limon gris orangé, meuble et hétérogène. Charbons absents.	/
2022.6	F2022	/	SD2036	2	Positive	Comblement	limon gris, meuble et homogène. Charbons absents.	/
2022.7	F2022	/	SD2036	2	Positive	Comblement	limon gris orangé, meuble et hétérogène. Charbons absents.	/
2022.8	F2022	/	SD2036	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U. recreusement avant aménagement du cuvelage?	/
2023.1	F2023	ENS2006	/	2	Négative	Creusement	Creusement poteau circulaire en cuvette.	/
2023.2	F2023	ENS2006	/	2	Positive	Comblement	Comblement limoneux brun clair homogène et compact.	/
2024.1	F2024	/	SD2035	2	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en auge.	/
2024.2	F2024	/	SD2035	2	Positive	Comblement	Comblement constitué de limon brun foncé homogène et compact avec inclu de manganèse.	/
2025.1	F2025	/	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
2025.2	F2025	/	/	2	Positive	Comblement	argile et limon gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2029.1	F2029	ENS2004	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
2029.2	F2029	ENS2004	/	2	Positive	Comblement	argile et limon gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2030.1	F2030	ENS2004	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
2030.2	F2030	ENS2004	/	2	Positive	Comblement	limon et sable gris jaune, meuble et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations.	/
2032.1	F2032	ENS2004	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en auge.	/
2032.2	F2032	ENS2004	/	2	Positive	Comblement	argile et limon marron, compact et homogène. Charbons rares. Présence de ferromanganèse.	/
2032.3	F2032	ENS2004	/	2	Positive	Comblement	argile et sable gris orangé, compact et hétérogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2033.1	F2033	ENS2004	/	2	Négative	Creusement	Creusement rectangulaire, profil en auge.	/
2033.2	F2033	ENS2004	/	2	Positive	Comblement	Comblement constitué de limon gris homogène et compact.	/
2043.1	F2043	ENS2004	/	2	Négative	Creusement	creusement ovalaire et en cuvette conservé sur une vingtaine de cm.	/
2043.2	F2043	ENS2004	/	2	Positive	Comblement	limon et argile gris orangé, compact et homogène. Charbons rares.	/
2043.3	F2043	ENS2004	/	2	Positive	Négatif poteau	limon et argile gravier gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2044.1	F2044	ENS2004	/	2	Négative	Creusement	creusement circulaire en cuvette de 60 cm de diamètre.	/
2044.2	F2044	ENS2004	/	2	Positive	Négatif poteau	limon et argile gris orangé, compact et homogène. Charbons rares.	/
2044.3	F2044	ENS2004	/	2	Positive	Comblement	limon et gravier gris orangé, meuble et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations. bloc et cailloux - 14 cm, peut être calage	/
2044.4	F2044	ENS2004	/	2	Positive	Comblement	limon et argile gris orangé, compact et hétérogène. Charbons absents. Présence de oxydations.	/
2045.1	F2045	ENS2004	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U.	/
2045.2	F2045	ENS2004	/	2	Positive	Comblement	limon et argile gris orangé, compact et hétérogène. Charbons rares. Présence de ferromanganèse.	/
2045.3	F2045	ENS2004	/	2	Positive	Négatif poteau	argile et limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
2046.1	F2046	ENS2005	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U.	/
2046.2	F2046	ENS2005	/	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons rares. Présence de oxydations. un grand bloc de gneiss taillé	/
2047.1	F2047	ENS2005	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
2022.3	Coupe 2022.2	G2019	347 , 348 ; 601 à 604 ; 613 ; 614 ; 1062 ; 1063 ; 1084 à 1088
2022.8	2022.6	G2019	347 , 348 ; 601 à 604 ; 613 ; 614 ; 1062 ; 1063 ; 1084 à 1088
2022.5	2022.7	G2019	347 , 348 ; 601 à 604 ; 613 ; 614 ; 1062 ; 1063 ; 1084 à 1088
2022.6	2022.1	G2019	347 , 348 ; 601 à 604 ; 613 ; 614 ; 1062 ; 1063 ; 1084 à 1088
2022.2	2022.5	G2019	347 , 348 ; 601 à 604 ; 613 ; 614 ; 1062 ; 1063 ; 1084 à 1088
2023.2	2001.2	G2015	1032 à 1035
2001.3	2023.1	G2015	1032 à 1035
2024.2	2001.2	G2017	625 ; 626
2001.3	2024.1	G2017	625 ; 626
2025.2	2001.2	G2005	891 à 894
2001.3	2025.1	G2005	891 à 894
2029.2	2001.2	G2005	49 à 52
2001.3	2029.1	G2005	49 à 52
2030.2	2001.2	G2005	46 à 48
2001.3	2030.1	G2005	46 à 48
2032.2	2001.2	G2005	877 à 880
2032.3	2032.1	G2005	877 à 880
2001.3	2032.2	G2005	877 à 880
2033.2	2001.2	G2014	455 à 458 ; 465 à 468
2001.3	2033.1	G2014	455 à 458 ; 465 à 468
2043.3	2001.2	G2006	885 à 888
2001.3	2043.3	G2006	885 à 888
2043.2	2043.1	G2006	885 à 888
2044.4	2001.2	G2006	881 à 884
2001.3	2044.3	G2006	881 à 884
2044.2	2044.4	G2006	881 à 884
2044.3	2044.1	G2006	881 à 884
2045.3	2001.2	G2006	873 à 876 ; 889 ; 890
2001.3	2045.3	G2006	873 à 876 ; 889 ; 890
2045.2	2045.1	G2006	873 à 876 ; 889 ; 890
2046.2	2001.2	G2015	395 à 398
2001.3	2046.1	G2015	395 à 398
2047.2	2001.2	G2015	409 à 412 ; 424 à 426

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
2047.2	F2047	ENS2005	/	2	Positive	Comblement	argile et limon gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations. tres nombreuses pierres anguleuses de gneiss taillé (rem-ploi), dont 1 grand bloc au fond de la structure : 1 borne parcellaire enterrée	/
2052.1	F2052	/	SD2010 ; SD2023 ; SD2033	2	Négative	Creusement	Creusement du fossé 2052 en u.	2053.1
2052.2	F2052	/	SD2010	2	Positive	Comblement	Comblement fossé en limon brun gris homogène et compact.	/
2052.3	F2052	/	SD2010	2	Positive	Comblement	Comblement du surcreusement du poteau ? constitué de limon gris hmogène et compact.	/
2052.4	F2052	/	SD2023	2	Positive	Comblement	Comblement fossé constitué de limon gris avec inclusions de orange. homogène et compact.	2053.4
2052.5	F2052	/	SD2024	2	Positive	Comblement	Comblement constitué de limon brun gris homogène et compact .	/
2052.6	F2052	/	SD2010	2	Négative	Creusement	Creusement rectangulaire, profil en U.	/
2052.7	F2052	/	SD2033	2	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
2052.8	F2052	/	SD2009	2	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
2053.1	F2053	/	SD2018 , SD2013 ; SD2031 ; SD2023 ; SD2039	2	Négative	Creusement	Creusement du fossé F2053 en cuvette	2052.1
2053.2	F2053	/	SD2013	2	Positive	Comblement	comblement de F2053 Limon brun-gris, compact et homogène	/
2053.3	F2053	/	SD2018	2	Positive	Comblement	Comblement fossé constitué de limon brun gris avec inclusions orange/rouille. Homogène et compact.	/
2053.4	F2053	/	SD2023	2	Positive	Comblement	Comblement constitué de limon gris homogène avec quelques inclusions de orange. compact	2052.4
2053.5	F2053	/	SD2031	2	Positive	Comblement	limon et gravier brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
2053.6	F2053	/	SD2039	2	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et hétérogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2053.7	F2053	/	SD2039	2	Positive	Comblement	limon et gravier brun gris, compact et hétérogène. Charbons rares.	/
2055.1	F2055	ENS2003	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en auge.	/
2055.2	F2055	ENS2003	/	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2057.1	F2057	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U.	/
2057.2	F2057	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons fréquents.	/
2058.1	F2058	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
2058.2	F2058	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
2060.1	F2060	/	SD2011 , SD2009 ; SD2028	2	Négative	Creusement	très arasé. Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
2060.2	F2060	/	SD2009	2	Positive	Comblement	limon et argile gris orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	2060.3

Sous	Sur	Minute	Photos
2001.3	2047.1	G2015	409 à 412 ; 424 à 426
2052.2 ; 2052.3 ; 2052.4 ; 2052.5 ; 2052.7	2001.2	G2007 ; G2014	377 ; 378 ; 387 ; 388 ; 595 à 598 ; 947 à 950
2001.3	2052.6	G2007	377 ; 378 ; 387 ; 388 ; 595 à 598 ; 947 à 950
2052.6	2052.1	G2007	377 ; 378 ; 387 ; 388 ; 595 à 598 ; 947 à 950
2001.3	2052.1	G2014	377 ; 378 ; 387 ; 388 ; 595 à 598 ; 947 à 950
2001.3	2052.1	G2014	377 ; 378 ; 387 ; 388 ; 595 à 598 ; 947 à 950
2052.2	2052.3	G2007	377 ; 378 ; 387 ; 388 ; 595 à 598 ; 947 à 950
2052.8	2052.1	G2009	377 ; 378 ; 387 ; 388 ; 595 à 598 ; 947 à 950
2001.3	2052.7	G2009	377 ; 378 ; 387 ; 388 ; 595 à 598 ; 947 à 950
2053.2 ; 2053.3 ; 2053.4 ; 2053.5 ; 2053.6	2001.2 ; 2062.3	G2008 ; G2009 ; G2014 ; G2020	373 ; 374 ; 393 ; 394 ; 429 ; 430 ; 927 ; 928 ; 591 ; 592 ; 945 ; 946 ; 1097 ; 1098
2001.3	2053.1	G2008	373 ; 374 ; 393 ; 394 ; 429 ; 430 ; 927 ; 928 ; 591 ; 592 ; 945 ; 946 ; 1097 ; 1098
2001.3	2053.1	G2007	373 ; 374 ; 393 ; 394 ; 429 ; 430 ; 927 ; 928 ; 591 ; 592 ; 945 ; 946 ; 1097 ; 1098
2001.3	2053.1	G2014	373 ; 374 ; 393 ; 394 ; 429 ; 430 ; 927 ; 928 ; 591 ; 592 ; 945 ; 946 ; 1097 ; 1098
2001.3	2053.1	G2009	373 ; 374 ; 393 ; 394 ; 429 ; 430 ; 927 ; 928 ; 591 ; 592 ; 945 ; 946 ; 1097 ; 1098
2053.7	2053.1	G2020	373 ; 374 ; 393 ; 394 ; 429 ; 430 ; 927 ; 928 ; 591 ; 592 ; 945 ; 946 ; 1097 ; 1098
2001.1	2053.6	G2020	373 ; 374 ; 393 ; 394 ; 429 ; 430 ; 927 ; 928 ; 591 ; 592 ; 945 ; 946 ; 1097 ; 1098
2055.2	2001.2	G2002	373 ; 374 ; 393 ; 394 ; 429 ; 430 ; 927 ; 928 ; 591 ; 592 ; 945 ; 946 ; 1097 ; 1098
2001.1	2055.1	G2002	820 à 823
2057.2	2001.2	G2002	820 à 823
2098.1	2057.1	G2002	820 à 823
2058.2	2001.2	G2002	383 à 386
2001.3	2058.1	G2002	383 à 386
2060.2 ; 2060.3 ; 2060.4	2001.2 ; 2072.5	G2007 ; G2011 ; G2003	373 ; 374 ; 355 ; 356 ; 373 ; 374 ; 379 à 382 ; 389 ; 390 ; 585 ; 586 ; 651 ; 652 ; 1071 ; 1072
2001.3	2060.1	G2011	373 ; 374 ; 355 ; 356 ; 373 ; 374 ; 379 à 382 ; 389 ; 390 ; 585 ; 586 ; 651 ; 652 ; 1071 ; 1072

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
2060.3	F2060	/	SD2011	2	Positive	Comblement	Comblement du fossé constitué de limon brun gris homogène et compact.	2060.2
2060.4	F2060	/	SD2028	2	Positive	Comblement	Comblement fossé constitué de limon brun moyen avec inclusions de manganèse orange clair homogène et compact et quelques cailloux.	/
2062.1	F2062	/	SD2014 ; SD2022 ; SD2018 ; SD2026 ; SD2039	2	Négative	Creusement	Creusement fossé arasé profil en auge.	/
2062.2	F2062	/	SD2014	2	Positive	Comblement	Comblement fossé constitué de limon brun homogène et compact, présence de graviers.	/
2062.3	F2062	/	SD2018	2	Positive	Comblement	Comblement de fossé constitué de limon gris avec quelques inclusions de orange.	/
2062.4	F2062	/	SD2021	2	Positive	Comblement	intersection fossé 2062 et 2097 . sondage manuel 2021. comblement homogene tres compact avec nombreuse inclusion rouge.	/
2062.5	F2062	/	SD2022	2	Positive	Comblement	limon et blocs brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
2062.6	F2062	/	SD2026	2	Positive	Comblement	Comblement brun moyen avec quelques inclusions de orange. homogène et compac et quelques cailloux.	/
2062.7	F2062	/	SD2039	2	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et hétérogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2065.1	F2065	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovulaire, profil en cuvette.	/
2065.2	F2065	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	limon et sable brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
2067.1	F2067	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement rectangulaire, profil en cuvette.	/
2067.2	F2067	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	limon et sable brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
2068.1	F2068	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovulaire, profil en cuvette.	/
2068.2	F2068	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	limon et argile gris orangé, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2070.1	F2070	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en cuvette.	/
2070.2	F2070	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	limon et argile sable gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
2071.1	F2071	ENS2001	SD2005 ; SD2009 ; SD2022 ; SD2027	2	Négative	Creusement	Fossé SO de l'enclos domestique très arasé profil en cuvette. Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
2071.2	F2071	ENS2001	SD2005	2	Positive	Comblement	Comblement du fossé constitué de limon brun gris homogène et compact sans charbons.	2071.5
2071.3	F2071	ENS2001	SD2009	2	Positive	Comblement	limon brun gris, meuble et homogène. Charbons absents.	2072.5
2071.4	F2071	ENS2001	SD2025	2	Positive	Comblement	limon et argile brun, meuble et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations. SD2025	2081.4
2071.5	F2071	ENS2001	SD2022	2	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	2071.2
2071.6	F2071	ENS2001	SD2027	2	Positive	Comblement	Comblement fossé constitué de limon brun moyen hétérogène et compact avec poches de orange et/ou gris plus cailloutis.	/
2072.1	F2072	ENS2001	SD2004 ; SD2009 ; SD2008 ; SD2017 ; SD2030	2	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en auge.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
2001.2	2060.1	G2007	373 ; 374 ; 355 ; 356 ; 373 ; 374 ; 379 à 382 ; 389 ; 390 ; 585 ; 586 ; 651 ; 652 ; 1071 ; 1072
2001.3	2060.1	G2003	373 ; 374 ; 355 ; 356 ; 373 ; 374 ; 379 à 382 ; 389 ; 390 ; 585 ; 586 ; 651 ; 652 ; 1071 ; 1072
2062.2 ; 2062.3 ; 2062.4 ; 2062.5 ; 2062.6 ; 2062.7	Coupe 2097.4 ; 2001.2 ; 2071.5	G2007 ; G2013 ; G2003 ; G2020	367 ; 368 ; 399 à 402 ; 413 ; 414 ; 429 ; 430 ; 581 ; 582 ; 645 à 648 ; 927 à 934 ; 939 à 944 ; 1095 ; 1096
2001.3	2062.1	G2007	367 ; 368 ; 399 à 402 ; 413 ; 414 ; 429 ; 430 ; 581 ; 582 ; 645 à 648 ; 927 à 934 ; 939 à 944 ; 1095 ; 1096
2053.1	2062.1	G2007	367 ; 368 ; 399 à 402 ; 413 ; 414 ; 429 ; 430 ; 581 ; 582 ; 645 à 648 ; 927 à 934 ; 939 à 944 ; 1095 ; 1096
2001.3	2062.1	G2013	367 ; 368 ; 399 à 402 ; 413 ; 414 ; 429 ; 430 ; 581 ; 582 ; 645 à 648 ; 927 à 934 ; 939 à 944 ; 1095 ; 1096
2001.3	2062.1	G2008	367 ; 368 ; 399 à 402 ; 413 ; 414 ; 429 ; 430 ; 581 ; 582 ; 645 à 648 ; 927 à 934 ; 939 à 944 ; 1095 ; 1096
2001.3	2062.1	G2003	367 ; 368 ; 399 à 402 ; 413 ; 414 ; 429 ; 430 ; 581 ; 582 ; 645 à 648 ; 927 à 934 ; 939 à 944 ; 1095 ; 1096
2001.3	2062.1	G2020	367 ; 368 ; 399 à 402 ; 413 ; 414 ; 429 ; 430 ; 581 ; 582 ; 645 à 648 ; 927 à 934 ; 939 à 944 ; 1095 ; 1096
2065.2	2001.2	G2004	812 à 815
2001.3	2065.1	G2004	812 à 815
2067.2	2001.2	G2004	816 à 819
2001.3	2067.1	G2004	816 à 819
2068.2	2001.2	G2004	853 à 856
2001.3	2068.1	G2004	853 à 856
2070.2	2001.2	G2003	847 à 850
2001.3	2070.1	G2003	847 à 850
2071.2 ; 2071.3 ; 2071.5 ; 2071.6	2001.2	G2007 ; G2011 ; G2008 ; G2003	349 à 352 ; 379 à 382 ; 399 ; 400 ; 583 ; 584 ; 929 à 934 ; 959 à 962
2001.3	2071.1	G2007	349 à 352 ; 379 à 382 ; 399 ; 400 ; 583 ; 584 ; 929 à 934 ; 959 à 962
2001.3	2071.1	G2011	349 à 352 ; 379 à 382 ; 399 ; 400 ; 583 ; 584 ; 929 à 934 ; 959 à 962
2001.3	2001.2	G2015	349 à 352 ; 379 à 382 ; 399 ; 400 ; 583 ; 584 ; 929 à 934 ; 959 à 962
2001.3 ; 2062.1	2071.1	G2008	349 à 352 ; 379 à 382 ; 399 ; 400 ; 583 ; 584 ; 929 à 934 ; 959 à 962
2001.3	2071.1	G2003	349 à 352 ; 379 à 382 ; 399 ; 400 ; 583 ; 584 ; 929 à 934 ; 959 à 962
2072.3 ; 2072.4 ; 2072.5 ; 2072.6 ; 2072.7	2001.2	G2005 ; G2007 ; G2011 ; G2013 ; G2003	375 ; 376 ; 380 à 382 ; 419 à 423 ; 589 ; 590 ; 851 ; 852 ; 857 à 862 ; 865 à 870

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
2072.2	F2072	ENS2001	SD2004	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons rares. Présence de oxydations.	2072.5 ; 2073.2
2072.3	F2072	ENS2001	SD2004	2	Positive	Comblement	argile gris, compact et homogène. Charbons rares. première us de comblement avant peut-être l'édification de F2073	2072.5
2072.4	F2072	ENS2001	SD2008	2	Positive	Comblement	Comblement fossé constitué de limon brun moyen homogène et compact. Arasé.	2072.5
2072.5	F2072	ENS2001	SD2009	2	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	2071.3 ; 2072.2 ; 2072.4
2072.6	F2072	ENS2001	SD2017	2	Positive	Comblement	sondage manuel 2017 angle fossés 2002 et 2072. us grise orange limono sableuse compact et homogène. inclusions rouge nombreuse. pas de différence entre les comblements des deux fossés.	2002.4
2072.7	F2072	ENS2001	SD2030	2	Positive	Comblement	Comblement fossé constitué de limon brun moyen avec inclusions de manganèse couleur rouille homogène et compact.	/
2073.1	F2073	ENS2001	SD2004	2	Négative	Creusement	Creusement rectangulaire, profil en cuvette.	/
2073.2	F2073	ENS2001	SD2004	2	Positive	Comblement	argile et sable , et . Charbons . Présence de oxydations.	2072.2
2074.1	F2074	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en U.	/
2074.2	F2074	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2075.1	F2075	/	SD2012 ; SD2032	2	Négative	Creusement	Fossé en cuvette	/
2075.2	F2075	/	SD2012	2	Positive	Comblement	Comblement du fossé F2075, limon brun-gris, compacte et homogène	/
2075.3	F2075	/	SD2019	2	Positive	Comblement	Comblement fossé constitué de limon gris avec inclusions de orange et cailloux. Homogène et compact.	/
2075.4	F2075	/	SD2032	2	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons . Présence de ferromanganèse.	/
2076.1	F2076	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en cuvette.	/
2076.2	F2076	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	limon et argile sable gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
2077.1	F2077	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
2077.2	F2077	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	limon et argile sable gravier gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
2078.1	F2078	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en cuvette.	/
2078.2	F2078	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	limon et argile sable gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
2079.1	F2079	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
2079.2	F2079	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
2081.1	F2081	ENS2001	SD2007 ; SD2006 ; SD2016 ; SD2025	2	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en auge.	/
2081.2	F2081	ENS2001	SD2006	2	Positive	Comblement	limon et sable gris, meuble et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations. Hydromorphie 100%; redox	2081.3
2081.3	F2081	ENS2001	SD2007	2	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	2081.2
2081.4	F2081	ENS2001	SD2025	2	Positive	Comblement	limon brun, meuble et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations. SD2025	2071.4

Sous	Sur	Minute	Photos
2001.3	2072.3	G2005	375 ; 376 ; 380 à 382 ; 419 à 423 ; 589 ; 590 ; 851 ; 852 ; 857 à 862 ; 865 à 870
2072.2	2072.1	G2005	375 ; 376 ; 380 à 382 ; 419 à 423 ; 589 ; 590 ; 851 ; 852 ; 857 à 862 ; 865 à 870
2001.3	2072.1	G2007	375 ; 376 ; 380 à 382 ; 419 à 423 ; 589 ; 590 ; 851 ; 852 ; 857 à 862 ; 865 à 870
2060.1	2072.1	G2011	375 ; 376 ; 380 à 382 ; 419 à 423 ; 589 ; 590 ; 851 ; 852 ; 857 à 862 ; 865 à 870
2001.3	2072.1	G2013	375 ; 376 ; 380 à 382 ; 419 à 423 ; 589 ; 590 ; 851 ; 852 ; 857 à 862 ; 865 à 870
2001.3	2072.1	G2003	375 ; 376 ; 380 à 382 ; 419 à 423 ; 589 ; 590 ; 851 ; 852 ; 857 à 862 ; 865 à 870
2073.2	2001.2	G2005	587 ; 588 ; 851 ; 852 ; 857 à 860 ; 863 ; 864 ; 867 ; 868 ; 871 ; 872
2001.3	2073.1	G2005	587 ; 588 ; 851 ; 852 ; 857 à 860 ; 863 ; 864 ; 867 ; 868 ; 871 ; 872
2074.2	2001.2	G2002	828 à 831
2001.1	2074.1	G2002	828 à 831
2075.2 ; 2075.3 ; 2075.4	2001.2	G2008 ; G2009	377 ; 378 ; 391 ; 392 ; 431 à 438 ; 593 ; 594
2001.1	2075.1	G2008	377 ; 378 ; 391 ; 392 ; 431 à 438 ; 593 ; 594
2001.3	2075.1	G2007	377 ; 378 ; 391 ; 392 ; 431 à 438 ; 593 ; 594
2001.3	2075.1	G2009	377 ; 378 ; 391 ; 392 ; 431 à 438 ; 593 ; 594
2076.2	2001.2	G2003	826 ; 827
2001.3	2076.1	G2003	826 ; 827
2077.2	2001.2	G2003	839 ; 840
2001.3	2077.1	G2003	839 ; 840
2078.2	2001.2	G2003	833 ; 834
2001.3	2078.1	G2003	833 ; 834
2079.2	2001.2	G2001	780 à 783
2001.3	2079.1	G2001	780 à 783
2081.2 ; 2081.3 ; 2081.4 ; 2081.6	2001.2	G2011 ; G2008 ; G2015 ; G3033	349 ; 350 ; 353 à 356 ; 369 à 372 ; 405 ; 406 ; 415 ; 416 ; 959 ; 960 ; 963 ; 964 ; 1058 ; 1059
2001.1	2081.1	G3033	349 ; 350 ; 353 à 356 ; 369 à 372 ; 405 ; 406 ; 415 ; 416 ; 959 ; 960 ; 963 ; 964 ; 1058 ; 1059
Coupée par 2014.1	2081.1	G2011	349 ; 350 ; 353 à 356 ; 369 à 372 ; 405 ; 406 ; 415 ; 416 ; 959 ; 960 ; 963 ; 964 ; 1058 ; 1059
2001.1	2081.1	G2015	349 ; 350 ; 353 à 356 ; 369 à 372 ; 405 ; 406 ; 415 ; 416 ; 959 ; 960 ; 963 ; 964 ; 1058 ; 1059

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
2081.5	F2081	ENS2001	SD2016	2	Positive	Comblement	Comblement limoneux brun-gris, compact et homogène, pas de charbon. SD 2016	/
2081.6	F2081	ENS2001	SD2016	2	Positive	Comblement	Comblement limoneux brun-gris, compact et hétérogène, présence de ferromanganèse et de rares charbons. SD 2016	/
2097.1	F2097	/	SD2001 ; SD2021 ; SD2040	2	Négative	Creusement	Profil en auge dans sd 2040 (l:0,75m; p:0,28m). FB-12.07	/
2097.2	F2097	/	SD2001	2	Positive	Comblement	Comblement de F2097, effondrement de paroi potentiel	/
2097.3	F2097	/	SD2001	2	Positive	Comblement	Comblement de F2097 après abandon	/
2097.4	F2097	/	SD2021	2	Positive	Comblement	sdg 2021. us marron gris clair avec tres peu d'inclusion rouge. quelque cailloux en surface. peu compact.	/
2097.5	F2097	/	SD2040	2	Positive	Comblement	Limon sableux gris-orangé, compact et hétérogène, avec quelques graviers. comblement constitué de substrat remanié.	/
2098.1	F2098	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U.	/
2098.2	F2098	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
2099.1	F2099	ENS2002	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
2099.2	F2099	ENS2002	/	2	Positive	Comblement	argile et limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
2100.1	F2100	ENS2006	/	2	Négative	Creusement	Creusement de poteau de forme circulaire avec profil en cuvette.	/
2100.2	F2100	ENS2006	/	2	Positive	Comblement	Limon brun gris clair avec inclusions de manganèse rouille. Homogène et compact.	/
2101.1	F2101	ENS2006	/	2	Négative	Creusement	Creusement circulaire en cuvette, plus profond au centre	/
2101.2	F2101	ENS2006	/	2	Positive	Comblement	Limon brun-gris compacte et homogène, présence de très rares charbons	/
2102.1	F2102	/	SD2016	2	Négative	Creusement	Creusement du fossé F2102 en cuvette Longueur et largeur non déterminées, car réalisation d'un sondage	/
2102.2	F2102	/	SD2016	2	Positive	Comblement	Comblement de F2102, limon brun-gris avec présence de ferromanganèse, compact et homogène, pas de charbon. SD 2016	/
2102.3	F2102	/	SD2016	2	Positive	Comblement	Comblement limoneux gris, compacte et homogène, pas de charbon. SD 2016	/
3001.1	F3001	/	/	3	Positive	Terre végétale	Limon brun	/

Sous	Sur	Minute	Photos
2001.3	2081.6	G2008	349 ; 350 ; 353 à 356 ; 369 à 372 ; 405 ; 406 ; 415 ; 416 ; 959 ; 960 ; 963 ; 964 ; 1058 ; 1059
2081.5	2081.1	G2008	349 ; 350 ; 353 à 356 ; 369 à 372 ; 405 ; 406 ; 415 ; 416 ; 959 ; 960 ; 963 ; 964 ; 1058 ; 1059
2097.2 ; 2097.4 ; 2097.5	2001.2	G2001 ; G2013	413 ; 414 ; 730 ; 731 ; 939 à 944 ; 1106 ; 1107
2097.3	2097.1	G2001	413 ; 414 ; 730 ; 731 ; 939 à 944 ; 1106 ; 1107
2001.3	2097.2	G2001	413 ; 414 ; 730 ; 731 ; 939 à 944 ; 1106 ; 1107
Coupée par 2062.1	2097.1	G2013	413 ; 414 ; 730 ; 731 ; 939 à 944 ; 1106 ; 1107
2001.3	2097.1	G2013	413 ; 414 ; 730 ; 731 ; 939 à 944 ; 1106 ; 1107
2098.2	2057.2	G2002	835 à 838
2001.3	2098.1	G2002	835 à 838
2099.2	2001.2	G2002	841 à 844
2001.3	2099.1	G2002	841 à 844
2100.2	2001.2	G2009	1038 à 1041
2001.3	2100.1	G2009	1038 à 1041
2101.2	2001.2	G2008	1046 à 1049
2001.3	2101.1	G2008	1046 à 1049
2102.3	2001.2	G2008	405 ; 406 ; 415 à 418 ; 1060 ; 1061
2001.3	2102.3	G2008	405 ; 406 ; 415 à 418 ; 1060 ; 1061
2102.2	2102.1	G2008	405 ; 406 ; 415 à 418 ; 1060 ; 1061
/	3006.2 ; 3011.3 ; 3012.8 ; 3013.3 ; 3022.2 ; 3023.2 ; 3024.3 ; 3026.2 ; 3030.2 ; 3031.2 ; 3033.2 ; 3034.3 ; 3038.2 ; 3039.2 ; 3042.4 ; 3044.3 ; 3048.2 ; 3051.4 ; 3055.13 ; 3055.9 ; 3074.2 ; 3078.2 ; 3079.2 ; 3081.2 ; 3082.2 ; 3089.3 ; 3090.2 ; 3099.2 ; 3105.2 ; 3112.2 ; 3122.3 ; 3122.6 ; F3006 ; F3011 ; F3013 ; F3022 ; F3023 ; F3024 ; F3026 ; F3030 ; F3031 ; F3033 ; F3034 ; F3038 ; F3039 ; F3042 ; F3048 ; F3051 ; F3053 ; F3055 ; F3074 ; F3077 ; F3078 ; F3079 ; F3081 ; F3082 ; F3089 ; F3090 ; F3099 ; F3105 ; F3112	/	/

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3001.2	F3001	/	/	3	Positive	Arène	Arène	/
3001.3	F3001	/	/	3	Positive	Colluvion		/

Sous	Sur	Minute	Photos
Coupée par F3035 ; Coupée par F3053 ; 3003.1 ; 3004.1 ; 3005.1 ; 3006.1 ; 3007.1 ; 3009.1 ; 3010.1 ; 3012.1 ; 3013.1 ; 3014.1 ; 3015.1 ; 3022.1 ; 3023.1 ; 3024.1 ; 3025.1 ; 3026.1 ; 3027.1 ; 3028.1 ; 3030.1 ; 3031.1 ; 3033.1 ; 3034.1 ; 3035.1 ; 3038.1 ; 3039.1 ; 3042.1 ; 3044.1 ; 3045.1 ; 3046.1 ; 3047.1 ; 3048.1 ; 3049.1 ; 3050.1 ; 3051.1 ; 3052.1 ; 3053.1 ; 3054.1 ; 3055.1 ; 3057.1 ; 3058.1 ; 3060.1 ; 3061.1 ; 3062.1 ; 3063.1 ; 3064.1 ; 3065.1 ; 3066.13 ; 3067.1 ; 3068.1 ; 3069.1 ; 3070.1 ; 3071.1 ; 3074.1 ; 3075.1 ; 3076.1 ; 3077.1 ; 3078.1 ; 3079.1 ; 3080.1 ; 3081.1 ; 3082.1 ; 3085.1 ; 3087.1 ; 3089.1 ; 3090.1 ; 3094.1 ; 3099.1 ; 3101.1 ; 3102.1 ; 3103.1 ; 3105.1 ; 3110.1 ; 3111.1 ; 3112.1 ; 3114.1 ; 3115.1 ; 3115.4 ; 3119.1 ; 3120.1 ; 3121.1 ; F3003 ; F3004 ; F3005 ; F3006 ; F3007 ; F3009 ; F3010 ; F3011 ; F3012 ; F3013 ; F3014 ; F3015 ; F3016 ; F3022 ; F3023 ; F3024 ; F3025 ; F3026 ; F3027 ; F3028 ; F3030 ; F3031 ; F3033 ; F3034 ; F3035 ; F3038 ; F3039 ; F3042 ; F3044 ; F3045 ; F3046 ; F3047 ; F3048 ; F3049 ; F3050 ; F3051 ; F3052 ; F3054 ; F3055 ; F3057 ; F3058 ; F3060 ; F3061 ; F3062 ; F3063 ; F3064 ; F3066 ; F3067 ; F3068 ; F3069 ; F3070 ; F3071 ; F3074 ; F3075 ; F3076 ; F3077 ; F3078 ; F3079 ; F3080 ; F3081 ; F3082 ; F3087 ; F3089 ; F3090 ; F3094 ; F3099 ; F3101 ; F3102 ; F3103 ; F3105 ; F3110 ; F3111 ; F3112 ; F3114 ; F3115 ; F3119 ; F3120 ; F3121	3116.2	/	/
3006.1 ; F3006	Coupe 3094.1 ; 3003.2 ; 3004.2 ; 3005.1 ; 3005.2 ; 3006.2 ; 3007.3 ; 3007.5 ; 3009.2 ; 3010.2 ; 3011.11 ; 3011.3 ; 3011.4 ; 3011.5 ; 3011.6 ; 3012.11 ; 3012.12 ; 3012.8 ; 3013.3 ; 3015.3 ; 3015.6 ; 3022.2 ; 3023.2 ; 3023.3 ; 3024.3 ; 3024.4 ; 3025.2 ; 3026.2 ; 3027.3 ; 3028.4 ; 3030.2 ; 3031.2 ; 3033.2 ; 3034.3 ; 3035.2 ; 3038.2 ; 3039.2 ; 3042.10 ; 3042.15 ; 3042.17 ; 3042.18 ; 3042.19 ; 3042.21 ; 3042.4 ; 3042.7 ; 3042.9 ; 3045.3 ; 3045.5 ; 3046.3 ; 3047.3 ; 3048.2 ; 3049.3 ; 3050.3 ; 3052.11 ; 3052.2 ; 3052.6 ; 3052.8 ; 3052.9 ; 3054.2 ; 3054.3 ; 3055.13 ; 3055.37 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.53 ; 3055.55 ; 3055.9 ; 3057.2 ; 3058.2 ; 3060.2 ; 3062.2 ; 3063.2 ; 3064.2 ; 3065.10 ; 3065.12 ; 3065.14 ; 3065.15 ; 3065.5 ; 3065.9 ; 3066.4 ; 3066.6 ; 3066.9 ; 3067.2 ; 3068.2 ; 3069.2 ; 3070.2 ; 3071.2 ; 3075.2 ; 3076.2 ; 3077.3 ; 3078.2 ; 3079.2 ; 3080.2 ; 3081.2 ; 3082.2 ; 3085.3 ; 3085.6 ; 3085.8 ; 3087.5 ; 3089.3 ; 3090.2 ; 3094.2 ; 3099.2 ; 3100.2 ; 3101.2 ; 3102.2 ; 3103.3 ; 3103.4 ; 3105.2 ; 3105.4 ; 3110.3 ; 3110.4 ; 3112.2 ; 3113.2 ; 3115.2 ; 3115.3 ; 3115.6 ; 3116.2 ; 3117.2 ; 3120.2 ; 3121.3 ; 3122.4 ; 3122.5 ; 3122.6 ; 3122.7 ; F3003 ; F3004 ; F3005 ; F3006 ; F3007 ; F3009 ; F3010 ; F3011 ; F3012 ; F3013 ; F3015 ; F3016 ; F3022 ; F3023 ; F3024 ; F3025 ; F3027 ; F3028 ; F3030 ; F3031 ; F3033 ; F3034 ; F3035 ; F3038 ; F3039 ; F3042 ; F3045 ; F3046 ; F3047 ; F3049 ; F3050 ; F3051 ; F3052 ; F3053 ; F3054 ; F3055 ; F3057 ; F3060 ; F3062 ; F3063 ; F3064 ; F3066 ; F3067 ; F3068 ; F3069 ; F3070 ; F3071 ; F3074 ; F3075 ; F3076 ; F3077 ; F3078 ; F3079 ; F3080 ; F3081 ; F3082 ; F3087 ; F3089 ; F3090 ; F3094 ; F3099 ; F3100 ; F3101 ; F3102 ; F3110 ; F3112 ; F3113 ; F3115 ; F3116 ; F3117 ; F3120 ; F3121 ; F3122	/	/

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3001.4	F3001	/	SD3010	3	Positive	Terrain naturel	couche ressemblant au nat entre les fossés 3042 et 3052. cette us semble couper 3052 en partie sup. niveau d'abandon de 3055 ou reste de nivellement de la zone?	/
3003.1	F3003	/	SD3030	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3003.2	F3003	/	SD3030	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
3004.1	F3004	/	SD3031	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3004.2	F3004	/	SD3031	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
3005.1	F3005	/	/	3	Négative	Annulé		/
3005.2	F3005	/	/	3	Positive	Annulé		/
3006.1	F3006	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3006.2	F3006	/	/	3	Positive	Comblement	tp très arasé ou lentille de limon	/
3007.1	F3007	ENS3009	SD3016	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en auge.	Chaînée avec 3015.1
3007.2	F3007	ENS3009	SD3016	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, meuble et homogène. Charbons absents.	Chaînée avec 3015.2 ; 3007.4
3007.3	F3007	ENS3009	SD3016	3	Positive	Comblement	limon et argile gravier brun-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	Chaînée avec 3015.3 ; 3007.5
3007.4	F3007	ENS3009	SD3022	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3007.2
3007.5	F3007	ENS3009	SD3022	3	Positive	Comblement	limon gris orange, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3007.3
3009.1	F3009	ENS3011	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en auge.	/
3009.2	F3009	ENS3011	/	3	Positive	Comblement	limon et argile brun-gris, compact et homogène. Charbons absents. Quelques blocs de 15-20 cm.	/
3009.3	F3009	ENS3011	/	3	Positive	Comblement	argile et limon gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de gros blocs (4) de 30 à 45 cm avec des petits entre eux (15-20 cm).	/
3010.1	F3010	/	SD3014	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en auge.	/
3010.2	F3010	/	SD3014	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3011.1	F3011	ENS3008	SD3001 ; SD3014 ; SD3013	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en auge.	/
3011.10	F3011	ENS3008	SD3013	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents. Quelques blocs de 20 cm	3011.3 ; 3011.4 ; 3011.5 ; 3011.6
3011.11	F3011	ENS3008	SD3013	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3011.2	F3011	ENS3008	SD3001	3	Positive	Annulé	Annulée	/
3011.3	F3011	ENS3008	SD3001	3	Positive	Comblement	limon et argile sable brun-gris, meuble et homogène. Charbons fréquents. Présence de oxydations.	3011.10 ; 3011.4 ; 3011.5 ; 3011.6
3011.4	F3011	ENS3008	SD3014	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	3011.10 ; 3011.3 ; 3011.5 ; 3011.6
3011.5	F3011	ENS3008	SD3013	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents. Inclusions de TN.	3011.10 ; 3011.3 ; 3011.4 ; 3011.6
3011.6	F3011	ENS3008	SD3001	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3011.10 ; 3011.3 ; 3011.4 ; 3011.5
3011.7	F3011	ENS3008	SD3001 ; SD3013 ; SD3014	3	Positive	Comblement	us annulé d'abord, puis numéro repris. Sorte d'us technique pour indiquer l'us inférieur du fossé dans les sondages 3001, 3013 et 3014	/
3011.8	F3011	ENS3008	/	3	Positive	Annulé	Annulée	/
3011.9	F3011	ENS3008	/	3	Positive	Annulé	Annulée	/
3012.1	F3012	ENS3007	SD3001 ; SD3014 ; SD3013 ; SD3020	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en U.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
/	Coupe 3052.1 ; Coupe F3052 ; 3052.6 ; F3052	G3014	/
3003.2	3001.2	G3025	619 ; 620
3001.3	3003.1	G3025	619 ; 620
3004.2	3001.2	G3025	621 ; 622
3001.3	3004.1	G3025	621 ; 622
/	3001.2	/	/
3001.3	/	/	/
3006.2	3001.2	G3001	3 à 8
3001.3	3006.1	G3001	3 à 8
3007.2 ; 3007.4	Coupe 3114.3 ; 3001.2	G3012 ; G3023 ; G3035	542 à 547 ; 572 à 580 ; 1007 à 1009
3007.3	3007.1	G3012	542 à 547 ; 572 à 580 ; 1007 à 1009
3001.3	3007.2	G3012	542 à 547 ; 572 à 580 ; 1007 à 1009
3007.5	3007.1	G3023	542 à 547 ; 572 à 580 ; 1007 à 1009
3001.3 ; 3116.1	3007.4	G3035	542 à 547 ; 572 à 580 ; 1007 à 1009
3009.3	3001.2	G3018 ; G3035	530 à 533 ; 548 ; 549
3001.3	3009.3	G3018 ; G3035	530 à 533 ; 548 ; 549
3009.2	3009.1	G3018 ; G3035	530 à 533 ; 548 ; 549
3010.2	3001.2	G3017	518 à 525
3001.3	3010.1	G3017	518 à 525
3011.10 ; 3011.3 ; 3011.4 ; 3011.5 ; 3011.6	Coupe 3012.10 ; Coupe 3012.16 ; Coupe 3012.6 ; Coupe 3012.9 ; Coupe 3115.6 ; Coupe 3122.2 ; Coupe 3122.4 ; Coupe 3122.6	G3005 ; G3018 ; G3019 ; G3016 ; G3017 ; G3021	1 ; 2 ; 503 à 507 ; 512 à 525 ; 564 ; 565
3011.11	3011.1	G3018	1 ; 2 ; 503 à 507 ; 512 à 525 ; 564 ; 565
3001.3	3011.10	G3018	1 ; 2 ; 503 à 507 ; 512 à 525 ; 564 ; 565
/	/	/	/
3001.3	3011.1 ; 3042.12 ; 3100.3	G3005	1 ; 2 ; 503 à 507 ; 512 à 525 ; 564 ; 565
3001.3	3011.1	G3017 ; G3016	1 ; 2 ; 503 à 507 ; 512 à 525 ; 564 ; 565
3001.3	3011.1	G3019	1 ; 2 ; 503 à 507 ; 512 à 525 ; 564 ; 565
3001.3	3011.1	G3021	1 ; 2 ; 503 à 507 ; 512 à 525 ; 564 ; 565
/	/	G3017 ; G3018 ; G3021 ; G3016	1 ; 2 ; 503 à 507 ; 512 à 525 ; 564 ; 565
/	/	/	/
/	/	/	/
3012.10 ; 3012.11 ; 3012.13 ; 3012.2 ; 3012.20 ; 3012.9	3001.2	G3005 ; G3018 ; G3021 ; G3022	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3012.10	F3012	ENS3007	SD3014	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3012.11 ; 3012.13 ; 3012.2 ; 3012.20 ; 3012.9
3012.11	F3012	ENS3007	/	3	Positive	Annulé	Annulée	/
3012.12	F3012	ENS3007	SD3013	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	3012.14 ; 3012.4
3012.13	F3012	ENS3007	SD3013	3	Positive	Comblement	limon et sable brun-gris, meuble et homogène. Charbons absents.	3012.10 ; 3012.11 ; 3012.2 ; 3012.20 ; 3012.9
3012.14	F3012	ENS3007	SD3013	3	Positive	Annulé	Annulé	/
3012.15	F3012	ENS3007	SD3013	3	Positive	Annulé	Annulé	/
3012.16	F3012	ENS3007	SD3013	3	Positive	Annulé	limon et sable gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	3012.6
3012.17	F3012	ENS3007	SD3013	3	Positive	Annulé	Annulé	/
3012.18	F3012	ENS3007	SD3013	3	Positive	Annulé	Annulé	/
3012.19	F3012	ENS3007	SD3013	3	Négative	Annulé	Creusement linéaire rectiligne, profil en V.	3012.3 ; 3122.1
3012.2	F3012	ENS3007	SD3001	3	Positive	Comblement	sable gris, meuble et homogène. Charbons rares. Présence de oxydations.	3012.10 ; 3012.11 ; 3012.13 ; 3012.20 ; 3012.9
3012.20	F3012	ENS3007	SD3001	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents. Poches de TN	3012.10 ; 3012.11 ; 3012.13 ; 3012.2 ; 3012.9
3012.21	F3012	ENS3007	SD3001	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3012.3	F3012	ENS3007	SD3001 ; SD3013 ; SD3014	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en U. 1er curage	3012.19 ; 3122.1
3012.4	F3012	ENS3007	SD3001	3	Positive	Comblement	argile et limon gris sombre, compact et homogène. Charbons fréquents. nbx elements mobilier (TCA), qq pierres decimetriques	3012.12 ; 3012.14
3012.5	F3012	ENS3007	SD3001	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons rares. Présence de oxydations. placage sur le coté nord ouest du fossé	3012.15
3012.6	F3012	ENS3007	SD3001	3	Positive	Annulé	Annulé	/
3012.7	F3012	ENS3007	/	3	Négative	Annulé	Annulé	/
3012.8	F3012	ENS3007	SD3001	3	Positive	Annulé	limon et sable argileux gris brun, meuble et homogène. Charbons fréquents. Présence de oxydations.	/
3012.9	F3012	ENS3007	SD3014	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3012.10 ; 3012.11 ; 3012.13 ; 3012.2 ; 3012.20
3013.1	F3013	ENS3011	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3013.2	F3013	ENS3011	/	3	Positive	Négatif poteau	Négatif du poteau constitué d'argile brun gris foncé. compact et homogène. Charbons absents.	/
3013.3	F3013	ENS3011	/	3	Positive	Comblement	limon et argile gris avec inclusions de substrat, compact et homogène. Charbons absents. ceram	/
3014.1	F3014	ENS3011	SD3021	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en U.	/
3014.2	F3014	ENS3011	SD3021	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et hétérogène. Charbons rares.	/
3015.1	F3015	ENS3009	SD3016 ; SD3021	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en auge.	Chaînée avec 3007.1
3015.2	F3015	ENS3009	SD3016	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, meuble et homogène. Charbons absents.	Chaînée avec 3007.2 ; 3015.6
3015.3	F3015	ENS3009	SD3016	3	Positive	Comblement	limon et argile brun-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	Chaînée avec 3007.3
3015.4	F3015	ENS3009	/	3	Positive	Annulé	Annulé	/
3015.5	F3015	ENS3009	/	3	Positive	Annulé	Annulé	/
3015.6	F3015	ENS3009	/	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3015.2
3022.1	F3022	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3022.2	F3022	/	/	3	Positive	Comblement	comblement tp ou lentille de limon ?	/
3023.1	F3023	/	SD3003 ; SD3032	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3023.2	F3023	/	SD3003 ; SD3032	3	Positive	Comblement	limon et argile brun, compact et homogène. Charbons absents.	3023.3

Sous	Sur	Minute	Photos
Coupée par 3011.1	3012.1	G3017	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
/	/	/	/
3001.3	3012.3	G3019	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
3012.19	3012.1	G3018	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
/	/	/	/
/	/	/	/
Coupée par 3011.1	3012.15	G3018	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
/	/	/	/
/	/	/	/
3012.14	3012.13	G3018	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
3012.3	3012.1	G3005	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
3012.21	3012.1	G3021	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
Coupée par 3122.1	3012.19 ; 3012.20	G3021	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
3012.12 ; 3012.4	3012.2	G3005 ; G3019	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
3012.5	3012.3	G3005	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
3012.6	3012.4	G3005	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
/	/	/	/
/	/	/	/
Coupée par 3011.1 ; 3001.3	3012.7	G3005	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
Coupée par 3011.1	3012.1	G3016	1 ; 2 ; 503 à 505 ; 508 ; 509 ; 512 à 525 ; 564 à 569
3013.2	3001.2	G3035 ; G3004	18 à 22 ; 605 ; 606 ; 1007 à 1009
3013.3	3013.1	G3035 ; G3004	18 à 22 ; 605 ; 606 ; 1007 à 1009
3001.3	3013.2	G3035 ; G3004	18 à 22 ; 605 ; 606 ; 1007 à 1009
3014.2	3001.2	G3018 ; G3035	570 ; 571 ; 1007 à 1009
Coupée par 3015.1	3014.1	G3018 ; G3035	570 ; 571 ; 1007 à 1009
3015.2 ; 3015.6	Coupe 3014.2 ; Coupe F3014 ; 3001.2	G3012 ; G3018 ; G3035	542 à 547 ; 570 ; 571 ; 1007 à 1009
3015.3	3015.1	G3012	542 à 547 ; 570 ; 571 ; 1007 à 1009
3001.3	3015.2	G3012	542 à 547 ; 570 ; 571 ; 1007 à 1009
/	/	/	/
/	/	/	/
3001.3	3015.1	G3018	542 à 547 ; 570 ; 571 ; 1007 à 1009
3022.2	3001.2	G3001	9 à 13
3001.3	3022.1	G3001	9 à 13
3023.2 ; 3023.3	3001.2	G3003	16 ; 17 ; 623 ; 624
3001.3	3023.01 ; 3023.1	G3003	16 ; 17 ; 623 ; 624

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3024.1	F3024	ENS3008	SD3002 ; SD3040	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en V.	/
3024.2	F3024	ENS3008	SD3002	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents. effondrement	/
3024.3	F3024	ENS3008	SD3002	3	Positive	Comblement	limon et argile brun, compact et homogène. Charbons absents.	3024.4
3024.4	F3024	ENS3008	SD3040	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3042.10 ; 3024.3
3025.1	F3025	/	SD3002	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3025.2	F3025	/	SD3002	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3026.1	F3026	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U.	/
3026.2	F3026	/	/	3	Positive	Comblement	argile et limon brun gris, meuble et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations.	/
3027.1	F3027	ENS3013	/	3	Négative	Creusement	Creusement poteau en cuvette plan circulaire avec un avant trou. Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3027.2	F3027	ENS3013	/	3	Positive	Négatif poteau	Négatif du poteau constitué de limon brun foncé avec quelques inclusions de charbons. limon brun foncé, compact et homogène. Charbons rares.	/
3027.3	F3027	ENS3013	/	3	Positive	Comblement	Comblement de l'avant trou avec un limon brun gris homogène et compact. limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3028.1	F3028	ENS3013	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3028.2	F3028	ENS3013	/	3	Positive	Calage poteau	Calage du poteau constitué de pierres et cailloux formant une couronne autour du négatif.	/
3028.3	F3028	ENS3013	/	3	Positive	Négatif poteau	limon brun-gris, meuble et homogène. Charbons absents. Négatif	/
3028.4	F3028	ENS3013	/	3	Positive	Comblement	Comblement de l'avant trou en limon brun gris homogène et compact.	/
3030.1	F3030	ENS3015	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire en cuvette de F3030	/
3030.2	F3030	ENS3015	/	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3031.1	F3031	ENS3015	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3031.2	F3031	ENS3015	/	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et hétérogène. Charbons rares.	/
3033.1	F3033	ENS3015	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovale et en cuvette de la fosse F3033	/
3033.2	F3033	ENS3015	/	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et hétérogène. Charbons rares.	/
3034.1	F3034	ENS3015	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3034.2	F3034	ENS3015	/	3	Positive	Négatif poteau	limon brun, compact et hétérogène. Charbons rares. Négatif	/
3034.3	F3034	ENS3015	/	3	Positive	Comblement	limon marron, compact et homogène. Charbons absents.	/
3035.1	F3035	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U.	/
3035.2	F3035	/	/	3	Positive	Comblement	limon argile et sable gris, foncé, compact et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations.	/
3035.3	F3035	/	/	3	Construite	Cuvelage	- gneiss majoritaire, taille irrégulière, forme rectangulaire - granite minoritaire, taille irrégulière, forme rectangulaire - mortier : sans mortier - enduit : sans enduit - joints : sans joint	/
3038.1	F3038	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovulaire, profil en cuvette.	/
3038.2	F3038	/	/	3	Positive	Comblement	limon noir, compact et homogène. Charbons fréquents.	/
3039.1	F3039	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovulaire, profil en cuvette.	/
3039.2	F3039	/	/	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et hétérogène. Charbons fréquents.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
3024.2 ; 3024.4	Coupe 3025.2 ; 3001.2	G3001 ; G3028	14 ; 15 ; 1064 à 1066 ; 1081 à 1083
3024.3	3024.1	G3001	14 ; 15 ; 1064 à 1066 ; 1081 à 1083
3001.3	3024.2	G3001	14 ; 15 ; 1064 à 1066 ; 1081 à 1083
3001.3	3024.1	G3028	14 ; 15 ; 1064 à 1066 ; 1081 à 1083
3025.2	3001.2	G3001	14 ; 15
Coupée par 3024.1 ; 3001.3	3025.1	G3001	14 ; 15
3026.2	3001.2	G3020	904 à 906
3001.3	3026.1	G3020	904 à 906
3027.2	3001.2	G3009	330 à 333
3027.3	3027.1	G3009	330 à 333
3001.3	3027.2	G3009	330 à 333
3028.3	3001.2	G3011	337 ; 338 ; 343 à 346 ; 1078
3028.4	3028.3	G3011	337 ; 338 ; 343 à 346 ; 1078
3028.2	3028.1	G3011	337 ; 338 ; 343 à 346 ; 1078
3001.3	3028.2	G3011	337 ; 338 ; 343 à 346 ; 1078
3030.2	3001.2	G3007	267 ; 268 ; 273 à 276
3001.3	3030.1	G3007	267 ; 268 ; 273 à 276
3031.2	3001.2	G3007	283 à 286
3001.3	3031.1	G3007	283 à 286
3033.2	3001.2	G3007	298 à 301
3001.3	3033.1	G3007	298 à 301
3034.2	3001.2	G3010	314 à 317
3034.3	3034.1	G3010	314 à 317
3001.3	3034.2	G3010	314 à 317
3035.3	3001.2	G3027 ; G3037	439 à 444 ; 463 ; 464, 539 à 541
3001.3	3035.3	G3027 ; G3037	439 à 444 ; 463 ; 464, 539 à 541
3035.2	3035.1	G3027 ; G3037	439 à 444 ; 463 ; 464, 539 à 541
3038.2	3001.2	G3007	255 à 262
3001.3	3038.1	G3007	255 à 262
3039.2	3001.2	G3007	242 à 250
3001.3	3039.1	G3007	242 à 250

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3042.1	F3042	ENS3008	SD3005 ; SD3038 ; SD3010 ; SD3015 ; SD3020 ; SD3025 ; SD3042	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3042.10	F3042	ENS3008	SD3040	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	3024.4 ; 3042.11 ; 3042.13 ; 3042.16 ; 3042.2 ; 3042.20 ; 3042.5 ; 3042.8
3042.11	F3042	ENS3008	SD3042	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	3042.10 ; 3042.13 ; 3042.16 ; 3042.2 ; 3042.20 ; 3042.5 ; 3042.8
3042.12	F3042	ENS3008	SD3042	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3042.14 ; 3042.17 ; 3042.18 ; 3042.21 ; 3042.22 ; 3042.3
3042.13	F3042	ENS3008	SD3025	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et hétérogène. Charbons fréquents.	3042.10 ; 3042.11 ; 3042.16 ; 3042.2 ; 3042.20 ; 3042.5 ; 3042.8
3042.14	F3042	ENS3008	SD3025	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et hétérogène. Charbons rares.	3042.12 ; 3042.17 ; 3042.18 ; 3042.21 ; 3042.22 ; 3042.3
3042.15	F3042	ENS3008	SD3025	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et hétérogène. Charbons rares.	3042.19 ; 3042.4 ; 3042.7 ; 3042.9
3042.16	F3042	ENS3008	SD3041	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons rares.	3042.10 ; 3042.11 ; 3042.13 ; 3042.2 ; 3042.20 ; 3042.5 ; 3042.8
3042.17	F3042	ENS3008	SD3041	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3042.12 ; 3042.14 ; 3042.18 ; 3042.21 ; 3042.22 ; 3042.3
3042.18	F3042	ENS3008	SD3047	3	Technique	Comblement	curage	3042.12 ; 3042.14 ; 3042.17 ; 3042.21 ; 3042.22 ; 3042.3
3042.19	F3042	ENS3008	SD3051	3	Technique	Comblement	curage	3042.15 ; 3042.4 ; 3042.7 ; 3042.9
3042.2	F3042	ENS3008	SD3005	3	Positive	Comblement	sable gris oxydé, meuble et homogène. Charbons absents.	3042.10 ; 3042.11 ; 3042.13 ; 3042.16 ; 3042.20 ; 3042.5 ; 3042.8
3042.20	F3042	ENS3008	SD3015	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	3042.10 ; 3042.11 ; 3042.13 ; 3042.16 ; 3042.2 ; 3042.5 ; 3042.8
3042.21	F3042	ENS3008	SD3015	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3042.12 ; 3042.14 ; 3042.17 ; 3042.18 ; 3042.22 ; 3042.3

Sous	Sur	Minute	Photos
3042.10 ; 3042.11 ; 3042.13 ; 3042.16 ; 3042.18 ; 3042.19 ; 3042.2 ; 3042.20 ; 3042.22 ; 3042.5 ; 3042.8	Coupe 3045.2 ; Coupe 3052.2 ; Coupe 3055.24 ; Coupe 3055.30 ; Coupe 3066.10 ; Coupe 3111.2 ; 3001.2	G3002 ; G3024 ; G3028 ; G3006	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3001.3	3042.1	G3028	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3042.12	3042.1	G3028	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3011.3	3042.11	G3028	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3042.14	3042.1	G3027	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3042.15	3042.13	G3027	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3001.3	3042.14	G3027	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3042.17	3042.1	G3032	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3001.3	3042.16	G3032	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3001.3	3042.1	/	/
3001.3	3042.1	/	/
3042.3	3042.1	G3002	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3042.21	3042.1	G3019	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3001.3	3042.20	G3019	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3042.22	F3042	ENS3008	SD3038	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et hétérogène. Charbons absents.	3042.12 ; 3042.14 ; 3042.17 ; 3042.18 ; 3042.21 ; 3042.3
3042.3	F3042	ENS3008	SD3005	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons rares.	3042.12 ; 3042.14 ; 3042.17 ; 3042.18 ; 3042.21 ; 3042.22
3042.4	F3042	ENS3008	SD3005	3	Positive	Comblement	limon gris poche de substrat, compact et hétérogène. Charbons rares.	3042.15 ; 3042.19 ; 3042.7 ; 3042.9
3042.5	F3042	ENS3008	SD3010	3	Positive	Comblement	argile gris, compact et homogène. Charbons fréquents.	3042.10 ; 3042.11 ; 3042.13 ; 3042.16 ; 3042.2 ; 3042.20 ; 3042.8
3042.6	F3042	ENS3008	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable orangé, compact et homogène. Charbons absents.	3042.3
3042.7	F3042	ENS3008	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3042.15 ; 3042.19 ; 3042.4 ; 3042.9
3042.8	F3042	ENS3008	SD3020	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	3042.10 ; 3042.11 ; 3042.13 ; 3042.16 ; 3042.2 ; 3042.20 ; 3042.5
3042.9	F3042	ENS3008	SD3020	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3042.15 ; 3042.19 ; 3042.4 ; 3042.7
3044.1	F3044	/	SD3009 ; SD3049	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U.	/
3044.2	F3044	/	SD3009 ; SD3049	3	Positive	Comblement	sable et limon gris clair, meuble et homogène. Charbons absents. Présence de bioturbations.	/
3044.3	F3044	/	SD3009 ; SD3049	3	Positive	Comblement	limon et sable gris noir, meuble et homogène. Charbons rares. Présence de bioturbations ferromanganèse.	/
3044.4	F3044	/	SD3009 ; SD3049	3	Positive	Comblement	argile et limon jaune, compact et hétérogène. Charbons absents. substrat remanié	/
3044.5	F3044	/	SD3049	3	Positive	Comblement	limon gris, meuble et homogène. Charbons absents.	/
3044.6	F3044	/	SD3049	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
3045.1	F3045	ENS3007	SD3045 ; SD3042 ; SD3043	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en V.	/
3045.2	F3045	ENS3007	SD3042	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3045.3 ; 3045.5
3045.3	F3045	ENS3007	SD3043	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3045.2 ; 3045.5
3045.4	F3045	ENS3007	SD3045	3	Positive	Comblement	limon et sable brun-orangé, meuble et hétérogène. Charbons absents.	/
3045.5	F3045	ENS3007	SD3045	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, meuble et homogène. Charbons absents	3045.2 ; 3045.3
3046.1	F3046	ENS3013	SD3029	3	Négative	Creusement	Creusement ovulaire, profil en auge.	/
3046.2	F3046	ENS3013	SD3029	3	Positive	Comblement	limon et sable brun, compact et homogène. Charbons fréquents.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
3085.1	3042.1	G3027	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3042.4	3042.2	G3002	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3001.3	3042.3	G3002	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3042.6	3042.1	G3014 ; G3019	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3042.7	3042.5	G3014 ; G3019	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3001.3	3042.6	G3014 ; G3019	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3042.9	3042.1	G3022	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3001.3	3042.8	G3022	28 à 30 ; 445 à 449 ; 534 à 538 ; 566 à 569 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 653 ; 651 ; 652 ; 654 ; 657 ; 658 ; 991 à 996 ; 1081 à 1083 ; 1093 ; 1094
3044.5 ; 3044.6	3001.2	G3020 ; G3030	336 ; 901 à 903 ; 1180 à 1184
3044.4	3044.5 ; 3044.6	G3020 ; G3030	336 ; 901 à 903 ; 1180 à 1184
3001.1	3044.4	G3020 ; G3030	336 ; 901 à 903 ; 1180 à 1184
Coupée par 3105.1 ; 3044.3	3044.2	G3020 ; G3030	336 ; 901 à 903 ; 1180 à 1184
3044.2	3044.1	G3030	336 ; 901 à 903 ; 1180 à 1184
3044.2	3044.1	G3030	336 ; 901 à 903 ; 1180 à 1184
3045.2 ; 3045.3 ; 3045.4	3001.2	G3020 ; G3028	657 à 665
Coupée par 3042.1	3045.1	G3028	657 à 665
3001.3	3045.1	G3028	657 à 665
3045.5	3045.1	G3020	657 à 665
3001.3	3045.4	G3020	657 à 665
3046.2	3001.2	G3036	617 ; 618
3046.3	3046.1	G3036	617 ; 618

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3046.3	F3046	ENS3013	SD3029	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
3047.1	F3047	ENS3013	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovale en cuvette pour caler le poteau. Avant trou.	/
3047.2	F3047	ENS3013	/	3	Positive	Négatif poteau	Négatif du poteau constitué de limon brun foncé avec quelques gravillons. Homogène et compact. limon brun foncé, compact et homogène. Charbons absents.	/
3047.3	F3047	ENS3013	/	3	Positive	Calage poteau	Comblement de l'avant trou avec un limon brun gris homogène et compact.	/
3048.1	F3048	ENS3013	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3048.2	F3048	ENS3013	/	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3049.1	F3049	ENS3013	/	3	Négative	Creusement	Creusement de l'avant trou destiné à recevoir un poteau. Bien circulaire avec fond en cuvette. Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3049.2	F3049	ENS3013	/	3	Positive	Négatif poteau	Limon brun avec inclusions de charbons homogène et meuble.	/
3049.3	F3049	ENS3013	/	3	Positive	Calage poteau	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3050.1	F3050	ENS3013	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en auge.	/
3050.2	F3050	ENS3013	/	3	Positive	Comblement	limon gris, meuble et homogène. Charbons fréquents.	/
3050.3	F3050	ENS3013	/	3	Positive	Comblement	limon et argile orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3051.1	F3051	ENS3013	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3051.2	F3051	ENS3013	/	3	Positive	Calage poteau	3 calages de poteau pour la moitié sud fouillée	/
3051.3	F3051	ENS3013	/	3	Positive	Négatif poteau	limon blanc, induré et hétérogène. Charbons rares. Négatif	/
3051.4	F3051	ENS3013	/	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons rares.	/
3052.1	F3052	ENS3009	SD3048 ; SD3017 ; SD3015 ; SD3010	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en V.	3115.1
3052.10	F3052	ENS3009	SD3015	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents. Inclusions de TN	3052.3 ; 3052.5 ; 3052.7
3052.11	F3052	ENS3009	SD3015	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	3052.2 ; 3052.6 ; 3052.8 ; 3052.9
3052.2	F3052	ENS3009	/	3	Positive	Comblement	limon brun, meuble et homogène. Charbons fréquents.	3052.11 ; 3052.6 ; 3052.8 ; 3052.9
3052.3	F3052	ENS3009	SD3048	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons rares.	3052.10 ; 3052.5
3052.4	F3052	ENS3009	SD3048	3	Positive	Comblement	limon brun, meuble et homogène. Charbons absents. Comblement curé.	/
3052.5	F3052	ENS3009	SD3010	3	Positive	Comblement	argile et limon gris, compact et hétérogène. Charbons absents.	3052.10 ; 3052.3 ; 3052.7
3052.6	F3052	ENS3009	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable brun, compact et homogène. Charbons absents.	3052.11 ; 3052.2 ; 3052.8 ; 3052.9
3052.7	F3052	ENS3009	SD3017	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	3052.10 ; 3052.3 ; 3052.5
3052.8	F3052	ENS3009	SD3017	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations.	3115.3 ; 3052.11 ; 3052.2 ; 3052.6
3052.9	F3052	ENS3009	SD3051	3	Positive	curage	US de ramassage de mobilier	3052.11 ; 3052.2 ; 3052.6
3053.1	F3053	/	SD3050	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en U (mais fond non atteint)	/

Sous	Sur	Minute	Photos
3001.3	3046.2	G3036	617 ; 618
3047.2	3001.2	G3009	322 à 325
3047.3	3047.1	G3009	322 à 325
3001.3	3047.2	G3009	322 à 325
3048.2	3001.2	G3010	339 à 342
3001.3	3048.1	G3010	339 à 342
3049.2	3001.2	G3009	318 à 321
3049.3	3049.1	G3009	318 à 321
3001.3	3049.2	G3009	318 à 321
3050.2	3001.2	G3012	907 à 910
3050.3	3050.1	G3012	907 à 910
3001.3	3050.2	G3012	907 à 910
3051.2	3001.2	G3010	327 à 329 ; 334 ; 335
3051.3	3051.1	G3010	327 à 329 ; 334 ; 335
3051.4	3051.2	G3010	327 à 329 ; 334 ; 335
3001.2	3051.3	G3010	327 à 329 ; 334 ; 335
3052.10 ; 3052.3 ; 3052.5 ; 3052.7	3001.2	G3006 ; G3024 ; G3019 ; G3014	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
3052.11	3052.1	G3019	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
3001.3	3052.10	G3019	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
Coupée par 3042.1 ; 3001.3	3052.3 ; 3052.4	G3006	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
3052.2 ; 3052.4	3052.1	G3006	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
3052.2	3052.3	G3006	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
3052.6 ; 3052.9	3052.1	G3014	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
3001.3 ; 3001.4	3052.5	G3014	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
3052.8	3052.1	G3024	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
3001.3	3052.7	G3024	211 ; 212 ; 230 à 241 ; 277 à 280 ; 287 à 289 ; 447 à 449 ; 528 ; 529 ; 550 à 553 ; 799 à 802 ; 991 à 996
3001.3	3052.5	/	/
3053.11 ; 3053.7	3001.2	G3013 ; G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3053.10	F3053	/	SD3050	3	Positive	Comblement	sable gris, meuble et homogène. Charbons absents.	/
3053.11	F3053	/	SD3050	3	Positive	Comblement	argile gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
3053.2	F3053	/	SD3050	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et hétérogène. Charbons fréquents.	/
3053.3	F3053	/	SD3050	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons rares.	/
3053.4	F3053	/	/	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3053.8
3053.5	F3053	/	SD3050	3	Positive	Comblement	sable et limon gravier brun-gris, meuble et hétérogène. Charbons absents.	/
3053.6	F3053	/	SD3050	3	Positive	Comblement	limon marron, compact et hétérogène. Charbons rares. Présence de ferromanganèse.	/
3053.7	F3053	/	SD3050	3	Positive	Comblement	limon gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents. Effondrement	/
3053.8	F3053	/	SD3050	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3053.4
3053.9	F3053	/	SD3050	3	Positive	Comblement	argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3054.1	F3054	/	SD3007 ; SD3044	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3054.2	F3054	/	SD3007	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et hétérogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3054.3
3054.3	F3054	/	SD3044	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et hétérogène. Charbons absents.	3054.2
3055.1	F3055	ENS3007	SD3004 ; SD3005 ; SD3010 ; SD3011 ; SD3015 ; SD3023 ; SD3041	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en V.	/
3055.10	F3055	ENS3007	SD3005	3	Positive	Comblement	argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3055.16 ; 3055.25 ; 3055.3 ; 3055.33 ; 3055.42
3055.11	F3055	ENS3007	SD3005	3	Positive	Comblement	limon et sable gris avec poche de substrat, compact et hétérogène. Charbons absents.	3055.14 ; 3055.2
3055.12	F3055	ENS3007	SD3005	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons rares.	3055.40 ; 3055.45 ; 3055.48
3055.13	F3055	ENS3007	SD3005	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons fréquents.	3055.24 ; 3055.30 ; 3055.32 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.53 ; 3055.55 ; 3055.9
3055.14	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et argile jaune, compact et homogène. Charbons absents.	3055.11 ; 3055.2
3055.15	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable gris orange, compact et hétérogène. Charbons rares. substrat remanié. effondrement de paroi	/

Sous	Sur	Minute	Photos
3053.9	3053.11	G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3053.10	3053.1	G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3053.3	3053.4 ; 3053.8 ; 3053.9	G3013 ; G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3053.5	3053.2	G3013 ; G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3053.2	3053.7	G3013 ; G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3053.6	3053.3	G3013 ; G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3001.2	3053.5	G3013 ; G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3053.4 ; 3053.8	3053.1	G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3053.2	3053.7	G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3053.2	3053.10	G3031	899 ; 900 ; 916 à 918 ; 924 à 926 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186
3054.2 ; 3054.3	3001.2	G3014 ; G3027	1003 ; 1004 ; 1104 ; 1105
3001.3	3054.1	G3014	1003 ; 1004 ; 1104 ; 1105
3001.3	3054.1	G3027	1003 ; 1004 ; 1104 ; 1105
3055.11 ; 3055.14 ; 3055.2 ; 3055.25 ; 3055.38 ; 3055.41 ; 3055.50	3001.2	G3002 ; G3003 ; G3014 ; G3019 ; G3012 ; G3027 ; G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.12	3055.11	G3002	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.10	3055.1	G3002	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.52	3055.10	G3002	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3001.3	3055.52	G3002	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.15	3055.1	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.16	3055.14	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3055.16	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	argile gris orange, compact et hétérogène. Charbons absents.	3055.10 ; 3055.25 ; 3055.3 ; 3055.33 ; 3055.42
3055.17	F3055	ENS3007	SD3010	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette. curage du fossé	/
3055.18	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et argile gravier orangé gris, compact et hétérogène. Charbons absents. plusieurs poches argileuses grises et compact.	3055.26 ; 3055.36 ; 3055.43 ; 3055.44 ; 3055.5
3055.19	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	argile et gravier gris, compact et hétérogène. Charbons absents. avec des poches de substrats remanié jaune en petites quantité.	3055.27 ; 3055.39 ; 3055.6
3055.2	F3055	ENS3007	SD3004	3	Positive	Comblement	argile et limon gris, compact et homogène. Charbons absents. stagnation de l'eau.	3055.11 ; 3055.14
3055.20	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	3055.7
3055.21	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons fréquents.	3055.28 ; 3055.40 ; 3055.45 ; 3055.48
3055.22	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable jaune gris, compact et homogène. Charbons absents. quelques cailloux	3055.8
3055.23	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons fréquents.	3055.29
3055.24	F3055	ENS3007	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable brun, meuble et homogène. Charbons absents.	3055.13 ; 3055.30 ; 3055.32 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.53 ; 3055.55 ; 3055.9
3055.25	F3055	ENS3007	SD3015	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents. Poches de substrat	3055.10 ; 3055.16 ; 3055.3 ; 3055.33 ; 3055.42
3055.26	F3055	ENS3007	SD3015	3	Positive	Comblement	limon et argile gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	3055.18 ; 3055.36 ; 3055.43 ; 3055.44 ; 3055.5
3055.27	F3055	ENS3007	SD3015	3	Positive	Comblement	limon gris orangé, compact et hétérogène. Charbons absents. Poches de TN	3055.19 ; 3055.39 ; 3055.6

Sous	Sur	Minute	Photos
Coupée par 3055.17	3055.15	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.18	Coupe 3055.16	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.19	3055.17	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.20	3055.18	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.3	3055.1	G3003	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.21	3055.19	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.22	3055.20	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.52	3055.21	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.24	3055.52	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
Coupée par 3042.1	3055.23	G3014	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.26	3055.1	G3019	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.27	3055.25	G3019	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.28	3055.26	G3019	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3055.28	F3055	ENS3007	SD3015	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	3055.21 ; 3055.40 ; 3055.45 ; 3055.48
3055.29	F3055	ENS3007	SD3015	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons rares. Litage de gris plus foncé avec du gris clair	3055.23 ; 3055.31 ; 3055.47 ; 3055.54
3055.3	F3055	ENS3007	SD3004	3	Positive	Comblement	limon et argile orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	3055.10 ; 3055.16 ; 3055.25 ; 3055.33 ; 3055.42
3055.30	F3055	ENS3007	SD3015	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, meuble et homogène. Charbons rares.	3055.13 ; 3055.24 ; 3055.32 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.53 ; 3055.55 ; 3055.9
3055.31	F3055	ENS3007	SD3011	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons rares.	3055.29
3055.32	F3055	ENS3007	SD3011	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, meuble et homogène. Charbons rares.	3055.13 ; 3055.24 ; 3055.30 ; 3055.32 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.53 ; 3055.55 ; 3055.9
3055.33	F3055	ENS3007	SD3023	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons rares. Présence de ferromanganèse.	3055.10 ; 3055.16 ; 3055.25 ; 3055.3 ; 3055.42
3055.34	F3055	ENS3007	SD3023	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3055.35	F3055	ENS3007	SD3023	3	Positive	Comblement	limon et argile gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3055.36	F3055	ENS3007	SD3023	3	Positive	Comblement	limon et sable brun gris, compact et hétérogène. Charbons rares. Présence de ferromanganèse.	3055.18 ; 3055.26 ; 3055.43 ; 3055.44 ; 3055.5
3055.37	F3055	ENS3007	SD3023	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3055.38	F3055	ENS3007	SD3023	3	Positive	Comblement	limon et argile gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
3055.39	F3055	ENS3007	SD3023	3	Positive	Comblement	limon et argile brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	3055.19 ; 3055.27 ; 3055.6

Sous	Sur	Minute	Photos
3055.52	3055.27	G3019	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.30	3055.52	G3019	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.4	3055.2	G3003	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
Coupée par 3042.1	3055.29	G3019	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.32	3055.52	G3012 ; G3020	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
Coupée par 3066.1	3055.31	G3012 ; G3020	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.34	3055.38	G3027 ; G3036	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.35	3055.33	G3036	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.36	3055.34	G3027 ; G3036	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.39	3055.35	G3027 ; G3036	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3001.3	3055.40	G3027 ; G3036	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.33	3055.1	G3027	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.40	3055.36	G3027	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3055.4	F3055	ENS3007	SD3004	3	Positive	Comblement	argile gris, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3055.40	F3055	ENS3007	SD3023	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons rares.	3055.12 ; 3055.21 ; 3055.28 ; 3055.45 ; 3055.48 ; 3055.5
3055.41	F3055	ENS3007	SD3041	3	Positive	Comblement	limon et argile brun gris, compact et hétérogène. Charbons absents. Fond laissé ouvert	/
3055.42	F3055	ENS3007	SD3041	3	Positive	Comblement	limon et argile gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	3055.10 ; 3055.16 ; 3055.25 ; 3055.3 ; 3055.33
3055.43	F3055	ENS3007	SD3041	3	Positive	Comblement	limon et sable gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	3055.44 ; 3055.18 ; 3055.26 ; 3055.36 ; 3055.5
3055.44	F3055	ENS3007	SD3041	3	Positive	Comblement	limon et sable gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	3055.43 ; 3055.18 ; 3055.26 ; 3055.36 ; 3055.5
3055.45	F3055	ENS3007	SD3041	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3055.48 ; 3055.12 ; 3055.21 ; 3055.28 ; 3055.40
3055.46	F3055	ENS3007	SD3041	3	Positive	Comblement	limon et sable gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3055.47	F3055	ENS3007	SD3041	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	3055.29 ; 3055.54
3055.48	F3055	ENS3007	SD3041	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	3055.45 ; 3055.12 ; 3055.21 ; 3055.28 ; 3055.40
3055.49	F3055	ENS3007	SD3041	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3055.13 ; 3055.24 ; 3055.30 ; 3055.32 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.53 ; 3055.55 ; 3055.9
3055.5	F3055	ENS3007	SD3004	3	Positive	Comblement	limon gris poche orange, compact et hétérogène. Charbons absents.	3055.18 ; 3055.26 ; 3055.36 ; 3055.40 ; 3055.43 ; 3055.44
3055.50	F3055	ENS3007	SD3051	3	Technique	Comblement	curage	3055.13 ; 3055.24 ; 3055.30 ; 3055.32 ; 3055.49 ; 3055.51 ; 3055.53 ; 3055.55 ; 3055.9

Sous	Sur	Minute	Photos
3055.5	3055.3	G3003	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.37	3055.39	G3027	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.42	3055.1	G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.43 ; 3055.44	3055.41	G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.48	3055.42	G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.45	3055.42	G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.52	3055.44	G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.47	3055.52	G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.49	3055.46	G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.52	3055.43	G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3001.3	3055.47	G3032	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.6	3055.4	G3003	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3001.3	3055.1	/	/

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3055.51	F3055	ENS3007	SD3051	3	Positive	Comblement	Curage	3055.13 ; 3055.24 ; 3055.30 ; 3055.32 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.53 ; 3055.55 ; 3055.9
3055.52	F3055	ENS3007	SD3005 ; SD3010 ; SD3004 ; SD3015	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	3122.1
3055.53	F3055	ENS3007	SD3037	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3055.55 ; 3055.13 ; 3055.24 ; 3055.30 ; 3055.32 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.9
3055.54	F3055	ENS3007	SD3037	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3055.29 ; 3055.47
3055.55	F3055	ENS3007	SD3037	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3055.53 ; 3055.13 ; 3055.24 ; 3055.30 ; 3055.32 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.9
3055.6	F3055	ENS3007	SD3004	3	Positive	Comblement	limon et gravier gris brun, compact et hétérogène. Charbons rares.	3055.19 ; 3055.27 ; 3055.39
3055.7	F3055	ENS3007	SD3004	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et hétérogène. Charbons rares.	3055.20
3055.8	F3055	ENS3007	SD3004	3	Positive	Comblement	limon gris poche orange, compact et hétérogène. Charbons absents.	3055.22
3055.9	F3055	ENS3007	SD3004	3	Positive	Comblement	limon et gravier brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	3055.13 ; 3055.24 ; 3055.30 ; 3055.32 ; 3055.49 ; 3055.50 ; 3055.51 ; 3055.53 ; 3055.55
3057.1	F3057	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en cuvette.	/
3057.2	F3057	/	/	3	Positive	Comblement	limon et sable brun-gris, compact et homogène. Charbons rares.	/
3058.1	F3058	/	SD3046 ; SD3039	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3058.2	F3058	/	SD3039	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et hétérogène. Charbons absents.	3058.3
3058.3	F3058	/	SD3046	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	3058.2
3060.1	F3060	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3060.2	F3060	/	/	3	Positive	Comblement	limon gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3061.1	F3061	/	SD3024	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3061.2	F3061	/	SD3024	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3061.3
3061.3	F3061	/	SD3037	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3061.2
3062.1	F3062	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3062.2	F3062	/	/	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, meuble et homogène. Charbons absents.	/
3063.1	F3063	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
3001.3	3055.52	/	/
3055.13 ; 3055.23 ; 3055.29 ; 3055.31 ; 3055.46 ; 3055.51 ; 3055.53 ; 3055.54 ; 3055.55 ; 3055.9	Coupe 3061.3 ; 3055.12 ; 3055.22 ; 3055.28 ; 3055.45 ; 3055.48 ; 3055.8	G3002 ; G3005 ; G3003 ; G3014 ; G3047 ; G3019	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3001.3	3055.54	G3026	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.53	3055.52	G3026	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3001.3	3055.52	G3029	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.7	3055.5	G3003	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.8	3055.6	G3003	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3055.52	3055.7	G3003	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3001.3	3055.52	G3003	23 à 27 ; 31 à 34 ; 445 ; 446 ; 450 à 455 ; 534 à 538 ; 607 à 610 ; 645 à 648 ; 655 ; 656 ; 666 à 669 ; 991 à 996 ; 1064 à 1066 ; 1099 à 1101 ; 1187 à 1190
3057.2	3001.2	G3018	1010 à 1013
3001.3	3057.1	G3018	1010 à 1013
3058.2 ; 3058.3	3001.2	G3029 ; G3036	649 ; 650 ; 668 ; 669 ; 979 à 988
3001.3	3058.1	G3036	649 ; 650 ; 668 ; 669 ; 979 à 988
Coupée par 3065.1	3058.1	G3029	649 ; 650 ; 668 ; 669 ; 979 à 988
3060.2	3001.2	G3031	672 à 675
3001.3	3060.1	G3031	672 à 675
3061.2 ; 3061.3	3001.2	G3023 ; G3026	645 à 648 ; 666 ; 667 ; 1071 ; 1072
Coupée par 3065.1	3061.1	G3023	645 à 648 ; 666 ; 667 ; 1071 ; 1072
Coupée par 3055.52	3061.1	G3026	645 à 648 ; 666 ; 667 ; 1071 ; 1072
3062.2	3001.2	G3011	357 à 360
3001.3	3062.1	G3011	357 à 360
3063.3	3001.2	G3005	304 à 307

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3063.2	F3063	/	/	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons rares.	/
3063.3	F3063	/	/	3	Positive	Comblement	limon et argile orangé, compact et hétérogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
3064.1	F3064	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3064.2	F3064	/	/	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons rares.	/
3064.3	F3064	/	/	3	Positive	Comblement	limon et argile orangé, compact et hétérogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
3065.1	F3065	ENS3010	SD3019 ; SD3024 ; SD3018 ; SD3034 ; SD3046 ; SD3027 ; SD3036	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en V.	3066.13
3065.10	F3065	ENS3010	SD3024	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3065.11 ; 3065.12 ; 3065.13 ; 3065.14 ; 3065.15 ; 3065.5 ; 3065.9
3065.11	F3065	ENS3010	SD3027	3	Positive	Comblement	limon et sable gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3065.10 ; 3065.12 ; 3065.13 ; 3065.14 ; 3065.15 ; 3065.5
3065.12	F3065	ENS3010	SD3034	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3065.10 ; 3065.11 ; 3065.13 ; 3065.14 ; 3065.15 ; 3065.5 ; 3065.9
3065.13	F3065	ENS3010	SD3034	3	Positive	Comblement	limon et sable gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	3065.10 ; 3065.11 ; 3065.12 ; 3065.14 ; 3065.15 ; 3065.5 ; 3065.9
3065.14	F3065	ENS3010	SD3036	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3065.10 ; 3065.11 ; 3065.12 ; 3065.13 ; 3065.15 ; 3065.5 ; 3065.9
3065.15	F3065	ENS3010	SD3046	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3065.10 ; 3065.11 ; 3065.12 ; 3065.13 ; 3065.14 ; 3065.4 ; 3065.9
3065.2	F3065	ENS3010	SD3019	3	Positive	Comblement	limon gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
3065.3	F3065	ENS3010	SD3019 ; SD3028	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en V. Curage	Chainée avec 3066.1
3065.4	F3065	ENS3010	SD3019	3	Positive	Comblement	argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3065.15 ; 3065.8
3065.5	F3065	ENS3010	SD3011	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3065.10 ; 3065.11 ; 3065.12 ; 3065.13 ; 3065.14 ; 3065.9
3065.6	F3065	ENS3010	SD3018	3	Positive	Comblement	limon et argile gris orange, compact et hétérogène. Charbons absents.	3066.7
3065.7	F3065	ENS3010	/	3	Positive	Annulé	Annulé	/
3065.8	F3065	ENS3010	SD3018	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3066.8 ; 3065.4
3065.9	F3065	ENS3010	SD3018	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents. Nodules TCA	3066.9 ; 3065.10 ; 3065.12 ; 3065.13 ; 3065.14 ; 3065.15 ; 3065.5
3066.1	F3066	ENS3010	SD3011 ; SD3018	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en V.	Chainée avec 3065.3
3066.10	F3066	ENS3010	SD3025	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et hétérogène. Charbons absents. Poches de TN.	3066.7
3066.13	F3066	ENS3010	SD3018 ; SD3025	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en V.	3065.1
3066.2	F3066	ENS3010	SD3011	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3066.5 ; 3066.8
3066.3	F3066	ENS3010	SD3011	3	Positive	Comblement	limon brun-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	3066.6 ; 3066.9

Sous	Sur	Minute	Photos
3001.3	3063.3	G3005	304 à 307
3063.2	3063.1	G3005	304 à 307
3064.3	3001.2	G3005	310 à 313
3001.3	3064.3	G3005	310 à 313
3064.2	3064.1	G3005	310 à 313
3065.10 ; 3065.11 ; 3065.12 ; 3065.13 ; 3065.14 ; 3065.15 ; 3065.2 ; 3065.6	Coupe 3058.3 ; Coupe 3061.2 ; 3001.2	G3021 ; G3023 ; G3024 ; G3029	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3001.3	3065.1	/	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
Coupée par 3085.1	3065.1	G3036	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3001.3	3065.1	G3029	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
Coupée par 3103.1	3065.1	G3036	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3001.3	3065.1	G3026	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3001.3	3065.1	G3029	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3065.3	3065.1	G3021	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3065.4 ; 3065.8	3065.2 ; 3065.6	G3021 ; G3024	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3065.5	3065.3	G3021	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3001.3	3065.4	G3021	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3065.3	3065.1	G3024	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
/	/	/	/
3065.9	3065.3	G3024	
3001.3	3065.8	G3024	558 à 563 ; 597 ; 598 ; 627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 643 ; 644 ; 989 ; 990 ; 1089 à 1092 ; 1071 ; 1072
3066.2 ; 3066.5 ; 3066.8	Coupe 3055.32 ; 3066.7	G3012 ; G3020 ; G3024	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
Coupée par 3042.1	3066.13	G3027	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
3066.10 ; 3066.7	Coupe 3119.3 ; 3001.2	G3024	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
3066.3	3066.1	G3012 ; G3020	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
3066.4	3066.2	G3012 ; G3020	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3066.4	F3066	ENS3010	SD3011	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents. Nodules de TCA	/
3066.5	F3066	ENS3010	SD3011	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons absents.	3066.2 ; 3066.8
3066.6	F3066	ENS3010	SD3011	3	Positive	Comblement	limon et argile brun-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	3066.3 ; 3066.9
3066.7	F3066	ENS3010	SD3018	3	Positive	Comblement	limon gris orange, compact et hétérogène. Charbons absents.	3065.6 ; 3066.10
3066.8	F3066	ENS3010	SD3018	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	3065.8 ; 3066.2 ; 3066.5
3066.9	F3066	ENS3010	SD3018	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	3065.9 ; 3066.3 ; 3066.6
3067.1	F3067	ENS3012	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3067.2	F3067	ENS3012	/	3	Positive	Comblement	limon brun gris clair homogène et compact avec quelques poches de substrat orangé.	/
3068.1	F3068	ENS3012	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire en cuvette d'un poteau.	/
3068.2	F3068	ENS3012	/	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3069.1	F3069	ENS3012	/	3	Négative	Couverture	Creusement de poteau avec paroi en u et plan circulaire.	/
3069.2	F3069	ENS3012	/	3	Positive	Comblement	Comblement poteau limon brun gris homogène et compact avec quelques poches orangés.	/
3070.1	F3070	ENS3012	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3070.2	F3070	ENS3012	/	3	Positive	Comblement	limon gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
3071.1	F3071	/	/	3	Négative	Creusement	Trou de poteau de forme circulaire avec creusement en cuvette. Difficile à distinguer le comblement du substrat. Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3071.2	F3071	/	/	3	Positive	Comblement	Comblement poteau constitué de limon sableux gris homogène et compact avec inclusions de manganèse. Quelques cailloux.	/
3074.1	F3074	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en auge, surcreusement circulaire central	/
3074.2	F3074	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, meuble et homogène. Charbons absents.	/
3075.1	F3075	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3075.2	F3075	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, meuble et homogène. Charbons absents.	/
3076.1	F3076	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en auge.	/
3076.2	F3076	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon et sable brun, compact et homogène. Charbons absents.	/
3077.1	F3077	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3077.2	F3077	ENS3014	/	3	Positive	Négatif poteau	limon brun foncé, compact et homogène. Charbons absents.	/
3077.3	F3077	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, meuble et homogène. Charbons absents.	/
3078.1	F3078	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3078.2	F3078	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, meuble et homogène. Charbons absents.	/
3079.1	F3079	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3079.2	F3079	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	Limon brun-gris meuble et homogène, pas de charbon	/
3080.1	F3080	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3080.2	F3080	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon et sable brun, compact et homogène. Charbons absents. Quelques cailloux	/
3081.1	F3081	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3081.2	F3081	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3082.1	F3082	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en auge.	/
3082.2	F3082	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon et sable gris orange, meuble et hétérogène. Charbons rares. Présence de oxydations.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
3001.3	3066.3	G3012	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
3066.6	3066.1	G3019	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
3001.3	3066.5	G3019	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
3066.1	3066.13	G3024	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
3066.9	3066.1	G3024	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
3001.3	3066.8	G3024	451 à 454 ; 554 à 561 ; 599 ; 600 ; 611 ; 612 ; 615 ; 616 ; 989 ; 990
3067.2	3001.2	G3008	269 à 272
3001.3	3067.1	G3008	269 à 272
3068.2	3001.2	G3008	251 à 254
3001.3	3068.1	G3008	251 à 254
3069.2	3001.2	G3008	263 à 266
3001.3	3069.1	G3008	263 à 266
3070.2	3001.2	G3015	281 ; 282 ; 999 à 1002
3001.3	3070.1	G3015	281 ; 282 ; 999 à 1002
3071.2	3001.2	G3008	290 à 293
3001.3	3071.1 ; 3077.1	G3008	290 à 293
3074.2	3001.2	G3033	489 à 492
3001.1	3074.1	G3033	489 à 492
3075.2	3001.2	G3015	473 à 476
3001.3	3075.1	G3015	473 à 476
3076.2	3001.2	G3018	477 ; 478
3001.3	3076.1	G3018	477 ; 478
3077.2	3001.2	G3016	459 à 462
3077.3	3077.1	G3016	459 à 462
3001.3	3077.2	G3016	459 à 462
3078.2	3001.2	G3016	477 à 480
3001.3	3078.1	G3016	477 à 480
3079.2	3001.2	G3016	493 à 496
3001.3	3079.1	G3016	493 à 496
3080.2	3001.2	G3018	1024 à 1027
3001.3	3080.1	G3018	1024 à 1027
3081.2	3001.2	G3016	1014 à 1017
3001.3	3081.1	G3016	1014 à 1017
3082.2	3001.2	G3033	481 à 484
3001.3	3082.1	G3033	481 à 484

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3085.1	F3085	/	SD3038	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3085.2	F3085	/	SD3026	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3085.3 ; 3085.6 ; 3085.8
3085.3	F3085	/	SD3027	3	Positive	Comblement	limon et sable gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3085.2 ; 3085.6 ; 3085.8
3085.4	F3085	/	SD3028	3	Positive	Comblement	limon et sable gris orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
3085.5	F3085	/	SD3028	3	Positive	Comblement	limon et sable brun-gris, meuble et homogène. Charbons absents.	3085.7
3085.6	F3085	/	SD3028	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	3085.2 ; 3085.3 ; 3085.8
3085.7	F3085	/	SD3038	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et hétérogène. Charbons rares.	3085.5
3085.8	F3085	/	SD3038	3	Positive	Comblement	limon et sable brun gris, compact et hétérogène. Charbons rares.	3085.2 ; 3085.3 ; 3085.6
3087.1	F3087	/	SD3012	3	Négative	Creusement	Creusement ovoïde, profil en cuvette.	/
3087.2	F3087	/	SD3012	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3087.3	F3087	/	SD3012	3	Positive	Comblement	argile et limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3087.4	F3087	/	SD3012	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3087.5	F3087	/	SD3012	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et hétérogène. Charbons fréquents.	/
3087.6	F3087	/	SD3012	3	Positive	Comblement	limon orangé, compact et homogène. Charbons absents.	/
3089.1	F3089	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3089.2	F3089	/	/	3	Positive	Comblement	argile et limon gris, compact et homogène. Charbons rares.	/
3089.3	F3089	/	/	3	Positive	Comblement	limon et sable peu argileux brun-gris, meuble et homogène. Charbons fréquents. Présence de oxydations et quelques cailloux de quartz	/
3090.1	F3090	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3090.2	F3090	/	/	3	Positive	Comblement	limon et argile gris clair, meuble et homogène. Charbons rares centimétriques. Présence de oxydations. nb ses pierres decimetriques anguleuses (quartz)	/
3094.1	F3094	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3094.2	F3094	/	/	3	Positive	Comblement	gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3094.3	F3094	/	/	3	Positive	Comblement	limon et argile orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3099.1	F3099	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3099.2	F3099	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, meuble et homogène. Charbons rares. Présence de oxydations.	/
3100.1	F3100	/	SD3035 ; SD3033	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3100.2	F3100	/	SD3035	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3100.3
3100.3	F3100	/	SD3032	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents.	3100.2
3101.1	F3101	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en auge.	/
3101.2	F3101	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3102.1	F3102	/	SD3034	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3102.2	F3102	/	SD3034	3	Positive	Comblement	limon gris-orangé, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3103.1	F3103	/	SD3033 ; QS3034	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3103.2	F3103	/	SD3033	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3103.3 ; 3103.4
3103.3	F3103	/	SD3034	3	Positive	Comblement	limon et sable brun gris, compact et homogène. Charbons absents.	3103.2 ; 3103.4

Sous	Sur	Minute	Photos
3085.2 ; 3085.3 ; 3085.4 ; 3085.7	Coupe 3065.11 ; 3001.2 ; 3042.22	G3018 ; G3023	979 à 988 ; 1074 à 1078 ; 1093 ; 1094
3113.1	3085.1	/	979 à 988 ; 1074 à 1078 ; 1093 ; 1094
3001.3	3085.1	G3036	979 à 988 ; 1074 à 1078 ; 1093 ; 1094
3085.5	3085.1	G3018	979 à 988 ; 1074 à 1078 ; 1093 ; 1094
3085.6	3085.4	G3018	979 à 988 ; 1074 à 1078 ; 1093 ; 1094
3001.3	3085.5	G3018	979 à 988 ; 1074 à 1078 ; 1093 ; 1094
3085.8	3085.1	G3027	979 à 988 ; 1074 à 1078 ; 1093 ; 1094
3001.3	3085.7	G3027	979 à 988 ; 1074 à 1078 ; 1093 ; 1094
3087.6	3001.2	G3011	971 à 974
3087.3	3087.6	G3011	971 à 974
3087.4	3087.2	G3011	971 à 974
3087.5	3087.3	G3011	971 à 974
3001.3	3087.4	G3011	971 à 974
3087.2	3087.1	G3011	971 à 974
3089.2	3001.2	G3033	911 à 914
3089.3	3089.1	G3033	911 à 914
3001.3	3089.2	G3033	911 à 914
3090.2	3001.2	G3033	920 à 923
3001.3	3090.1	G3033	920 à 923
3094.3	3001.2	G3005	294 à 297
3001.3	3094.3	G3005	294 à 297
3094.2	3094.1	G3005	294 à 297
3099.2	3001.2	G3033	470 à 472
3001.3	3099.1	G3033	470 à 472
3100.2 ; 3100.3	Coupe 3103.2	G3025	629 à 634
3001.3	3100.1	G3025	629 à 634
3011.3	3100.1	G3025	629 à 634
3101.2	3001.2	G3017	497 à 500
3001.3	3101.1	G3017	497 à 500
3102.2	3001.2	G3036 ; G3034	627 ; 628
3001.3	3102.1	G3036 ; G3034	627 ; 628
3103.2 ; 3103.3 ; 3103.4	Coupe 3065.13 ; 3001.2	G3025 ; G3036	627 à 632 ; 979 à 988 ; 1089 à 1092
Coupée par 3100.1	3103.1	G3025	627 à 632 ; 979 à 988 ; 1089 à 1092
3001.3	3103.1	G3036	627 à 632 ; 979 à 988 ; 1089 à 1092

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3103.4	F3103	/	SD3034	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	3103.2 ; 3103.3
3105.1	F3105	/	SD3006 ; SD3032 ; SD3009	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en auge.	/
3105.2	F3105	/	SD3009	3	Positive	Comblement	argile et limon gris rouge, compact et homogène. Charbons absents. Présence de oxydations.	3105.3 ; 3105.4
3105.3	F3105	/	SD3006	3	Positive	Comblement	limon et sable gris jaune, compact et homogène. Charbons absents.	3105.2 ; 3105.4
3105.4	F3105	/	SD3032	3	Positive	Comblement	limon et sable gris jaune, compact et homogène. Charbons absents.	3105.2 ; 3105.3
3110.1	F3110	/	SD3006	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3110.2	F3110	/	SD3006	3	Positive	Comblement	limon et sable gris jaune, compact et homogène. Charbons absents.	3110.3 ; 3110.4
3110.3	F3110	/	SD3009	3	Positive	Comblement	limon et sable gris jaune, compact et homogène. Charbons absents.	3110.2 ; 3110.4
3110.4	F3110	/	SD3032	3	Positive	Comblement	limon et sable gris jaune, compact et homogène. Charbons absents.	3110.2 ; 3110.3
3111.1	F3111	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en cuvette.	/
3111.2	F3111	/	SD3010	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
3112.1	F3112	ENS3014	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3112.2	F3112	ENS3014	/	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, meuble et hétérogène. Charbons rares.	/
3113.1	F3113	/	SD3026	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	/
3113.2	F3113	/	SD3026	3	Positive	Comblement	limon brun, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	/
3114.1	F3114	ENS3011	SD3022	3	Négative	Creusement	Creusement circulaire, profil en auge.	/
3114.2	F3114	ENS3011	SD3022	3	Positive	Négatif poteau	limon et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3114.3	F3114	ENS3011	SD3022	3	Positive	Calage poteau	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3115.1	F3115	ENS3009	SD3001 ; SD3013 ; SD3017	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en auge.	3052.1
3115.2	F3115	ENS3009	SD3013	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	3115.3 ; 3115.5 ; 3115.6
3115.3	F3115	ENS3009	SD3017	3	Positive	Comblement	limon et argile gris, compact et homogène. Charbons rares.	3052.8 ; 3115.2 ; 3115.5 ; 3115.6
3115.4	F3115	ENS3009	SD3001	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	3115.7
3115.5	F3115	ENS3009	SD3001	3	Positive	Comblement	sable brun, compact et homogène. Charbons absents. Présence de ferromanganèse.	3115.2 ; 3115.3 ; 3115.6
3115.6	F3115	ENS3009	SD3001	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, meuble et homogène. Charbons absents.	3115.2 ; 3115.3 ; 3115.5
3115.7	F3115	ENS3009	SD3001	3	Positive	Comblement	argile et sable gris, compact et homogène. Charbons absents.	3115.4
3116.1	F3116	/	SD3022	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en auge.	/
3116.2	F3116	/	SD3022	3	Positive	Négatif poteau	limon noir, meuble et homogène. Charbons fréquents.	/
3117.1	F3117	/	/	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/
3117.2	F3117	/	/	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et homogène. Charbons absents.	/
3119.1	F3119	/	SD3025	3	Négative	Creusement	Creusement indéterminé, profil en auge.	/
3119.2	F3119	/	SD3025	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et hétérogène. Charbons fréquents.	/
3119.3	F3119	/	SD3025	3	Positive	Comblement	limon gris, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3120.1	F3120	ENS3013	SD3029	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en U.	/
3120.2	F3120	ENS3013	SD3029	3	Positive	Comblement	limon et sable brun, compact et homogène. Charbons rares.	/
3121.1	F3121	/	SD3044	3	Négative	Creusement	Creusement ovalaire, profil en cuvette.	/

Sous	Sur	Minute	Photos
3001.3	3103.1	G3036	627 à 632 ; 979 à 988 ; 1089 à 1092
3105.2 ; 3105.3 ; 3105.4	Coupe 3044.4 ; 3001.2	G3015	623 ; 624 ; 1005 ; 1006
Coupée par 3110.1 ; 3001.3	3105.1	G3020	623 ; 624 ; 1005 ; 1006
Coupée par 3110.1	3105.1	G3015	623 ; 624 ; 1005 ; 1006
3001.3	3105.1	G3025	623 ; 624 ; 1005 ; 1006
3110.2 ; 3110.3 ; 3110.4	Coupe 3105.2 ; Coupe 3105.3 ; 3001.2	G3015	623 ; 624 ; 1005 ; 1006
Coupée par 3105.1	3110.1	G3015	623 ; 624 ; 1005 ; 1006
3001.3	3110.1	G3020	623 ; 624 ; 1005 ; 1006
3001.3	3110.1	G3025	623 ; 624 ; 1005 ; 1006
3111.2	3001.2	G3014	997 ; 998
Coupée par 3042.1	3111.1	G3014	997 ; 998
3112.2	3001.2	G3016	485 à 488
3001.3	3112.1	G3016	485 à 488
3113.2	3085.2	G3026	1073 ; 1074
3001.3	3113.1	G3023	1073 ; 1074
3114.2	3001.2	G3023 ; G3035	579 ; 580
3114.3	3114.1	G3023 ; G3035	579 ; 580
Coupée par 3007.1	3114.2	G3023 ; G3035	579 ; 580
3115.2 ; 3115.3 ; 3115.4 ; 3115.7	3001.2	G3005 ; G3019 ; G3021 ; G3024	503 à 505 ; 510 à 517 ; 550 à 553 ; 564 ; 565 ; 1022 ; 1023
3001.3	3115.1	G3019	503 à 505 ; 510 à 517 ; 550 à 553 ; 564 ; 565 ; 1022 ; 1023
3001.3	3115.1	G3024	503 à 505 ; 510 à 517 ; 550 à 553 ; 564 ; 565 ; 1022 ; 1023
3115.5	3115.1	G3021	503 à 505 ; 510 à 517 ; 550 à 553 ; 564 ; 565 ; 1022 ; 1023
Coupée par 3011.1	3115.4	G3021	503 à 505 ; 510 à 517 ; 550 à 553 ; 564 ; 565 ; 1022 ; 1023
Coupée par 3011.1	3115.7	G3005	503 à 505 ; 510 à 517 ; 550 à 553 ; 564 ; 565 ; 1022 ; 1023
3115.6	3115.1	G3005	503 à 505 ; 510 à 517 ; 550 à 553 ; 564 ; 565 ; 1022 ; 1023
3116.2	3007.5	G3022 ; G3023	572 à 578
3001.3	3116.1	G3022 ; G3023	572 à 578
3117.2	Coupe F3065	G3022	1067 à 1070
3001.3	3117.1	G3022	1067 à 1070
3119.2	3001.2	G3027	611 ; 612 ; 615 ; 616
3119.3	3119.1	G3027	611 ; 612 ; 615 ; 616
Coupée par 3066.13	3119.2	G3027	611 ; 612 ; 615 ; 616
3120.2	3001.2	G3036	/
3001.3	3120.1	G3036	/
3121.2	3001.2	G3027	1102 ; 1103

N° d'US	Fait	Ensemble	Sondage	Zone	Type	Identification	Description	Contemporanéité
3121.2	F3121	/	SD3044	3	Positive	Comblement	limon brun gris, compact et hétérogène. Charbons rares.	/
3121.3	F3121	/	SD3044	3	Positive	Comblement	limon et sable gris, compact et hétérogène. Charbons absents.	/
3122.1	F3122	/	SD3014 ; SD3013 ; SD3023	3	Négative	Creusement	Creusement linéaire rectiligne, profil en cuvette.	3055.52 ; 3012.19 ; 3012.3
3122.2	F3122	/	SD3001	3	Positive	Comblement	limon et argile brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.annulée en post-fouille	3122.4 ; 3122.5 ; 3122.6
3122.3	F3122	/	SD3014	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents.	3122.6
3122.4	F3122	/	SD3014	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents. Poches de limon orangé (TN)annulée en post-fouille	3122.2 ; 3122.5 ; 3122.6 ; 3122.7
3122.5	F3122	/	SD3013	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents. Poches de limon orangé (TN)	3122.2 ; 3122.4 ; 3122.6 ; 3122.7
3122.6	F3122	/	SD3014	3	Positive	Comblement	limon brun-gris, compact et homogène. Charbons absents. Poches limon orangé (TN).	3122.3 ; 3122.2 ; 3122.4 ; 3122.5 ; 3122.7
3122.7	F3122	/	SD3023	3	Positive	Comblement	limon gris-orangé, compact et homogène. Charbons absents.	3122.4 ; 3122.5 ; 3122.6

Sous	Sur	Minute	Photos
3121.3	3121.1	G3027	1102 ; 1103
3001.3	3121.2	G3027	1102 ; 1103
3122.2 ; 3122.3 ; 3122.5 ; 3122.6 ; 3122.7	/	G3016 ; G3017 ; G3021 ; G3019	512 à 525 ; 1022 ; 1023
Coupée par 3011.1	3122.1	G3019	512 à 525 ; 1022 ; 1023
3001.1	3122.1	G3017	512 à 525 ; 1022 ; 1023
Coupée par 3011.1 ; 3001.3	3122.3	G3021	512 à 525 ; 1022 ; 1023
3001.3	3122.1	G3018 ; G3019	512 à 525 ; 1022 ; 1023
3001.1	3122.1	G3016	512 à 525 ; 1022 ; 1023
3001.3	3122.1	G3036	512 à 525 ; 1022 ; 1023

## 1.4 - Inventaire des sondages

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

N° de sondage	Zone	Type	Composition	Remarques	Minute	Photos	Auteurs
SD1001	1	Sondage mécanique	F1023 1023.1	Fossé très arasé visible que en plan dans ce sondage.	/	707 à 710	Anne Tivaux
SD1002	1	Sondage mécanique	F1012 1012.1 ; 1012.2 ; 1012.3 ; 1012.4 ; 1012.5 ; 1012.6		G1019	697 ; 698	Adrien Maguy
SD1003	1	Sondage manuel	F1072 1072.1 ; 1072.2		G1021	711 à 716	Fabien Briand
SD1004	1	Sondage manuel	F1072 1072.1 ; 1072.3		G1021	717 à 720	Fabien Briand
SD1005	1	Sondage mécanique	F1007 1007.1 ; 1007.2		G1017	1130 ; 1131	Anne Tivaux
SD1006	1	Sondage mécanique	F1023 1023.1 ; 1023.2		G1019	1132 ; 1133	Adrien Maguy
SD1007	1	Sondage mécanique	F1007 1007.1 ; 1007.3		G1017	1134 ; 1135	Anne Tivaux
SD1008	1	Sondage mécanique	F1070 1070.1 ; 1070.2		G1018	1148 ; 1149	Alice Lemesle
SD1009	1	Sondage mécanique	F1068 ; F1069 1068.1 ; 1068.2 ; 1069.1	Sondage transversal pour vérifier la présence des fossés.	G1023	1150 à 1152 ; 1193 à 1197	Adrien Maguy
SD1010	1	Sondage mécanique	F1068 ; F1069 1068.3		G1023	723 à 729 ; 1162 à 1166 ; 1198 à 1201	Marc-Antoine Dalmont
SD1011	1	Sondage mécanique	F1013 1013.1 ; 1013.2		G1022	1153 à 1161	Marc-Antoine Dalmont
SD1012	1	Sondage mécanique	F1070 1070.3		G1023	1202 ; 1203	Marc-Antoine Dalmont
SD1013	1	Sondage mécanique	F1068 ; F1069 1068.4		G1023	1204 à 1208	Marc-Antoine Dalmont
SD1014	1	Sondage mécanique	F1007	Sondage curage	/	/	Marc-Antoine Dalmont
SD1015	1	Sondage mécanique	F1007 1007.4	Sondage curage	/	/	Marc-Antoine Dalmont
SD2001	2	Sondage mécanique	F2097 2097.1 ; 2097.2 ; 2097.3		G2001	730 ; 731	Marc-Antoine Dalmont
SD2002	2	Sondage manuel	F2002 2002.1 ; 2002.2	Sondage à la tête du fossé	G2001	791 à 798	Marc-Antoine Dalmont
SD2003	2	Sondage manuel	F2002 ; F2005 2002.1 ; 2002.3 ; 2005.1 ; 2005.2		G2002	805 à 809	Marc-Antoine Dalmont
SD2004	2	Sondage manuel	F2072 ; F2073 2072.1 ; 2072.2 ; 2072.3 ; 2073.1 ; 2073.2		G2005	857 à 872	Marc-Antoine Dalmont
SD2005	2	Sondage mécanique	F2071 2071.1 ; 2071.2	Transversale dans F2071	G2007	351 ; 352	Marc-Antoine Dalmont
SD2006	2	Sondage mécanique	F2081 2081.1 ; 2081.2		G3033	353 ; 354	Geoffrey Leblé
SD2007	2	Sondage manuel	F2014 ; F2081 2081.1 ; 2014.1 ; 2014.2 ; 2081.3		G2011	369 à 372	Adélaïde Hersant
SD2008	2	Sondage mécanique	F2072 2072.1 ; 2072.4		G2007	375 ; 376	Marc-Antoine Dalmont
SD2009	2	Sondage manuel	F2060 ; F2071 ; F2072 2072.1 ; 2071.1 ; 2060.1 ; 2060.2 ; 2071.3 ; 2072.5 ; 2052.8		G2011	379 à 382	Adélaïde Hersant

N° de sondage	Zone	Type	Composition	Remarques	Minute	Photos	Auteurs
SD2010	2	Sondage mécanique	F2052 2052.1 ; 2052.2 ; 2052.3 ; 2052.6	Transversale dans F2052	G2007	387 ; 388	Marc-Antoine Dalmont
SD2011	2	Sondage mécanique	F2060 2060.1 ; 2060.3	Transversale dans F2060	G2007	389 ; 390	Marc-Antoine Dalmont
SD2012	2	Sondage mécanique	F2075 2075.1 ; 2075.2		G2008	391 ; 392	Marc-Antoine Dalmont
SD2013	2	Sondage mécanique	F2053 2053.1 ; 2053.2		G2008	393 ; 394	Marc-Antoine Dalmont
SD2014	2	Sondage mécanique	F2062 2062.1 ; 2062.2	Transversale dans F2062	G2007	401 ; 402	Marc-Antoine Dalmont
SD2015	2	Sondage mécanique	F2014 2014.1 ; 2014.3	Transversale dans F2014	G2007	407 ; 408	Marc-Antoine Dalmont
SD2016	2	Sondage mécanique	F2081 ; F2102 2081.1 ; 2102.1 ; 2102.2 ; 2081.5 ; 2081.6 ; 2102.3		G2008	415 à 418 ; 1058 à 1061	Marc-Antoine Dalmont
SD2017	2	Sondage manuel	F2002 ; F2072 2002.1 ; 2072.1 ; 2002.4 ; 2072.6	Sondage dans l'angle de l'enclos	G2013	419 à 423	Adrien Maguy
SD2018	2	Sondage mécanique	F2053 ; F2062 2062.1 ; 2053.1 ; 2053.3 ; 2062.3	Sondage au croisement des deux fossés F2053 et F2062. F2053 semble couper F2062	G2007	429 ; 430 ; 927 : 928	Marc-Antoine Dalmont
SD2019	2	Sondage manuel	F2075 2075.3	Arasement du fossé 2075 qui disparaît par la suite.	G2007	433 à 438	Anne Tivaux
SD2020	2	Sondage manuel	F2015 2015.1 ; 2015.2 ; 2015.3	Sondage à l'extrémité du fossé	G2015	935 à 938	Geoffrey Leblé
SD2021	2	Sondage manuel	F2062 ; F2097 2097.1 ; 2062.4 ; 2097.4		G2013	939 à 944	Adrien Maguy
SD2022	2	Sondage manuel	F2062 ; F2071 2071.1 ; 2062.1 ; 2071.5 ; 2062.5		G2008	929 à 934	Alice Lemesle
SD2023	2	Sondage mécanique	F2052 ; F2053 ; F3122 2052.1 ; 2053.1 ; 2052.4 ; 2053.4	Intersection de fossé dont le creusement et le comblement son identique. fossés contemporains.	G2014	945 à 948	Anne Tivaux
SD2024	2	Sondage mécanique	F2052 2052.5	Transversale dans F2052	G2014	949 ; 950	Marc-Antoine Dalmont
SD2025	2	Sondage manuel	F2071 ; F2081 2081.4 ; 2071.4	Sondage à la jonction entre F2071 et F2081	G2015	959 à 964	Geoffrey Leblé
SD2026	2	Sondage mécanique	F2062 2062.1 ; 2062.6		G2003	581 ; 582	Adrien Maguy
SD2027	2	Sondage mécanique	F2071 2071.1 ; 2071.6		G2003	583 ; 584	Adrien Maguy
SD2028	2	Sondage mécanique	F2060 2060.1 ; 2060.4		G2003	585 ; 586	Adrien Maguy
SD2029	2	Sondage mécanique	F2073	Annulé	/	587 ; 588	Adrien Maguy
SD2030	2	Sondage mécanique	F2072 2072.1 ; 2072.7		G2003	589 ; 590	Marc-Antoine Dalmont
SD2031	2	Sondage mécanique	F2053 2053.1 ; 2053.5		G2009	591 ; 592	Adrien Maguy
SD2032	2	Sondage mécanique	F2075 2075.1 ; 2075.4		G2009	593 ; 594	Adrien Maguy
SD2033	2	Sondage mécanique	F2052 2052.1 ; 2052.7		G2009	595 ; 596	Anne Tivaux
SD2034	2	Sondage mécanique	F2006 2006.1 ; 2006.2		G2009	1079 ; 1080	Adélaïde Hersant
SD2035	2	Sondage mécanique	F2024 2024.1 ; 2024.2		G2017	625 ; 626	Adrien Maguy
SD2036	2	Sondage mécanique	F2022 2022.1 ; 2022.2 ; 2022.3 ; 2022.4 ; 2022.5 ; 2022.6 ; 2022.7 ; 2022.8		G2019	347 ; 348 ; 601 à 604	Alice Lemesle
SD2037	2	Sondage mécanique	F2006 ; F2015 2006.1 ; 2015.4 ; 2006.3		G2017	637 à 640	Adrien Maguy

N° de sondage	Zone	Type	Composition	Remarques	Minute	Photos	Auteurs
SD2038	2	Sondage mécanique	F2015 2015.1 ; 2015.5		G2017	641 ; 642	Adrien Maguy
SD2039	2	Sondage mécanique	F2053 ; F2062 2062.1 ; 2053.1 ; 2062.7 ; 2053.6 ; 2053.7		G2020	1095 à 1098	Alice Lemesle
SD2040	2	Sondage mécanique	F2097 2097.1 ; 2097.5		G2013	1106 ; 1107	Alice Lemesle
SD2041	2	Sondage mécanique	F2052	Sondage curage	/	670 ; 671	Adrien Maguy
SD2042	2	Sondage mécanique	F2053 ; F2062	Sondage curage	/	/	Adrien Maguy
SD2043	2	Sondage mécanique	F2053 ; F2062	Sondage curage	/	/	Adrien Maguy
SD3001	3	Sondage mécanique	F3011 ; F3012 ; F3115 3012.1 ; 3012.2 ; 3012.3 ; 3012.4 ; 3012.5 ; 3012.6 ; 3012.8 ; 3011.1 ; 3011.2 ; 3011.3 ; 3011.6 ; 3115.1 ; 3011.7 ; 3115.4 ; 3012.20 ; 3115.5 ; 3115.6 ; 3012.21 ; 3122.2 ; 3115.7		G3005	1 ; 2 ; 564 ; 565	Geoffre Leblé
SD3002	3	Sondage mécanique	F3024 ; F3025 3025.1 ; 3025.2 ; 3024.1 ; 3024.2 ; 3024.3	Sondage à l'intersection entre F3025 et F3024	G3001	14 ; 15	Adélaïde Hersant
SD3003	3	Sondage mécanique	F3023 3023.1 ; 3023.2		G3003	16 ; 17	Adélaïde Hersant
SD3004	3	Sondage mécanique	F3055 3055.1 ; 3055.2 ; 3055.3 ; 3055.4 ; 3055.5 ; 3055.6 ; 3055.7 ; 3055.8 ; 3055.9 ; 3055.52		G3003	23 à 25	Marc-Antoine Dalmont
SD3005	3	Sondage mécanique	F3042 ; F3055 3055.1 ; 3042.1 ; 3042.2 ; 3042.3 ; 3042.4 ; 3055.10 ; 3055.11 ; 3055.12 ; 3055.13 ; 3055.52		G3002	26 à 34	Marc-Antoine Dalmont
SD3006	3	Sondage mécanique	F3005 ; F3105 ; F3110 3105.1 ; 3105.3 ; 3110.1 ; 3110.2		G3015	1005 ; 1006	Anne Tivaux
SD3007	3	Sondage mécanique	F3054 3054.1 ; 3054.2		G3014	1003 ; 1004	Adrien Maguy
SD3008	3	Sondage manuel	F3042 ; F3052 3042.1	Sondage manuel d'en- viron 1 m pour vérifier les relations strati de F3052 et F3042.	G3006	287 à 289	Adrien Maguy
SD3009	3	Sondage manuel	F3044 ; F3105 ; F3110 3105.1 ; 3105.2 ; 3044.1 ; 3044.2 ; 3044.3 ; 3044.4 ; 3110.3		G3020	901 à 903	Geoffrey Leblé
SD3010	3	Sondage mécanique	F3042 ; F3052 ; F3055 ; F3111 3055.1 ; 3042.1 ; 3052.5 ; 3052.6 ; 3042.5 ; 3042.6 ; 3042.7 ; 3055.14 ; 3055.15 ; 3055.16 ; 3055.17 ; 3055.18 ; 3055.19 ; 3055.20 ; 3055.21 ; 3055.22 ; 3055.23 ; 3055.24 ; 3111.2 ; 3001.4 ; 3055.52		G3014	445 à 450	Adrien Maguy
SD3011	3	Sondage manuel	F3055 ; F3066 3055.1 ; 3066.1 ; 3066.2 ; 3055.31 ; 3055.32 ; 3066.3 ; 3066.4 ; 3066.5 ; 3066.6 ; 3065.5		G3012	451 à 454 ; 554 à 557	Adélaïde Hersant
SD3012	3	Sondage mécanique	F3087 3087.1 ; 3087.2 ; 3087.3 ; 3087.4 ; 3087.5 ; 3087.6		G3011	971 à 974	Anne Tivaux
SD3013	3	Sondage mécanique	F3011 ; F3012 ; F3115 ; F3122 3012.1 ; 3012.3 ; 3011.1 ; 3011.5 ; 3012.12 ; 3115.1 ; 3115.2 ; 3012.13 ; 3012.14 ; 3012.15 ; 3012.16 ; 3012.17 ; 3012.18 ; 3011.7 ; 3012.19 ; 3122.1 ; 3122.5 ; 3011.10 ; 3011.11		G3018	503 à 517 ; 1022 ; 1023	Marc-Antoine Dalmont

N° de sondage	Zone	Type	Composition	Remarques	Minute	Photos	Auteurs
SD3014	3	Sondage mécanique	F3010 ; F3011 ; F3012 ; F3122 3012.1 ; 3011.1 ; 3011.4 ; 3012.9 ; 3012.10 ; 3010.1 ; 3010.2 ; 3011.7 ; 3122.1 ; 3122.3 ; 3122.4 ; 3122.6		G3017	518 à 525	Adélaïde Hersant
SD3015	3	Sondage mécanique	F3042 ; F3052 ; F3055 3055.1 ; 3042.1 ; 3055.25 ; 3055.26 ; 3055.27 ; 3055.28 ; 3055.29 ; 3055.30 ; 3055.52 ; 3052.10 ; 3052.11 ; 3042.20 ; 3042.21		G3019	528 ; 529 ; 534 à 538	Marc-Antoine Dalmont
SD3016	3	Sondage manuel	F3007 ; F3015 3015.1 ; 3015.2 ; 3015.3 ; 3007.1 ; 3007.2 ; 3007.3		G3012	542 à 547	Adélaïde Hersant
SD3017	3	Sondage mécanique	F3052 ; F3115 3052.1 ; 3115.1 ; 3115.3 ; 3052.7 ; 3052.8		G3024	550 à 553	Marc-Antoine Dalmont
SD3018	3	Sondage mécanique	F3065 ; F3066 3066.1 ; 3065.1 ; 3065.6 ; 3065.8 ; 3065.9 ; 3066.7 ; 3066.8 ; 3066.9 ; 3066.13		G3024	558 à 561	Adrien Maguy
SD3019	3	Sondage mécanique	F3065 3065.1 ; 3065.2 ; 3065.3 ; 3065.4		G3021	562 ; 563	Marc-Antoine Dalmont
SD3020	3	Sondage mécanique	F3012 ; F3042 3012.1 ; 3042.1 ; 3042.8 ; 3042.9		G3022	566 à 569	Anne Tivaux
SD3021	3	Sondage mécanique	F3014 ; F3015 3015.1 ; 3014.1 ; 3014.2		G3018	570 ; 571	Adrien Maguy
SD3022	3	Sondage mécanique	F3007 ; F3114 ; F3116 3116.1 ; 3116.2 ; 3007.4 ; 3007.5 ; 3114.1 ; 3114.2 ; 3114.3		G3023	572 à 580	Marc-Antoine Dalmont
SD3023	3	Sondage mécanique	F3055 ; F3118 3055.1 ; 3055.33 ; 3055.34 ; 3055.35 ; 3055.36 ; 3055.37 ; 3055.38 ; 3055.39 ; 3055.40 ; 3122.1 ; 3122.7		G3036	607 à 610	Adrien Maguy
SD3024	3	Sondage mécanique	F3061 ; F3065 3065.1 ; 3065.10 ; 3061.1 ; 3061.2		G3023	1071 ; 1072	Adélaïde Hersant
SD3025	3	Sondage mécanique	F3042 ; F3066 ; F3119 3042.1 ; 3042.13 ; 3042.14 ; 3042.15 ; 3066.10 ; 3119.1 ; 3119.2 ; 3119.3 ; 3066.13		G3027	611 ; 612 ; 615 ; 616	Marc-Antoine Dalmont
SD3026	3	Sondage mécanique	F3085 ; F3113 3113.1 ; 3113.2 ; 3085.2		G3023	1073 ; 1074	Adélaïde Hersant
SD3027	3	Sondage mécanique	F3065 ; F3085 3065.1 ; 3065.11 ; 3085.3		G3036	1075 ; 1076	Adélaïde Hersant
SD3028	3	Sondage mécanique	F3085 3065.3 ; 3085.4 ; 3085.5 ; 3085.6		G3018	1077	Adrien Maguy
SD3029	3	Sondage mécanique	F3046 ; F3120 3120.1 ; 3120.2 ; 3046.1 ; 3046.2 ; 3046.3		G3036	617 ; 618	Marc-Antoine Dalmont
SD3030	3	Sondage mécanique	F3003 3003.1 ; 3003.2		G3025	619 ; 620	Adrien Maguy
SD3031	3	Sondage mécanique	F3004 3004.1 ; 3004.2		G3025	621 ; 622	Adrien Maguy
SD3032	3	Sondage mécanique	F3005 ; F3023 ; F3105 ; F3110 3023.1 ; 3105.1 ; 3105.4 ; 3023.3 ; 3100.3 ; 3110.4		G3025	623 ; 624	Adrien Maguy
SD3033	3	Sondage mécanique	F3100 ; F3103 3100.1 ; 3103.1 ; 3103.2		G3025	629 à 632	Adrien Maguy
SD3034	3	Sondage mécanique	F3065 ; F3102 ; F3103 3065.1 ; 3065.12 ; 3103.1 ; 3102.1 ; 3102.2 ; 3103.3 ; 3103.4 ; 3065.13		G3036	627 ; 628 ; 635 ; 636 ; 1089 à 1092	Marc-Antoine Dalmont
SD3035	3	Sondage mécanique	F3100 3100.1 ; 3100.2		G3025	625 ; 626 ; 633 ; 634	Adrien Maguy
SD3036	3	Sondage mécanique	F3065 3065.1 ; 3065.14		G3026	643 ; 644	Adélaïde Hersant

N° de sondage	Zone	Type	Composition	Remarques	Minute	Photos	Auteurs
SD3037	3	Sondage mécanique	F3055 ; F3061 3061.3 ; 3055.53 ; 3055.54 ; 3055.55	Sondage à l'intersection des fossés F3061 et F3065	G3029	645 à 648 ; 666 ; 667	Adélaïde Hersant
SD3038	3	Sondage mécanique	F3042 ; F3085 3042.1 ; 3085.1 ; 3085.7 ; 3085.8 ; 3042.22		G3027	1093 ; 1094	Marc-Antoine Dalmont
SD3039	3	Sondage mécanique	F3058 3058.1 ; 3058.2		G3036	649 ; 650	Adrien Maguy
SD3040	3	Sondage mécanique	F3024 ; F3042 3024.1 ; 3042.10 ; 3024.4		G3028	651 ; 652	Anne Tivaux
SD3041	3	Sondage mécanique	F3042 ; F3055 3055.1 ; 3055.41 ; 3055.42 ; 3055.43 ; 3055.44 ; 3055.45 ; 3055.46 ; 3055.47 ; 3055.48 ; 3055.49 ; 3042.16 ; 3042.17		G3032	653 à 656	Marc-Antoine Dalmont
SD3042	3	Sondage mécanique	F3042 ; F3045 3042.1 ; 3045.1 ; 3045.2 ; 3042.11 ; 3042.12		G3028	657 ; 658	Anne Tivaux
SD3043	3	Sondage mécanique	F3045 3045.1 ; 3045.3		G3028	659 à 663	Marc-Antoine Dalmont
SD3044	3	Sondage mécanique	F3054 ; F3121 3054.1 ; 3054.3 ; 3121.1 ; 3121.2 ; 3121.3		G3027	1102 à 1105	Alice Lemesle
SD3045	3	Sondage mécanique	F3045 3045.1 ; 3045.4 ; 3045.5		G3020	664 ; 665	Adélaïde Hersant
SD3046	3	Sondage mécanique	F3058 ; F3065 3065.1 ; 3058.1 ; 3065.15 ; 3058.3	Sondage de l'intersec- tion entre F3058 et F3065	G3029	668 ; 669	Marc-Antoine Dalmont
SD3047	3	Sondage mécanique	F3042 3042.18	Sondage curage	/	/	Marc-Antoine Dalmont
SD3048	3	Sondage mécanique	F3052 3052.1 ; 3052.3 ; 3052.4		G3006	230 à 241 ; 277 à 280 ; 799 à 802	Marc-Antoine Dalmont
SD3049	3	Sondage mécanique	F3044 3044.1 ; 3044.2 ; 3044.3 ; 3044.4 ; 3044.5 ; 3044.6		G3030	1180 à 1184	Marc-Antoine Dalmont
SD3050	3	Sondage mécanique	F3053 3053.1 ; 3053.2 ; 3053.3 ; 3053.5 ; 3053.6 ; 3053.7 ; 3053.8 ; 3053.9 ; 3053.10 ; 3053.11		G3031	899 ; 900 ; 1177 à 1179 ; 1185 ; 1186	Anne Tivaux
SD3051	3	Sondage mécanique	F3042 ; F3052 ; F3055 3055.50 ; 3042.19 ; 3052.9 ; 3055.51	Sondage curage	/	/	Marc-Antoine Dalmont
SD3052	3	Sondage mécanique	F3085	Sondage curage	/	/	Adrien Maguy
SD3053	3	Sondage mécanique	F3065	Sondage curage	/	/	Adrien Maguy
SD3054	3	Sondage mécanique	F3054	Sondage curage	/	/	Alice Lemesle
SD3055	3	Sondage mécanique	F3054	Sondage curage	/	/	Alice Lemesle

## Annexes 2 : La documentation de terrain

### 2.1 - Inventaire des minutes

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

N° de minute	Zone	Fait, US	Type	Echelle	Support	Auteurs	Date
G1001	1	F1025 ; F1040 ; 1025.1 ; 1025.2 ; 1040.1 ; 1040.2	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	13/06/2018
G1002	1	F1033 ; 1033.1 ; 1033.2 ; 1033.3 ; 1033.4	Plan et coupe	1:10	Calque A4	Anne Tivaux	13/06/2018
G1003	1	F1035 ; F1032 ; F1066 ; 1035.2 ; 1035.3 ; 1035.4 ; 1066.1 ; 1066.2 ; 1066.3 ; 1035.1	Plan et coupe	1:10	Calque A4	Alice Lemesle	18/06/2018
G1004	1	F1043 ; F1045 ; 1045.1 ; 1045.2 ; 1045.3 ; 1045.4 ; 1043.1 ; 1043.2 ; 1043.3	Plan et coupe	1:20 ; 1:10	Calque A4	Anne Tivaux	19/06/2018
G1005	1	F1030 ; 1030.5 ; 1030.3 ; 1030.2 ; 1030.1	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Mélanie Lefils	19/06/2018
G1006	1	F1031 ; 1031.1 ; 1031.2 ; 1031.3 ; 1031.4	Plan et coupe ; croquis	1:20 ; 1:10	Calque A4	Adélaïde Hersant	19/06/2018
G1007	1	F1067 ; 1067.4 ; 1067.3 ; 1067.2 ; 1067.1	Plan et coupe	1:10	Calque A4	Mélanie Lefils	19/06/2018
G1008	1	F1044 ; 1044.1 ; 1044.3 ; 1044.2 ; 1044.4	Plan et coupe	1:10	Calque A4	Mélanie Lefils	19/06/2018
G1009	1	F1041 ; 1041.2 ; 1041.3 ; 1041.1	Plan et coupe	1:10	Calque A4	Mélanie Lefils	20/06/2018
G1010	1	F1037 ; 1037.1 ; 1037.3 ; 1037.2	Plan et coupe	1:10	Calque A4	Marc-Antoine Dalmont	21/06/2018
G1011	1	F1037 ; 1037.1 ; 1037.3 ; 1037.2	Croquis	/	Calque A4	Marc-Antoine Dalmont	21/06/2018
G1012	1	F1034 ; F1058 ; F1045 ; 1045.1 ; 1045.2 ; 1045.3 ; 1045.4 ; 1034.1 ; 1034.2 ; 1058.1 ; 1058.2	Plan et coupe ; croquis	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	21/06/2018
G1013	1	F1011 ; 1011.1 ; 1011.2 ; 1011.3 ; 1011.4	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Adélaïde Hersant	21/06/2018
G1014	1	F1061 ; F1010 ; 1061.2 ; 1061.1 ; 1010.1 ; 1010.2	Plan et coupe	1:10	Calque A4	Marc-Antoine Dalmont	21/06/2018
G1015	1	F1065 ; F1047 ; 1065.1 ; 1065.2 ; 1065.3 ; 1047.1 ; 1047.2	Plan et coupe ; croquis	1:10	Calque A4	Adélaïde Hersant	21/06/2018
G1016	1	F1029 ; 1029.1 ; 1029.2 ; 1029.3	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Mélanie Lefils	21/06/2018
G1017	1	F1016 ; F1048 ; F1007 ; 1016.1 ; 1016.2 ; 1048.1 ; 1048.2 ; 1007.3 ; 1007.1 ; 1007.2 ; SD1005 ; SD1007	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	13/07/2018
G1018	1	F1027 ; F1026 ; F1004 ; F1070 ; F1020 ; 1027.1 ; 1027.2 ; 1026.1 ; 1026.2 ; 1004.1 ; 1004.2 ; 1004.3 ; 1070.1 ; 1070.2 ; 1020.3 ; 1020.2 ; SD1008	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Alice Lemesle	13/07/2018
G1019	1	F1015 ; F1023 ; F1073 ; F1012 ; 1015.1 ; 1015.2 ; 1023.1 ; 1023.2 ; 1012.2 ; 1012.3 ; 1012.4 ; 1012.5 ; 1012.6 ; 1020.1 ; 1012.1 ; 1073.1 ; SD1002 ; SD1006	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Adrien Maguy	16/07/2018
G1020	1	F1018 ; F1019 ; F1050 ; F1021 ; 1018.1 ; 1018.2 ; 1019.1 ; 1019.2 ; 1050.1 ; 1050.2 ; 1021.1 ; 1021.2	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Fabien Briand	16/07/2018
G1021	1	F1072 ; 1072.1 ; 1072.2 ; 1072.3 ; SD1003 ; SD1004	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Fabien Briand	16/07/2018
G1022	1	F1013 ; 1013.1 ; 1013.2	Coupe	1:20	Calque A3	Adrien Maguy	17/07/2018
G1023	1	F1069 ; F1068 ; F1070 ; 1068.1 ; 1068.2 ; 1070.3 ; 1068.3 ; 1069.2 ; 1069.1 ; 1068.4 ; SD1013 ; SD1012 ; SD1009 ; SD1010	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	18/07/2018
G2001	2	F2097 ; F2079 ; F2004 ; F2002 ; 2097.3 ; 2097.1 ; 2097.2 ; 2079.2 ; 2079.1 ; 2004.2 ; 2004.1 ; 2002.2 ; 2002.1 ; SD2002 ; SD2001	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Marc-Antoine Dalmont	19/06/2018
G2002	2	F2002 ; F2005 ; F2055 ; F2074 ; F2057 ; F2098 ; F2099 ; F2058 ; 2002.3 ; 2002.1 ; 2005.2 ; 2005.1 ; 2055.1 ; 2055.2 ; 2074.1 ; 2074.2 ; 2057.1 ; 2057.2 ; 2098.1 ; 2098.2 ; 2099.1 ; 2099.2 ; 2058.1 ; 2058.2 ; SD2003	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Marc-Antoine Dalmont	19/06/2018

N° de minute	Zone	Fait, US	Type	Echelle	Support	Auteurs	Date
G2003	2	F2076 ; F2078 ; F2077 ; F2070 ; F2062 ; F2071 ; F2060 ; F2072 ; 2076.1 ; 2076.2 ; 2078.1 ; 2078.2 ; 2077.1 ; 2077.2 ; 2070.1 ; 2070.2 ; 2062.6 ; 2071.6 ; 2060.4 ; 2072.7 ; 2062.1 ; 2071.1 ; 2060.1 ; 2072.1 ; SD2026 ; SD2027 ; SD2028 ; SD2030	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Maude Beurtheret	25/06/2018
G2004	2	F2065 ; F2067 ; F2068 ; 2065.1 ; 2065.2 ; 2067.1 ; 2067.2 ; 2068.2 ; 2068.1	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Adélaïde Hersant	27/06/2018
G2005	2	F2073 ; F2029 ; F2025 ; F2030 ; F2032 ; F2072 ; 2072.1 ; 2072.2 ; 2072.3 ; 2073.1 ; 2073.2 ; 2029.1 ; 2029.2 ; 2025.2 ; 2025.1 ; 2032.1 ; 2032.2 ; 2030.2 ; 2030.1 ; 2032.3 ; SD2004	Plan et coupe	1:20	Millimétré A4	Marc-Antoine Dalmont	27/06/2018
G2006	2	F2045 ; F2044 ; F2043 ; 2045.1 ; 2045.3 ; 2045.2 ; 2044.1 ; 2044.3 ; 2044.2 ; 2044.4 ; 2043.1 ; 2043.2 ; 2043.3	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Adrien Maguy	28/06/2018
G2007	2	F2071 ; F2052 ; F2062 ; F2072 ; F2014 ; F2060 ; F2053 ; F2075 ; 2071.1 ; 2071.2 ; 2072.4 ; 2052.1 ; 2052.2 ; 2052.3 ; 2062.1 ; 2072.1 ; 2062.2 ; 2014.1 ; 2014.3 ; 2060.1 ; 2060.3 ; 2053.3 ; 2062.3 ; 2075.3 ; 2052.6 ; SD2005 ; SD2008 ; SD2014 ; SD2010 (Coupe ; 1:10) ; SD2018 ; SD2019 ; SD2011 ; SD2015	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	03/07/2018
G2008	2	F2075 ; F2053 ; F2102 ; F2071 ; F2062 ; F2020 ; F2021 ; F2101 ; F2018 ; F2019 ; F2081 ; 2075.1 ; 2075.2 ; 2053.1 ; 2053.2 ; 2102.2 ; 2102.1 ; 2071.5 ; 2071.1 ; 2062.5 ; 2020.2 ; 2020.1 ; 2021.1 ; 2021.2 ; 2101.1 ; 2101.2 ; 2018.1 ; 2018.2 ; 2019.1 ; 2019.2 ; 2081.5 ; 2081.6 ; 2102.3 ; 2081.1 ; SD2013 ; SD2012 ; SD2016 ; SD2022	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Alice Lemesle	04/07/2018
G2009	2	F2100 ; F2075 ; F2052 ; F2006 ; F2053 ; 2100.1 ; 2100.2 ; 2052.7 ; 2052.8 ; 2006.1 ; 2006.2 ; 2075.1 ; 2075.4 ; 2053.1 ; 2053.5 ; SD2034 ; SD2031 ; SD2032 ; SD2033	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	04/07/2018
G2010	2	/	Annulé	/	/	/	04/07/2018
G2011	2	F2060 ; F2071 ; F2072 ; F2014 ; F2081 ; 2060.1 ; 2071.1 ; 2071.3 ; 2072.1 ; 2072.5 ; 2014.1 ; 2014.2 ; 2081.1 ; 2081.3 ; 2060.2 ; SD2007 ; SD2009	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Adélaïde Hersant	04/07/2018
G2012	2	/	Annulé	/	/	/	05/07/2018
G2013	2	F2002 ; F2072 ; F2062 ; F2097 ; 2002.1 ; 2002.4 ; 2072.1 ; 2072.6 ; 2062.1 ; 2062.4 ; 2097.1 ; 2097.4 ; 2097.5 ; SD2017 ; SD2021 ; SD2040	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Adrien Maguy	05/07/2018
G2014	2	F2052 ; F2053 ; F2033 ; 2052.4 ; 2053.4 ; 2052.5 ; 2033.1 ; 2033.2 ; 2052.1 ; 2053.1 ; SD2023 ; SD2024	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	05/07/2018
G2015	2	F2046 ; F2047 ; F2015 ; F2071 ; F2081 ; F2023 ; 2046.1 ; 2046.2 ; 2047.1 ; 2047.2 ; 2015.1 ; 2015.2 ; 2015.3 ; 2071.4 ; 2081.4 ; 2023.1 ; 2023.2 ; 2081.1 ; SD2020 ; SD2025	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Geoffrey Leblé	08/07/2018
G2016	2	/	Annulé	/	/	/	10/07/2018
G2017	2	F2024 ; F2015 ; F2006 ; 2024.1 ; 2024.2 ; 2015.1 ; 2015.4 ; 2006.1 ; 2006.3 ; 2015.5 ; SD2037 ; SD2038 ; SD2035	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	12/07/2018
G2018	2	F2022 ; 2022.1 ; 2022.2 ; 2022.3	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Alice Lemesle	12/07/2018
G2019	2	F2022 ; 2022.1 ; 2022.2 ; 2022.3 ; 2022.4 ; 2022.5 ; 2022.6 ; 2022.8 ; 2022.7 ; SD2036	Coupe	1:20	Calque A3	Alice Lemesle	12/07/2018
G2020	2	F2062 ; F2053 ; 2062.1 ; 2062.7 ; 2053.6 ; 2053.7 ; 2053.1 ; SD2039	Coupe	1:20	Calque A4	Alice Lemesle	13/07/2018
G2021	2	/	Annulé	/	/	/	13/07/2018
G3001	3	F3006 ; F3022 ; F3024 ; F3025 ; 3006.2 ; 3006.1 ; 3022.2 ; 3024.1 ; 3024.2 ; 3024.3 ; 3025.1 ; 3025.2 ; 3022.1 ; SD3002	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	12/06/2018
G3002	3	F3055 ; F3042 ; 3055.1 ; 3055.11 ; 3055.10 ; 3055.12 ; 3055.13 ; 3042.1 ; 3042.2 ; 3042.3 ; 3042.4 ; 3055.52 ; SD3005	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	12/06/2018
G3003	3	F3055 ; F3023 ; 3055.2 ; 3055.3 ; 3055.4 ; 3055.5 ; 3055.6 ; 3055.7 ; 3055.8 ; 3055.9 ; 3023.1 ; 3023.2 ; 3055.1 ; 3055.52 ; SD3003 ; SD3004	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	13/06/2018
G3004	3	F3013 ; 3013.2 ; 3013.3 ; 3013.1	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	13/06/2018
G3005	3	F3012 ; F3011 ; F3063 ; F3064 ; F3094 ; F3115 ; 3012.1 ; 3012.2 ; 3012.3 ; 3012.4 ; 3012.5 ; 3012.6 ; 3012.8 ; 3011.1 ; 3011.2 ; 3011.3 ; 3063.1 ; 3063.2 ; 3063.3 ; 3064.1 ; 3064.2 ; 3064.3 ; 3094.1 ; 3094.2 ; 3094.3 ; 3115.1 ; 3115.7 ; 3115.6 ; 3055.52 ; SD3001	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Geoffrey Leblé	14/06/2018

N° de minute	Zone	Fait, US	Type	Echelle	Support	Auteurs	Date
G3006	3	F3052 ; 3052.1 ; 3052.3 ; 3052.4 ; 3052.2 ; 3042.1 ; SD3048 ; SD3008	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Adrien Maguy	26/06/2018
G3007	3	F3039 ; F3038 ; F3030 ; F3031 ; F3033 ; 3039.1 ; 3039.2 ; 3038.1 ; 3038.2 ; 3030.1 ; 3030.2 ; 3031.1 ; 3031.2 ; 3033.1 ; 3033.2	Plan et coupe	1:20 ; 1:10	Calque A4	Alice Lemesle	27/06/2018
G3008	3	F3068 ; F3067 ; F3069 ; F3071 ; 3068.1 ; 3068.2 ; 3069.1 ; 3069.2 ; 3067.1 ; 3067.2 ; 3071.1 ; 3071.2	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	27/06/2018
G3009	3	F3049 ; F3047 ; F3027 ; 3049.1 ; 3049.3 ; 3047.1 ; 3047.2 ; 3027.1 ; 3027.2 ; 3047.3 ; 3027.3	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	27/06/2018
G3010	3	F3034 ; F3051 ; F3048 ; 3034.2 ; 3034.1 ; 3034.3 ; 3051.1 ; 3051.2 ; 3051.3 ; 3051.4 ; 3048.1 ; 3048.2	Plan et coupe	1:20 ; 1:10	Calque A4	Alice Lemesle	28/06/2018
G3011	3	F3028 ; F3062 ; F3087 ; 3028.1 ; 3028.2 ; 3028.3 ; 3028.4 ; 3062.1 ; 3062.2 ; 3087.1 ; 3087.2 ; 3087.3 ; 3087.4 ; 3087.5 ; 3087.6 ; SD3012	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Geoffrey Leblé	02/07/2018
G3012	3	F3050 ; F3007 ; F3015 ; F3055 ; F3066 ; 3050.1 ; 3050.2 ; 3050.3 ; 3066.3 ; 3066.4 ; 3007.1 ; 3007.2 ; 3007.3 ; 3015.1 ; 3015.2 ; 3015.3 ; 3055.1 ; 3055.31 ; 3055.32 ; 3066.1 ; 3066.2 ; SD3011 ; SD3016	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Adélaïde Hersant	04/07/2018
G3013	3	F3053 ; 3053.1 ; 3053.2 ; 3053.3 ; 3053.4 ; 3053.5 ; 3053.6	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Adrien Maguy	04/07/2018
G3014	3	F3052 ; F3042 ; F3055 ; F3111 ; F3054 ; 3055.15 ; 3055.16 ; 3055.17 ; 3055.18 ; 3055.19 ; 3055.20 ; 3055.21 ; 3055.23 ; 3055.24 ; 3042.5 ; 3042.6 ; 3042.7 ; 3052.5 ; 3052.6 ; 3111.2 ; 3111.1 ; 3001.4 ; 3054.2 ; 3054.1 ; 3055.14 ; 3055.1 ; 3055.22 ; 3055.52 ; SD3010 ; SD3007	Coupe	1:20	Calque A3	Adrien Maguy	05/07/2018
G3015	3	F3075 ; F3070 ; F3105 ; F3110 ; 3075.1 ; 3075.2 ; 3070.1 ; 3070.2 ; 3005.1 ; 3105.1 ; 3110.1 ; 3110.2 ; 3105.3 ; SD3006	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	06/07/2018
G3016	3	F3077 ; F3078 ; F3112 ; F3079 ; F3081 ; F3011 ; F3122 ; 3077.1 ; 3077.2 ; 3077.3 ; 3078.1 ; 3078.2 ; 3112.1 ; 3112.2 ; 3079.1 ; 3079.2 ; 3081.1 ; 3081.2 ; 3012.9 ; 3122.1 ; 3122.6 ; 3011.1 ; 3011.4 ; 3011.7	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Alice Lemesle	06/07/2018
G3017	3	F3101 ; F3010 ; F3122 ; F3011 ; 3101.1 ; 3101.2 ; 3010.1 ; 3122.3 ; 3122.1 ; 3012.1 ; 3011.4 ; 3012.10 ; 3010.2 ; 3011.1 ; 3055.52 ; 3011.7 ; SD3014	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	09/07/2018
G3018	3	F3057 ; F3009 ; F3014 ; F3015 ; F3085 ; F3076 ; F3080 ; F3012 ; F3011 ; F3122 ; 3057.1 ; 3057.2 ; 3012.13 ; 3009.1 ; 3009.3 ; 3009.2 ; 3014.1 ; 3014.2 ; 3015.1 ; 3085.1 ; 3085.4 ; 3085.5 ; 3085.6 ; 3076.1 ; 3076.2 ; 3080.1 ; 3080.2 ; 3122.5 ; 3011.10 ; 3011.1 ; 3011.11 ; 3012.1 ; 3012.14 ; 3012.15 ; 3012.16 ; 3012.19 ; 3011.7 ; SD3013 ; SD3021 ; SD3028	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Adrien Maguy	09/07/2018
G3019	3	F3052 ; F3042 ; F3055 ; F3012 ; F3011 ; F3115 ; 3042.5 ; 3042.6 ; 3042.7 ; 3012.3 ; 3012.12 ; 3011.1 ; 3011.5 ; 3115.2 ; 3115.1 ; 3052.10 ; 3052.11 ; 3042.20 ; 3042.21 ; 3055.1 ; 3055.25 ; 3055.26 ; 3055.27 ; 3055.28 ; 3055.52 ; 3055.29 ; 3055.30 ; 3066.5 ; 3066.6 ; 3122.5 ; SD3015	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	10/07/2018
G3020	3	F3026 ; F3066 ; F3044 ; F3105 ; F3110 (Plan ; 1:20) ; F3045 ; F3055 ; 3110.3 ; 3105.2 ; 3026.1 ; 3026.2 ; 3045.1 ; 3045.4 ; 3045.5 ; 3055.31 ; 3055.32 ; 3066.1 ; 3066.2 ; 3066.3 ; 3044.1 ; 3044.2 ; 3044.4 ; 3044.3 ; SD3009 ; SD3045	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Adélaïde Hersant	10/07/2018
G3021	3	F3065 ; F3011 ; F3115 ; F3012 ; 3011.1 ; 3115.1 ; 3065.1 ; 3065.2 ; 3065.3 ; 3065.4 ; 3065.5 ; 3011.6 ; 3122.1 ; 3012.1 ; 3012.20 ; 3012.21 ; 3115.4 ; 3115.5 ; 3011.7 ; SD3019	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	10/07/2018
G3022	3	F3042 ; F3012 ; F3116 ; F3117 ; F3011 ; 3116.1 ; 3116.2 ; 3117.1 ; 3117.2 ; 3012.1 ; 3042.8 ; 3042.9 ; SD3020	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	10/07/2018
G3023	3	F3007 ; F3116 ; F3114 ; F3061 ; F3113 ; F3085 ; F3065 ; 3114.1 ; 3114.2 ; 3114.3 ; 3061.1 ; 3061.2 ; 3007.1 ; 3116.1 ; 3116.2 ; 3113.2 ; 3085.1 ; 3065.1 ; SD3022 ; SD3024 ; SD3026	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	10/07/2018
G3024	3	F3065 ; F3066 ; F3052 ; F3115 ; F3012 (Plan ; 1:50) ; F3011 (Plan ; 1:50) ; F3115 (Plan ; 1:50) ; F3055 (Plan ; 1:50) ; 3115.1 ; 3042.1 (Plan ; 1:50) ; 3065.1 ; 3065.6 ; 3065.3 ; 3065.8 ; 3065.9 ; 3066.1 ; 3066.7 ; 3066.13 ; 3066.8 ; 3066.9 ; 3052.7 ; 3052.1 ; 3052.8 ; 3115.3 ; SD3017 ; SD3018	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Adrien Maguy	11/07/2018

N° de minute	Zone	Fait, US	Type	Echelle	Support	Auteurs	Date
G3025	3	F3003 ; F3004 ; F3105 ; F3100 ; F3103 ; F3110 ; F3023 ; 3003.1 ; 3003.2 ; 3004.1 ; 3004.2 ; 3100.1 ; 3105.4 ; 3110.4 ; 3023.3 ; 3100.2 ; 3100.3 ; 3103.1 ; 3103.2 ; SD3032 ; SD3030 ; SD3031 ; SD3033 ; SD3035	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	12/07/2018
G3026	3	F3065 ; F3061 ; F3055 ; 3113.1 ; 3061.1 ; 3061.3 ; 3055.53 ; 3055.54 ; 3065.14 ; SD3036	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	12/07/2018
G3027	3	F3042 ; F3035 ; F3025 ; F3066 ; F3085 ; F3054 ; F3055 ; F3121 ; F3119 ; 3054.3 ; 3055.1 ; 3055.38 ; 3055.33 ; 3055.35 ; 3055.36 ; 3055.39 ; 3055.40 ; 3055.37 ; 3121.1 ; 3121.2 ; 3121.3 ; 3054.1 ; 3042.13 ; 3042.14 ; 3042.15 ; 3066.10 ; 3119.1 ; 3119.2 ; 3119.3 ; 3085.7 ; 3085.8 ; 3042.22 ; 3042.1 ; 3035.1 ; 3035.2 ; 3035.3 ; SD3025 ; SD3038 ; SD3044	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Alice Lemesle	12/07/2018
G3028	3	F3042 ; F3024 ; F3045 ; 3024.1 ; 3024.4 ; 3042.10 ; 3042.11 ; 3042.1 ; 3042.12 ; 3045.2 ; 3045.3 ; 3045.1 ; SD3040 ; SD3042 ; SD3043	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	12/07/2018
G3029	3	F3065 ; F3061 ; F3058 ; 3065.12 ; 3065.1 ; 3055.55 ; 3065.15 ; 3058.1 ; 3058.3 ; SD3046 ; SD3037	Coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	13/07/2018
G3030	3	F3044 ; 3044.6 ; 3044.5 ; 3044.1 ; 3044.2 ; 3044.4 ; 3044.3 ; SD3049	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	17/07/2018
G3031	3	F3053 ; F3042 ; 3053.7 ; 3053.8 ; 3053.9 ; 3053.10 ; 3053.11 ; 3053.1 ; 3053.4 ; 3053.2 ; 3053.3 ; 3053.5 ; 3053.6 ; 3060.1 ; 3060.2 ; SD3050	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Anne Tivaux	17/07/2018
G3032	3	F3060 ; F3055 ; 3042.16 ; 3042.17 ; 3055.1 ; 3055.41 ; 3055.42 ; 3055.44 ; 3055.43 ; 3055.45 ; 3055.48 ; 3055.46 ; 3055.47 ; 3055.49 ; SD3041	Coupe	1:20	Calque A3	Adrien Maguy	23/07/2018
G3033	3	F3082 ; F3089 ; F3090 ; F3074 ; F3099 ; F2081 ; 3082.1 ; 3082.2 ; 3089.1 ; 3089.2 ; 3089.3 ; 3090.1 ; 3090.2 ; 3074.1 ; 3074.2 ; 3099.1 ; 3099.2 ; 2081.1 ; 2081.2	Plan et coupe	1:20	Calque A4	Geoffre Leblé	23/07/2018
G3034	3	F3065 (Plan ; 1:50) ; F3085 (Plan ; 1:50) ; F3113 (Plan ; 1:50) ; F3102 (Plan ; 1:50) ; F3104 (Plan ; 1:50) ; F3058 (Plan ; 1:50) ; F3103 (Plan ; 1:50) ; 3102.1 (Plan ; 1:50) ; 3102.2 (Plan ; 1:50)	Plan	1:50	Calque A3	Anne Tivaux	23/07/2018
G3035	3	F3014 (Plan ; 1:20) ; F3015 (Plan ; 1:20) ; F3009 (Plan ; 1:20) ; F3013 (Plan ; 1:20) ; F3114 (Plan ; 1:20) ; F3007 (Plan ; 1:20) ; 3014.1 (Plan ; 1:20) ; 3014.2 (Plan ; 1:20) ; 3015.1 (Plan ; 1:20) ; 3009.1 (Plan ; 1:20) ; 3009.2 (Plan ; 1:20) ; 3009.3 (Plan ; 1:20) ; 3013.1 (Plan ; 1:20) ; 3013.3 (Plan ; 1:20) ; 3013.2 (Plan ; 1:20) ; 3114.1 (Plan ; 1:20) ; 3114.2 (Plan ; 1:20) ; 3114.3 (Plan ; 1:20) ; 3007.1 (Plan ; 1:20)	Plan	1:20	Calque A3	Anne Tivaux	23/07/2018
G3036	3	F3085 ; F3103 ; F3102 ; F3120 ; F3046 ; 3058.1 ; 3058.2 ; 3085.3 ; 3065.11 ; 3065.13 (Coupe ; 1:50) ; 3103.1 ; 3103.3 ; 3103.4 ; 3055.34 ; 3055.33 ; 3055.35 ; 3055.36 ; 3055.37 ; 3122.7 ; 3102.1 ; 3102.2 ; 3120.1 ; 3120.2 ; 3046.1 ; 3046.2 ; 3046.3 ; SD3023 ; SD3027 ; SD3029 (Plan + coupe ; 1:50) ; SD3034 (Plan + coupe ; 1:50) ; SD3039	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Adrien Maguy	23/07/2018
G3037	3	F3035 ; 3035.1 ; 3035.2 ; 3035.3	Plan et coupe	1:20	Calque A3	Laetitia Cure	23/07/2018
G3038	3	F3045 (Plan ; 1:50) ; F3042 (Plan ; 1:50) ; F3055 (Plan ; 1:50) ; F3061 (Plan ; 1:50) ; F3024 (Plan ; 1:50) ; F3058 (Plan ; 1:50)	Plan	1:50	Calque A3	Anne Tivaux	23/07/2018

## 2.2 - Inventaire des photographies numériques

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
1	F3011 ; F3012, SD3001	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 11:09	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0001
2	F3011 ; F3012, SD3001	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 11:10	Image JPEG	6,92 Mo	186113_N.IM.FO.0002
3	F3006	Vue en plan	Archeodunum	04/06/2018 à 13:15	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0003
4	F3006	Vue en plan	Archeodunum	04/06/2018 à 13:16	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0004
5	F3006	Vue en plan	Archeodunum	04/06/2018 à 13:16	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0005
6	F3006	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 13:19	Image JPEG	7,11 Mo	186113_N.IM.FO.0006
7	F3006	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 13:20	Image JPEG	7,28 Mo	186113_N.IM.FO.0007
8	F3006	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 13:20	Image JPEG	7,20 Mo	186113_N.IM.FO.0008
9	F3022	Vue en plan	Archeodunum	04/06/2018 à 13:39	Image JPEG	7,06 Mo	186113_N.IM.FO.0009
10	F3022	Vue en plan	Archeodunum	04/06/2018 à 13:39	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0010
11	F3022	Vue en plan	Archeodunum	04/06/2018 à 13:39	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0011
12	F3022	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 13:41	Image JPEG	6,68 Mo	186113_N.IM.FO.0012
13	F3022	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 13:41	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0013
14	F3024 ; F3025 ; SD3002	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 14:18	Image JPEG	7,17 Mo	186113_N.IM.FO.0014
15	F3024 ; F3025 ; SD3002	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 14:18	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0015
16	F3023: SD3003	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 15:21	Image JPEG	7,42 Mo	186113_N.IM.FO.0016
17	F3023: SD3003	Vue en coupe	Archeodunum	04/06/2018 à 15:22	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0017
18	F3013	Vue en plan	Archeodunum	05/06/2018 à 09:38	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0018
19	F3013	Vue en plan	Archeodunum	05/06/2018 à 09:38	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0019
20	F3013	Vue en plan	Archeodunum	05/06/2018 à 09:38	Image JPEG	7,24 Mo	186113_N.IM.FO.0020
21	F3013	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 09:41	Image JPEG	7,28 Mo	186113_N.IM.FO.0021
22	F3013	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 09:41	Image JPEG	7,45 Mo	186113_N.IM.FO.0022
23	F3055 ; SD3004	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 10:31	Image JPEG	7,17 Mo	186113_N.IM.FO.0023
24	F3055 ; SD3004	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 10:31	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0024
25	F3055 ; SD3004	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 10:34	Image JPEG	6,68 Mo	186113_N.IM.FO.0025
26	F3042 ; F3055 ; SD3005	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 13:02	Image JPEG	6,56 Mo	186113_N.IM.FO.0026
27	F3042 ; F3055 ; SD3005	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 13:03	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0027
28	F3042 ; SD3005	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 13:06	Image JPEG	6,60 Mo	186113_N.IM.FO.0028
29	F3042 ; SD3005	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 13:06	Image JPEG	7,21 Mo	186113_N.IM.FO.0029
30	F3042 ; SD3005	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 13:07	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0030
31	F3055, SD3005	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 13:09	Image JPEG	7,38 Mo	186113_N.IM.FO.0031
32	F3055, SD3005	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 13:12	Image JPEG	7,63 Mo	186113_N.IM.FO.0032
33	F3055, SD3005	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 13:15	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0033
34	F3055, SD3005	Vue en coupe	Archeodunum	05/06/2018 à 13:15	Image JPEG	6,72 Mo	186113_N.IM.FO.0034
35	F1025	Vue en plan	Archeodunum	06/06/2018 à 16:38	Image JPEG	6,64 Mo	186113_N.IM.FO.0035
36	F1025	Vue en plan	Archeodunum	06/06/2018 à 16:38	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0036
37	F1025	Vue en coupe	Archeodunum	06/06/2018 à 16:40	Image JPEG	6,82 Mo	186113_N.IM.FO.0037
38	F1025	Vue en coupe	Archeodunum	06/06/2018 à 16:41	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0038
39	F1033	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	07/06/2018 à 13:22	Image JPEG	6,75 Mo	186113_N.IM.FO.0039
40	F1033	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	07/06/2018 à 13:22	Image JPEG	7,20 Mo	186113_N.IM.FO.0040
41	F1033	Vue en plan en cours de fouille	Archeodunum	07/06/2018 à 14:13	Image JPEG	6,74 Mo	186113_N.IM.FO.0041

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
42	F1033	Vue en plan en cours de fouille	Archeodunum	07/06/2018 à 14:13	Image JPEG	6,48 Mo	186113_N.IM.FO.0042
43	F1033	Vue de détails	Archeodunum	07/06/2018 à 14:30	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0043
44	F1033	Vue de détails	Archeodunum	07/06/2018 à 14:30	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0044
45	F1033	Vue de détails	Archeodunum	07/06/2018 à 14:30	Image JPEG	6,52 Mo	186113_N.IM.FO.0045
46	F2030	Vue en plan	Archeodunum	11/06/2018 à 10:52	Image JPEG	7,37 Mo	186113_N.IM.FO.0046
47	F2030	Vue en coupe	Archeodunum	11/06/2018 à 10:56	Image JPEG	6,08 Mo	186113_N.IM.FO.0047
48	F2030	Vue en coupe	Archeodunum	11/06/2018 à 10:56	Image JPEG	7,50 Mo	186113_N.IM.FO.0048
49	F2029	Vue en plan	Archeodunum	11/06/2018 à 11:17	Image JPEG	6,62 Mo	186113_N.IM.FO.0049
50	F2029	Vue en plan	Archeodunum	11/06/2018 à 11:17	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0050
51	F2029	Vue en plan	Archeodunum	11/06/2018 à 11:17	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0051
52	F2029	Vue en coupe	Archeodunum	11/06/2018 à 11:20	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0052
53	F2029	Vue en coupe	Archeodunum	11/06/2018 à 11:20	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0053
54	F1032	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	18/06/2018 à 09:51	Image JPEG	6,52 Mo	186113_N.IM.FO.0054
55	F1032	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	18/06/2018 à 09:51	Image JPEG	6,69 Mo	186113_N.IM.FO.0055
56	F1030	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	18/06/2018 à 09:54	Image JPEG	6,52 Mo	186113_N.IM.FO.0056
57	F1030	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	18/06/2018 à 09:54	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0057
58	F1037	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	18/06/2018 à 09:58	Image JPEG	6,89 Mo	186113_N.IM.FO.0058
59	F1037	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	18/06/2018 à 09:59	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0059
60	F1037	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	18/06/2018 à 10:00	Image JPEG	7,59 Mo	186113_N.IM.FO.0060
61	F1031	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	18/06/2018 à 10:13	Image JPEG	7,26 Mo	186113_N.IM.FO.0061
62	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 10:29	Image JPEG	7,13 Mo	186113_N.IM.FO.0062
63	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 10:29	Image JPEG	7,23 Mo	186113_N.IM.FO.0063
64	F1037	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 11:13	Image JPEG	6,54 Mo	186113_N.IM.FO.0064
65	F1037	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 11:13	Image JPEG	6,53 Mo	186113_N.IM.FO.0065
66	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 11:44	Image JPEG	6,52 Mo	186113_N.IM.FO.0066
67	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 11:45	Image JPEG	6,52 Mo	186113_N.IM.FO.0067
68	F1033	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 11:48	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0068
69	F1033	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 11:48	Image JPEG	6,57 Mo	186113_N.IM.FO.0069
70	F1033	Vue en coupe	Archeodunum	18/06/2018 à 11:51	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0070
71	F1033	Vue en coupe	Archeodunum	18/06/2018 à 11:51	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0071
72	F1030	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 13:20	Image JPEG	7,57 Mo	186113_N.IM.FO.0072
73	F1030	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 13:20	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0073
74	F1030	Vue en coupe	Archeodunum	18/06/2018 à 13:22	Image JPEG	6,40 Mo	186113_N.IM.FO.0074
75	F1030	Vue en coupe	Archeodunum	18/06/2018 à 13:23	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0075
76	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 13:58	Image JPEG	7,09 Mo	186113_N.IM.FO.0076
77	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 13:58	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0077
78	F1032	Vue en coupe	Archeodunum	18/06/2018 à 13:59	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0078
79	F1030	Vue en coupe	Archeodunum	18/06/2018 à 14:59	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0079
80	F1030	Vue en coupe	Archeodunum	18/06/2018 à 14:59	Image JPEG	6,68 Mo	186113_N.IM.FO.0080
81	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:03	Image JPEG	7,30 Mo	186113_N.IM.FO.0081
82	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:03	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0082
83	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:12	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0083
84	F1032	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:12	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0084
85	F1033	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:24	Image JPEG	6,67 Mo	186113_N.IM.FO.0085
86	F1033	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:25	Image JPEG	6,84 Mo	186113_N.IM.FO.0086
87	F1033	Détail	Archeodunum	18/06/2018 à 15:27	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0087
88	F1033	Détail	Archeodunum	18/06/2018 à 15:27	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0088
89	F1030	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:53	Image JPEG	6,53 Mo	186113_N.IM.FO.0089
90	F1030	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:54	Image JPEG	6,70 Mo	186113_N.IM.FO.0090

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
91	F1033	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:56	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0091
92	F1033	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 15:56	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0092
93	F1030	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 16:18	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0093
94	F1030	Vue en plan	Archeodunum	18/06/2018 à 16:19	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0094
95	F1035	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	19/06/2018 à 08:24	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0095
96	F1035	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	19/06/2018 à 08:24	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0096
97	F1030	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 08:51	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0097
98	F1030	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 08:52	Image JPEG	6,63 Mo	186113_N.IM.FO.0098
99	F1043	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	19/06/2018 à 09:13	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0099
100	F1043	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	19/06/2018 à 09:13	Image JPEG	7,06 Mo	186113_N.IM.FO.0100
101	F1046	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 09:17	Image JPEG	7,58 Mo	186113_N.IM.FO.0101
102	F1046	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 09:18	Image JPEG	6,45 Mo	186113_N.IM.FO.0102
103	F1046	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 09:18	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0103
104	F1044	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 09:51	Image JPEG	6,86 Mo	186113_N.IM.FO.0104
105	F1044	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 09:51	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0105
106	F1043	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 10:25	Image JPEG	6,64 Mo	186113_N.IM.FO.0106
107	F1043	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 10:25	Image JPEG	6,38 Mo	186113_N.IM.FO.0107
108	F1043	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 10:27	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0108
109	F1043	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 10:27	Image JPEG	6,60 Mo	186113_N.IM.FO.0109
110	F1044	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 10:55	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0110
111	F1044	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 10:55	Image JPEG	6,20 Mo	186113_N.IM.FO.0111
112	F1045 ; F1046	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	19/06/2018 à 11:38	Image JPEG	7,24 Mo	186113_N.IM.FO.0112
113	F1045 ; F1046	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	19/06/2018 à 11:38	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0113
114	F1044	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 11:52	Image JPEG	6,82 Mo	186113_N.IM.FO.0114
115	F1044	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 11:52	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0115
116	F1044	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 13:59	Image JPEG	7,09 Mo	186113_N.IM.FO.0116
117	F1044	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 13:59	Image JPEG	6,56 Mo	186113_N.IM.FO.0117
118	F1031	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 15:30	Image JPEG	7,06 Mo	186113_N.IM.FO.0118
119	F1031	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 15:30	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0119
120	F1031	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 15:32	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0120
121	F1031	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 15:32	Image JPEG	6,66 Mo	186113_N.IM.FO.0121
122	F1044	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 15:43	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0122
123	F1044	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 15:43	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0123
124	F1044	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 16:30	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0124
125	F1044	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 16:31	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0125
126	F1035	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 16:37	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0126
127	F1035	Vue en plan	Archeodunum	19/06/2018 à 16:37	Image JPEG	6,49 Mo	186113_N.IM.FO.0127
128	F1067	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	20/06/2018 à 08:27	Image JPEG	6,60 Mo	186113_N.IM.FO.0128
129	F1067	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	20/06/2018 à 08:27	Image JPEG	7,35 Mo	186113_N.IM.FO.0129
130	F1035	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 08:30	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0130
131	F1035	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 08:31	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0131
132	F1045 ; F1046	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 08:47	Image JPEG	6,69 Mo	186113_N.IM.FO.0132
133	F1045 ; F1046	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 08:47	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0133
134	F1045 ; F1046	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 08:49	Image JPEG	6,75 Mo	186113_N.IM.FO.0134
135	F1045 ; F1046	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 08:50	Image JPEG	6,79 Mo	186113_N.IM.FO.0135
136	F1031	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 08:53	Image JPEG	6,65 Mo	186113_N.IM.FO.0136
137	F1031	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 08:54	Image JPEG	6,53 Mo	186113_N.IM.FO.0137
138	F1035	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 09:06	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0138
139	F1035	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 09:06	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0139
140	F1031	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 09:19	Image JPEG	6,40 Mo	186113_N.IM.FO.0140

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
141	F1067	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 09:38	Image JPEG	6,66 Mo	186113_N.IM.FO.0141
142	F1067	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 09:38	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0142
143	F1031	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 11:28	Image JPEG	7,09 Mo	186113_N.IM.FO.0143
144	F1031	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 11:28	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0144
145	F1031	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 11:30	Image JPEG	6,22 Mo	186113_N.IM.FO.0145
146	F1031	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 11:30	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0146
147	F1067	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 12:02	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0147
148	F1067	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 12:02	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0148
149	F1041	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	20/06/2018 à 13:15	Image JPEG	7,34 Mo	186113_N.IM.FO.0149
150	F1041	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	20/06/2018 à 13:15	Image JPEG	6,97 Mo	186113_N.IM.FO.0150
151	F1041	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 13:41	Image JPEG	7,25 Mo	186113_N.IM.FO.0151
152	F1041	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 13:41	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0152
153	F1041	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 14:08	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0153
154	F1041	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 14:08	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0154
155	F1041	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 14:51	Image JPEG	6,75 Mo	186113_N.IM.FO.0155
156	F1041	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 14:51	Image JPEG	7,01 Mo	186113_N.IM.FO.0156
157	F1045	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 14:57	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0157
158	F1045	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 14:57	Image JPEG	6,74 Mo	186113_N.IM.FO.0158
159	F1045	Détail	Archeodunum	20/06/2018 à 14:59	Image JPEG	6,60 Mo	186113_N.IM.FO.0159
160	F1045	Détail	Archeodunum	20/06/2018 à 15:00	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0160
161	F1035	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 15:35	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0161
162	F1035	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 15:35	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0162
163	F1045	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 15:37	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0163
164	F1045	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 15:37	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0164
165	F1035	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 16:08	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0165
166	F1035	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 16:08	Image JPEG	6,95 Mo	186113_N.IM.FO.0166
167	F1035	Détail	Archeodunum	20/06/2018 à 16:10	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0167
168	F1037	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 16:33	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0168
169	F1037	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 16:33	Image JPEG	6,59 Mo	186113_N.IM.FO.0169
170	F1037	Détail	Archeodunum	20/06/2018 à 16:34	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0170
171	F1037	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 08:00	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0171
172	F1037	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 08:00	Image JPEG	6,29 Mo	186113_N.IM.FO.0172
173	F1063	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 08:24	Image JPEG	7,47 Mo	186113_N.IM.FO.0173
174	F1063	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 08:24	Image JPEG	7,25 Mo	186113_N.IM.FO.0174
175	F1063	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 08:26	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0175
176	F1063	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 08:26	Image JPEG	7,26 Mo	186113_N.IM.FO.0176
177	F1035	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 08:36	Image JPEG	6,55 Mo	186113_N.IM.FO.0177
178	F1035	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 08:36	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0178
179	F1061	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 09:25	Image JPEG	6,55 Mo	186113_N.IM.FO.0179
180	F1061	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 09:25	Image JPEG	6,82 Mo	186113_N.IM.FO.0180
181	F1061	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 09:26	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0181
182	F1061	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 09:28	Image JPEG	6,95 Mo	186113_N.IM.FO.0182
183	F1062	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 09:40	Image JPEG	6,69 Mo	186113_N.IM.FO.0183
184	F1062	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 09:40	Image JPEG	6,82 Mo	186113_N.IM.FO.0184
185	F1062	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 09:41	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0185
186	F1062	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 09:42	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0186
187	F1065	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 09:51	Image JPEG	7,01 Mo	186113_N.IM.FO.0187
188	F1065	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 09:51	Image JPEG	6,86 Mo	186113_N.IM.FO.0188
189	F1065	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 09:52	Image JPEG	6,84 Mo	186113_N.IM.FO.0189
190	F1065	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 09:53	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0190

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
191	F1034	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 11:11	Image JPEG	6,55 Mo	186113_N.IM.FO.0191
192	F1034	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 11:12	Image JPEG	6,73 Mo	186113_N.IM.FO.0192
193	F1034	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 11:14	Image JPEG	6,51 Mo	186113_N.IM.FO.0193
194	F1034	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 11:15	Image JPEG	6,75 Mo	186113_N.IM.FO.0194
195	F1065	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 11:18	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0195
196	F1065	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 11:18	Image JPEG	6,92 Mo	186113_N.IM.FO.0196
197	F1064	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	21/06/2018 à 11:37	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0197
198	F1064	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	21/06/2018 à 11:37	Image JPEG	6,64 Mo	186113_N.IM.FO.0198
199	F1064	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 11:45	Image JPEG	6,79 Mo	186113_N.IM.FO.0199
200	F1064	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 11:45	Image JPEG	6,59 Mo	186113_N.IM.FO.0200
201	F1057	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	21/06/2018 à 13:20	Image JPEG	7,59 Mo	186113_N.IM.FO.0201
202	F1057	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	21/06/2018 à 13:21	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0202
203	F1058	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 13:59	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0203
204	F1058	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 14:00	Image JPEG	6,65 Mo	186113_N.IM.FO.0204
205	F1058	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 14:01	Image JPEG	6,91 Mo	186113_N.IM.FO.0205
206	F1058	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 14:01	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0206
207	F1039	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 14:07	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0207
208	F1039	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 14:07	Image JPEG	7,18 Mo	186113_N.IM.FO.0208
209	F1066	Vue en plan	Archeodunum	25/06/2018 à 09:26	Image JPEG	7,20 Mo	186113_N.IM.FO.0209
210	F1066	Vue en plan	Archeodunum	25/06/2018 à 09:26	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0210
211	F3052	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	25/06/2018 à 10:17	Image JPEG	6,95 Mo	186113_N.IM.FO.0211
212	F3052	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	25/06/2018 à 10:17	Image JPEG	7,01 Mo	186113_N.IM.FO.0212
213	F1011	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	25/06/2018 à 10:38	Image JPEG	7,06 Mo	186113_N.IM.FO.0213
214	F1011	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	25/06/2018 à 10:38	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0214
215	F1011	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 07:55	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0215
216	F1011	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 07:56	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0216
217	F1011	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:00	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0217
218	F1011	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:01	Image JPEG	6,88 Mo	186113_N.IM.FO.0218
219	F1011	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:02	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0219
220	F1011	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:02	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0220
221	F1011	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:04	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0221
222	F1011	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:04	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0222
223	F1011	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:04	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0223
224	F1011	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:05	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0224
225	F1011	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:05	Image JPEG	6,97 Mo	186113_N.IM.FO.0225
226	F3037	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 15:13	Image JPEG	6,98 Mo	186113_N.IM.FO.0226
227	F3037	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 15:13	Image JPEG	6,73 Mo	186113_N.IM.FO.0227
228	F3037	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 15:15	Image JPEG	6,88 Mo	186113_N.IM.FO.0228
229	F3037	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 15:16	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0229
230	F3052 ; SD3048	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 15:40	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0230
231	F3052 ; SD3048	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 15:40	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0231
232	F3052 ; SD3048	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 15:42	Image JPEG	6,72 Mo	186113_N.IM.FO.0232
233	F3052 ; SD3048	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 15:42	Image JPEG	7,38 Mo	186113_N.IM.FO.0233
234	F3052 ; SD3048	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 07:23	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0234
235	F3052 ; SD3048	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 07:25	Image JPEG	6,88 Mo	186113_N.IM.FO.0235
236	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 07:29	Image JPEG	6,89 Mo	186113_N.IM.FO.0236
237	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 07:29	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0237
238	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 07:31	Image JPEG	7,11 Mo	186113_N.IM.FO.0238
239	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 07:32	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0239
240	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 07:34	Image JPEG	7,60 Mo	186113_N.IM.FO.0240

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
241	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 07:34	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0241
242	F3039	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 07:47	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0242
243	F3039	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 07:47	Image JPEG	7,21 Mo	186113_N.IM.FO.0243
244	F3039	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 08:32	Image JPEG	6,81 Mo	186113_N.IM.FO.0244
245	F3039	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 08:32	Image JPEG	6,65 Mo	186113_N.IM.FO.0245
246	F3039	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 08:35	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0246
247	F3039	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 08:35	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0247
248	F3039	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 08:36	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0248
249	F3039	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 09:21	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0249
250	F3039	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 09:21	Image JPEG	6,72 Mo	186113_N.IM.FO.0250
251	F3068	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 10:24	Image JPEG	6,79 Mo	186113_N.IM.FO.0251
252	F3068	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 10:24	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0252
253	F3068	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 10:26	Image JPEG	7,06 Mo	186113_N.IM.FO.0253
254	F3068	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 10:26	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0254
255	F3038	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 10:41	Image JPEG	7,11 Mo	186113_N.IM.FO.0255
256	F3038	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 10:41	Image JPEG	7,20 Mo	186113_N.IM.FO.0256
257	F3038	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 11:13	Image JPEG	6,70 Mo	186113_N.IM.FO.0257
258	F3038	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 11:13	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0258
259	F3038	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 11:15	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0259
260	F3038	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 11:15	Image JPEG	6,67 Mo	186113_N.IM.FO.0260
261	F3038	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 12:05	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0261
262	F3038	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 12:05	Image JPEG	6,73 Mo	186113_N.IM.FO.0262
263	F3069	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 13:39	Image JPEG	7,13 Mo	186113_N.IM.FO.0263
264	F3069	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 13:39	Image JPEG	6,73 Mo	186113_N.IM.FO.0264
265	F3069	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 13:40	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0265
266	F3069	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 13:40	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0266
267	F3030	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 15:02	Image JPEG	6,54 Mo	186113_N.IM.FO.0267
268	F3030	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 15:02	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0268
269	F3067	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 15:25	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0269
270	F3067	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 15:25	Image JPEG	6,91 Mo	186113_N.IM.FO.0270
271	F3067	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 15:26	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0271
272	F3067	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 15:27	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0272
273	F3030	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 07:24	Image JPEG	6,47 Mo	186113_N.IM.FO.0273
274	F3030	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 07:25	Image JPEG	6,91 Mo	186113_N.IM.FO.0274
275	F3030	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 07:26	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0275
276	F3030	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 07:27	Image JPEG	6,73 Mo	186113_N.IM.FO.0276
277	F3052 ; SD3048	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 07:47	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0277
278	F3052 ; SD3048	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 07:47	Image JPEG	6,65 Mo	186113_N.IM.FO.0278
279	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 07:50	Image JPEG	6,55 Mo	186113_N.IM.FO.0279
280	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 07:50	Image JPEG	7,11 Mo	186113_N.IM.FO.0280
281	F3070	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 08:30	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0281
282	F3070	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 08:30	Image JPEG	6,92 Mo	186113_N.IM.FO.0282
283	F3031	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 08:48	Image JPEG	6,44 Mo	186113_N.IM.FO.0283
284	F3031	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 08:49	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0284
285	F3031	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 08:51	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0285
286	F3031	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 08:51	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0286
287	F3052 ; SD3008	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:21	Image JPEG	6,63 Mo	186113_N.IM.FO.0287
288	F3052 ; SD3008	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:21	Image JPEG	6,58 Mo	186113_N.IM.FO.0288
289	F3052 ; SD3008	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:21	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0289
290	F3071	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 10:27	Image JPEG	6,54 Mo	186113_N.IM.FO.0290

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
291	F3071	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 10:28	Image JPEG	6,55 Mo	186113_N.IM.FO.0291
292	F3071	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 10:29	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0292
293	F3071	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 10:29	Image JPEG	6,92 Mo	186113_N.IM.FO.0293
294	F3094	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 10:50	Image JPEG	6,73 Mo	186113_N.IM.FO.0294
295	F3094	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 10:50	Image JPEG	6,72 Mo	186113_N.IM.FO.0295
296	F3094	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 10:56	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0296
297	F3094	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 10:56	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0297
298	F3033	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 11:10	Image JPEG	6,58 Mo	186113_N.IM.FO.0298
299	F3033	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 11:11	Image JPEG	6,88 Mo	186113_N.IM.FO.0299
300	F3033	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 11:14	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0300
301	F3033	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 11:14	Image JPEG	6,70 Mo	186113_N.IM.FO.0301
302	F3072	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 11:38	Image JPEG	6,88 Mo	186113_N.IM.FO.0302
303	F3072	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 11:38	Image JPEG	7,11 Mo	186113_N.IM.FO.0303
304	F3063	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 11:48	Image JPEG	6,56 Mo	186113_N.IM.FO.0304
305	F3063	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 11:49	Image JPEG	6,98 Mo	186113_N.IM.FO.0305
306	F3063	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 11:50	Image JPEG	7,09 Mo	186113_N.IM.FO.0306
307	F3063	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 11:50	Image JPEG	7,13 Mo	186113_N.IM.FO.0307
308	F3095	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 11:56	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0308
309	F3095	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 11:56	Image JPEG	7,21 Mo	186113_N.IM.FO.0309
310	F3064	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 14:15	Image JPEG	6,72 Mo	186113_N.IM.FO.0310
311	F3064	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 14:15	Image JPEG	6,67 Mo	186113_N.IM.FO.0311
312	F3064	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 14:17	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0312
313	F3064	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 14:17	Image JPEG	6,72 Mo	186113_N.IM.FO.0313
314	F3034	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 14:52	Image JPEG	6,75 Mo	186113_N.IM.FO.0314
315	F3034	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 14:52	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0315
316	F3034	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 14:55	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0316
317	F3034	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 14:55	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0317
318	F3049	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 15:39	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0318
319	F3049	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 15:39	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0319
320	F3049	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 15:40	Image JPEG	6,73 Mo	186113_N.IM.FO.0320
321	F3049	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 15:40	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0321
322	F3047	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 08:24	Image JPEG	6,61 Mo	186113_N.IM.FO.0322
323	F3047	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 08:24	Image JPEG	6,68 Mo	186113_N.IM.FO.0323
324	F3047	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 08:25	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0324
325	F3047	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 08:26	Image JPEG	6,97 Mo	186113_N.IM.FO.0325
326	F3051	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 09:21	Image JPEG	6,89 Mo	186113_N.IM.FO.0326
327	F3051	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 09:21	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0327
328	F3051	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 09:23	Image JPEG	6,92 Mo	186113_N.IM.FO.0328
329	F3051	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 09:23	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0329
330	F3027	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 10:34	Image JPEG	6,68 Mo	186113_N.IM.FO.0330
331	F3027	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 10:34	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0331
332	F3027	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 10:35	Image JPEG	6,33 Mo	186113_N.IM.FO.0332
333	F3027	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 10:36	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0333
334	F3051	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 10:47	Image JPEG	7,22 Mo	186113_N.IM.FO.0334
335	F3051	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 10:47	Image JPEG	7,23 Mo	186113_N.IM.FO.0335
336	F3044	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 09:52	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0336
337	F3028	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 10:59	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0337
338	F3028	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 10:59	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0338
339	F3048	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 11:08	Image JPEG	7,45 Mo	186113_N.IM.FO.0339
340	F3048	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 11:08	Image JPEG	6,97 Mo	186113_N.IM.FO.0340

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
341	F3048	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 11:10	Image JPEG	7,58 Mo	186113_N.IM.FO.0341
342	F3048	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 11:11	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0342
343	F3028	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 11:42	Image JPEG	7,38 Mo	186113_N.IM.FO.0343
344	F3028	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 11:42	Image JPEG	7,18 Mo	186113_N.IM.FO.0344
345	F3028	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 11:44	Image JPEG	7,56 Mo	186113_N.IM.FO.0345
346	F3028	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 11:44	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0346
347	F2022 ; SD2036	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 13:45	Image JPEG	7,22 Mo	186113_N.IM.FO.0347
348	F2022 ; SD2036	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 14:15	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0348
349	F2081 ; F2071	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 14:21	Image JPEG	7,37 Mo	186113_N.IM.FO.0349
350	F2081 ; F2071	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 14:22	Image JPEG	6,81 Mo	186113_N.IM.FO.0350
351	SD2005 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 14:38	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0351
352	SD2005 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 14:39	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0352
353	SD2006 ; F2081	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 14:46	Image JPEG	6,79 Mo	186113_N.IM.FO.0353
354	SD2006 ; F2081	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 14:46	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0354
355	F2060 ; F2081	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 07:48	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0355
356	F2060 ; F2081	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 07:49	Image JPEG	6,58 Mo	186113_N.IM.FO.0356
357	F3062	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 08:16	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0357
358	F3062	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 08:16	Image JPEG	6,55 Mo	186113_N.IM.FO.0358
359	F3062	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 08:17	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0359
360	F3062	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 08:18	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0360
361	F2002 ; F2072	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 08:26	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0361
362	F2002 ; F2072	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 08:26	Image JPEG	7,60 Mo	186113_N.IM.FO.0362
363	F2034 ; F2051	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 08:42	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0363
364	F2034 ; F2051	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 08:42	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0364
365	F2049	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 08:48	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0365
366	F2049	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 08:48	Image JPEG	7,45 Mo	186113_N.IM.FO.0366
367	F2062 ; F2040	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 09:06	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0367
368	F2062 ; F2040	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 09:06	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0368
369	F2014 ; F2081 ; SD2007	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 09:18	Image JPEG	6,98 Mo	186113_N.IM.FO.0369
370	F2014 ; F2081 ; SD2007	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 09:18	Image JPEG	6,70 Mo	186113_N.IM.FO.0370
371	F2014 ; F2081 ; SD2007	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 09:23	Image JPEG	7,11 Mo	186113_N.IM.FO.0371
372	F2014 ; F2081 ; SD2007	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 09:24	Image JPEG	6,71 Mo	186113_N.IM.FO.0372
373	F2060 ; F2053	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 09:31	Image JPEG	7,32 Mo	186113_N.IM.FO.0373
374	F2060 ; F2053	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 09:31	Image JPEG	7,18 Mo	186113_N.IM.FO.0374
375	F2072 ; SD2008	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 09:44	Image JPEG	7,33 Mo	186113_N.IM.FO.0375
376	F2072 ; SD2008	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 09:44	Image JPEG	7,37 Mo	186113_N.IM.FO.0376
377	F2052 ; F2075	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 10:27	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0377
378	F2052 ; F2075	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 10:27	Image JPEG	6,92 Mo	186113_N.IM.FO.0378
379	F2060 ; F2071 ; F2072 ; SD2009	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 10:46	Image JPEG	7,36 Mo	186113_N.IM.FO.0379
380	F2060 ; F2071 ; F2072 ; SD2009	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 10:46	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0380
381	F2060 ; F2071 ; F2072 ; SD2009	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 10:47	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0381
382	F2060 ; F2071 ; F2072 ; SD2009	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 10:48	Image JPEG	6,59 Mo	186113_N.IM.FO.0382
383	F2056	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 10:54	Image JPEG	7,25 Mo	186113_N.IM.FO.0383
384	F2056	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 10:54	Image JPEG	6,64 Mo	186113_N.IM.FO.0384
385	F2056	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 10:57	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0385
386	F2056	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 10:57	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0386
387	F2052 ; SD2010	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:14	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0387
388	F2052 ; SD2010	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:15	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0388
389	F2060 ; SD2011	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:22	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0389
390	F2060 ; SD2011	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:22	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0390

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
391	F2075 ; SD2012	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:35	Image JPEG	7,47 Mo	186113_N.IM.FO.0391
392	F2075 ; SD2012	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:35	Image JPEG	7,45 Mo	186113_N.IM.FO.0392
393	F2053 ; SD2013	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:41	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0393
394	F2053 ; SD2013	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:41	Image JPEG	6,63 Mo	186113_N.IM.FO.0394
395	F2046	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 11:56	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0395
396	F2046	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 11:56	Image JPEG	7,45 Mo	186113_N.IM.FO.0396
397	F2046	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:58	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0397
398	F2046	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 11:58	Image JPEG	7,06 Mo	186113_N.IM.FO.0398
399	F2062 ; F2071	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 12:01	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0399
400	F2062 ; F2071	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 12:02	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0400
401	F2062 ; SD2014	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 13:37	Image JPEG	7,22 Mo	186113_N.IM.FO.0401
402	F2062 ; SD2014	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 13:38	Image JPEG	7,18 Mo	186113_N.IM.FO.0402
403	F2048	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 14:07	Image JPEG	6,60 Mo	186113_N.IM.FO.0403
404	F2048	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 14:07	Image JPEG	6,86 Mo	186113_N.IM.FO.0404
405	F2102 ; F2081	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 14:18	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0405
406	F2102 ; F2081	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 14:18	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0406
407	F2014 ; SD2015	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 14:19	Image JPEG	7,37 Mo	186113_N.IM.FO.0407
408	F2014 ; SD2015	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 14:19	Image JPEG	6,70 Mo	186113_N.IM.FO.0408
409	F2047	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 14:53	Image JPEG	6,54 Mo	186113_N.IM.FO.0409
410	F2047	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 14:54	Image JPEG	6,62 Mo	186113_N.IM.FO.0410
411	F2047	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 14:55	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0411
412	F2047	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 14:55	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0412
413	F2062 ; F2097	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 15:04	Image JPEG	6,48 Mo	186113_N.IM.FO.0413
414	F2062 ; F2097	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 15:05	Image JPEG	6,56 Mo	186113_N.IM.FO.0414
415	F2102 ; F2081 ; SD2016	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 15:33	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0415
416	F2102 ; F2081 ; SD2016	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 15:33	Image JPEG	7,28 Mo	186113_N.IM.FO.0416
417	F2102 ; SD2016	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 15:36	Image JPEG	7,39 Mo	186113_N.IM.FO.0417
418	F2102 ; SD2016	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 15:36	Image JPEG	6,60 Mo	186113_N.IM.FO.0418
419	F2002 ; F2072 ; SD2017	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 15:44	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0419
420	F2002 ; F2072 ; SD2017	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 15:47	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0420
421	F2002 ; F2072 ; SD2017	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 15:47	Image JPEG	7,01 Mo	186113_N.IM.FO.0421
422	F2002 ; F2072 ; SD2017	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 15:48	Image JPEG	6,74 Mo	186113_N.IM.FO.0422
423	F2002 ; F2072 ; SD2017	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 15:48	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0423
424	F2047	Détail	Archeodunum	04/07/2018 à 15:52	Image JPEG	6,84 Mo	186113_N.IM.FO.0424
425	F2047	Détail	Archeodunum	04/07/2018 à 15:53	Image JPEG	6,47 Mo	186113_N.IM.FO.0425
426	F2047	Détail	Archeodunum	04/07/2018 à 15:54	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0426
427	F3029	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 07:10	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0427
428	F3029	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 07:10	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0428
429	F2053 ; F2062 ; SD2018	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 07:24	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0429
430	F2053 ; F2062 ; SD2018	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 07:25	Image JPEG	6,49 Mo	186113_N.IM.FO.0430
431	F2075	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 07:44	Image JPEG	7,52 Mo	186113_N.IM.FO.0431
432	F2075	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 07:45	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0432
433	F2075 ; SD2019	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 08:21	Image JPEG	6,84 Mo	186113_N.IM.FO.0433
434	F2075 ; SD2019	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 08:21	Image JPEG	7,06 Mo	186113_N.IM.FO.0434
435	F2075 ; SD2019	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 08:23	Image JPEG	6,73 Mo	186113_N.IM.FO.0435
436	F2075 ; SD2019	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 08:23	Image JPEG	6,86 Mo	186113_N.IM.FO.0436
437	F2075 ; SD2019	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 08:24	Image JPEG	7,09 Mo	186113_N.IM.FO.0437
438	F2075 ; SD2019	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 08:24	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0438
439	F3035	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 08:30	Image JPEG	6,64 Mo	186113_N.IM.FO.0439
440	F3035	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 08:30	Image JPEG	6,57 Mo	186113_N.IM.FO.0440

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
441	F3035	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 10:53	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0441
442	F3035	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 10:53	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0442
443	F3035	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 10:56	Image JPEG	6,67 Mo	186113_N.IM.FO.0443
444	F3035	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 10:57	Image JPEG	6,54 Mo	186113_N.IM.FO.0444
445	SD3010 ; F3042 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:18	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0445
446	SD3010 ; F3042 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:19	Image JPEG	7,13 Mo	186113_N.IM.FO.0446
447	SD3010 ; F3052 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:23	Image JPEG	6,98 Mo	186113_N.IM.FO.0447
448	SD3010 ; F3052 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:24	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0448
449	SD3010 ; F3052 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:24	Image JPEG	6,84 Mo	186113_N.IM.FO.0449
450	SD3010 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:24	Image JPEG	6,56 Mo	186113_N.IM.FO.0450
451	SD3011 ; F3066 ; F3055	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 11:59	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0451
452	SD3011 ; F3066 ; F3055	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 11:59	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0452
453	SD3011 ; F3066 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 12:00	Image JPEG	7,56 Mo	186113_N.IM.FO.0453
454	SD3011 ; F3066 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 12:00	Image JPEG	6,84 Mo	186113_N.IM.FO.0454
455	F2033	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 07:28	Image JPEG	7,27 Mo	186113_N.IM.FO.0455
456	F2033	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 07:28	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0456
457	F2033	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 07:30	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0457
458	F2033	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 07:30	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0458
459	F3077	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 07:54	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0459
460	F3077	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 07:54	Image JPEG	7,38 Mo	186113_N.IM.FO.0460
461	F3077	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 07:59	Image JPEG	6,55 Mo	186113_N.IM.FO.0461
462	F3077	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 07:59	Image JPEG	6,70 Mo	186113_N.IM.FO.0462
463	F3035	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 08:05	Image JPEG	7,17 Mo	186113_N.IM.FO.0463
464	F3035	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 08:06	Image JPEG	7,30 Mo	186113_N.IM.FO.0464
465	F2033	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 08:09	Image JPEG	7,01 Mo	186113_N.IM.FO.0465
466	F2033	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 08:09	Image JPEG	6,89 Mo	186113_N.IM.FO.0466
467	F2033	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 08:12	Image JPEG	6,54 Mo	186113_N.IM.FO.0467
468	F2033	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 08:12	Image JPEG	6,88 Mo	186113_N.IM.FO.0468
469	F3099	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 08:20	Image JPEG	6,91 Mo	186113_N.IM.FO.0469
470	F3099	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 08:20	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0470
471	F3099	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 08:21	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0471
472	F3099	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 08:21	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0472
473	F3075	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 09:03	Image JPEG	7,49 Mo	186113_N.IM.FO.0473
474	F3075	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 09:04	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0474
475	F3075	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:05	Image JPEG	7,34 Mo	186113_N.IM.FO.0475
476	F3075	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:05	Image JPEG	7,58 Mo	186113_N.IM.FO.0476
477	F3078	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 09:27	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0477
478	F3078	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 09:28	Image JPEG	7,56 Mo	186113_N.IM.FO.0478
479	F3078	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:29	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0479
480	F3078	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:30	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0480
481	F3082	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 09:32	Image JPEG	7,06 Mo	186113_N.IM.FO.0481
482	F3082	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 09:32	Image JPEG	7,09 Mo	186113_N.IM.FO.0482
483	F3082	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:35	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0483
484	F3082	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:36	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0484
485	F3112	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 09:53	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0485
486	F3112	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 09:53	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0486
487	F3112	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:55	Image JPEG	6,97 Mo	186113_N.IM.FO.0487
488	F3112	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:55	Image JPEG	7,09 Mo	186113_N.IM.FO.0488
489	F3074	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 10:22	Image JPEG	7,09 Mo	186113_N.IM.FO.0489
490	F3074	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 10:23	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0490

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
491	F3074	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 10:24	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0491
492	F3074	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 10:24	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0492
493	F3079	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 09:51	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0493
494	F3079	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 09:51	Image JPEG	6,61 Mo	186113_N.IM.FO.0494
495	F3079	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 09:52	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0495
496	F3079	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 09:52	Image JPEG	6,79 Mo	186113_N.IM.FO.0496
497	F3101	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 09:55	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0497
498	F3101	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 09:55	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0498
499	F3101	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 09:57	Image JPEG	6,72 Mo	186113_N.IM.FO.0499
500	F3101	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 09:57	Image JPEG	7,43 Mo	186113_N.IM.FO.0500
501	F3084	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 10:31	Image JPEG	7,41 Mo	186113_N.IM.FO.0501
502	F3084	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 10:32	Image JPEG	6,91 Mo	186113_N.IM.FO.0502
503	SD3013 ; F3011 ; F3012 ; F3115	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:47	Image JPEG	6,75 Mo	186113_N.IM.FO.0503
504	SD3013 ; F3011 ; F3012 ; F3115	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:47	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0504
505	SD3013 ; F3011 ; F3012 ; F3115	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:47	Image JPEG	6,91 Mo	186113_N.IM.FO.0505
506	SD3013 ; F3011	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:49	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0506
507	SD3013 ; F3011	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:49	Image JPEG	6,97 Mo	186113_N.IM.FO.0507
508	SD3013 ; F3012	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:51	Image JPEG	7,22 Mo	186113_N.IM.FO.0508
509	SD3013 ; F3012	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:51	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0509
510	SD3013 ; F3115	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:52	Image JPEG	7,21 Mo	186113_N.IM.FO.0510
511	SD3013 ; F3115	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:52	Image JPEG	7,54 Mo	186113_N.IM.FO.0511
512	SD3013	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:57	Image JPEG	6,58 Mo	186113_N.IM.FO.0512
513	SD3013	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:57	Image JPEG	6,66 Mo	186113_N.IM.FO.0513
514	SD3013	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:58	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0514
515	SD3013	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:59	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0515
516	SD3013	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:00	Image JPEG	6,68 Mo	186113_N.IM.FO.0516
517	SD3013	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:00	Image JPEG	6,61 Mo	186113_N.IM.FO.0517
518	SD3014	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:01	Image JPEG	6,85 Mo	186113_N.IM.FO.0518
519	SD3014	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:02	Image JPEG	6,50 Mo	186113_N.IM.FO.0519
520	SD3014	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:02	Image JPEG	7,34 Mo	186113_N.IM.FO.0520
521	SD3014	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:02	Image JPEG	6,97 Mo	186113_N.IM.FO.0521
522	SD3014	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:04	Image JPEG	6,57 Mo	186113_N.IM.FO.0522
523	SD3014	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:05	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0523
524	SD3014	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:06	Image JPEG	6,69 Mo	186113_N.IM.FO.0524
525	SD3014	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:07	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0525
526	F3109	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:47	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0526
527	F3109	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:48	Image JPEG	6,58 Mo	186113_N.IM.FO.0527
528	SD3015 ; F3052	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 16:38	Image JPEG	6,57 Mo	186113_N.IM.FO.0528
529	SD3015 ; F3052	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 16:38	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0529
530	F3009	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 16:46	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0530
531	F3009	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 16:46	Image JPEG	7,01 Mo	186113_N.IM.FO.0531
532	F3009	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 16:48	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0532
533	F3009	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 16:48	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0533
534	SD3015 ; F3055 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 16:55	Image JPEG	7,22 Mo	186113_N.IM.FO.0534
535	SD3015 ; F3055 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 16:55	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0535
536	SD3015 ; F3055 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 16:55	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0536
537	SD3015 ; F3055 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 16:55	Image JPEG	7,35 Mo	186113_N.IM.FO.0537
538	SD3015 ; F3055 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 16:55	Image JPEG	7,47 Mo	186113_N.IM.FO.0538
539	F3035	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 07:54	Image JPEG	6,62 Mo	186113_N.IM.FO.0539
540	F3035	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 07:55	Image JPEG	6,68 Mo	186113_N.IM.FO.0540

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
541	F3035	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 07:56	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0541
542	SD3016 ; F3015 ; F3007	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 08:42	Image JPEG	7,25 Mo	186113_N.IM.FO.0542
543	SD3016 ; F3015 ; F3007	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 08:42	Image JPEG	6,91 Mo	186113_N.IM.FO.0543
544	SD3016 ; F3015 ; F3007	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 08:43	Image JPEG	7,30 Mo	186113_N.IM.FO.0544
545	SD3016 ; F3015 ; F3007	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 08:43	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0545
546	SD3016 ; F3015 ; F3007	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 08:44	Image JPEG	6,74 Mo	186113_N.IM.FO.0546
547	SD3016 ; F3015 ; F3007	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 08:44	Image JPEG	7,06 Mo	186113_N.IM.FO.0547
548	F3009	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 09:09	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0548
549	F3009	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 09:10	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0549
550	SD3017 ; F3115 ; F3052	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 09:30	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0550
551	SD3017 ; F3115 ; F3052	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 09:30	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0551
552	SD3017 ; F3115 ; F3052	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 09:31	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0552
553	SD3017 ; F3115 ; F3052	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 09:32	Image JPEG	6,59 Mo	186113_N.IM.FO.0553
554	SD3011 ; F3066 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 10:48	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0554
555	SD3011 ; F3066 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 10:49	Image JPEG	6,92 Mo	186113_N.IM.FO.0555
556	SD3011 ; F3066	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 10:52	Image JPEG	6,65 Mo	186113_N.IM.FO.0556
557	SD3011 ; F3066	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 10:53	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0557
558	SD3018 ; F3066 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 11:21	Image JPEG	6,65 Mo	186113_N.IM.FO.0558
559	SD3018 ; F3066 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 11:22	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0559
560	SD3018 ; F3066 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 11:23	Image JPEG	6,60 Mo	186113_N.IM.FO.0560
561	SD3018 ; F3066 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 11:23	Image JPEG	7,48 Mo	186113_N.IM.FO.0561
562	SD3019 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 11:49	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0562
563	SD3019 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 11:49	Image JPEG	6,90 Mo	186113_N.IM.FO.0563
564	SD3001	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 13:42	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0564
565	SD3001	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 13:43	Image JPEG	7,41 Mo	186113_N.IM.FO.0565
566	SD3020 ; F3042 ; F3012	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 14:39	Image JPEG	6,70 Mo	186113_N.IM.FO.0566
567	SD3020 ; F3042 ; F3012	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 14:39	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0567
568	SD3020 ; F3042 ; F3012	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 14:42	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0568
569	SD3020 ; F3042 ; F3012	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 14:42	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0569
570	SD3021 ; F3014 ; F3015	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 14:58	Image JPEG	6,58 Mo	186113_N.IM.FO.0570
571	SD3021 ; F3014 ; F3015	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 14:59	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0571
572	SD3022 ; F3116 ; F3007	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 15:15	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0572
573	SD3022 ; F3116 ; F3007	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 15:16	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0573
574	SD3022 ; F3116 ; F3007	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 15:17	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0574
575	SD3022 ; F3116 ; F3007	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 15:17	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0575
576	SD3022 ; F3116 ; F3007	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 15:18	Image JPEG	7,13 Mo	186113_N.IM.FO.0576
577	SD3022 ; F3116 ; F3007	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 15:39	Image JPEG	7,63 Mo	186113_N.IM.FO.0577
578	SD3022 ; F3116 ; F3007	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 15:39	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0578
579	SD3022 ; F3007 ; F3114	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 15:42	Image JPEG	6,97 Mo	186113_N.IM.FO.0579
580	SD3022 ; F3007 ; F3114	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 15:42	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0580
581	SD2026 ; F2062	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 07:53	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0581
582	SD2026 ; F2062	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 07:54	Image JPEG	6,47 Mo	186113_N.IM.FO.0582
583	SD2027 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:05	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0583
584	SD2027 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:05	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0584
585	SD2028 ; F2060	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:17	Image JPEG	6,89 Mo	186113_N.IM.FO.0585
586	SD2028 ; F2060	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:17	Image JPEG	7,29 Mo	186113_N.IM.FO.0586
587	SD2029 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:36	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0587
588	SD2029 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:37	Image JPEG	6,75 Mo	186113_N.IM.FO.0588
589	SD2030 ; F2072	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:46	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0589
590	SD2030 ; F2072	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:47	Image JPEG	6,72 Mo	186113_N.IM.FO.0590

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
591	SD2031 ; F2053	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:05	Image JPEG	6,75 Mo	186113_N.IM.FO.0591
592	SD2031 ; F2053	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:05	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0592
593	SD2032 ; F2075	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:16	Image JPEG	6,81 Mo	186113_N.IM.FO.0593
594	SD2032 ; F2075	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:17	Image JPEG	7,48 Mo	186113_N.IM.FO.0594
595	SD2033 ; F2052	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:28	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0595
596	SD2033 ; F2052	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:28	Image JPEG	7,18 Mo	186113_N.IM.FO.0596
597	F3065 ; F2052	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 09:42	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0597
598	F3065 ; F2052	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 09:43	Image JPEG	7,21 Mo	186113_N.IM.FO.0598
599	F3066 ; F3042	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 10:36	Image JPEG	7,23 Mo	186113_N.IM.FO.0599
600	F3066 ; F3042	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 10:37	Image JPEG	7,23 Mo	186113_N.IM.FO.0600
601	F2022 ; SD2036	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 12:00	Image JPEG	6,26 Mo	186113_N.IM.FO.0601
602	F2022 ; SD2036	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 12:01	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0602
603	F2022 ; SD2036	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 12:01	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0603
604	F2022 ; SD2036	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 12:01	Image JPEG	6,74 Mo	186113_N.IM.FO.0604
605	F3013	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 12:04	Image JPEG	6,92 Mo	186113_N.IM.FO.0605
606	F3013	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 12:04	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0606
607	SD3023 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 13:45	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0607
608	SD3023 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 13:46	Image JPEG	7,50 Mo	186113_N.IM.FO.0608
609	SD3023 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 13:52	Image JPEG	6,89 Mo	186113_N.IM.FO.0609
610	SD3023 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 13:52	Image JPEG	6,98 Mo	186113_N.IM.FO.0610
611	SD3025 ; F3042 ; F3066 ; F3119	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 14:30	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0611
612	SD3025 ; F3042 ; F3066 ; F3119	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 14:30	Image JPEG	6,94 Mo	186113_N.IM.FO.0612
613	F2022	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 14:50	Image JPEG	6,54 Mo	186113_N.IM.FO.0613
614	F2022	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 14:51	Image JPEG	6,62 Mo	186113_N.IM.FO.0614
615	SD3025 ; F3042 ; F3066 ; F3119	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 15:03	Image JPEG	6,62 Mo	186113_N.IM.FO.0615
616	SD3025 ; F3042 ; F3066 ; F3119	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 15:04	Image JPEG	7,37 Mo	186113_N.IM.FO.0616
617	SD3029 ; F3046	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 07:18	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0617
618	SD3029 ; F3046	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 07:19	Image JPEG	7,08 Mo	186113_N.IM.FO.0618
619	SD3030 ; F3003	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 07:48	Image JPEG	6,62 Mo	186113_N.IM.FO.0619
620	SD3030 ; F3003	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 07:48	Image JPEG	7,13 Mo	186113_N.IM.FO.0620
621	SD3031 ; F3004	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 07:56	Image JPEG	6,92 Mo	186113_N.IM.FO.0621
622	SD3031 ; F3004	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 07:56	Image JPEG	6,86 Mo	186113_N.IM.FO.0622
623	SD3032 ; F3023 ; F3105 ; F3110	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:22	Image JPEG	6,95 Mo	186113_N.IM.FO.0623
624	SD3032 ; F3023 ; F3105 ; F3110	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:22	Image JPEG	6,83 Mo	186113_N.IM.FO.0624
625	SD2035 ; F2024	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:32	Image JPEG	6,97 Mo	186113_N.IM.FO.0625
626	SD2035 ; F2024	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:33	Image JPEG	7,12 Mo	186113_N.IM.FO.0626
627	SD3034 ; F3102 ; F3103 ; F3065	Vue en plan	Archeodunum	12/07/2018 à 08:42	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0627
628	SD3034 ; F3102 ; F3103 ; F3065	Vue en plan	Archeodunum	12/07/2018 à 08:42	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0628
629	SD3033 ; F3100 ; F3103	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:49	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0629
630	SD3033 ; F3100 ; F3103	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:49	Image JPEG	6,69 Mo	186113_N.IM.FO.0630
631	SD3033 ; F3100 ; F3103	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:50	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0631
632	SD3033 ; F3100 ; F3103	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:51	Image JPEG	6,88 Mo	186113_N.IM.FO.0632
633	SD3035 ; F3100	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:00	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0633
634	SD3035 ; F3100	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:00	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0634
635	SD3034 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:06	Image JPEG	6,82 Mo	186113_N.IM.FO.0635
636	SD3034 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:06	Image JPEG	6,62 Mo	186113_N.IM.FO.0636
637	SD2037 ; F2006 ; F2015	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:16	Image JPEG	6,43 Mo	186113_N.IM.FO.0637
638	SD2037 ; F2006 ; F2015	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:16	Image JPEG	7,18 Mo	186113_N.IM.FO.0638
639	SD2037 ; F2006 ; F2015	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:18	Image JPEG	7,32 Mo	186113_N.IM.FO.0639
640	SD2037 ; F2006 ; F2015	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:18	Image JPEG	6,98 Mo	186113_N.IM.FO.0640

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
641	SD2038 ; F2034	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:23	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0641
642	SD2038 ; F2034	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:23	Image JPEG	6,57 Mo	186113_N.IM.FO.0642
643	SD3036 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:42	Image JPEG	6,70 Mo	186113_N.IM.FO.0643
644	SD3036 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:42	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0644
645	SD3037 ; F3055 ; F2060	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:48	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0645
646	SD3037 ; F3055 ; F2060	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:48	Image JPEG	7,24 Mo	186113_N.IM.FO.0646
647	SD3037 ; F3055 ; F2060	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:50	Image JPEG	7,18 Mo	186113_N.IM.FO.0647
648	SD3037 ; F3055 ; F2060	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 09:50	Image JPEG	7,15 Mo	186113_N.IM.FO.0648
649	SD3039 ; F3058	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 10:48	Image JPEG	6,82 Mo	186113_N.IM.FO.0649
650	SD3039 ; F3058	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 10:48	Image JPEG	6,67 Mo	186113_N.IM.FO.0650
651	SD3040 ; F3042 ; F2060	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 11:12	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0651
652	SD3040 ; F3042 ; F2060	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 11:13	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0652
653	SD3041 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 13:54	Image JPEG	6,64 Mo	186113_N.IM.FO.0653
654	SD3041 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 13:55	Image JPEG	7,16 Mo	186113_N.IM.FO.0654
655	SD3041 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 13:58	Image JPEG	6,99 Mo	186113_N.IM.FO.0655
656	SD3041 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 13:59	Image JPEG	6,43 Mo	186113_N.IM.FO.0656
657	SD3042 ; F3045 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 14:02	Image JPEG	6,96 Mo	186113_N.IM.FO.0657
658	SD3042 ; F3045 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 14:02	Image JPEG	7,39 Mo	186113_N.IM.FO.0658
659	SD3043 ; F3045	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 14:57	Image JPEG	6,89 Mo	186113_N.IM.FO.0659
660	SD3043 ; F3045	Vue en plan	Archeodunum	12/07/2018 à 14:58	Image JPEG	7,01 Mo	186113_N.IM.FO.0660
661	SD3043 ; F3045	Vue en plan	Archeodunum	12/07/2018 à 14:59	Image JPEG	7,03 Mo	186113_N.IM.FO.0661
662	SD3043 ; F3045	Vue en plan	Archeodunum	12/07/2018 à 14:59	Image JPEG	7,05 Mo	186113_N.IM.FO.0662
663	SD3043 ; F3045	Vue en plan	Archeodunum	12/07/2018 à 14:59	Image JPEG	7,39 Mo	186113_N.IM.FO.0663
664	SD3045 ; F3045	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 15:00	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0664
665	SD3045 ; F3045	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 15:00	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0665
666	SD3037 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 15:11	Image JPEG	6,91 Mo	186113_N.IM.FO.0666
667	SD3037 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 15:11	Image JPEG	6,75 Mo	186113_N.IM.FO.0667
668	SD3046 ; F3058 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:15	Image JPEG	7,20 Mo	186113_N.IM.FO.0668
669	SD3046 ; F3058 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:28	Image JPEG	6,74 Mo	186113_N.IM.FO.0669
670	SD2041 ; F2016	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:32	Image JPEG	6,78 Mo	186113_N.IM.FO.0670
671	SD2041 ; F2016	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:32	Image JPEG	7,22 Mo	186113_N.IM.FO.0671
672	F3060	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 07:49	Image JPEG	7,38 Mo	186113_N.IM.FO.0672
673	F3060	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 07:49	Image JPEG	6,84 Mo	186113_N.IM.FO.0673
674	F3060	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:50	Image JPEG	7,19 Mo	186113_N.IM.FO.0674
675	F3060	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:50	Image JPEG	6,73 Mo	186113_N.IM.FO.0675
676	F1017	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 08:43	Image JPEG	7,47 Mo	186113_N.IM.FO.0676
677	F1017	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 08:43	Image JPEG	7,24 Mo	186113_N.IM.FO.0677
678	F1049	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 08:51	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0678
679	F1018	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 08:59	Image JPEG	7,09 Mo	186113_N.IM.FO.0679
680	F1018	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 08:59	Image JPEG	7,11 Mo	186113_N.IM.FO.0680
681	F1018	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 09:00	Image JPEG	7,39 Mo	186113_N.IM.FO.0681
682	F1018	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 09:00	Image JPEG	7,25 Mo	186113_N.IM.FO.0682
683	F1016	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 09:26	Image JPEG	7,01 Mo	186113_N.IM.FO.0683
684	F1016	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 09:26	Image JPEG	7,32 Mo	186113_N.IM.FO.0684
685	F1016	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 09:27	Image JPEG	6,16 Mo	186113_N.IM.FO.0685
686	F1016	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 09:27	Image JPEG	7,23 Mo	186113_N.IM.FO.0686
687	F1028	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:04	Image JPEG	7,44 Mo	186113_N.IM.FO.0687
688	F1028	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:04	Image JPEG	7,29 Mo	186113_N.IM.FO.0688
689	F1048	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:36	Image JPEG	7,40 Mo	186113_N.IM.FO.0689
690	F1048	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:36	Image JPEG	6,76 Mo	186113_N.IM.FO.0690

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
691	F1048	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:37	Image JPEG	7,27 Mo	186113_N.IM.FO.0691
692	F1048	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:38	Image JPEG	6,69 Mo	186113_N.IM.FO.0692
693	F1050	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 09:37	Image JPEG	7,01 Mo	186113_N.IM.FO.0693
694	F1050	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 09:38	Image JPEG	7,11 Mo	186113_N.IM.FO.0694
695	F1050	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 09:38	Image JPEG	7,00 Mo	186113_N.IM.FO.0695
696	F1050	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 09:39	Image JPEG	7,25 Mo	186113_N.IM.FO.0696
697	F1012 ; SD1002	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 09:45	Image JPEG	6,64 Mo	186113_N.IM.FO.0697
698	F1012 ; SD1002	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 09:46	Image JPEG	6,40 Mo	186113_N.IM.FO.0698
699	F1008	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 09:49	Image JPEG	6,79 Mo	186113_N.IM.FO.0699
700	F1008	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 09:49	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0700
701	F1008	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 09:50	Image JPEG	6,84 Mo	186113_N.IM.FO.0701
702	F1008	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 09:50	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0702
703	F1006	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 09:59	Image JPEG	6,59 Mo	186113_N.IM.FO.0703
704	F1006	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 09:59	Image JPEG	7,28 Mo	186113_N.IM.FO.0704
705	F1005	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 10:12	Image JPEG	7,07 Mo	186113_N.IM.FO.0705
706	F1005	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 10:12	Image JPEG	7,37 Mo	186113_N.IM.FO.0706
707	SD1001 ; F1023	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 10:24	Image JPEG	7,04 Mo	186113_N.IM.FO.0707
708	SD1001 ; F1023	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 10:24	Image JPEG	6,87 Mo	186113_N.IM.FO.0708
709	SD1001 ; F1023	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 10:33	Image JPEG	7,18 Mo	186113_N.IM.FO.0709
710	SD1001 ; F1023	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 10:33	Image JPEG	6,80 Mo	186113_N.IM.FO.0710
711	F1072 ; SD1003	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 10:45	Image JPEG	7,10 Mo	186113_N.IM.FO.0711
712	F1072 ; SD1003	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 10:45	Image JPEG	6,93 Mo	186113_N.IM.FO.0712
713	F1072 ; SD1003	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 10:46	Image JPEG	7,14 Mo	186113_N.IM.FO.0713
714	F1072 ; SD1003	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 10:46	Image JPEG	7,38 Mo	186113_N.IM.FO.0714
715	F1072 ; SD1003	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:18	Image JPEG	7,45 Mo	186113_N.IM.FO.0715
716	F1072 ; SD1003	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:18	Image JPEG	7,02 Mo	186113_N.IM.FO.0716
717	F1072 ; SD1004	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 13:37	Image JPEG	6,72 Mo	186113_N.IM.FO.0717
718	F1072 ; SD1004	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 13:38	Image JPEG	7,54 Mo	186113_N.IM.FO.0718
719	F1072 ; SD1004	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 13:39	Image JPEG	6,28 Mo	186113_N.IM.FO.0719
720	F1072 ; SD1004	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 13:40	Image JPEG	6,23 Mo	186113_N.IM.FO.0720
721	F1071	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 14:08	Image JPEG	7,23 Mo	186113_N.IM.FO.0721
722	F1071	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 14:09	Image JPEG	6,77 Mo	186113_N.IM.FO.0722
723	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:51	Image JPEG	7,26 Mo	186113_N.IM.FO.0723
724	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:51	Image JPEG	6,91 Mo	186113_N.IM.FO.0724
725	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:52	Image JPEG	7,52 Mo	186113_N.IM.FO.0725
726	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:52	Image JPEG	7,59 Mo	186113_N.IM.FO.0726
727	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:52	Image JPEG	6,50 Mo	186113_N.IM.FO.0727
728	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:52	Image JPEG	7,44 Mo	186113_N.IM.FO.0728
729	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:53	Image JPEG	6,86 Mo	186113_N.IM.FO.0729
730	F2097 ; SD2001	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 13:35	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.0730
731	F2097 ; SD2001	Vue en coupe	Archeodunum	19/06/2018 à 13:36	Image JPEG	4,15 Mo	186113_N.IM.FO.0731
732	F1037	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 14:07	Image JPEG	4,17 Mo	186113_N.IM.FO.0732
733	F1037	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 14:07	Image JPEG	4,44 Mo	186113_N.IM.FO.0733
734	F1037	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 14:08	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.0734
735	F1037	Vue en coupe	Archeodunum	20/06/2018 à 14:09	Image JPEG	4,22 Mo	186113_N.IM.FO.0735
736	F1031	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 15:07	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0736
737	F1031	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 15:07	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.0737
738	F1031	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 15:48	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.0738
739	F1031	Vue en plan	Archeodunum	20/06/2018 à 15:48	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.0739
740	F1066	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	20/06/2018 à 16:01	Image JPEG	4,44 Mo	186113_N.IM.FO.0740

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
741	F1066	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	20/06/2018 à 16:02	Image JPEG	4,09 Mo	186113_N.IM.FO.0741
742	F1065	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	20/06/2018 à 16:18	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0742
743	F1065	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	20/06/2018 à 16:18	Image JPEG	4,45 Mo	186113_N.IM.FO.0743
744	F1029	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	21/06/2018 à 08:09	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.0744
745	F1029	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	21/06/2018 à 08:09	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.0745
746	F1029	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 11:07	Image JPEG	4,11 Mo	186113_N.IM.FO.0746
747	F1029	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 11:08	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0747
748	F1010	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	21/06/2018 à 11:18	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.0748
749	F1010	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	21/06/2018 à 11:18	Image JPEG	4,10 Mo	186113_N.IM.FO.0749
750	F1010	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 12:00	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0750
751	F1010	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 12:01	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0751
752	F1010	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 12:02	Image JPEG	4,09 Mo	186113_N.IM.FO.0752
753	F1010	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 12:03	Image JPEG	3,92 Mo	186113_N.IM.FO.0753
754	F1010	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 12:04	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0754
755	F1054	Vue en coupe	Archeodunum	21/06/2018 à 13:34	Image JPEG	4,27 Mo	186113_N.IM.FO.0755
756	F1010	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 14:14	Image JPEG	3,90 Mo	186113_N.IM.FO.0756
757	F1010	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 14:14	Image JPEG	3,92 Mo	186113_N.IM.FO.0757
758	F1010	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 14:15	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.0758
759	F1010	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 14:16	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.0759
760	F1010	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 14:45	Image JPEG	3,88 Mo	186113_N.IM.FO.0760
761	F1010	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 14:45	Image JPEG	3,74 Mo	186113_N.IM.FO.0761
762	F1029	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 15:01	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.0762
763	F1029	Vue en plan	Archeodunum	21/06/2018 à 15:02	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0763
764	F1066	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 08:34	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0764
765	F1066	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 08:34	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0765
766	F1056	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 09:00	Image JPEG	4,22 Mo	186113_N.IM.FO.0766
767	F1056	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 09:01	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0767
768	F1056	Vue en coupe	Archeodunum	22/06/2018 à 09:02	Image JPEG	4,29 Mo	186113_N.IM.FO.0768
769	F1056	Vue en coupe	Archeodunum	22/06/2018 à 09:02	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.0769
770	F1055	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 09:29	Image JPEG	4,34 Mo	186113_N.IM.FO.0770
771	F1055	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 09:29	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.0771
772	F1047	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 09:45	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0772
773	F1047	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 09:45	Image JPEG	4,24 Mo	186113_N.IM.FO.0773
774	F1047	Vue en coupe	Archeodunum	22/06/2018 à 09:47	Image JPEG	3,89 Mo	186113_N.IM.FO.0774
775	F1047	Vue en coupe	Archeodunum	22/06/2018 à 09:48	Image JPEG	4,31 Mo	186113_N.IM.FO.0775
776	F1040	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 10:02	Image JPEG	4,17 Mo	186113_N.IM.FO.0776
777	F1040	Vue en plan	Archeodunum	22/06/2018 à 10:03	Image JPEG	4,33 Mo	186113_N.IM.FO.0777
778	F1040	Vue en coupe	Archeodunum	22/06/2018 à 10:05	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0778
779	F1040	Vue en coupe	Archeodunum	22/06/2018 à 10:06	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.0779
780	F2079	Vue en plan	Archeodunum	25/06/2018 à 11:38	Image JPEG	4,45 Mo	186113_N.IM.FO.0780
781	F2079	Vue en plan	Archeodunum	25/06/2018 à 11:38	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0781
782	F2079	Vue en coupe	Archeodunum	25/06/2018 à 11:39	Image JPEG	3,92 Mo	186113_N.IM.FO.0782
783	F2079	Vue en coupe	Archeodunum	25/06/2018 à 11:39	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.0783
784	F2002 ; F2004 ; F2005	Vue en plan, avant fouille	Archeodunum	25/06/2018 à 15:39	Image JPEG	4,22 Mo	186113_N.IM.FO.0784
785	F2002 ; F2004 ; F2005	Vue en plan, avant fouille	Archeodunum	25/06/2018 à 15:44	Image JPEG	4,43 Mo	186113_N.IM.FO.0785
786	F2002 ; F2004 ; F2005	Vue en plan, avant fouille	Archeodunum	25/06/2018 à 15:44	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0786
787	F2004	Vue en plan	Archeodunum	25/06/2018 à 16:18	Image JPEG	4,26 Mo	186113_N.IM.FO.0787
788	F2004	Vue en plan	Archeodunum	25/06/2018 à 16:19	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.0788
789	F2004	Vue en coupe	Archeodunum	25/06/2018 à 16:21	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.0789
790	F2004	Vue en coupe	Archeodunum	25/06/2018 à 16:21	Image JPEG	4,41 Mo	186113_N.IM.FO.0790

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
791	F2002 ; SD2002	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 08:21	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.0791
792	F2002 ; SD2002	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 08:21	Image JPEG	4,31 Mo	186113_N.IM.FO.0792
793	F2002 ; SD2002	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:23	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.0793
794	F2002 ; SD2002	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 08:23	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.0794
795	F2002 ; SD2002	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 09:05	Image JPEG	4,47 Mo	186113_N.IM.FO.0795
796	F2002 ; SD2002	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 09:05	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.0796
797	F2002 ; SD2002	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 09:07	Image JPEG	4,31 Mo	186113_N.IM.FO.0797
798	F2002 ; SD2002	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 09:07	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0798
799	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 10:54	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0799
800	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 10:55	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0800
801	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 11:03	Image JPEG	4,12 Mo	186113_N.IM.FO.0801
802	F3052 ; SD3048	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 11:03	Image JPEG	4,43 Mo	186113_N.IM.FO.0802
803	F3036	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	26/06/2018 à 11:49	Image JPEG	4,06 Mo	186113_N.IM.FO.0803
804	F3036	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	26/06/2018 à 11:49	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0804
805	F2005 ; F2002 ; SD2003	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 12:06	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0805
806	F2005 ; F2002 ; SD2003	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 12:06	Image JPEG	4,06 Mo	186113_N.IM.FO.0806
807	F2005 ; F2002 ; SD2003	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 12:09	Image JPEG	3,97 Mo	186113_N.IM.FO.0807
808	F2005 ; F2002 ; SD2003	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 12:09	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0808
809	F2005 ; F2002 ; SD2003	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 12:09	Image JPEG	4,29 Mo	186113_N.IM.FO.0809
810	F3037	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	26/06/2018 à 13:33	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.0810
811	F3037	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	26/06/2018 à 13:34	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.0811
812	F2065	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 13:56	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.0812
813	F2065	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 14:01	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0813
814	F2065	Vue en coupe	Archeodunum	26/06/2018 à 14:17	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0814
815	F2065	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 14:18	Image JPEG	4,24 Mo	186113_N.IM.FO.0815
816	F2067	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	26/06/2018 à 14:19	Image JPEG	3,96 Mo	186113_N.IM.FO.0816
817	F2067	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	26/06/2018 à 14:19	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.0817
818	F2067	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 15:28	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.0818
819	F2067	Vue en plan	Archeodunum	26/06/2018 à 15:28	Image JPEG	4,22 Mo	186113_N.IM.FO.0819
820	F2055	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 08:12	Image JPEG	4,06 Mo	186113_N.IM.FO.0820
821	F2055	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 08:12	Image JPEG	4,13 Mo	186113_N.IM.FO.0821
822	F2055	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 08:13	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.0822
823	F2055	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 08:14	Image JPEG	4,49 Mo	186113_N.IM.FO.0823
824	F2067	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 08:24	Image JPEG	4,30 Mo	186113_N.IM.FO.0824
825	F2067	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 08:24	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0825
826	F2076	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 08:44	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0826
827	F2076	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 08:45	Image JPEG	4,09 Mo	186113_N.IM.FO.0827
828	F2074	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 09:20	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.0828
829	F2074	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 09:20	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0829
830	F2074	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 09:21	Image JPEG	4,29 Mo	186113_N.IM.FO.0830
831	F2074	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 09:21	Image JPEG	4,26 Mo	186113_N.IM.FO.0831
832	F2069	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 09:34	Image JPEG	4,14 Mo	186113_N.IM.FO.0832
833	F2078	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 10:33	Image JPEG	4,16 Mo	186113_N.IM.FO.0833
834	F2078	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 10:34	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.0834
835	F2057 ; F2098	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 10:40	Image JPEG	4,24 Mo	186113_N.IM.FO.0835
836	F2057 ; F2098	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 10:40	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0836
837	F2057 ; F2098	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 10:42	Image JPEG	4,28 Mo	186113_N.IM.FO.0837
838	F2057 ; F2098	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 10:43	Image JPEG	4,46 Mo	186113_N.IM.FO.0838
839	F2077	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 10:55	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0839
840	F2077	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 10:56	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.0840

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
841	F2058 ; F2099	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 11:45	Image JPEG	3,96 Mo	186113_N.IM.FO.0841
842	F2058 ; F2099	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 11:46	Image JPEG	4,11 Mo	186113_N.IM.FO.0842
843	F2058 ; F2099	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 11:47	Image JPEG	4,06 Mo	186113_N.IM.FO.0843
844	F2058 ; F2099	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 11:47	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0844
845	F2063	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 13:38	Image JPEG	4,44 Mo	186113_N.IM.FO.0845
846	F2063	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 13:38	Image JPEG	3,93 Mo	186113_N.IM.FO.0846
847	F2070	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 15:32	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0847
848	F2070	Vue en plan	Archeodunum	27/06/2018 à 15:32	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0848
849	F2070	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 15:33	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.0849
850	F2070	Vue en coupe	Archeodunum	27/06/2018 à 15:33	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.0850
851	F2073 ; F2072	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 15:41	Image JPEG	3,97 Mo	186113_N.IM.FO.0851
852	F2073 ; F2072	Vue en plan avant fouille	Archeodunum	27/06/2018 à 15:42	Image JPEG	3,89 Mo	186113_N.IM.FO.0852
853	F2068	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 08:30	Image JPEG	4,19 Mo	186113_N.IM.FO.0853
854	F2068	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 08:30	Image JPEG	4,17 Mo	186113_N.IM.FO.0854
855	F2068	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 08:31	Image JPEG	3,97 Mo	186113_N.IM.FO.0855
856	F2068	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 08:32	Image JPEG	4,12 Mo	186113_N.IM.FO.0856
857	SD2004 ; F2072 ; F2073	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 09:27	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0857
858	SD2004 ; F2072 ; F2073	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 09:27	Image JPEG	4,26 Mo	186113_N.IM.FO.0858
859	SD2004 ; F2072 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:30	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.0859
860	SD2004 ; F2072 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:30	Image JPEG	4,12 Mo	186113_N.IM.FO.0860
861	SD2004 ; F2072	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:31	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.0861
862	SD2004 ; F2072	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:32	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.0862
863	SD2004 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:33	Image JPEG	4,34 Mo	186113_N.IM.FO.0863
864	SD2004 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:33	Image JPEG	3,95 Mo	186113_N.IM.FO.0864
865	SD2004 ; F2072	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:34	Image JPEG	3,95 Mo	186113_N.IM.FO.0865
866	SD2004 ; F2072	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 09:34	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0866
867	SD2004 ; F2072 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 10:52	Image JPEG	3,93 Mo	186113_N.IM.FO.0867
868	SD2004 ; F2072 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 10:53	Image JPEG	4,19 Mo	186113_N.IM.FO.0868
869	SD2004 ; F2072	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 10:56	Image JPEG	3,91 Mo	186113_N.IM.FO.0869
870	SD2004 ; F2072	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 10:57	Image JPEG	4,43 Mo	186113_N.IM.FO.0870
871	SD2004 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 12:04	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.0871
872	SD2004 ; F2073	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 12:04	Image JPEG	4,09 Mo	186113_N.IM.FO.0872
873	F2045	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 13:37	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.0873
874	F2045	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 13:38	Image JPEG	4,34 Mo	186113_N.IM.FO.0874
875	F2045	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 13:40	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0875
876	F2045	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 13:40	Image JPEG	3,90 Mo	186113_N.IM.FO.0876
877	F2032	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 15:37	Image JPEG	4,26 Mo	186113_N.IM.FO.0877
878	F2032	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 15:37	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.0878
879	F2032	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 15:39	Image JPEG	4,31 Mo	186113_N.IM.FO.0879
880	F2032	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 15:40	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0880
881	F2044	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 15:54	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.0881
882	F2044	Vue en plan	Archeodunum	28/06/2018 à 15:54	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.0882
883	F2044	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 15:56	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.0883
884	F2044	Vue en coupe	Archeodunum	28/06/2018 à 15:57	Image JPEG	4,24 Mo	186113_N.IM.FO.0884
885	F2043	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 09:31	Image JPEG	4,46 Mo	186113_N.IM.FO.0885
886	F2043	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 09:32	Image JPEG	4,34 Mo	186113_N.IM.FO.0886
887	F2043	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 09:36	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0887
888	F2043	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 09:36	Image JPEG	4,12 Mo	186113_N.IM.FO.0888
889	F2045	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 09:42	Image JPEG	4,41 Mo	186113_N.IM.FO.0889
890	F2045	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 09:43	Image JPEG	4,30 Mo	186113_N.IM.FO.0890

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
891	F2025	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 09:47	Image JPEG	4,33 Mo	186113_N.IM.FO.0891
892	F2025	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 09:47	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0892
893	F2025	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 09:48	Image JPEG	4,34 Mo	186113_N.IM.FO.0893
894	F2025	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 09:49	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.0894
895	F2031	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 10:13	Image JPEG	3,89 Mo	186113_N.IM.FO.0895
896	F2031	Vue en plan	Archeodunum	29/06/2018 à 10:13	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.0896
897	F2031	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 10:14	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.0897
898	F2031	Vue en coupe	Archeodunum	29/06/2018 à 10:15	Image JPEG	4,42 Mo	186113_N.IM.FO.0898
899	F3053	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 10:06	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0899
900	F3053	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 10:08	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0900
901	F3044 ; SD3009	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 11:48	Image JPEG	4,09 Mo	186113_N.IM.FO.0901
902	F3044 ; SD3009	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 11:48	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0902
903	F3044 ; SD3009	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 11:52	Image JPEG	3,89 Mo	186113_N.IM.FO.0903
904	F3026	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 14:34	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0904
905	F3026	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 14:35	Image JPEG	3,95 Mo	186113_N.IM.FO.0905
906	F3026	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 14:36	Image JPEG	4,19 Mo	186113_N.IM.FO.0906
907	F3050	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 14:56	Image JPEG	4,42 Mo	186113_N.IM.FO.0907
908	F3050	Vue en plan	Archeodunum	02/07/2018 à 14:56	Image JPEG	4,31 Mo	186113_N.IM.FO.0908
909	F3050	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 14:57	Image JPEG	4,09 Mo	186113_N.IM.FO.0909
910	F3050	Vue en coupe	Archeodunum	02/07/2018 à 14:57	Image JPEG	3,89 Mo	186113_N.IM.FO.0910
911	F3089	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 08:44	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.0911
912	F3089	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 08:44	Image JPEG	4,10 Mo	186113_N.IM.FO.0912
913	F3089	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 08:45	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0913
914	F3089	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 08:45	Image JPEG	4,48 Mo	186113_N.IM.FO.0914
915	F3091	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 09:23	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0915
916	F3053	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 09:34	Image JPEG	4,27 Mo	186113_N.IM.FO.0916
917	F3053	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 09:37	Image JPEG	4,29 Mo	186113_N.IM.FO.0917
918	F3053	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 09:37	Image JPEG	4,30 Mo	186113_N.IM.FO.0918
919	F3092	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 09:41	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0919
920	F3090	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 10:46	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0920
921	F3090	Vue en plan	Archeodunum	04/07/2018 à 10:47	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.0921
922	F3090	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 10:48	Image JPEG	4,45 Mo	186113_N.IM.FO.0922
923	F3090	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 10:48	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.0923
924	F3053	Détail	Archeodunum	04/07/2018 à 12:03	Image JPEG	3,89 Mo	186113_N.IM.FO.0924
925	F3053	Détail	Archeodunum	04/07/2018 à 12:04	Image JPEG	4,11 Mo	186113_N.IM.FO.0925
926	F3053	Détail	Archeodunum	04/07/2018 à 12:05	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0926
927	F2053 ; F2062 ; SD2018	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 15:54	Image JPEG	4,35 Mo	186113_N.IM.FO.0927
928	F2053 ; F2062 ; SD2018	Vue en coupe	Archeodunum	04/07/2018 à 15:54	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.0928
929	SD2022 ; F2062 ; F2071	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 09:50	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0929
930	SD2022 ; F2062 ; F2071	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 09:53	Image JPEG	3,90 Mo	186113_N.IM.FO.0930
931	SD2022 ; F2062 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 09:58	Image JPEG	3,95 Mo	186113_N.IM.FO.0931
932	SD2022 ; F2062 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 09:58	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0932
933	SD2022 ; F2062 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 09:59	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0933
934	SD2022 ; F2062 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 10:00	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0934
935	SD2020 ; F2015	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 10:05	Image JPEG	4,19 Mo	186113_N.IM.FO.0935
936	SD2020 ; F2015	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 10:06	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0936
937	SD2020 ; F2015	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 10:08	Image JPEG	4,32 Mo	186113_N.IM.FO.0937
938	SD2020 ; F2015	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 10:08	Image JPEG	4,20 Mo	186113_N.IM.FO.0938
939	SD2021 ; F2062 ; F2097	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 10:18	Image JPEG	4,44 Mo	186113_N.IM.FO.0939
940	SD2021 ; F2062 ; F2097	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 10:19	Image JPEG	4,35 Mo	186113_N.IM.FO.0940

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
941	SD2021 ; F2062 ; F2097	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 10:20	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0941
942	SD2021 ; F2062 ; F2097	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 10:21	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.0942
943	SD2021 ; F2062 ; F2097	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 10:22	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.0943
944	SD2021 ; F2062 ; F2097	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 10:22	Image JPEG	3,96 Mo	186113_N.IM.FO.0944
945	F2053 ; SD2023	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:21	Image JPEG	4,44 Mo	186113_N.IM.FO.0945
946	F2053 ; SD2023	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:21	Image JPEG	4,32 Mo	186113_N.IM.FO.0946
947	F2052 ; SD2023	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:24	Image JPEG	4,42 Mo	186113_N.IM.FO.0947
948	F2052 ; SD2023	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:24	Image JPEG	4,43 Mo	186113_N.IM.FO.0948
949	F2052 ; SD2024	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:54	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0949
950	F2052 ; SD2024	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 11:54	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.0950
951	F2095	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 12:11	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0951
952	F2095	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 12:11	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0952
953	F2027	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:29	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.0953
954	F2027	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:29	Image JPEG	3,94 Mo	186113_N.IM.FO.0954
955	F2028	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:31	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.0955
956	F2028	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:31	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0956
957	F2034 ; F2006	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:34	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.0957
958	F2034 ; F2006	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:35	Image JPEG	3,89 Mo	186113_N.IM.FO.0958
959	SD2025 ; F2071 ; F2081	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:39	Image JPEG	4,26 Mo	186113_N.IM.FO.0959
960	SD2025 ; F2071 ; F2081	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:39	Image JPEG	4,35 Mo	186113_N.IM.FO.0960
961	SD2025 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 13:41	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.0961
962	SD2025 ; F2071	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 13:41	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0962
963	SD2025 ; F2081	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 13:42	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.0963
964	SD2025 ; F2081	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 13:42	Image JPEG	3,92 Mo	186113_N.IM.FO.0964
965	F2026	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:46	Image JPEG	4,43 Mo	186113_N.IM.FO.0965
966	F2026	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:46	Image JPEG	4,30 Mo	186113_N.IM.FO.0966
967	F2031	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:49	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0967
968	F2031	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 13:49	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.0968
969	F2031	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 13:52	Image JPEG	4,24 Mo	186113_N.IM.FO.0969
970	F2031	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 13:52	Image JPEG	3,97 Mo	186113_N.IM.FO.0970
971	F3087	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 14:23	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.0971
972	F3087	Vue en coupe	Archeodunum	05/07/2018 à 14:24	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.0972
973	F3087	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 14:29	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.0973
974	F3087	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 14:30	Image JPEG	3,97 Mo	186113_N.IM.FO.0974
975	F2042	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 14:35	Image JPEG	4,22 Mo	186113_N.IM.FO.0975
976	F2042	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 14:35	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.0976
977	F2103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:11	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.0977
978	F2103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:11	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.0978
979	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:16	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.0979
980	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:17	Image JPEG	4,32 Mo	186113_N.IM.FO.0980
981	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:17	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0981
982	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:19	Image JPEG	4,34 Mo	186113_N.IM.FO.0982
983	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:21	Image JPEG	4,28 Mo	186113_N.IM.FO.0983
984	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:22	Image JPEG	3,93 Mo	186113_N.IM.FO.0984
985	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:22	Image JPEG	4,28 Mo	186113_N.IM.FO.0985
986	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:22	Image JPEG	4,45 Mo	186113_N.IM.FO.0986
987	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:24	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.0987
988	F3085 ; F3058 ; F3103	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:25	Image JPEG	4,20 Mo	186113_N.IM.FO.0988
989	F3065 ; F3066	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:50	Image JPEG	4,21 Mo	186113_N.IM.FO.0989
990	F3065 ; F3066	Vue en plan	Archeodunum	05/07/2018 à 15:50	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.0990

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
991	F3055 ; F3042 ; F3052	Vue d'ensemble	Archeodunum	06/07/2018 à 08:49	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.0991
992	F3055 ; F3042 ; F3052	Vue d'ensemble	Archeodunum	06/07/2018 à 08:50	Image JPEG	4,32 Mo	186113_N.IM.FO.0992
993	F3055 ; F3042 ; F3052	Vue d'ensemble	Archeodunum	06/07/2018 à 08:52	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.0993
994	F3055 ; F3042 ; F3052	Vue d'ensemble	Archeodunum	06/07/2018 à 08:53	Image JPEG	4,32 Mo	186113_N.IM.FO.0994
995	F3055 ; F3042 ; F3052	Vue d'ensemble	Archeodunum	06/07/2018 à 08:56	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.0995
996	F3055 ; F3042 ; F3052	Vue d'ensemble	Archeodunum	06/07/2018 à 08:59	Image JPEG	4,11 Mo	186113_N.IM.FO.0996
997	F3111	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:09	Image JPEG	4,43 Mo	186113_N.IM.FO.0997
998	F3111	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 09:09	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.0998
999	F3070	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 10:08	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.0999
1000	F3070	Vue en plan	Archeodunum	06/07/2018 à 10:08	Image JPEG	3,97 Mo	186113_N.IM.FO.1000
1001	F3070	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 10:09	Image JPEG	3,92 Mo	186113_N.IM.FO.1001
1002	F3070	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 10:09	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1002
1003	F3054 ; SD3007	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 10:16	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.1003
1004	F3054 ; SD3007	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 10:16	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.1004
1005	SD3006 ; F3105 ; F3110	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 10:41	Image JPEG	3,94 Mo	186113_N.IM.FO.1005
1006	SD3006 ; F3105 ; F3110	Vue en coupe	Archeodunum	06/07/2018 à 10:42	Image JPEG	3,97 Mo	186113_N.IM.FO.1006
1007	F3007 ; F3013 ; F3014 ; F3015	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 10:26	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.1007
1008	F3007 ; F3013 ; F3014 ; F3015	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 10:29	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.1008
1009	F3007 ; F3013 ; F3014 ; F3015	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 10:30	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.1009
1010	F3057	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 11:08	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.1010
1011	F3057	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 11:08	Image JPEG	4,24 Mo	186113_N.IM.FO.1011
1012	F3057	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 11:10	Image JPEG	3,92 Mo	186113_N.IM.FO.1012
1013	F3057	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 11:10	Image JPEG	3,94 Mo	186113_N.IM.FO.1013
1014	F3081	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 11:17	Image JPEG	4,29 Mo	186113_N.IM.FO.1014
1015	F3081	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 11:17	Image JPEG	4,27 Mo	186113_N.IM.FO.1015
1016	F3081	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 11:21	Image JPEG	4,20 Mo	186113_N.IM.FO.1016
1017	F3081	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 11:21	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.1017
1018	F3016	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 13:44	Image JPEG	4,19 Mo	186113_N.IM.FO.1018
1019	F3016	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 13:44	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.1019
1020	F3016	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:46	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.1020
1021	F3016	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:46	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.1021
1022	SD3013	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:57	Image JPEG	4,24 Mo	186113_N.IM.FO.1022
1023	SD3013	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 13:58	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.1023
1024	F3080	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 14:29	Image JPEG	4,33 Mo	186113_N.IM.FO.1024
1025	F3080	Vue en plan	Archeodunum	09/07/2018 à 14:30	Image JPEG	4,14 Mo	186113_N.IM.FO.1025
1026	F3080	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:33	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.1026
1027	F3080	Vue en coupe	Archeodunum	09/07/2018 à 14:34	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.1027
1028	F2020	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 09:23	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.1028
1029	F2020	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 09:23	Image JPEG	3,95 Mo	186113_N.IM.FO.1029
1030	F2020	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 09:26	Image JPEG	3,93 Mo	186113_N.IM.FO.1030
1031	F2020	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 09:26	Image JPEG	4,41 Mo	186113_N.IM.FO.1031
1032	F2023	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 09:30	Image JPEG	3,95 Mo	186113_N.IM.FO.1032
1033	F2023	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 09:30	Image JPEG	3,92 Mo	186113_N.IM.FO.1033
1034	F2023	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 09:31	Image JPEG	4,45 Mo	186113_N.IM.FO.1034
1035	F2023	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 09:32	Image JPEG	4,31 Mo	186113_N.IM.FO.1035
1036	F2020	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 10:46	Image JPEG	4,14 Mo	186113_N.IM.FO.1036
1037	F2020	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 10:47	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.1037
1038	F2100	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 11:28	Image JPEG	4,34 Mo	186113_N.IM.FO.1038
1039	F2100	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 11:28	Image JPEG	4,30 Mo	186113_N.IM.FO.1039
1040	F2100	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 11:30	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.1040

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
1041	F2100	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 11:30	Image JPEG	4,28 Mo	186113_N.IM.FO.1041
1042	F2021	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 11:51	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.1042
1043	F2021	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 11:51	Image JPEG	4,39 Mo	186113_N.IM.FO.1043
1044	F2021	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 12:09	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1044
1045	F2021	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 12:09	Image JPEG	4,41 Mo	186113_N.IM.FO.1045
1046	F2101	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 14:28	Image JPEG	4,46 Mo	186113_N.IM.FO.1046
1047	F2101	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 14:28	Image JPEG	4,12 Mo	186113_N.IM.FO.1047
1048	F2101	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 14:29	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.1048
1049	F2101	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 14:30	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.1049
1050	F2018	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 15:46	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.1050
1051	F2018	Vue en plan	Archeodunum	10/07/2018 à 15:46	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1051
1052	F2018	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 15:47	Image JPEG	4,22 Mo	186113_N.IM.FO.1052
1053	F2018	Vue en coupe	Archeodunum	10/07/2018 à 15:47	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1053
1054	F2019	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 08:10	Image JPEG	4,06 Mo	186113_N.IM.FO.1054
1055	F2019	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 08:10	Image JPEG	4,12 Mo	186113_N.IM.FO.1055
1056	F2019	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:11	Image JPEG	4,46 Mo	186113_N.IM.FO.1056
1057	F2019	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 08:12	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.1057
1058	SD2016 ; F2081	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:06	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.1058
1059	SD2016 ; F2081	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:06	Image JPEG	4,45 Mo	186113_N.IM.FO.1059
1060	SD2016 ; F2102	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:09	Image JPEG	4,29 Mo	186113_N.IM.FO.1060
1061	SD2016 ; F2102	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 09:10	Image JPEG	4,41 Mo	186113_N.IM.FO.1061
1062	F2022	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 11:18	Image JPEG	4,28 Mo	186113_N.IM.FO.1062
1063	F2022	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 11:19	Image JPEG	4,20 Mo	186113_N.IM.FO.1063
1064	F3024 ; F3055	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 11:41	Image JPEG	4,22 Mo	186113_N.IM.FO.1064
1065	F3024 ; F3055	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 11:41	Image JPEG	4,12 Mo	186113_N.IM.FO.1065
1066	F3024 ; F3055	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 11:42	Image JPEG	4,16 Mo	186113_N.IM.FO.1066
1067	F3117	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 12:05	Image JPEG	4,12 Mo	186113_N.IM.FO.1067
1068	F3117	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 12:07	Image JPEG	4,21 Mo	186113_N.IM.FO.1068
1069	F3117	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 12:08	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.1069
1070	F3117	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 12:08	Image JPEG	4,06 Mo	186113_N.IM.FO.1070
1071	SD3024 ; F2060 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 14:15	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1071
1072	SD3024 ; F2060 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 14:16	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.1072
1073	SD3026 ; F3085 ; F3113	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 14:39	Image JPEG	4,47 Mo	186113_N.IM.FO.1073
1074	SD3026 ; F3085 ; F3113	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 14:40	Image JPEG	4,49 Mo	186113_N.IM.FO.1074
1075	SD3027 ; F3085 ; F3103	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 14:59	Image JPEG	4,11 Mo	186113_N.IM.FO.1075
1076	SD3027 ; F3085 ; F3103	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 14:59	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.1076
1077	SD3028 ; F3085	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 15:03	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.1077
1078	F3028 ; F3085	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 15:03	Image JPEG	4,06 Mo	186113_N.IM.FO.1078
1079	SD2034 ; F2006	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 15:18	Image JPEG	4,42 Mo	186113_N.IM.FO.1079
1080	SD2034 ; F2006	Vue en coupe	Archeodunum	11/07/2018 à 15:34	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.1080
1081	F3024 ; F3042	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 16:00	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.1081
1082	F3024 ; F3042	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 16:01	Image JPEG	3,97 Mo	186113_N.IM.FO.1082
1083	F3024 ; F3042	Vue en plan	Archeodunum	11/07/2018 à 16:02	Image JPEG	3,94 Mo	186113_N.IM.FO.1083
1084	F2022	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:01	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.1084
1085	F2022	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:02	Image JPEG	4,26 Mo	186113_N.IM.FO.1085
1086	F2022	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 08:02	Image JPEG	4,16 Mo	186113_N.IM.FO.1086
1087	F2022	Vue en plan	Archeodunum	12/07/2018 à 08:03	Image JPEG	4,28 Mo	186113_N.IM.FO.1087
1088	F2022	Vue en plan	Archeodunum	12/07/2018 à 08:04	Image JPEG	4,28 Mo	186113_N.IM.FO.1088
1089	SD3034 ; F3103 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 10:01	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.1089
1090	SD3034 ; F3103 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 10:03	Image JPEG	3,93 Mo	186113_N.IM.FO.1090

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
1091	SD3034 ; F3103 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 10:04	Image JPEG	4,06 Mo	186113_N.IM.FO.1091
1092	SD3034 ; F3103 ; F3065	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 10:05	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.1092
1093	SD3038 ; F3085 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 10:33	Image JPEG	4,44 Mo	186113_N.IM.FO.1093
1094	SD3038 ; F3085 ; F3042	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 10:34	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.1094
1095	SD2039 ; F2062	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 11:57	Image JPEG	4,32 Mo	186113_N.IM.FO.1095
1096	SD2039 ; F2062	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 11:57	Image JPEG	4,09 Mo	186113_N.IM.FO.1096
1097	SD2039 ; F2053	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 13:25	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.1097
1098	SD2039 ; F2053	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 13:26	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.1098
1099	SD3023 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 14:18	Image JPEG	4,11 Mo	186113_N.IM.FO.1099
1100	SD3023 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 14:18	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.1100
1101	SD3023 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	12/07/2018 à 14:19	Image JPEG	3,96 Mo	186113_N.IM.FO.1101
1102	SD3044 ; F3121	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:17	Image JPEG	4,48 Mo	186113_N.IM.FO.1102
1103	SD3044 ; F3121	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:17	Image JPEG	4,29 Mo	186113_N.IM.FO.1103
1104	SD3044 ; F3054	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:19	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.1104
1105	SD3044 ; F3054	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:19	Image JPEG	4,42 Mo	186113_N.IM.FO.1105
1106	SD2040 ; F2097	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:22	Image JPEG	4,24 Mo	186113_N.IM.FO.1106
1107	SD2040 ; F2097	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 07:23	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1107
1108	F1027	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 09:37	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1108
1109	F1027	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 09:37	Image JPEG	3,97 Mo	186113_N.IM.FO.1109
1110	F1027	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 09:38	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.1110
1111	F1027	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 09:39	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.1111
1112	F1019	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:02	Image JPEG	3,95 Mo	186113_N.IM.FO.1112
1113	F1019	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:02	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.1113
1114	F1019	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:03	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.1114
1115	F1019	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:04	Image JPEG	3,94 Mo	186113_N.IM.FO.1115
1116	F1020	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:25	Image JPEG	4,28 Mo	186113_N.IM.FO.1116
1117	F1020	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:25	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.1117
1118	F1020	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:26	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.1118
1119	F1020	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:26	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.1119
1120	F1021	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:34	Image JPEG	4,09 Mo	186113_N.IM.FO.1120
1121	F1021	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:34	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.1121
1122	F1021	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:36	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.1122
1123	F1021	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:36	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.1123
1124	F1026	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:53	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.1124
1125	F1026	Vue en plan	Archeodunum	13/07/2018 à 10:53	Image JPEG	3,96 Mo	186113_N.IM.FO.1125
1126	F1026	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:54	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.1126
1127	F1026	Vue en coupe	Archeodunum	13/07/2018 à 10:54	Image JPEG	3,95 Mo	186113_N.IM.FO.1127
1128	F1060	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 09:58	Image JPEG	4,12 Mo	186113_N.IM.FO.1128
1129	F1060	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 09:58	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.1129
1130	SD1005 ; F1007	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:01	Image JPEG	4,21 Mo	186113_N.IM.FO.1130
1131	SD1005 ; F1007	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:01	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.1131
1132	SD1006 ; F1023	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:13	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.1132
1133	SD1006 ; F1023	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:14	Image JPEG	4,03 Mo	186113_N.IM.FO.1133
1134	SD1007 ; F1007	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:25	Image JPEG	4,33 Mo	186113_N.IM.FO.1134
1135	SD1007 ; F1007	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:25	Image JPEG	4,35 Mo	186113_N.IM.FO.1135
1136	F1004	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 11:28	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1136
1137	F1004	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 11:28	Image JPEG	4,42 Mo	186113_N.IM.FO.1137
1138	F1004	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:30	Image JPEG	4,31 Mo	186113_N.IM.FO.1138
1139	F1004	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 11:31	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.1139
1140	F1002	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 11:57	Image JPEG	4,31 Mo	186113_N.IM.FO.1140

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
1141	F1002	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 11:57	Image JPEG	4,21 Mo	186113_N.IM.FO.1141
1142	F1015	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 13:31	Image JPEG	4,26 Mo	186113_N.IM.FO.1142
1143	F1015	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 13:31	Image JPEG	4,22 Mo	186113_N.IM.FO.1143
1144	F1015	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 13:34	Image JPEG	4,20 Mo	186113_N.IM.FO.1144
1145	F1015	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 13:34	Image JPEG	4,06 Mo	186113_N.IM.FO.1145
1146	F1003	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 13:37	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.1146
1147	F1003	Vue en plan	Archeodunum	16/07/2018 à 13:37	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.1147
1148	SD1008 ; F1070	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 13:44	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.1148
1149	SD1008 ; F1070	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 13:44	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.1149
1150	SD1009 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:16	Image JPEG	4,00 Mo	186113_N.IM.FO.1150
1151	SD1009 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:16	Image JPEG	4,27 Mo	186113_N.IM.FO.1151
1152	SD1009 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 14:18	Image JPEG	4,26 Mo	186113_N.IM.FO.1152
1153	SD1011 ; F1013	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 16:31	Image JPEG	4,40 Mo	186113_N.IM.FO.1153
1154	SD1011 ; F1013	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 16:31	Image JPEG	4,41 Mo	186113_N.IM.FO.1154
1155	SD1011 ; F1013	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 16:32	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.1155
1156	SD1011 ; F1013	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 16:33	Image JPEG	4,10 Mo	186113_N.IM.FO.1156
1157	SD1011 ; F1013	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 16:33	Image JPEG	4,05 Mo	186113_N.IM.FO.1157
1158	SD1011 ; F1013	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 16:33	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.1158
1159	SD1011 ; F1013	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 16:34	Image JPEG	4,41 Mo	186113_N.IM.FO.1159
1160	SD1011 ; F1013	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 16:34	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.1160
1161	SD1011 ; F1013	Vue en coupe	Archeodunum	16/07/2018 à 16:34	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.1161
1162	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 08:29	Image JPEG	4,31 Mo	186113_N.IM.FO.1162
1163	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 08:29	Image JPEG	4,26 Mo	186113_N.IM.FO.1163
1164	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 08:29	Image JPEG	3,95 Mo	186113_N.IM.FO.1164
1165	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 08:30	Image JPEG	4,27 Mo	186113_N.IM.FO.1165
1166	SD1010 ; F1068 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 08:30	Image JPEG	3,96 Mo	186113_N.IM.FO.1166
1167	F1073	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 08:40	Image JPEG	4,29 Mo	186113_N.IM.FO.1167
1168	F1073	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 08:40	Image JPEG	4,44 Mo	186113_N.IM.FO.1168
1169	F1073	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 09:08	Image JPEG	4,21 Mo	186113_N.IM.FO.1169
1170	F1073	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 09:08	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.1170
1171	F1072	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 09:36	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.1171
1172	F1072	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 09:36	Image JPEG	4,30 Mo	186113_N.IM.FO.1172
1173	F1072	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 09:36	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1173
1174	F1072	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 09:36	Image JPEG	4,17 Mo	186113_N.IM.FO.1174
1175	F1072	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 09:37	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.1175
1176	F1072	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 09:37	Image JPEG	4,01 Mo	186113_N.IM.FO.1176
1177	F3053	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 11:24	Image JPEG	4,13 Mo	186113_N.IM.FO.1177
1178	F3053	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 11:40	Image JPEG	4,27 Mo	186113_N.IM.FO.1178
1179	F3053	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 11:41	Image JPEG	4,25 Mo	186113_N.IM.FO.1179
1180	F3044 ; SD3049	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 11:52	Image JPEG	3,94 Mo	186113_N.IM.FO.1180
1181	F3044 ; SD3049	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 11:52	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.1181
1182	F3044 ; SD3049	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 12:02	Image JPEG	4,42 Mo	186113_N.IM.FO.1182
1183	F3044 ; SD3049	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 12:02	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.1183
1184	F3044 ; SD3049	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 12:03	Image JPEG	4,33 Mo	186113_N.IM.FO.1184
1185	F3053 ; SD3050	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 12:06	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1185
1186	F3053 ; SD3050	Vue en plan	Archeodunum	17/07/2018 à 12:06	Image JPEG	4,45 Mo	186113_N.IM.FO.1186
1187	SD3051 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 14:41	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1187
1188	SD3051 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 14:41	Image JPEG	3,91 Mo	186113_N.IM.FO.1188
1189	SD3051 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 14:42	Image JPEG	4,02 Mo	186113_N.IM.FO.1189
1190	SD3051 ; F3055	Vue en coupe	Archeodunum	17/07/2018 à 14:43	Image JPEG	3,92 Mo	186113_N.IM.FO.1190

N° de cliché	Fait, US	Sujet	Auteurs	Date	Format	Poids en Mo	N° d'inventaire
1191	F1070	Vue en plan	Archeodunum	18/07/2018 à 08:17	Image JPEG	4,38 Mo	186113_N.IM.FO.1191
1192	F1070	Vue en plan	Archeodunum	18/07/2018 à 08:17	Image JPEG	4,23 Mo	186113_N.IM.FO.1192
1193	SD1009 ; F1068	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 08:47	Image JPEG	4,37 Mo	186113_N.IM.FO.1193
1194	SD1009 ; F1068	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 08:48	Image JPEG	4,13 Mo	186113_N.IM.FO.1194
1195	SD1009 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 08:49	Image JPEG	3,93 Mo	186113_N.IM.FO.1195
1196	SD1009 ; F1068	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 08:49	Image JPEG	4,13 Mo	186113_N.IM.FO.1196
1197	SD1009 ; F1068	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 08:50	Image JPEG	4,24 Mo	186113_N.IM.FO.1197
1198	SD1010 ; F1068	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 09:04	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.1198
1199	SD1010 ; F1068	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 09:04	Image JPEG	3,98 Mo	186113_N.IM.FO.1199
1200	SD1010 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 09:20	Image JPEG	4,04 Mo	186113_N.IM.FO.1200
1201	SD1010 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 09:21	Image JPEG	3,90 Mo	186113_N.IM.FO.1201
1202	SD1012 ; F1070	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 09:28	Image JPEG	4,36 Mo	186113_N.IM.FO.1202
1203	SD1012 ; F1070	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 09:29	Image JPEG	4,08 Mo	186113_N.IM.FO.1203
1204	SD1013 ; F1068	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 09:53	Image JPEG	4,27 Mo	186113_N.IM.FO.1204
1205	SD1013 ; F1068	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 09:53	Image JPEG	4,19 Mo	186113_N.IM.FO.1205
1206	SD1013 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 10:04	Image JPEG	4,22 Mo	186113_N.IM.FO.1206
1207	SD1013 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 10:04	Image JPEG	3,99 Mo	186113_N.IM.FO.1207
1208	SD1013 ; F1069	Vue en coupe	Archeodunum	18/07/2018 à 10:05	Image JPEG	4,07 Mo	186113_N.IM.FO.1208

## Annexes 3 : Les collections archéologiques

### 3.1 - Inventaire général des collections archéologiques

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	88p	Zone 1	F1004	1004.3	1	TA	Terre cuite architecturale	2	96
186113	88p	Zone 1	F1013	1013.2	2	TA	Terre cuite architecturale	1	54
186113	88p	Zone 1	F1013	1013.2	3	TA	Terre cuite architecturale	1	415
186113	355p	Zone 2	F2002	2002.3	4	TA	Terre cuite architecturale	2	86
186113	355p	Zone 2	F2024	2024.2	5	TA	Terre cuite architecturale	1	139
186113	355p	Zone 2	F2024	2024.2	6	TA	Terre cuite architecturale	9	1718
186113	355p	Zone 2	F2072	2072.2	7	TA	Terre cuite architecturale	1	46
186113	85p	Zone 3	F3004	3004.2	8	TA	Terre cuite architecturale	2	146
186113	85p	Zone 3	F3004	3004.2	9	TA	Terre cuite architecturale	2	67
186113	85p	Zone 3	F3013	3013.3	10	TA	Terre cuite architecturale	1	32
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	11	TA	Terre cuite architecturale	4	809
186113	85p	Zone 3	F3004	3044.2	12	TA	Terre cuite architecturale	3	291
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	13	TA	Terre cuite architecturale	2	70
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	14	TA	Terre cuite architecturale	1	916
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	15	TA	Terre cuite architecturale	1	1192
186113	355p	Zone 3	F3085	3085.6	16	TA	Terre cuite architecturale	1	98
186113	88p	Zone 1	F1012	1012.6	17	TA	Terre cuite architecturale	8	322
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	18	TA	Terre cuite architecturale	1	19
186113	355p	Zone 2	F2015	2015.5	19	TA	Terre cuite architecturale	12	499
186113	85p	Zone 3	F3035	3035.3	20	TA	Terre cuite architecturale	1	482
186113	85p	Zone 3	F3035	3035.2	21	TA	Terre cuite architecturale	3	1590
186113	85p	Zone 3	F3035	3035.2	22	TA	Terre cuite architecturale	5	2515
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.2	23	TA	Terre cuite architecturale	4	761
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.19	24	TA	Terre cuite architecturale	1	402
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.19	25	TA	Terre cuite architecturale	6	280
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	26	TA	Terre cuite architecturale	1	1301
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	27	TA	Terre cuite architecturale	1	56
186113	355p	Zone 3	F3066	3066.8	28	TA	Terre cuite architecturale	3	291
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.24	29	TA	Terre cuite architecturale	3	126
186113	85p	Zone 3	F3011	3011.4	30	TA	Terre cuite architecturale	3	1506
186113	85p	Zone 3	F3012	3012.12	31	TA	Terre cuite architecturale	2	54
186113	85p	Zone 3	F3013	3013.3	32	TA	Terre cuite architecturale	5	780
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	33	TA	Terre cuite architecturale	7	2966
186113	355p	Zone 3	F3035	3035.2	34	TA	Terre cuite architecturale	5	2004
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	35	TA	Terre cuite architecturale	5	2748
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	36	TA	Terre cuite architecturale	3	1755
186113	88p	Zone 1	1045	1045.5	40	OH	Os humains brûlés	/	26
186113	88p	Zone 1	1045	1045.5	41	OH	Os humains brûlés	/	37,1
186113	88p	Zone 1	1045	1045.5	42	OH	Os humains brûlés	/	29
186113	88p	Zone 1	1045	1045.5	43	OH	Os humains brûlés	/	73,2
186113	88p	Zone 1	1045	1045.2	44	OH	Os humains brûlés	/	0,3

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	antique	/
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	antique	/
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	/	/
1	Stable	/	Auguste - fin I <sup>er</sup> s.	/
1	Stable	/	années 40-70	/
1	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
1	Stable	/	antique	/
2	Stable	/	protohistorique ou antique	/
2	Stable	/	Haut-Empire	/
2	Stable	/	/	/
2	Stable	/	/	/
2	Stable	/	antique	/
2	Stable	/	antique	/
2	Stable	/	/	/
2	Stable	/	/	/
2	Stable	/	années 40-70	/
2	Stable	/	La Tène D2-Auguste	/
2	Stable	/	/	/
3	Stable	/	/	/
3	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
3	Stable	/	/	/
3	Stable	/	antique	/
3	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
4	Stable	/	antique	/
4	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s	/
4	Stable	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
5	Stable	/	Haut-Empire	R1
5	Stable	/	Haut-Empire	R2
5	Stable	/	Haut-Empire	R3
5	Stable	/	Haut-Empire	R4
5	Stable	/	Haut-Empire	/

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	88p	Zone 1	1045	1045.3	45	OH	Os humains brûlés	/	1,2
186113	88p	Zone 1	1033	1033.5	46	OH	Os humains brûlés	/	46,4
186113	88p	Zone 1	1033	1033.2	47	OH	Os humains brûlés	/	0,7
186113	88p	Zone 1	1035	1035.5	48	OH	Os humains brûlés	/	200,1
186113	88p	Zone 1	1030	1030.6	49	OH	Os humains brûlés	/	37
186113	88p	Zone 1	1030	1030.6	50	OH	Os humains brûlés	/	71,7
186113	88p	Zone 1	1030	1030.6	51	OH	Os humains brûlés	/	30,8
186113	88p	Zone 1	1037	1037.4	52	OH	Os humains brûlés	/	141,5
186113	88p	Zone 1	1037	1037.2	53	OH	Os humains brûlés	/	1,7
186113	88p	Zone 1	1044	1044.5	54	OH	Os humains brûlés	/	48,5
186113	88p	Zone 1	1031	1031.2	55	OH	Os humains brûlés	/	1,2
186113	88p	Zone 1	1031	1031.5	56	OH	Os humains brûlés	/	96,1
186113	88p	Zone 1	1066	1066.2	57	OH	Os humains brûlés	/	7
186113	88p	Zone 1	1066	1066.3	58	OH	Os humains brûlés	/	1,8
186113	88p	Zone 1	1032	1032.2	59	OH	Os humains brûlés	/	10,2
186113	88p	Zone 1	1035	1035.4	60	OH	Os humains brûlés	/	13,8
186113	88p	Zone 1	1041	1041.3	61	OH	Os humains brûlés	/	0,2
186113	88p	Zone 1	1067	1067.2	62	OH	Os humains brûlés	/	18
186113	88p	Zone 1	1067	1067.3	63	OH	Os humains brûlés	/	1,2
186113	88p	Zone 1	1067	1067.4	64	OH	Os humains brûlés	/	0,8
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.16	65	OG	Carporeste	3	3,6
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.5	66	OG	Carporeste	2	11
186113	355p	Zone 3	F3045	3045.4	67	OG	Carporeste	1	11
186113	355p	Zone 3	F3044	3044.2	68	OG	Carporeste	7	11
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.2	69	OG	Carporeste	5	11
186113	355p	Zone 2	F2081	2081.6	70	OG	Carporeste	2	11
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	71	OG	Carporeste	11	3,7
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	72	OG	Carporeste	3	4,2
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	73	OG	Carporeste	15	3,7
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	74	OG	Carporeste	3	3,8
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	75	TC	Céramique	1	79
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	76	TC	Céramique	1	19
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	77	TC	Céramique	2	39
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	78	TC	Céramique	16	92
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	79	TC	Céramique	2	21
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	79	TC	Céramique	4	63
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	80	TC	Céramique	1	38
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	81	TC	Céramique	1	20
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	82	TC	Céramique	1	242
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	83	TC	Céramique	11	113
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	83	TC	Céramique	5	51
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	83	TC	Céramique	31	405
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	84	TC	Céramique	7	26
186113	88p	Zone 1	F1023	1023.3	85	TC	Céramique	4	10
186113	88p	Zone 3	F3087	3087.5	86	TC	Céramique	1	8
186113	88p	Zone 1	F1023	1023.2	87	TC	Céramique	3	84
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	88	MT	Fer	20	8
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	89	MT	Fer	16	8
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	90	MT	Fer	61	8
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.5	91	MT	Fer	1	8

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
5	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
5	Stable	/	/	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
5	Stable	/	antique	/
5	Stable	/	éventuellement 15-150	R1
5	Stable	/	éventuellement 15-150	R2
5	Stable	/	éventuellement 15-150	R3
5	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
5	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
5	Stable	/	/	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
5	Stable	/	antique	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
5	Stable	/	I <sup>er</sup> s.	/
5	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
6	Stable	/	Antique	/
6	Stable	/	-	/
6	Stable	/	-	/
6	Stable	/	2 <sup>e</sup> moitié I <sup>er</sup> av. / fin I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	/
6	Stable	/	Protohistorique ou antique	/
6	Stable	/	-	/
6	Stable	/	Haut-Empire	/
6	Stable	/	Haut-Empire	/
6	Stable	/	Milieu I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	/
6	Stable	/	Haut-Empire	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Bronze final	Bronze final	/
7	Stable	Protohistoire	Protohistoire	/
7	Stable	Protohistoire	Protohistoire	/
12	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.	/
54	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.	/
31	Stable	/	Haut-Empire	/
6	Stable	/	/	/

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.5	92	MT	Fer	5	8
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	93	MT	Fer	51	8
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	94	MT	Fer	18	8
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	95	MT	Fer	5	8
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.3	96	MT	Fer	12	8
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.3	97	MT	Fer	1	8
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	98	MT	Fer	40	8
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	99	MT	Fer	7	8
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	100	MT	Fer	29	8
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	101	MT	Fer	41	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	102	MT	Fer	22	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	103	MT	Fer	56	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	104	MT	Fer	23	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	105	MT	Fer	22	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	106	MT	Fer	68	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	107	MT	Fer	4	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	108	MT	Fer	17	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	109	MT	Fer	37	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	110	MT	Fer	13	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	111	MT	Fer	24	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	112	MT	Fer	52	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	113	MT	Fer	3	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	114	MT	Fer	7	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	115	MT	Fer	4	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	116	MT	Fer	12	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	117	MT	Fer	25	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	118	MT	Fer	30	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	119	MT	Fer	6	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	120	MT	Fer	44	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	121	MT	Fer	9	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	122	MT	Fer	39	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	123	MT	Fer	3	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	124	MT	Fer	5	8
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.3	125	MT	Fer	1	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.3	126	MT	Fer	2	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.3	127	MT	Fer	2	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	128	MT	Fer	57	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	129	MT	Fer	65	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	130	MT	Fer	14	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	131	MT	Fer	21	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	132	MT	Fer	51	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	133	MT	Fer	6	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	134	MT	Fer	4	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	135	MT	Fer	8	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	136	MT	Fer	11	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	137	MT	Fer	26	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	138	MT	Fer	19	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	139	MT	Fer	8	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	140	MT	Fer	20	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.5	141	MT	Fer	10	9

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
2,5	Stable	/	/	/
30	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
69	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
6	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
8,5	Stable	/	/	/
2	Stable	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	/	/
14	Stable	/	Haut-Empire	/
8,5	Stable	/	Haut-Empire	/
18	Stable	/	Haut-Empire	/
61,5	Stable	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	Haut-Empire	/
18,5	Stable	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	Haut-Empire	/
20	Stable	/	Haut-Empire	/
54	Stable	/	Haut-Empire	/
16	Stable	/	Haut-Empire	/
21	Stable	/	Haut-Empire	/
3	Stable	/	Haut-Empire	/
16,5	Stable	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	antique	/
16	Stable	/	antique	/
26,5	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	antique	/
19	Stable	/	antique	/
2	Stable	/	antique	/
14,5	Stable	/	Haut-Empire	/
5	Stable	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	Haut-Empire	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
5,5	Stable	/	Haut-Empire	/
121	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
6	Stable	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
23	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
6	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
22	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
1,5	Stable	/	Haut-Empire	/
5	Stable	/	Haut-Empire	/
8	Stable	/	/	/
0,8	Stable	/	/	/
3	Stable	/	/	/
105,5	Stable	/	I <sup>er</sup> s.	/
41	Stable	/	I <sup>er</sup> s.	/
25	Stable	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	I <sup>er</sup> s.	/
23	Stable	/	I <sup>er</sup> s.	/
27	Stable	/	I <sup>er</sup> s.	/
40,5	Stable	/	antique	/
4,5	Stable	/	antique	/
3	Stable	/	antique	/
8	Stable	/	antique	/
98	Stable	/	Haut-Empire	/
6,5	Stable	/	Haut-Empire	/
7	Stable	/	Haut-Empire	/
21	Stable	/	Haut-Empire	/
27,5	Stable	/	/	/

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.5	142	MT	Fer	3	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.5	143	MT	Fer	4	9
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.2	144	MT	Fer	33	8
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.2	145	MT	Fer	24	8
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.2	146	MT	Fer	18	8
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.3	147	MT	Fer	2	8
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.3	148	VR	Verre	1	1
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	149	MT	Fer	9	8
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	150	MT	Fer	5	8
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	151	MT	Fer	10	8
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.2	152	MT	Fer	12	8
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.2	153	MT	Fer	13	8
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.2	154	MT	Fer	17	8
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.3	155	MT	Fer	3	8
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.3	156	MT	Fer	2	8
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.5	157	MT	Fer	9	8
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	158	MT	Fer	18	8
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	159	MT	Fer	11	8
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	160	MT	Fer	16	8
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	161	MT	Fer	20	8
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.3	162	MT	Fer	6	8
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.4	163	MT	Fer	3	8
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.4	164	MT	Fer	1	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	165	MT	Fer	16	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	166	MT	Fer	4	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	167	MT	Fer	8	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	168	MT	Fer	9	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	169	MT	Fer	14	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	170	MT	Fer	5	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	171	MT	Fer	2	8
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.2	172	MT	Fer	2	8
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.2	173	MT	Fer	2	8
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.3	174	MT	Fer	2	8
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.3	175	MT	Fer	3	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	176	VR	Verre	1	1
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	177	VR	Verre	3	1
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	178	MT	Fer	24	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	179	MT	Fer	2	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.4	180	MT	Fer	1	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.5	181	MT	Fer	1	9
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.24	182	MT	Fer	1	9
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	183	MT	Fer	24	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	184	MT	Fer	2	8
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	185	MT	Fer	4	8
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	186	MT	Fer	2	8
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	187	MT	Fer	13	8
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	188	MT	Fer	24	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	189	MT	Fer	8	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	190	MT	Fer	4	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	191	MT	Fer	63	9

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
3,5	Stable	/	/	/
3	Stable	/	/	/
108	Stable	/	/	/
16,5	Stable	/	/	/
30	Stable	/	/	/
0,5	Stable	/	/	/
10	Stable	I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	/	/
23,5	Stable	/	antique	/
2,5	Stable	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	antique	/
4	Stable	/	antique	/
53	Stable	/	/	/
7	Stable	/	/	/
39	Stable	/	/	/
3	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
5	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
24	Stable	/	/	/
52	Stable	/	Haut-Empire	/
8	Stable	/	Haut-Empire	/
22	Stable	/	Haut-Empire	/
6,5	Stable	/	Haut-Empire	/
8	Stable	/	Haut-Empire	/
4	Stable	/	/	/
2	Stable	/	/	/
70	Stable	/	80-120	/
5	Stable	/	80-120	/
5,5	Stable	/	Haut-Empire	/
23,5	Stable	/	Haut-Empire	/
8,5	Stable	/	Haut-Empire	/
14	Stable	/	éventuellement 15-150	/
1,5	Stable	/	éventuellement 15-151	/
12	Stable	/	antique	/
2	Stable	/	antique	/
7	Stable	/	/	/
1	Stable	/	/	/
10	Stable	I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	80-120	/
10	Stable	I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	80-120	/
95	Stable	/	Haut-Empire	/
9	Stable	/	Haut-Empire	/
5,5	Stable	/	Haut-Empire	/
3,5	Stable	/	Haut-Empire	/
9	Stable	/	/	/
21,5	Stable	/	Haut-Empire	/
1,5	Stable	/	80-120	/
6,5	Stable	/	80-120	/
3	Stable	/	80-120	/
49	Stable	/	80-120	/
65	Stable	/	antique	/
9,5	Stable	/	antique	/
7	Stable	/	antique	/
335,5	Stable	/	antique	/

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	192	MT	Fer	4	8
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	193	MT	Fer	5	8
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	194	MT	Fer	6	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	195	MT	Fer	14	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	196	MT	Fer	9	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	197	MT	Fer	2	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	198	MT	Fer	2	9
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	199	MT	Fer	5	9
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	200	MT	Fer	10	9
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	201	MT	Fer	20	9
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	202	MT	Fer	6	9
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	203	MT	Fer	3	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	204	MT	Fer	2	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	205	MT	Fer	3	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	206	MT	Fer	5	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	207	MT	Fer	4	9
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	208	MT	Fer	1	9
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	209	MT	Fer	3	8
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	210	MT	Fer	1	9
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	211	MT	Fer	1	9
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.0	212	MT	Scorie	1	9
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.2	213	VR	Verre	2	1
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	214	VR	Verre	14	2
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	215	VR	Verre	3	1
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	216	VR	Verre	4	1
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	217	VR	Verre		1
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	218	VR	Verre	13	1
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	219	VR	Verre	7	6
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	220	VR	Verre	16	1
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	221	VR	Verre	2	1
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.3	222	VR	Verre	3	1
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.3	223	VR	Verre	1	1
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.3	224	VR	Verre	20	1
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	225	VR	Verre	15	1
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	226	VR	Verre	3	1
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	227	VR	Verre	35	3
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	228	VR	Verre	35	4
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	229	VR	Verre	5	3
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	230	VR	Verre	2	1
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	231	VR	Verre	31	30
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	232	VR	Verre	4	12
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	233	VR	Verre	3	8
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	234	VR	Verre	2	1
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	235	VR	Verre	1	1
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	236	VR	Verre	5	41
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	237	VR	Verre	3	5
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	238	VR	Verre	1	2
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	239	VR	Verre	1	2
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	240	VR	Verre	2	5
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	241	VR	Verre	6	1

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
4,5	Stable	/	antique	/
9	Stable	/	antique	/
9	Stable	/	Haut-Empire	/
15,5	Stable	/	Haut-Empire	/
14	Stable	/	Haut-Empire	/
2,5	Stable	/	Haut-Empire	/
23	Stable	/	Haut-Empire	/
9,5	Stable	/	Haut-Empire	/
15	Stable	/	Haut-Empire	/
95,5	Stable	/	Haut-Empire	/
26	Stable	/	Haut-Empire	/
3,5	Stable	/	antique	/
16,5	Stable	/	Haut-Empire	/
33,5	Stable	/	Haut-Empire	/
38,5	Stable	/	Haut-Empire	/
21	Stable	/	Haut-Empire	/
3	Stable	/	Haut-Empire	/
4,5	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
191	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
59	Stable	/	années 40-70	/
545,5	Stable	/	/	/
10	Stable	/	/	/
12	Stable	/	80-120	/
12	Stable	/	80-120	/
12	Stable	/	80-120	/
12	Stable	/	80-120	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	éventuellement 15-150	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	/	/
12	Stable	/	/	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	20-120 de n. è.	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	242	VR	Verre	18	3
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	243	VR	Verre	2	4
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	244	VR	Verre	4	5
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	245	VR	Verre	1	1
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	246	VR	Verre	37	6
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	247	VR	Verre	44	3
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	248	VR	Verre	2	2
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	249	VR	Verre	1	1
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	251	TC	Céramique	27	671
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	252	TC	Céramique	2	11
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	253	TC	Céramique	1	17
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	254	TC	Céramique	2	145
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	255	TC	Céramique	9	117
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	256	TC	Céramique	2	117
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	257	TC	Céramique	3	24
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	258	TC	Céramique	6	181
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	259	TC	Céramique	10	138
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	260 à 267	TC	Céramique	8	233
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	268	TC	Céramique	44	872
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	269	TC	Céramique	3	340
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	270	TC	Céramique	2	69
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	271	TC	Céramique	1	17
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	272	TC	Céramique	1	103
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	273	TC	Céramique	2	132
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	274	TC	Céramique	1	54
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	275-276	TC	Céramique	2	168
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	277	TC	Céramique	24	596
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	278	TC	Céramique	1	762
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	279	TC	Céramique	14	158
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	280	TC	Céramique	5	88
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	281	TC	Céramique	1	6
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	282	TC	Céramique	1	49
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	283-285	TC	Céramique	2	105
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	284	TC	Céramique	1	24
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	286	TC	Céramique	26	121
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	287-288-289	TC	Céramique	3	25
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	290	TC	Céramique	3	25
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	291	TC	Céramique	38	156
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	293	TC	Céramique	1	44
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	294	TC	Céramique	1	11
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	295	TC	Céramique	1	7
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	296	TC	Céramique	1	8
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	297	TC	Céramique	1	4
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	298	TC	Céramique	16	122
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	299	TC	Céramique	17	489
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	300-301-302	TC	Céramique	3	
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	303	TC	Céramique	/	
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	304	TC	Céramique	16	164

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	Haut-Empire	/
12	Stable	/	antique	/
12	Stable	/	antique	/
12	Stable	/	antique	/
13	Stable	srtt Auguste, milieu I <sup>er</sup> av.-Tibère	années 40-70	/
13	Stable	40-70	années 40-70	/
13	Stable	60-80	années 40-70	/
13	Stable	Tib/Claude-40/80 (marqueur fin I <sup>er</sup> s., non diffusé au delà milieu II <sup>e</sup> s.)	années 40-70	/
13	Stable	40-80	années 40-70	/
13	Stable	à Tibère, srtt 40-80	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	années 40-70	/
13	Stable	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	années 40-70	/
13	Stable	Tib/Claude-40/80 (marqueur fin I <sup>er</sup> s., non diffusé au delà milieu II <sup>e</sup> s.)	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
16	Stable	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70	/
16	Stable	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70	/
16	Stable	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70	/
16	Stable	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70	/
16	Stable	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70	/
16	Stable	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70	/
16	Stable	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	Tibère-Claude ou Tibère-fin I <sup>er</sup> s.	années 40-70	/
13	Stable	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
16	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	/	années 40-70	/
13	Stable	à Tibère, srtt 40-80	milieu I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	Auguste-Tibère	milieu I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	Tib/Claude-40/80 (marqueur fin I <sup>er</sup> s., non diffusé au delà milieu II <sup>e</sup> s.)	milieu I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	TAQ : années 40	milieu I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
16	Stable	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	305	TC	Céramique	1	39
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	306	TC	Céramique	1	1
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.6	307	TC	Céramique	6	365
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.9	308	TC	Céramique	7	45
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.9	309	TC	Céramique	1	184
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	310	TC	Céramique	7	37
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	311	TC	Céramique	1	39
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	312	TC	Céramique	11	147
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	313	TC	Céramique	4	54
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	314	TC	Céramique	18	575
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	315	TC	Céramique	1	146
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	316	TC	Céramique	2	222
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	317	TC	Céramique	4	21
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	318	TC	Céramique	8	515
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	319	TC	Céramique	1	35
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	320	TC	Céramique	8	469
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	321	TC	Céramique	8	149
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	322	TC	Céramique	1	123
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	323	TC	Céramique	1	24
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	324	TC	Céramique	2	61
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	325	TC	Céramique	2	108
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	326	TC	Céramique	28	172
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	327	TC	Céramique	12	119
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	328	TC	Céramique	1	7
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	329	TC	Céramique	9	322
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	330	TC	Céramique	3	136
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	331	TC	Céramique	3	136
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	332	TC	Céramique	5	60
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	333	TC	Céramique	3	208
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	333	TC	Céramique	2	8
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	334	TC	Céramique	3	17
186113	355p	Zone 3	F3042	/	335	TC	Céramique	15	338
186113	355p	Zone 3	F3042	/	336	TC	Céramique	18	235
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	337	TC	Céramique	64	2136
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	338	TC	Céramique	3	158
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	339	TC	Céramique	2	57
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	340	TC	Céramique	12	185
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	341	TC	Céramique	1	111
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	342	TC	Céramique	3	89
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	343	TC	Céramique	10	89
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	344	TC	Céramique	2	61
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	345	TC	Céramique	4	21
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	346-349-350	TC	Céramique	3	27
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	347	TC	Céramique	13	284
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	348	TC	Céramique	6	105
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	351-352	TC	Céramique	2	43
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	353	TC	Céramique	14	617
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	354	TC	Céramique	1	57
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	355	TC	Céramique	1	7
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	356	TC	Céramique	1	39

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
13	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	vers 15-100 ap	milieu I <sup>er</sup> s.	/
16	Stable	/	antique	/
16	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
13	Stable	/	/	/
13	Stable	/	/	/
13	Stable	/	/	/
13	Stable	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	Auguste - fin I <sup>er</sup> s.	/
13	Stable	Auguste-Tibère	Auguste - fin I <sup>er</sup> s.	/
16	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	Auguste - fin I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	v <sup>ers</sup> 15-100 ap	Haut-Empire	/
14	Stable	/	Haut-Empire	/
14	Stable	/	Haut-Empire	/
15	Stable	/	Haut-Empire	/
14	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	Haut-Empire	/
14	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	Haut-Empire	/
14	Stable	/	Haut-Empire	/
14	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	2nde moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	milieu/fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
15	Stable	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	/	/	/
14	Stable	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
14	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	srtt Auguste, milieu I <sup>er</sup> av.-Tibère	milieu I <sup>er</sup> s.	/
15	Stable	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
15	Stable	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
15	Stable	I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
15	Stable	à Tibère, srtt 40-80	milieu I <sup>er</sup> s.	/
15	Stable	I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
15	Stable	I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
15	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
15	Stable	TPQ Claude, Auguste-Tibère	milieu I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	Auguste-Tibère	milieu I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	357	TC	Céramique	4	66
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	358	TC	Céramique	52	585
186113	88p	Zone 1	F1056	/	359	TC	Céramique	1	13
186113	88p	Zone 1	F1014	/	360	TC	Céramique	15	68
186113	85p, 88p, 355p	/	HS	/	361	TC	Céramique	1	565
186113	88p	Zone 1	F1012	1012.6	362	TC	Céramique	2	151
186113	88p	Zone 1	F1046	/	363	TC	Céramique	2	4
186113	88p	Zone 1	F1061	1061.2	364	TC	Céramique	2	6
186113	88p	Zone 1	F1070	1070.2	365	TC	Céramique	1	45
186113	85p	Zone 3	F3003	3003.2	366	TC	Céramique	4	224
186113	85p	Zone 3	F3009	3009.2	367	TC	Céramique	5	93
186113	85p	Zone 3	F3011	3011.4	368	TC	Céramique	9	67
186113	85p	Zone 3	F3011	3011.4	369	TC	Céramique	3	102
186113	85p	Zone 3	F3012	3012.2	370	TC	Céramique	6	166
186113	85p	Zone 3	F3013	3013.3	371	TC	Céramique	4	56
186113	85p	Zone 3	F3013	3013.2	372	TC	Céramique	1	3
186113	85p	Zone 3	F3015	3015.6	373	TC	Céramique	1	200
186113	85p	Zone 3	F3035	3035.2	374	TC	Céramique	1	43
186113	355p	Zone 3	F3024/F3025	3025.2	375	TC	Céramique	1	43
186113	355p	Zone 3	F3024/F3025	3025.2	376	TC	Céramique	4	69
186113	355p	Zone 3	F3024/F3025	3025.2	376	TC	Céramique	1	11
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.16	377	TC	Céramique	2	87
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.16	378	TC	Céramique	42	479
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	379	TC	Céramique	2	22
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	379	TC	Céramique	1	3
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	380	TC	Céramique	1	36
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	381	TC	Céramique	2	17
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	381	TC	Céramique	5	60
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	381	TC	Céramique	1	7
186113	85p	Zone 3	F3045	3045.5	382	TC	Céramique	1	76
186113	355p	Zone 3	F3045	3045.3	383	TC	Céramique	2	52
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	384	TC	Céramique	1	52
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	384	TC	Céramique	1	16
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	385	TC	Céramique	1	13
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	384	TC	Céramique	1	9
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.5	386	TC	Céramique	4	105
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.2	387	TC	Céramique	3	129
186113	355p	Zone 3	F3054	3054.3	388	TC	Céramique	1	4
186113	355p	Zone 3	F3065	3065.4	389	TC	Céramique	1	13
186113	355p	Zone 3	F3065	3065.12	390	TC	Céramique	1	10
186113	355p	Zone 3	F3065	3065.11	391	TC	Céramique	1	19
186113	355p	Zone 3	F3066	3066.4	392	TC	Céramique	12	145
186113	355p	Zone 3	F3085	3085.6	393	TC	Céramique	1	4
186113	355p	Zone 3	F3085	3085.8	394	TC	Céramique	1	232
186113	355p	Zone 3	F3103	3103.2	395	TC	Céramique	1	41
186113	355p	Zone 3	F3116	3116.2	396	TC	Céramique	1	13
186113	85p	Zone 3	F3105	3105.2	397	TC	Céramique	1	12
186113	355p	Zone 2	F2002	2002.4	398	TC	Céramique	1	20

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
14	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
14	Stable	/	milieu I <sup>er</sup> s.	/
15	Stable	/	médiévale	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	Tibère-Claude ou Tibère-fin I <sup>er</sup> s.	/	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	LTF-I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	/
15	Stable	/	LTF-I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	/
15	Stable	TAQ : années 40	TAQ : années 40	/
15	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
15	Stable	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s., srtt II <sup>e</sup> s.	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
15	Stable	140/130 av.-90 av.	140/130 av. J.-C. - 90 av. J.-C. (LTF)	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	140/130 av.-90 av. ou fin II <sup>e</sup> s. av.-1 <sup>ère</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.	140/130 av. J.-C. - 90 av. J.-C., ou fin II <sup>e</sup> s. av. J.-C. - 1 <sup>ère</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av. J.-C. (LTF)	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
15	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
15	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
15	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
15	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
15	Stable	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
15	Stable	/	LTD2	/
15	Stable	/	LTF-I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.	/
15	Stable	140/130 av.-90 av. ou fin II <sup>e</sup> s. av.-1 <sup>ère</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.	LTD2-Auguste	/
15	Stable	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	LTD2-Auguste	/
15	Stable	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	LTD2-Auguste	/
15	Stable	/	LTD2-Auguste	/
15	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
15	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
15	Stable	/	/	/
15	Stable	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	Tibère-Claude	Tibère-Claude	/
15	Stable	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
15	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
15	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
15	Stable	/	Haut-Empire	/

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	355p	Zone 2	F2002	2002.3	399	TC	Céramique	1	12
186113	355p	Zone 2	F2052	2052.2	400	TC	Céramique	2	8
186113	355p	Zone 2	F2045	2045.2	401	TC	Céramique	3	4
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.32	402	TC	Céramique	2	86
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.32	402	TC	Céramique	2	127
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	403	TC	Céramique	5	419
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	404	TC	Céramique	3	39
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	405	TC	Céramique	1	42
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	406	TC	Céramique	1	85
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	405	TC	Céramique	1	38
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	407	TC	Céramique	4	228
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	407	TC	Céramique	2	124
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	407	TC	Céramique	2	31
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	407	TC	Céramique	2	31
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	407	TC	Céramique	23	725
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	408	TC	Céramique	1	219
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	409 à 413	TC	Céramique	5	224
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	414	TC	Céramique	6	195
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	414	TC	Céramique	9	192
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	414	TC	Céramique	1	36
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	414	TC	Céramique	1	33
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.51	415	TC	Céramique	7	94
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	416	TC	Céramique	2	1
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	417	TC	Céramique	15	21
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	418	TC	Céramique	12	61
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	419	TC	Céramique	1	61
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	420	TC	Céramique	3	5
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	421	TC	Céramique	1	12
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	422	TC	Céramique	1	3
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	423	TC	Céramique	3	36
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	424	TC	Céramique	7	7
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.5	425	TC	Céramique	/	
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	426	TC	Céramique	3	1
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	427	TC	Céramique	3	16
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	428	TC	Céramique	5	1
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	429	TC	Céramique	8	55
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	430	TC	Céramique	4	12
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	431	TC	Céramique	4	10
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	432	TC	Céramique	1	1
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	433	TC	Céramique	4	14
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.3	434	TC	Céramique	7	2478
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	435	TC	Céramique	5	6
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	435	TC	Céramique	3	4
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	435	TC	Céramique	7	3
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	436	TC	Céramique	23	3
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	437	TC	Céramique	3	23
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	438	TC	Céramique	1	3
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	439	TC	Céramique	10	13
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	440	TC	Céramique	27	21
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	441	TC	Céramique	1	1

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	antique	/
15	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
16	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	/
16	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	80-120	80-120	/
17	Stable	/	80-120	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	éventuellement 15-150	/
17	Stable	éventuellement 15-150	éventuellement 15-151	/
17	Stable	/	éventuellement 15-152	/
17	Stable	/	éventuellement 15-153	/
18	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	2nde moitié I <sup>er</sup> -1ère moitié II <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -1ère moitié II <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	TPQ : milieu I <sup>er</sup> s.	2nde moitié I <sup>er</sup> -1ère moitié II <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	éventuellement 60-160	2nde moitié I <sup>er</sup> -1ère moitié II <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -1ère moitié II <sup>e</sup> s.	/
18	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	éventuellement années 60-160	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	10-40	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.	/

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de lot	Type	Matière	NR	Poids en g
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	442	TC	Céramique	2	7
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.4	443	TC	Céramique	22	973
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	444	TC	Céramique	1	4
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.4	445	TC	Céramique	169	180
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.4	446	TC	Céramique	3	9
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	447	TC	Céramique	1	17
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	448	TC	Céramique	39	50
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.4	449	TC	Céramique	119	589
186113	88p	Zone 1	F1034	1034.2	450	TC	Céramique	1	7
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.2	451	TC	Céramique	1	3
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.2	452	TC	Céramique	16	6
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.3	453	TC	Céramique	1	55
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.3	454	TC	Céramique	157	193
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	455	TC	Céramique	1	4
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	456	TC	Céramique	8	4
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.3	457	TC	Céramique	1	4
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	458	TC	Céramique	16	82
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	459	TC	Céramique	18	27
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	460	TC	Céramique	9	40
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	461	TC	Céramique	3	3
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	462	TC	Céramique	5	8
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	463	TC	Céramique	21	37
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	464	TC	Céramique	7	14
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	465	TC	Céramique	14	81
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	466	TC	Céramique	7	32
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	467	TC	Céramique	26	113
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	468	TC	Céramique	29	147
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	469	TC	Céramique	1	6
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	470 à 474	TC	Céramique	57	96
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	475	TC	Céramique	41	68
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	476	TC	Céramique	1	14
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	477	TC	Céramique	2	1
186113	355p	Zone 2	F2022	2022.3	478	TC	Céramique	3	9
186113	355p	Zone 2	F2015	2015.2	479	TC	Céramique	1	23
186113	355p	Zone 2	F2081	2081.2	480	TC	Céramique	2	6
186113	85p	Zone 3	F3045	3045.5	481	TC	Céramique	4	232
186113	88p	Zone 1	F1058	1058.2	482	TC	Céramique	2	32
186113	88p	Zone 1	F1020	1020.2	483	TC	Céramique	9	220
186113	88p	Zone 1	F1020	1020.2	484	TC	Céramique	3	23
186113	88p	Zone 1	F1020	1020.2	484	TC	Céramique	4	76
186113	88p	Zone 1	F1020	1020.2	484	TC	Céramique	1	36
186113	88p	Zone 1	F1010	1020.2	485	TC	Céramique	6	152
186113	88p	Zone 1	F1010	1020.2	485	TC	Céramique	6	48
186113	88p	Zone 1	F1007	1007.4	486	TC	Céramique	6	12

N° de contenant	Etat sanitaire	Datation de l'objet	Datation de l'US	Remarques
17	Stable	/	Haut-Empire	/
18	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s., srtt II <sup>e</sup> s.	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	TPQ : milieu I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s., srtt II <sup>e</sup> s.	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	v <sup>ces</sup> 15-100 ap	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	Haut-Empire	/
17	Stable	I <sup>er</sup> s. ?	I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	I <sup>er</sup> s.	/
17	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	antique	/
17	Stable	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	/
17	Stable	proto ou antique ?	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	proto ou antique ?	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	proto, AdB ou LTD2 ?	LTD2	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/
17	Stable	/	indéterminée (antique ou proto-historique)	/

### 3.2 - Inventaire du mobilier céramique protohistorique

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Etat sanitaire : stable

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	Sondage	Lot	Matière	NR	NMI	B	F	D	B	Poids en g	Pâte (grossière : 1 / demi-fine : 2 / fine : 3)
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	SDS1003	186113_M.TC_ F1072.1072.2_075	TC	1	1	1				79	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	SDS1003	186113_M.TC_ F1072.1072.2_076	TC	1	1	1				19	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	SDS1003	186113_M.TC_ F1072.1072.2_077	TC	2	1	1				39	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	SDS1003	186113_M.TC_ F1072.1072.2_078	TC	16	1	1				92	2
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	SDS1003	186113_M.TC_ F1072.1072.2_079	TC	2						21	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.2	SDS1003	186113_M.TC_ F1072.1072.2_079	TC	4			1			63	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	SDS1004	186113_M.TC_ F1072.1072.3_080	TC	1	1	1				38	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	SDS1004	186113_M.TC_ F1072.1072.3_081	TC	1				1		20	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	SDS1004	186113_M.TC_ F1072.1072.3_082	TC	1	1	1				242	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	SDS1004	186113_M.TC_ F1072.1072.3_083	TC	11						113	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	SDS1004	186113_M.TC_ F1072.1072.3_083	TC	5						51	2
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	SDS1004	186113_M.TC_ F1072.1072.3_083	TC	31			1			405	1
186113	88p	Zone 1	F1072	1072.3	SDS1004	186113_M.TC_ F1072.1072.3_084	TC	7	1	1				26	3
186113	88p	Zone 1	F1023	1023.3	/	186113_M.TC_ F1023.1023.3_085	TC	4						10	1
186113	88p	Zone 3	F3087	3087.5	/	186113_M.TC_ F3087.3087.5_086	TC	1						8	1
186113	88p	Zone 1	F1023	1023.2	/	186113_M.TC_ F1023.1023.2_087	TC	3	1	1				84	1

Epaisseur tesson	Inclusions principale	Cuisson	Montage	Etat de surface	Description	N° de contenant	Datation de l'objet	Datation de l'US
10	Quartz grossier, mica fin	B'	F	Lissé soigneusement	Pot fermé caréné, lèvre aplanie vers l'intérieur décorée d'impressions digitées. Impressions digitées en frise au dessus de la carène	7	Bronze final	Bronze final
10	Quartz grossier, mica fin	B'	N	Lissé	Bord à col anguleux, bord droit et lèvre indifférenciée décorée d'impressions	7	Bronze final	Bronze final
7	Quartz, mica fin	B'	N	Lissé soigneusement	Pot fermé à épaulement peu marqué. Bord droit, lèvre arrondie légèrement éversée décorée de quelques impressions peu marquées	7	Bronze final	Bronze final
6	Quartz, mica fin	B'	N	Lissé soigneusement	Lèvre biseautée décorée dans sa partie interne d'impressions digitées	7	Bronze final	Bronze final
11	Quartz grossier	B'	N	Brut	div. Panses	7	Bronze final	Bronze final
9	Quartz grossier	B'	N	Lissé	Départ de fond en bourrelet	7	Bronze final	Bronze final
7	Quartz grossier, mica fin	B'	N	Lissé soigneusement	Vase à lèvre à ourlée à méplat horizontal, soulignée sur l'extérieur	7	Bronze final	Bronze final
11	Quartz grossier, mica fin	B'	N	Brut	Cordon avec impressions digitées	7	Bronze final	Bronze final
14	Quartz grossier, très rare mica très fin	A	N	Lissé	Pot, bord droit, lèvre indifférenciée effilée, carène peu marquée	7	Bronze final	Bronze final
7	Quartz grossier	B'	N	Lissé	div. Panses	7	Bronze final	Bronze final
10	Quartz, rare mica fin et rare chamotte	B'	N	Lissé soigneusement	div. Panses	7	Bronze final	Bronze final
14	Quartz grossier	B'	N	Brut	Fond plat et panses	7	Bronze final	Bronze final
4	Très rare quartz	B'	F ?	Lustré	Bord droit, lèvre arrondie très fine	7	Bronze final	Bronze final
9	Quartz	B'	N	Brut	div. Panses	7	Bronze final	Bronze final
10	Quartz grossier, mica fin	B'	N	Brut	div. Panses	7	Protohistoire	Protohistoire
15	Quartz grossier, mica fin	B'	N	Brut	départ de fond en léger bourrelet, grande envergure ?	7	Protohistoire	Protohistoire

### 3.3 - Inventaire du mobilier céramique antique

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Etat sanitaire : stable

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	Son-dage	Lot	Ma-tière	Caté-gorie	Sous catégorie	Forme
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_251	TC	AMP	TAR	amphore
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_252	TC	SIG	SIG SD Montans	coupelle
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_253	TC	TN	TN R/L	coupe
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_254	TC	TN	TN R/L	fond de pot
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_255	TC	TN	TN R/L	assiette
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_256	TC	TN	TN R/L	coupe
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_257	TC	TN	TN R/L	gobelet
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_258	TC	TN	TN R/L	coupe carénée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_259	TC	TN	TN R/L	coupe carénée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_260 à 267	TC	TN	TN R/L	coupe, coupe en S, coupes carénées, assiettes, gobelet
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_268	TC	TN	TN R/L	fds de formes basses et ouvertes
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_269	TC	NT	NT Régularisée	basse et ouverte
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_270	TC	NT	NT Lissée	haute et fermée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_271	TC	NT	NT Lissée	basse et ouverte
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_272	TC	NT	NT Lissée	basse et ouverte
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_273	TC	NT	NT Lissée	basse et ouverte
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_274	TC	NT	NT Lissée	haute et fermée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_275-276	TC	NT	NT Lissée	basses et ouvertes
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_277	TC	NT	NT	fds de formes ht et fermées
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_278	TC	AMP	REGIO	fd d'amphore
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_279	TC	CC	CC ENG R	cruche
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_280	TC	CC	CC LISS	coupe
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_281	TC	CC	CC ENG R	assiette
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_282	TC	CC	CC Gross/FUM	jatte
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_283-285	TC	CC	CC LISS	fds découpés de forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_284	TC	CC	CC LISS	jeton
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_286	TC	CC	CC LISS/ENG BL	/
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_287-288-289	TC	CS	CS FUM	pot, gobelet
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_290	TC	CS	CS FUM	pots
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	/	186113_M.TC_F3052.3052.2_291	TC	CS	CS FUM	/

Typologie	NR	NMI	B	A	D	F	Poids en g	N° de contenant	Datation de l'objet	Datation de l'US
P. 1, un départ d'anse sup av éventuellement un début de rainure centrale	27	/	/	/	/	/	671	13	srtt Auguste, milieu I <sup>er</sup> av.-Tibère	années 40-70
Dr. 24/25b	2	1	1	/	/	1	11	13	40-70	années 40-70
M. 65	1	1	1	/	/	/	17	13	60-80	années 40-70
éventuellement M. 146 : base de col av épaupe marquée	2	/	/	/	/	1	145	13	Tib/Claude-40/80 (marqueur fin I <sup>er</sup> s., non diffusé au dela milieu II <sup>e</sup> s.)	années 40-70
M. 54/55	9	1	1	/	/	/	117	13	40-80	années 40-70
M. 66	2	1	1	/	/	/	117	13	à Tibère, srtt 40-80	années 40-70
lèvre en amande	3	1	1	/	/	/	24	13	/	années 40-70
M. 96	6	1	1	/	/	/	181	13	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	années 40-70
M. 96	10	1	1	/	/	/	138	13	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	années 40-70
coupes M. 63, M. 66, M. 69, M. 96, assiettes M. 54/55, M. 7/16, gobelet M. 146	8	8	8	/	/	/	233	13	Tib/Claude-40/80 (marqueur fin I <sup>er</sup> s., non diffusé au dela milieu II <sup>e</sup> s.)	années 40-70
un frgmt de décor ondé	44	/	/	/	/	3	872	13	/	années 40-70
profil en S	3	1	1	/	/	1	340	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70
lèvre oblique et panse globulaire	2	1	1	/	/	/	69	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70
bord rentrant	1	1	1	/	/	/	17	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70
tripode à bord rentrant	1	1	1	/	/	1	103	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70
bord rentrant	2	1	1	/	/	/	132	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70
lèvre évasée et panse globulaire	1	1	1	/	/	/	54	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70
bords rentrants	2	2	2	/	/	/	168	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70
/	24	/	/	/	/	2	596	13	/	années 40-70
P. 1 ou Dr. 2/4, pointe de fond	1	/	/	/	/	1	762	13	Tibère-Claude ou Tibère-fin I <sup>er</sup> s.	années 40-70
lèvre en corniche simple, col à bourrelet	14	1	1	1	/	/	158	13	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	années 40-70
proche Thésée-Pouillé II.2 : lèvre épaisse en bourrelet	5	1	1	/	/	1	88	13	/	années 40-70
bord oblique légèrement rentrant	1	1	1	/	/	/	6	13	/	années 40-70
profil en S	1	1	1	/	/	/	49	16	/	années 40-70
une base annulaire et une base plane	2	/	/	/	/	2	105	13	/	années 40-70
forme circulaire, 5 cm de diam, découpé dans un fond de forme ht et fermée	1	1	/	/	/	1	24	13	/	années 40-70
/	26	/	/	/	/	/	121	13	/	années 40-70
2 gobelet M. 130 sans col à fine lèvre éversée, 1 pot à lèvre en amande	3	3	3	/	/	/	25	13	/	années 40-70
/	3	3	3	/	/	/	25	13	/	années 40-70
/	38	/	/	/	/	/	156	13	/	années 40-70

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	Son-dage	Lot	Ma-tière	Caté-gorie	Sous catégorie	Forme
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_293	TC	TN	TN R/L	coupe
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_294	TC	TN	TN R/L	coupe carénée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_295	TC	TN	TN R/L	gobelet
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_296	TC	TN	TN R/L	gobelet
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_297	TC	TN	TN R/L	fd de vase bonine
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_298	TC	TN	TN R/L	fd de forme base et annulaire
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_299	TC	NT	NT	fd de forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_300-301-302	TC	NT	NT régularisé au tour	basses et ouvertes
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_303	TC	CC	CC GROSS	fd percé de forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_304	TC	CC	CC LISS	fds de formes ht et fermées
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_305	TC	CC	CC Fum	fd de forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.3	/	186113_M.TC_F3052.3052.3_306	TC	SIG	SIG SD Montans	/
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.6	3010	186113_M.TC_F3052.3052.6_307	TC	CC	CC GROSS	/
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.9	3051	186113_M.TC_F3052.3052.9_308	TC	NT	NT LISS	basse et ouverte
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.9	3051	186113_M.TC_F3052.3052.9_309	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	3048	186113_M.TC_F3052.3052.4_310	TC	CC	CC LISS	cruche
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	3048	186113_M.TC_F3052.3052.4_311	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	3048	186113_M.TC_F3052.3052.4_312	TC	TN	TN R/L	coupe carénée
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	3048	186113_M.TC_F3052.3052.4_313	TC	TN	TN R/L	gobelet
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	3048	186113_M.TC_F3052.3052.4_314	TC	NT	NT LISS	haute et fermée
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	3025	186113_M.TC_F3042.3042.3_315	TC	SIG	SIG SD LG	fd de plat/assiette
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	3025	186113_M.TC_F3042.3042.3_316	TC	CC	CC LISS	mortier
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	3025	186113_M.TC_F3042.3042.3_317	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	3025	186113_M.TC_F3042.3042.3_318	TC	CS	CS EP	VDS
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	3025	186113_M.TC_F3042.3042.3_319	TC	NT	NT LISS	basse et ouverte
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	3025	186113_M.TC_F3042.3042.3_320	TC	NT	NT fini au tour	pot
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.3	3025	186113_M.TC_F3042.3042.3_321	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	/	186113_M.TC_F3042.3042.7_322	TC	AMP	REGIO	amphore
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	/	186113_M.TC_F3042.3042.7_323	TC	CC	CC LISS	fd de forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	3010	186113_M.TC_F3042.3042.7_324	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	3010	186113_M.TC_F3042.3042.7_325	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	3041	186113_M.TC_F3042.3042.17_326	TC	CC	CC LISS	cruche
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	3041	186113_M.TC_F3042.3042.17_327	TC	CC	CC LISS	bouilloire
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	3041	186113_M.TC_F3042.3042.17_328	TC	NT	NT Divers	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	3041	186113_M.TC_F3042.3042.17_329	TC	CC	CC ENG BL	cruche
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	3047	186113_M.TC_F3042.3042.18_330	TC	TCA	IND	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	3047	186113_M.TC_F3042.3042.18_331	TC	SIG	SIG C	fd de forme basse et ouverte
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	3047	186113_M.TC_F3042.3042.18_332	TC	CC	CC FUM	pot
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	3047	186113_M.TC_F3042.3042.18_333	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	3047	186113_M.TC_F3042.3042.18_333	TC	CS	CS LISS	/

Typologie	NR	NMI	B	A	D	F	Poids en g	N° de contenant	Datation de l'objet	Datation de l'US
M. 66	1	1	1	/	/	/	44	13	à Tibère, srtt 40-80	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 96	1	1	1	/	/	/	11	13	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 130, forme globulaire à courte lèvre	1	1	1	/	/	/	7	13	Auguste-Tibère	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 146	1	1	1	/	/	/	8	13	Tib/Claude-40/80 (marqueur fin I <sup>er</sup> s., non diffusé au delà milieu II <sup>e</sup> s.)	milieu I <sup>er</sup> s.
fd de M. 125	1	1	1	/	/	/	4	13	TAQ : années 40	milieu I <sup>er</sup> s.
base annulaire	16	/	/	/	/	/	1	122	/	milieu I <sup>er</sup> s.
base plane	17	/	/	/	/	/	1	489	/	milieu I <sup>er</sup> s.
bords rentrants	3	3	3	/	/	/		16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.
base plane	/	/	/	/	/	/		13	/	milieu I <sup>er</sup> s.
bases annulaires	16	/	/	/	/	/	2	164	/	milieu I <sup>er</sup> s.
base plane	1	/	/	/	/	/	1	39	/	milieu I <sup>er</sup> s.
/	1	/	/	/	/	/	1	13	vers 15-100 ap	milieu I <sup>er</sup> s.
/	6	/	/	/	/	/	365	16	/	antique
bord rentrant	7	1	1	/	/	/	45	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	1	1	1	/	/	/	184	13	/	/
lèvre en entonnoir	7	1	1	/	/	/	37	13	/	/
/	1	/	/	/	/	/	39	13	/	/
M. 96	11	1	1	/	/	/	147	13	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	Auguste - fin I <sup>er</sup> s.
col de M. 148 : intersection col/panse rainurée	4	/	/	/	/	/	54	13	Auguste-Tibère	Auguste - fin I <sup>er</sup> s.
lèvre oblique et panse globulaire	18	1	1	/	/	/	575	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	Auguste - fin I <sup>er</sup> s.
base annulaire large	1	/	/	/	/	/	1	146	vers 15-100 ap	Haut-Empire
à collerette tombante	2	1	1	/	/	/	222	14	/	Haut-Empire
/	4	/	/	/	/	/	21	14	/	Haut-Empire
proche Thésée-Pouillé IV.4 : jatte, fd à base plane	8	1	1	/	/	/	515	15	/	Haut-Empire
paroi tronconique	1	1	1	/	/	/	35	14	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	Haut-Empire
base plane	8	1	1	/	/	/	469	14	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	Haut-Empire
/	8	/	/	/	/	/	149	14	/	Haut-Empire
G. 4	1	1	1	/	/	/	123	14	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.
petite base annulaire	1	/	/	/	/	/	1	24	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.
/	2	1	1	/	/	/	61	14	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.
/	2	/	/	/	/	/	108	14	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.
lèvre en bandeau mouluré, S. 418/419	28	1	1	/	/	/	172	14	milieu/fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
éventuellement S. 502	12	1	1	/	/	/	119	14	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
/	1	/	/	/	/	/	7	14	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
Thésée-Pouillé XII.3, lèvre annulaire évasée moulurée	9	1	1	/	/	/	322	14	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
/	3	/	/	/	/	/	136	14	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
base annulaire absente	3	/	/	/	/	/	1	136	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
proche Thésée-Pouillé IX.1 : lèvre en bandeau (ms ici sans la gouttière int, ou amorce d'une gouttière), panse ovoïde, décor de fines cannelures en haut de la panse	5	1	1	/	/	/	60	15	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	3	/	/	/	/	/	208	14	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	2	/	/	/	/	/	8	14	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	Son-dage	Lot	Ma-tière	Caté-gorie	Sous catégorie	Forme
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	3047	186113_M.TC_F3042.3042.18_334	TC	CC	CC LISS	fd de forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3042	/	3005	186113_M.TC_F3042.HS_335	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3042	/	3005	186113_M.TC_F3042.HS_336	TC	CC	CC ENG BL	cruche
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_337	TC	AMP	TAR	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_338	TC	AMP	TAR	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_339	TC	TN	TN R/L	coupe carénée
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_340	TC	TN	TN R/L	coupe carénée
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_341	TC	TN	TN R/L	assiette
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_342	TC	TN	TN R/L	coupe
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_343	TC	TN	TN R/L	coupe
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_344	TC	CS	CS	coupe en S
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_345	TC	TN	TN R/L	coupe
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_346-349-350	TC	TN	TN R/L	assiette, gobelets
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_347	TC	TN	TN R/L	3 fds de formes basses et ouvertes
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_348	TC	TN	TN R/L	fd de gobelet
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_351-352	TC	NT	NT LISS	basses et ouvertes, haute et fermée
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_353	TC	NT	NT LISS	fd de formes ht et fermées
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_354	TC	CC	CC LISS	cruche
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_355	TC	CC	CC LISS	couvercle
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_356	TC	CC	CC LISS	VDS
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_357	TC	CC	CC LISS	cruche
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	3025	186113_M.TC_F3042.3042.14_358	TC	CC	CC LISS	fds de formes ht et fermées anse
186113	88p	Zone 1	F1056	/	/	186113_M.TC_F1056.HS_359	TC	MED	CC Glac	fd forme basse et ouverte
186113	88p	Zone 1	F1014	/	/	186113_M.TC_F1014.HS_360	TC	CS	CS LISS	fd forme ht et fermée
186113	85p, 88p, 355p	/	HS	/	/	186113_M.TC_HS.HS_361	TC	AMP	REGIO	fd d'amphore
186113	88p	Zone 1	F1012	1012.6	/	186113_M.TC_F1012.1012.6_362	TC	CC	CC LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1046	/	/	186113_M.TC_F1046.HS_363	TC	NT	NT LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1061	1061.2	/	186113_M.TC_F1061.1061.2_364	TC	CC	CC LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1070	1070.2	1008	186113_M.TC_F1070.1070.2_365	TC	AMP	ITA	/
186113	85p	Zone 3	F3003	3003.2	3030	186113_M.TC_F3003.3003.2_366	TC	AMP	ITA	/
186113	85p	Zone 3	F3009	3009.2	/	186113_M.TC_F3009.3009.2_367	TC	TN	TN R/L	coupe
186113	85p	Zone 3	F3011	3011.4	3014	186113_M.TC_F3011.3011.4_368	TC	CC	CC LISS	/
186113	85p	Zone 3	F3011	3011.4	3014	186113_M.TC_F3011.3011.4_369	TC	CS	CS FUM	pot biconique/goeblet
186113	85p	Zone 3	F3012	3012.2	3013	186113_M.TC_F3012.3012.2_370	TC	AMP	ITA Marbrée	amphore
186113	85p	Zone 3	F3013	3013.3	/	186113_M.TC_F3013.3013.3_371	TC	CC	CC LISS/ ENG BL	/
186113	85p	Zone 3	F3013	3013.2	/	186113_M.TC_F3013.3013.2_372	TC	CC	CC ENG BL	/
186113	85p	Zone 3	F3015	3015.6	/	186113_M.TC_F3015.3015.6_373	TC	AMP	ITA	anse d'amphore
186113	85p	Zone 3	F3035	3035.2	/	186113_M.TC_F3035.3035.2_374	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3024/ F3025	3025.2	3002	186113_M.TC_F3024/ F3025.3025.2_375	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3024/ F3025	3025.2	3002	186113_M.TC_F3024/ F3025.3025.2_376	TC	NT	NT LISS	/

Typologie	NR	NMI	B	A	D	F	Poids en g	N° de contenant	Datation de l'objet	Datation de l'US
base annulaire	3	/	/	/	/	1	17	14	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	15	/	/	/	/	/	338	14	/	/
lèvre en corniche simple, col à bourrelet	18	1	1	1	/	/	235	14	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	64	/	/	/	/	/	2136	14	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	milieu I <sup>er</sup> s.
un départ sup d'anse, éventuellement P. 1	3	/	/	/	/	/	158	14	srtt Auguste, milieu I <sup>er</sup> av.-Tibère	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 96	2	1	1	/	/	/	57	15	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 96	12	1	1	/	/	/	185	15	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 54/55	1	1	1	/	/	/	111	15	I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 66	3	1	1	/	/	/	89	15	à Tibère, srtt 40-80	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 63	10	1	1	/	/	/	89	15	I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.
Thésée-Pouillé III.2 : profil en S	2	1	1	/	/	/	61	15	I <sup>er</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 96	4	1	1	/	/	/	21	15	/	milieu I <sup>er</sup> s.
M. 7/16, M. 130, M. 146nd	3	3	3	/	/	/	27	15	TPQ Claude, Auguste-Tibère	milieu I <sup>er</sup> s.
bases annulaires	13	/	/	/	/	3	284	14	/	milieu I <sup>er</sup> s.
base resserré, ct M. 148	6	/	/	/	/	1	105	14	Auguste-Tibère	milieu I <sup>er</sup> s.
profils en S, lèvre oblique et panse globulaire	2	2	2	/	/	/	43	14	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.
bases planes	14	/	/	/	/	2	617	14	/	milieu I <sup>er</sup> s.
lèvre en corniche simple, col à bourrelet	1	1	1	/	/	/	57	14	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	milieu I <sup>er</sup> s.
lèvre simple continue	1	1	1	/	/	/	7	14	/	milieu I <sup>er</sup> s.
lèvre épaisse ronde éversée	1	1	1	/	/	/	39	14	/	milieu I <sup>er</sup> s.
S. 429/433	4	1	1	1	/	/	66	14	/	milieu I <sup>er</sup> s.
2 bases planes, 1 base annulaire, 1 petite anse plate	52	/	/	1	/	3	585	14	/	milieu I <sup>er</sup> s.
base plane	1	/	/	/	/	1	13	15	/	médiévale
base annulaire	15	/	/	/	/	1	68	15	/	antique
P. 1 ou Dr. 2/4, pointe de fond	1	/	/	/	/	1	565	15	Tibère-Claude ou Tibère-fin I <sup>er</sup> s.	/
/	2	/	/	/	/	/	151	15	/	antique
/	2	/	/	/	/	/	4	15	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	2	/	/	/	/	/	6	15	/	antique
/	1	/	/	/	/	/	45	15	/	LTF-I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
/	4	/	/	/	/	/	224	15	/	LTF-I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
M. 125b	5	1	1	/	/	1	93	15	TAQ : années 40	TAQ : années 40
/	9	/	/	/	/	/	67	15	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
lèvre allongée éversée, haut de la panse marqué (répertoire des NT)	3	1	1	/	/	1	102	15	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s., srtt II <sup>e</sup> s.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
Dr. 1 A classique ou Gréco-italique de transition	6	1	1	/	/	/	166	15	140/130 av.-90 av.	140/130 av. J.-C. - 90 av. J.-C. (LTF)
/	4	/	/	/	/	/	56	15	/	antique
/	1	/	/	/	/	/	3	15	/	antique
éventuellement Dr. 1A ou Dr. 1B	1	/	/	1	/	/	200	15	140/130 av.-90 av. ou fin II <sup>e</sup> s. av.-1 <sup>ère</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.	140/130 av. J.-C. - 90 av. J.-C., ou fin II <sup>e</sup> s. av. J.-C. - 1 <sup>ère</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av. J.-C. (LTF)
/	1	/	/	/	/	/	43	15	/	antique
/	1	/	/	/	/	/	43	15	/	antique
/	4	/	/	/	/	/	69	15	/	antique

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	Son-dage	Lot	Ma-tière	Caté-gorie	Sous catégorie	Forme
186113	355p	Zone 3	F3024/ F3025	3025.2	3002	186113_M.TC_F3024/ F3025.3025.2_376	TC	TCA	TCA	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.16	3041	186113_M.TC_F3042.3042.16_377	TC	CC	CC LISS	fd forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.16	3041	186113_M.TC_F3042.3042.16_378	TC	CS	CS FUM	couvercle ?
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	/	186113_M.TC_F3044.3044.2_379	TC	AMP	TAR	/
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	/	186113_M.TC_F3044.3044.2_379	TC	CS	CS FUM	/
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	/	186113_M.TC_F3044.3044.2_380	TC	TN	TN R/L	fd forme basse et fermée
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	/	186113_M.TC_F3044.3044.2_381	TC	CS	CS LISS	/
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	/	186113_M.TC_F3044.3044.2_381	TC	CS	CS EP	/
186113	85p	Zone 3	F3044	3044.2	/	186113_M.TC_F3044.3044.2_381	TC	TCA	TCA	/
186113	85p	Zone 3	F3045	3045.5	3045	186113_M.TC_F3045.3045.5_382	TC	AMP	ITA	/
186113	355p	Zone 3	F3045	3045.3	3043	186113_M.TC_F3045.3045.3_383	TC	AMP	ITA	/
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	/	186113_M.TC_F3053.3053.6_384	TC	AMP	ITA	anse d'amphore
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	/	186113_M.TC_F3053.3053.6_384	TC	AMP	TAR	/
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	/	186113_M.TC_F3053.3053.6_385	TC	TN	TN R/L	coupe carénée
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	/	186113_M.TC_F3053.3053.6_384	TC	TCA	TCA	/
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.5	/	186113_M.TC_F3053.3053.5_386	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.2	3050	186113_M.TC_F3053.3053.2_387	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3054	3054.3	3055	186113_M.TC_F3054.3054.3_388	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3065	3065.4	3019	186113_M.TC_F3065.3065.4_389	TC	AMP	TAR	/
186113	355p	Zone 3	F3065	3065.12	3053	186113_M.TC_F3065.3065.12_390	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3065	3065.11	3027	186113_M.TC_F3065.3065.11_391	TC	CC	CC LISS	VDS
186113	355p	Zone 3	F3066	3066.4	/	186113_M.TC_F3066.3066.4_392	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3085	3085.6	/	186113_M.TC_F3085.3085.6_393	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3085	3085.8	/	186113_M.TC_F3085.3085.8_394	TC	AMP	REGIO	amphore
186113	355p	Zone 3	F3103	3103.2	3033	186113_M.TC_F3103.3103.2_395	TC	CC	CC LISS	VDS
186113	355p	Zone 3	F3116	3116.2	/	186113_M.TC_F3116.3116.2_396	TC	NT	NT LISS	basse et ouverte
186113	85p	Zone 3	F3105	3105.2	/	186113_M.TC_F3105.3105.2_397	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 2	F2002	2002.4	2017	186113_M.TC_F2002.2002.4_398	TC	TN	TN	fd de forme basse et ouverte
186113	355p	Zone 2	F2002	2002.3	/	186113_M.TC_F2002.2002.3_399	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 2	F2052	2052.2	2010	186113_M.TC_F2052.2052.2_400	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 2	F2045	2045.2	/	186113_M.TC_F2045.2045.2_401	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.32	3011	186113_M.TC_F3055.3055.32_402	TC	CS	CS FUM	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.32	3011	186113_M.TC_F3055.3055.32_402	TC	NT	NT EP	fd forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	3041	186113_M.TC_F3055.3055.49_403	TC	CC	CC EP	fd forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	3011	186113_M.TC_F3055.3055.49_404	TC	NT	NT LISS	haute et fermée
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	3011	186113_M.TC_F3055.3055.49_405	TC	AMP	TAR	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	3011	186113_M.TC_F3055.3055.49_406	TC	NT	NT LISS	basse et ouverte
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.49	3011	186113_M.TC_F3055.3055.49_405	TC	CC	CC EP	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3047- 3051	186113_M.TC_F3055.3055.50_407	TC	AMP	TAR	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3047- 3051	186113_M.TC_F3055.3055.50_407	TC	CC	CC LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3047- 3051	186113_M.TC_F3055.3055.50_407	TC	CS	CS FUM	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3047- 3051	186113_M.TC_F3055.3055.50_407	TC	NT	NT LISS	/

Typologie	NR	NMI	B	A	D	F	Poids en g	N° de contenant	Datation de l'objet	Datation de l'US
/	1	/	/	/	/	/	11	15	/	antique
base annulaire	2	/	/	/	/	1	87	15	/	antique
bd très altéré	42	1	1	/	/	/	479	15	/	antique
/	2	/	/	/	/	/	22	15	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	1	/	/	/	/	/	3	15	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
base annulaire	1	/	/	/	/	1	36	15	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	2	/	/	/	/	/	17	15	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	5	/	/	/	/	/	60	15	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	1	/	/	/	/	/	7	15	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	1	/	/	/	/	/	76	15	/	LTD2
/	2	/	/	/	/	/	52	15	/	LTF-I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
Dr. 1, prise de mesure impossible car cassé dans le sens de la larg	1	/	/	1	/	/	52	15	140/130 av.-90 av. ou fin II <sup>e</sup> s. av.- 1 <sup>ère</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.	LTD2-Auguste
/	1	/	/	/	/	/	16	15	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	LTD2-Auguste
M. 96	1	1	/	/	/	/	13	15	Auguste - fin I <sup>er</sup> s., srtt à milieu I <sup>er</sup> s.	LTD2-Auguste
/	1	/	/	/	/	/	9	15	/	LTD2-Auguste
/	4	/	/	/	/	/	105	15	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	3	/	/	/	/	/	129	15	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	1	/	/	/	/	/	4	15	/	antique
/	1	/	/	/	/	/	13	15	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	1	/	/	/	/	/	10	15	/	/
Mougou G / Thésée-Pouillé V	1	1	1	/	/	/	19	15	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	12	/	/	/	/	/	145	15	/	antique
/	1	/	/	/	/	/	4	15	/	antique
P. 1	1	1	1	/	/	/	232	15	Tibère-Claude	Tibère-Claude
Mougou F/ Thésée-Pouillé V.1	1	1	1	/	/	/	41	15	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
profil en S	1	1	1	/	/	/	13	15	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	1	/	1	/	/	/	12	15	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
base annulaire	1	/	/	/	/	1	20	15	/	Haut-Empire
/	1	/	/	/	/	/	12	15	/	antique
/	2	/	/	/	/	/	8	15	/	antique
/	3	/	/	/	/	/	4	15	/	antique
/	2	/	/	/	/	/	86	15	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
départ de fd à base plane	2	/	/	/	/	1	127	16	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
large base plane	5	/	/	/	/	1	419	16	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
lèvre évasée	3	1	1	/	/	/	39	16	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	1	/	/	/	/	/	42	16	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
profil en S	1	1	1	/	/	/	85	16	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	1	/	/	/	/	/	38	16	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	4	/	/	/	/	/	228	16	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	2	/	/	/	/	/	124	16	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
frgmt de panse carénée ctmt de jatte	2	/	/	/	/	/	31	16	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
frgmt de panse carénée ctmt de jatte	2	/	/	/	/	/	31	16	/	2 <sup>nde</sup> moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	Son-dage	Lot	Ma-tière	Caté-gorie	Sous catégorie	Forme
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3047-3051	186113_M.TC_F3055.3055.50_407	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3047-3051	186113_M.TC_F3055.3055.50_408	TC	NT	NT LISS	fd forme ht et fermée
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3047-3051	186113_M.TC_F3055.3055.50_409 à 413	TC	NT	NT LISS	basses et ouvertes, hautes et fermées
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3005	186113_M.TC_F3055.3055.50_414	TC	AMP	TAR	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3005	186113_M.TC_F3055.3055.50_414	TC	AMP	TAR	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3005	186113_M.TC_F3055.3055.50_414	TC	TCA ?	TCA ?	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	3005	186113_M.TC_F3055.3055.50_414	TC	NT	NT EP	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.51	3051	186113_M.TC_F3055.3055.51_415	TC	NT	NT LISS	fd de forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	/	186113_M.TC_F1030.1030.2_416	TC	SIG	SIG SD	coupelle
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	/	186113_M.TC_F1030.1030.2_417	TC	CC	CC LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	/	186113_M.TC_F1030.1030.3_418	TC	CC	CC LISS	fd de forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	/	186113_M.TC_F1030.1030.3_419	TC	CS	CS FUM	fd de forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	/	186113_M.TC_F1030.1030.3_420	TC	TN	TN R/L	/
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	/	186113_M.TC_F1030.1030.6_421	TC	SIG	SIG C	fd forme basses et ouverte
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	/	186113_M.TC_F1030.1030.6_422	TC	SIG	SIG SD ?	coupe
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	/	186113_M.TC_F1030.1030.6_423	TC	CC	CC ENG BL	/
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	/	186113_M.TC_F1030.1030.6_424	TC	CC/CS	CC/CS	/
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.5	/	186113_M.TC_F1030.1030.5_425	TC	CS	CS LISS	pot
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	/	186113_M.TC_F1037.1037.2_426	TC	CC	CC LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	/	186113_M.TC_F1037.1037.2_427	TC	SIG	SIG C ?	fd de forme basse et ouverte
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	/	186113_M.TC_F1037.1037.2_428	TC	NT	NT CC	/
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	/	186113_M.TC_F1037.1037.4_429	TC	NT	NT CC	haute et fermée
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	/	186113_M.TC_F1037.1037.4_430	TC	CC	CC LISS	fd forme basse et ouverte
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	/	186113_M.TC_F1037.1037.4_431	TC	CC	CC LISS	cruche
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	/	186113_M.TC_F1037.1037.4_432	TC	SIG	SIG SD ?	coupe
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	/	186113_M.TC_F1037.1037.4_433	TC	CC/PF ?	CC ENG/ PF IND ?	/
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.3	/	186113_M.TC_F1037.1037.3_434	TC	CC/NT	CC GROSS/ NT régularisé au tour	haute et fermée
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	/	186113_M.TC_F1045.1045.2_435	TC	NT	NT CC	/
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	/	186113_M.TC_F1045.1045.2_435	TC	NT	NT CC	/
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	/	186113_M.TC_F1045.1045.2_435	TC	CC	CC LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	/	186113_M.TC_F1045.1045.3_436	TC	NT	NT LISS	fd de forme tripode
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	/	186113_M.TC_F1045.1045.3_437	TC	NT	NT LISS	coupe fd de forme tripode
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	/	186113_M.TC_F1045.1045.3_438	TC	CC ?	CC LISS ?	cruche
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	/	186113_M.TC_F1045.1045.3_439	TC	CC ?	CC LISS ?	/
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	/	186113_M.TC_F1045.1045.3_440	TC	CC	CC LISS/ ENG BL	fd et anse de cruche
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	/	186113_M.TC_F1045.1045.3_441	TC	SIG	SIG SD ?	calice
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	/	186113_M.TC_F1045.1045.5_442	TC	CC	CC LISS	cruche
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.4	/	186113_M.TC_F1037.1037.3_443	TC	CC/NT	CC GROSS/ NT régularisé au tour	haute et fermée
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	/	186113_M.TC_F1031.1031.2_444	TC	CS	CS FUM ?	pot biconique/gobelet
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.4	/	186113_M.TC_F1031.1031.4_445	TC	CS	CS FUM ?	pot biconique/gobelet
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.4	/	186113_M.TC_F1031.1031.4_446	TC	CC	CC LISS	gobelet
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	/	186113_M.TC_F1033.1033.2_447	TC	NT	NT LISS	/

Typologie	NR	NMI	B	A	D	F	Poids en g	N° de contenant	Datation de l'objet	Datation de l'US
/	23	/	/	/	/	/	725	16	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
base plane	1	/	/	/	/	1	219	16	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
bords rentrants, profil en S, lèvre évasée et panse globulaire, lèvre évasée	5	5	5	/	/	/	224	16	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	6	/	/	/	/	/	195	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	9	/	/	/	/	/	192	16	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	1	/	/	/	/	/	36	16	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
/	1	/	/	/	/	/	33	16	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av.- fin I <sup>er</sup> s. ap.
départ de base plane	7	/	/	/	/	1	94	16	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
Dr. 27c	2	1	/	/	/	/	1	17	80-120	80-120
/	15	/	/	/	/	/	21	17	/	80-120
base annulaire	12	/	/	/	/	1	61	17	/	Haut-Empire
petite base annulaire	1	/	/	/	/	/	61	17	/	Haut-Empire
/	3	/	/	/	/	/	5	17	/	Haut-Empire
base annulaire	1	/	/	/	/	1	12	17	/	éventuellement 15-150
Dr. 18 ?	1	1	1	/	/	/	3	17	éventuellement 15-150	éventuellement 15-151
/	3	/	/	/	/	/	36	17	/	éventuellement 15-152
/	7	/	/	/	/	/	7	17	/	éventuellement 15-153
lèvre simple éversée, panse ovoïde, base plane (répertoire des NT)	/	1	1	/	/	/		18	/	Haut-Empire
/	3	/	/	/	/	/	1	17	/	Haut-Empire
base annulaire	3	/	/	/	/	1	16	17	/	Haut-Empire
/	5	/	/	/	/	/	1	17	/	Haut-Empire
lèvre oblique et panse ovoïde	8	1	1	/	/	/	55	17	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.
petite base annulaire	4	/	/	/	/	1	12	17	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.
lèvre évasée moulurée, S. 418/419	4	1	1	/	/	/	10	17	TPQ : milieu I <sup>er</sup> s.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.
forme flavienne	1	1	1	/	/	/	1	17	éventuellement 60-160	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.
/	4	/	/	/	/	/	14	17	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -1 <sup>ère</sup> moitié II <sup>e</sup> s.
lèvre oblique et paroi tronconique	7	1	1	/	/	1	2478	18	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	éventuellement années 60-160
/	5	/	/	/	/	/	6	17	/	Haut-Empire
/	3	/	/	/	/	/	4	17	/	Haut-Empire
/	7	/	/	/	/	/	3	17	/	Haut-Empire
petit pied tripode	23	/	/	/	/	1	3	17	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
petit pied tripode	3	1	1	/	/	1	23	17	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
lèvre plate éversée, col renflé	1	1	1	/	/	/	3	17	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
/	10	/	/	/	/	/	13	17	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
petite base annulaire petite anse de section ovale	27	/	/	1	/	1	21	17	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
éventuellement Dr. 11C	1	1	1	/	/	/	1	17	10-40	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
lèvre plate éversée, col renflé	2	1	1	/	/	/	7	17	/	Haut-Empire
lèvre oblique et paroi tronconique	22	1	1	/	/	1	973	18	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
Thésée-Pouillé VIII.3/4 base plane	1	/	1	/	/	/	4	17	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
proche Thésée-Pouillé VIII.3/4 : lèvre en amande éversée, base plane	169	1	1	/	/	1	180	17	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s., srtt II <sup>e</sup> s.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
lèvre simple éversée	3	/	/	/	/	/	9	17	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	1	/	/	/	/	/	17	17	/	antique

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	Son-dage	Lot	Ma-tière	Caté-gorie	Sous catégorie	Forme
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	/	186113_M.TC_F1033.1033.3_448	TC	CC	CC LISS	fd forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.4	/	186113_M.TC_F1033.1033.4_449	TC	CC	CC FUM	pot biconique
186113	88p	Zone 1	F1034	1034.2	/	186113_M.TC_F1034.1034.2_450	TC	CC	CC LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.2	/	186113_M.TC_F1041.1041.2_451	TC	NT	NT LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.2	/	186113_M.TC_F1041.1041.2_452	TC	CC	CC LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.3	/	186113_M.TC_F1044.1044.3_453	TC	TCA	IMBREX	/
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.3	/	186113_M.TC_F1044.1044.3_454	TC	CS	CS FUM	gobelet
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	/	186113_M.TC_F1065.1065.2_455	TC	IND	IND	fd de forme ind
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	/	186113_M.TC_F1065.1065.2_456	TC	CC	CC LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.3	/	186113_M.TC_F1067.1067.3_457	TC	CC	CC LISS	gobelet
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	/	186113_M.TC_F1067.1067.2_458	TC	CC	CC LISS	fd de forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	/	186113_M.TC_F1067.1067.2_459	TC	CC	CC LISS	cruche
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	/	186113_M.TC_F1067.1067.2_460	TC	CC	CC LISS	fd forme tripode
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	/	186113_M.TC_F1067.1067.2_461	TC	SIG	SIG SD ?	fd forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	/	186113_M.TC_F1066.1066.2_462	TC	CC	CC LISS	/
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	/	186113_M.TC_F1066.1066.2_463	TC	Commune IND	Commune IND	gobelet
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	/	186113_M.TC_F1066.1066.3_464	TC	Commune IND	Commune IND	/
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	/	186113_M.TC_F1032.1032.2_465	TC	CC	CC LISS	fd de cruche
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	/	186113_M.TC_F1035.1035.4_466	TC	CS ?	CS ?	gobelet
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	/	186113_M.TC_F1035.1035.4_467	TC	CC	CC LISS	fd forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	/	186113_M.TC_F1035.1035.4_468	TC	CC	CC LISS	gobelet
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	/	186113_M.TC_F1035.1035.4_469	TC	CC	CC LISS	gobelet
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	/	186113_M.TC_F1035.1035.4_470 à 474	TC	CC	CC LISS	fds et anses de cruches
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	/	186113_M.TC_F1035.1035.2_475	TC	CS	CS LISS	fd forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	/	186113_M.TC_F1035.1035.2_476	TC	CC	CC LISS	fd forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	/	186113_M.TC_F1031.1031.2_477	TC	Commune IND	Commune IND	/
186113	355p	Zone 2	F2022	2022.3	/	186113_M.TC_F2022.2022.3_478	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 2	F2015	2015.2	2020	186113_M.TC_F2015.2015.2_479	TC	NT	NT LISS	/
186113	355p	Zone 2	F2081	2081.2	/	186113_M.TC_F2081.2081.2_480	TC	NT	NT LISS	/
186113	85p	Zone 3	F3045	3045.5	3045	186113_M.TC_F3045.3045.5_481	TC	NT	NT LISS	basse et ouverte
186113	88p	Zone 1	F1058	1058.2	/	186113_M.TC_F1058.1058.2_482	TC	NT	NT régularisé au tour	haute et fermée
186113	88p	Zone 1	F1020	1020.2	/	186113_M.TC_F1020.1020.2_483	TC	NT	NT lissée	basse et ouverte
186113	88p	Zone 1	F1020	1020.2	/	186113_M.TC_F1020.1020.2_484	TC	NT	NT lissée	/
186113	88p	Zone 1	F1020	1020.2	/	186113_M.TC_F1020.1020.2_484	TC	CC	CC GROSS	/
186113	88p	Zone 1	F1020	1020.2	/	186113_M.TC_F1020.1020.2_484	TC	CC	CC LISS	fd de forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1010	1020.2	/	186113_M.TC_F1010.1010.2_485	TC	CC	CC LISS	fd de forme ht et fermée
186113	88p	Zone 1	F1010	1020.2	/	186113_M.TC_F1010.1010.2_485	TC	NT	NT Lissée	/
186113	88p	Zone 1	F1007	1007.4	/	186113_M.TC_F1007.1007.4_486	TC	NT	NT Lissée	/

Typologie	NR	NMI	B	A	D	F	Poids en g	N° de contenant	Datation de l'objet	Datation de l'US
base annulaire	39	/	/	/	/	1	50	17	/	Haut-Empire
Thésée-Pouillé VIII.3 : lèvre en amande éversée	119	1	1	/	/	1	589	17	/	TPQ : milieu I <sup>er</sup> s.
/	1	/	/	/	/	/	7	17	/	antique
/	1	/	/	/	/	/	3	17	/	antique
/	16	/	/	/	/	/	6	17	/	antique
/	1	/	/	/	/	/	55	17	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
proche Thésée-Pouillé VIII.6 : fine lèvre allongée éversée, base plane	157	1	1	/	/	1	193	17	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s., srrt II <sup>e</sup> s.	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
ctmt base annulaire	1	/	/	/	/	1	4	17	/	antique
/	8	/	/	/	/	1	4	17	/	antique
proche Thésée-Pouillé VII.6 : fine lèvre allongée éversée, évent. forme ss col	1	1	1	/	/	/	4	17	/	Haut-Empire
base plane	16	/	/	/	/	1	82	17	/	Haut-Empire
lèvre simple éversée, col mouluré	18	1	1	/	/	/	27	17	/	Haut-Empire
petit pied tripode	9	/	/	/	/	1	40	17	/	Haut-Empire
petite base annulaire	3	/	/	/	/	1	3	17	v <sup>ers</sup> 15-100 ap	Haut-Empire
/	5	/	/	/	/	/	8	17	/	Haut-Empire
proche Thésée-Pouillé VII.6 : fine lèvre allongée éversée, évent. forme ss col	21	1	1	/	/	1	37	17	/	Haut-Empire
/	7	/	/	/	/	1	14	17	/	antique
base annulaire	14	/	/	/	/	1	81	17	/	Haut-Empire
forme globulaire à petit lèvre courte (répertoire des NT)	7	1	1	/	/	/	32	17	I <sup>er</sup> s. ?	I <sup>er</sup> s.
base plane	26	/	/	/	/	1	113	17	/	I <sup>er</sup> s.
forme sans col et paroi tronconique, fine lèvre allongée éversée, base plane	29	1	1	/	/	1	147	17	/	I <sup>er</sup> s.
forme sans col et paroi tronconique, fine lèvre allongée éversée	1	1	1	/	/	/	6	17	/	I <sup>er</sup> s.
2 bases planes	57	/	/	3	/	2	96	17	/	I <sup>er</sup> s.
3 petites anses courbées de section ovale										
base plane	41	/	/	/	/	1	68	17	/	antique
base plane	1	/	/	/	/	1	14	17	/	antique
/	2	/	/	/	/	/	1	17	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	3	/	/	/	/	/	9	17	proto ou antique ?	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	1	/	/	/	/	/	23	17	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	2	/	/	/	/	/	6	17	proto ou antique ?	indéterminée (antique ou proto-historique)
profil en S, décor digité sous la lèvre	4	1	1	/	/	/	232	17	proto, AdB ou LTD2 ?	LTD2
lèvre éversée	2	1	1	/	/	/	32	17	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
paroi tronconique	9	1	1	/	/	/	220	17	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	3	/	/	/	/	/	23	17	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	4	/	/	/	/	/	76	17	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
base plane	1	/	/	/	/	1	36	17	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
base plane	6	/	/	/	/	1	152	17	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	6	/	/	/	/	/	48	17	/	indéterminée (antique ou proto-historique)
/	6	/	/	/	/	/	12	17	/	indéterminée (antique ou proto-historique)

### 3.4 - Inventaire du mobilier métallique

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Etat sanitaire : stable

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de sac/lot	Description		
						matériau	identification	description
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	M.MT_1037.0004_88	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise ; 5 étaient au contact de résidus de bois conservés mais ne portent pas de traces de perminéralisation
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.4	M.MT_1037.0004_89	fer	clous de menuiserie	TCP
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	M.MT_1037.0002_90	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.5	M.MT_1031.0005_91	fer	clous de menuiserie	TCP
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.5	M.MT_1031.0005_92	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	M.MT_1031.0002_93	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	M.MT_1031.0002_94	fer	clous	TCP
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	M.MT_1031.0002_95	fer	plaque	fragments de plaque de section rect., certains portant des traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.3	M.MT_1031.0003_96	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.3	M.MT_1031.0003_97	fer	clou de chaussure ?	vraisemblable clou de chaussure, conc.
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	M.MT_1032.0002_98	fer	clous (tiges)	section carrée ; dont deux sont disposées et conc. à angle droit
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	M.MT_1032.0002_99	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	M.MT_1032.0002_100	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	M.MT_1032.0002_101	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_102	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_103	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_104	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_105	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_106	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_107	fer	plaque	fragments de plaque de section rect., l'un d'entre eux présente un possible départ de perforation
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.MT_1066.0003_108	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.MT_1066.0003_109	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.MT_1066.0003_110	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.MT_1066.0003_111	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.MT_1066.0003_112	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.MT_1066.0003_113	fer	gouttière	gouttière à section en U, poss. traces de fixation
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	M.MT_1045.0002_114	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	M.MT_1045.0002_115	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	M.MT_1045.0002_116	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	M.MT_1045.0002_117	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.MT_1045.0003_118	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.MT_1045.0003_119	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.MT_1045.0003_120	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.MT_1045.0003_121	fer	clous	tête imp. à caractériser

Description	NR	NMI*	N° de contenant	Masse (g)	Datation de l'objet	Datation de l'US
dimensions						
/	20	19	8	12	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -1ère moitié II <sup>e</sup> s.
/	16	12	8	54	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -1ère moitié II <sup>e</sup> s.
/	61	33	8	31	/	Haut-Empire
/	1	1	8	6	/	/
/	5	5	8	2,5	/	/
/	51	37	8	30	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	18	13	8	69	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
a. L. cs. 21 ; lg cs. 16 ; ép. 1 ; b. L. cs. 22 ; lg cs. 19 ; ép. 1 ; c. L. cs. 22 ; lg cs. 14 ; ép. 1 ; d. L. cs. 19 ; lg cs. 12 ; ép. 1 ; e. L. cs. 13 ; lg cs. 11 ; ép. 1	5	1	8	6	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	12	8	8	8,5	/	/
H. cs. 17 ; D. 10	1	1	8	2	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	/
/	40	-	8	14	/	Haut-Empire
/	7	7	8	8,5	/	Haut-Empire
/	29	29	8	18	/	Haut-Empire
/	41	42	8	61,5	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	Haut-Empire
/	22	22	8	18,5	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	Haut-Empire
/	56	56	8	20	/	Haut-Empire
/	23	22	8	54	/	Haut-Empire
/	22	22	8	16	/	Haut-Empire
/	68	-	8	21	/	Haut-Empire
a. L. cs. 22 ; lg cs. 10 ; ép. 1 ; b. L. cs. 24 ; lg cs. 13 ; ép. 1 ; c. L. cs. 19 ; lg cs. 14 ; ép. 1 ; d. L. cs. 14 ; lg cs. 13 ; ép. 1	4	1	8	3	/	Haut-Empire
/	17	18	8	16,5	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	antique
/	37	37	8	16	/	antique
/	13	12	8	26,5	/	antique
/	24	24	8	17	/	antique
/	52	-	8	19	/	antique
L. cs. 52 ; lg 9 ; H. 4,5	3	1	8	2	/	antique
/	7	7	8	14,5	/	Haut-Empire
/	4	4	8	5	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	Haut-Empire
/	12	12	8	5	/	Haut-Empire
/	25	-	8	5,5	/	Haut-Empire
/	30	29	8	121	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
/	6	6	8	6	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
/	44	42	8	23	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
/	9	9	8	6	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de sac/lot	Description		
						matériau	identification	description
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.MT_1045.0003_122	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	M.MT_1045.0005_123	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	M.MT_1045.0005_124	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.3	M.MT_1035.0003_125	fer	clou de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.3	M.MT_1035.0003_126	fer	clou	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.3	M.MT_1035.0003_127	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	M.MT_1035.0004_128	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	M.MT_1035.0004_129	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	M.MT_1035.0004_130	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	M.MT_1035.0004_131	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.4	M.MT_1035.0004_132	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	M.MT_1033.0002_133	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	M.MT_1033.0002_134	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	M.MT_1033.0002_135	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.2	M.MT_1033.0002_136	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	M.MT_1033.0003_137	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	M.MT_1033.0003_138	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	M.MT_1033.0003_139	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.3	M.MT_1033.0003_140	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.5	M.MT_1033.0005_141	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.5	M.MT_1033.0005_142	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1033	1033.5	M.MT_1033.0005_143	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.2	M.MT_1029.0002_144	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.2	M.MT_1029.0002_145	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.2	M.MT_1029.0002_146	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.3	M.MT_1029.0003_147	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	M.MT_1065.0002_149	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	M.MT_1065.0002_150	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	M.MT_1065.0002_151	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.2	M.MT_1044.0002_152	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.2	M.MT_1044.0002_153	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.2	M.MT_1044.0002_154	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.3	M.MT_1044.0003_155	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.3	M.MT_1044.0003_156	fer	plaque	section rect., légèrement concave
186113	88p	Zone 1	F1044	1044.5	M.MT_1044.0005_157	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	M.MT_1067.0002_158	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	M.MT_1067.0002_159	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	M.MT_1067.0002_160	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.2	M.MT_1067.0002_161	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.3	M.MT_1067.0003_162	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.4	M.MT_1067.0004_163	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1067	1067.4	M.MT_1067.0004_164	fer	clou de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.MT_1030.0002_165	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.MT_1030.0002_166	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	M.MT_1030.0003_167	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	M.MT_1030.0003_168	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	M.MT_1030.0003_169	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise

Description	NR	NMI*	N° de contenant	Masse (g)	Datation de l'objet	Datation de l'US
/	39	-	8	22	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
/	3	3	8	1,5	/	Haut-Empire
/	5	5	8	5	/	Haut-Empire
/	1	1	9	8	/	/
/	2	1	9	0,8	/	/
/	2	2	9	3	/	/
/	57	50	9	105,5	/	I <sup>er</sup> s.
/	65	-	9	41	/	I <sup>er</sup> s.
/	14	15	9	25	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	I <sup>er</sup> s.
/	21	21	9	23	/	I <sup>er</sup> s.
/	51	51	9	27	/	I <sup>er</sup> s.
/	6	5	9	40,5	/	antique
/	4	4	9	4,5	/	antique
/	8	8	9	3	/	antique
/	11	-	9	8	/	antique
/	26	21	9	98	/	Haut-Empire
/	19	19	9	6,5	/	Haut-Empire
/	8	8	9	7	/	Haut-Empire
/	20	-	9	21	/	Haut-Empire
/	10	8	9	27,5	/	/
/	3	3	9	3,5	/	/
/	4	4	9	3	/	/
/	33	29	8	108	/	/
/	24	24	8	16,5	/	/
/	18	-	8	30	/	/
/	2	-	8	0,5	/	/
/	9	5	8	23,5	/	antique
/	5	5	8	2,5	I <sup>er</sup> / IV <sup>e</sup> s.	antique
/	10	10	8	4	/	antique
/	12	9	8	53	/	/
/	13	13	8	7	/	/
/	17	-	8	39	/	/
/	3	-	8	3	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
a. L. cs. 23 ; lg cs. 16 ; ép. 2 ; b. L. cs. 21 ; lg cs. 14 ; ép. 2	2	1	8	5	/	2 <sup>de</sup> moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
/	9	5	8	24	/	/
/	18	14	8	52	/	Haut-Empire
/	11	-	8	8	/	Haut-Empire
/	16	16	8	22	/	Haut-Empire
/	20	20	8	6,5	/	Haut-Empire
/	6	6	8	8	/	Haut-Empire
/	3	3	8	4	/	/
/	1	1	8	2	/	/
/	16	15	8	70	/	80-120
/	4	4	8	5	/	80-120
/	8	-	8	5,5	/	Haut-Empire
/	9	9	8	23,5	/	Haut-Empire
/	14	14	8	8,5	/	Haut-Empire

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	N° de sac/lot	Description		
						matériau	identification	description
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	M.MT_1030.0006_170	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	M.MT_1030.0006_171	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.2	M.MT_1041.0002_172	fer	clous de menuiserie	TCP
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.2	M.MT_1041.0002_173	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.3	M.MT_1041.0003_174	fer	clou de menuiserie	TCP
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.3	M.MT_1041.0003_175	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_178	fer	clous de menuiserie	TCP
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.MT_1066.0002_179	fer	indéterminé	languette de forme rect., rétrécie aux extrémités, courbe, de section rect.
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.4	M.MT_1066.0002_180	fer	indéterminé	élément constitué d'une tige de section et de forme rect., de laquelle part obliquement une tige de section carrée (?) terminée en pointe
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.5	M.MT_1066.0002_181	fer	gouttière	gouttière à section en U
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.24	M.MT_3055.0024_182	fer	clou de menuiserie	TCP
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	M.MT_1037.0002_183	fer	clous de menuiserie	TCP ; traces de bois perminéralisé
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.MT_1030.0002_184	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.MT_1030.0002_185	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	M.MT_1031.0002_186	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	M.MT_1031.0002_187	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	M.MT_1035.0002_188	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	M.MT_1035.0002_189	fer	clous décoratifs	TCP ; type punaise
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	M.MT_1035.0002_190	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	M.MT_1035.0002_191	fer	clous de menuiserie	TCP
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	M.MT_1065.0002_192	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1065	1065.2	M.MT_1065.0002_193	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	M.MT_1037.0002_194	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_195	fer	clous	tête imp. à caractériser
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_196	fer	clous (tiges)	section carrée
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_197	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_198	fer	ferrure	ferrure avec clou
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	M.MT_1032.0002_199	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	M.MT_1032.0002_200	fer	clous	imp.
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	M.MT_1032.0002_201	fer	clous de menuiserie	TCP
186113	88p	Zone 1	F1032	1032.2	M.MT_1032.0002_202	fer	clous	imp.
186113	88p	Zone 1	F1035	1035.2	M.MT_1035.0002_203	fer	clous de chaussure	têtes trop conc. pour distinguer d'éventuels marques sous la tête
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_204	fer	ferrure	ferrure avec un clou
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_205	fer	ferrure	ferrure avec possible clou
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_206	fer	ferrure	ferrure ou cornière avec clous
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_207	fer	ferrure	ferrure avec clous
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.MT_1066.0002_208	fer	ferrure	ferrure avec une perforation
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	M.MT_1031.0002_209	fer	indéterminé	fragments de plaque courbe de section rect.
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	M.MT_3042.0014_210	fer	indéterminé	masse informe malgré la radiographie
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	M.MT_3052.0002_211	fer	couteau ?	couteau à dos droit, soie disposée au niveau du dos, sans décrochement
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.0	M.MT_3042.0000_212	scorie	scorie	SFR

Description	NR	NMI*	N° de contenant	Masse (g)	Datation de l'objet	Datation de l'US
/	5	3	8	14	/	éventuellement 15-150
/	2	2	8	1,5	/	éventuellement 15-151
/	2	2	8	12	/	antique
/	2	2	8	2	/	antique
/	2	1	8	7	/	/
/	3	3	8	1	/	/
/	24	19	9	95	/	Haut-Empire
L. cs. 64 ; lg 11 ; ép. imp.	2	1	9	9	/	Haut-Empire
L. cs. 42 ; lg 9 ; ép. imp.	1	1	9	5,5	/	Haut-Empire
L. cs. 40 ; lg 0,9 ; H. 0,5	1	1	9	3,5	/	Haut-Empire
/	1	1	9	9	/	/
/	24	22	8	21,5	/	Haut-Empire
/	2	2	8	1,5	/	80-120
/	4	-	8	6,5	/	80-120
/	2	2	8	3	/	80-120
/	13	-	8	49	/	80-120
/	24	-	9	65	/	antique
/	8	8	9	9,5	/	antique
/	4	4	9	7	/	antique
/	63	62	9	335,5	/	antique
/	4	4	8	4,5	/	antique
/	5	-	8	9	/	antique
/	6	-	8	9	/	Haut-Empire
/	14	13	9	15,5	/	Haut-Empire
/	9	-	9	14	/	Haut-Empire
/	2	2	9	2,5	/	Haut-Empire
L. cs.40 ; lg 25; ép.1	2	1	9	23	/	Haut-Empire
/	5	5	9	9,5	/	Haut-Empire
/	10	10	9	15	/	Haut-Empire
/	20	19	9	95,5	/	Haut-Empire
/	6	-	9	26	/	Haut-Empire
/	3	3	9	3,5	/	antique
L. cs. 41 ; lg 21 ; ép. 1,5	2	1	9	16,5	/	Haut-Empire
L. cs. 44 ; lg 17 ; ép. 1,5	3	1	9	33,5	/	Haut-Empire
/	5	1	9	38,5	/	Haut-Empire
L. cs. 63; lg 13 ; ép. 1,5	4	1	9	21	/	Haut-Empire
L. cs. 27 ; lg 15 ; ép. 1	1	1	9	3	/	Haut-Empire
L. cs. 51 ; lg cs. 14 ; ép. 1	3	1	8	4,5	/	2nde moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
L. cs. 56; lg cs. 25 ; ép. imp.	1	1	9	191	/	milieu I <sup>er</sup> s.
L. cs. 94 ; lg 24 ; ép. imp.	1	1	9	59	/	années 40-70
/	1	-	9	545,5	/	/

### 3.5 - Inventaire du mobilier en verre

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Etat sanitaire : stable

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	Lot	Matière	Type	Couleur
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.VR_1030.1030.2_214	Verre	panse	incolore
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.VR_1030.1030.2_215	Verre	panse	incolore
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.VR_1030.1030.2_216	Verre	bord	incolore
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.VR_1030.1030.2_217	Verre	bord	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.3	M.VR_1030.1030.3_218	Verre	panse	incolore
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.6	M.VR_1030.1030.6_219	Verre	panse, bord	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	M.VR_1030.1031.2_220	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.2	M.VR_1030.1031.2_221	Verre	panse	incolore
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.3	M.VR_1030.1031.3_222	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1031	1031.3	M.VR_1030.1031.3_223	Verre	panse	incolore
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.3	M.VR_1030.1041.3_224	Verre	panse, bord	incolore
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	M.VR_1030.1045.2_225	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	M.VR_1030.1045.2_226	Verre	panse	incolore
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.VR_1030.1045.3_227	Verre	panse	incolore
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.VR_1030.1045.3_228	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.VR_1030.1045.3_229	Verre	panse, bord	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.VR_1030.1045.3_230	Verre	panse	incolore
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.VR_1030.1045.3_231	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.VR_1030.1045.3_232	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.VR_1030.1045.3_233	Verre	bord	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	M.VR_1030.1045.3_234	Verre	bord	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	M.VR_1045.1045.5_235	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1006.2_236	Verre	bord, col, panse, fond	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1006.2_237	Verre	bord	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1006.2_238	Verre	ped	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1006.2_239	Verre	bord	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1006.2_240	Verre	fond	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1006.2_241	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1066.2_242	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1066.2_243	Verre	bord, col	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1066.2_244	Verre	bord, fond, ped	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1066.2_245	Verre	anse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.2	M.VR_1066.1066.2_246	Verre	panse, bord, col	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.VR_1066.1066.3_247	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.VR_1066.1066.3_248	Verre	bord	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1066	1066.3	M.VR_1066.1066.3_249	Verre	panse	Bleu-vert
186113	88p	Zone 1	F1041	1041.3	M.VR_1041.0003_148	Verre	fritte	/
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.VR_1030.0002_176	Verre	fritte	/
186113	88p	Zone 1	F1030	1030.2	M.VR_1030.0002_177	Verre	fritte	/
186113	88p	Zone 1	F1029	1029.2	M.VR_1029.0002_213	Verre	indéterminé	/

Description	identification typologique	NR	Poids en g	N° de contenant	Datation de l'objet	Datation de l'US
/	/	14	2	12	/	80-120
/	/	3	1	12	/	80-120
4 éclats de bord déversé, ourlé v <sup>ers</sup> l'intérieur (diam. Indet.)	flacon ou cruche	4	1	12	/	80-120
bord déversé, à lèvres arrondies (diam. Indet.)	Isings 42		1	12	/	80-120
/	/	13	1	12	/	Haut-Empire
bord déversé, à lèvres arrondies, déformé par le feu. Le haut de la panse est orné de fines stries (diam. Indet.)	AR 103	7	6	12	/	éventuellement 15-150
/	/	16	1	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	/	2	1	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
/	/	3	1	12	/	/
/	/	1	1	12	/	/
éclats de panse et bord ourlé, replié v <sup>ers</sup> l'intérieur (diam. Indet.)	flacon, balsamaire	20	1	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
/	/	15	1	12	/	Haut-Empire
/	/	3	1	12	/	Haut-Empire
/	/	35	3	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
/	/	35	4	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
4 fragments de panses et un bord d'une coupe côtelée	Isings 3	5	3	12	20-120 de n. è.	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
/	/	2	1	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
/	/	31	30	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
panse d'une coupe côtelée	Isings 3	4	12	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
3 fragments d'un bord épais, ourlé vers l'intérieur	cruche, bouteille	3	8	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
2 fragments de bord légèrement déversé, à lèvres arrondies	/	2	1	12	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
/	/	1	1	12	/	Haut-Empire
Bord déversé, irrégulier, à lèvres arrondies et 5 fragments d'un col étroit, petite panse tronconique et fond d'un balsamaire (diam. 4,5 cm)	AR 135	5	41	12	/	Haut-Empire
3 fragments, dont deux jointifs d'un bord déversé, à lèvres arrondies (diam. 10cm)	Isings 42	3	5	12	/	Haut-Empire
petit pied annulaire rapporté, irrégulier (diam. Indet.)	/	1	2	12	/	Haut-Empire
bord déversé, ourlé vers l'intérieur.	balsamaire	1	2	12	/	Haut-Empire
2 fragments de fond	/	2	5	12	/	Haut-Empire
/	/	6	1	12	/	Haut-Empire
/	/	18	3	12	/	Haut-Empire
bord déversé, ourlé v <sup>ers</sup> l'intérieur (diam. 3,3 cm) et col étroit	flacon ou cruche	2	4	12	/	Haut-Empire
2 fragments de bords, déversés, à lèvres arrondies (diam. 11 cm), un fond et un pied annulaire, rapporté, déformé par le feu	Isings 42	4	5	12	/	Haut-Empire
fine anse en ruban, étroite	/	1	1	12	/	Haut-Empire
Fragments de panse, col étroit et bord ourlé, replié v <sup>ers</sup> l'intérieur (diam. Indet.)	flacon, balsamaire	37	6	12	/	Haut-Empire
/	/	44	3	12	/	antique
Deux fragments de bords déversés, à lèvres arrondies (diam. 11 cm et indet.)	Isings 42	2	2	12	/	antique
panse à décor de filets rapportés	gobelet	1	1	12	/	antique
perle à côtes de melon ; D. 13 ; H. 10	perle	1	1	10	I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	/
perle à côtes de melon ; D. 12 ; H. 11	perle	1	1	10	I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	80-120
perle à côtes de melon ; D. 11 ; H. 12	perle	3	1	10	I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> s.	80-120
fragments de verre fondus	indéterminé	2	1	10	/	/

### 3.6 - Inventaire des ossements humains

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Etat sanitaire : sans traitement particulier

Code OA	Parcelle	Zone	Fait	US	N° de lot	N° d'inventaire	Type	Matière
186113	88p	1	1045	1045.5	40	186113_M.OH_1045.1045.5_40	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1045	1045.5	41	186113_M.OH_1045.1045.5_41	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1045	1045.5	42	186113_M.OH_1045.1045.5_42	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1045	1045.5	43	186113_M.OH_1045.1045.5_43	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1045	1045.2	44	186113_M.OH_1045.1045.2_44	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1045	1045.3	45	186113_M.OH_1045.1045.3_45	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1033	1033.5	46	186113_M.OH_1033.1033.5_46	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1033	1033.2	47	186113_M.OH_1033.1033.2_47	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1035	1035.5	48	186113_M.OH_1035.1035.2_48	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1030	1030.6	49	186113_M.OH_1030.1030.6_49	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1030	1030.6	50	186113_M.OH_1030.1030.6_50	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1030	1030.6	51	186113_M.OH_1030.1030.6_51	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1037	1037.4	52	186113_M.OH_1037.1037.4_52	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1037	1037.2	53	186113_M.OH_1037.1037.2_53	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1044	1044.5	54	186113_M.OH_1044.1044.5_54	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1031	1031.2	55	186113_M.OH_1031.1031.2_55	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1031	1031.5	56	186113_M.OH_1031.1031.5_56	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1066	1066.2	57	186113_M.OH_1066.1066.2_57	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1066	1066.3	58	186113_M.OH_1066.1066.3_58	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1032	1032.2	59	186113_M.OH_1032.1032.2_59	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1035	1035.4	60	186113_M.OH_1035.1035.4_60	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1041	1041.3	61	186113_M.OH_1041.1041.3_61	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1067	1067.2	62	186113_M.OH_1067.1067.2_62	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1067	1067.3	63	186113_M.OH_1067.1067.3_63	OH	Os humains brûlés
186113	88p	1	1067	1067.4	64	186113_M.OH_1067.1067.4_64	OH	Os humains brûlés

Identification	Poids en g	Contenant	Remarques	Datation de l'US
Adulte	26	5	R1	Haut-Empire
	37,1	5	R2	Haut-Empire
	29	5	R3	Haut-Empire
	73,2	5	R4	Haut-Empire
	0,3	5	/	Haut-Empire
	1,2	5	/	éventuellement milieu I <sup>er</sup> s.
Adulte	46,4	5	/	/
	0,7	5	/	Haut-Empire
Adulte	200,1	5	/	antique
Adulte	37	5	R1	éventuellement 15-150
	71,7	5	R2	éventuellement 15-150
	30,8	5	R3	éventuellement 15-150
Immature	141,5	5	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -1ère moitié II <sup>e</sup> s.
Immature	1,7	5	/	Haut-Empire
Adulte	48,5	5	/	Haut-Empire
Adulte	1,2	5	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.
Adulte	96,1	5	/	/
Indéterminé	7	5	/	Haut-Empire
Indéterminé	1,8	5	/	antique
Indéterminé	10,2	5	/	Haut-Empire
Adulte	13,8	5	/	I <sup>er</sup> s.
Indéterminé	0,2	5	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
Indéterminé	18	5	/	Haut-Empire
Indéterminé	1,2	5	/	Haut-Empire
Indéterminé	0,8	5	/	Haut-Empire

### 3.7 - Inventaire du mobilier en Terre Cuite Architecturale

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Etat sanitaire : stable

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	Lot	Matériau	Description	NR	Poids en g	N° de contenant	Datation de l'objet	Datation de l'US
186113	88p	Zone 1	F1004	1004.3	186113_M.TA_1004.1004.3_001	TA	fragments	2	96	1	/	/
186113	88p	Zone 1	F1013	1013.2	186113_M.TA_1013.1013.2_002	TA	fragments	1	54	1	/	/
186113	88p	Zone 1	F1013	1013.2	186113_M.TA_1013.1013.2_003	TA	fragments	1	415	1	/	/
186113	355p	Zone 2	F2002	2002.3	186113_M.TA_2002.2002.3_004	TA	fragments	2	86	1	/	antique
186113	355p	Zone 2	F2024	2024.2	186113_M.TA_2024.2024.2_005	TA	tegula	1	139	1	/	/
186113	355p	Zone 2	F2024	2024.2	186113_M.TA_2024.2024.2_006	TA	tegulae	9	1718	1	/	/
186113	355p	Zone 2	F2072	2072.2	186113_M.TA_2072.2072.2_007	TA	fragments	1	46	1	/	/
186113	85p	Zone 3	F3004	3004.2	186113_M.TA_3004.3004.2_008	TA	fragments	2	146	1	/	/
186113	85p	Zone 3	F3004	3004.2	186113_M.TA_3004.3004.2_009	TA	fragments	2	67	1	/	/
186113	85p	Zone 3	F3013	3013.3	186113_M.TA_3013.3013.3_010	TA	fragments	1	32	1	/	antique
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.7	186113_M.TA_3042.3042.6_011	TA	tegulae	4	809	1	/	/
186113	85p	Zone 3	F3004	3044.2	186113_M.TA_3042.3042.17_012	TA	fragments	3	291	1	/	/
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.4	186113_M.TA_3052.3052.4_013	TA	fragments	2	70	1	/	Auguste - fin I <sup>er</sup> s.
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	186113_M.TA_3052.3052.2_014	TA	tegula	1	916	1	/	années 40-70
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.50	186113_M.TA_3055.3055.50_015	TA	fragments	1	1192	1	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> s. av. - fin I <sup>er</sup> s. ap.
186113	355p	Zone 3	F3085	3085.6	186113_M.TA_3085.3085.6_016	TA	fragments	1	98	1	/	antique
186113	88p	Zone 1	F1012	1012.6	186113_M.TA_1012.1012.6_017	TA	fragments	8	322	2	/	protohistorique ou antique
186113	88p	Zone 1	F1037	1037.2	186113_M.TA_1037.1037.2_018	TA	fragments	1	19	2	/	Haut-Empire
186113	355p	Zone 2	F2015	2015.5	186113_M.TA_2015.2015.5_019	TA	fragments	12	499	2	/	/
186113	85p	Zone 3	F3035	3035.3	186113_M.TA_3035.3035.3_020	TA	tegula	1	482	2	/	/
186113	85p	Zone 3	F3035	3035.2	186113_M.TA_3035.3035.2_021	TA	tegulae	3	1590	2	/	antique
186113	85p	Zone 3	F3035	3035.2	186113_M.TA_3035.3035.2_022	TA	tegulae	5	2515	2	/	antique
186113	355p	Zone 3	F3042	3042,2	186113_M.TA_3042.3042.2_023	TA	fragments	4	761	2	/	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.19	186113_M.TA_3042.3042.19_024	TA	fragments	1	402	2	/	/
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.19	186113_M.TA_3042.3042.19_025	TA	fragments	6	280	2	/	/
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.2	186113_M.TA_3052.3052.2_026	TA	tegula	1	1301	2	/	années 40-70
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.6	186113_M.TA_3053.3053.6_027	TA	fragments	1	56	2	/	La Tène D2-Auguste
186113	355p	Zone 3	F3066	3066.8	186113_M.TA_3066.3066.8_028	TA	fragments	3	291	2	/	/
186113	355p	Zone 3	F3055	3055.24	186113_M.TA_3055.3055.24_029	TA	fragments	3	126	3	/	/
186113	85p	Zone 3	F3011	3011.4	186113_M.TA_3011.3011.4_030	TA	tegulae	3	1506	3	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s.
186113	85p	Zone 3	F3012	3012.12	186113_M.TA_3012.3012.12_031	TA	fragments	2	54	3	/	/
186113	85p	Zone 3	F3013	3013.3	186113_M.TA_3013.3013.3_032	TA	tegulae	5	780	3	/	antique
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.14	186113_M.TA_3042.3042.14_033	TA	tegulae	7	2966	3	/	milieu I <sup>er</sup> s.
186113	355p	Zone 3	F3035	3035.2	186113_M.TA_3035.3035.2_034	TA	tegulae	5	2004	4	/	antique
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.17	186113_M.TA_3042.3042.17_035	TA	tegulae	5	2748	4	/	2 <sup>nd</sup> e moitié I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> /III <sup>e</sup> s
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.18	186113_M.TA_3042.3042.18_036	TA	tegulae	3	1755	4	/	fin I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> s.

### 3.8 - Inventaire des restes carpologiques

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Etat sanitaire : sans traitement particulier

Code OA	Parcelle	Localisation	Fait	US	PLVT	Lot	Description	Nbre de tubes	NMI	N° de contenant	Datation de l'US
186113	355p	Zone 3	F3042	3042.16	PR3054	186113_P.TE_3042.3042.16_065	Macrorestes	1	3	6	Antique
186113	355p	Zone 3	F3052	3052.5	PR3024	186113_P.TE_3052.3052.5_066	Macrorestes	1	2	6	-
186113	355p	Zone 3	F3045	3045.4	PR3052	186113_P.TE_3045.3045.4_067	Macrorestes	1	1	6	-
186113	355p	Zone 3	F3044	3044.2	PR3057	186113_P.TE_3044.3044.2_068	Macrorestes	1	7	6	2e moitié I <sup>er</sup> av. / fin I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
186113	355p	Zone 3	F3053	3053.2	PR3058	186113_P.TE_3053.3053.2_069	Macrorestes	1	5	6	Protohistorique ou antique
186113	355p	Zone 2	F2081	2081.6	PR2003	186113_P.TE_2081.2081.6_070	Macrorestes	1	2	6	-
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	PR1030	186113_P.TE_1045.1045.2_071	Macrorestes	1	11	6	Haut-Empire
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.2	PR1031	186113_P.TE_1045.1045.2_072	Macrorestes	1	3	6	Haut-Empire
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.3	PR1033	186113_P.TE_1045.1045.3_073	Macrorestes	1	15	6	Milieu I <sup>er</sup> s. ap. J.-C.
186113	88p	Zone 1	F1045	1045.5	urne	186113_P.TE_1045.1045.5_074	Macrorestes	1	3	6	Haut-Empire

### 3.9 - Inventaire des prélèvements

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Etat sanitaire : sans traitement particulier

N° de prélèvement	Zone	US	Fait	Sondage	Nature	Quantité	Analyse	Tamisage	Positif aux car-porestes	Etude	Remarques
PR1001	1	1025.2	F1025	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR1002	1	1032.2	F1032	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1003	1	1032.2	F1032	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1004	1	1033.2	F1033	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1005	1	1033.2	F1033	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1006	1	1033.3	F1033	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1007	1	1033.3	F1033	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1008	1	1030.2	F1030	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1009	1	1030.2	F1030	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1010	1	1030.2	F1030	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1011	1	1030.3	F1030	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1012	1	1030.3	F1030	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1013	1	1043.2	F1043	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR1014	1	1043.3	F1043	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR1015	1	1044.2	F1044	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1016	1	1044.2	F1044	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1017	1	1044.3	F1044	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1018	1	1044.3	F1044	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1019	1	1044.3	F1044	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1020	1	1067.2	F1067	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1021	1	1067.2	F1067	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1022	1	1067.3	F1067	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1023	1	1067.4	F1067	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1024	1	1041.2	F1041	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1025	1	1037.2	F1037	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	Partie est de l'incinération
PR1026	1	1041.3	F1041	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1027	1	1031.2	F1031	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1028	1	1031.2	F1031	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1029	1	1031.3	F1031	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1030	1	1045.2	F1045	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Oui	Carpologie	-
PR1031	1	1045.2	F1045	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Oui	Carpologie	-
PR1032	1	1045.2	F1045	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1033	1	1045.3	F1045	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Oui	Carpologie	-
PR1034	1	1045.3	F1045	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1035	1	1045.3	F1045	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1036	1	1035.4	F1035	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	Moitié sud, 2 <sup>e</sup> seau
PR1037	1	1035.4	F1035	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	Moitié sud, 1 <sup>er</sup> seau
PR1038	1	1035.3	F1035	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	Partie supérieure du vase
PR1039	1	1035.4	F1035	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	Moitié nord, 1 <sup>er</sup> seau

N° de pré-lèvement	Zone	US	Fait	Sondage	Nature	Quantité	Analyse	Tamassage	Positif aux car-porestes	Etude	Remarques
PR1040	1	1035.4	F1035	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	Moitié nord, 2 <sup>e</sup> seau
PR1041	1	1065.2	F1065	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1042	1	1037.2	F1037	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1043	1	1065.3	F1065	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1044	1	1010.2	F1010	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR1045	1	1029.2	F1029	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1046	1	1029.2	F1029	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1047	1	1029.3	F1029	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1048	1	1029.3	F1029	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1049	1	1066.3	F1066	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1050	1	1066.2	F1066	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	-
PR1051	1	1066.3	F1066	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1052	1	1066.2	F1066	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR1053	1	1011.2	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	Carré A2
PR1054	1	1011.2	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Anthropologie	Oui	-	-	Carré A2
PR1055	1	1011.3	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	Carré A2
PR1056	1	1011.3	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Anthracologie	Oui	-	-	Carré C4
PR1057	1	1011.4	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	Carré D3
PR1058	1	1011.2	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Anthracologie	Oui	-	-	Carré D3
PR1059	1	1011.2	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	Radiocarbone	Carré C2
PR1060	1	1011.2	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	Carré C2
PR1061	1	1011.3	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	Carré C2
PR1062	1	1011.3	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Anthracologie	Oui	-	-	Carré C2
PR1063	1	1011.4	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Anthracologie	Oui	-	-	Carré C2
PR1064	1	1011.2	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Anthracologie	Oui	-	-	Carré B3
PR1065	1	1011.3	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Anthracologie	Oui	-	-	Carré B3
PR1066	1	1011.3	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Oui	-	-	Carré B3
PR1067	1	1011.4	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Anthracologie	Oui	-	-	Carré B3
PR1068	1	1011.3	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	Carré B1
PR1069	1	1011.3	F1011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	Carré D1
PR2001	2	2053.5	F2053	SD2031	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Non	-	-
PR2002	2	2006.2	F2006	SD2034	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR2003	2	2081.6	F2081	SD2016	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Oui	Carpologie	-
PR2004	2	2102.3	F2102	SD2016	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR2005	2	2015.4	F2015	SD2037	Sédiment	1 sac	Carpologie	Non	-	-	-
PR2006	2	2053.7	F2053	SD2039	Sédiment	1 sac	Carpologie	Non	-	-	-
PR3001	3	3052.2	F3052	SD3048	Charbons	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Non	-	Radiocarbone	-
PR3002	3	3052.2	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR3003	3	3052.2	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Non	-	-	Carré C1
PR3004	3	3052.3	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Anthracologie	Non	-	-	Carré C1
PR3005	3	3052.3	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Non	-	Radiocarbone	Carré C1
PR3006	3	3052.2	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Anthracologie	Non	-	-	Carré C2
PR3007	3	3052.2	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Non	-	-	Carré C2
PR3008	3	3052.2	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Anthracologie	Non	-	-	Carré C3
PR3009	3	3052.2	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Non	-	-	Carré C3
PR3010	3	3052.2	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Anthracologie	Non	-	-	Carré C3
PR3011	3	3052.2	F3052	-	Charbons	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Non	-	-	Carré C3

N° de prélèvement	Zone	US	Fait	Sondage	Nature	Quantité	Analyse	Tamissage	Positif aux car-porestes	Etude	Remarques
PR3012	3	3039.2	F3039	-	Charbons	1 seau (10 L)	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR3013	3	3038.2	F3038	-	Sédiment	1 sac	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR3014	3	3031.2	F3031	-	Charbons	1 sac	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR3015	3	3051.3	F3051	-	Sédiment	1 sac	Anthracologie	Non	-	Radiocarbone	Négatif de poteau
PR3016	3	3050.2	F3050	-	Charbons	1 sac	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR3017	3	3053.2	F3053	SD3050	Charbons	1 sac	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR3018	3	3087.5	F3087	SD3012	Charbons	1 sac	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR3019	3	3011.4	F3011	SD3014	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3020	3	3012.9	F3012	SD3014	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3021	3	3115.2	F3115	SD3013	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3022	3	3011.5	F3011	SD3013	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3023	3	3012.13	F3012	SD3013	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3024	3	3052.5	F3052	SD3015	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Oui	Carpologie	-
PR3025	3	3042.5	F3042	SD3015	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3026	3	3055.25	F3055	SD3015	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR3027	3	3065.4	F3065	SD3019	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR3028	3	3066.2	F3066	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3029	3	3012.20	F3012	SD3001	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3030	3	3066.8	F3066	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3031	3	3065.8	F3065	SD3018	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3032	3	3065.6	F3065	SD3018	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3033	3	3014.2	F3014	SD3021	Charbons	1 sac	Radiocarbone	Non	-	Radiocarbone	-
PR3034	3	3015.6	F3015	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3035	3	3116.2	F3116	SD3022	Charbons	1 sac	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR3036	3	3087.2	F3087	SD3012	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	-	-	-
PR3037	3	3085.4	F3085	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3038	3	3065.11	F3065	SD3027	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3039	3	3085.2	F3085	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3040	3	3055.33	F3055	SD3023	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3041	3	3122.7	F3122	SD3023	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3042	3	3011.8	F3011	-	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3043	3	3003.2	F3003	SD3030	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3044	3	3004.2	F3004	SD3031	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3045	3	3065.14	F3065	SD3036	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3046	3	3085.7	F3085	SD3038	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3047	3	3103.3	F3103	-	Sédiment	1 sac	Carpologie	Non	-	-	-
PR3048	3	3103.4	F3103	-	Sédiment	1 sac	Carpologie	Non	-	-	-
PR3049	3	3065.13	F3065	-	Sédiment	1 sac	Carpologie	Non	-	Radiocarbone	-
PR3050	3	3100.2	F3100	-	Sédiment	1 sac	Carpologie	Non	-	-	-
PR3051	3	3045.3	F3045	SD3043	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3052	3	3045.4	F3045	SD3045	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Oui	Carpologie	-
PR3053	3	3055.41	F3055	SD3041	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Non	-	-	-
PR3054	3	3042.16	F3042	SD3041	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Oui	Carpologie	-
PR3055	3	3055.36	F3055	SD3023	Sédiment	1 sac	Carpologie	Non	-	-	-
PR3056	3	3055.33	F3055	SD3023	Sédiment	1 sac	Radiocarbone	Non	-	-	-
PR3057	3	3044.2	F3044	SD3049	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Oui	Carpologie	-
PR3058	3	3053.2	F3053	SD3050	Sédiment	1 seau (10 L)	Carpologie	Oui	Oui	Carpologie	-

## Annexes 4 : Les inventaires des archives remises au SRA

### 4.1 - Inventaire de la documentation numérique

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

Transfert des fichiers via disque dur externe

N° d'inventaire	Nom du fichier	Format	Poids
186113_N.IM.FO_001	Photographies numériques	JPEG	6,94 Go
186113_N.IM.FO_002	Relevés de terrain numérisés	PDF	77,5 Mo
186113_N.IM.CT_001	SIG de la fouille - projet QGIS	QGS	196 Mo
186113_N.IM.CT_002	Plan masse Illustator	AI	1,27 Mo
186113_N.AN.DI_001	Rapport de fouille	PDF	149 Mo
186113_N.AN.DI_002	Notice scientifique	PDF	9,49 Ko
186113_N.AN.DI_003	Inventaires	XLSX	496 Ko
186113_N.IM.MO_001	Radiographie	JPEG	15,5 Mo
186113_N.AN.CO_001	Comptes rendus hebdomadaires de fouille	PDF	7,95 Mo
186113_N.AN.CO_002	Comptes rendus mensuels de post-fouille	PDF	6,29 Mo

### 4.2 - Inventaire de la documentation écrite et graphique

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

N° d'inventaire	Type	Description	Nbre de feuilles	Support	Format	Contenant
186113_G.MI.FO_001 à 078	Document de fouille	Relevés de terrain	78	Calque polyester	A4 (59) ; A3 (19)	Boîte 1/1

## **Annexe 5 : Diagramme stratigraphique simplifié des enclos et des fossés parcellaires (zones 2 et 3)**

SAINT HILAIRE DE LOULAY (85) - Allée du Bois

EA 85 224 0020 / OA 186113

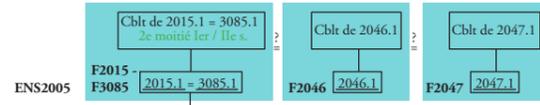
Année : 2018

Parcelles : 88p, 355p et 85p, section I

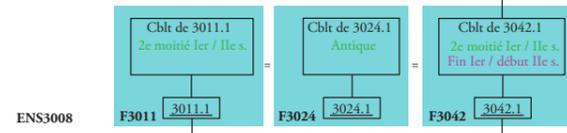
3001.1 - 2001.1

Antiquité

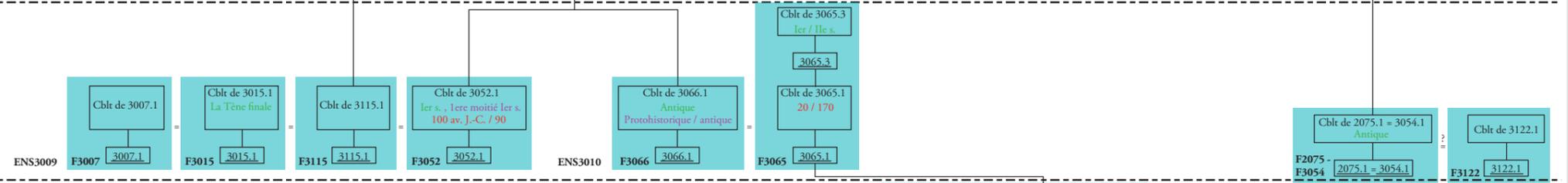
Phase 6



Phase 5



Phase 4



Phase 3



Protohistoire :  
La Tène finale

Phase 2



3001.3 - 2001.2

- Datation céram. diag.
- Datation céram. fouille
- Datation radiocarbone

